Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17366 – 7,50F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ **Au sommaire : Thomas Mann, Mishima, récits du goulag**

Les morts du Proche-Orient

■ Attentat à la voiture piégée en Israël : deux morts, des dizaines de blessés

■ M. Barak dénonce la responsabilité de M. Arafat

■ L'armée mitraille deux voitures à Gaza : quatre Palestiniens tués

■ L'OLP critique les Etats-Unis

Lire page 2

Ce que les Français ne veulent plus manger

● Avant même la deuxième crise de la vache folle, les Français s'inquiétaient de la perte de qualité des aliments ● Graisses, viande, charcuterie : ils évitent tout ce qui favorise l'obésité, le diabète, le cholestérol ● Le Conseil d'Etat autorise trois nouvelles variétés de maïs transgénique

QUAND ils plongent le nez dans leur assiette, les Français se méfient de plus en plus. C'est évident depuis la nouvelle crise de la vache folle, mais c'était déjà vrai avant. Une étude du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), réalisée en 1998 et 1999, et rendue publique jeudi 23 novembre, indique que les Français s'inquiètent d'une dégradation de la qualité des produits alimentaires depuis une dizaine d'années. Et, surprise, ils redoutent beaucoup plus les effets de leur alimentation sur le surpoids, l'obésité, le diabète, le cholestérol, que la contamination ou les empoisonnements. Ils évitent les matières grasses et le sel, la viande et les charcuteries. Mais, curieusement, ils se jettent de plus en plus sur le *« prêt à manger »*, pizzas, tartes salées, plats préparés, pâtisseries.

Six nouveaux cas de vache folle ont été annoncés, mercredi, en France. L'Espagne est touchée à son tour : deux premiers cas viennent d'être décelés. Et, dans le même temps, le Conseil d'Etat a décidé, mercredi, que trois variétés de maïs transgénique pouvaient être commercialisées en France, confirmant ainsi une décision prise en 1998 par le ministère de l'agriculture. Cette décision est contestée par les écologistes et les agriculteurs.

Dans nos pages « Débats », Didier Sicard, président du Comité consultatif national d'éthique, dénonce une *« panique démesurée »* à propos de la vache folle. Le sociologue Bruno Latour estime que le débat entre politiques et experts n'est pas pertinent.

Lire pages 12, 20 et 38

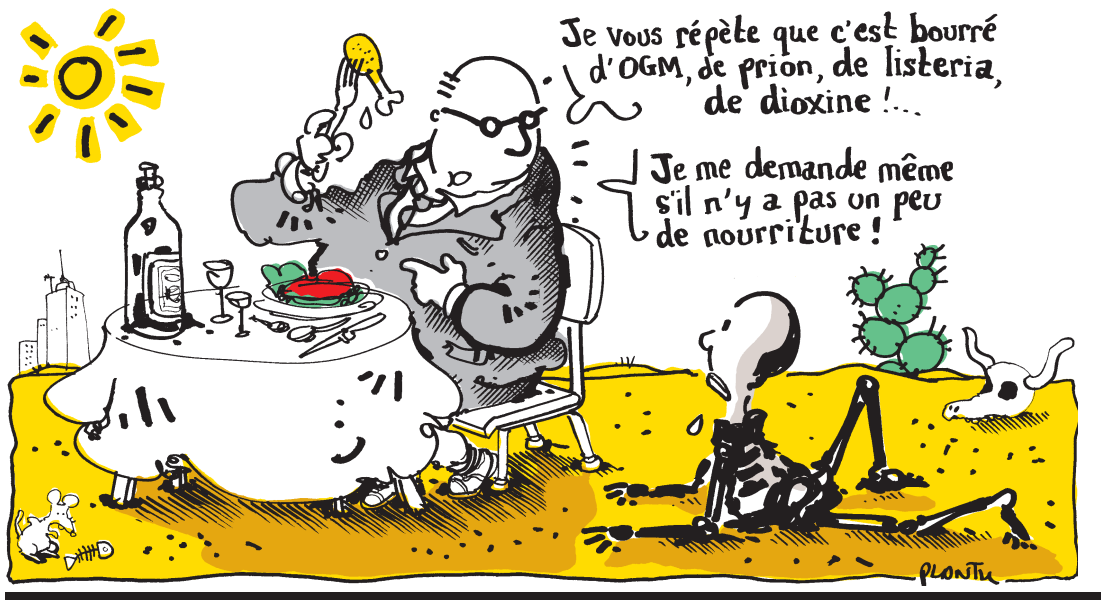

AFP

POLITIQUE

Socialistes en congrès

Le congrès du Parti socialiste, qui se réunit à Grenoble vendredi 24 novembre, sera celui du bilan pour le gouvernement, mais aussi pour François Hollande. Premier secrétaire choisi par Lionel Jospin en 1997, le député de Corrèze est certes installé à la tête d'une majorité confortable, mais au sein de laquelle il est en butte à des critiques voilées, rejoignant celles des minorités, qui reprochent au PS de ne pas débattre. p. 8

Les Balkans et l'Europe

LA CROATIE accueille, vendredi 24 novembre, un sommet sans précédent : les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze membres de l'Union européenne reçoivent leurs homologues de cinq pays balkaniques. La Yougoslavie sera représentée par le président Vojislav Kostunica. L'Union entend confirmer aux Etats de la région qu'ils ont vocation à participer à la construction européenne. Mais cette perspective suppose que les pays balkaniques développent des relations de bon voisinage. Les Etats voisins de la Yougoslavie abordent ce sommet d'un jour avec méfiance et soulignent toute l'ambiguïté d'une réunion qu'ils n'entendent pas qualifier de retrouvailles.

Lire page 4

C'est l'histoire d'un Martien qui cherche le président des Etats-Unis...

NEW YORK
de notre correspondante

Il y a eu l'inévitable *electus interruptus*. Et puis, plus sage, l'histoire des Martiens qui débarquent quelque part aux Etats-Unis et qui, au premier Américain rencontré sur leur chemin, formulent la demande qu'ils formulent, comme chacun sait, partout où ils débarquent : *« Conduisez-nous à votre leader. »* A partir de là, trois versions divergent. Il y a celle de l'Américain angoissé qui tente un moment de faire bonne figure, mais son désarroi est plus fort que lui : *« Leader... Leader ? Mais nous n'avons pas de leader ! »*, s'effondre-t-il. Il y a celle de l'Américain goguenard : *« Leader ? Yeah, good luck, cherchez donc et, quand vous l'aurez trouvé, dites-moi qui c'est ! »* Et il y a celle de l'Américain consciencieux toujours prêt à rendre service, qui se met en tête de faire un dessin pour aider son visiteur. Trois heures plus tard, il revient avec un tableau incompréhensible, labyrinthe dans lequel s'entremêlent machines à voter antédiluviennes, bulletins de vote illisibles et grands électeurs introuvables.

Depuis maintenant plus de deux semaines, la saga *« Indécision 2000 »*, comme l'a baptisée le faux journal télévisé de Comedy Central, se révèle une source d'inspiration providentielle pour les humoristes, dessinateurs et animateurs de tout bord orphelins de Monica Lewinsky. Tout est bon, depuis le furoncle malencontreusement apparu – mais masqué par un énorme pansement – sur la joue de George W. Bush jusqu'à la petite crise cardiaque de Dick Cheney, son coéquipier, et les airs altiers d'Al Gore, *« le type qui a un podium dans son salon »*. *« Dick Cheney va mieux, il se remettra totalement,* rassure Jay Leno, qui anime un show tard le soir sur NBC, *mais George W. Bush, lui, est en état de mort cérébrale »*. Pour Jay Leno, ça ne fait aucun doute, Dick Cheney souffre d'*« une perforation du confetti »*. Star incontestée de tous ces shows et d'Internet, le confetti, petit bout de papier rectangulaire censé se détacher de la carte perforée au moment du vote, est décliné sous toutes ses formes légales, *« pendant »*, *« balançant »*, *« tricorne »*, *« enceint »*. En anglais, cela s'appelle un *« chad »*, un mot jusqu'ici aussi peu connu que le pays d'Afrique du même nom, qui connaît soudain, grâce à d'innombrables jeux de mots, une vogue inespérée aux Etats-Unis. La grossesse du confetti se révèle, on s'en doute, un thème particulièrement fertile, *« les opposants à l'avortement réclament d'ailleurs qu'un confetti enceint sur un bulletin de vote soit compté comme deux voix »*.

Consterné à l'idée que les électeurs américains en Israël aient tous *« perforé la case correspondant à Yasser Arafat »*, David Letterman, alter ego de Jay Leno sur CBS, se console en se disant que, si un cyclone venait à dévaster la Floride, *« cette affaire pourrait quand même avoir un happy end puisque tout ce que l'Amérique compte comme avocats s'y trouve en ce moment »*. Célèbre pour ses retraités, la Floride, *« Etat où l'on va pour soigner son arthrite mais où l'on vous fait compter les bulletins de vote à la main »*, devrait commencer à voter dès 2002 pour la prochaine présidentielle de 2004, suggèrent les uns, tandis que d'autres réclament un recomptage du scrutin à New York, *« où l'on ne comprend toujours pas comment Hillary a été élue »*. Clinton ? *« Ah ! Vous vous souvenez du président Clinton ? Cette époque heureuse et innocente, où l'on s'amusait si gentiment ? »*

Sylvie Kauffmann

Lire nos informations page 3

LAURENCE TREMOLET

CINÉMA

Ruiz, Giono et Casta

Le cinéaste chilien Raoul Ruiz tourne dans les Alpes-de-Haute-Provence une adaptation des *Ames fortes*, un roman de Jean Giono. Sur le plateau, John Malkovich, Arielle Dombasle, Charles Berling et… Laetitia Casta. L'actrice a convaincu le réalisateur de lui confier ce rôle difficile pour faire ses preuves de comédienne. p. 34

Capitaliste à la suédoise

JACOB WALLENBERG

ABB, Ericsson, Electrolux, Scania, SKF, AstraZeneca... les participations de la famille Wallenberg symbolisent les succès de l'industrie suédoise. Jacob Wallenberg, 44 ans, tente de perpétuer le capitalisme familial à l'heure de la mondialisation et de la nouvelle économie.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1124 - 7,50 F

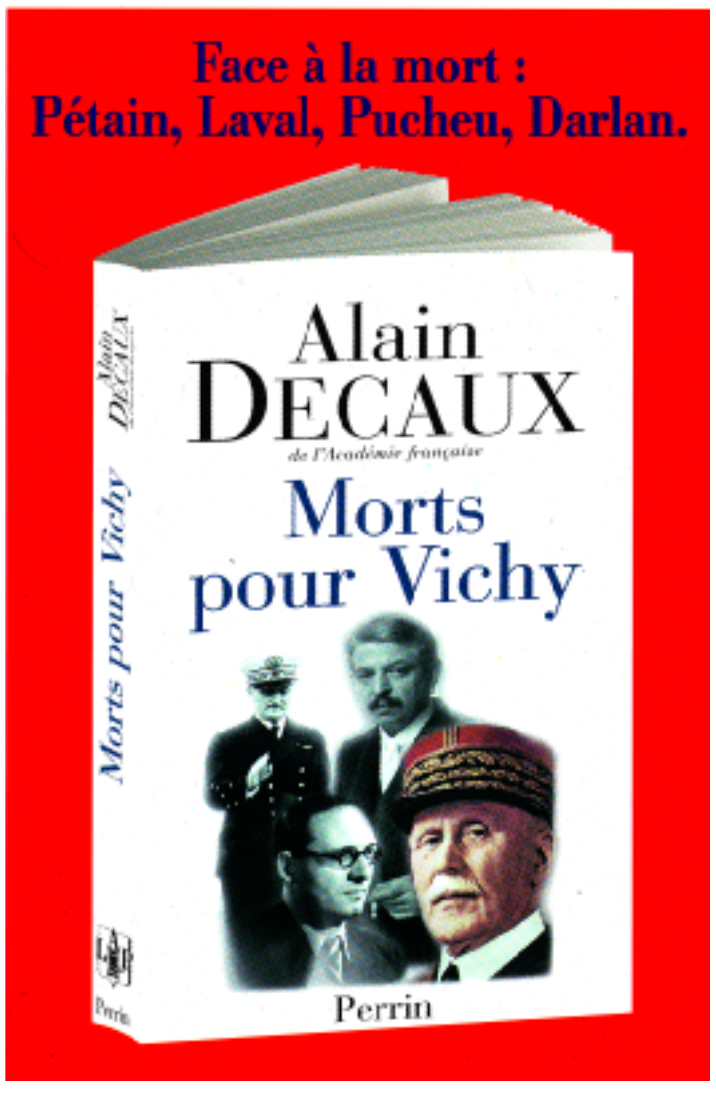

POINT DE VUE

La Corse au miroir de la France

par Jean-Pierre Chevènement

LA Corse est, selon Jean-Marie Colombani, *« le miroir de nos pensées..., le résumé des passions françaises, l'épicentre de nos tensions et de nos tentations »*. C'est là un point où je me retrouve avec lui : quand on parle de la Corse, on parle en fait de la France.

Il est sympathique que le directeur du *Monde* descende ainsi dans l'arène pour exposer son étrange conviction qu'il faut refonder la France sur la Corse, inventer une *« République plurielle » « au miroir de la Corse »*. Mais le grand intérêt que j'ai trouvé à la lecture des *Infortunes de la République* est ailleurs : Jean-Marie Colombani nous fait ainsi lire à livre ouvert le tissu des présupposés qui permet de comprendre la ligne de son journal et, partant, le rôle qu'il joue dans cette affaire.

Je m'étais, à vrai dire, ému de voir *Le Monde* divulguer, le 3 février 1999, sur la base d'une indiscrétion coupable, la presque totalité des résultats de l'enquête menée sur l'assassinat du préfet Erignac, au risque d'en compromettre l'aboutissement. Je m'étais également inquiété de voir ce grand journal offrir cette année à deux reprises une tribune aux clandestins, relayant ainsi leurs menaces.

Tout est clair désormais : il s'agissait de sauver la France, de l'arracher à l'immense péril, à la terrible régression que lui ferait courir le *« parti républicain »*, entendez par là une sorte d'Enfer où se confondent ces repoussantes figures que sont Régis Debray, Jacques Julliard, Max Gallo et, pour faire bonne mesure, Jean-Pierre Chevènement, Philippe Séguin et Charles Pasqua.

Lire la suite page 21 et, page VI du « Monde des livres », le compte rendu par Jorge Semprun du livre de Jean-Marie Colombani « Les Infortunes de la République » (Grasset).

Jean-Pierre Chevènement, *ancien ministre, est député (MDC) du Territoire de Belfort, président du MDC.*

MÉDIATHÈQUE EDF/C. PAUQUET

REPORTAGE

Au cœur du nucléaire

Paluel, Fessenheim, Dampierre, Civaux *(photo)*, Creys-Malville, nous avons fait un tour de France du nucléaire. Chacune des dix-neuf centrales françaises a sa couleur et sa personnalité. Avec leur obsession de la vigilance et un sentiment d'appartenance très fort, les ingénieurs et techniciens qui travaillent dans cet univers qui fait si peur donnent une âme à ces usines. p. 18 et 19

International	2	Tableau de bord	26
France	8	Aujourd'hui	29
Société	12	Météorologie-Jeux	32
Carnet	16	Culture	33
Régions	17	Guide culturel	35
Horizons	18	Kiosque	36
Entreprises	23	Abonnements	36
Communication	25	Radio-Télévision	37

PROCHE-ORIENT Un attentat à la voiture piégée a fait, mercredi 22 novembre, 2 morts et 62 blessés dans la petite ville israélienne de Hadera, au nord de Tel-Aviv. Quelques heures plus tôt, l'armée avait tué, dans une embuscade, quatre Palestiniens près de la colonie juive de Morag, dans le sud de la bande de Gaza. ● ISRAËL a rendu l'Autorité palestinienne responsable de l'attentat de Hadera, bien que les services de sécurité soupçonnent le Djihad islamique d'en être l'auteur. Les Palestiniens ont formellement rejeté les accusations. ● PLUSIEURS dizaines de milliers de colons ont manifesté mercredi soir en plein centre de Jérusalem pour réclamer une répression plus vigoureuse dans les territoires. ● LES PALESTINIENS ont la ferme intention de déposer la semaine prochaine un projet de résolution à l'ONU prévoyant l'envoi de quelque 2 000 observateurs pour protéger les populations civiles.

Entre Israël et les Palestiniens, les actes de représailles se multiplient

Un attentat à la voiture piégée a fait 2 morts et 62 blessés, mercredi, à Hadera, au nord de Tel-Aviv. Plus tôt, Tsahal avait tué quatre Palestiniens dans une embuscade à Gaza. Des dizaines de milliers de colons réclament une répression plus vigoureuse dans les territoires

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Tous deux, le chef palestinien de la Police préventive de Gaza, Mohamed Dahlan, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, ont utilisé le même mot : *« barbare »*. Mais il ne désignait ni le même drame, ni les mêmes victimes. Pour le premier, *« barbare »* est la quasi-embuscade au cours de laquelle des soldats israéliens ont tué quatre Palestiniens dans la bande de Gaza, mercredi 22 novembre. Pour le second, *« barbare »* est l'attentat perpétré quelques heures plus tard à Hadera, en Israël, contre un autobus, et qui a fait 2 morts et 62 blessés. Deux actes d'une guerre de plus en plus sale, séparés par quelques heures à peine. Rien ne permet d'affirmer – ou de démentir – un rapport de cause à effet entre les deux événements, tant l'explosion de violences semble répondre désormais à une sinistre logique : aux actes de l'un répondent les représailles de l'autre, lesquelles seront bientôt suivies de contre-représailles qui, à leur tour... Pour le moment, rien ne paraît pouvoir arrêter ce cycle infernal où sont emportés, pêle-mêle, responsables politiques, soldats, opinions publiques et foules enivrées de vengeance.

Les quatre premiers morts de la journée sont tombés, criblés de balles, face à un barrage dressé par l'armée israélienne près d'une colonie, au sud de la bande de Gaza. Les victimes circulaient dans deux voitures dont l'une était conduite par Jamal Abdel Razeq, 30 ans, que les services israéliens désignent comme l'un des responsables des milices paramilitaires du Fatah, la principale composante de l'OLP. Lorsque les voitures se sont approchées du barrage, les soldats ont tiré. Une centaine de balles ont traversé les deux voitures, ne laissant aucune chance aux quatre passagers.

EXÉCUTION PLANIFIÉE

L'armée a presqu'admis qu'il s'agissait bel et bien d'une exécution planifiée. Une opération similaire avait été menée, le 9 novembre, contre un responsable militaire du Fatah, Hussein Abayat, traqué et exécuté par des roquettes tirées depuis un hélicoptère.

Hussein Abayat était tenu pour responsable d'opérations anti-israéliennes. De même, Jamal Abdel Razeq, emprisonné en Israël de 1992 à 1999 , était soupçonné d'avoir participé à plusieurs attaques menées contre des soldats. Sa mort illustre les nouveaux choix des services israéliens, désormais décidés à décapiter l'Intifada en « éliminant » les cadres militaires intermédiaires du mouvement. Plusieurs d'entre eux auraient déjà été exécutés, mêlés aux victimes « ordinaires » des affrontements.

Mohamed Dahlan, chef de la Police préventive de Gaza et homme de confiance de Yasser Arafat, semble aujourd'hui visé. Durant des années, il a étroitement collaboré avec les services israéliens et la CIA. Aujourd'hui, les Israéliens disent posséder les preuves de son implication, avec son adjoint, le colonel Rachid Abou Shback, dans l'attentat perpétré lundi contre un bus de ramassage scolaire.

20 KILOS D'EXPLOSIFS

Ces « preuves », dont les services israéliens distillent l'existence sans jamais les montrer, auraient convaincu le cabinet de sécurité de frapper fort à Gaza. Personne n'a cependant accusé Mohamed Dahlan d'être à l'origine du nouvel attentat commis à Hadera mercredi 22 novembre, en fin de journée. Dans la soirée, le cabinet de sécurité s'est réuni pour envisager les mesures à prendre, mais aucune décision n'avait été rendue publique au milieu de la nuit, après deux heures et demie de discussion. Le cabinet de sécurité devait à nouveau se réunir jeudi, dans la soirée.

L'attentat de Hadera, petite ville située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Tel-Aviv, a eu lieu en plein cœur d'Israël, vers 17 h 20 . Le bus n°7 venait de s'engager dans la rue Hanassi, artère commerçante particulièrement fréquentée chaque mercredi soir, lorsque une voiture piégée garée le long du trottoir a explosé à son passage. Le mécanisme de mise à feu semble avoir été enclenché à distance. Soulevé, le bus a atterri sur le trottoir voisin, percutant une pizzeria et mettant le feu à plusieurs magasins. D'après les premières constatations, la voiture contenait quelque 20 kilos d'explosifs « enrichis » de clous. Parmi les nombreuses victimes ensanglantées qui emplissaient la rue, les services d'urgence ont dénombré 2 morts et 62 blessés, dont quatre sont jugés très sérieusement atteints. L'armée a aussitôt bouclé la ville et procédé à des recherches poussées aux alentours, mais les auteurs de l'attentat n'ont pas été retrouvés.

Hadera avait déjà été visée par deux attentats. Le premier, en avril 1994 , avait fait 6 morts, dont le kamikaze palestinien qui avait fait exploser une bombe dans un autobus reliant la ville à Tel-Aviv. Un deuxième attentat, qui n'avait fait que des blessés légers, avait eu lieu en janvier 2000 . Tous deux avaient été attribués au Hamas. Celui de mercredi serait, selon des sources sécuritaires, l'œuvre du Djihad islamique, mouvement radical concurrent du Hamas.

Premier ministre en tête, les Israéliens, cependant, en ont rendu politiquement responsable l'Autorité palestinienne qui, au début de l'Intifada, a élargi une centaine de prisonniers du Hamas et du Djihad. Pour les Israéliens il ne fait guère de doute que ces libérations ont facilité la flambée terroriste de ces derniers jours. Le conseiller politique du président Yasser Arafat, Nabil Abou Roudeina, a fermement rejeté ces accusations. Signe de l'hostilité profonde entre les deux parties, aucun responsable palestinien n'a cependant condamné l'attentat lui-même, contrairement à l'attitude de Yasser Arafat qui s'était déclaré *« totalement contre »* celui du 2 novembre, à Jérusalem.

Pour nombre de responsables israéliens, l'attentat de Hadera sera suivi de plusieurs autres, obligeant Ehoud Barak à élargir au plus vite son assise politique. Le premier ministre, qui sent monter autour de lui le ressentiment de la population, cherche toujours à former un gouvernement d'urgence rassemblant toutes les composantes du spectre politique israélien. Mercredi soir, Ariel Sharon lui a dit, une nouvelle fois, non. Mais, apparemment les tractations continuent par l'intermédiaire de Tommy Lapid, le chef du parti anti-religieux Shinoui, qui aurait proposé une formule de compromis. Ariel Sharon pourrait revenir sur son refus à condition qu'Ehoud Barak répudie toutes les concessions virtuelles faites à Camp David, en juillet. Un formidable saut en arrière est en train de s'accomplir.

Georges Marion

Le CICR invite au respect des règles humanitaires

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), *« extrêmement préoccupé »* par la situation dans les territoires, a rappelé mardi 21 novembre aux parties leurs obligations humanitaires. Dans un communiqué exceptionnel, le CICR assure que la 4e Convention de Genève de 1949, relative à la protection des civils en temps de guerre, *« reste pleinement applicable et adéquate »* dans ces territoires. Le CICR appelle *« ceux qui détiennent des armes et ceux qui prennent part aux violences à se distinguer des civils »*. Il renouvelle également son appel à respecter les ambulances, alors que *« des dizaines d'ambulances du Croissant-Rouge palestinien et leurs personnels ont été pris sous le feu »*. Le CICR réaffirme que *« toute personne arrêtée doit être respectée et protégée »* et rappelle le caractère illégal des colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés, dont l'existence provoque de réelles limitations au droit humanitaire, aussi condamnables qu'un couvre-feu ou un bouclage, dans le but de punir les populations civiles. – *(AFP, Reuters.)*

« Laissez gagner Tsahal ! », scandent des dizaines de milliers de colons à Jérusalem

JÉRUSALEM
correspondance

Ici, quelques dizaines de milliers de colons manifestaient pour réclamer une intervention plus musclée de l'armée ; là, une centaine de militants d'extrême gauche contre-manifestaient pour demander l'évacuation immédiate des territoires occupés. Les deux rassemblements, qui se sont tenus mercredi soir 22 novembre à Jérusalem, ont commencé néanmoins tous deux de la même manière : une minute de silence dédiée aux victimes du jour, celles de Hadera, où une voiture piégée avait explosé en fin d'après-midi. Chaque camp voyait néanmoins dans l'événement une confirmation de ses engagements.

En plein centre-ville, sur la place de Sion et dans les rues qui y convergent, une foule de colons, convaincue que *« les Arabes ne comprennent que la force »*, scandait régulièrement *« Laissez gagner Tsahal ! »*, le slogan officiel du Yesha, le Conseil des implantations juives de Judée-Samarie (Cisjordanie) et de Gaza, organisateur de la manifestation. Très peu écoutaient les discours des responsables politiques. La plupart, des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, étaient venus en famille ou avec leur bande de copains. Garçons coiffés de la kippa tricotée des juifs religieux sionistes et filles habillées de jupes longues, la tête couverte d'un chapeau pour celles qui ont déjà convolé, allaient et venaient à la recherche d'un ami ou d'un parent. Les terrasses de café de la rue Ben-Yehouda étaient prises d'assaut par cette population bloquée dans les colonies depuis bientôt huit semaines que dure le conflit avec les Palestiniens.

Les orateurs se sont succédé à la tribune sans que personne y prête vraiment attention, sans susciter d'applaudissements nourris, ni de sifflements stridents. L'essentiel était d'être là, ensemble. Pour tous, l'attentat commis à Hadera était la preuve que le pays entier est en danger et non seulement les colonies, comme certains le disent. Le message a été largement distillé par les intervenants.

Après avoir dressé la liste des endroits jugés dangereux – routes, centres commerciaux, salles de cinéma, marchés –, Ariel Sharon, le chef du Likoud, a déclaré qu'il n'était pas normal que les Juifs aient peur dans leur propre pays. *« Pour nous, il n'y a pas de différence entre Hébron et Tel Aviv »*, a enchaîné Shaul Yahalom, député du Parti national religieux.

Michaël Kleiner, membre de la Knesset – élu sur la liste Unité nationale qu'il a quittée depuis –, a profité de l'occasion pour apostropher l'écrivain A. B. Yehoshua, qui, dans un article publié le jour même dans le quotidien *Yediot Aharonot*, s'interrogeait sur la motivation des colons à rester vivre dans un environnement hostile, constituant ainsi une cible idéale pour les Palestiniens lassés de l'occupation. *« Il y a aussi des colons à Tel Aviv et à Hadera. Eux aussi, tu leur demandes de partir ?* s'est-il indigné. *Nous ne céderons pas notre droit à vivre dans ce pays. »* Puis, reprenant le slogan dominant du rassemblement, M. Kleiner, plus radical que d'autres, a souligné que *« Tsahal ne pourra pas gagner sans rentrer dans les territoires cédés »*.

A quelques centaines de mètres de là, sur la place de France, près de la résidence du premier ministre Ehoud Barak, la gauche, aujourd'hui réduite à ses militants les plus ardents, affirmait au contraire que *« laisser gagner Tsahal*, comme le demandent les colons, *cela veut dire plus de morts et plus d'attentats »*.

Catherine Dupeyron

Des parlementaires souhaitent une Europe plus active

Six députés de la Gauche unitaire européenne (GUE), groupe du Parlement européen regroupant communistes, progressistes et partis d'extrême gauche, ont terminé, mercredi 22 novembre, une visite d'information de quatre jours en Israël et dans les territoires palestiniens. La délégation a rencontré plusieurs responsables politiques israéliens et palestiniens, dont Yasser Arafat. *« Nous sommes le groupe du Parlement européen le plus engagé en faveur d'une action plus offensive de l'Europe dans la recherche d'une solution juste et durable au Moyen-Orient »* a assuré le français Francis Wurtz, député communiste, qui dirigeait la délégation dans laquelle figurait, entre autres, Alain Krivine. A son retour, la délégation entend agir pour que l'Europe intervienne beaucoup plus activement dans la solution du conflit. – *(Corresp.)*

Paris-Oslo.
Être là le soir.
Nouvelle fréquence sur Paris-Oslo : 4 vols par jour et la possibilité de faire l'aller/retour journée en partant dès 8h20 le matin et en rentrant à 22h40 au plus tard le soir.
Contactez SAS au 0 801 25 25 25 ou www.scandinavian.net

Aux Nations unies, les Palestiniens doutent de l'impartialité américaine

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Non sans réticences, la majorité des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont participé, mercredi 22 novembre, à une nouvelle séance publique au sujet des violences au Proche-Orient. Mais plutôt que d'apporter des suggestions utiles visant à mettre fin aux violences, cette nouvelle réunion a mis en évidence les divisions de plus en plus manifestes entre les pays membres du Conseil et les positions toujours plus intransigeantes des deux parties en conflit. La réunion a aussi été l'occasion pour Israël d'expliquer son manque de confiance vis-à-vis du rôle joué par les Nations unies, et pour les Palestiniens de dire leur scepticisme quant à la capacité des Etats-Unis à se comporter en *« médiateurs honnêtes »*.

Les frustrations d'Israël tiennent au fait que depuis le début des violences, le 28 septembre, l'Etat hébreu a été condamné à quatre reprises par des instances de l'ONU – la dernière condamnation en date ayant émané quelques heures plus tôt du Conseil économique et social –, alors que les Palestiniens n'ont jamais été montrés du doigt. Prenant la parole lors de la séance publique du Conseil et faisant allusion à l'attentat à la voiture piégée à Hadera, au nord de Tel-Aviv, qui, le jour même, a fait 2 morts et 62 blessés, l'ambassadeur israélien Yehuda Lancry s'est plaint qu'*« en dépit de tels actes et d'autres encore, aucun organe des Nations unies – ni le Conseil de sécurité, ni l'Assemblée générale, ni le Conseil économique et social – n'a condamné une seule fois les Palestiniens, comme si des vies israéliennes ne comptaient pas pour l'ONU. En refusant de condamner ces actes,* a ajouté le diplomate, *la communauté internationale, en fait, approuve les actes de violence des Palestiniens, ce qui ne peut que les encourager »*.

PROJET DE RÉSOLUTION

Après une lettre adressée par le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, à Sandy Berger, président du Conseil national de sécurité américain, demandant le report du début des travaux de la commission d'information sur l'origine des violences, les Palestiniens ont exprimé publiquement des doutes sur l'impartialité de Washington. Lors d'une conférence de presse, le représentant palestinien à l'ONU, Nasser El Kidwa, s'est plaint du fait que, *« malgré les pertes quotidiennes de vies palestiniennes, les Etats-Unis ne font rien pour mettre fin »* à la tuerie.

Interrogé sur la capacité des Américains de se comporter en *« médiateurs honnêtes »* entre les parties en conflit, il a répondu : *« Franchement, aux yeux des Palestiniens, les Etats-Unis n'ont jamais été des médiateurs "honnêtes" car ils sont, de toute évidence, beaucoup plus proches des Israéliens que de nous ». « Nous avons accepté le rôle américain*, a ajouté M. El Kidwa, *car, après tout, l'Amérique est la seule superpuissance. Mais étant donné la gravité de la situation et le fait que Washington ne fait rien pour encourager la commission d'enquête à commencer ses travaux, nous devons – et nous devrons à l'avenir encore – compter aussi sur l'ONU et sur l'Union européenne. »* Il a annoncé que les Palestiniens ont l'intention de présenter la semaine prochaine un projet de résolution prévoyant la création d'une mission de quelque 2 000 observateurs internationaux pour assurer la protection des populations civiles.

Jointe à Washington, une source informée américaine a rejeté l'intention prêtée aux Etats-Unis de ne pas donner le feu vert aux travaux de la commission d'information. *« Nous attendons tout simplement de voir ce que décideront le secrétaire général* [de l'ONU] *et les membres de la commission »* a déclaré cette source, qui a requis l'anonymat.

Chargé par le Conseil de sécurité de jouer le rôle de *« médiateur »* entre les deux parties, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a l'intention de rencontrer, lundi 27 novembre à New York, des personnalités membres de la commission d'enquête présidée par l'ancien sénateur démocrate américain, George Mitchell. En attendant, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a condamné le cycle de violences qui doit, a-t-elle dit, *« être brisé »*. Les Etats-Unis vont soumettre à Israël et aux Palestiniens un projet de *« mécanisme »* permettant de mettre fin aux affrontements. Les détails de ce *« mécanisme »* n'ont pas été divulgués.

Afsané Bassir Pour

Election présidentielle : les républicains décident de saisir la Cour suprême des Etats-Unis

Le contentieux entre Al Gore et George W. Bush s'aggrave en Floride

La bataille pour la Maison Blanche s'est durcie avec la décision des républicains, mercredi 22 novembre, de saisir la Cour suprême des Etats-Unis du contentieux qui les oppose aux démocrates en Floride. Les neuf juges de la Cour suprême des Etats-Unis peuvent choisir de se saisir de ce recours ou se déclarer incompétents, mais pas avant la fin du long week-end de Thanksgiving, depuis mercredi soir jusqu'à dimanche.

WASHINGTON
de notre correspondant

La guerre des décibels entre les candidats à la présidence américaine est montée de plusieurs tons mercredi 22 novembre.

ÉLECTIONS

George W. Bush a accusé Al Gore de tenter par tous les moyens de lui voler son élection. Les républicains ont fait appel auprès de la Cour suprême fédérale, à Washington, pour contester l'autorisation donnée par la Cour suprême de Floride, mardi, de poursuivre le dépouillement à la main des votes dans trois comtés (voir *Le Monde* du 23 novembre).

Les Républicains font valoir, dans le premier de leurs deux recours, que le décompte manuel est contraire à la Constitution, car il n'a lieu, de manière discriminatoire, que dans quelques comtés et non dans l'ensemble de l'Etat. Dans leur second recours, ils invoquent une violation de la séparation des pouvoirs en affirmant que la Cour suprême de l'Etat de Floride s'est substituée au législateur.

Etant donné qu'un des plus longs week-ends de l'année, celui de Thanksgiving, débutait mercredi soir, il est peu probable que la Cour suprême se saisisse sur-le-champ de la plainte des républicains. La Cour rechigne en général à s'immiscer dans les prérogatives des Etats, comme c'est le cas en matière de loi électorale. C'est sans doute pourquoi « W » a fait déposer une plainte similaire auprès de la cour d'appel fédérale d'Atlanta (capitale de la Géorgie). Coïncidence ou non, le candidat républicain à la vice-présidence, l'ancien secrétaire à la défense, Dick Cheney, a été victime, mardi matin, d'une *« très légère »* crise cardiaque, la quatrième depuis un pontage réalisé en 1988. Les médecins ont dû procéder à une angioplastie, et Dick Cheney demeure en observation dans un hôpital de Washington.

L'atmosphère est de plus en plus empoisonnée entre les deux candidats à la présidence. Al Gore, serein, adopte le ton d'un homme d'Etat. George W. Bush, lui, n'a pas caché sa fureur envers des démocrates *« déterminés à continuer à compter* [les voix] *dans un effort pour changer un résultat légitime »*. Il n'a pas été plus tendre envers la Cour suprême de Floride, vilipendée pour avoir *« usurpé »* le pouvoir du législateur, *« réécrit la loi »* et *« changé les règles du jeu »*.

COURTE SATISFACTION

Pendant ce temps, la Chambre de Floride, contrôlée par les républicains, manifestait sa colère envers les juges de la Cour suprême de Floride. Certains élus ont menacé de convoquer une session extraordinaire pour modifier la législation électorale en leur faveur. D'autres ont rappelé leur droit de choisir les 25 délégués de l'Etat au collège électoral qui élira le président le 18 décembre. Deux délégations concurrentes pourraient ainsi être envoyées au collège électoral si le dépouillement en cours devait donner une majorité à Al Gore. En ce cas, il reviendrait au Congrès fédéral de trancher. L'affaire se complique avec la possible victoire d'une démocrate au Sénat dans l'Etat de Washington avec 2 000 voix de majorité (un recompte est en cours). Dans ce cas, les deux partis se retrouveront à égalité à la Chambre haute.

La satisfaction du camp Gore n'aura donc duré qu'une nuit. Mercredi à midi, le comté de Miami-Dade, pourtant démocrate, renonçait faute de temps à poursuivre son recompte manuel. Le chef de campagne d'Al Gore, Bill Daley, a fait appel. Autre rebondissement : un juge de Palm Beach, dans l'après-midi, a demandé au comité électoral de ce comté de prendre en considération 2 000 bulletins contestés, dont beaucoup n'ont pas été correctement perforés. Palm Beach étant un fief démocrate, cela pourrait représenter des centaines de suffrages supplémentaires pour Al Gore.

Patrice de Beer

Frénétique pêche aux voix à quatre jours de la date butoir

WEST PALM BEACH (Floride)
de notre envoyée spéciale

A quatre jours de la date butoir fixée par la Cour suprême de Floride pour la clôture de toutes les opérations de recomptage des bulletins de vote, les deux camps ont multiplié leurs efforts, mercredi, pour récupérer le plus grand nombre de voix possible. Les meilleurs avocats sont venus plaider devant des commissions électorales de comtés qui n'avaient jamais fait l'objet d'un tel intérêt. Voici quelques éléments pour suivre les calculs et les opérations.

● **Selon les chiffres du premier dépouillement,** Al Gore a 930 voix de retard en Floride. Selon les estimations des médias, le vice-président avait récupéré quelque 250 voix, mercredi matin, grâce au recomptage manuel dans les trois circonscriptions concernées (sur le plan national, il a recueilli 323 703 voix de plus que George Bush).

● **Dans le comté de Miami-Dade,** les opérations de recomptage ont été interrompues mercredi – un sérieux revers pour le camp démocrate. Pour aller plus vite, la commission électorale (démocrate) avait décidé de ne réexaminer que les 10 750 bulletins mal perforés que les machines avaient classés comme bulletins blancs. Les républicains locaux ont manifesté bruyamment leur opposition. La commission a alors préféré jeter l'éponge, en se déclarant incapable de procéder à la vérification de 654 000 votes avant dimanche. Les démocrates ont fait un recours en justice. Le gisement de voix n'était pas négligeable : après vérification de 135 des 614 bureaux de vote, Al Gore avait récupéré 157 votes.

● **Dans le comté de Broward,** les volontaires ont pu rentrer chez eux, mission accomplie. La commission électorale a passé en revue mercredi les votes par correspondance. Elle doit s'attaquer maintenant aux stratégiques bulletins mal perforés (environ 2 000). Elle a entendu à ce sujet les avis des deux partis. David Boies, l'avocat vedette du camp Gore, est venu, en personne, plaider pour une large acceptation des votes mal perforés. Al Gore avait gagné 118 voix à l'issue du décompte des scrutateurs. Après passage en revue des votes par correspondance, il en a cependant perdu 30.

● **Dans le comté de Palm Beach,** la commission électorale a continué à se demander comment procéder avec les centaines de bulletins mal perforés... Le juge Jorge Labarga a statué sur la plainte des démocrates à ce sujet. La commission s'efforce donc de prendre en compte l'intention manifestée par l'électeur si celle-ci apparaît avec une certaine cohérence dans les autres votes portés sur la même carte perforée.

● **Les votes par correspondance des militaires** stationnés à l'étranger. C'est sur ces voix que compte George W. Bush pour creuser – ou maintenir – l'écart. Le gouverneur du Texas a été crédité de 1 380 de ces votes (et Al Gore de 750) mais les républicains sont furieux de la disqualification de 1 420 de ces bulletins. Pour la plupart, les bulletins invalidés ne portaient pas de cachet postal. Pour les républicains, c'est une insulte à l'honneur des militaires. Le sénateur Joe Lieberman, colistier d'Al Gore, a estimé qu'il convenait de leur accorder *« le bénéfice du doute »*. Mercredi, les républicains ont porté plainte devant un juge fédéral pour que soient inclus les bulletins des militaires d'outre-mer même s'ils *« ne portent pas de mention manuscrite de date »*.

Corine Lesnes

Le ministre de la culture allemand démissionne

Premier titulaire du poste au niveau fédéral, Michael Naumann veut ainsi protester contre la faiblesse de ses moyens

BERLIN
de notre correspondant

Le ministre de la culture allemand jette l'éponge. Michael Naumann (58 ans) a annoncé, jeudi 23 novembre, sa démission à Berlin, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le chancelier social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder.

Deux ans après avoir inauguré ce poste inédit en Allemagne, M. Naumann renonce à cause de la faiblesse de son budget, qui n'est que de 1,7 milliard de deutschemarks (près de 6 milliards de francs, contre plus de 16 milliards de francs pour la France). S'ajoute à cela le fait qu'une part considérable du budget de la culture (600 millions de marks) est engloutie dans la radio internationale allemande, Deutsche Welle. M. Naumann a surtout souffert de l'étroitesse de ses attributions et s'est heurté aux ministres de la culture des Länder, inquiets de voir ce nouveau venu empiéter sur leurs plates-bandes.

M. Naumann, qui s'ennuyait à son poste, va revenir à ses premières amours, le journalisme, et rejoindre la direction de l'hebdomadaire *Die Zeit* (la référence de la gauche libérale), pour lequel il a déjà travaillé dans les années 1970 et 1980. *Die Zeit*, actuellement en perte de vitesse, appartient au groupe Holtzbrink et compte parmi ses prestigieux éditeurs la comtesse Marion Dönhoff et l'ancien chancelier Helmut Schmidt. Michael Naumann sera remplacé à son poste de ministre par le conseiller à la culture de Munich, Julian Nida-Rümelin (né en 1954, membre du SPD).

Le poste de ministre de la culture avait été créé sur mesure pour M. Naumann, qui s'intitulait exactement « ministre adjoint à la chancellerie fédérale, délégué du gouvernement pour les questions de la culture et des médias ». Avant de devenir chancelier, M. Schröder avait fait au printemps 1998 un des « coups » politiques dont il a le secret en appelant M. Naumann dans son équipe de campagne. Cet homme brillant et cultivé, venu du monde du journalisme et de l'édition, vivait depuis trois ans à New York, où il avait fondé la maison d'édition Metropolitan Books puis dirigé les éditions Henry Holt. L'arrivée de M. Naumann permettait à Gerhard Schröder, alors ministre-président de Basse-Saxe, de peaufiner son image et de secouer le ronronnement « politiquement correct » de l'Allemagne. Son futur ministre s'était notamment fait remarquer en émettant des réserves sur la construction du monument à la mémoire des victimes de la Shoah à Berlin et en se prononçant en faveur de la reconstruction de l'ancien château des Hohenzollern, en plein cœur de Berlin, à la place du palais de la République, le Parlement de l'ancienne RDA.

UN « COUP DE JEUNE »

Une fois élu chancelier, M. Schröder avait créé *ex nihilo* le poste de ministre de la culture alors que ce domaine, d'après la Constitution allemande, est du ressort quasi exclusif des Länder. Devenu ministre, Michael Naumann a brisé quelques tabous. Qualifiant l'autorité culturelle des Länder de *« folklore constitutionnel »*, il se prononçait pour *« une culture politique fédérale »*. Ce genre de déclaration lui a valu d'être traité de « néo-bismarkien » par ses adversaires.

L'arrivée de M. Naumann répondait à un changement de nature de la vie politique en Allemagne. Avec le déménagement du gouvernement à Berlin, il était logique que naisse un début de politique culturelle nationale.

Pendant son mandat, M. Naumann s'est battu pour obtenir à Bruxelles le maintien du prix unique du livre dans les pays de langue allemande. En dépit de ses préventions initiales, il a fait avancer le mémorial à la mémoire des victimes de la Shoah, finalement approuvé par le Bundestag. Il a également mis en œuvre une réforme du droit des fondations. Surtout, en dépit de ses faibles moyens et de l'étroitesse de ses domaines de compétence, il est parvenu à donner un « coup de jeune » au débat médiatique et intellectuel allemand.

Arnaud Leparmentier

Alberto Fujimori, le président péruvien destitué, est un « ami » embarrassant pour le Japon

TOKYO
de notre correspondant

Le président péruvien destitué, Alberto Fujimori, embarrasse les autorités japonaises. Après avoir déclaré, mardi 21 novembre, qu'il entendait prolonger pour une durée indéterminée son séjour dans l'archipel et laissé planer le doute quant à son éventuelle nationalité japonaise, il a disparu du grand hôtel de Tokyo où il résidait depuis son arrivée, le 17 novembre. Selon la chaîne de télévision publique, NHK, il séjournerait chez des amis.

M. Fujimori s'est *« évaporé »* de l'hôtel New Otani, énorme complexe du centre de Tokyo doté de nombreuses issues, en fin d'après-midi mercredi. Peu après 16 heures, une camionnette de l'ambassade du Pérou a emporté une dizaine de cartons et deux ordinateurs et les gardes de sécurité ont disparu. Dans la matinée, le porte-parole du gouvernement, Yasuo Fukuda, avait déclaré que, si M. Fujimori demandait une extension de son séjour de simple citoyen, cette requête serait examinée. A son entrée au Japon, M. Fujimori s'est vu accorder un visa diplomatique valable jusqu'au 4 mai 2001. Interrogé sur l'éventuelle double nationalité de l'ex-président, M. Fukuda a répondu évasivement : *« Nous n'avons pas pu établir les faits. »*

Au cas où son nom n'aurait pas été inscrit sur le registre d'état civil de la localité d'origine de sa famille, et où il ne pourrait donc pas se prévaloir de la double nationalité, M. Fujimori, né de parents japonais, pourrait toujours faire une demande de naturalisation qui serait certainement accueillie favorablement. L'ex-président bénéficie en effet d'un statut privilégié étant donné la *« dette »* du Japon à son égard dans l'affaire de la libération, le 22 avril 1996, des otages – dont de nombreux Japonais – détenus par le groupe rebelle Tupac Amaru à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. Et Tokyo a fait preuve d'une générosité inhabituelle en matière d'aide au développement à l'égard du Pérou au cours de la présidence de ce descendant d'immigrés nippons dans le pays andin : 302 milliards de yens en prêts entre 1991 et 1999, soit dix-sept fois plus qu'au cours de la décennie précédente.

La presse japonaise est moins tendre à l'égard de M. Fujimori que les autorités, qui n'ont fait aucun commentaire sur sa destitution – se contentant de se féliciter, jeudi, dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, du choix du nouveau président, Valentin Paniagua, et du nouveau premier ministre, Javier Perez de Cuellar (secrétaire général des Nations unies entre 1981 et 1991), en ajoutant que la politique de Tokyo à l'égard du Pérou ne changerait pas.

Pour le quotidien *Nihon Keizai*, en revanche, la sortie de M. Fujimori est *« peu honorable »* et l'*Asahi* dénonce une *« attitude irresponsable »* ; il enjoint l'ex-président de retourner dans son pays *« pour s'expliquer »*. Une publication destinée à la petite communauté péruvienne au Japon, *International Express*, estime que le comportement de M. Fujimori donne une image négative de la communauté d'origine japonaise au Pérou et que ses ressortissants doivent s'exprimer pour ne pas paraître complices par leur silence d'un homme qui *« n'a pas été fidèle à l'enseignement de droiture morale de nos parents »*.

Philippe Pons

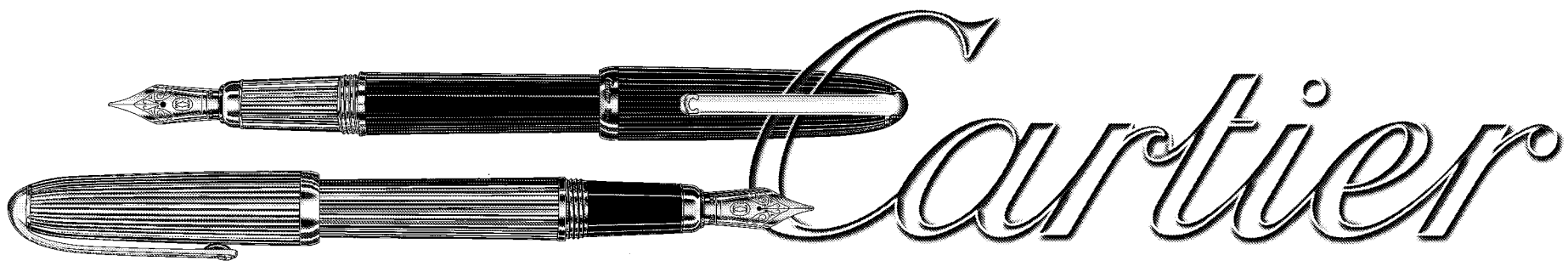

En vente dans les boutiques Cartier et chez les distributeurs agréés : (75) PARIS 1er - Casty • PARIS 16ème - Boutique Lemaire • PARIS 17ème - Le Tabac du Palais des Congrès (14) CAEN - M. Debeaupte • (16) COGNAC - Aux Armes de Cognac • (33) BORDEAUX - Le Stylo des Grands Hommes (63) CLERMONT-FERRAND - Blatin N°4 • (71) CHALON SUR-SAÔNE - Joyerot Bijoutier • (78) LE CHESNAY Comptoir Cardinet • (85) LES SABLES D'OLONNE - Albasini
Informations autres distributeurs agréés : 01 42 18 43 83

Stylos Louis Cartier - www.cartier.com

Les Quinze promettent aux pays des Balkans un avenir dans l'Union

Un sommet réunit vendredi à Zagreb les dirigeants européens et ceux de cinq pays balkaniques qui ont connu depuis dix ans l'instabilité et la guerre. Malgré le changement de régime à Belgrade, les Etats voisins de la Yougoslavie n'abordent pas cette rencontre comme celle des « retrouvailles »

Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne devaient rencontrer vendredi 24 novembre à Zagreb les dirigeants de cinq Etats balkaniques auprès desquels l'UE s'est engagée ces dernières années. La Croatie avait été choisie pour accueillir cette manifestation après la démocratisation du régime qui a mis fin à l'ère Tudjman. Le sommet sera coprésidé par Jacques Chirac et Stipe Mesic, le président croate. Les Européens veulent confirmer aux Etats de la région qu'ils ont leur place à terme dans l'Union et les inviter à développer entre eux des relations de bon voisinage. Le changement de régime à Belgrade donne une dimension nouvelle à ce sommet. Contrairement à ce qui était prévu lorsqu'il fut conçu à Paris il y a un an, la Yougoslavie y sera représentée par son nouveau président, Vojislav Kostunica. En dépit du changement de régime à Belgrade, les voisins de la Yougoslavie n'abordent cependant pas cette rencontre comme celle des *« retrouvailles »*.

POUR la première fois, les dirigeants des quinze Etats membres de l'Union européenne vont rencontrer ensemble, vendredi 24 novembre à Zagreb, leurs homologues des pays balkaniques. La réunion sera brève – moins d'une journée – et débouchera sur une déclaration commune à laquelle tous les chefs des délégations ont déjà souscrit. C'est dire qu'il ne faut pas s'attendre que soit traité à Zagreb aucun des multiples contentieux qui hypothèquent encore l'avenir de cette région. Dans l'entourage de Jacques Chirac d'où est partie l'initiative de cette rencontre, on souligne que tel n'est pas le projet : il n'est pas question de régler tous les problèmes en un jour ; il s'agit de confirmer solennellement aux pays balkaniques que *« l'intégration dans l'Union européenne est au bout du chemin et de leur dire très clairement ce que nous sommes prêts à faire pour les aider et ce que nous attendons d'eux »*.

Les Quinze veulent favoriser la dynamique vertueuse que peut engendrer, comme ce fut le cas dans l'Europe centrale et orientale, la perspective d'appartenir un jour à l'Union européenne. C'est la première fois que cette perspective est proposée globalement à tous les pays du Sud-Est européen, sans que l'esprit bute sur le « trou noir » que constituait jusqu'en septembre dernier la Serbie de Milosevic.

L'intiative de ce sommet, à l'origine, n'avait rencontré d'enthousiasme ni chez les Quinze ni au Quai d'Orsay. Les événements de l'automne à Belgrade semblent avoir depuis fouetté les ardeurs. Tony Blair, qui s'était d'abord dit empêché, a finalement décidé de participer ; Hubert Védrine s'est converti et parle aujourd'hui de cette rencontre comme du *« sommet des retrouvailles démocratiques »*.

L'expression n'est guère adaptée. D'abord parce qu'il n'y a pas de passé idyllique avec lequel renouer ; ensuite parce que plusieurs des pays balkaniques invités sont encore assez loin d'avoir ancré chez eux la démocratie de façon stable ; enfin parce que les voisins de la Serbie, même s'ils se félicitent de la chute de Milosevic, sont assez peu disposés à célébrer des *« retrouvailles »* avec Belgrade.

A Zagreb, les Quinze vont demander de façon pressante aux Etats balkaniques de développer entre eux une *« coopération régionale »*, c'est-à-dire des relations de bon voisinage. Autrement dit : entendez-vous entre vous et vous accélérez vos chances d'adhérer au club européen. Même si elle est logique, cette recommandation est de nature à irriter tous ceux qui ont eu et ont encore des démêlés avec la Serbie.

Le chef de l'Etat croate, Stipe Mesic, qui coprésidera le sommet avec Jacques Chirac, ne se prive pas d'exprimer la méfiance que lui inspire toute approche régionale des Balkans qui imposerait de nouveau à son pays une communauté de destin dont il ne veut pas avec la Serbie. *« Oui à la coopération régionale, non au déterminisme régional »*, déclarait récemment, lui aussi, le premier ministre croate Ivica Racan, exprimant la même crainte que la marche de son pays vers l'Union européenne ne se voie freinée en raison des lenteurs de certains de ses voisins. A cela, l'Union européenne répond qu'elle est prête à négocier avec chacun des pays concernés des *« accords de stabilisation et d'association »* qui tiennent compte du rythme de progression propre de chacun.

Les dirigeants croates n'ont pas caché non plus, ces dernières semaines, qu'ils trouvent l'Europe trop laxiste vis-à-vis des nouvelles autorités yougoslaves et qu'eux en exigent davantage. Stipe Mesic a ainsi souligné à plusieurs reprises que la normalisation des relations bilatérales suppose de la part de la Yougoslavie le paiement de dommages de guerre, une mise au point claire sur les minorités serbes vivant au-delà de ses frontières et le transfert des criminels de guerre au tribunal de La Haye ; *« Nous ne pourrons pas parler de relations normales avec Belgrade tant que les responsables des bains de sang de Vukovar et de Srebrenica se promèneront librement en Serbie »*, a-t-il dit.

Les dirigeants bosniaques pourraient dire la même chose avec encore plus de force et d'amertume. Milo Djukanovic, président du Monténégro – petite république de Yougoslavie qui souhaite s'émanciper de Belgrade –, s'il décide finalement de venir à Zagreb, ne cachera pas sa mauvaise humeur. Après l'avoir soutenu au temps où il tenait tête à Milosevic, les Européens le lâchent, le prient de ravaler ses velléités indépendantistes et l'invitent à participer au sommet au sein de la délégation que dirige Vojislav Kostunica. Quant aux Kosovars, ils ne seront pas là, puisque le Kosovo n'existe pas comme Etat.

NOMBREUX CONTENTIEUX

On sera donc assez loin de la fête de famille balkanique au sommet de Zagreb, même si le président yougoslave vient y témoigner de ses bonnes intentions.

D'autre part, l'Union européenne n'est pas complètement dans son rôle si elle se contente de présenter à ces pays le même schéma qu'autrefois aux pays d'Europe centrale, fût-il accompagné d'un programme d'aide économique conséquent. Elle est, avec d'autres, directement engagée dans cette région et devrait donc se poser comme partie prenante au règlement des nombreux contentieux qui subsistent. Mais elle ne le fera pas à Zagreb.

La déclaration finale du sommet rappelle certes les obligations internationales auxquelles sont tenus tous les pays des Balkans, mais sans aller au-delà d'une énumération de principes qui ne met personne directement en cause. Or la stabilisation de la région, et encore plus la réconciliation, dépendent pour beaucoup de l'attitude de Belgrade. Cela va de problèmes immédiats comme le sort des Kosovars disparus ou détenus en Serbie, jusqu'aux difficiles questions du statut du Kosovo ou de l'indispensable refonte des accords de Dayton si l'on veut faire de la Bosnie un pays viable, en passant par le jugement des principaux responsables de crimes internationaux et par bien d'autres questions en suspens.

Les dirigeants de l'Union – qui, à la différence des Américains, semblent tout miser sur Vojislav Kostunica – veulent lui laisser du temps pour consolider son pouvoir. C'est réaliste, même si cela n'implique pas l'inhibition actuelle des Européens. Ils risquent de se trouver à Zagreb dans une position paradoxale : d'un côté appelant tous les pays de la région à accélérer le règlement de leurs différends pour rejoindre plus vite l'Union, et de l'autre côté freinant des quatre fers sur tous les sujets sensibles pour épargner à M. Kostunica des discussions inconfortables.

Claire Tréan

Les Balkans occidentaux invités de l'UE

PAYS PARTICIPANT AU SOMMET DE ZAGREB (EN DEHORS DES QUINZE DE L'UE)

Les reproches de M. Kostunica aux Occidentaux

Le président yougoslave a accusé la communauté internationale de *« manquer à ses obligations »*, dont celle d'assurer la sécurité au Kosovo et dans la zone de sécurité qui l'entoure. Trois policiers serbes sont morts mardi soir lors d'une attaque dans la zone de sécurité. Mercredi, un attentat perpétré au domicile du représentant de Belgrade à Pristina a fait un mort. *« Je constate avec regret que malgré la victoire des forces démocratiques et l'ouverture de notre pays au monde la communauté internationale manque aux obligations qu'elle a contractées envers la Yougoslavie »*, a écrit mercredi M. Kostunica dans une lettre au secrétaire général de l'OTAN. Lors d'une réunion d'urgence demandée par Belgrade, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné mercredi ces *« attaques criminelles »*. Washington a appelé les leaders du Kosovo *« à dénoncer cette violence »*, en soulignant que les peuples yougoslave et kosovar *« se sont exprimés clairement en faveur d'un développement pacifique de la démocratie »*.

Cinq Etats invités

Les participants

● Le sommet de Zagreb rassemble pour la première fois, vendredi 24 novembre, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne et cinq pays des Balkans : Albanie, Bosnie, Croatie, Macédoine, Yougoslavie.

● La Slovénie ne sera pas représentée : elle a pris plusieurs longueurs d'avance dans sa politique de rapprochement avec l'UE. C'est aujourd'hui un des pays avec lesquels les négociations d'adhésion sont en cours.

● Le Monténégro (l'une des deux Républiques constitutives de la Yougoslavie) a été invité, mais pas en tant qu'Etat souverain. Les organisateurs ont proposé à ses dirigeants de venir à Zagreb au sein de la délégation yougoslave et ils ont laissé Podgorica et Belgrade négocier les modalités de cette participation. Mardi, le ministre des affaires étrangères a indiqué que le président monténégrin Milo Djukanovic ne viendrait à Zagreb qu'à condition de pouvoir *« s'adresser au sommet au même titre que les autres chefs d'Etat »*.

● Le Kosovo ne sera pas représenté. Il a été placé, en juin 1999, sous administration de l'ONU, aux termes d'une résolution qui ne remet pas en cause la souveraineté de Belgrade sur la province. Le chef de la mission des Nations unies (la Minuk), Bernard Kouchner, prendra part aux travaux. L'entourage du chef de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), Ibrahim Rugova, a regretté lundi que ce dernier n'ait pas été invité.

Les actes du sommet

● Une déclaration finale rappelle les principes que l'Union européenne impose à tous les pays des Balkans qui souhaitent s'en rapprocher, notamment le respect des droits des minorités, le respect des frontières internationales, le droit au retour des personnes déplacées, le respect des obligations internationales, *« y compris à l'égard du Tribunal pénal international »*.

● L'Union rappelle les mesures d'aide qu'elle a adoptées envers la région : préférences commerciales pour 95 % des marchandises provenant de cette région, programme CARDS (assistance communautaire pour la reconstruction, la démocratisation et la stabilisation) qui vient d'être doté d'un montant de 4,65 milliards d'euros pour les cinq prochaines années. A quoi s'ajoutent les aides bilatérales et l'aide d'urgence à la Serbie (200 millions d'euros).

● L'Union est prête à négocier avec chacun des pays concernés des *« accords de stabilisation et d'association »*, c'est-à-dire des programmes d'accompagnement de leur marche vers l'Europe. Le premier accord de ce type sera signé vendredi à Zagreb avec la Macédoine, et les négociations entre l'UE et la Croatie y seront officiellement ouvertes.

La Croatie de l'après-Tudjman a rompu son isolement, mais reste confrontée à la crise économique

ZAGREB
de notre envoyé spécial

L'annonce du sommet réunissant l'Union européenne et les pays des Balkans est projetée en lettres lumineuses sur le parvis de l'église Saint-Marc de Zagreb. Un enfant simule une sorte de marelle en sautant d'étoile en étoile européenne à deux pas de luxueuses berlines garées devant les façades ravalées du gouvernement et du Parlement, sous le regard perdu d'un homme assis sur le trottoir. Sa pancarte résume ses dernières années de galère : *« Sans travail, sans domicile, sans argent »*.

Si les autorités peuvent se féliciter d'accueillir ce sommet qui symbolise le retour de la Croatie sur la scène diplomatique internationale depuis l'alternance démocratique du début de l'année, elles peuvent difficilement masquer la crise économique. *« Nous vivons dans un pays développé qui s'appauvrit »*, dénonce Zvonimir Baletic, chercheur à l'Institut d'économie de Zagreb. *« La population est de plus en plus frustrée parce qu'elle cherche désespérément les signes d'une amélioration de sa situation. Mais depuis sept ans, les différents gouvernements conduisent tous la même politique catastrophique »*, se lamente cet ancien ministre sans portefeuille de Franjo Tudjman en 1992. Plusieurs syndicats ont d'ailleurs appelé à manifester durant le sommet de Zagreb pour dénoncer la dégradation des conditions de vie.

« PROGRÈS DÉMOCRATIQUES »

L'arrivée au pouvoir, en décembre 1999, d'une coalition dominée par les sociaux-démocrates du premier ministre Ivica Racan avait sans doute fait naître dans l'esprit des Croates un espoir peut-être disproportionné après la décennie Tudjman, décédé le 10 décembre 1999, et la mainmise de sa formation (la Communauté démocratique de Croatie, HDZ) sur les affaires. Le changement de régime a permis de tourner une page, de rompre avec l'isolement international et d'oublier l'atmosphère pesante, résumée par l'expression en vigueur à l'époque de *« ni guerre ni paix »*. En septembre, le Conseil de l'Europe a d'ailleurs salué les *« progrès démocratiques »* de la Croatie au cours des mois précédents.

Les années de pouvoir du « père de la nation » n'avaient pas seulement été marquées par les guerres contre la Serbie et en Bosnie-Herzégovine. Elles avaient également vu l'économie locale s'effondrer sous le coup du conflit et des réformes inachevées ou malfaisantes. Les destructions liées aux combats, le financement de l'armée et l'explosion du marché yougoslave auraient ainsi coûté, selon M. Baletic, quelque *« 30 milliards de dollars à la Croatie, de 1991 à la signature des accords de Dayton »* en novembre 1995, qui mirent fin au conflit bosniaque.

A sa décharge, le nouveau gouvernement doit donc gérer le lourd héritage du régime précédent. *« Au début des années 90, nous estimions que notre structure économique, tournée vers les services et l'industrie légère, dotait la Croatie de plus d'atouts que n'en avait la Slovénie »*, remarque M. Baletic. Dix ans plus tard, le PIB croate par habitant atteint péniblement 30 % de la moyenne dans l'Union européenne. La Slovénie a, quant à elle, rattrapé le Portugal et la Grèce.

Au terme d'une politique suicidaire qui, depuis des années, surévalue la monnaie nationale, la Croatie a en effet perdu ses débouchés commerciaux extérieurs (le déficit commercial atteignait 3 milliards de dollars en 1999) et les magasins croates regorgent de produits importés, moins chers que la production locale. Le secteur industriel a également eu à pâtir de privatisations menées à la hussarde par le précédent régime au profit de ses amis. Depuis la mort de Tudjman et l'effondrement du HDZ, plusieurs d'entre eux, à l'image de Miroslav Kutle, prévaricateur ostentatoire sous le précédent régime, croupissent d'ailleurs en prison. Il reste que les entreprises croates qui n'ont pas fait faillite tournent au ralenti et ne semblent guère intéresser les investisseurs étrangers, à l'exception de certains secteurs (assurance, banque, tourisme, distribution d'énergie, télécommunications). Selon les chiffres officiels, un « actif » sur quatre est ainsi au chômage et 150 000 jeunes diplômés ont, depuis dix ans, quitté un pays de 4,8 millions d'habitants dans lequel ils n'entrevoient guère l'avenir.

PAIX SOCIALE

Au regard de ces statistiques, il n'est donc pas surprenant que le pouvoir renâcle à restructurer le secteur public, ce qui est synonyme de nouveaux licenciements. *« La radio-télévision d'Etat* (HRT) *emploie environ 4 700 personnes. La moitié seulement est nécessaire mais le gouvernement ne veut pas entendre parler de plan social »*, affirme Mirko Galic, président de la HRT. Mais les spécialistes jugent qu'il sacrifie l'efficacité économique à moyen terme pour gagner quelques mois de paix sociale. *« Résultat, la plupart des entreprises tournent à perte et le pays s'enfonce dans la pauvreté »*, ajoute M. Baletic.

Aux affaires depuis onze mois seulement, le nouveau gouvernement tente donc de colmater les brèches mais sa marge de manœuvre est étroite. La coalition de six partis emmenée par le Parti social-démocrate (SDP) et le Parti libéral-social (HSLS) de Drazen Budisa a trouvé des caisses pratiquement vides et un très lourd endettement, équivalent à près de la moitié du PIB. Parallèlement, le Fonds monétaire international (FMI) astreint le pays à la rigueur financière et incite aux coupes sombres dans les dépenses sociales héritées de la Yougoslavie socialiste et le train de vie de l'Etat.

D'où l'espoir des dirigeants croates d'obtenir enfin une aide financière substantielle de l'étranger et en premier lieu de l'Union européenne. Ils voient ainsi d'un bon œil l'ouverture, vendredi 24 novembre, en marge du sommet de Zagreb, des négociations avec l'UE pour la signature d'un accord d'association et de stabilisation. Cet événement illustre l'un des acquis indéniables des nouvelles autorités : la réintégration de la Croatie dans les structures internationales après sa mise au ban des nations à la fin de l'ère Tudjman, en raison de la tournure autoritaire et corrompue du régime et de son manque de coopération avec le Tribunal pénal international. *« Depuis les dernières élections*, résumait récemment le militant pour les droits de l'homme Zoran Pusic, *on respire plus facilement. Mais la vie quotidienne est toujours aussi difficile »*.

Christophe Châtelot

Pour comparer les assurances
vous pouvez aller voir
15 compagnies d'assurance
ou
cliquer ici
www.assurway.com
ASSURWAY.COM
Nous comparons, à vous de choisir.

La future Force européenne de réaction rapide tétanise la classe politique britannique

Margaret Thatcher dénonce « la monumentale folie » de Tony Blair

La « Dame de fer » est entrée dans le débat politique, aux côtés des conservateurs, pour vitupérer, avec une singulière violence dans ses propos, l'attitude du premier ministre britannique, Tony Blair, très favorable à la création d'ici à 2003 d'une Force de réaction rapide qui serait mise au service de l'Union européenne. M. Blair a souhaité *« une attitude plus moderne »* envers l'Europe. *(Lire aussi notre éditorial page 22.)*

LONDRES
de notre correspondant

« Erreur grave, faute majeure, aveuglement patent », voire *« atteinte caractérisée à la sécurité nationale »* : depuis l'annonce par Tony Blair d'une importante participation militaire britannique à la future Force européenne de réaction rapide, toute la classe politique et médiatique du Royaume-Uni apparaît tétanisée. Les Anglais, c'est connu, n'aiment pas l'Europe, rejettent l'euro, et se défient des projets venus de Bruxelles ou de Strasbourg. L'idée, répandue en Grande-Bretagne, que cette force servirait le dessein français d'affaiblir l'OTAN, dirigée par les « cousins » américains, ajoute à la méfiance ambiante.

La Grande-Bretagne a promis de mettre à la disposition de l'Union européenne, d'ici à 2003, une force nationale de 12 500 hommes à terre, auxquels il faut ajouter les équipages de 72 avions et de 18 navires.

Que l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres et d'autres voix gouvernementales américaines aient fait connaître leur satisfaction de voir enfin les Européens se prendre un peu en charge sur le plan de la défense ne change rien au débat. M. Blair, et c'est nouveau, peut bien dénoncer *« la malhonnêteté fondamentale »* des médias qui s'opposent – dans leur immense majorité – à cette force au motif qu'il s'agirait de *« la première étape vers une armée européenne proprement dite »*, le premier ministre reste confronté à un très puissant lobby anti-européen, qui a reçu le soutien d'une personnalité toujours très écoutée lorsqu'il s'agit de sécurité nationale : la baronne Margaret Thatcher.

Coïncidence ou non, le fait est que l'ancien premier ministre a choisi le 22 novembre, c'est-à-dire le jour même du dixième anniversaire de sa chute politique, pour attaquer, bille en tête, les projets en matière de défense européenne. Dans un entretien publié mercredi par *The Sun*, le symbole de la presse dite « de caniveau », avec 4 millions d'exemplaires vendus chaque jour, l'ancien premier ministre est sorti de sa retraite dorée pour dénoncer *« la monumentale folie »* commise *« par pure vanité »* par son lointain successeur.

CHEVAL DE BATAILLE

« Les plans gouvernementaux pour créer une nouvelle armée européenne n'ont aucun sens militaire », a tranché celle qu'on a appelée « la Dame de fer ». Ces projets n'ont de sens *« ni pour la Grande-Bretagne, dont les forces sont déjà réduites, ni pour l'Europe, qui a encore moins de chances de devenir une puissance militaire, ni, non plus, pour l'OTAN, que ce projet menace de diviser et de détruire »*.

M. Blair, qui s'était jusqu'ici soigneusement abstenu de jamais critiquer publiquement « Maggie », dont il dit apprécier une partie de l'héritage politique, a d'autant plus été contraint de monter au créneau que, outre les médias, toute l'opposition conservatrice dénonce avec vigueur *« l'abandon de souveraineté nationale »* que cette force finirait par engendrer.

« C'est cela, a ironisé le premier ministre aux Communes, à l'endroit du chef de l'opposition, *Margaret Thatcher commande, et vous suivez. »* Mais William Hague, qui sait tenir là, avec l'euro, un excellent cheval de bataille au cas où les élections générales seraient anticipées à mai 2000, n'a pas relevé. M. Blair a dit qu'*« il est temps de dépasser l'ère Thatcher et d'adopter une attitude plus moderne envers l'Europe »*.

Paradoxe, les conservateurs, qui ont eux-mêmes chassé leur « Dame de fer » du pouvoir en novembre 1990, n'en sont plus très sûrs.

Patrice Claude

Les économies européennes résistent à la hausse des prix du pétrole

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'Europe aura créé plus de 7 millions d'emplois en trois ans, et le taux de croissance de son PIB, qui devrait atteindre 3,4 % cette année (3,5 % pour la zone euro), va ralentir en 2001 (3,1 %) et 2002 (3,0 %). Cependant, depuis dix ans, l'Union n'a jamais connu une conjoncture économique aussi favorable. Cette analyse, dans l'ensemble assez optimiste, est l'élément central des prévisions économiques que la Commission européenne a rendues publiques mercredi 22 novembre.

Les projections sont basées sur le postulat selon lequel le prix du baril ne connaîtra pas de véritable flambée à court terme : de 17,8 dollars l'année dernière, le prix du baril est passé à 29 dollars cette année, et devrait atteindre 30 dollars en 2001, avant de retomber à 27 dollars en 2002. Plusieurs raisons expliquent la capacité des économies européennes à amortir l'impact de la hausse du prix du brut : celle-ci est inférieure de moitié aux augmentations des années 1980 ; les économies d'énergie – bien que notoirement insuffisantes – ont permis de réduire de moitié la dépendance en produits pétroliers de l'Europe en vingt-cinq ans ; enfin, les conditions macroéconomiques sont plus favorables.

C'est cependant la hausse du brut qui est responsable de cette perte de 0,3 point de croissance cette année. Combinée avec la faiblesse persistante de l'euro et donc un renchérissement des importations, l'augmentation des prix pétroliers a eu un effet négatif sur l'inflation et a donc pesé sur le pouvoir d'achat des ménages et les coûts des entreprises. Dans la zone euro, l'inflation, réduite à 1,1 % en 1999, devrait atteindre 2,3 % cette année, avant de retomber à 2,2 % en 2001 et 1,9 % en 2002. Il s'agit de chiffres certes préoccupants au regard du plafond fixé par la Banque centrale européenne (1,5 %), mais qui le sont nettement moins si l'on exclut le facteur pétrolier. Ce dernier a eu une incidence sur la plupart des économies mondiales, en particulier celle des Etats-Unis.

ZONE EURO

La croissance du PIB des Etats-Unis devrait passer de 5,1 % en 2000 à 3,3 % en 2001 et 3 % en 2002 – les chiffres de l'OCDE (*Le Monde* daté 21 novembre) sont légèrement supérieurs –, notent les experts de Bruxelles. De telles projections ne peuvent qu'être de bon augure pour la zone euro et pour les Quinze en général, dans la mesure où la faiblesse de la monnaie européenne est liée à l'attitude négative des marchés financiers, elle-même nourrie par le différentiel de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis. Le fait que les taux de croissance devraient s'équilibrer de part et d'autre de l'Atlantique, pour atteindre 3 % en 2002, est en soi un phénomène remarquable.

Dans l'ensemble de l'Union, cette poursuite de la croissance repose sur une demande domestique soutenue, qui a profité de taux d'intérêt à long terme relativement stables. Ceux-ci rassurent les consommateurs dans leur démarche vis-à-vis du crédit et, associés à la perspective d'une diminution continue du chômage parmi les Quinze (8,4 % en moyenne cette année, 7,8 % en 2001 et 7,3 % en 2002) et d'une inflation sous contrôle, ne peuvent qu'entraîner un cycle économique vertueux. D'autant que la Commission de Bruxelles relève une évolution encourageante en matière de réduction des déficits budgétaires, même si l'on exclut l'impact du produit de la vente des licences UMTS de téléphonie mobile de troisième génération (qui représente jusqu'à 2,5 % du PIB dans certains pays). L'excédent budgétaire, qui devrait atteindre 1,2 % du PIB de l'Union en 2000, pourrait fléchir à 0,2 % en 2001 et 0,3 % en 2002.

Analysant la situation en France, la Commission note un ralentissement de la croissance du PIB entre la seconde moitié de 1999 et les six premiers mois de cette année (de 4 % à 3 %), elle aussi liée à la hausse des produits pétroliers. Pour l'ensemble de l'année, la croissance devrait atteindre 3,3 %, pour fléchir à 3,1 % et 2,8 % au cours des deux prochaines années. Les experts de Bruxelles soulignent la *« performance exceptionnelle »* en matière d'emploi, notant en particulier que la croissance de l'emploi devrait atteindre en 2000 son plus haut niveau depuis vingt ans. Elle est due en particulier à l'introduction des 35 heures, qui a provoqué *« un raccourcissement significatif du temps de travail »*, lequel a entraîné une modération des salaires. Le chômage, estimé à 9,9 % en 2000, devrait s'établir à 9 % en 2001 et 8,2 % en 2002, selon la Commission.

Laurent Zecchini

Forte croissance dans les pays candidats

Sur la période 2000 à 2002, le taux de croissance global des treize pays candidats à l'Union devrait largement dépasser 4 % (4,8 % en 2000 et 4,4 % en 2002), soit deux fois son niveau de 1999. Cette progression est fortement influencée par la croissance soutenue de l'Union européenne et de la Russie. L'activité sera spécialement forte en Pologne (5 % en moyenne sur cette période), en Estonie (plus de 6 %), en Hongrie (plus de 5 %) et surtout en Turquie – en statut de pré-adhésion – (6 % en 2000 et 4,7 % en 2001). L'inflation, qui subit la hausse des prix de l'énergie, est l'indicateur le plus préoccupant (27,7 % en 2000, 14,1 % en 2001 et 10,3 % en 2002), ainsi que la situation du chômage : 10,9 % de la population active en 2000 (mais il s'agit d'une estimation officielle), 10,8 % en 2001 et 10,4 % en 2002.

Sous la pression des autorités algériennes, Taleb Ibrahimi renonce à créer un parti politique

***« DANS** les conditions actuelles, la pratique politique est impossible. »* Tel est le constat dressé, mercredi 22 novembre à Alger, par le docteur Ahmed Taleb Ibrahimi, deux semaines après s'être vu interdire par les autorités de créer un parti politique, le Wafa, au motif que ce dernier serait truffé d'anciens du Front islamique du salut (FIS).

A peine sorti des limbes, le Wafa, qui entendait réconcilier l'islam et la modernité, avait rencontré un succès important. Le voici *« assassiné »*, selon le mot du docteur Taleb, son animateur, mais ce dernier, ancien ministre de Boumediène et candidat à la présidentielle de 1998, n'entend pas jetter l'éponge. *« J'utiliserai*, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse, *tous les moyens disponibles à l'exception de la violence et de l'action clandestine pour défendre des positions déjà connues. Je continuerai d'appeler* (...) *à la paix, la réconciliation et la tolérance. Avec les partis politiques indépendants et les personnalités nationales, je m'efforcerai de proposer une initiative commune pour sortir le pays de la crise et rendre la parole au peuple »*, a-t-il ajouté.

Le siège national du Wafa ayant été mis sous scellés le 15 novembre par les services de sécurité, c'est dans les locaux du Front des forces socialistes (FFS), le parti de Hocine Aït Ahmed, que le docteur Taleb a tenu sa conférence de presse. A ses côtés figuraient nombre de personnalités représentatives de l'opposition, du général Mohamed Betchine (ancien bras droit du président Zeroual) à Ali Djeddi (un ex-dirigeant du FIS) en passant par Ali Kafi (ancien président du HCE, la structure mise en place au lendemain de l'assassinat du président Boudiaf) ou Ali Yahia Abdennour, le président d'une ligue de défense des droits de l'homme, la LADDH.

RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE

« La démocratie et l'Etat de droit sont des rêves dont la réalisation n'est pas pour demain, comme beaucoup l'ont cru. Il faudra beaucoup de temps, de travail et de patience pour que le pluralisme politique devienne une réalité pour imposer le respect des droits de l'homme et pour permettre au peuple algérien de choisir ses dirigeants et déterminer son destin », a conclu le docteur Taleb.

Par ailleurs devait s'ouvrir, jeudi à Alger, le procès de Fouad Boulemia, le meurtrier présumé d'Abdelkader Hachani, l'ancien numéro trois du FIS, assassiné il y a un an jour pour jour, a annoncé le quotidien *Le Matin* dans sa dernière édition. Ce procès, pour une affaire dont bien des aspects demeurent mystérieux, intervient alors que la violence ne se dément pas. Au cours de la semaine, 23 personnes au moins ont été tuées par des groupes armés, selon les décomptes de la presse privée. Craignant une recrudescence de la violence pendant le ramadan, qui commence la semaine prochaine, des centaines de villageois ont demandé des armes aux autorités dans le but d'organiser leur défense.

Jean-Pierre Tuquoi

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2EME CHOIX
vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 Novembre.
de 10 h à 17h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2000/3361
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

Affrontements armés en Guinée-Bissau

GUINÉE-BISSAU. Des fusillades et des explosions de grenades ont retenti jeudi matin, 24 novembre, dans la capitale de la Guinée-Bissau, où le chef d'une ancienne junte militaire cherche à reprendre le contrôle des forces armées. Quatre jours après s'être autoproclamé chef d'état-major des armées, le général Ansumane Mane, à la tête d'un régime putschiste de juin 1998 à mai 1999, aurait laissé s'échapper l'homme qu'il a limogé et mis aux arrêts, le général Versissimo Correa Seabra. Des tirs avaient déjà éclaté, mercredi soir, provoquant la fuite de nombreux habitants. Le président Kumba Yala, *« chef suprême des armées »* selon la Constitution, avait prudemment réagi au renvoi du général Seabra, qu'il avait nommé pour maîtriser une force pléthorique et très politisée. Son gouvernement s'était déclaré *« ouvert au dialogue »* tout en jugeant *« antidémocratique »* l'autoproclamation du général Mane, en revanche favorablement accueillie par l'opposition. Dès mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU avait *« désapprouvé »* la conduite de l'ex-dictateur militaire, qui serait tenu *« pour responsable si cela devait provoquer des troubles et du chaos »*. – *(AFP.)*

Tunisie : la vie de plusieurs détenus en grève de la faim est en danger

TUNIS. Adellatif Bouhjila, un détenu islamiste tunisien de trente et un ans, en grève de la faim depuis le 28 août dernier, est *« maintenu en vie artificiellement »* grâce à des médicaments, et *« privé de la visite de sa famille pour la dixième semaine consécutive »*, indique l'un de ses avocats, Me Radhia Nasraoui. La vie de trois autres prisonniers d'opinion ayant cessé de s'alimenter depuis plusieurs semaines, en particulier Abdallah Idrissa, qui jeûne depuis le 11 septembre, serait en réel danger. Samedi dernier, la Ligue tunisienne des droits de l'homme avait dénoncé *« ce cauchemar »* tandis que le Conseil national des libertés (CNLT, non reconnu) avait appelé à *« clore le dossier par acte de justice et d'apaisement »*. La presse et les autorités tunisiennes restent muettes sur le sort de ces prisonniers auxquels elles dénient le qualificatif *« d'opinion »* que leur attribue Amnesty International.
Par ailleurs le journaliste Taoufik Ben Brik, rentré mercredi 22 novembre en Tunisie en provenance de Paris, accompagné de la députée européenne Hélène Flautre (Verts), a vu les exemplaires de son dernier livre, *Le Rire de la baleine*, confisqués par la douane à l'aéroport de Tunis, a indiqué son avocate Radhia Nasraoui.

L'UE débat de ses institutions avec les pays candidats

SOCHAUX. A deux semaines du sommet de Nice, la Conférence européenne, lieu de rencontre mis en place pour permettre un dialogue politique entre les pays de l'Union européenne et les pays candidats en phase de pré-adhésion, a été réunie par la présidence française de l'UE jeudi 23 novembre, au niveau ministériel, à Sochaux. Sous la houlette de Pierre Moscovici, ministre français des affaires européennes, cette rencontre avait pour objectif de débattre des négociations en cours sur la réforme des institutions européennes et, au-delà, du projet politique d'une Europe élargie. Le dialogue se poursuivra à Nice le 6 décembre au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Les treize pays candidats d'Europe de l'Est et du Sud avaient envoyé des délégations, dont la Turquie, invitée pour la première fois à prendre part à ce forum bien qu'elle n'ait pas encore entamé à ce stade les négociations d'adhésion.

DÉPÊCHES

■ **CÔTE D'IVOIRE : l'ancien premier ministre Alassane Ouattara**, du Rassemblement des républicains (RDR), et l'ancien ministre de l'intérieur Emile Constant Bombet, de l'ex-parti unique PDCI, ont été autorisés à se présenter aux législatives du 10 décembre par la Commission nationale électorale (CNE). Tous deux avaient été écartés par la Cour suprême de la présidentielle du 22 octobre, remportée par le socialiste Laurent Gbagbo. La Constitution ivoirienne accorde cependant un délai de trois jours à tout électeur pour contester l'éligibilité d'un candidat retenu par la CNE. – *(AFP.)*

■ **TCHAD : le président Idriss Déby, interrogé sur l'achat d'armes** – révélé par *Le Monde* – avec une partie du « bonus » pétrolier perçu pour un projet d'extraction soutenu par la Banque mondiale, a estimé qu'il ne pouvait y avoir de développement *« sans sécurité »*. A Genève, où il participait à une conférence des donateurs de son pays qui ont promis 280 millions de fonds d'aide supplémentaires, il a également annoncé la tenue d'élections législatives, à la mi-mars, suivies d'une présidentielle *« en juin ou juillet »*. Il a appelé à la négociation le chef de la rébellion dans le nord, Youssouf Togoïmi, en guerre contre son régime depuis 1998. – *(AFP.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : trois ressortissants britanniques** – deux hommes et une femme – ont été blessés, mercredi soir 22 novembre, à Riyad, dans une explosion au passage de leur véhicule, moins d'une semaine après un incident similaire. Vendredi 17 novembre, un couple britannique avait été la cible d'un attentat à la bombe alors qu'il circulait en voiture dans la capitale saoudienne. L'homme avait été tué et sa femme blessée. Les autorités saoudiennes ont jugé que des motifs d'ordre personnel, et non politique, étaient à l'origine de l'affaire. Mercredi, le vice-ministre de l'intérieur, le prince Ahmed Ben Abdel Aziz, a déclaré qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer s'il y avait un lien entre les deux affaires. La Grande-Bretagne a demandé dès dimanche à ses 26 000 ressortissants en Arabie saoudite de se montrer vigilants. – *(Reuters.)*

■ **THAÏLANDE : les forces de sécurité thaïlandaises ont mis fin** jeudi 23 novembre, dans une effusion de sang, à la cavale de neuf détenus mutins originaires de Birmanie qui retenaient en otage trois membres de l'administration pénitentiaire depuis près de 24 heures. Des tireurs d'élite masqués ont ouvert le feu sur la camionnette des preneurs d'otages alors que ces derniers s'étaient arrêtés pour changer des pneus crevés près de Kanchanaburi, non loin de la frontière birmane. Les neuf mutins ont tous été tués, a indiqué la police. – *(AFP.)*

Le Vatican réprouve la légalisation des « unions » homosexuelles

VATICAN. Un document du Conseil pontifical pour la famille, publié mardi 21 novembre, condamne la reconnaissance légale par quelques pays des *« unions de fait »*, notamment homosexuelles (mariage homosexuel aux Pays-Bas, PACS en France). *« L'Etat et les pouvoirs publics ne doivent pas institutionnaliser les unions de fait*, écrit ce texte, *en leur accordant un statut similaire à celui du mariage et de la famille »*. Pour le Vatican, la défense du mariage relève de l'intérêt public et les pouvoirs publics *« ont le devoir de le protéger et de le promouvoir »*. En revanche, *« si deux personnes décident de vivre ensemble, avec ou sans relation sexuelle, cette vie en commun ou cohabitation ne revêt pas un intérêt public. Les pouvoirs publics doivent donc éviter de s'immiscer dans un tel choix qui a un caractère privé »*.

GAUCHE **Les socialistes se réunissent en congrès à Grenoble, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, trois ans après le congrès de Brest, qui avait célébré leur victoire aux élections. ● LA MAJORITÉ jospino-rocardo-fabiusienne menée par François Hollande est confortable, mais le premier secrétaire, seul candidat à sa propre succession, n'en est pas moins critiqué, dans les minorités, mais aussi parmi ses alliés, pour le vieillissement du parti et la pauvreté du débat dans ses rangs. ● LA DIRECTION du parti devrait être féminisée, Martine Aubry étant chargée de la préparation du projet pour les élections de 2002. ● LES DEUX COURANTS minoritaires, qui totalisent près de 27 % des mandats à eux deux, ne sont pas parvenus à s'entendre pour fusionner et se préparent à faire, au congrès, la « synthèse » avec la motion majoritaire de M. Hollande** ***(lire page 9).***

François Hollande doit répondre aux critiques sur « l'atonie » du PS

Quatre mille personnes participent ou assistent, à Grenoble, au congrès du Parti socialiste, qui s'achèvera par un discours de Lionel Jospin. Assuré de sa réélection, le premier secrétaire s'entend néanmoins reprocher le vieillissement d'un parti en peine de propositions et de débats

À PREMIÈRE VUE, François Hollande n'aborde pas le congrès du Parti socialiste, qui s'ouvre vendredi 24 novembre à Grenoble, au mieux de sa forme. A partir de résultats qui doivent encore être validés vendredi, sa motion, signée par Lionel Jospin et rassemblant jospinistes, rocardiens et fabiusiens, est, avec 73,02 %, en recul de près de 11 points par rapport au congrès de Brest, en 1997. A cette perte de 10 025 voix, s'ajoute la poussée des minoritaires – 26,98 % pour Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste – qui, bien que divisés, dépassent le record détenu jusqu'alors par le Ceres en 1975 (25 %). A bien des égards, le premier secrétaire du PS, qui n'aura aucun candidat contre lui pour sa réélection au suffrage direct par les militants, le 30 novembre, relativise sa modeste performance.

L'histoire d'abord peut conforter la satisfaction qu'il affiche. En 1973, quand le PS se réunissait déjà en congrès à Grenoble, François Mitterrand n'avait recueilli sur sa motion « que » 65,35 %, mais il était confronté à une triple opposition. Trois ans après Brest qui, cinq mois après la nomination de M. Jospin à Matignon, avait tourné à l'exercice d'autosatisfaction, M. Hollande limite les dégâts. Comme le premier ministre, il subit l'épreuve du pouvoir et les déceptions des militants, séduits par un discours plus à gauche que la politique menée. S'ajoutent à cela des rancœurs locales dans des fédérations qui ont mal réagi aux arbitrages électoraux ou aux mises à l'écart consécutives aux « affaires ». Par fonction en première ligne, le premier secrétaire en paye aujourd'hui la facture.

Le député de Corrèze peut aussi mettre en avant son bilan. Il a excellé dans le rôle de porte-parole du gouvernement, grâce à une relation très privilégiée avec M. Jospin, qui n'a pas été amoindrie par l'entrée de Laurent Fabius au gouvernement. Il a préservé le fragile équilibre de la gauche plurielle, le sommet de la majorité, le 7 novembre, étant apparu comme un succès après une période où les cinq composantes affichaient leurs divisions.

GARANT DE LA PAIX INTERNE

Enfin, M. Hollande est resté le garant de la pacification interne engagée par M. Jospin en 1995. Certes, Grenoble offrira, à bien des égards, des galops d'essai à des ministres ou ex-ministres, prompts à se plaindre de *« l'absence de débats »* au PS et que M. Jospin a encouragés à endosser des habits de premiers ministrables pour 2002. Martine Aubry, Elisabeth Guigou et M. Fabius ne bouderont pas les effets de tribune. Eloigné d'un PS qui l'a rudement traité au lendemain de l'affaire de la cassette Méry, Dominique Strauss-Kahn avait déjà manqué le baptême, le 25 octobre, du pôle jospino-rocardien, qu'il avait pourtant suscité ; il devrait être absent aussi au congrès.

Dix ans après celui de Rennes, les fabiusiens, les jospinistes et les rocardiens font partie de la même majorité. M. Hollande se déclare ouvert, en outre, à une synthèse avec les minorités. Cependant, à la guerre des courants, d'il y a dix ans, s'est substituée une querelle des écuries ministérielles. La volonté du premier secrétaire de préserver ses relations avec M. Fabius et d'adopter une posture de rassembleur l'a conduit à canaliser plus qu'à piloter sa majorité jospiniste. Travaillée par les diverses ambitions ministérielles, elle a vu apparaître en son sein un pôle jospino-rocardien, consacrant une alliance entre Pierre Moscovici et Alain Richard, déjà en compétition pour le leadership intellectuel avec Mme Aubry et ses amis des clubs Réformer. Derrière l'unité de façade, ces tensions ont eu un effet dissuasif sur la mobilisation des militants.

La difficulté de M. Hollande, pour lequel le seul objet du congrès de Grenoble est de lancer la préparation du projet des socialistes pour les élections législatives de 2002, est de s'appuyer sur un parti qui montre davantage d'atonie que de vitalité. En l'absence de tout enjeu de pouvoir, la participation au vote des motions n'a été que de 66,25 %, soit 5,8 points de moins qu'à Brest. Du coup, M. Hollande, avec 56 362 voix, n'a rassemblé sur son texte que 47,5 % des 118 660 inscrits, contre 59,3 % en 1997. Cette faible mobilisation est à l'image des trois conventions, sur les cinq annoncées, lancées par le premier secrétaire : la participation n'avait été que de 46,4 % sur l'entreprise en 1998, de 46,12 % en 1999 sur l'Europe et de 35,5 % sur les territoires en 2000. *« Je vois bien*, confie le député, *les sexagénaires très présents dans les sections, les quinquagénaires parmi les élus, les vingt à vingt-cinq ans chez les Jeunes socialistes, mais les vingt-cinq à trente-cinq ans sont absents, alors que c'est la tranche d'âge qui vote le plus pour nous. »* Ce trou générationnel obère la capacité du PS, dans lequel retraités et fonctionnaires sont surreprésentés, à se mobiliser et à débattre.

EN PANNE D'IDÉOLOGIE

Pour ne pas être qu'un relais, rôle qu'il assume autant que celui de bretteur en chef contre Jacques Chirac, M. Hollande avait invité le PS, à Brest, à une *« rénovation »* de son fonctionnement et de son idéologie. *« Rien ne serait pire*, avait-il affirmé, *que de rester spectateurs, laisser le gouvernement jouer seul la partie qui est la sienne, applaudissant quand cela va bien, grimaçant quand cela va moins bien et silencieux dans les autres cas de figure. »* Sur le plan fonctionnel, M. Hollande, qui a assis son autorité à travers les campagnes des régionales de 1998 et des européennes de 1999, a commencé à mettre un peu d'ordre dans des fédérations, comme celle des Bouches-du-Rhône, mais le PS reste une machine à fabriquer et à désigner des élus. Sur le plan idéologique, le navire est resté en rade. Au sujet de l'entreprise, le PS a esquivé le débat sur les privatisations, prônant une loi-cadre sur les contours du secteur public, qui n'a jamais vu le jour. Il en est de même de ses propositions de lutte contre l'emploi précaire.

La volonté de M. Hollande de privilégier des *« propositions acceptables par le gouvernement »* a limité sa fonction de boîte à idées. Sur la fiscalité, les minimas sociaux, le premier secrétaire a influencé, à plusieurs reprises, les choix de M. Jospin ; mais l'imagination et l'anticipation ont été bridées par sa fonction de relais – *« Un spectre hante le PS, le porte-parolat »*, note la contribution de Frédéric Léveillé, secrétaire fédéral de l'Orne – au point de laisser, en 1999, le premier ministre théoriser sur le plein emploi ou *« la nouvelle alliance »* entre classes moyennes, classes populaires et exclus.

Pour préparer 2002, le premier secrétaire veut impliquer les militants à travers des questionnaires et des réunions thématiques du conseil national. Disposera-t-il d'un outil suffisamment réactif et mobilisé pour y parvenir ?

Michel Noblecourt

Le précédent de 1973

Deux ans après la réunification de la famille socialiste, à Epinay en 1971, un an après la signature du programme commun de gouvernement avec le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche, le Parti socialiste avait réuni son congrès, du 22 au 24 juin 1973, à Grenoble, dont le maire était Hubert Dubedout.

Premier secrétaire, François Mitterrand avait réuni 65,35 % des voix sur sa motion, le Ceres en recueillant 21 %. Robert Fabre, pour le MRG, et Roland Leroy, pour le PCF, s'étaient exprimés devant les congressistes. Mitterrand avait alors déclaré : ***« Nous devons faire du Parti socialiste le premier parti de France. »*** **La motion de synthèse, présentée par Claude Estier, avait obtenu 92 % des suffrages, et le député de la Nièvre avait été reconduit, à l'unanimité moins sept abstentions, comme premier secrétaire. Un nouveau venu, Lionel Jospin, trente-cinq ans, avait fait son entrée au comité directeur, élu sur la motion Mitterrand, et avait été nommé secrétaire national à la formation.**

Lionel Jospin ex-trotskiste ? « Très certainement », selon Alex Métayer

SAMEDI 18 novembre, Alex Métayer est invité, avec Jean-Claude Gayssot, Charles Berling et beaucoup d'autres stars, de l'émission de Thierry Ardisson « Tout le monde en parle », sur France 2. L'humoriste joue au théâtre du Palais-Royal et il vient, comme d'autres, parler de son spectacle après les douze coups de minuit. *« Bonsoir Alex Métayer. On a parlé beaucoup politique ce soir. C'est trotskiste, vous ? »*, lance Thierry Ardisson, qui vient de rappeler au ministre des transports de douloureux souvenirs de l'époque marchaisienne et qui, en politique, affectionne les marginaux.

Alex Métayer, d'après Christophe Bourseiller *(Cet étrange monsieur Blondel*, éditions Bartillat, 1997), demeure, aujourd'hui, *« un indéfectible soutien de Pierre Lambert »*, patron du Parti des travailleurs (PT). Désarçonné pendant quelques secondes, l'humoriste, toujours abonné à *Informations ouvrières,* l'hebdomadaire du PT, sourit presque aussitôt : *« Si je dis trotskiste, les téléspectateurs vont penser à une maladie de la peau. » « Ah bon, vous pensez que les gens ne savent plus ce que c'est ? »*, s'amuse Ardisson. Métayer s'enhardit : *« Allez, je tiens un scoop. Vous savez que le... euh, Jospin a été accusé, dit-on, d'avoir fait partie de... »* Ardisson l'interrompt, il connaît l'histoire : l'OCI, ancêtre du PT. Lionel Jospin jure qu'on le confond avec son frère, qui était membre de ce parti. *« Le scoop,* reprend Métayer, *c'est qu'il faisait partie de ma cellule. »*

Ardisson est stupéfait, mais ravi. *« C'est vrai, ça ? C'est vrai ou c'est pas vrai ? »* Métayer sourit : *« Je revois ce blondinet, avec les cheveux comme ça* [il dessine avec ses mains des boucles autour de sa tête]. *»* Ardisson l'interrompt : *« C'est énorme ce que vous nous donnez-là ! » « Je me souviens que sur les barricades, en mai 1968, il avait seulement un problème, quand on disait va là-bas à gauche, il allait à droite »,* renchérit Métayer dans un bon mot invraisemblable puisque M. Jospin, alors haut fonctionnaire de trente ans au Quai d'Orsay, s'est assez morfondu de ne pas avoir pu participer aux manifestations d'étudiants.

« C'ÉTAIT LUI, OU C'ÉTAIT SON FRÈRE ? »

L'auditoire sourit poliment. Ardisson, lui, ne veut pas en rester à cette pirouette. *« Donc,* poursuit Alex Métayer, *j'ai connu un Jospin. J'ai réellement connu un Jospin. » « Mais c'était lui, ou c'était son frère ? »*, demande l'animateur. *« Alors là, voilà. J'en suis au même point que vous. J'ai jamais su »*, répond l'humoriste.

Quelques jours après l'émission, Alex Métayer continue à s'amuser. Il s'étonne *« de tous les coups de téléphone »* qu'il a reçus après cet *outing*, se livre à un drôle de *mea culpa* un peu gêné. *« Chez Ardisson, c'était une blague. Je n'ai pas connu Jospin, pas plus que son frère. »* Mais, sourit-il, *« je voulais dédramatiser, montrer que des gens très normaux peuvent être passés par cette organisation. »*

Alex Métayer fustige la politique du gouvernement – *« des cachets d'aspirine pour une humanité qui a le cancer »* –, dénonce la participation des communistes à l'équipe de M. Jospin, raconte volontiers sa vie de cellule qui réunissait des gens de spectacle, au 87, rue du Faubourg-Saint-Denis. Puis, comme pour brouiller à nouveau les pistes, il explique : *« Sur le plateau, je ne voulais pas faire une déclaration mensongère. Jospin a très certainement été dans l'organisation. Au fond de moi, je sais qu'il a tout le profil pour y avoir été, et ce qui me gêne, chez lui, c'est cette idée de honte. J'ai voulu dire : n'ayez jamais honte de vos engagements de jeunesse. »*

Ariane Chemin

Ultimes tractations pour composer la nouvelle direction

C'EST L'ENJEU le moins visible mais non le moins important du congrès de Grenoble : la composition des instances de direction du Parti socialiste. Les votes des motions déterminent la place de chaque sensibilité au sein du conseil national (204 membres) et du bureau national (55 membres). L'équipe qui entourera François Hollande après sa réélection, le 30 novembre – le secrétariat national –, est en revanche composée par le premier secrétaire. Il la présentera, en vue de sa ratification, au conseil national du 2 décembre. Les rapports de forces vont donc attribuer à la motion 1, celle de M. Hollande, 149 sièges au conseil national et 41 au bureau national. Quasiment à égalité, Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste devraient avoir respectivement 28 et 27 élus au conseil national et sept chacun au bureau national.

RENOUVELER ET FÉMINISER

Une fois connu le nombre de places au conseil national, reste à savoir qui les occupera. Le principal casse-tête, pour M. Hollande, est de le renouveler, le féminiser, en faisant passer le nombre de femmes de 27 % à un bon tiers, et de tenir compte des équilibres de sa majorité. En 1997, il avait fait entrer soixante et onze nouveaux membres. Mais avec le recul de son score, sa majorité aura vingt-trois élus de moins. Pour concilier les sorties forcées et les entrées voulues, il va réduire le nombre de parlementaires – membres de droit –, qui étaient environ quatre-vingts.

Le premier problème est celui de la place de Laurent Fabius qui estime que son quota de places doit être indexé sur son score au congrès de Rennes en 1990 (28,84 %). En 1997, à Brest, il avait été légèrement réduit : avec 47 sièges, il détenait 23 % du conseil national et 27,3 % de la motion majoritaire. Cette année, pour l'intéresser aux résultats, M. Hollande lui avait indiqué qu'il garderait 27 % du score de la motion majoritaire. De fait, de l'Aude à la Seine-Maritime, les fédérations fabiusiennes ont voté largement pour la motion Hollande. A l'arrivée, le ministre de l'économie devrait avoir 40 ou 41 élus, qu'il sera le seul à choisir à travers une liste qu'il adressera à M. Hollande.

Tout en récusant le concept de *« majorité de la majorité »*, M. Hollande aura donc 108 ou 109 élus sur les 149 de la motion 1. A ce bloc majoritaire jospiniste s'ajouteront les 102 premiers fédéraux. Or, dans les fédérations, la motion 1 a recueilli plus de 50 % des voix dans quatre-vingt-treize départements et les amis de M. Fabius sont en perte de vitesse.

Pour composer son pôle jospiniste, M. Hollande a refusé que chaque ministre propose son *« petit paquet »* d'élus. Il a écouté les suggestions de chacun et a présenté une première liste, le 20 novembre, à plusieurs membres du gouvernement parmi les six avec lesquels il dîne régulièrement depuis mai, – Daniel Vaillant, Elisabeth Guigou, Alain Richard, Michel Sapin, Pierre Moscovici, Jean Glavany. Martine Aubry était excusée mais avait donné son accord avec une méthode consistant à ne pas donner aux diverses familles du jospinisme *« des pondérations nouvelles jamais mesurées »*. La composition du bureau national, où M^me^Aubry fera son entrée avec quelques proches, sera discutée après le congrès.

Pour le secrétariat national, qui comprend vingt-cinq membres, M. Hollande a les mains libres. M^me^Aubry devrait y assurer la coordination du projet pour 2002. Le premier secrétaire souhaitait contrebalancer cette arrivée par celle de Dominique Strauss-Kahn, qui aurait hérité du secteur international en vue de prendre la présidence du Parti des socialistes européens. La mise en cause de l'ancien ministre dans l'affaire de la cassette Méry l'a exclu du jeu, même s'il restera membre du conseil national. Plusieurs nouveaux pourraient faire leur entrée comme Jean-Louis Bianco, Eric Besson, Anne Hidalgo, élue parisienne, et Marie Richard, élue de Seine-et-Marne. Catherine Trautmann devrait succéder à Bernard Poignant à la présidence de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

M.N.

Le premier secrétaire a soigné la mise en scène

C'EST son premier congrès à lui. Il y a donc mis sa marque. Dans le béton tendu de drap d'Alpes-Expo, dessiné en 1968 pour les Jeux olympiques et qui accueille le congrès du PS, à la périphérie de Grenoble, ou sur les télés et sur Internet, qui le diffusera *live*. Entre un souci de désacralisation emprunté au Parti communiste et quelques variations importées des conférences du pays de Tony Blair, François Hollande a soigné la mise en scène. Gardien d'une majorité stable, il s'est fait aussi architecte d'intérieur, car, en ces temps d'idées maigres, c'est (aussi) dans les murs que l'on pense.

M. Hollande a trouvé des idées à Martigues, en mars, au trentième congrès du PCF. Place du Colonel-Fabien, on a toujours prêté beaucoup de sens aux formes. Depuis qu'on a abandonné les dogmes, en 1995, les délégués ne regardent plus leur secrétaire national, comme un seul homme, au bas d'une estrade, mais forment avec lui un carré. Jean-Marie Butzbach, PDG de l'agence Communimage, qui « habille » les congrès du PS depuis 1979, était avec M. Hollande au congrès de Martigues. *« J'ai trouvé que le resserrement du dispositif était bien vu*, confesse le premier secrétaire du PS. *C'est plus intime, on évite le hall, comme à Brest, où les militants étaient très loin de la tribune. »* Et se dissipaient volontiers.

A Grenoble, le carré est seulement devenu coquille Saint-Jacques : chacun se regarde, les journalistes seront au milieu, dans la fosse, *« avec les Jeunes Socialistes »*, mais le PS a gardé une estrade. Tandis que les communistes « mutants » avaient poussé la déstructuration jusqu'à parler chacun de sa chaise fédérale, quatre pupitres fixes subsisteront à Grenoble. *« Laurent Fabius ou Michel Rocard »* parleront à l'un des trois micros réservés aux fédérations, explique, au hasard, M. Butzbach ; le quatrième pupitre, surélevé, sera strictement réservé, le 26 novembre, au premier ministre et au premier secrétaire. *« Nous innovons, nous ne faisons pas la révolution »*, plaisantent MM. Hollande et Butzbach. Et parce qu'un peu d'ordre ne nuit pas, M. Hollande a fait comprendre aux ministres qu'il serait de bon ton qu'ils acceptent son invitation à dîner avec les délégués étrangers, vendredi, et avec la commission des résolutions, samedi, pendant que les quatre mille participants s'égailleront dans la ville, *« plutôt que des dîners qui ne servent à rien »*.

COMME CHEZ LES TRAVAILLISTES

Grenoble ayant la fibre verte, le congrès de M. Hollande se devait de prendre des airs écolo-citoyens. On arrivera à Grenoble en TGV ; on sera invité à emprunter le tramway et à pratiquer le covoiturage en minibus. Tout a été fait – sans trop d'illusions – pour éviter le bal des berlines de l'époque mitterrandienne. Et si le budget a explosé – plus de dix millions de francs –, il se veut transparent : Alain Claeys fera un point de presse pour détailler le coût de la fête et son financement.

Toujours pour l'image, enfin, le congrès a été éclaté. Comme chez les travaillistes anglais, où les *think tanks* tiennent meeting en même temps que les politiques, la Fondation Jean-Jaurès organise, jeudi, un séminaire international, tandis que trois « forums » occuperont ensemble le samedi matin, façon *fringe meetings* du Labour Party. Côté *off*, trois manifestations sont aussi prévues samedi après-midi : à 14 heures, les intermittents du spectacle ; à 15 heures, les retraités, derrière toutes les organisations syndicales.

A 16 heures, Bernard Thibault, *guest star* du congrès, rejoindra les militants CGT de l'Isère pour réclamer un coup de pouce plus substantiel aux salaires des fonctionnaires. M. Hollande a tout prévu : à l'intérieur, une salle, destinée à recevoir les manifestants, pourra accueillir le secrétaire général de la CGT, cette fois en tant que contestataire.

Ar. Ch.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par jugement rendu le 6 novembre 2000 par le Tribunal correctionnel de Paris (17e Chambre correctionnelle - Chambre de la presse), M. Jean-Marie COLOMBANI, directeur de publication du journal LE MONDE, et M. Laurent MAUDUIT, journaliste, ont été condamnés à une peine d'amende et au paiement de dommages et intérêts à l'égard de M. DESSAIN-GELINET pour avoir commis, au préjudice de celui-ci, le délit de diffamation publique envers un particulier, en publiant, dans l'édition du 8 janvier 2000 du quotidien LE MONDE, un article intitulé "Une écurie de chevaux dans les fonds de pension" le mettant en cause. »

Le PCF réclame une commission d'enquête sur la torture pendant la guerre d'Algérie

Patrick Devedjian (RPR) accuse François Mitterrand d'avoir, à l'époque, « autorisé » ces exactions

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a réclamé, mercredi 22 novembre, la création d'une commission d'enquête sur la torture durant la guerre d'Algérie. Après la publication dans *Le Monde* des témoignages des généraux Massu et Aussaresses, les hommes politiques sont partagés : des responsables de droite, mais aussi plusieurs élus de gauche, jugent que le travail de mémoire *« ne peut être unilatéral »*.

L'EMBARRAS et le malaise... La crainte d'une mise en cause trop brutale de l'armée et de la France ; le refus de passer sous silence les exactions du FLN, mais aussi la certitude qu'un travail de mémoire s'impose : ce sont ces sentiments mêlés qu'ont suscités chez les responsables politiques, mercredi 22 novembre, les témoignages des généraux Jacques Massu et Paul Aussaresses sur l'usage de la torture durant la guerre d'Algérie (*Le Monde* du 23 novembre). Quelques heures après, les communistes s'engouffraient dans la brèche en annonçant le dépôt, sur le bureau de l'Assemblée nationale, d'une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur *« les tortures et les crimes contre l'humanité commis par la France »*.

Cette commission est la *« suite logique »* de l'« appel » de douze personnalités, publié dans *L'Humanité* du 31 octobre, invitant le chef de l'Etat et le premier ministre à reconnaître et à condamner la torture pratiquée entre 1954 et 1962, analyse Maxime Gremetz (Somme), ancien responsable de la politique extérieure au PCF. Cette guerre *« implique que l'Etat, comme il l'a fait en d'autres circonstances, reconnaisse et assume les conséquences des exactions commises par ses forces armées qui s'apparentent à des crimes d'Etat »*, indique l'exposé des motifs. La commission devrait à la fois *« contribuer à la vérité »* et *« proposer des mesures de réparation pour les victimes et ceux qui ont refusé de s'associer à ces crimes »*. *« Pour l'histoire, pas pour des procès »*, précise M. Gremetz. S'il a un reproche à faire à son parti, c'est de ne pas avoir soutenu les appelés qui refusaient de partir en Algérie. A l'époque, rappelle-t-il, le PCF refusait d'appeler à la désertion au nom du *« principe léniniste qui veut que le parti soit présent là où se trouvent les masses »*.

Pour l'heure, la demande de son groupe a reçu un accueil plutôt frais. Président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, qui n'a pas été prévenu de l'initiative communiste, s'est refusé à la commenter, tout en soulignant que *« la France doit regarder son histoire en face, même si c'est douloureux »*. Le radical de gauche Bernard Charles, président du groupe Radicaux, citoyens, Verts, refuse qu'elle soit le prétexte à *« livrer des hommes en pâture »* à l'opinion. S'il est favorable à *« une repentance »*, nécessaire dans *« une République moderne »*, il juge qu'elle doit *« être mutuelle »*. Le chevènementiste Jacques Dessalangre n'est pas a priori hostile à une commission, à condition qu'elle fasse *« la lumière sur tout, les actes de torture menés par l'armée française, les exécutions du FLN ou la liquidation du MNA »*. Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, estime qu'*« on ne peut donner en permanence le sentiment que la France a toujours tort »*.

MALAISE AU RPR

Les politiques sont plus diserts pour commenter les témoignages des deux généraux. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF, juge que *« la torture n'honore jamais un pays »*, mais préfère rappeler qu'*« on a rarement pensé à ceux qui ont combattu en Algérie et qui sont revenus avec des traumatismes physiques et psychologiques »*. Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, est plus catégorique. *« La repentance doit être bilatérale : cela s'appelle l'histoire »*, tranche-t-il. *« Je refuse que l'armée paie pour l'ensemble d'une période »*. L'armée ? *« Les attaques contre elles sont scandaleuses »*, s'indigne Philippe de Villiers. *« Les soldats, envoyés par les politiques, ont fait leur devoir et ont eu un comportement profondément humain vis-à-vis de la population. Et on les salit après leur mort ! »*, déplore le député de Vendée.

C'est au RPR que le malaise est le plus palpable. Ni Edouard Balladur, ni Philippe Séguin, ni Jean-Louis Debré n'ont jugé bon de s'exprimer. Seul son porte-parole, Patrick Devedjian, s'aventure sur un terrain difficile pour le parti gaulliste. Et pour mettre en cause... François Mitterrand. *« Il a autorisé la torture, et il a au moins autant de responsabilité que nos officiers*, accuse-t-il. *En sa qualité de ministre de l'intérieur* [1954-1955] *et de ministre de la justice* [1956-1957], *M. Mitterrand n'a pu qu'avoir connaissance des méthodes des pratiquées à cette époque »*, assure-t-il, non sans admettre que dans sa propre jeunesse, il fut un partisan de l'Algérie française.

Jean-Michel Bezat et Jean-Louis Saux

La droite parisienne s'unit autour d'un programme minimum

LES REPRÉSENTANTS des diverses familles de la droite parisienne se sont réunis autour de Philippe Séguin, mercredi 22 novembre, pour présenter le *«contrat de mandature »* qui doit servir de feuille de route aux vingt têtes de liste désignées le 9 novembre. Le député des Vosges était entouré du sénateur Bernard Plasait, président de Démocratie libérale (DL-Paris), de Claude Goasguen, député et porte-parole de DL, et de Didier Bariani, président de l'UDF-Paris et tête de liste dans le 20e. Ce *« contrat de mandature »* n'est pas un programme, a prévenu, d'emblée, M. Séguin mais *« quelques choix essentiels »* engageant les trois partis de la majorité municipale. Ramassé en vingt-six pages, le document décline cinq thèmes où l'on distingue successivement la patte des libéraux (sur la sécurité et l'allègement de la fiscalité) et celle du député des Vosges (sur l'instauration d'*« un nouveau mode de gouvernement municipal »* ou l'évocation de *« Paris métropole francophone et européenne »*).

La *« rupture »* prônée par M. Séguin devrait surtout s'illustrer dans l'instauration d'*« une nouvelle organisation municipale »* : alignement du statut de Paris sur le droit commun des autres villes et relations contractuelles entre la mairie centrale et les arrondissements, incluant *« un volet budgétaire »*. Le député des Vosges ne souhaite pas, pour agir, attendre *« une hypothétique modification de la loi PML »* sur laquelle le Conseil de Paris doit débattre, le 27 novembre. Critiquant, par ailleurs, l'actuel mode de scrutin en usage à Paris *« qui peut permettre à une coalition minoritaire en voix d'être majoritaire en sièges »*, la droite plaide pour l'élection, dès 2007, des maires de Paris, Lyon et Marseille au suffrage universel direct.

CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE

La sécurité, avec la création d'une police municipale, est le deuxième « objectif » affiché. DL et l'UDF, qui en avaient fait une condition non négociable de leur soutien à M. Séguin, sont parvenus à leurs fins. La droite parisienne s'engage donc à créer *« un corps de plusieurs milliers d'agents »* répartis dans *« quinze commissariats de police municipale »*, créés *« à proximité des secteurs exposés à la délinquance »*. Libéraux et centristes insistent, certes, sur la *« prévention »* et la nécessaire *« complémentarité »* de la future police municipale mais un questionnaire, qui va être distribué prochainement sur les marchés, interroge : *« Souhaitez-vous que certains policiers municipaux puissent être armés ? »*

Moins élaborées, d'autres suggestions concernent la politique sociale de la Ville (par exemple, la création d'*« un chèque-service municipal »*), le logement (avec la promesse assez floue d'*« une intervention forte sur le marché des immeubles d'occasion »*), ou encore le problème, seulement esquissé, du transport dans la ville. Sur ce dernier point, les signataires du texte estiment qu'*« il faut cesser d'aborder cette question exclusivement au travers du prisme d'un supposé conflit entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes »*.

Si le contrat présenté suggère la création d'un *« conseil de la circulation »*, il mentionne juste la lutte contre la pollution atmosphérique et la place, curieusement, au même plan que celle... contre les déjections canines. Avant même son investiture par la droite parisienne, M. Séguin avait pourtant annoncé qu'il en ferait la *« priorité des priorités »* de sa campagne.

Christine Garin

Les députés socialistes lèvent l'interdiction du travail de nuit des femmes

CHAQUE MOT a été pesé, évalué, testé, depuis dix jours, dans les cabinets ministériels, dans un but bien précis : donner une identité *« de gauche »* à la réforme du travail de nuit. Enfin, mercredi 22 novembre, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté l'amendement du gouvernement, complété par les députés socialistes, qui vise à lever l'interdiction du travail de nuit des femmes, inscrite dans le code du travail : *« Le recours au travail de nuit doit être exceptionnel. Il doit prendre en compte les impératifs de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs et doit être justifié par la nécessité d'assurer la continuité de l'activité économique ou des services d'utilité sociale. »*

Plus qu'un amendement, *« c'est une loi de gauche »*, s'est félicité le président de la commission, Jean Le Garrec (PS). La France est en infraction avec une directive européenne sur l'*« égalité de traitement »* hommes-femmes en matière de conditions de travail (*Le Monde* du 23 novembre). Le gouvernement a décidé d'introduire cette réforme dans la proposition de loi de Catherine Génisson (PS, Pas-de-Calais) sur l'égalité professionnelle, qui arrive en deuxième lecture devant les députés, mardi 28 novembre.

ZIZANIE DANS LA MAJORITÉ

En commission, l'ambiance a été très tendue entre M. Le Garrec et les deux élus communistes présents, Maxime Gremetz (Somme), et Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis). Farouchement hostile à la réforme, le PCF a déposé un amendement interdisant le travail de nuit, sauf dérogations. *« C'est identitaire pour nous »*, résume M. Gremetz.

Le PS a eu le dernier mot, mais la zizanie persiste dans la majorité. En commission, l'amendement du gouvernement a été voté par le PS et Jean Pontier (PRG, Ardèche). Les communistes ont refusé de prendre part au vote. Seul élu de droite présent, Bernard Deflesselles (DL, Bouches-du-Rhône) s'est abstenu comme... la radicale de gauche Chantal Robin-Rodrigo (Hautes-Pyrénées), qui a voté *« pour »* l'amendement du PCF ! Les chevènementistes du MDC étaient absents, comme les Verts au moment du vote. A gauche, on multiplie les réunions de conciliation. Mercredi après-midi, la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, a rencontré M. Le Garrec, Mme Génisson, et des membres de la majorité. *« A chacun de prendre ses responsabilités »*, a dit la ministre, tandis que son collègue chargé des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, menait sa traditionnelle réunion de concertation avec les cinq chefs de file de la majorité.

Concertation est un grand mot : Alain Bocquet, le patron des députés communistes, a prévenu : *« Que le gouvernement ne compte pas sur nous pour voter ce texte... »*

Clarisse Fabre

Alain Madelin entre en campagne pour « rompre avec le statu quo »

L'élu déplore le « temps perdu » depuis 1995

JONGLEURS et pom-pom girls, saucisses-frites, champagne, barbes à papa, Top 50 et choucroute : Alain Madelin a fait son entrée dans la campagne présidentielle, mercredi 22 novembre, sous un chapiteau de cirque planté dans le bois de Boulogne.

Après avoir fendu la foule au son de *The Wall* – version *live* – des Pink Floyd, le président de Démocratie libérale a confirmé aux quelque 2 000 *« amis »* réunis pour l'occasion qu'il avait *« pris une décision importante »*. *« Ce soir, je pars en campagne »*, a-t-il lancé sous les acclamations. *« C'était le discours de déclaration officielle de candidature d'Alain Madelin ! »*, traduira librement, un peu plus tard, l'animateur chargé de chauffer la salle.

M. Madelin n'a pourtant pas fait explicitement acte de candidature. *« Mieux vaut être en campagne sans être candidat qu'être candidat sans faire campagne ! »*, commente-t-il. La nuance n'a pas échappé à certains de ses « amis » députés qui, peu désireux d'avoir, à l'automne 2 001, une candidature Madelin en bonne et due forme, se contentent aujourd'hui de maugréer contre ce qu'ils espèrent n'être qu'un tour de piste *(lire ci-dessous)*.

Volonté de rassurer ces élus réfractaires, lucidité sur son poids électoral à l'orée de sa campagne ? M. Madelin veut apparaître modeste et décontracté. *« Je pars de loin et j'ai besoin de temps »*, confie-t-il en aparté, précisant qu'il *« fera le point dans un an »* pour voir s'il est, ou non, parvenu à *« capter un courant »*. *« Mon ambition ne date pas de ma puberté »*, ironise-t-il à l'intention de François Bayrou. Le président de DL ne serait pas fâché si le président de l'UDF pouvait concentrer sur sa personne l'essentiel de la colère du camp chiraquien. *« Moi, je ne joue pas les législatives à qui perd gagne »*, assure-t-il en se posant en partisan de l'union de l'opposition *via* un *« sigle unique »* et des *« candidats communs »*. *« Ce n'est pas un problème de changement d'homme mais un vrai problème de changement de cap »*, explique-t-il au sujet de la présidentielle.

Aucun nom propre ne figure sur les neuf feuillets du discours prononcé mercredi soir par M. Madelin. Pas de nom, mais une date, *« 1995 »*, seule trace de sa déception envers le chef de l'Etat, qu'il avait soutenu pendant la campagne présidentielle : *« Pendant deux septennats socialistes, je me suis efforcé de tracer un autre chemin. Je le croyais ouvert en 1995. Hélas, il s'est très vite refermé. Que de temps perdu ! »*

SEUL À LA TRIBUNE

M. Madelin, qui dit avoir *« appris »*, *« mûri »*, *« acquis de l'expérience »* au fil des ans, est seul à la tribune devant ses *« amis »*, sans référence à son propre parti, DL, se disant soucieux *« que l'on sorte enfin de la politique en noir et blanc »*.

Pas de noir et blanc, mais pas non plus d'*« alternance molle »*, *« gâchée une fois encore »*. Le député d'Ille-et-Vilaine veut *« rompre avec cette malédiction du statu quo »* sur fond de libéralisme – baisse des impôts, des charges et des dépenses publiques, réduction du nombre de fonctionnaires, liberté de choix de la durée du travail, création de *« vrais »* fonds de pension, suppression de la carte scolaire... Mais M. Madelin préfère entrer en campagne sur le terrain des institutions et *« pour restaurer l'autorité de l'Etat »*. Dénonçant *« une extraordinaire concentration des pouvoirs au sommet de l'Etat »* ainsi qu'*« une confusion des pouvoirs »*, il affiche sa volonté de *« rééquilibrer et redistribuer les pouvoirs (...) vers toutes les provinces françaises »* et d'*« ouvrir* [aux côtés de la loi] *de larges espaces au contrat »*.

Une fois la tribune disparue au profit d'une piste de danse, les proches de M. Madelin se chargent de tempérer les esprits : *« Ce soir, il ne s'agit que de la préparation des législatives, avec une "prise d'élan" pour la présidentielle »*, commente François d'Aubert, récemment promu « numéro 2 » de DL. Et José Rossi, nouveau vice-président du parti, de renchérir : *« En interne, il nous dit : "Si je ne suis pas en situation, ce n'est pas moi qui casserai la baraque". »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Les présidents de l'UDF et de DL se heurtent à des obstacles dans leur parti

L'ENGAGEMENT d'Alain Madelin dans la campagne présidentielle et l'approche du congrès de l'UDF, qui entérinera, les 2 et 3 décembre, le principe d'une candidature de François Bayrou, ont poussé le camp chiraquien à allumer des contre-feux. Le prochain doit être prochainement publié dans *Le Figaro*, à l'initiative du président de son comité éditorial, Dominique Baudis. Maire de Toulouse, où il parraine la candidature de Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée et rival de M. Bayrou, M. Baudis a soumis aux députés de l'opposition et à des maires un texte prônant l'union.

Pour obtenir le plus grand nombre de signatures, le texte a été amendé. Dans la version finalement soumise aux députés, il n'était fait aucune mention explicite de l'élection présidentielle. La perspective d'une réorganisation des structures de la droite était évoquée davantage pour poser le problème que pour apporter une réponse précise. Au bénéfice de ces imprécisions, ce texte a déjà reçu l'assentiment de nombreux élus, parmi lesquels les trois présidents de groupes de l'Assemblée, Jean-Louis Debré (RPR), Jean-François Mattéi (DL) et M. Douste-Blazy, et... le triumvirat, composé de François d'Aubert, François Goulard et José Rossi, qui entoure M. Madelin à Démocratie libérale.

Le vice-président de DL, Jean-Pierre Raffarin, Alain Juppé et M. Debré avaient déjà donné le « la » en qualifiant de facteurs de *« division »* les candidatures de MM. Bayrou et Madelin. Mardi 21 novembre, M. Mattéi a donné la mesure de l'enthousiasme des députés libéraux en indiquant, à l'issue de leur réunion, qu'*« il n'y a pas d'opposition farouche et déterminée* [au sein du groupe] *à ce qu'Alain Madelin entreprenne une démarche exploratoire »*. Cette démarche, a-t-il précisé, *« ne nous engage pas dans le choix prématuré du candidat à la présidentielle »*. Lors de la réunion, Pascal Clément avait été plus abrupt : le député de la Loire avait regretté que les parlementaires, *« actionnaires »* d'une formation qu'ils contribuent largement à financer, n'aient pas été informés de la décision du président de leur parti. *« Parler de présidentielle, c'est aller vite en besogne »*, a confié au *Monde* Claude Goasguen. Maintenu dans ses fonctions de porte-parole de DL, le député de Paris préfère ne retenir de l'entrée en campagne de M. Madelin qu'*« une manière de relancer le débat d'idées dans l'opposition »*.

Du côté de l'UDF, un dîner d'explication a eu lieu mardi soir, entre une quarantaine de députés et M. Bayrou. Le président centriste s'est efforcé d'apaiser les inquiétudes en confirmant qu'il n'annoncera pas formellement sa candidature à Angers. *« C'est tout ce qu'on lui demande »*, se félicite Renaud Dutreil (Aisne). *« Laisser dire, c'est une chose, dire soi-même en est une autre. »* Quant à M. Baudis, il a mis en garde M. Bayrou contre le risque qu'il ferait courir à son parti s'il obtenait un score médiocre à l'élection présidentielle.

J.-B. de M.

SANTÉ L'inquiétude face à la nourriture, mise en évidence par la crise de la vache folle, est une tendance qui s'est renforcée chez les Français au cours des dernières années. C'est ce que fait apparaître une enquête sur les comportements alimentaires des Français, réalisée en 1998 et 1999 par le Credoc et rendue publique jeudi 23 novembre. ● DEUX CONSOMMATEURS sur trois estiment que les produits alimentaires présentent un risque pour la santé. Ce doute face à la nourriture s'accompagne d'un sentiment de perte des repères traditionnels. ● L'ENQUÊTE souligne le développement des aliments prêts à consommer et des boissons sucrées, en particulier parmi les jeunes. ● CLAUDE FISCHLER, sociologue, estime que *« les consommateurs éprouvent un sentiment d'encerclement progressif qui touche des produits qui étaient des valeurs refuges »*.

La crise de la vache folle accentue les inquiétudes des Français sur l'alimentation

Selon une enquête menée par le Credoc avant la désaffection actuelle vis-à-vis du bœuf, deux consommateurs sur trois estiment que les produits alimentaires présentent un risque pour la santé. La demande d'information s'accompagne d'un sentiment de perte des repères traditionnels

LES FRANÇAIS sont mieux informés en matière d'alimentation, mais deux tiers d'entre eux (63 %) estiment que les produits alimentaires présentent des risques pour la santé. Près d'un quart (23,8 %) des consommateurs juge même ces risques importants. Ces chiffres n'ont pas été obtenus en pleine crise de la vache folle, en ce mois de novembre. Ce sont les résultats de l'enquête INCA (enquête individuelle et nationale sur les comportements alimentaires), réalisée en 1998 et 1999 par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) auprès de 3 003 individus de 3 ans et plus, représentatifs de la population française, et rendue publique jeudi 23 novembre.

Ce travail de grande ampleur, le deuxième du genre en France, a été commandé par la direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture (DGAL), l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), mais aussi par plusieurs groupes industriels et interprofessionnels du secteur agroalimentaire. Comme le résument les auteurs de l'étude, coordonnée par Jean-Luc Volatier (Afssa), *« elle révèle à la fois un effritement des modèles alimentaires traditionnels à travers le développement de produits faciles à consommer en tous lieux (tels que pizza, sodas ou jus de fruit) et une forte demande de la part des consommateurs en matière d'information, de contrôle par les pouvoirs publics et de recherche scientifique dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition »*.

Cette perception des risques est en augmentation depuis une enquête conjointe de la DGAL et du Credoc de 1997 et, selon l'analyse faite par les auteurs d'INCA, *« l'inquiétude face aux risques alimentaires révèle un pessimisme global sur l'avenir de l'alimentation »*. Perception liée à la vision de l'avenir, mais aussi du passé, puisqu'elle s'accompagne *« d'un sentiment de perte des repères alimentaires traditionnels »*. Les différences marquées de comportements et de consommation en matière de nourriture mettent en évidence la perte d'un modèle d'alimentation, particulièrement chez les plus anciens. *« Dans l'enquête*, écrivent les auteurs, *l'idée la plus souvent associée à la perception générale des risques alimentaires est le sentiment de dégradation de la qualité des produits alimentaires depuis les dix dernières années. »* De fait, 49 % des personnes persuadées que les aliments actuels présentent des risques pour la santé jugent que la qualité des produits à baissé depuis dix ans. Cette attitude est étayée par une méfiance à l'égard des contrôles effectués par les autorités : 79 % des personnes qui estiment que la réglementation française en matière d'alimentation ou les contrôles à différentes étapes de la chaîne de production et de distribution des produits sont insuffisants croient à l'existence de risques sanitaires, contre 55 % des individus satisfaits de la réglementation.

Mais que craignent les Français en contemplant leur assiette ? Cela surprendra peut-être, mais les risques nutritionnels devancent largement les problèmes de sécurité sanitaire. Interrogés sur les risques majeurs liés à l'alimentation, les consommateurs désignent en premier lieu le surpoids et l'obésité (32 % des personnes interrogées), suivis par les risques cardio-vasculaires (22 %) et le cholestérol (20 %). La contamination ou empoisonnement par ingestion de produits chimiques ou de micro-organismes dangereux n'arrive qu'en quatrième position (14 %), devant le diabète (11 %). Certes, cette enquête est antérieure aux derniers développements de la crise de la vache folle, qui ont conduit près d'un Français sur cinq à cesser de manger du bœuf (*Le Monde* du 21 novembre). Mais l'inquiétude face aux menaces de l'encéphalopathie spongiforme bovine était déjà présente et les crises de sécurité sanitaire n'avaient pas manqué (listériose, dioxines, débats sur les organismes génétiquement modifiés). L'explication est ailleurs.

Manifestement, les campagnes d'information face aux graves dangers que font peser l'obésité, le diabète et l'athérosclérose ont porté leurs fruits. Même si, conjoncturellement, l'inquiétude peut être focalisée de manière spectaculaire sur la viande bovine, l'étude INCA illustre une tendance de fond, celle d'une prise de recul des consommateurs dans la hiérarchisation des risques. Comme l'explique Jean-Luc Volatier, *« les consommateurs font la part des choses entre les menaces pour un grand nombre d'individus, renvoyant à de grands problèmes de santé publique, et les problèmes d'intoxications. Il existe une inquiétude de fond quant aux risques à long terme. La perception n'est cependant pas la même entre des risques auxquels on contribue et ceux que l'on subit. »*

LES RISQUES NUTRITIONNELS

Les femmes se montrent plus sensibles aux risques de surpoids et d'obésité (35 % contre 29 % pour les hommes), de cholestérol (22 % contre 18 %) et de diabète (13 % contre 9 %). L'âge est aussi un facteur de différenciation. La sensibilité au risque de surpoids et d'obésité tend à décroître avec l'âge, alors même que la fréquence de ces affections augmente avec les années ; inversement, plus les individus avancent en âge, plus ils citent fréquemment le cholestérol, les excès (de matières grasses en particulier) et le manque de fraîcheur des produits. La perception du risque cardio-vasculaire augmente fortement jusqu'à 64 ans pour diminuer ensuite *« brutalement »* au-delà de 65 ans, *« comme si de nombreuses personnes âgées relativisaient ou acceptaient ce type de risque au moment où il devient élevé »*, écrivent les auteurs de l'étude.

Il ne faudrait pourtant pas totalement opposer perception des risques nutritionnels et perception des risques sanitaires. Comme le remarquent les auteurs, *« il est frappant de constater que les groupes d'aliments les plus victimes des crises alimentaires (viande, matières grasses, charcuterie) sont aussi ceux qui souffrent le plus d'un déficit d'image sur le plan nutritionnel : ils sont aussi considérés comme vecteurs de nutriments à éviter (matières grasses, sel) »*. On pourrait cependant leur objecter que la viande de bœuf fournit un excellent contre-exemple.

P. Be.

L'échelle des risques perçus

QUELS SONT, POUR VOUS, LES PRODUITS ALIMENTAIRES PRÉSENTANT LE PLUS DE RISQUES POUR LA SANTÉ ? en %

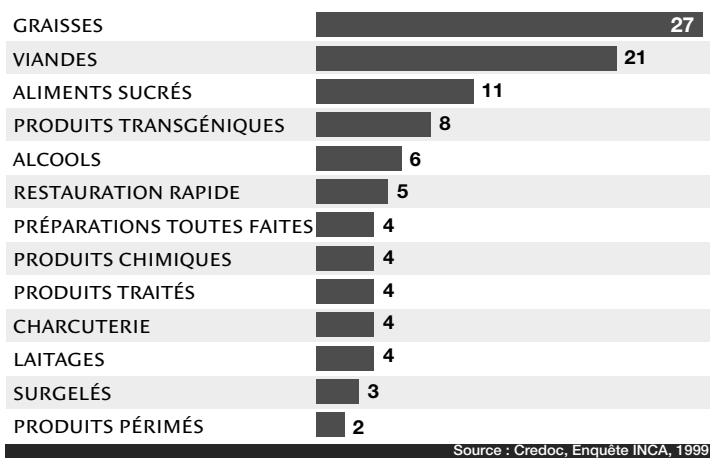

Source : Credoc, Enquête INCA, 1999

Les matières grasses et les produits d'origine animale cristallisent la notion de risque aux yeux des 3 003 personnes interrogées.

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDE FISCHLER

1 En tant que sociologue, quelle lecture faites-vous de la perception des risques alimentaires ?

L'augmentation de la perception des dangers potentiels liés aux aliments se retrouve dans tous les pays développés. Les consommateurs ont tendance à rapprocher les dangers liés à une mauvaise nutrition et la sécurité alimentaire. Gérer l'addition des précautions et des prohibitions est une tâche un peu lourde qui conduit soit à faire l'impasse sur le risque, ce qui est plutôt le fait des hommes, soit à une anxiété accrue, ce qui est plus fréquent chez les femmes.

2 Cela traduit-il une tendance de fond dans nos rapports à l'alimentation ?

L'alimentation pèse davantage sur la sphère individuelle, alors qu'elle ressortait auparavant de la sphère collective. L'alimentation suivait des rites immuables et l'individu n'avait pas à prendre de décision. Ce n'est plus le cas. Les consommateurs éprouvent un sentiment d'encerclement progressif : la vache folle, la dioxine ou la listériose, dont il faut souligner qu'elle touche des produits traditionnels qui étaient des valeurs refuges. D'*« on ne sait plus ce qu'on mange »*, nous sommes passés à *« on ne sait plus quoi manger »*. C'est ce qui motive le sentiment d'indignation des consommateurs.

3 Souscrivez-vous aux commentaires taxant d'irrationnelles les réactions des consommateurs ?

Quand les responsables politiques, industriels ou professionnels qualifient d'irrationnelles ces réactions, ils se conduisent eux-mêmes de manière irrationnelle. Pour les consommateurs, qui se sentent menacés, la seule voie de recours apparaît la recherche de la qualité à travers les labels ou le bio. Elle est inaccessible pour des pans entiers de la population, qui s'approvisionnent dans des supermarchés ou des enseignes de discount, et se sentent donc le dos au mur. Les décideurs, qui ont en tête leur calendrier, croient à la mesure magique qui coupera court à l'inquiétude en pleine crise.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

Le succès des pizzas et des sodas

L'enquête INCA, menée par le Credoc en 1998-1999, met en évidence les grandes évolutions du comportement alimentaire.

● **Développement des aliments prêts à consommer.** Les pizzas, tartes salées, plats préparés, pâtisseries, viennoiseries et boissons sucrées sont de plus en plus absorbés : depuis 1994, l'augmentation, chez les adultes comme chez les enfants, est comprise entre 80 et 90 % pour les pâtisseries et les pizzas, et d'environ 17 % pour les sodas ou les jus de fruit. L'évolution est beaucoup plus nette chez les adultes jeunes que chez les âgés.

● **Moins de lipides, mais peu de fruits et légumes chez les jeunes.** Avec 38,5 % chez les adultes des apports énergétiques sous forme de lipides, la France s'inscrit dans la moyenne européenne. Elle est aussi dans la moyenne avec une consommation de 285 grammes par jour, à parts égales entre fruits et légumes. Cependant, les apports de fruits varient de un à trois entre les 15-25 ans et les plus de 65 ans. De même, les plus de 65 ans consomment 40 % de légumes de plus que les 15-25 ans.

● **La consommation de sucres simples est plus forte chez les femmes,** qui mangent davantage de produits sucrés (produits laitiers ultrafrais, biscuits, chocolats) que les hommes ; la part des sucres simples dans les glucides s'élève à 43 % chez les femmes contre 39 % chez les hommes.

Les hémophiles réclament un moratoire sur les médicaments dérivés du sang

FACE au risque, toujours hypothétique, de transmission sanguine du prion pathologique responsable de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), l'Association française des hémophiles (AFH) réclame un moratoire sur les médicaments antihémophiliques issus du fractionnement du plasma français, dans un communiqué rendu public mardi 21 novembre. *« Si le risque de transmission par le sang du nouveau variant de la vMCJ n'est pas démontré, il ne peut être écarté »*, fait valoir l'AFH, qui demande que les autorités sanitaires *« appliquent le principe de précaution auquel le gouvernement est attaché »*. *« Malgré les inconnues qui subsistent, les avancées scientifiques effectuées sur le sujet du vMCJ sont inquiétantes : elles invitent à prendre en considération les scénarios pessimistes et imposent l'adoption d'une attitude pragmatique et vigilante »*, explique l'association. Pour l'AFH, *« les patients hémophiles doivent désormais recevoir des médicaments recombinants* [issus des techniques du génie génétique] *chaque fois que cela est possible »*.

La demande des malades hémophiles coïncide avec celle formulée par le gouvernement à un groupe d'experts de procéder à une nouvelle analyse du risque de transmission interhumaine par voie sanguine ou médicamenteuse de l'agent de la vMCJ. Réunis sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), les membres du groupe, présidé par le professeur Bernard Bégaud (CHU de Bordeaux), se sont réunis vendredi 17 novembre.

Deux questions sont posées par le gouvernement aux experts : convient-il aujourd'hui d'exclure du don du sang les personnes ayant séjourné dans les îles Britanniques entre 1980 et 1996, soit au plus fort de l'exposition au risque alimentaire ? Faut-il, par ailleurs, continuer à utiliser le plasma issu du sang des donneurs français ou, comme en Grande-Bretagne, décider de ne plus fabriquer de médicaments à partir de cette matière première biologique potentiellement infectieuse ? Les experts ont, sur ce thème, procédé à une nouvelle évaluation des bénéfices et des risques. L'Afssaps doit rendre leur avis public. Tout indique que leurs conclusions ne seront guère différentes de celles qu'ils avaient rendues, à la demande du gouvernement, au début de cette année.

Leur rapport comportait une analyse des conséquences d'une mesure d'exclusion du don de sang des personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne. Ils estimaient alors, à l'unanimité, qu'une telle mesure *« ne réduirait qu'à la marge l'exposition globale des donneurs à l'agent de l'ESB et n'aurait, par conséquent, qu'une efficacité limitée dans la réduction du risque potentiel de transmission de l'agent de la nouvelle forme de MCJ par les produits sanguins »*. Une enquête conduite auprès de plus de 17 000 donneurs dans dix établissements transfusionnels démontrait qu'une mesure d'exclusion prise sur la base d'un séjour dans les îles Britanniques réduirait de 35 % le nombre des personnes donnant habituellement leur sang. Les experts estimaient, d'autre part, que cette mesure imposerait d'augmenter de 170 % le nombre des dons issus de nouveaux donneurs, ce qui augmenterait le risque de transmission des virus du sida et de l'hépatite C par voie transfusionnelle.

Les experts soulignaient aussi que *« la source majeure d'exposition des donneurs de sang serait la consommation en France de produits bovins importés de Grande-Bretagne plutôt que leurs séjours dans les îles Britanniques entre 1980 et 1996 »*. Ils estimaient néanmoins indispensable de prendre de nouvelles mesures de sécurisation pour réduire l'infectiosité potentielle des produits thérapeutiques dérivés du sang. Dans l'hypothèse où le gouvernement déciderait, contre leur avis, de mettre en place une exclusion de certains donneurs, les experts prenaient soin de souligner la nécessité de demander *« une analyse des conséquences éthiques et sociales d'une telle mesure »*.

LES EXPERTS DE NOUVEAU SAISIS

L'annonce faite par un groupe de chercheurs britanniques dans l'hebdomadaire médical *The Lancet* du 16 septembre que l'on pouvait, chez le mouton, transmettre l'agent de la maladie de la vache folle par voie sanguine avait conduit le gouvernement français à saisir une nouvelle fois les experts réunis sous l'égide de l'Afssaps ainsi que ceux du comité interministériel présidé par le professeur Dominique Dormont.

« Sur la base de cet avis, les autorités sanitaires françaises décideront des améliorations possibles de la sécurité des produits sanguins ou dérivés du sang vis-à-vis du risque de transmission du vMCJ », précise-t-on à l'Afssaps. On attend d'autre part la décision du gouvernement allemand qui étudie l'opportunité d'exclure du don du sang les personnes ayant séjourné plus de six mois an France entre 1980 et 1996.

Jean-Yves Nau

L'espoir d'un test de dépistage de la vMCJ

Une équipe de chercheurs suisses, dirigée par le professeur Adriano Aguzzi (Université de Zurich), annonce, dans l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* du 23 novembre, avoir mis au point une technique de détection de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), forme humaine de la maladie de la vache folle. Cette équipe a découvert qu'une substance naturellement présente dans le sang – le plasminogène – jouait un rôle essentiel dans la physiopathologie de la maladie. Elle annonce également avoir mis au point en laboratoire une méthode de détection des prions anormaux via le plasminogène. *« Nous n'avons pas développé un nouveau test, nous avons jeté les bases scientifiques de l'élaboration d'un tel test,* a précisé le professeur Adriano Aguzzi. *Nous espérons que cela mènera à un meilleur test, à un traitement du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, et que cela pourra être utilisé pour enlever les prions infectés du sang utilisé dans les transfusions. »*

L'Espagne annonce ses deux premiers cas d'ESB

● **Le comité vétérinaire permanent** (CVP) de l'Union européenne a pris, mercredi 22 novembre, les décisions nécessaires pour la mise en œuvre de l'accord politique auquel étaient, la veille, parvenus les ministres de l'agriculture des Quinze. La stratégie, précise notre bureau européen de Bruxelles, repose sur deux programmes de tests : le premier sera mis en œuvre à compter du 1er janvier 2001, il portera comme prévu sur les animaux dits « à risque » de plus de trente mois. Paola Testori, haut fonctionnaire de la Commission, a expliqué qu'il s'agissait là de tous les animaux présentant des symptômes cliniques d'une mauvaise santé, ainsi que ceux ayant fait l'objet d'un abattage d'urgence. Le seuil de trente mois a été retenu parce que chez les animaux plus jeunes, la maladie n'a pas suffisamment évolué pour qu'il y ait possibilité de dépistage.

Ce premier programme devra être mené avec diligence, car le programme suivant, qui portera, lui, en principe, sur l'ensemble des animaux de plus de trente mois destinés à la boucherie, est censé débuter à partir du 1er juillet 2001. Les travaux du CVP n'ont apparemment guère permis de préciser quelle serait sa portée exacte.

● **La France** pourrait être fermement invitée par Bruxelles à suspendre l'embargo absolu qu'elle a décrété sur les farines animales. Selon la Commission, les scientifiques sont d'accord pour estimer qu'il n'y a pas de transmission de l'ESB aux porcs et aux volailles par l'intermédiaire des farines.

● **La crise de la vache folle** continue à prendre une dimension européenne, caractérisée notamment par une chute de la consommation des viandes bovines et diverses mesures d'embargo vis-à-vis de produits français.

● **L'Espagne** a annoncé ses deux premiers cas de vache folle et rejoint ainsi le groupe des pays de l'Union qui ne peuvent plus être considérés comme indemnes vis-à-vis du risque infectieux.

● **En France**, six nouveaux cas de maladie de la vache folle ont été révélés, mercredi 22 novembre, ce qui porte à 189 le nombre total depuis l'apparition, en 1991, de cette affection.

● **Luc Guyau**, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), déclare, dans le quotidien *Le Maine libre* du 23 novembre : *« Si le ministre de l'agriculture veut la guerre, il va l'avoir ! Au regard des non-mesures annoncées* [dans son plan du 21 novembre] *et de l'attitude de Jean Glavany, on n'a pas d'autres solutions que d'engager des actions. Des actions étaient prévues la semaine prochaine, mais au train où vont les choses, j'appelle les exploitants à devancer cet appel »* car, selon lui, les mesures gouvernementales sont *« une tromperie »*.

● **Jacques Chirac** a déclaré, mercredi 22 novembre, à Luxembourg, que les éleveurs français *« connaissent actuellement une période particulièrement dramatique »* et *« ont besoin de recevoir les témoignages d'attention »* de la part de la collectivité nationale.

Les effets de la croissance économique sont « lents à se faire sentir » sur la pauvreté

L'Observatoire national a rendu son premier rapport à Elisabeth Guigou

Dans son rapport publié jeudi 23 novembre, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale souligne la transformation de la pauvreté en trois décennies : elle touche moins les personnes âgées, mais plus les jeunes et les salariés. Il évalue autour de 5 millions le nombre de pauvres en France, en 1996. Les effets de la croissance économique sur la pauvreté existent mais *« ont été lents à se faire sentir »*.

UN ÉTAT DES LIEUX extrêmement fouillé. Jeudi 23 novembre, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, présidé par Marie-Thérèse Join-Lambert, devait rendre public son premier rapport. Installée au printemps 1999 dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions, cette instance doit aider à *« la compréhension des mécanismes et des processus »* qui sont à l'œuvre dans *« les phénomènes de pauvreté et d'exclusion »*. Son rapport avait été remis lundi à Elisabeth Guigou, ministre de la solidarité, et, mercredi, aux parlementaires.

Dans cette étude, l'Observatoire a tout d'abord inventorié les outils et les concepts que l'Insee et les grandes administrations économiques et sociales ont coutume de manier. Ces indicateurs, souligne-t-il, ne sont pas parfaits. Ils ne prennent pas en compte les personnes qui *« vivent en institution »* : centres d'hébergement, foyers, prisons, hôpitaux (pour les séjours de longue durée), maisons de retraite. Celles-ci représentent environ 2 ‰ de la population. *« Il y a fort à parier,* souligne le rapport, *qu'une partie d'entre elles se situent parmi les ménages les plus pauvres. »* De même, le nombre de sans-abri est difficile à estimer et certaines tranches de la population – comme les étrangers en situation irrégulière ou les habitants de cités dites « sensibles » – sont délicates à approcher.

Ces réserves faites, l'équipe animée par Mme Join-Lambert a retracé les grandes évolutions observées au cours des trente dernières années. De 1970 à 1984, la proportion de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 15,7 % à 7,1 %. Ce ratio s'est ensuite stabilisé, puis a légèrement augmenté pour atteindre 7,3 % en 1996. Un processus dû en grande partie à l'approfondissement de la crise constaté au début des années 90. D'après les données de « l'enquête revenus fiscaux » menée en 1996 par l'Insee – les dernières à être disponibles –, *« la population pauvre représenterait entre 4,5 et 5,5 millions de personnes »,* indique, avec prudence, l'Observatoire, soit 8 % à 10 % de la population.

Le rapport souligne combien la pauvreté s'est profondément transformée en trois décennies : *« 30 % des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans étaient en 1970 sous le seuil de pauvreté monétaire ; elles ne sont plus que 4,8 % dans cette situation en 1996. »* Pour les jeunes, en revanche, l'évolution est exactement inverse. Enfin, *« la pauvreté des ménages de salariés ou de chômeurs s'est aggravée depuis le début des années 90 »*. L'Observatoire y voit *« l'incidence de la forte dégradation du marché du travail et du développement des formes particulières d'emploi »*.

Ces statistiques, un peu datées, ne permettent pas de savoir si la reprise économique amorcée depuis la mi-1996 a eu un impact. Cependant, il existe d'autres indicateurs qui laissent supposer une moindre intensité de la pauvreté. Mesurée en termes de conditions de vie (logement, endettement, consommation), celle-ci a un petit peu fléchi au cours des quatre dernières années. Le constat est identique, s'agissant de la pauvreté dite *« administrative »*, qui chiffre les allocataires de minima sociaux : pour la première fois depuis le lancement de cette allocation en 1989, le nombre de bénéficiaires du RMI a baissé de 1,4 % en métropole au premier semestre.

UN INDICE D'« INDÉPENDANCE »

Cette diminution est *« un signe d'amélioration de la situation des ménages pauvres, sans que l'on constate une évolution très marquée du taux de pauvreté »*, estime l'Observatoire. Autrement dit, l'existence des familles pauvres est moins éprouvante, mais ce léger « mieux » ne les a pas pour autant fait franchir le seuil de pauvreté. Comme cette « barre » fatidique s'élève, elle aussi, avec la croissance des revenus, le rapport émet même l'hypothèse suivante : *« Tout en améliorant en termes absolus la situation des ménages au-dessous du seuil, la croissance économique peut dans le même temps maintenir, voire créer, plus d'inégalités en termes relatifs si, parallèlement, les ménages non pauvres connaissent également une amélioration plus importante de leurs ressources. C'est ce qui semble s'être produit dans les années 1997-2000. »*

Si leur amplitude est limitée, les effets de la croissance sur la pauvreté n'en sont pas moins là, estime l'Observatoire, mais ils *« ont été lents à se faire sentir »*, comme le montrent les statistiques sur le RMI, qui s'orientent à la baisse, trois ans après le début du recul du chômage.

Au-delà de ces considérations générales, l'Observatoire a lancé plusieurs séries de travaux, notamment sur les difficultés rencontrées par les plus démunis pour faire valoir leurs droits *(lire ci-contre)* et sur les jeunes. La situation des ménages de moins de trente ans s'est dégradée sur le plan monétaire au cours de la décennie écoulée, mais le critère des ressources, insiste le rapport, n'est guère approprié pour cette catégorie de la population, compte tenu des aides diverses prodiguées par les parents. C'est pourquoi l'Observatoire a construit un indice d'*« indépendance »*, qui est fonction de l'emploi, de l'autonomie financière, du logement et de la vie en couple. Cette grille de lecture a été appliquée aux 146 000 jeunes qui ont quitté le système éducatif en 1992 sans avoir de diplôme. Cinq ans après, seule la moitié d'entre eux sont autonomes au regard de ces quatre critères.

Le rapport dévoile également les grandes lignes d'une enquête de l'Institut national des études démographiques (INED) auprès de 500 jeunes sans-abri à Paris, qui sera publiée en décembre. Ce sont surtout des garçons. Bien souvent, ils sont en situation d'échec scolaire – près de 60 % d'entre eux n'ont pas de diplôme équivalent au CAP. Les situations de violence ou de rupture familiale sont très fréquentes : 31 % des personnes interrogées déclarent avoir été confiées à la Ddass ou à l'Assistance publique quand elles étaient en bas âge ; plus de quatre sondés sur dix indiquent avoir subi un mauvais traitement dans leur enfance. Enfin, une partie importante de ces jeunes sont nés hors de métropole : 6 % dans les DOM, 38 % à l'étranger.

Bertrand Bissuel

Une exclusion accrue par l'ignorance des droits

Pour accéder au système de protection sociale, les plus démunis rencontrent parfois des difficultés qui *« peuvent accroître leur vulnérabilité* (...), *voire les précipiter dans des situations d'exclusion »*. L'Observatoire de la pauvreté pointe notamment le phénomène de *« non-recours »*, très peu étudié en France mais assez répandu. Au début des années 1980, 20 % à 40 % des femmes qui avaient droit aux allocations-veuvage ne percevaient pas ces prestations. De même, 10 % des bénéficiaires potentiels de l'allocation-logement ne la touchaient pas. S'agissant de l'allocation de soutien familial, le taux de *« non-recours »* était de l'ordre de 50 % en 1985. Une enquête du Credoc, menée en 1995 auprès de personnes *« en présomption de pauvreté »*, montre que près d'un quart d'entre elles ne percevaient pas le RMI alors qu'elles apparaissaient éligibles. Enfin, une étude de l'Unedic en 1999 a mis en évidence l'existence de 51 000 demandeurs d'emploi qui ne réclamaient pas leurs allocations. D'après l'Observatoire, le *« non-recours »* s'explique surtout par le défaut d'information sur les droits et la trop grande complexité des démarches.

Incertitudes au procès des parents jugés pour avoir maltraité leur enfant

Les avocats du père et de la mère se sont entre-déchirés

UNE JOURNÉE supplémentaire d'audience, décidée en raison du nombre important de témoins et d'experts à entendre, près de onze heures de débats chaque jour, depuis lundi 20 novembre, n'auront pas permis de comprendre le huis-clos familial de Magali Guillemot et Jérôme Duchemin, au domicile desquels, à Montrouge, leur bébé de deux mois a subi des traumatismes *« violents et répétés »* ayant entraîné sa mort, le 5 décembre 1994 (*Le Monde* du 22 novembre).

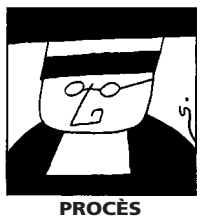

PROCÈS

« Tous les deux sont accusés et nous savons qu'il n'y a qu'un coupable », a estimé Jacqueline Amara, avocat général, dont on ne sait comment elle organisera, en conséquence, jeudi 23 novembre, ses réquisitions. Enlisée dans les témoignages, essentiellement de moralité, l'audience de la cour d'assises des Hauts-de-Seine, à Nanterre, s'est longuement appesantie sur les traits de caractère des parents, trentenaires, qui ne sont toujours pas divorcés à ce jour. Chaque camp y est allé de sa petite phrase à charge, opposant à l'autre les défauts perçus chez l'un. Vaines tentatives, tant des impressions sur des traits de personnalité, éminemment subjectives, ne sauraient valablement étayer une culpabilité.

Lui, musicien épris d'amour absolu, s'est ainsi vu maintes fois opposer ses tendances nerveuses et impulsives, qu'il avait d'ailleurs de lui-même confessées à l'agence matrimoniale par laquelle il rencontra sa future épouse. Des témoins ont aussi dit son intention de *« dresser son fils »*, et ses espoirs déçus d'en faire un enfant idéal.

Elle, Magali Guillemot, jeune ingénieur à l'esprit cartésien, s'est vu opposer à maintes reprises son apparente froideur. Au début de l'enquête, voici six ans, les policiers en ont hâtivement fait la pierre angulaire de leur conviction. *« Pour moi, une mère qui perd son enfant tombe en pleurs »,* a maintenu le policier chef d'enquête, qui avait trouvé *« étrange »* le comportement de la jeune mère en garde à vue, calme, cherchant à rationaliser les causes de la mort de son fils.

Le président, Gérard Poirotte, très complet dans ses interrogatoires, a semblé trouver l'explication un peu courte. La pédiatre, chez qui Magali Guillemot s'est rendue le 2 décembre, jour de l'hospitalisation en urgence de l'enfant, a confirmé le calme de la mère, mais pour la trouver, au contraire, comme *« abasourdie, choquée »* par ce qui arrivait. L'expression, semble-t-il, d'une habituelle pudeur et réserve, ainsi que l'ont décrite ses proches et ses amis.

D'HYPOTHÈSE EN HYPOTHÈSE

Plongeant au cœur d'un dossier miné par les incertitudes et les présupposés, les débats ont ainsi vu les deux défenses, celle du père, celle de la mère, s'entre-déchirer. Mes Paul Lombard et Marie-Christine Chastant-Morand, avocats de Magali Guillemot, ont plusieurs fois brandi ce qu'ils ont nommé des *« aveux »* du père qui, devant les policiers et auprès d'amis, a reconnu des gestes brusques, pouvant éventuellement expliquer partiellement certaines lésions (diverses fractures osseuses vieilles d'une quinzaine de jours).

Mes Philippe Lemaire et Bensussan-Borenstein, conseils de Jérôme Duchemin, se sont arc-boutés sur les déclarations de la mère ayant reconnu avoir pu faire heurter la tête du bébé accidentellement, deux jours avant son hospitalisation (ce qui pouvait expliquer un traumatisme crânien récent) et son apparente cécité face à certains traumatismes relevés par le voisinage. Laissant la cour errer d'hypothèse en hypothèse, y compris celle, non dite, d'une vérité moins tranchée, pouvant éventuellement résider dans une juxtaposition de diverses responsabilités.

Jean-Michel Dumay

L'entrée en force des nouvelles technologies au Salon de l'éducation

UNE VINGTAINE de stands parcourus en tout juste une heure. Jack Lang n'a pas vu grand-chose, mais on l'a vu. Accompagné de son ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, et de Viviane Reding, commissaire européenne à la culture et à l'éducation, le ministre de l'éducation nationale a arpenté, mercredi 22 novembre, les couloirs du Salon de l'éducation, qui se tient jusqu'au 26 à Paris. Soucieuse de guider le groupe sur « son » stand, celui de L'éveil de l'enfant, la ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal, a un moment rejoint l'équipée. Avant de s'éclipser, mission accomplie. Dans l'intervalle, Jack Lang a eu le temps de glisser à Viviane Reding : *« Elle fait un travail formidable pour la protection de l'enfance. »*

Le ballet protocolaire se poursuit : le ministre a un mot aimable pour chacun, félicite, encourage, s'excusant de *« passer si vite »*. *« On ne voit rien, là,* regrette aussi Jean-Luc Mélenchon. *Moi, quand je me rends dans un lycée, j'y passe au moins une heure ! »* Emportée par son élan, la troupe rate même le stand de la FEN et revient sur ses pas. Les civilités obligent le ministre à saluer les représentants des enseignants et des parents. Entre les autographes, les serrements de mains et quelques récriminations – des étudiants lyonnais venus parler de leurs problèmes dans la filière sportive, une professeur d'espagnol souhaitant savoir ce qu'*« il compte faire pour les langues vivantes »* –, le ministre découvre les réalisations présentées sur le salon : sections européennes dans une ZEP du Nord - Pas-de-Calais, *« portfolio européen des langues »*, expérimentation La main à la pâte, cours de musique assisté par ordinateur, signature des premiers brevets informatique et Internet (B2I), obtenus par les élèves du lycée Darius-Milhaud du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)...

UN « BUREAU VIRTUEL »

Pour cette deuxième édition du Salon de l'éducation, la place réservée aux nouvelles technologies est écrasante. Lors de l'ouverture du colloque « e-education », organisé mercredi après-midi, Jack Lang a d'ailleurs annoncé que la France allait *« bâtir une villa Médicis du multimédia »*, destinée à une quarantaine d'auteurs de logiciels éducatifs qui *« pourront, dans les meilleures conditions, créer leur œuvre pour les élèves »*. *« Il faut à tout prix répondre à ce besoin fondamental »*, a-t-il insisté. S'adressant à ceux qui craignent que les nouvelles technologies ne contribuent à la « marchandisation » de l'école, le ministre a assuré qu'ils *« se trompent de cible »*. M. Lang a aussi confirmé l'ouverture, en septembre 2001, de onze campus numériques qui offriront des cursus en technologie, médecine, économie, droit et sciences sur Internet.

Le ministère de l'éducation poursuit par ailleurs son effort sur les nouvelles technologies. Ainsi, les enseignants de l'académie de Toulouse devraient bénéficier, à titre expérimental, à partir de janvier, d'un *« bureau virtuel »* grâce à Internet. *« L'idée est de leur offrir une adresse électronique, un accès à des documents ou à des journaux, à leur dossier administratif, à un intranet, ou à des abonnements sur profil selon leur discipline ou leurs centres d'intêret »*, énumère un responsable du ministère.

La moitié des enseignants possédant un ordinateur chez eux, les connexions seront possibles de leur domicile ou de la salle des profs. L'opération pourrait coûter une vingtaine de millions, hors équipement. Aujourd'hui, 98 % des lycées, 93 % des collèges et 35 % des écoles disposent d'une connexion. Enfin, en janvier, le ministère communiquera la liste des 2 000 écoles, des 400 collèges et des 300 lycées retenus comme *« établissements ressource »* pour la qualité de l'utilisation qu'ils font des nouvelles technologies dans leur projet pédagogique.

Stéphanie Le Bars

Bell & Ross

Modèle présenté : Space 3-GMT 24h, Information et catalogue :
France : Tél. 01 55 35 36 00, **Benelux** : Tél. (32) 2 268 79 53,
e-mail : information@bellross.com, **www.bellross.com**

Par arrêté n°2000-840 du 31 mai 2000,
le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris a approuvé

LE PLAN RÉGIONAL POUR LA QUALITÉ DE L'AIR DE L'ILE-DE-FRANCE

Ce document peut être consulté et téléchargé depuis le site internet de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France (*www.ile-de-france.drire.gouv.fr*). Il peut également être commandé à l'adresse suivante (joindre un chèque de cent francs à l'ordre de « M. le régisseur des recettes du MATE ») : **DRIRE Ile-de-France** – PRQA – 10, rue Crillon 75194 PARIS CEDEX 04.

OSP

Un homme tué à Nanterre par une policière stagiaire

LE PARQUET DE NANTERRE (Hauts-de-Seine) a ordonné, mercredi 22 novembre, la levée de la garde à vue d'une gardienne de la paix stagiaire qui avait tué, la veille, un homme de trente-deux ans armé d'un fusil à pompe, lors d'une intervention pour un différend familial dans un immeuble du quartier Nanterre-Préfecture. La jeune femme s'était rendue sur place avec deux autres fonctionnaires, après un appel à Police-secours. Sur le palier, la jeune femme s'est retrouvée face à un homme en état d'ébriété et armé d'un fusil. Elle a ouvert le feu à trois reprises, blessant mortellement Mohamed Belalia, père de famille et ingénieur en informatique au chômage depuis quelques mois. La victime n'a tiré aucun coup de feu et il est apparu que son arme n'était pas chargée. Hospitalisée en état de choc, la policière a été entendue par l'Inspection générale des services (IGS), chargée de l'enquête.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le maire communiste de Sartène (Corse-du-Sud), Dominique Bucchini, a été mis en examen** par courrier pour *« négligence ayant entraîné un détournement de fonds publics »* par le juge d'instruction d'Ajaccio, Jean-Michel Gentil. Les enquêteurs soupçonnent M. Bucchini d'avoir détourné, de 1993 à 1998, des subventions pour un montant total d'1,7 million de francs. Cette somme, initialement destinée au centre culturel communal dont M. Bucchini est le président, aurait servi à éponger les déficits du club de football local.

■ **Le président (RPR) de la Polynésie française, Gaston Flosse, a été mis en examen** par un juge d'instruction de Papeete pour trafic d'influence, dans une affaire de prêts qui lui auraient été accordés indûment par la banque Socredo. M. Flosse a aussi été mis en examen pour prise illégale d'intérêts pour des travaux effectués, sur son intervention personnelle, par le service territorial d'équipement sur un terrain acheté par son épouse dans l'archipel des Iles sous le vent.

■ **Le tribunal aux armées de Paris a condamné le colonel Georges Petiqueux** à douze mois de prison avec sursis et 40 000 francs d'amende, mardi 21 novembre, dans une affaire de fausses factures effectuées en 1995 au sein des Forces françaises de Djibouti (*Le Monde* du 28 septembre). Le colonel Jacques Rufer et le général François Guéniot ont été condamnés chacun à une amende de 10 000 francs. En outre, les trois officiers supérieurs devront payer solidairement 70 000 francs de dommages et intérêts à l'Etat.

■ **ÉDUCATION : le tribunal correctionnel d'Orléans a condamné, mercredi 22 novembre, à cinq mois de prison avec sursis des parents d'élèves** qui avaient, le 27 juin, agressé le directeur de l'école de la Fournière, à Orléans, après que celui-ci eut corrigé leur enfant de onze ans. Le directeur a reconnu avoir frappé l'enfant, qui l'avait insulté et lui avait craché au visage, mais a été dispensé de peine.

■ **Le ministère de l'éducation nationale a rouvert, du 30 novembre au 15 décembre, les inscriptions aux concours** de recrutement des enseignants du second degré pour la session 2001. Celle-ci avait été close le 19 octobre et avait enregistré 200 000 candidatures. C'est le plan pluriannuel pour l'éducation qui justifie cette mesure.

DISPARITION

Emil Zatopek

Champion olympique des 5 000 m, 10 000 m et du marathon en 1952

LE COUREUR de fond Emil Zatopek, célèbre athlète tchèque et une des gloires de l'athlétisme mondial, est mort, mardi 21 novembre, à l'hôpital militaire de Prague-Stresovice. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Surnommé la *« locomotive tchèque »*, l'homme aux quatre titres olympiques (10 000 m en 1948, 5 000 m, 10 000 m et marathon en 1952) était extraordinaire au sens étymologique du terme. Né le 19 septembre 1922, sixième enfant d'un père charpentier, à Koprivnica, en Moravie du Nord, Emil Zatopek s'est bâti, seul, un destin hors du commun. Il a soif de connaissance, mais l'école n'est pas faite pour lui. Il la quitte tôt pour devenir apprenti aux usines de chaussures Bata, tandis qu'il étudie la nuit la chimie en autodidacte. C'est tout aussi seul qu'il aborde la course à pied. Elle fait d'abord office d'exutoire à un quotidien trop gris. Les nazis ont envahi la Tchécoslovaquie et organisent des épreuves sportives de propagande. Il y découvre ses capacités d'endurance et de résistance. Il consacrera donc religieusement ses maigres loisirs à son entraînement, courant plus de 15 kilomètres par jour. A la Libération, son engagement dans l'armée lui offre des conditions plus propices à cultiver son goût pour les longues distances.

Travailleur forcené, Emil Zatopek augmente considérablement sa charge kilométrique tout en mettant au point un système d'entraînement basé sur l'interval-training : un travail fractionné à la fois qualitatif et quantitatif exécuté à vive allure et entrecoupé de courtes périodes de récupération. Il réalise des progrès stupéfiants et sa méthode conditionnera les générations suivantes. Son style est pourtant affreux : foulée saccadée et visage déformé par un rictus qui ressemble à la souffrance. Mais, pour Zatopek, l'efficacité prend le pas sur l'esthétique. Il est d'ailleurs convaincu de mieux respirer en ouvrant largement la bouche et en tirant la langue *« comme un chien »*.

Son palmarès lui donne raison. En 1947, il est champion du monde universitaire du 5 000 m, et, en 1948, aux Jeux de Londres, il décroche l'or olympique sur 10 000 m, devant le Français Alain Mimoun, avant d'obtenir l'argent sur 5 000 m, battu d'un souffle par le Belge Gaston Reiff. Le 29 septembre 1951, Emil Zatopek enflamme les imaginations en devenant le premier à couvrir plus de vingt kilomètres (20,052 km exactement) dans l'heure. Dix mois plus tard, à Helsinki, il est le héros des Jeux. *« L'épreuve du marathon n'a pas lieu tout de suite, il faut simplement que je m'occupe d'ici là »*, répond-il aux sceptiques qui l'interrogent sur la rumeur de sa participation au 5 000 m après son écrasante victoire sur le 10 000 m.

PARTISAN DES IDÉES DE DUBCEK

Polyglotte, Zatopek s'amuse dans les séries du 5 000 m, devisant avec les autres concurrents au fil des tours de piste, en laissant passer aimablement quelques-uns devant lui. Puis il s'impose en finale. Plus tard, dans l'après-midi, il apprend la victoire de son épouse, Dana Zatopkova, née le même jour et la même année que lui, au lancer du javelot. Mais la médaille d'or du marathon manque encore à son bonheur. *« Pour regagner mon prestige »*, plaisante-t-il alors, puisque sa femme le *« talonne au score par 1 victoire à 2 »*.

En réussissant ce triple pari incroyable, qui n'a jamais été égalé, il entre dans la légende des coureurs de fond. Détenteur de dix-huit records du monde, il remportera d'affilée trente-huit courses de 10 000 m entre 1948 et 1954 : le 1er juin 1954, à Bruxelles, il ajoute encore à sa gloire en descendant sous le mur des 29 minutes sur 10 000 m, en 28 min 54 sec 2/10. En 1956, malgré son corps qui demande grâce, Emil Zatopek retente l'aventure du marathon olympique à Melbourne alors qu'il vient d'être opéré d'une hernie. Il termine sixième, à plus de quatre minutes du champion français Alain Mimoun. *« Il était comme un grand frère,* a déclaré Alain Mimoun, âgé de soixante-dix-neuf ans, en apprenant son décès ; *sans lui* [comme faire-valoir], *je n'aurais été qu'une soupe sans sel. »*

Emil Zatopek fait ses adieux à la course à pied le 11 juin 1957. Colonel de l'armée tchécoslovaque et membre du Parti communiste, il occupe ensuite d'importantes fonctions au ministère de la défense, mais le « printemps de Prague » marque la fin de cette période dorée. Partisan des idées libérales d'Alexandre Dubcek, Zatopek proteste publiquement contre l'entrée des chars soviétiques dans son pays. Sa hiérarchie l'exclut du Parti communiste, le radie de l'armée. Il est contraint à faire son autocritique. Il se retrouve au chômage à quarante-cinq ans avant de passer six années à réaliser des forages dans une mine d'uranium à 130 km à l'est de Prague.

En 1975, Emil Zatopek retrouve son statut de « personnalité » grâce à l'attribution d'un poste au Centre d'information des sports à Prague. *« Mon purgatoire était terminé »*, avait-il coutume de dire en évoquant l'époque de ce retour en grâce, continuant cependant à vivre modestement dans un petit appartement de la banlieue de Prague.

Patricia Jolly

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Klara KERTESZ et **Guy WISMER** sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Emery,

au foyer de
Cécile **Rochette** et Nicolas **Wismer**,
le 10 novembre 2000.

7, rue des Sarrazins,
42600 Montbrison.

Anniversaires de naissance

Joe, Esther et **Paul**

souhaitent à

Caroline,
Cercle-Carré,

un très joyeux anniversaire à l'aube de sa quatrième décennie, le 20 novembre 2000 (et pour de nombreux vingt-trois février !).

Lyon 6e – Boulouris
24 novembre 2000.

Laury,

Il y a 20 ans, naissait un futur Greffier, bonne route pour les prochaines années.

Papa, Maman, Tata

Décès

– Mme Geneviève Acker,
son épouse,
Pierre et Serge,
ses fils,
Mme Jacqueline Dubreuil,
sa sœur,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude ACKER,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 19 novembre 2000, à l'âge de soixante-deux ans.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud, suivie de son inhumation au cimetière de la commune.

20, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

– Les familles Cabel et Bernard
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucienne CABEL,
née **BERNARD,**

survenu le samedi 18 novembre 2000 au hameau de Montgerin, à Egriselles-le-Bocage (Yonne).

Toute carresse, toute confiance, se survivent.

Au revoir, Lulu.

– Sa famille et ses proches ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre BOULIGAUD,
ancien linotypiste du journal
« Le Monde »

survenu le 29 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.

– Roland Caro,
Jean-Yves Caro et Anne Boigeol,
ses enfants,
Maxime et Grégoire,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simonne CARO,

survenu le 21 novembre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le 24 novembre, à 11 heures, en l'église de Landéhen (Côte-d'Armor).

18, rue Le Verrier,
75006 Paris.

– Christiane Carour,
Françoise Trincat,
Renaud et Isabelle Trincat,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Tronc,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul-Pierre CAROUR,
ingénieur général honoraire
de l'aviation civile,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 18 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le 22 novembre 2000.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Jean-Maridor,
75015 Paris.

Claudine et Raymond Adler,
Michel Sachs,
ses enfants,
Laurence et Marc Bentolila,
Jean-Marc et Dominique Adler,
Emmanuelle et Reza Miremadi,
Rodolphe Sachs,
ses petits-enfants,
Thomas, Benoît, Inès, Théa et Chloé,
ses arrière-petits-enfants,
Et ses fidèles Claude, Annie Mégret,
et Yvette Jan, qui l'ont entourée,

ont la tristesse de faire part du décès de

Simone BAUR,
née **MONTEL**,

survenu à son domicile dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 20 novembre 2000.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy, dans la plus stricte intimité familiale, le 22 novembre.

143, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Siam GRYNOCH-MOOSMANN,

survenu le 21 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 novembre 2000.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e, à 10 heures.

De la part de
Daniel Moosmann,
Jean Moosmann,
Catherine Moosmann,
Et de toute la famille.

– Geneviève Guillaud-Tapinos,
sa femme,
Ariane Tapinos et Vincent Feltesse,
Daphné Tapinos,
ses filles et son gendre,
Zoé Feltesse-Tapinos,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges-Photios TAPINOS,

survenu à Paris, le 20 novembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e.

– Le directeur et le personnel de l'Institut national d'études démographiques (INED) ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante ans, de leur collègue et ami,

Georges-Photios TAPINOS,
professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris,
secrétaire général de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (1981-1989),
ancien chef de département
et chercheur associé à l'INED.

Ils expriment toute leur sympathie à la famille.

– René Rémond,
président de la Fondation nationale des sciences politiques,
Richard Descoings,
administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques,
directeur de l'Institut d'études politiques de Paris,
Marc Lazar,
directeur de l'école doctorale de l'Institut d'études politiques de Paris,
Les professeurs et maîtres de conférences des universités de l'Institut d'études politiques de Paris,
Le personnel de Sciences Po,
ont l'immense tristesse de faire part du décès subit de

M. Georges TAPINOS,
professeur des universités
à l'Institut d'études politiques
de Paris-5e.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

– Le bâtonnier Pierre-Michel Dreyfus,
Mes Francine Dreyfus-Seligman et Paul-Olivier Seligman,
Marc-David Seligman,
ont la douleur de faire part du décès de

Maryse DREYFUS,
née **MEYER,**
chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu ce jeudi 23 novembre 2000, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Boîte postale 415-09,
75423 Paris Cedex 09.

– Désormais, ni le regard, ni la parole, ni le geste ne nous permettent plus de rejoindre

Théodore MONOD,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
du Muséum national d'histoire naturelle,
directeur honoraire
de l'Institut fondamental d'Afrique noire
(IFAN).

Il est venu au monde le 9 avril 1902, et l'a quitté le 22 novembre 2000.

Tous ceux qui ont eu avec lui des liens d'esprit et de cœur pourront unir leur souvenir et leur espérance dans un moment de recueillement au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le mardi 28 novembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu ce même jour, à 15 heures, au cimetière de Châtillon (92320), rue Pierre-Brossolette.

« Le soir venu, Jésus leur dit : "Passons à l'autre rive.". »
Marc IV, 35.

Béatrice et Jean-Claude Morlot,
Cyrille et Mikaela Monod,
Ambroise Monod et Françoise Ferry,
ses enfants.

11, rue Antigna,
45000 Orléans.
2 *bis*, place de l'Eglise,
44780 Misillac.
79, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

– Jean-Claude Moreno,
administrateur provisoire du Muséum national d'histoire naturelle,
Le conseil d'administration,
Le directeur et les personnels du laboratoire d'ichtyologie générale et appliquée,
Et l'ensemble des personnels du Muséum,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 22 novembre 2000, du

professeur Théodore MONOD,
grand officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
membre de l'Institut (Académie des sciences) depuis 1963,
membre de l'Académie de marine,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
membre de nombreuses académies étrangères,
directeur de l'Institut fondamental d'Afrique noire (Dakar) de 1938 à 1965,
professeur au Muséum et directeur du laboratoire des pêches outre-mer du Muséum, de 1942 à 1973,
professeur et doyen de la faculté des sciences de Dakar (1957-1959).

Théodore Monod, naturaliste d'exception, fut l'un des derniers grands voyageurs naturalistes. Tout au long de sa carrière, l'extrême respect de la vie guida sa réflexion et ses recherches scientifiques. Auteur de près d'un millier d'articles et d'ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, il savait transmettre par écrit son savoir, les résultats de ses recherches scientifiques ainsi que ses profondes réflexions sur la vie et la nature humaine.

Tous les élèves, disciples et amis de Théodore Monod étaient émerveillés par la pluridisciplinarité de ses connaissances. Sa bonté, son humour, sa modestie et son humanisme étaient un modèle pour beaucoup de ceux qui l'ont côtoyé.

(*Le Monde* du 23 novembre)

– Le président du CNRS,
La directrice générale du CNRS,
Le directeur du département des sciences physiques et mathématiques,
La directrice et le personnel du laboratoire Louis-Néel,

ont le regret de faire part du décès de

LOUIS NÉEL,
prix Nobel de physique,
membre de l'Institut,

survenu le 17 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La disparition de Louis Néel provoque une profonde émotion dans la communauté scientifique, dont il fut une figure emblématique. Fondateur du pôle scientifique grenoblois, son nom restera attaché à des découvertes fondamentales dans le domaine du magnétisme.

Ils adressent leurs respectueuses condoléances à sa famille et à ses proches.

(*Le Monde* du 22 novembre)

– Lyon.

On nous prie de faire part du décès de

M. William Claude NESSLER,

décédé le 22 novembre 2000, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'incinération, aura lieu le samedi 25 novembre, à 9 heures, au nouveau cimetière de la Guillotière, Lyon-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

Barbara,

– 24 novembre 1997...

Vous ne nous avez pas quittés le jour où vous êtes partie.

– Le 24 novembre 1999, disparaissait

le médecin-général Marcel ORSINI,
compagnon de la Libération.

Patricia Orsini
Et son mari, Patrice Stransky,
Jean Loustau,
Et sa famille,
rappellent son souvenir et y associent celui de son épouse,

Jeannine ORSINI,

décédée le 7 novembre 1995.

In memoriam.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Alain PEYREFITTE,

Une messe sera célébrée par le R.P. Jean-Robert Armogathe, le lundi 27 novembre 2000, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, 75007 Paris.

Souvenir

– Le 24 novembre 1998,

Marc DEMOTTE,

nous quittait.

Son épouse, et ses enfants,

remercient ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

Il est toujours présent dans leur cœur et leur souvenir, en ce jour anniversaire.

Trop de personnes ont été citées dans ces colonnes comme mortes d'une **longue et douloureuse maladie.** Cette expression qui ne nommait pas la maladie disait la douleur, la solitude et souvent l'exclusion qu'avaient vécues ces personnes et leurs proches. Aujourd'hui les choses changent, les malades prennent la parole. Depuis 3 ans la **Ligue nationale contre le cancer** travaille avec des milliers de malades, des proches, des anciens malades, des soignants, pour une meilleure prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes atteintes de cancer.

Soutenez la démarche des **seconds états généraux des malades atteints de cancer,** le samedi 25 novembre 2000 au CNIT, Paris la Défense.

Ecoute contre le cancer
tél : 01-45-00-15-15.
Ligue nationale contre le cancer :
1, avenue Stephen-Pichon,
75013 Paris.

Les états généraux du 25 novembre seront diffusés vocalement en direct sur le service internet de la Ligue.

www.ligue-cancer.net.

Soutenances de thèse

– Le 23 octobre 2000, à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, **Marie Imhof** a soutenu sa thèse intitulée : **« Aérodynamique instationnaire linéarisée en temps ».**

Le jury, présidé par M. François, lui a décerné le titre de docteur en dynamique des fluides et des transferts de l'université Pierre-et-Marie-Curie, avec la mention « très honorable ».

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, Paris-7e
Mardi 28 novembre, 19 heures
Cycle *Revues en vue*
Le Mâche-Laurier
avec : **F. Boddaert,**
Ch. Doumet, P. Kràl, P. Maury
Renseignements au 01-49-54-68-87
Programme détaillé au 01-42-84-00-08.

– Edouard Valdman a été l'invité du Festival international de poésie du Sénégal, à Dakar, du 12 au 19 novembre, sous la présidence de son créateur, le poète Amadou Lamine Sall.

– *Médias et représentations du monde.*
Centre Pompidou (grande salle).
Jeudi 30 novembre (de 14 heures à 21 heures).
Autour de l'événement,
avec J.-N. Jeanneney, Daniel Sibony, Francis James, Daniel Bougnoux, Jocelyne Arquembourg, Françoise Gaillard, Laurent Gervereau, Louise Merzeau, Christian Delporte, François Jost...
Vendredi 1er décembre (de 14 heures à 23 heures).
De l'événement à l'information,
avec Michèle Cotta, P. H. Arnstam, Hervé Brusini, Thomas Ferenczi, Loïc Hervouët, Bruno Patino, Rémy Rieffel, Bruno Le Dref et les équipes de rédaction de France Télévision.
Samedi 2 décembre (de 15 heures à 22 heures).
Les médias dans l'espace public,
Catherine Bertho-Lavenir, Patrick Charaudeau, J.C. Soulages, Daniel Dayan, Patrick Champagne, Alain Rémond, Isabelle Veyrat-Masson, Jacques Gerstlé...
Programme détaillé sur demande au 01-44-78-44-49.
Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

CONFÉRENCES, FORMATIONS ET SÉMINAIRES

MELTIS, 1er cabinet français de scouting,
■ Trouve l'intervenant adapté
■ Organise sur mesure votre programme.

MELTIS

Recherche d'intervenants
Experts, facilitateurs et atypiques
Contactez-nous au **05-34-66-13-33**
www.meltis.fr

Cours

COURS D'ARABE
Tous niveaux, jour, soir, samedi.
Inscription AFAC : 01-42-72-20-88

Conférences

L'Instituto Cervantes de Paris organise à l'Auditorium, 7, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e, métro : George-V,
une conférence :
« La France castillane : la littérature entre Espagne et France aux XVIe et XVIIe siècles » (F). Roger Chartier (EHESS).
Le 27 novembre, à 19 h (entrée libre).
Rens. : 01-47-20-70-79

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous invite à assister à
un dialogue entre

Alexandre Adler
et le Rabbin Daniel Farhi
sur le thème

« Israël dans un nouveau Moyen-Orient »

animé par **Ruth Elkrieff**

le mardi 28 novembre 2000, à 20 h 30
MJLF
11, rue Gaston-de-Caillavet,
75015 Paris
(métro Charles-Michels)

Colloques

– « L'espace et son miroir : **image feinte, perspective et identité »** (Paris, 1, centre Alexandre-Koyré, Centre international de psychosomatique). 30 novembre-1er décembre, **9 heures à 18 heures.** Carré des sciences, amphithéâtre Stourdzé, 1, rue Descartes, 75005 Paris.
Dans la limite des places disponibles.

LA VIE AMOUREUSE

Colloque ouvert de la Société psychanalytique de Paris, les samedi 25 et dimanche 26 novembre 2000, à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

Intervenants : M. Aisemstein, D. Arnoux, P. Bidou, F. Coblence, J. Cournut, M. Deguy, J.-L. Donnet, S. Dreyfus, S. Faure-Pragier, M. Flis-Trèves, R. Frydman, A. Green, J. Kristeva, D. Mehl, M. Neyraut, E. Pisier, G. Pragier, R. Roussillon, J. Schaeffer, M. Schneider, J.-D. Vincent, E. Weil.

Participation : 550 F (étudiants : 400 F ; formation permanente : 800 F).

Chèque à libeller à l'ordre de la SPP.
Les inscriptions et les règlements
sont à adresser à :
MAILEX
53, avenue Secrétan, 75019 Paris.
Tél.-fax : 01-42-02-37-70.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PARIS
COLLOQUE

« Judéités, questions pour Jacques Derrida » du 3 au 5 décembre 2000 : dimanche 3 décembre, 10 h 30 : **Franklin Rausky, Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly** (France). Présentation du colloque. 11 heures : **Gérard Bensussan** (France). *« Peut-on aimer une pensée ? Derrida lecteur de Rosenzweig »*. 12 heures : **Michal Ben-Naftali** (Israël). *« Benjamin et Scholem : l'amitié, l'archive et la question de la Palestine »*. 14 h 30 : **Betty Rojtman** (Israël). *« Marges de la Thora : le presque parfait »*. 15 h 30 : **Tobie Nathan** (France). *« La psychanalyse : poison ou remède »*. 16 h 30 : **Moshé Idel** (Israël). *« Derrida and the Kabbalah »* (en anglais). 20 heures : **Jacques Derrida, Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly.** Discussion *« Judéités : questions pour Jacques Derrida »*. **Lundi 4 décembre,** 10 h 30 : **Gianni Vattimo** (Italie). *« Historicité et différence »*. 11 h 30 : **Garbis Kortian** (Autriche). *« Déconstruction et inachèvement : Derrida et Benjamin »*. 14 heures : **Jürgen Habermas** (Allemagne). *« How to answer the ethical question ? »* (en anglais). 15 heures : **Blandine Kriegel** (France). *« Jacques Derrida, la parole et l'écrit »*. 16 h 30 : **Catherine Malabou** (France). *« La compulsion de révélation »*. 17 h 30 : **Hélène Cixous** (France). *« Fuis-je juif, le méridien derridien »*. 20 h 30 : **Jacques Derrida et Claude Lanzmann.** *« Les nouveaux marranes »*. **Mardi 5 décembre,** 11 heures : **Gil Anidjar** (Etats-Unis). *« Jacques Derrida : le juif, l'arabe »*. 12 heures : **Michal Govrin** (Israël). *« Le lieu radical de l'hébreu, la déconstruction et au-delà »*. 14 h 30 : **Stéphane Habib** (France). *« Comme si on savait ce que l'on voulait dire »*. 15 h 30 : **Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly.** *« Te rappelles-tu de nous ? »*. 17 heures : **Hent de Vries** (Pays-Bas). *« Autour du théologico-politique »*. 18 heures : **Jean-Luc Nancy** (France). *« Le judéo-chrétien »*. 20 h 30 : clôture avec **Jacques Derrida.** PAF. Centre communautaire de Paris. Renseignements : 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10e, métro Poissonnière.

Les préfectures, vitrines de la complexité de l'Etat

Même déconcentrées, les administrations, dont les missions augmentent sans cesse, restent encore un univers déshumanisé pour le public. La réforme de l'Etat sera le thème des premières assises nationales des préfectures, organisées jeudi 23 novembre à Lyon

LYON
de notre correspondante

Le bâtiment s'impose depuis 1890 le long du quai du Rhône, et en impose. C'est ici, dans le troisième arrondissement de Lyon, que sont installés les services de l'Etat, aux côtés de ceux du conseil général. Pourtant, malgré la dimension de la façade, les hauteurs de plafond, tout le monde est à l'étroit sous les ors de la République. Car le préfet du Rhône cumule d'autres casquettes : préfet de la région Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense sud-est, préfet du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, préfet coordonnateur du massif des Alpes du Nord... La deuxième préfecture régionale française, derrière l'Ile-de-France, est une lourde administration de 750 agents, auxquels il faut ajouter les services déconcentrés de l'Etat.

Une préfecture comme celle-ci, c'est, en quelque sorte, l'Etat en condensé, une interministérielle permanente. Ainsi, depuis quelques jours et quelques nuits, un sujet l'occupe à plein temps : la vache folle. Le secrétaire général de la préfecture du Rhône a reçu, comme tous ses homologues de France, une directive gouvernementale pour organiser la collecte et le stockage des farines et des graisses animales. Avec l'appui des directions des services vétérinaires, de l'agriculture, de l'équipement, de l'industrie et de la recherche, la question est en passe d'être résolue.

Après le conflit des transporteurs routiers au début du mois de septembre, c'est la deuxième crise qu'affronte depuis la rentrée le secrétaire général. Même si la gestion de ces dossiers chauds lui a laissé quelques cernes sous les yeux, Michel Lalande reconnaît que ces imprévus font un peu le sel du métier.

« Vous avez là l'illustration de ce qu'est l'une de nos missions fondamentales, la coordination des services de l'Etat. » Logé dans des bâtiments modernes, qui gâchent un peu l'équilibre architectural de la préfecture, le secrétaire général a autorité sur toutes les directions, ainsi que sur les services déconcentrés de l'Etat. *« Nous sommes le lieu emblématique où tout le monde se tourne quand il y a un problème »*, plaisante Michel Lalande.

Accueil, réglementation, contrôle de légalité des décisions des collectivités territoriales (150 000 actes par an, 5 tonnes de papiers), aménagement du territoire et des infrastructures de transports, santé publique, politique de la ville, action sociale, aide à l'emploi, insertion des publics en difficulté, respect des lois, la liste des missions d'un secrétaire général est pléthorique. Pourtant, aux yeux du grand public, la préfecture reste une immense officine, pas toujours accueillante, qui délivre des documents officiels.

Cette seule activité mobilise près de 200 fonctionnaires. Les 50 agents de l'accueil reçoivent 2 000 personnes par jour, environ 270 000 par an. En 1999, ils ont délivré 300 000 cartes grises, 87 000 passeports, 170 000 cartes d'identité nationale, 62 000 permis de conduire, 25 000 titres de séjour, 2 800 demandes de naturalisation..., soit au total 600 000 titres.

« La gestion des titres pourrait paraître anodine, analyse Michèle Denis, directrice de la réglementation, *et pourtant on touche là au respect des libertés publiques. L'enjeu est beaucoup plus fort que la simple délivrance de papiers. Combien de fois avons-nous à traiter derrière une demande de passeport des questions familiales, des divorces. »* C'est sans doute ici que la modernisation des préfectures prend tout son sens. C'est le thème des assises, prévues à Lyon jeudi 23 novembre.

L'amélioration de l'accueil, la simplification des démarches, le rafraîchissement des textes seront sans doute au cœur des débats. *« Aujourd'hui, nous nous appuyons sur des textes généraux alors que nous traitons des situations de plus en plus particulières,* estime Michèle Denis. *Prenons le cas d'enfants de parents séparés. Nous faut-il délivrer un passeport avec l'accord des deux parents ou d'un seul ? »*

> « Aujourd'hui, nous nous appuyons sur des textes généraux, alors que nous traitons des situations de plus en plus particulières »

Le quotidien, c'est aussi le lot de Christian Mercier, chef du bureau de l'emploi, de l'insertion et du développement économique, et de Solange Salager, chargée de mission pour la politique de la ville. Faire vivre sur le terrain les grands dispositifs en matière d'emploi des jeunes, de lutte contre l'exclusion et de discrimination raciale, de fragilisation des quartiers, telles sont leurs missions générales.

Pour l'heure, Christian Mercier est occupé à organiser le recouvrement d'une exonération accordée au secteur textile, jugée contraire au règlement communautaire. Solange Salager revient d'une réunion avec des habitants d'un quartier. *« Il nous faut sans cesse être à l'écoute. La mission du préfet, c'est d'aller plus loin dans la compréhension des faits de société. »*

A côté de la lourde machine départementale, le traitement des dossiers de Rhône-Alpes repose sur une petite équipe d'une cinquantaine de personnes réunies sous le sigle de SGAR (secrétariat général pour les affaires régionales). Ici, pas de verticalité.

L'efficacité des services repose sur le décloisonnement, la collégialité et l'interministériel. La mission du secrétariat général pour les affaires régionales, c'est tout simplement de préparer l'avenir : aménagement du territoire, mise en œuvre des politiques nationale et communautaire, réflexion sur les grandes infrastructures, comme le contournement ouest de l'agglomération lyonnaise...

C'est ici que s'élaborent tous les contrats de plan Etat-région et que sont distribués les crédits européens (5,6 milliards de francs pour la période 2000-2006). *« C'est une boutique qui ne fait pas de gestion, mais qui prépare les grandes décisions sur le plan structurel,* explique Patrick Strzoda, le secrétaire général du SGAR. *Ce sont des politiques qui concernent la vie quotidienne, dans des perspectives de durée et qui obligent à trouver l'adhésion de tous les partenaires, élus, associations, syndicats. »* Une bonne anticipation, selon lui, de ce que pourrait être, demain, une administration déconcentrée de l'Etat.

Sophie Landrin

Des assises pour une modernisation

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, doit inaugurer, jeudi 23 novembre à Lyon, les premières assises nationales des préfectures, où sont attendues près d'un millier de personnes. Organisées au terme d'une vaste démarche de concertation des personnels, principalement par le biais de l'Intranet du ministère de l'intérieur, ces assises doivent marquer le coup d'envoi d'un plan pluriannuel de modernisation. Ce plan entend mieux adapter les missions des préfectures au nouveau contexte créé par deux réformes du gouvernement : la nouvelle étape de la décentralisation, qui fera suite aux recommandations de la commission présidée par Pierre Mauroy, et la réforme de l'Etat, qui prévoit un approfondissement de la déconcentration.

Les participants devaient débattre des trois orientations prioritaires sur lesquelles repose le projet de modernisation : les nouvelles attentes des usagers, l'amélioration de la gestion des moyens des préfectures, la réforme de la gestion des ressources humaines.

32 millions de francs de budget annuel

● **Sites**. Les services de la préfecture du Rhône, préfecture de la région Rhône-Alpes, sont répartis sur neuf sites et occupent 11 500 mètres carrés de bureaux.
● **Arrondissements.** La préfecture du Rhône ne compte que deux arrondissements – Lyon et Villefranche-sur-Saône – pour 1,5 million d'habitants.
● **Organigramme.** Le préfet est directement assisté d'un secrétaire général, d'un secrétaire général adjoint et d'un sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville.
● **Directions départementales.** Les services déconcentrés de l'Etat sont organisés en sept directions départementales : moyens et logistique, actions interministérielles, affaires décentralisées, réglementation, administration générale, pôle de l'insertion sociale, affaires civiles et économiques.
● **Personnel.** 750 agents, dont 570 pour le département du Rhône, 50 pour le secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), travaillent directement pour les services de la préfecture.
● **Budget 2000.** 32,3 millions de francs.
● **Région.** La région Rhône-Alpes regroupe huit départements (Ardèche, Ain, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie), soit une population totale de 5,6 millions d'habitants, répartis en 2 879 communes.

Les Echos CONFERENCES

ALTRAN les ingénieurs de l'innovation

Le Forum des technologies du 21e siècle

Technologies Forecast

Mercredi 6 et Jeudi 7 décembre 2000
CNIT - Paris La défense

Internet, Télécoms, e-Market places,
Microélectronique, Biotechnologies, Financement...

- **Anticiper**
- **Comprendre**
- **Financer**
- **Mettre en œuvre**

Avec notamment les interventions de :

- **Casten ALMQVIST,** Directeur du pôle Multimedia, **Spray**
- **Jocelyn ATTAL,** Vice-president Marketing, Transformation et Integration, **Software Group, IBM**
- **Jean-Marie CADIOU**, Directeur, **Institut de prospective Technologique de Seville (Espagne)**
- **Joseph COATES**, Prospectiviste, Partner, **Coates & Jarratt**
- **Martin DE PRYCKER**, Chief Technology Officer, **Alcatel**
- **Michio KAKU**, Professor of Theoretical Physics, **Graduate Centre of the University of new York**
- **Brian LARCOMBE**, Chief Executive, **3i**
- **Joël MONNIER**, Corporate, Vice-president, Directeur R&D, **STMicroelectronics**
- **Pierre PAPERON**, President, **Altavista Europe**
- **Stéphane PASTEAU,** Directeur Scientifique Biotechnologies Végétales, **Monsanto**
- **Philippe POULETTY**, Chairman, **DrugAbuse Sciences**
- **Harpal RANDHAWA**, Chief Executive Officer & Chairman, **Antfactory**
- **Gérard SOULA**, President & Chief Executive Officer, **Flamel Technologies**
- **Yoshio UTSUMI**, Secrétaire général, **UIT**
- **Dominique VIGNON,** Président-directeur général, **Framatome**

En partenariat avec :

Oberthur Card Systems — futuribles analyse et prospective — EUTELSAT Space to communicate — SAP — FINANCIAL TIMES World business newspaper. — FRAMATOME

Copie Edition 01 53 24 14 34 - LEM

BULLETIN D'INSCRIPTION

Technologies Forecast
FORUM ON THE 21ST CENTURY'S TECHNOLOGIES
FORUM DES TECHNOLOGIES DU 21e SIÈCLE

À retourner à Agnès HÉRICHER
Les Echos Conférences
46, rue La Boétie - 75381 Paris cedex 08 France
Tél. : 01 49 53 67 47 - Fax : 01 45 63 73 58
conferences@lesechos.fr

❑ Je souhaite m'inscrire à cette conférence et je joins un chèque de 899,45 euros HT (ou 5900 F HT) soit 1075,75 euros TTC (ou 7056,40 F TTC) à l'ordre de HERA, Sté du groupe Les Echos, habilitée à dispenser de la formation professionnelle continue.

❑ Assistera au déjeuner du 6 décembre 2000 :
❑ OUI ❑ NON

❑ Assistera à l'atelier du 6 décembre 2000 :
❑ N°1 ❑ N°2 ❑ N°3 ❑ N°4 ❑ N°5

❑ Assistera au déjeuner du 7 décembre 2000 :
❑ OUI ❑ NON

Merci de m'envoyer : ❑ une facture
❑ une convention de formation
❑ une attestation de présence

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Société : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél : _____ Fax : _____
E-mail : _____
Date : _____ Signature :

LEM

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous avez le droit d'accéder et de rectifier les informations vous concernant.

Le tour de France des artisans du nucléaire

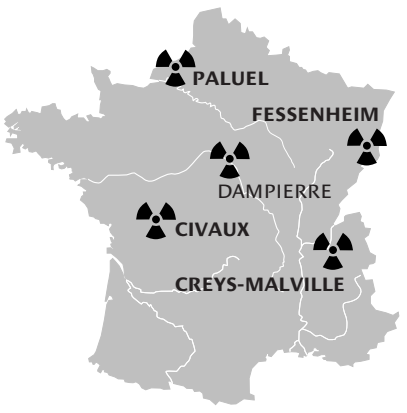

Fessenheim la doyenne, Civaux la cadette, Paluel la turbulente, chacune des dix-neuf centrales nucléaires d'EDF a sa personnalité, sa couleur. Celle des hommes qui y travaillent sous le regard suspicieux de leurs voisins, avec la hantise de l'« incident significatif », l'obsession de la vigilance et un étonnant sentiment d'appartenance. Voyage au cœur des réacteurs les plus efficaces du monde

LES centrales nucléaires ont un cœur, qui bat la chamade atomique dans le huis clos des réacteurs. Mais ont-elles une âme ? Conçue sur un modèle unique, celui des réacteurs à eau pressurisée (REP), chacune des dix-neuf usines à électricité du parc nucléaire français a pourtant sa vie propre, qui ne se réduit pas aux statistiques de production ou de sûreté. Les hommes et les femmes qui y travaillent se sont appropriés ces monstres de technologie. *« Il y a une couleur Fessenheim »*, affirment par exemple les employés de la centrale alsacienne. Aux deux tiers originaires de la région, ils la font vivre depuis plus de vingt ans, sous le regard suspicieux des Verts allemands. Civaux, dans la Vienne, est trop récente pour avoir une histoire, mais son personnel, recruté aux quatre coins du parc nucléaire, a déjà un sentiment d'appartenance à la centrale poitevine : *« Nous brassons nos cultures pour lui donner une âme »*, dit son directeur.

Une centrale, c'est un univers d'ingénieurs et de techniciens, élevés dans la foi du nucléaire. Mais ces communautés reclues ne sont pas hermétiques aux débats venus de l'extérieur. Les interrogations de l'opinion publique, ils les entendent autour d'eux, dans les villages qu'ils habitent près des centrales. Jamais ils ne pourront prétendre travailler dans une industrie comme les autres, même si la production d'électricité d'origine nucléaire s'est banalisée en un quart de siècle. Un devoir de vigilance leur est rappelé au quotidien par le corset sans cesse resserré des procédures et par la menace permanente des inspections.

Le temps de la construction des cathédrales nucléaires étant terminé, l'objectif est désormais de faire durer l'outil de travail. Trente ans, quarante ans, pourquoi pas cinquante ou soixante ans, à l'instar des centrales américaines ? Produire un kilowattheure sûr, pas cher et de bonne qualité est le mot d'ordre d'EDF face à la concurrence qui émerge. L'ambition est désormais commerciale, à des lieues de l'esprit pionnier des débuts, mais elle semble toujours vécue sur le terrain comme une aventure. *« Je n'ai pas eu, un seul jour, le sentiment de faire un travail répétitif »*, entend-on souvent dans les services. Malgré l'impression de bureaucratie que peut ressentir le visiteur, les travailleurs du nucléaire se cabrent à l'évocation du mot *« routine »*.

Comme si, dans cette industrie pas comme les autres, gagner sa vie ne suffisait pas à justifier les heures passées au travail, on insiste, du bas en haut de la hiérarchie, sur son attachement au métier. Ainsi, à Creys-Malville, dans leur surgénérateur prématurément éteint, les bâtisseurs de Superphénix se sont vu demander de détruire eux-mêmes l'œuvre à laquelle ils travaillaient depuis quinze ou vingt ans. Ils s'y sont mis avec l'énergie du désespoir. Etrangement, ils semblent avoir décidé d'y prendre un certain plaisir.

PALUEL, minuit, salle de commandes de la tranche 2.

On s'attend à une ruche, genre tour de contrôle de film catastrophe, on découvre une atmosphère de bibliothèque, studieuse, un rien intimidante. L'équipe de conduite a pris son quart depuis trois heures déjà, les consignes ont été transmises, chacun connaît son rôle. Ce soir-là, c'est Ronan Le Mérour qui « pilote » le réacteur, Dominique Jourdain se chargeant du circuit secondaire (partie non nucléaire). Mais le « bloc » d'une centrale n'est pas un cockpit de Boeing : en jean et pull-over, les deux « pilotes » n'ont pas le regard rivé sur les voyants rouges et verts des panneaux synoptiques qui tapissent la pièce. Aucune tension perceptible, encore moins de fébrilité dans les gestes : ils vont parfois se camper devant un écran de contrôle, relèvent quelques paramètres, échangent trois mots avec Eric Simon, le cadre technique de l'équipe, puis retournent s'asseoir devant des registres qu'ils compulsent sans hâte. Parfois, une sonnerie de téléphone rompt le silence.

F. MALANDAIN/EDF

LAURENT PAPPENS

La centrale de Paluel, en Seine-Maritime (ci-dessus). Salle de commande de la tranche 1 (ci-contre).

Le calme règne dans la centrale nucléaire normande, quasiment déserte, assoupie. Sur un effectif total de 1 250 personnes, à peine une cinquantaine sont au chevet du monstre qui cache ses quatre dômes de béton en bord de mer, dans le creux d'une « valleuse », à quelques kilomètres de Saint-Valéry-en-Caux. Mais cette semi-léthargie est trompeuse, démentie par les chiffres qui s'affichent en rouge dans les salles de commandes : chacun des quatre réacteurs crache ses 1 300 mégawatts (MW), transformés en centaines de milliers de volts et envoyés vers le réseau EDF. Mise en service entre 1984 et 1986, Paluel fournit, bon an mal an, 7 % de la production nationale d'électricité.

Ce soir-là, la tranche 4 « roule » à pleine puissance, mais personne ne semble y prêter attention. Les esprits et les conversations de l'équipe de conduite sont concentrés sur le virtuel grain de sable qui pourrait – tout à l'heure, demain, le mois prochain ou plus tard – ralentir la cadence, et empêcher Paluel de répondre à la demande. Quelques étages sous la salle de commandes, dans les entrailles de la centrale, des « agents de terrain » patrouillent, deux par deux comme les gendarmes. De quart en « zone contrôlée », c'est-à-dire dans le bâtiment qui jouxte le réacteur, Didier Hay et Frédéric Lamarche ont revêtu leur combinaison blanche et se promènent comme chez eux dans le dédale des couloirs et des escaliers : *« Il faut neuf mois à un jeune rondier pour s'y repérer »*, sourit Didier, fort de ses dix ans de présence dans le ventre de la bête.

Les deux hommes ont tout un programme de mesures et d'essais à effectuer, mini-ordinateur en main. Mais l'on compte aussi sur leur expérience pour déceler toute anomalie. *« Nous sommes les yeux et les oreilles des opérateurs »*, expliquent-ils. Les diodes et les circuits que guettent là-haut Ronan ou Dominique représentent en effet des vannes, des pompes et des tuyaux, ces milliers de matériels dont la moindre défaillance pourrait contraindre le chef d'exploitation à arrêter la tranche. Or, une bonne centrale est d'abord jugée sur sa disponibilité pour alimenter le réseau, et sur le faible nombre de ses « incidents significatifs ». Avec un taux de disponibilité de 84,1 % en 1999, vingt anomalies et deux incidents de niveau 1 sur l'échelle internationale INES – qui en compte sept –, Paluel est l'un des bons élèves du parc EDF. Tel n'a pas toujours été le cas : il y a trois ans, elle avait déclaré neuf incidents significatifs, dont un de niveau 2, et elle était montrée du doigt comme l'est aujourd'hui la centrale de Dampierre, près d'Orléans. La Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) l'avait aussi mise *« sous surveillance renforcée »* et menacée de fermeture. *« Quand je suis arrivé, en 1997, il y avait des écarts qui témoignaient d'un manque de rigueur de fonctionnement »*, admet Michel Buisset, le directeur du site normand. Un euphémisme. André-Claude Lacoste, le patron de la DSIN, se souvient d'une réalité plus inquiétante : *« C'était au point que nous avions même des soupçons de sabotage. »*

Comme leurs collègues de Dampierre aujourd'hui, les employés de Paluel n'avaient pas eu conscience de leur dérive. *« J'avais l'impression de faire mon boulot nickel »*, dit l'un d'eux, reconnaissant toutefois que les services travaillaient *« chacun pour soi »* et *« se tiraient dans les pattes »*. Laisser-aller sans grande conséquence dans une entreprise normale, intolérable dans le nucléaire. Les statistiques sont redevenues favorables, mais *« ce n'est jamais gagné,* nuance Michel Buisset, *la culture sûreté est une remise en cause permanente »*. La nouvelle équipe de direction insiste sur *« la nécessité d'une attitude prudente, rigoureuse et interrogative »*, qui commence par *« des locaux propres, clairs et nets »*.

La piqûre de rappel a été bien supportée. *« Personne n'a envie de replonger, ça nous a fait mal d'être montrés du doigt »*, confirme Eric Simon. Depuis sa sortie de l'école EDF en 1986, ce technicien a vécu l'émergence progressive de cette « culture sûreté » : *« Ce qui a changé en quinze ans, c'est le formalisme, tout est écrit, signé, contresigné »*, dit-il en montrant les étagères de classeurs qui cernent son bureau. Il sourit : *« Dans le nucléaire, on doit bouffer pas mal de forêts... »*. A vingt-sept ans, trois ans après sa sortie de l'INSA Lyon, Emmanuel Boissy n'est chef d'exploitation que depuis deux mois seulement. Comme tous les jeunes ingénieurs entrés dans l'entreprise, il a commencé par revêtir le bleu, faire les rondes, apprendre toutes les tâches qu'il est chargé de superviser aujourd'hui. Il ne badine pas avec la rigueur : *« Je crois beaucoup au rôle de l'encadrement de première ligne,* dit-il. *Dès qu'on voit un agent de terrain sans son casque ou une rature sur un compte rendu d'essai périodique, il faut intervenir. »* Aux heures calmes des quarts de nuit, il lui arrive de rassembler les équipes pour une lecture commentée des *« spécifications techniques d'exploitation »*. Un retour aux sources qu'il justifie d'un mot : *« C'est la bible. »*

CIVAUX, 16 h 30, bureau du chef d'exploitation.

Les deux hommes ont posé leur casque, se sont assis l'un en face de l'autre. Ils entament un dialogue incompréhensible pour qui n'a pas été initié à la langue. Il y est question, à jet continu, de *« KRS »*, de *« RRA »*, d'*« EP »* et de *« RGL 205 »*, car le nucléaire se parle essentiellement en trigrammes. Le jargon y est plus hermétique que dans la plupart des professions. René Romey et François Lallement, quarante ans de nucléaire à eux deux, se comprennent à demi-sigle. Le premier est CE de quart (chef d'exploitation), le second IS d'astreinte (ingénieur sûreté). Ce jour-là, l'un a la responsabilité de la conduite des deux tranches de la centrale de Civaux, la dernière née du parc. L'autre n'a aucune fonction opérationnelle, il est chargé à plein temps de veiller à la sûreté de l'installation. Le « métier » d'ingénieur sûreté est né en 1979, au lendemain de l'accident de Three Mile Island, aux Etats-Unis (niveau 5 sur l'échelle INES), qui avait révélé un défaut de surveillance.

Toute la journée, François s'est promené sur le site avec un gros classeur sous le bras, un pavé de plusieurs kilos. La bible ? Il préfère dire *« le code de la route »*. Et pour vérifier son respect, il a ses entrées partout, regarde, écoute, interroge. Cet après-midi-là, entre deux réunions, il est passé dans le bâtiment où somnole le moteur Diesel qui doit alimenter le groupe électrogène en cas de coupure... d'électricité. Par deux fois, il est allé en salle de commandes, où il dispose de son propre poste, avec des écrans identiques à ceux des opérateurs. 16 h 30, c'est le moment de la *« confrontation »*. Il compare sa moisson d'informations à celles du chef d'exploitation. La plupart du temps, comme cet après-midi, leurs analyses convergent : François contresigne le cahier de René au bout d'une heure de discussion consensuelle. En cas de désaccord sur un point, le directeur du site serait appelé à trancher.

MARC MORCEAU/LA MÉDIATHÈQUE EDF

LEIMDARFER/REA

La centrale de Fessenheim, dans le Haut-Rhin (ci-contre) et la salle des machines (ci–dessus).

Les tours de refroidissement de la centrale de Civaux, dans la Vienne (ci-contre). Le poste de contrôle du chargement de combustible dans le réacteur 2 (ci-dessus et ci-dessous).

PHOTOS : CLAUDE PAUQUET/LA MÉDIATHÈUE EDF

« L'ingénieur sûreté n'est pas l'œil de la direction, précise Philippe Druelle, le patron de Civaux. *Il veille au respect des règles et il a un rôle de conseil technique. »* Traduction : l'ingénieur sûreté n'est pas un flic. *« Je fais de la vérification, pas du contrôle,* insiste François Lallement. *Avec mes collègues de l'exploitation, nous avons des objectifs différents, mais l'enjeu est le même : faire des mégawatts dans un climat de sûreté exemplaire. Je ne me sens pas à l'écart, je suis un maillon de l'organisation. »* Cette surveillance continuelle n'affecte guère les personnels : *« On a l'habitude d'être jugés,* explique un opérateur. *Cela fait partie de notre vie. Et c'est normal, après tout, ici, ce n'est pas une usine à bonbons. »* Les pilotes de centrale évoquent surtout un besoin de reconnaissance, malgré une revalorisation de 10 % de leurs salaires en début d'année : *« On ne gagne pas beaucoup plus qu'une assistante du tertiaire, entre 11 000 F et 14 000 F par mois, plus les primes de nuit. »*

EN 1999, Civaux a été l'objet de dix-neuf inspections concernant la sûreté, et déjà douze cette année. Pour sa part, Paluel en avait eu vingt et une. La plupart sont diligentées par l'autorité de sûreté (DSIN), souvent de manière inopinée. Les centrales françaises sont aussi régulièrement visitées par des experts internationaux. Enfin, EDF mène ses propres enquêtes. Civaux attend pour fin novembre les conclusions de l'une d'elles : une trentaine d'inspecteurs maison, venus de Paris, ont passé trois semaines sur le site.

« S'il nous était arrivé ce qui arrive à Dampierre, ce serait fini pour nous »
Claude Oberlin, technicien à Fessenheim

C'est un audit comme celui-là qui a mis au jour, cet été, les dysfonctionnements de la centrale de Dampierre, entraînant les menaces de fermeture de la DSIN : *« L'autorité de sûreté a constaté à cette occasion qu'on ne rigole pas en interne »*, dit Michel Buisset. Mais le patron du site normand est d'accord avec son homologue de Civaux : *« Il ne faut pas que le personnel vive dans la hantise du bœuf-carotte, la responsabilité de la sûreté incombe à la direction. »* A Civaux, la vigilance générale a redoublé depuis le 12 mai 1998. Moins de six mois après son couplage au réseau, la tranche 1 était contrainte à un arrêt d'urgence. De l'eau légèrement contaminée s'était échappée d'une fissure dans le circuit de refroidissement du réacteur. L'incident avait été classé au niveau 2. Rude coup pour la vitrine technologique du parc nucléaire français, arrêtée pour un an à cause d'un banal problème de plomberie. *« Un événement douloureux, mais qui a contribué à dégonfler les têtes »*, commente un responsable.

FESSENHEIM, 14 heures, salle des machines de la tranche 2.

Le grondement de la turbine s'est tu, il y a près de quatre mois, dans l'immense hangar blanc, posé au bord du canal du Rhin, que toute la région connaît comme *« le morceau de sucre »*. Pour quelques jours encore, l'unité de production numéro 2 est à l'arrêt, mais la salle des machines n'est pas pour autant en sommeil. Hérissée d'échafaudages, zébrée par les jets d'étincelles des postes de soudure, elle résonne du cliquetis des marteaux. Attention, chantier ! Ici, des ouvriers de Spie-Thermatom remplacent d'énormes coudes de tuyauterie, peaufinant leurs soudures comme des petites mains leurs ourlets. Là, un responsable de l'entreprise Eiffel vérifie la pose d'étais en ferraille, destinés à mettre les cloisons en parpaings aux nouvelles normes antisismiques. Partout, les travaux touchent à leur fin, mais une atmosphère de course contre la montre est encore palpable dans le petit bâtiment voisin, qui abrite le PC d'arrêt de tranche.

Paradoxalement, toute cessation d'activité correspond à une montée d'adrénaline dans les centrales. C'est vrai pour les arrêts périodiques destinés à changer une partie du combustible ; on profite généralement des quarante jours de non-production pour effectuer de nombreux travaux de modernisation de l'installation. C'est encore plus vrai pour une visite décennale, qui dure de cent vingt à cent trente jours. Plus d'un millier de prestataires extérieurs débarquent sur le site, et se mêlent aux équipes de maintenance de la centrale pour un gigantesque jeu de Meccano. A Fessenheim, le coût de la visite décennale en cours est estimé à 700 millions de francs.

Aux murs de son bureau, Thierry Auter, le chef d'arrêt, a punaisé des feuilles et des feuilles de planning, noircies par le même logiciel qui a servi au programme Ariane : *« En cas de retard sur un chantier, nous avons prévu des "poumons" pour recoller au planning, sinon le moral des troupes s'en ressent »*, dit-il. Le mot d'ordre est de respecter la durée prévue de l'arrêt. Comme on dit à EDF : *« Arriver à l'heure »*. Il en va de la fierté de chacun, stimulée par des impératifs économiques : chaque jour de retard pour le retour à la production coûte 1 million de francs à l'entreprise.

Est-il possible de concilier les exigences de production et de sûreté ? Difficilement, dit la CGT depuis les ennuis de Dampierre, qu'elle attribue aux *« réorganisations multiples »* visant *« la course à la disponibilité »*. Sur le terrain, les personnels rencontrés emboîtent plutôt le pas des directions qui refusent de choisir entre sécurité et productivité : une centrale sûre est une centrale disponible, donc productive. Fessenheim n'arrivera pas à l'heure, mais ici, la priorité est donnée à la sûreté, d'autant plus que la centrale bascule dans la deuxième partie de sa vie. La doyenne du parc a été la première à subir sa deuxième visite décennale. Celle de la tranche 1, effectuée l'an dernier, a donné toute satisfaction sur l'état de l'installation. Si le verdict de la tranche 2 est aussi bon, ce sont dix nouvelles années de vie commune qui s'ouvrent au personnel. *« Jusque-là, tout le monde retenait un peu son souffle »*, avoue une employée.

Depuis vingt-trois ans, *« Electricité de Fessenheim »* – comme disaient les pionniers du site alsacien – ne s'est pas dissoute dans Electricité de France. Ici, on se sent toujours en première ligne, donc les plus exposés à la pression médiatique. *« S'il nous était arrivé ce qui arrive à Dampierre, ce serait fini pour nous »* : d'un geste de la main, Claude Oberlin, un technicien présent sur le site depuis le début, désigne, au-delà du Rhin tout proche, l'Allemagne et ses prises de position sur le nucléaire. Avec ses copains, il partage l'idée que, dans ce contexte géographique et médiatique, « sa » centrale est à la merci d'une décision politique.

Pourtant, Fessenheim, vieille coquette en lifting permanent, ne ménage pas ses efforts : il lui faut toujours le « dernier cri » de la technologie pour ses deux réacteurs de 900 MW. Elle rit de se voir si belle dans le miroir des statistiques : rejets liquides divisés par 100 depuis 1980, dosimétrie diminuée de 70 %, accidents du travail réduits des deux tiers, etc. Tous les signaux sont au vert, bien en deçà des normes établies. Sera-ce suffisant, s'inquiète le personnel, pour qu'on ne lui applique pas un jour *« la jurisprudence Superphénix »* ?

CREYS-MALVILLE, 16 heures, bâtiment réacteur.

De l'autre côté de la vitre (un mètre d'épaisseur), dans la cellule de manutention, la potence est inerte, le puits de lavage vide. C'est par là que transitent, d'ordinaire, les assemblages de combustible retirés du cœur du réacteur. C'est là que, un à un, ils sont débarrassés des dernières traces de sodium, avant d'être acheminés, par un ascenseur, puis une navette, vers la piscine, où ils resteront entreposés par seize mètres de fond. Cet après-midi-là, aucune barre de combustible n'a fait le trajet, en raison d'un petit contre-temps technique. La manœuvre n'est pas simple : sur les 650 assemblages, 99 seulement ont été retirés en un an. *« Nous aurions bien voulu faire le centième,* regrette Gilbert Henacker, responsable de quart. *C'est notre équipe qui avait retiré le premier. »* Décharger Superphénix, c'est un arrache-cœur, à tous les sens du terme, pour ces techniciens embarqués depuis vingt ans dans l'aventure du surgénérateur. Alors, ils s'accrochent au moindre symbole pour se donner du cœur à l'ouvrage.

DANS la salle de commandes également, on fait comme si... Bien que le compteur soit bloqué à zéro. Creys-Malville a été mise définitivement à l'arrêt en 1999, deux ans après l'annonce officielle de son abandon : *« Cette centrale, on l'a connue à 3 000 mégawatts, on y a sué sang et eau »*, se souvient Michel Verlaque, le cadre technique de permanence. Mais son équipe de conduite travaille comme au temps de la production : *« Tant qu'il restera du sodium dans la cuve, il y aura exploitation »*, dit-il. Comme lui, les pionniers du surgénérateur ont ravalé leur amertume depuis la décision gouvernementale. *« Nous avons eu un passage à vide*, reconnaît Serge Menuet, du service ingénierie. *Les gens étaient passés d'un objectif commun à des préoccupations individuelles – que vais-je devenir ? –. Aujourd'hui, ils ont retrouvé un objectif commun : la déconstruction. »*

Ici, on refuse le mot « démantèlement ». Trop brutal. La déconstruction implique de respecter les règles de l'art, exige du savoir-faire. *« Déconstruire, c'est rembobiner le film »*, explique Léon Espinasson. A cinquante ans passés, cet ingénieur est sûr d'y trouver plus de satisfactions professionnelles d'ici à la retraite qu'avec un retour dans la banalité des centrales à eau pressurisée. *« Nous avons trouvé une nouvelle dynamique technique »*, disent plusieurs ingénieurs, émoustillés par la perspective de démanteler un prototype quasi neuf : *« Ainsi, nous restons la vitrine du nucléaire. »* En salle des machines, par exemple, la mise hors service définitive est très avancée ; en témoigne l'inscription *« MHSD »* de couleur orange sur les armoires électriques, les moteurs et les tuyauteries débranchées. La déconstruction devrait commencer début 2002, date à laquelle les commerciaux d'EDF devront avoir trouvé à revendre certains matériels. Un défi là aussi car, estime Bruno Coraça, directeur de Creys-Malville, *« le marché de l'occasion est une vraie catastrophe »*.

« Tant qu'il restera du sodium dans la cuve, il y aura exploitation »
Michel Verlaque, cadre technique à Creys-Malville

Spécialiste du maintien de la sécurité sur le site, Christine Gugliemi a fini par retrouver la passion qu'elle avait à son embauche, en 1982 : *« J'arrive même à oublier qu'elle est arrêtée »*, dit-elle. Pourtant, cinq minutes de conversation suffisent à raviver les braises de la colère : *« Je n'ai toujours pas compris pourquoi on avait fermé. Parfois quand j'y pense, j'ai la haine. »* Un sentiment tellement partagé que, pour la hiérarchie, le suivi social de la fermeture prend le pas sur les enjeux techniques du « déchargement » et de la « déconstruction ». Sur les 700 salariés présents en 1998, il n'y en a plus que 330. Les autres ont été *« redéployés »*, selon la terminologie maison. *« Dans trois ou quatre ans, il en restera une centaine, peut-être moins »*, estime Bruno Coraça. Arrivé depuis un an, sa mission est la reconversion en douceur des agents de Creys-Malville *« sans vider le site des compétences qui lui sont nécessaires »*.

Pour un chef de service comme Walter di Ruscio, *« 75 % du temps est consacré à la gestion et 25 % aux questions techniques, alors qu'avant la proportion était inverse »*. L'avenir de cet ingénieur d'à peine quarante ans n'est plus à Creys-Malville, où il est arrivé en 1986 avec un simple bac en poche. Il a goûté la *« convivialité et la solidarité dans l'adversité »* de ce « village gaulois » encerclé par les « anti » qui lui reprochaient entre autres ses incidents techniques à répétition et son coût de fonctionnement astronomique : *« Nous ne pouvions compter que sur nous-mêmes pour faire face à nos problèmes, cette autonomie était passionnante. »* En vue de son « redéploiement », Walter a entrepris de compléter sa formation par un DESS d'environnement. A ses jeunes condisciples de la fac qui, paraît-il, le bombardent de questions, il renvoie ses certitudes en matière d'écologie : *« Pour moi, le nucléaire c'est la voie de la sagesse. »*

Jean-Jacques Bozonnet

ALEX BARTEL/SCIENCE PHOTO LIBRARY/COSMOS

Le réacteur Superphénix de Creys-Malville, dans l'Isère, en cours de déconstruction.

Une société sans boussole

par Didier Sicard

QUI a osé dire que la France était la patrie spirituelle de René Descartes ? Que nous étions un peuple épris de rationalisme, de discernement ? En quelques jours, la preuve du contraire est flagrante. Les parents d'un adolescent atteint de la maladie de Creutzfeldt-Jakob témoignent à la télévision de façon bouleversante. L'opinion s'emballe, s'enflamme, les boucheries se vident, les éleveurs paniquent, les milliards de dédommagement tintinnabulent, les *« une »* rivalisent dans le sensationnel, et les politiques sont pris dans la turbulence.

Qu'ils parlent ou se taisent, qu'ils proposent des mesures ou seulement les envisagent, blessés par l'histoire du sang contaminé, ils perdent leurs capacités d'informer, se sentent coupables. Coupables de quoi ? De ne pas pouvoir affirmer avec force qu'il est certain, absolument certain que la viande de bœuf au sens commun du terme – celle que nous consommons – ne comporte aucun danger de contamination pour l'homme, en tout cas moins que celui d'être blessé par un météorite ; qu'il a toujours été impossible de contaminer un bovin sain en lui faisant consommer de la viande, au sens musculaire, provenant d'un autre bovin.

La question des farines animales se situe dans un autre espace. Sans revenir sur leur responsabilité à peu près certaine dans la contamination des bovins, le passage du bovin à l'homme n'est toujours pas éclairci. S'agit-il de farines animales mélangées frauduleusement à des produits carnés destinés à l'alimentation humaine ? De consommation de produits carnés non identifiés qui contiendraient des fragments de système nerveux ? On l'ignore actuellement, bien que la première hypothèse soit peut-être la plus vraisemblable. Cette incertitude concernant le mécanisme de transmission du prion à l'homme – qui exclut absolument celui de la transmission par l'ingestion du steak – crée une panique démesurée qui s'inscrit dans le discours technoscientifique contemporain. La technoscience a pris subrepticement le pouvoir culturel. Elle tient le seul discours d'apparente réalité perçu comme légitime ; les mots « prion », « OGM » sont devenus emblématiques d'un risque d'autant plus insidieux qu'il touche à ce qu'il y a de plus essentiel : l'alimentation humaine.

Il suffit que le prion soit évoqué pour que les hémophiles, déjà atteints au plus profond dans leur chair par le virus VIH, refusent désormais de recevoir des produits sanguins issus d'un don du sang, et préfèrent recevoir des produits issus du génie génétique (qui sont d'ailleurs des OGM...), décision prise au nom d'un risque seulement évoqué et qui repose sur une hypothèse non validée. Cela n'aurait pas d'importance si ces produits ne comportaient un risque potentiel d'apports d'inhibiteurs certains très délétères pour l'avenir, et qui risquent de les rendre résistants un jour aux facteurs antihémophiles.

Il suffit que le prion soit évoqué pour qu'on interdise des fibroscopies et des coloscopies – investigations qui seraient justifiées par exemple par une hémorragie chez un adolescent ayant reçu avant 1986 de l'hypophyse humaine et qui serait donc suspect d'héberger le prion – au motif d'un hypothétique risque de contamination des autres malades par le coloscope instérilisable – et pourtant une contamination de ce type ne s'est jamais encore produite et n'a de risque de se produire.

Il suffit que des exceptionnels malades atteints ou suspects d'être infectés par le nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob soient hospitalisés pour que l'ensemble de l'équipe médicale et soignante se déguise en cosmonautes comme au début des années sida, alors qu'il est rigoureusement impossible d'être contaminé par un simple contact.

Il suffit que l'on propose d'accumuler des examens sécuritaires à la recherche du virus du sida et de l'hépatite C chez les donneurs de sang pourtant séronégatifs pour ces virus pour qu'on ait l'impression d'avoir franchi à un coût financier considérable l'espace important qui sépare un risque zéro d'un risque double zéro.

Il suffit qu'on ait envisagé le risque de survenue d'une sclérose en plaques après vaccination contre l'hépatite B, pourtant démenti par des études considérables sur le plan épidémiologique, pour rendre de plus en plus dangereusement rares ces vaccinations dans les pays francophones du tiers-monde, particulièrement exposés à cette infection.

> La technoscience, en nommant les risques, les met en scène, au devant de la scène, de façon démesurée, au nom d'un pseudo-rationalisme

La technoscience, en nommant les risques, les met en scène, au devant de la scène, de façon démesurée, au nom d'un pseudo-rationalisme. Elle transforme des données incertaines en autant de certitudes potentielles. Face à l'incertitude, elle réduit ainsi l'esprit critique de chacun devenu plus machine à s'émouvoir qu'à penser. La technoscience confisque le corps réel externalisé par des mosaïques d'images et de chiffres, et prive l'individu de sa source identitaire en le renvoyant à l'écoute de la fureur du monde.

La justice a pris la médecine au mot quand elle assimile incertitude et erreur médicale lors du dernier arrêt de la Cour de cassation. Elle consacre par son arrêt la partition de l'être humain en corps technologique, c'est-à-dire instrumentalisé, dont on peut ne pas vouloir s'il est imparfait. Comme si l'univers de la science médicale inscrivait désormais son positivisme au fronton de notre culture.

Pourtant, le doute est constitutif de notre humanité, il en est l'axe fondateur. Paradoxalement, au nom des certitudes potentielles proposées par la technoscience, l'humanité est désorientée. Ce qui est grave, c'est l'abîme qui sépare nos comportements à risque vrai (il est juste de dire qu'ils sont alors assumés et non subis) de cette psychose collective. Ainsi, les risques réels de l'alcoolisme, du tabagisme, de la conduite automobile qui reste irresponsable, de l'hygiène douteuse des lieux collectifs, de notre consommation record d'anxiolytiques, etc., sont jugés de façon dérisoire, face à quelques menaces plus potentielles que réelles, comme si nous étions définitivement frappés en fait par le drame de l'infection par le VIH.

N'accusons pas les médias, les politiques, les scientifiques, les médecins, mais accusons-nous nous-mêmes ; nous avons perdu le sens de la mesure, nous sommes redevenus des Gaulois qui avons peur que le ciel ne nous tombe sur la tête. Notre inquiétude est en train d'angoisser notre environnement proche. Nous revenons à des comportements archaïques, qui en disent long sur notre incapacité à penser notre monde contemporain.

Didier Sicard *est chef de service de médecine interne à l'hôpital Cochin (Paris), président du Comité national consultatif d'éthique.*

La vie humaine comme préjudice ?

par Catherine Labrusse-Riou et Bertrand Mathieu

LA vie humaine peut-elle être un préjudice ? Telle est la question tranchée, le 17 novembre, par l'arrêt de l'assemblée plénière de la Cour de cassation : l'enfant est fondé à engager la responsabilité du médecin pour être né gravement handicapé, une erreur du diagnostic prénatal n'ayant pas permis à sa mère de décider librement d'une interruption de la grossesse.

Si l'on doit donner à ceux qui ont en charge un grand handicapé les moyens de l'entretenir sa vie durant, il est en revanche extrêmement contestable de décider que réparation est due à l'enfant lui-même en raison d'un handicap résultant de la nature et non de la faute médicale. Car la justice n'est pas la compassion et la voie de la responsabilité civile n'est pas celle de l'aide sociale. En confondant les deux plans, l'arrêt institue la vie humaine elle-même comme un préjudice réparable, ce qui, *a contrario,* signifie que l'être humain handicapé aurait dû ne pas naître.

Cette solution est dans la logique de la maîtrise scientifique du vivant, qui tend à « produire » des êtres humains conformes à une hypothétique norme biologique ; elle induit une considérable dégradation de l'image de la personne humaine. Ni le droit civil ni les droits fondamentaux constitutionnellement protégés ne l'autorisent. Des juristes, soucieux de la fonction anthropologique et éthique du droit, ne peuvent que réagir.

Sur le terrain du droit civil, l'arrêt ne répond ni aux exigences du droit de la responsabilité ni à celles de la logique juridique. La responsabilité suppose la preuve d'un lien de causalité entre l'acte commis et le dommage subi par autrui. En l'espèce, ni le médecin ni le laboratoire ne sont la cause du handicap de l'enfant, qui résulte de la maladie transmise par sa mère. La responsabilité sanctionne le fait de l'homme, sinon le mot *« responsabilité »* n'a plus aucun sens.

Non sans contradiction, l'arrêt fait l'impasse sur l'absence de causalité biologique tout en indemnisant l'enfant en raison de son état biologique. De plus et surtout, le préjudice de l'enfant est ici d'être né dans un état insusceptible d'évaluation ; il faudrait en effet comparer l'être au non-être, ce qui est indécidable et inconcevable. Selon quelles normes de qualité (et déterminées par qui ?) les divers handicaps ou particularités de tout être humain seront-ils considérés comme des préjudices réparables ?

La vie, pour la personne elle-même, ne peut être l'objet d'un droit à « l'euthanasie prénatale » qui, en supprimant le sujet, supprime le droit lui-même. Si, contre toute logique, il en va ainsi, il faudrait admettre aussi que l'erreur en sens inverse qui aurait conduit la mère à l'avortement d'un enfant sain justifierait la réparation, au bénéfice de l'enfant lui-même, du préjudice de n'être pas né ; nouvelle aporie qui peut favoriser en cas de doute les avortements de fœtus normaux.

L'indemnisation d'une vie « anormale » enclenche un processus où le devoir de naître normal peut mettre à mal le respect dû à tout être humain. Tous les malheurs ne sont pas juridiquement réparables selon le droit civil, car entre le fait et le droit s'inscrit la distance du jugement de légalité et de légitimité que les droits fondamentaux doivent inspirer.

L'arrêt conduit à reconnaître que la vie peut être un préjudice tant pour celui qui lui doit son existence que pour les tiers et la société en général. L'être humain tend à être conçu comme le produit, réussi ou raté, du pouvoir médical. Cela est en contradiction flagrante avec le principe juridiquement consacré de dignité de la personne humaine, qui exige l'absence de discrimination entre les êtres humains. Non seulement l'idée de « vie préjudiciable » est inacceptable en raison de l'atteinte aux principes sur lesquels repose l'ordre juridique et social, mais encore en raison des dévoiements susceptibles d'en résulter.

D'abord, si l'on admet que l'enfant né puisse engager la responsabilité du médecin dont la faute porte sur l'évaluation de son état biologique avant la naissance, la porte est ouverte à ce qu'il reproche à ses parents de n'avoir pas fait vérifier sa qualité génétique ou de ne pas avoir recouru à un avortement en cas de pronostics défavorables.

Par ailleurs, reconnaître que la naissance d'un enfant handicapé est source de responsabilité pour les auteurs directs ou indirects de ses jours modifie profondément la conception du droit de l'avortement. La faculté d'interrompre une grossesse répond au souci de protéger la liberté personnelle de la mère en situation de détresse ou en présence d'un grave et incurable handicap dont le fœtus est atteint. Cette liberté, qui ne peut se transformer en contrainte, s'exerce jusqu'au moment où l'acte est accompli, quelles que soient les intentions antérieurement manifestées. On ne peut ainsi admettre que le diagnostic d'un handicap débouche nécessairement sur un avortement ou conduise à ce qu'il soit fait pression sur la femme pour y recourir. Est-ce alors de la liberté de la femme qu'il s'agit ou d'un premier pas vers la promotion de l'eugénisme ?

Car c'est bien d'eugénisme dont il faut ici parler. Cet eugénisme, pourtant condamné par la loi, n'exclut pas un dépistage généralisé des anomalies génétiques les plus graves. Il conduira demain à choisir les « meilleurs » enfants, selon les critères individuels ou sociaux du moment. Avant de condamner formellement l'eugénisme et ses théoriciens, notre droit devrait vérifier qu'il ne permet pas la réalisation d'un projet identique.

L'arrêt de la Cour de cassation donne le message d'une société qui, sous couvert d'indemniser, discrimine et rejette, alors qu'il faut plus que jamais apporter celui d'une société qui accueille, aide et se donne les moyens de le faire. La dignité impose la non-discrimination des êtres humains selon leur état biologique ; le devoir de solidarité justifie la discrimination positive à l'égard des plus déshérités.

> L'arrêt de la Cour de cassation donne le message d'une société qui, sous couvert d'indemniser, discrimine et rejette

Cet arrêt devrait inviter le législateur à ne plus énoncer des principes dont il ne décline pas les conséquences juridiques concrètes et, pire, que ses lois contredisent. Il serait temps de prévoir quelques mesures concrètes permettant de couper court à de telles dérives : éviter que les organismes sociaux ne se défaussent de leur responsabilité sociale et les médecins de leur responsabilité professionnelle dans l'exercice d'une excessive médecine prédictive ; veiller à ce que les politiques de santé publique ne conduisent pas à lutter contre la maladie par la suppression des malades.

Catherine Labrusse-Riou, Bertrand Mathieu *sont respectivement professeurs de droit privé et de droit public à l'université Paris-I.*

Ont été associés à la rédaction de ce texte : ***Bernard Beignier, Florence Bellivier, Laurence Brunet, Catherine Caillé, Guillaume Canselier, Christian Debouy, Françoise Dekeuwer-Defossez, Dominique Fenouillet, Jean-François Flaus, Thierry Garé, Jean-Baptiste Geffroy, Jean Hauser, Marie-Angèle Hermitte, Yvonne Lambert-Faivre, Hervé Lecuyer, Brigitte Le Mintier, Anne-Marie Le Pourhiet, Ferdinand Melin-Soucramanien, Gérard Mémeteau, Pierre Murat, Claire Neirinck, Christine Noiville, Etienne Picard, Jean Pradel, Guy Raymond, Thierry Revet, Frédéric Sudre, Daniel Vigneau,*** *professeurs et chercheurs des facultés de droit.*

La sagesse des vaches folles

par Bruno Latour

SI le général de Gaulle, par l'une de ses tautologies dont il avait le secret, pouvait assener : *« La France sera toujours la France »*, Jacques Chirac vient de l'imiter en s'écriant : *« Les herbivores resteront dorénavant des herbivores. »* Qu'on ne se moque pas : il s'agit, pour une fois, de bonne politique, même si le procédé manque furieusement d'esprit démocratique.

Naguère, il y avait d'un côté les paysages, les animaux, les territoires, bref une nature, et de l'autre, se détachant sur ces paysages, des humains dotés de droits, de volontés et d'intérêts, en bref une société. Les politiques représentaient les humains ; quant aux non-humains, ils se débrouillaient pour faire parler d'eux par l'intermédiaire des spécialistes, des zoologues, des géographes, des agronomes, des délégués syndicaux et des économistes. Les politiques d'un côté et les experts de l'autre, que chacun s'occupe de ses affaires, les vaches seront bien gardées. Sauf, bien sûr, quand elles sont folles – et c'est là que les choses deviennent intéressantes.

Poussés par l'inquiétude publique, nos représentants ont pris position sur l'un des composants de la nature (et non plus de la société) : les vaches mangent de l'herbe. A l'ancienne division de la nature et des humains a fait place une proposition qui attache en un continuum unique des paysages, des éleveurs, des spécialistes des protéines, des amateurs de viande rouge, des chaînes de magasin, et des vaches.

Autrement dit, Jacques Chirac nous a proposé une cosmologie particulière qui lance des hypothèses aussi bien sur le goût des humains pour la viande que des vaches pour l'herbe. Mais, bien sûr, cette cosmologie n'est pas seule en course : d'autres associations de vaches, d'herbe, de farine, d'industrie, de soja américain et de consommateurs se profilent à l'horizon.

Dorénavant, nous n'avons plus les experts qui proposent et les politiques qui disposent : nous nous trouvons face à des cosmologies distinctes qu'il faut apprendre à trier. Selon la forte expression d'Isabelle Stengers, nous sommes passés de la politique à la cosmopolitique. La question n'est plus de savoir dans quelle société nous voulons vivre, mais aussi dans quel monde. Il n'y a plus un seul monde et des politiques, mais des mondes en lutte. Ou plutôt l'ancien monde, simple cadre objectif pour l'activité humaine, est redevenu un cosmos qu'il faut prendre en charge par une politique adaptée.

Je fais donc l'hypothèse que la panique de la vache folle n'a rien à voir avec une crainte de dangers nouveaux ou avec une recherche impossible de sécurité absolue. Beaucoup de bons esprits l'affirment, et je ne vois aucune raison de douter de leurs propos : jamais la nourriture industrielle que nous mangeons n'a été plus sûre, plus surveillée, plus traçable, plus goûteuse même qu'aujourd'hui. Et, de toute façon, la mère de famille qui s'indigne qu'on *« serve encore »* un steak haché dans la cantine de son fils franchira joyeusement un feu rouge, mettant en danger la vie d'autrui de façon beaucoup plus directement criminelle que tous les acteurs de la chaîne du bœuf. Ceux dont on affirme qu'ils paniquent face à leur tournedos prennent tous les jours des risques infiniment plus grands lorsqu'ils se marient, empruntent, enfantent, plantent, fument ou conduisent.

> Dorénavant, nous n'avons plus les experts qui proposent et les politiques qui disposent : nous nous trouvons face à des cosmologies distinctes qu'il faut apprendre à trier

Comme l'a bien vu le sociologue Ulrich Beck (on attend toujours la traduction de ses livres en français), la *« société du risque »* dans laquelle, selon lui, nous vivons n'est pas une société dans laquelle on risque davantage, bien au contraire, mais une société qui refuse absolument que les objets industriels ou scientifiques soient isolés de l'exigence de démocratie. Ce qui choque dans l'affaire de la vache folle n'est pas le risque alimentaire seulement, mais la décision prise jadis de nourrir les vaches avec des déchets animaux, sans que personne, sinon les spécialistes, en aient décidé. Si les associations de consommateurs avaient participé à cette décision, l'auraient-ils acceptée ? Et ce qui choque encore dans la décision récente du premier ministre, c'est qu'on inonde maintenant la douce France de centaines de milliers de tonnes de farine animale, sans qu'on ait demandé l'avis de quiconque – sauf, encore une fois, des experts.

La nouvelle visibilité des risques nous oblige à prendre en compte les tenants et aboutissants de tous les non-humains avec lesquels nous partageons dorénavant notre existence, veaux, prions, vaches, gènes et couvées. Mais ce qui rend la nouvelle politique difficile à discerner, c'est que nous nous obstinons à maintenir distincts le travail des experts et celui de la décision politique. Cette antique division des tâches rend impossible aussi bien le rôle des spécialistes, devenus de nouveaux boucs émissaires, que celui des politiques, obligés tantôt de suivre servilement les premiers, tantôt d'ignorer leurs avis au risque de revenir à un dangereux obscurantisme. C'est tout l'enjeu du désormais fameux principe de précaution, lequel, selon les interprétations qu'on en donne, peut amener à une paralysie générale – la suspicion contre les politiques s'étendant à tous les experts – ou déboucher sur une cosmopolitique enfin ajustée au nouveau monde, dans lequel nous sommes tous appelés à nous débattre.

La solution repose, d'après moi, dans l'introduction d'une autre division des tâches, non plus entre « évaluation des risques », laissée aux experts, et « gestion du risque », abandonnée aux politiques, mais entre deux fonctions de la vie publique que rien ne doit venir confondre : celle de la prise en compte, d'une part, celle d'ordonnancement, de l'autre. Le public n'exige pas de vivre une vie dénuée de tout danger, mais il veut – c'est son droit – participer avec les experts et avec les politiques à l'évaluation des risques ; et il veut aussi – c'est encore son droit – participer avec les experts et avec les politiques à la décision finale sur la hiérarchie des risques.

Ce n'est plus seulement l'autonomie des spécialistes qu'il faut assurer, mais l'autonomie de toute la fonction de prise en compte : toutes les voix doivent se faire entendre, celle de mes voisins, éleveurs du Bourbonnais, aussi bien que celles des vaches et des amateurs de viande rouge. Mais, une fois la prise en compte assurée, il doit être possible de choisir une cosmologie au milieu de toutes ses concurrentes, de décider d'un monde possible au milieu de tous les mondes possibles, et cette décision, ce n'est pas aux politiques seuls de l'assumer en tranchant souverainement, et le plus souvent arbitrairement, parmi les avis nécessairement contradictoires des experts.

Ceux qui se plaignent que la politique soit devenue introuvable oublient que, chaque fois que nous franchissons un feu rouge, achetons du porc au lieu de bœuf, allumons une cigarette, réglons un thermostat, contribuons au Téléthon, prenons le train, nous arbitrons entre des mondes possibles, nous prenons position dans un conflit de cosmologies.

Aux journalistes, aux politiques, aux spécialistes, aux intellectuels de nous offrir, à la place de l'impossible débat entre experts et politiques, une représentation lisible de ces choix de mondes. Alors peut-être, les vaches folles et ceux qui sont morts d'en avoir mangé n'auront pas été sacrifiés en vain.

Bruno Latour *est professeur de sociologie à l'Ecole des mines de Paris, Centre de sociologie de l'innovation (CSI).*

La Corse, au miroir de la France

Suite de la première page

A l'arrière-plan se profilent ces ombres maléfiques qui pèsent sur le génome national : Colbert, Robespierre, Napoléon, bref tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à l'affreux *« jacobinisme »* d'où nous viendrait tout le mal (le fameux *« mal français »*).

De quoi s'agit-il au juste dans cet ouvrage ? De la Corse ? Fort peu. Il s'agit, avant tout, de fonder sur les décombres de la *« République jacobine »,* une et indivisible, une *« République plurielle », « girondine »,* enfin débarrassée des souillures d'un passé qui ne passe pas, celui de la France, pour aller vite.

Dans cette République plurielle, la liberté pourra enfin s'épanouir à l'ombre tutélaire du juge jugeant sous l'empire du contradictoire, des médias naturellement pluralistes, et de six grandes régions enfin délivrées de l'oppressante tutelle de l'Etat. Dans cette *« République plurielle »,* le citoyen n'a curieusement plus sa place, ni bien sûr la souveraineté populaire détrônée par une mystérieuse *« souveraineté complexe »* dont seul le renvoi à la pensée de Pierre Rosanvallon est censé donner quelque idée.

Dans cet univers de machines molles, je ne vois rien de solide, rien qui tienne la route, sinon le pouvoir de l'argent, incroyablement sous-estimé par Jean-Marie Colombani, quand il nous décrit, réunis au symposium de Davos, ces « maîtres du monde » réduits à l'impuissance par *« une poignée de jeunes analystes branchés »* ou rampant aux pieds des *« petits juges européens de la concurrence ».*

Jean-Marie Colombani semble ignorer que jamais comme aujourd'hui les marchés financiers mondiaux n'ont imposé leur logique et leurs exigences exorbitantes de rentabilité à tous les aspects de l'existence. Les fractures et les inégalités sociales et territoriales qu'engendre aussi la mondialisation semblent lui échapper. L'évoquer serait, à ses yeux, ressusciter les fantasmes de *« l'impérialisme »* ou agiter le spectre de *« l'horreur économique ».*

Dans la *« République plurielle »,* il n'y a pas de place pour la démocratie citoyenne, celle qui naît des contradictions et des débats publics et enfante, dans la forge du suffrage universel, un projet collectif portant les individus au-dessus d'eux-mêmes. La *« démocratie contentieuse »* et la *« démocratie d'opinion »* censées faire le tri du juste et de l'injuste, rétrécissent à l'extrême le champ du politique.

Elles périment l'idée de la France vécue comme *« communauté de citoyens »,* espace public de débat commun à tous, matrice d'une volonté générale qu'il reviendrait – *horresco referens* – à un exécutif élu par le suffrage universel de mettre en œuvre. *« Présidence absolue, pays centralisé, justice soumise »* : sont-ce vraiment là, comme le dit Jean-Marie Colombani, les traits distinctifs, depuis deux cents huit ans, de notre République ?

Oubliés les régimes d'assemblée et le fait qu'aujourd'hui même le gouvernement procède du Parlement ; méconnues la vitalité de la démocratie communale depuis 1884 et la réussite globale de la décentralisation, à laquelle, soit dit en passant, j'ai pris ma part, en confiant aux régions et aux départements lycées et collèges, et en créant, par la loi « Intercommunalité », un pouvoir d'agglomération ; injustement méprisée l'indépendance de la magistrature assise, occulté le fait que Napoléon déjà définissait le juge d'instruction comme *« l'homme le plus puissant de France »* !

Bref, il arrive un moment où la caricature se détruit elle-même. Dans la *« République plurielle »,* il n'y a plus place pour l'Egalité confondue avec *« l'uniformité ».* Ah, que n'a-t-on entendu ce mot – l'uniformité – dans la bouche de tous les penseurs élitaires, libéraux ou réactionnaires, de Benjamin Constant à Ernst Nolte, pour flétrir *« la barbarie égalitaire »,* au nom de l'individu et de ses droits !

Il me paraît clair que l'égalité devant la loi, pour l'auteur, n'est pas une vache sacrée, et pas seulement en Corse. Le souci du service public dans l'éducation, ou la santé, la sûreté qui doit être égale pour tous, l'égalité sociale qui peut seule permettre à chacun d'aller au bout de ses capacités, c'est la définition de l'élitisme républicain ; tout cela ne survit-il donc plus que dans le cerveau reptilien des républicains à l'ancienne mode, dans les spasmes du mouvement de novembre-décembre 1995, ou dans les hallucinations de *« la pensée bourdivine »* ?

> De quoi s'agit-il au juste ? De la Corse ? Fort peu. Il s'agit, avant tout, de fonder sur les décombres de la « République jacobine », une et indivisible, une « République plurielle », « girondine », enfin débarrassée des souillures d'un passé qui ne passe pas, celui de la France, pour aller vite

Là où Jean-Marie Colombani salue l'avènement de la liberté, je vois surtout celui de la bienpensance. Il nous vante la judiciarisation de l'espace public et le règne de l'opinion comme le sommet inégalé de la régulation des sociétés démocratiques, en passant par pertes et profits les ravages qu'exerce le préjugé. Je ne vois, à vrai dire, rien de tel : l'étroit concubinage de la justice et des médias a entraîné la désuétude du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence, le tribunal devenant bien souvent pilori.

La bienpensance, docile aux effluves de l'Argent, sans lequel nulle presse – par le capital ou par la publicité – ne saurait vivre, s'enveloppe de « moraline » pour exécuter sur la place publique quiconque s'avise de penser autrement, qu'il s'agisse de l'orthodoxie libérale, de l'impérialisme américain dans le Golfe, ou des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie.

L'Argent et le politiquement correct ont scellé des noces de fer. Le politique rampe devant la pression médiatique. L'obscurantisme est de retour. On vient de le voir dans la crise de la vache folle avec l'application précipitée d'un prétendu *« principe de précaution »,* dépourvu de toute valeur scientifique, et qui ne saurait s'énoncer autrement que par le traditionnel proverbe : *« Deux précautions valent mieux qu'une. »*

Les équilibres de la *« République plurielle »* manquent singulièrement d'exigence. Une conception de la liberté réduite à celle de l'individu et oublieuse de la liberté civique ne nous acheminerait-elle pas plutôt sur la voie d'un totalitarisme mou ? Jean-Marie Colombani est trop intelligent pour ne pas s'aviser des impasses auxquelles la docile imitation de l'Amérique peut conduire, mais il passe outre, tant l'emporte sa détestation de la *« République jacobine »* dont la *« déconstruction »* semble lui importer davantage, en fait, que la construction de sa *« République girondine ».*

Je reste médusé, à vrai dire, par cette véritable haine de la France si répandue aujourd'hui dans nos élites, par ce mépris de notre histoire telle qu'elle s'est faite, par ce rejet de la Révolution confondue avec la Terreur, de la République assimilée au colonialisme, de la Résistance délégitimée au profit de Vichy.

Est-ce le sentiment du Corse qui s'exprime ? Ne serait-ce pas plutôt l'opinion du libéral ?

Jean-Marie Colombani cite Jaurès et l'*Histoire socialiste de la Révolution française* mais il n'a visiblement pas lu le même livre que moi : *« Ce qu'il ne faut jamais oublier quand on juge ces hommes* [Robespierre et les jacobins], *c'est que le problème qui leur était imposé par la destinée était formidable, et sans doute au-dessus des forces humaines. Peut-être n'était-il pas possible à une seule génération d'abattre l'Ancien Régime, de créer un droit nouveau, de susciter des profondeurs de l'ignorance, de la pauvreté et de la misère, un peuple éclairé et fier, de lutter contre le monde coalisé des tyrans et des esclaves... et d'assumer, en même temps, l'évolution du pays enfiévré et surmené, vers l'ordre moral et la liberté réglée. »*

Et Jaurès ajoutait : *« Si aujourd'hui je devais siéger à la Convention, je choisirais d'aller m'asseoir au banc des jacobins ».* Le déni de la France, nation hautement politique, création de l'Etat depuis mille ans, son discrédit délibéré et planifié, va évidemment de pair avec le déni libéral de l'Etat.

« La France pue », tel est le *credo* moderniste de nos élites bienpensantes, essentiellement préoccupées de se confondre avec le mouvement du Capital mondialisé et de l'Empire qui le sous-tend, et, pour cela, d'établir un signe d'équivalence entre toutes les formes d'organisations locales, régionales ou supranationales.

Elles méconnaissent, ce faisant, que la nation constitue dans la tradition française, comme le dit Paul Thibaud, *« un particularisme orienté vers l'universel »,* un *« sujet politique historiquement ancré »,* bref une *« nation citoyenne »,* dégagée de l'ethnicité.

Cette conception s'oppose à la fois à la tribu et à l'Empire. Elle est, pour nous Français, notre manière d'être et de penser collectivement le monde, bref de faire l'Histoire et d'accomplir notre responsabilité d'hommes et de citoyens. C'est ce que ne semble pas comprendre Jean-Marie Colombani quand il propose de faire de chaque région et de chaque métropole *« un atome français d'Europe ».*

Prôner l'atomisation de notre pays dans une Europe des régions, c'est ne pas comprendre la France comme personnalité structurée et comme acteur de l'Histoire. C'est méconnaître cette grande et puissante réalité qu'on appelle *« le peuple français »* qui vibrait déjà à Bouvines, qui se découvre à Valmy et se lève à tous les grands moments de notre histoire.

L'Europe se construira à partir des nations, et notamment du noyau franco-allemand, ou elle ne se fera pas. Il serait suicidaire de renoncer à l'identité politique de la France (la nation comme *« communauté de citoyens »)* au moment où l'Allemagne amodie elle-même son droit de la nationalité, car l'avenir de l'Europe (et celui de l'Allemagne elle-même) est suspendu à l'équilibre de nos deux nations et au projet qu'elles sauront nouer entre elles dans la durée. La « landerisation » de la France n'est pas un point de passage obligé vers l'Europe. Elle serait une régression à la fois historique et morale : le message de la citoyenneté, de la laïcité, de l'égalité n'a-t-il donc plus besoin d'être porté, en Europe et dans le monde ?

> L'Argent et le politiquement correct ont scellé des noces de fer. Le politique rampe devant la pression médiatique. L'obscurantisme est de retour

« La souveraineté, écrit Jean-Marie Colombani, *n'est pas le dernier mot de notre histoire. »* Et de proposer de remplacer la *« souveraineté transitive »* (c'est-à-dire populaire) par une *« souveraineté complexe »,* où les juges, par exemple, à défaut d'être des représentants du peuple, deviendraient *« des rouages de la démocratie plurielle ».*

Comme si les juges, qui jugent *« au nom du peuple français »,* pouvaient s'ériger en corporation souveraine ! C'est oublier cette pensée profonde de Rousseau : *« La souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner. »* Le pouvoir peut bien être délégué mais pas la souveraineté (ce que les juristes allemands appellent *« la compétence de la compétence »*).

Ainsi la République vit. Le peuple français en corps ne peut pas être dissous par nos élites, quoi qu'elles en aient. C'est bien ce qui les fait enrager. Et c'est ce qui explique peut-être l'extrême complaisance dont elles font preuve à l'égard du FLNC, dont les communiqués respirent tant la haine de la France.

Je me dois, à ce point, de dire un mot de la Corse et de la description fort distrayante qu'en fait Jean-Marie Colombani : le sentiment du tragique incarné dans la vendetta, *« le sens de l'égalité qui ne tolère aucun seigneur »* confondu avec *« la défense de l'honneur contre toute humiliation »,* la Corse définie comme *« l'esprit du droit romain en acte »,* la démocratie incarnée dans *« l'assemblée des hommes en armes »,* le racket du FLNC assimilé au tribut que les étrangers devaient payer aux citoyens romains, cette description de *« l'altérité corse »* m'aurait plongé dans une franche hilarité si, à l'arrière plan de cette représentation pavée des bonnes intentions déjà décrites, ne flottaient la peur et l'odeur du sang odieusement répandu.

Plutôt que de reprendre à son compte le tissu de contre-vérités et d'approximations assénées par Michel Rocard (les armées françaises occupant la Corse à la fin du XVIIIe siècle ont perdu quarante hommes selon l'historien Colonna d'Istria et non pas trente mille comme pendant la guerre d'Algérie, selon Michel Rocard), plutôt que d'assimiler par masochisme national la Corse à l'Algérie qui était, elle, en 1962, une nation, alors qu'une délégation de la Corse figurait en 1790 à la Fête de la Fédération, Jean-Marie Colombani ferait mieux de s'interroger sur ces sombres mythologies identitaires, celles de l'ETA, du FLNC ou de l'ARB, qui, par le revolver et par la bombe, entendent dans nos sociétés de plus en plus privées de repères, se frayer un chemin sur les décombres de nos vieilles nations et de la démocratie elle-même.

Il ferait mieux de s'interroger sur l'éclatement de la Yougoslavie, qui n'a pas commencé par hasard par ses républiques riches, et sur les tensions entre régions riches et pauvres, en Italie, en Espagne, en Belgique. La fragmentation des nations serait-elle un progrès de la solidarité ? J'en doute.

Pour revenir à la Corse, Jean-Marie Colombani a raison d'écrire qu'il faut non pas rétablir, mais *« établir »* la République en Corse. Sous sa forme moderne, ajoute-t-il. Mais n'est-ce pas là le rôle de l'Etat républicain, rôle pédagogique s'il en est, de faire que le *« surmoi républicain »* efface le *« moi bonapartiste »* et contienne le *« ça claniste »* ? Encore faudrait-il pour cela que l'Etat manifeste cette volonté, cette continuité, cette unité qui ont fait si gravement défaut à son action depuis près d'une génération, où on ne relève pas trois ans d'affilée qu'ait été menée la même politique en Corse.

> La République vit. Le peuple français en corps ne peut pas être dissous par nos élites, quoi qu'elles en aient. C'est bien ce qui les fait enrager

Si la Corse est le plus mauvais point d'application qu'on puisse concevoir pour toute nouvelle étape – en elle-même souhaitable – de la décentralisation, faute que l'Etat ait eu au préalable la volonté de responsabiliser les élus corses, elle peut faire voir ce que peut signifier le relèvement de l'Etat républicain.

Celui-ci est inséparable de l'expression, à travers le débat citoyen, d'un intérêt général à long terme. Aucune collectivité ne peut se passer d'un dessein partagé. A plus forte raison la France qui, plus que toute autre nation, *« marche au projet ».* Celui d'une République sociale, dans une Europe conçue comme *« union de nations »* au sein d'un monde multipolaire peut mobiliser les Français pour le meilleur. Ceux-ci ont à la fois besoin de responsabilité et de solidarité. Ils attendent de l'Etat qu'il définisse les orientations principales et des règles justes, c'est-à-dire égales pour tous.

C'est cet attachement à la loi, à l'égalité, à la démocratie et, j'ajoute, à la France comme communauté de citoyens, sans distinction d'origine, qu'a révélé l'affaire corse. Celle-ci met aussi en lumière une crise de la démocratie dont on ne sortira certes pas en niant les transformations qui ont affecté l'espace de la souveraineté (l'unification de l'espace marchand ou l'émergence d'un droit international), mais en revenant à ce qui est l'essence même de l'exercice de la souveraineté, c'est-à-dire l'affirmation claire, quasi étincelante pour tous, d'une volonté politique.

Encore faut-il pour cela que la France, portant un regard lucide sur son histoire, retrouve confiance en elle-même. Elle doit surmonter les tentations du masochisme national. Le devoir de mémoire se doit d'être impartial, de montrer les lumières autant que les ombres, de révérer les héros sans se laisser fasciner par les salauds dont on sait bien qu'ils ont existé. La République est certes perfectible mais son bilan est bon. La France – encore moins que tout autre peuple – ne pourra avancer à l'avenir que si elle retrouve une raisonnable estime d'elle-même.

C'est ainsi que, de la manière la plus démocratique qui soit, l'Etat républicain dominera les forces centrifuges qui le traversent aujourd'hui. Que la France se rende à nouveau digne d'être aimée, alors la Corse retrouvera son équilibre, au miroir de la France !

Jean-Pierre Chevènement

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un succès de l'Europe

QUAND Français et Britanniques relancèrent, en décembre 1998 à Saint-Malo, l'idée d'une défense européenne, le scepticisme était de rigueur. Les obstacles, les arrière-pensées, les pressions de toutes sortes apparaissaient trop fortes pour qu'aboutisse un projet discuté en vain depuis près d'un demi-siècle. Or, deux ans plus tard, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, réunis à Nice début décembre, vont pouvoir consacrer les institutions de l'Europe de la défense et donner leur feu vert à la constitution de la Force européenne de réaction rapide, que leurs ministres de la défense et des affaires étrangères ont dessinée, lundi 20 novembre, à Bruxelles.

En 2003, l'Union européenne sera en mesure de « projeter » en moins de trois mois et pour une durée d'un an 100 000 hommes, dont 60 000 à terre, avec toute la logistique et les équipements nécessaires, pour des missions de maintien ou de rétablissement de la paix, complétant ainsi la panoplie des instruments indispensables à une politique étrangère active.

Ce succès de l'Europe est la conséquence des leçons que les Français et les Britanniques ont tirées des malheureuses expériences de la Bosnie et du Kosovo, deux conflits où l'Europe s'est montrée au pis impuissante, au mieux vassale des Etats-Unis. Provoquant l'ire des conservateurs, notamment de Margaret Thatcher, le travailliste Tony Blair a compris que la Grande-Bretagne ne pouvait continuer à jouer un rôle que si elle se plaçait *« au cœur de l'Europe »*, dans le domaine militaire, faute d'être en mesure de le faire dans le domaine monétaire. Du côté français, on a heureusement abandonné dans les rapports avec l'Alliance atlantique le dogmatisme qui a longtemps gêné la coopération avec nos partenaires européens. L'Europe de la défense n'est pas concurrente de l'OTAN ; elle est un moyen pour les Européens de devenir des partenaires à part entière des Etats-Unis.

Pour réussir, les Quinze ont adopté une démarche fondée sur le pragmatisme (en progressant pas à pas sans soulever des querelles de principes), sur l'efficacité (en répondant à des besoins concrets au lieu de privilégier les questions institutionnelles) et sur la solidarité (en avançant tous ensemble malgré les traditions et les alliances différentes des uns et des autres). Instrument de l'action extérieure, la politique commune de défense devrait aussi contribuer à renforcer la cohésion interne de l'Union en donnant aux Européens le sentiment qu'ils appartiennent à la même communauté et qu'ils ont des valeurs à défendre en commun.

Puissance économique et commerciale assise sur une monnaie unique, l'UE sera donc bientôt un acteur de la sécurité internationale. Elle ne pourra pas continuer longtemps à rassembler les caractères d'une puissance politique sans en avoir les institutions. C'est le défi des prochaines années.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La rue souterraine n'est pas une utopie

« VOUS AUREZ beau faire et beau dire, vous n'arriverez pas dans les dix ans qui vont suivre à résoudre le problème de la circulation à Paris par des ordonnances de police. Nous serons donc amenés dans un avenir plus ou moins rapproché à organiser une circulation souterraine pour les voitures sans que l'esthétique de Paris en souffre. » Ce propos était tenu à la tribune du conseil municipal le 8 décembre 1924.

Depuis, l'idée, révolutionnaire à l'époque, à fait son chemin. Une bonne vingtaine de propositions ou de projets l'ont tournée et retournée. A défaut de résultats concrets, ils ont du moins amené les esprits à se familiariser avec cette idée futuriste, et surtout les autorités municipales et nationales à en examiner de plus sérieusement les possibilités.

Aujourd'hui on peut avancer que l'affaire est pratiquement au point sur le papier. De toutes parts, chaque fois qu'était soulevée cette hypothèse de la rue souterraine, on avait dit : *« Bien sûr il faut en parler ; mais auparavant allez donc voir les gens du Gecus. Si quelque chose se fait ce ne sera pas sans eux. »* Le Gecus, c'est le Groupe d'études et de coordination de l'urbanisme souterrain. Il mène campagne depuis dix-huit ans.

A l'heure qu'il est le groupe entretient d'excellentes relations avec les pouvoirs publics. *« Notre slogan peut se résumer par ces mots,* nous dit M. Edouard Utudjian, porte-parole de l'équipe : *la première moitié du XXe siècle a doté Paris de son réseau souterrain ferroviaire* [le métro] *; il faut que la seconde moitié voie la réalisation d'un équivalent routier. »*

Jean-Marc Théolleyre
(24 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Camp David : les raisons d'un échec

QUELLES qu'aient été ses arrière-pensées réelles ou supposées – son souhait de marquer la fin de sa présidence par un accord de paix historique au Proche-Orient –, le président américain Bill Clinton peut difficilement se voir reprocher d'avoir tenté, au sommet de Camp David, de sortir de l'ornière les pourparlers de paix israélo-palestiniens. Israël, l'Autorité palestinienne et de nombreux gouvernements ont d'ailleurs rendu hommage à son implication personnelle sans précédent pour assurer le succès de la rencontre.

Nul ne contestera non plus à Ehoud Barak, quels qu'aient été ses calculs – tenter de sauver son avenir politique menacé par la désarticulation de sa coalition gouvernementale –, le droit de rechercher un accord définitif avec les Palestiniens. Quant à ces derniers, il va de soi qu'ils étaient et demeurent sans doute les plus impatients de parvenir au terme d'un processus de paix qui dure depuis sept ans, dont ils attendent la création de leur Etat avec tous les attributs afférents, mais qui n'a respecté aucune de ses échéances et que leur partenaire israélien n'a cessé d'interpréter à sa guise.

SUGGESTIONS AMÉRICAINES

Mais les Palestiniens avaient averti que les conditions n'étaient pas mûres pour un sommet : leurs pourparlers avec les Israéliens sur le statut définitif de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est, commencés à peine quelques mois plus tôt, n'avaient pas permis d'aplanir les divergences. Les propositions que leur faisait l'Etat hébreu étaient bien en deçà de leurs revendications et des dispositions du droit international. Qui plus est, Israël ne s'était même pas acquitté des derniers engagements pris pour la période intérimaire d'autonomie. Consultée par les Américains, l'Egypte avait elle aussi prévenu qu'un sommet risquait, faute de préparation suffisante, de ne pas aboutir. Toutes ces plaidoieries sont demeurées vaines.

Au chapitre des acquis de Camp David, le président Clinton a cité à juste titre le fait qu'il s'est agi de *« discussions globales, qui étaient sans précédent* [à un tel niveau] *car elles traitent des questions les plus délicates* (...)*, complexes, longtemps considérées comme intouchables »*. MM. Arafat et Barak ne se sont retrouvés que deux fois en quinze jours autour d'une même table de négociations, mais ils ont été régulièrement consultés par M. Clinton et par les négociateurs. Des tabous ont par ailleurs été brisés, puisqu'on a discuté de Jérusalem, du démantèlement des colonies de peuplement, du droit au retour des réfugiés, etc. Mais l'écart entre les positions palestinienne et israélienne est resté très grand, en particulier sur les questions de Jérusalem et du droit au retour des réfugiés.

Les Palestiniens affirment, sans avoir été démentis, que les propositions israéliennes, souvent présentées comme des suggestions américaines, n'ont pratiquement été qu'une version réchauffée de celles qui leur avaient déjà été faites et qu'ils avaient refusées. Pis : la question de Jérusalem (Est) – dont les Palestiniens veulent faire leur capitale – a été posée en termes religieux, occultant sa dimension première de territoire occupé.

Une « petite phrase » du président Bill Clinton – pour qui *« le premier ministre israélien a fait plus de chemin que le président Arafat, particulièrement sur les questions de Jérusalem »* – n'a guère arrangé les choses. Le comble fut enfin son annonce, le 28 juillet, trois jours après la fin du sommet, qu'il a *« toujours voulu transférer l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem-Ouest »* et que, *« à la lumière de ce qui s'est passé »* à Camp David, il était *« en train d'examiner »* cette question, sa décision devant intervenir avant la fin de l'année. M. Clinton a bien essayé de se rattraper en expliquant à un journal arabe qu'il caressait l'espoir d'ouvrir une ambassade américaine dans la capitale du futur Etat palestinien. Mais le mal était fait.

Au sein de l'opinion publique palestinienne, l'initiative du président américain de convoquer le sommet avait suscité un certain espoir, parce qu'il paraissait peu vraisemblable que M. Clinton se soit engagé sans avoir l'assurance que les deux parties étaient dans la dernière ligne droite et n'avaient plus besoin que d'un petit coup de pouce pour conclure. Aussi, à l'issue du sommet, la déception fut-elle à la mesure de cet espoir et de tant d'autres constamment déçus.

DOUBLE INJUSTICE

Les Palestiniens, qui rappellent qu'ils ont renoncé à leurs revendications sur la Palestine occupée pour se contenter de 22 % de son territoire, en ont assez de s'entendre dire qu'Israël leur *« donne »* ou leur *« concède »* quelques droits et territoires qui ne lui appartiennent pas, et qu'il a usurpés/occupés en 1967. Ils se disent également las de devoir « payer » pour les aléas de la politique intérieure israélienne et les fragiles équilibres des différentes coalitions gouvernementales, alors que les confiscations de terre et la création de colonies de peuplement continuent à grande échelle, et qu'ils sont toujours soumis au régime des bouclages, contrôles et autres humiliations israéliennes. Ils ne veulent plus que le processus de paix soit également tributaire des considérations de politique intérieure américaine, en particulier des échéances électorales. Ils ont le sentiment, très largement partagé par les opinions publiques et les gouvernements arabes, d'une double injustice, israélienne et américaine.

Mal préparé, n'ayant pas suffisamment pris au sérieux les revendications des Palestiniens et leur détermination à refuser une paix imposée, le sommet de Camp David a, en définitive, creusé les raisons d'une amertume de plus en plus lourde chez les Palestiniens. De surcroît, ceux-ci se sont vus forcés, sous les « conseils » des pays amis, de reporter une nouvelle fois la proclamation de leur Etat, prévue pour le 13 septembre. C'est dans ce contexte qu'eurent lieu les manifestations consécutives à la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées le 28 septembre. L'ampleur de la répression israélienne a fait le reste. Les Palestiniens réclament désormais une protection internationale.

Mouna Naïm

ETA... *par Alain Le Quernec*

Une « éthique de la communication » pour les médias

ENTRE 1990 et 1998, la couverture des événements internationaux a reculé de 45 %, à 13 % de l'ensemble des sujets abordés par les journaux des grandes chaînes américaines. Le temps consacré aux loisirs, désastres, accidents et crimes a doublé. Les quotidiens américains font également une part de plus en plus étroite aux nouvelles internationales : 10 % de leur pagination en 1970, 6 % en 1980 et moins de 3 % dans les années 90. Les magazines n'échappent pas à la tendance : une seule couverture étrangère pour *Time* en 1997, contre onze en 1987. Sur les télévisions NBC, CBS et ABC, la couverture des meurtres a augmenté de 700 % entre 1993 et 1996, alors que, dans le même temps, le taux de criminalité aux Etats-Unis a décliné de 20 %.

Ces statistiques ont été livrées par Lance Bennett, professeur de communication à l'université de Washington, au cours d'un colloque organisé du 15 au 19 novembre à Saint-Jacques-de-Compostelle sous l'égide de l'Unesco, intitulé « L'espace public mondial, les médias et la société de l'information ». L'universitaire américain a dénoncé la *« dérive tabloïd »* des médias, qui leur fait *« remplacer l'information sur les pouvoirs, les institutions et les changements sociaux, qui pourraient aider les individus à comprendre les conséquences des changements globaux de la société* (...)*, par un flot quotidien de sexe, scandales, célébrités et désastres »*. Invité dans la ville de pèlerinage espagnole, Régis Debray, dont le combat contre le *« sur-pouvoir »* des médias est connu, a expliqué : *« Le pouvoir journalistique ressemble au pouvoir ecclésiastique. Juge et partie, il administre lui-même ses valeurs. »*

José Vidal-Beneyto, un des fondateurs du quotidien *El Pais*, organisateur de la conférence, avait réuni universitaires, personnalités diverses de la communication et journalistes afin de réfléchir à ces évolutions médiatiques et de tenter d'établir en commun une *« éthique de la communication »*. Pour nombre des critiques de *« l'horreur médiatique »*, la cause en est le néolibéralisme. Les déréglementations des communications a, selon le professeur Robert McChesney, de l'université de l'Illinois, *« aboutit à la création d'un système médiatique global »* dominé par les géants comme AOL-Time Warner, le groupe Murdoch ou Vivendi-Universal, qui imposent à tous une logique *« hypercommerciale »*. Colin Sparks, professeur à l'université de Westminster, explique que le phénomène de concentration est rendu inéluctable par l'arrivée des nouvelles technologies, qui renchérit les coûts, et par la publicité, qui privilégie les gros médias. Conséquence : *« Le journalisme réflexif est en péril. La culture de carnaval détruira la culture journalistique »*, selon Santiago Ramentol, professeur à l'université de Barcelone.

Les journalistes présents à Saint-Jacques-de-Compostelle ont récusé unanimement comme *« caricatural »* ce schéma d'un dépérissement universel du journalisme classique présenté par les universitaires. *« Cette idée d'une conspiration globale des médias ne correspond à aucune réalité »*, a résumé Leonord Doyle, du quotidien britannique *The Independant. « C'est oublier que beaucoup de journalistes en Amérique latine ou ailleurs meurent ou continuent de se battre pour la liberté de la presse »*, ajoute Claudio Escribano, directeur du quotidien argentin *La Nacion. « La presse a beaucoup changé,* a expliqué Miguel Angel Bastenier, directeur à *El Pais. Elle dénonce aujourd'hui les scandales politiques alors qu'elle n'osait pas le faire. Elle correspond à l'après-chute du mur. »*

« Ce type de critique de la presse est ancien, a expliqué Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde. Déjà Nietzsche fustigeait les quotidiens, le temps réel de son époque, parce que la nouvelle d'hier y était chassée par celle d'aujourd'hui, en dépit de l'importance relative des événements. »* Et d'ajouter : *« L'époque actuelle impose certes un double défi aux journalistes, technique et politique. Mais méfions-nous des erreurs passées, comme l'engagement de l'Unesco en 1983 en faveur d'un "nouvel ordre mondial de l'information", dans lequel le journaliste était invité à défendre le bien public – assimilé alors à l'Etat – au moment où de nombreux Etats faisaient fi de la liberté de la presse à l'Est ou ailleurs. »*

ÉVITER LES DÉRAPAGES

Il existe dans de nombreux journaux des codes déontologiques qui devraient suffire à éviter les dérapages. Beaucoup des journalistes présents, notamment anglo-saxons, refusent d'aller plus loin et de s'engager vers la définition d'un droit mondial qui régulerait les médias. L'autorégulation par les journalistes eux-mêmes, forts de leur déontologie, ne suffit pas, ont répliqué les universitaires. *« Les codes déontologiques ne définissent que les fautes individuelles à ne pas commettre, ils ne disent rien des objectifs des entreprises de presse elles-mêmes »*, a expliqué Theodore Glasser, de l'Université Stanford. *« Le monde futur ne sera intelligible ni pour les journalistes ni pour leur audience sans une vision qui transcende le jeu du marché,* a estimé Lance Bennett. *Il faut inventer un nouveau journalisme, conscient de sa responsabilité sociale d'éclairage du monde globalisé. »*

Quelle régulation et qui doit la mettre en œuvre ? Le débat sépare ceux, comme Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS, qui considèrent que *« les Etats jouent un rôle fondamental »*, ceux qui espèrent que l'Europe peut bâtir sur ce terrain son propre modèle, et ceux, les plus nombreux, qui renvoient la discussion au niveau mondial, seul pertinent face au défi du *« système médiatique global »*. Les militants d'un nouveau journalisme croyant à l'émergence d'une *« citoyenneté mondiale »*, qu'ils ont vu naître derrière les mobilisations de ces derniers mois contre la mondialisation économique, rêvent d'une sorte de « Seattle médiatique », à l'image de ce qui s'est passé dans la ville américaine contre l'organisation mondiale du commerce.

Les plus pessimistes des critiques semblent ne plus croire que l'esprit commercial peut céder du terrain dans les anciens médias. Ils reportent leurs espérances sur le Net, où les voix dissidentes parviennent, selon eux, à s'exprimer. Mais encore faut-il que la Toile ne soit pas captée à son tour par les intérêts privés et qu'on y préserve un espace public. Il faudra pour cela aussi une régulation, ce qui ne fait que déplacer le problème. C'est dans cette perspective, a indiqué José Vidal-Beyneto, que les grands pays vont engager une réflexion sur la communication au sein du G7. L'Unesco, de son côté, prépare une « recommandation » pour octobre 2001 et un sommet de la communication pour 2003.

Eric Le Boucher

RECTIFICATIF

PYRAMIDES

« Soldats, songez que, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent », s'exclama Bonaparte, lors de la campagne d'Egypte. Quarante et non pas vingt, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 18 novembre. Un chiffre plus proche de l'âge de la pyramide de Chéops, datée du milieu du 3e millénaire avant notre ère.

FINANCE **Historiquement, la famille Wallenberg est associée à la révolution industrielle en Suède. D'Electrolux à ABB, en passant par Ericsson et Scania, ses participations sont multiples. ● LA NOUVELLE GÉNÉRATION est aujourd'hui représentée par Jacob Wallenberg et son cousin Marcus, quarante-quatre ans tous les deux, qui se partagent la direction de l'empire familial. ● TOURNANT LE DOS à une certaine tradition, les Wallenberg, au travers de leur holding financière Investor, veulent prendre part à une économie mondialisée. ● ILS ONT APPROUVÉ plusieurs fusions internationales permettant la constitution de groupes mondiaux, comme le laboratoire pharmaceutique AstraZeneca, au détriment de leur propre pouvoir. ● LEURS NOUVEAUX investissements s'orientent plutôt vers la nouvelle économie. Investor a pris des participations dans 120 start-up.**

Les Wallenberg veulent faire cohabiter capitalisme familial et mondialisation

Confrontée à la vague des mégafusions, la dynastie suédoise a adopté la religion de la « valeur pour l'actionnaire ». « Notre raison d'être n'est pas le pouvoir », assure au « Monde » Jacob Wallenberg. Le groupe investit désormais dans la nouvelle économie

LES TURBINES d'ABB, les téléphones d'Ericsson, les aspirateurs d'Electrolux, les camions de Scania, les médicaments d'AstraZeneca, les boulons de SKF, le papier de Stora-Enso, sans oublier les services financiers de SE Banken (SEB) : une grande partie du tissu économique suédois reste partie intégrante de la « galaxie » Wallenberg. Cette famille de financiers n'a guère d'équivalent ailleurs, si ce n'est peut-être en Italie, avec les Agnelli. Par le biais d'Investor, la holding dont ils détiennent 40 % – le reste étant coté en Bourse –, les Wallenberg tentent un exercice délicat : perpétuer le capitalisme familial à l'heure de la mondialisation.

Pour réussir ce pari, les héritiers d'André Oscar Wallenberg, fondateur de SEB en 1856, ont dû tourner le dos au passé. *« Je suis on ne peut plus Suédois, mais notre rôle n'est pas de défendre un pays »*, déclare au *Monde* Jacob Wallenberg, quarante-quatre ans, vice-président exécutif d'Investor, qui siège dans plusieurs conseils d'administrations du groupe et préside la banque SEB, tandis que son cousin Marcus, né lui aussi en 1956, dirige Investor et occupe d'autres postes d'administrateurs, notamment chez Ericsson. Finie la symbolique nationale. Confrontée à la vague des méga-fusions et du gigantisme industriel, la dynastie des Wallenberg a adopté une bonne fois pour toutes la religion de la *« valeur pour l'actionnaire »*. *« Notre raison d'être n'est pas le pouvoir »*, assure Jacob Wallenberg. Le mariage du groupe pharmaceutique Astra avec le britannique Zeneca, celui de Stora avec le finlandais Enso, la cession de Scania à l'allemand Volkswagen et celle des automobiles Saab à l'américain General Motors fournissent de récentes illustrations de ce pragmatisme.

« ÊTRE ACTIF »

Dans le cas d'AstraZeneca, devenue, comme le reconnaît M. Wallenberg, *« plus britannique qu'autre chose, à cause d'un siège social, situé à Londres »*, la famille suédoise n'a pas tergiversé. *« C'était nécessaire. Nous avons pensé que c'était mieux pour Astra de faire cette fusion, au détriment de notre influence. »* Résultat : le nouveau groupe est devenu un des cinq premiers laboratoires mondiaux. Mais Investor détient aujourd'hui moins de 6 % d'AstraZeneca, ce qui en fait un des principaux actionnaires, et permet *« d'avoir plusieurs Wallenberg au conseil d'administration »*. C'est à la prochaine fusion, admet le financier, que la question de la pérennité de cet investissement risque d'être posée.

En dessous du niveau actuellement occupé par Investor au capital d'AstraZeneca, quel pourrait être le rôle des Wallenberg ? Cette interrogation ramène à la *« raison d'être »* d'une société d'investissement familiale, selon l'expression utilisée – en français – par Jacob Wallenberg. Sa réponse : *« Notre idée est d'être un actionnaire actif, et à long terme. Nous sommes aussi un investisseur avec un visage, contrairement à un fonds de pension. Tout ce que l'on sait d'eux, c'est qu'ils s'en vont quand il y a des problèmes. Ce n'est pas notre cas, même si parfois aussi nous partons. Un jour, nous avons quitté le transport par bateaux à vapeur pour fonder la compagnie aérienne SAS. »*

Lorsque les Wallenberg ne pourront plus être cet *« actionnaire actif »* dans AstraZeneca – ce qui nécessite tout de même un minimum de pouvoir au sein de l'entreprise –, ils partiront. De toutes façons, l'évolution du portefeuille familial est déjà engagée, en faveur de cette *« nouvelle économie »* dont les Scandinaves ont su se faire une spécialité. *« Depuis trois ans,* explique Jacob Wallenberg, *nous concentrons nos investissements sur trois domaines : les technologies de l'information, les techniques médicales et les services financiers. Par ailleurs, nous avons créé un portefeuille séparé pour prendre des participations dans des start-up. »*

Avec des équipes installées à Stockholm, Hongkong, Palo Alto (Californie) et New York pour prospecter les *« jeunes pousses »* prometteuses, les Wallenberg ont sélectionné cent vingt nouvelles entreprises et misé sur elles par le biais de leur nouveau fonds, Investor Capital Growth. L'investissement total s'élève à 1 milliard de dollars, mais l'objectif est que les *« start-up »* représentent, à terme, 15 % du portefeuille total de la famille. Comme d'autres investisseurs, Investor a pourtant subi le contre-coup de la chute récente des valeurs technologiques. *« Oui, nous avons eu des déceptions, mais pas de pertes*, assure Jacob Wallenberg. *Nous savons appliquer des principes conservateurs à la nouvelle économie ! »*

MODERNITÉ ET CONSERVATISME

Même dosage de modernité et de conservatisme dans la banque, secteur où les Wallenberg ont renoncé à être des généralistes pour se concentrer sur quelques métiers, les uns très traditionnels – la gestion privée, destinée à une clientèle riche – les autres plus innovants – la banque par Internet, dans laquelle le groupe se développe à l'international. Après la Suède, il a ouvert ses services au Danemark, en Norvège, et se prépare à aborder les marchés allemand et britannique.

La manière dont les Wallenberg « surfent » sur une économie en voie de mondialisation n'est pas dénuée d'un certain goût de la provocation. Quand, fin août, OM Gruppen, la société qui gère la Bourse de Stockholm, a lancé une offensive hostile sur la City de Londres, elle était soutenue par le puissant groupe familial, qui détient 15,1 % de son capital. *« Oui, j'ai applaudi »*, reconnaît Jacob Wallenberg en évoquant cette initiative manquée. *« Nous savions qu'il y aurait des réactions nationalistes »*, explique-t-il, sans regretter cet échec puisque l'un des objectifs – stopper le projet d'alliance entre les Bourses de Londres et de Francfort – a été atteint. Et l'histoire n'est peut-être pas finie. Des dirigeants d'OM Gruppen, Jacob Wallenberg dit : *« Maintenant, ils doivent rentrer chez eux et regarder la carte de l'Europe. »*

Eric Leser et Anne-Marie Rocco

Un investisseur éclectique

La valeur nette totale des actifs d'Investor, société d'investissement de la famille Wallenberg, s'élevait à 18,6 milliards d'euros au 30 septembre, pour une dette nette de 1,3 milliard d'euros.

● **Les secteurs :** 83 % des investissements d'Investor, la holding de la famille Wallenberg, sont placés dans des secteurs traditionnels. Ce portefeuille, évalué à 16,7 milliards d'euros, est composé à 35 % de valeurs médicales (AstraZeneca, Gambro), 30 % de valeurs technologiques (Ericsson, WM-Data), 21 % de valeurs d'ingénierie et d'industries manufacturières (ABB, Atlas Copco, Scania, Electrolux, SKF, Saab AB), 9 % de valeurs financières (SEB, OM-Gruppen), 4 % de valeurs forestières (Stora Enso) et 1 % de services (SAS Suède).

● **La nouvelle économie :** la majorité des nouveaux investissements d'Investor sont effectués dans la nouvelle économie. Ce portefeuille représentait 1,6 milliard d'euros fin septembre. Investor est présent notamment dans Bredbandsbolaget (ou B2 Broadband) et dans Lycos Europe, dont il compte posséder 4,8 % du capital d'ici à 2002. Il détient aussi 40 % du consortium HI3G, candidat à l'attribution d'une licence de téléphonie de troisième génération (UMTS) en Suède, aux côtés du groupe de HongKong Hutchinson Whampoa.

● **Le fonctionnement :** Investor ne dispose de la majorité des actions ou des droits de vote dans aucune de ces entreprises, mais de fait il parvient souvent à les contrôler. Dans Ericsson, par exemple, il possède 3 % des actions et 22 % des droits de vote.

Le temps des désillusions pour deux figures emblématiques de la Suède high-tech

STOCKHOLM
de notre correspondant

L'un préfère le train, dort au bureau et reçoit les investisseurs avec son immuable pull de laine polaire et sa barbe de cinq jours ; l'autre ne vole qu'en première classe, laisse derrière lui de très confortables notes de frais et porte chic. L'un affirme vouloir le bien de la Suède et de tous les Suédois ; l'autre « roule » essentiellement pour lui. A la tête chacun d'une entreprise de services et de conseils en Internet, Jonas Birgersson et Johan Staël von Holstein étaient, tout récemment encore, les parangons d'un nouveau modèle suédois.

« Pionniers de l'Internet », *« visionnaires »*, *« gourous des nouvelles technologies »* : Jonas Birgersson, patron de Framfab, et Johan Staël von Holstein, celui d'Icon Medialab, ont caressé l'ambition de conquérir l'Europe, voire le monde, en profitant de l'engouement pour le réseau des réseaux. Quelques mois plus tard, c'est le temps des désillusions.

Le mardi 7 novembre restera, dans la courte et intense histoire suédoise des nouvelles technologies, le jour où l'« ancienne économie » a pris sa revanche sur la « nouvelle ». Ce jour-là, Jonas Birgersson démissionne de son poste de directeur général de Framfab, sous la pression des actionnaires. Johan von Holstein, lui, vend toutes les actions qu'il lui restait dans « son » Icon. Des mésaventures qui démontrent, comme l'écrit le quotidien *Svenska Dagbladet*, que *« le moment est venu pour les entrepreneurs de laisser la place aux industriels et aux comptables »*.

Entreprenant, Jonas Birgersson l'est depuis longtemps. A dix-sept ans, en 1987, il crée une association qui regroupera jusqu'à quelque 25 000 amateurs suédois de jeux de rôle. Dès l'adolescence, il se passionne pour la stratégie militaire. Il cite volontiers Napoléon ou Clausewitz, admire Alexandre le Grand et Steve Jobs. Pressentant l'intérêt grandissant pour les nouvelles technologies, il fonde, en 1994, une entreprise qu'il baptise modestement « l'usine du futur », Framtidsfabriken. Elle deviendra plus tard Framfab, l'un des chouchous de la Bourse de Stockholm.

La tête bien faite et le verbe facile, Jonas Birgersson proclame, comme le gouvernement socialdémocrate suédois, vouloir *« démocratiser »* les technologies de l'information, rendre les services qu'elles procurent accessibles à tous, via les réseaux à haut débit, par lesquels transitent données et images plus rapidement et en plus grande quantité que par les lignes téléphoniques actuelles. Il fonde alors Bredbandsbolaget, avec l'objectif de connecter le plus grand nombre de foyers possible.

Habitant un deux-pièces à Lund, dans le sud du pays, ce forcené de travail mène une vie spartiate. Pourtant, sa fortune personnelle est à la mesure de la folie qui a entouré, jusqu'à récemment, les valeurs de la « nouvelle économie ».

> Le mardi 7 novembre restera le jour où l'« ancienne économie » a pris sa revanche sur la « nouvelle »

Mais entre octobre et le 7 novembre, le « mardi noir » des deux jeunes Suédois, l'action Framfab chute de plus 40 % à Stockholm. Entre-temps, la firme de 3 000 employés annonce des pertes trimestrielles plus importantes que prévu.

Une semaine plus tard, Jonas Birgersson est remercié avec les formes : un siège de vice-président au conseil d'administration de Framfab. Il est remplacé par son bras droit, Johan Wall, trente-six ans, que les analystes considèrent comme un gestionnaire plus orthodoxe. Les marchés accueillent favorablement sa mise à l'écart.

Jonas Birgersson se retire à Lund, où il prend en charge Framfab Labs, une cellule d'innovation de quelque 70 personnes chargées de réfléchir aux activités futures. Le « Waterloo » du Napoléon suédois, raille la presse locale. Le 20 novembre, nouveau coup dur : il est écarté de la présidence du conseil d'administration de Bredbandsbolaget, détenue à 12,6 % par Investor, holding d'investissement de la famille Wallenberg. Celle-ci, dit-on, lui a préféré un « vétéran », Jan Stenberg, patron de Scandinavian Airlines System (SAS) et ancien vice-PDG d'Ericsson.

Si Johan von Holstein a connu une ascension moins rapide que celle de Jonas Birgersson, de près de dix ans son cadet, sa comète a pâli plus vite. Depuis plus d'un an, l'histoire d'Icon Medialab est émaillée d'enquêtes fiscales, de limogeages de dirigeants et d'autres incidents de parcours. En juin, le quotidien *Expressen* publie, sur une semaine, une enquête dévoilant les dessous d'une entreprise qui, elle aussi, symbolisa la fièvre technologique suédoise. Johan von Holstein y est dépeint comme un « flambeur » qui se gargarise de mots, un visionnaire sans vision. L'auteur de l'enquête vient d'être récompensé par ses pairs pour son travail.

La Suède étant trop petite pour lui, Johan von Holstein part en Asie pour assurer le développement d'Icon sur ce marché. Au début de novembre, il est toutefois remplacé par un ancien de General Electric et devient vice-président du conseil d'administration. Lorsque, quelques jours plus tard, il annonce avoir liquidé toutes ses parts dans Icon, certains se remémorent les propos qu'il avait tenus fin septembre, après s'être déjà allégé d'une partie de son portefeuille : *« Si nous ne croyions pas en Icon, nous aurions vendu tous nos titres. »*

Certains analystes se félicitent discrètement des ennuis rencontrés par ce duo d'iconoclastes. Mais Bengt Carlsson, le chroniqueur boursier du quotidien *Dagens Nyheter*, rappelle qu'*« ils ont eu une signification très importante pour l'industrie suédoise des technologies de l'information, pour l'emploi et pour la confiance nationale »*.

Antoine Jacob

France Télécom accusée de freiner le développement de l'Internet rapide

FRANCE TÉLÉCOM n'a pas l'intention de faire de cadeaux à ses concurrents. S'ils veulent utiliser la ligne de cuivre qui entre dans tous les foyers, et se substituer à France Télécom pour les communications locales et l'Internet rapide, ils devront passer à la caisse. Contraint par un décret gouvernemental et la réglementation européenne de louer son infrastructure locale à partir du 1er janvier, l'opérateur historique a publié des tarifs, mercredi 23 novembre, qui figurent parmi les plus élevés dans le monde.

Se substituer à France Télécom coûtera 112 francs hors taxes par mois à un opérateur téméraire, à charge pour lui de répercuter cette dépense sur les services qu'il proposera à son client. Ce coût prohibitif, comparé au prix de l'abonnement téléphonique (69 francs par mois), est l'un des plus chers d'Europe. Il s'élève à 55 francs au Danemark et à environ 85 francs en Allemagne, en Autriche, en Italie et au Royaume-Uni. Le tarif de France Télécom n'est pas de nature à susciter des vocations parmi les opérateurs alternatifs pour proposer un service de communications locales. La plupart se satisferont sans doute de la loi, en vigueur depuis le 1er janvier 1998, qui les autorise déjà à offrir le service des communications longue distance (nationales et internationales) en versant un simple droit de passage à France Télécom (le tarif d'interconnexion, d'environ 4 centimes par minute).

DES TARIFS EXHORBITANTS

Ce qui intéresse avant tout les concurrents de France Télécom, c'est la possibilité de proposer l'Internet rapide à leurs abonnés. La réglementation oblige France Télécom à proposer une utilisation partagée de la ligne téléphonique. Si l'opérateur ne loue qu'une partie de la ligne (dégroupage) pour proposer l'Internet rapide (technologie ADSL), il ne lui en coûtera que 60 francs par mois. Ce qui est beaucoup plus raisonnable, compte tenu des tarifs mensuels d'accès à l'Internet rapide actuellement pratiqués (plus de 300 francs par mois). Mais France Télécom réclame en outre des frais d'accès au service (1 067 francs), d'utilisation de ses commutateurs (22 000 francs par « baie ») et de fourniture des informations (cartes et adresses des répartiteurs).

Les opérateurs devront aussi investir dans leurs propres équipements d'Internet à haut débit, qui doivent être installés à côté des répartiteurs loués à France Télécom. Là encore, l'opérateur historique prévoit de leur refacturer tous les coûts d'aménagement ou d'agrandissement des sites. *« Il est hors de question d'investir pour nos concurrents »*, justifie Jean-Daniel Lallemand, directeur de la régulation nationale et européenne de France Télécom. *« Ces conditions ne permettent pas le développement de l'Internet rapide en France »*, lui répond Jean-Luc Archambault, directeur de la stratégie et de la réglementation de Cegetel. *« Le dispositif proposé par France Télécom vise clairement à retarder la mise en œuvre du dégroupage »*, ajoute-t-il.

Les protagonistes ont compris que le débat va désormais se porter sur le terrain politique. L'Internet rapide ayant été promu grande cause nationale par le gouvernement, Cegetel, filiale de Vivendi, se dit prête à investir 3 000 à 4 000 francs par abonné à l'Internet rapide, soit entre 500 millions et 1 milliard de francs pour offrir le service dans les cinquante principales villes. France Télécom se défend de *« vouloir saboter le dégroupage »*, au moment où la France préside le conseil des ministres de l'Union européenne, qui doit d'ailleurs adopter le règlement européen sur le dégroupage avant le 1er janvier. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART), appelée à exercer un contrôle a posteriori sur les propositions de France Télécom, pourrait jouer les bons offices. En Allemagne, l'Office de régulation des télécommunications avait contraint Deutsche Telekom à baisser ses tarifs de 50 %.

Christophe Jakubyszyn

Le transport ferroviaire de marchandises sera libéralisé en Europe en 2008

Ministres et parlementaires européens sont parvenus à un compromis

Les ministres des transports et le Parlement européen sont parvenus, mercredi 22 novembre, à un compromis sur la libéralisation du fret ferroviaire. Pendant sept ans, seul un nombre limité de lignes sera accessible à des entreprises étrangères concurrentes. Après, l'ensemble du réseau ferroviaire européen sera ouvert. Ministres et parlementaires espèrent ainsi pouvoir endiguer le déclin du rail par rapport à la route.

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les trains de marchandises européens ne devront plus, bientôt, s'arrêter aux frontières des Etats-membres de l'Union : les ministres des transports des Quinze, et une délégation de parlementaires européens, colégislateurs en matière de transports, ont trouvé un accord sur la libéralisation du fret ferroviaire, lors d'une réunion à huis clos, organisée mercredi 22 novembre.

Cette libéralisation est réclamée par la Commission depuis 1998, et soutenue par le Parlement, ces deux institutions la jugeant nécessaire pour renforcer la compétitivité du fret ferroviaire sur le transport routier. La proposition révisée a fait l'objet d'un accord de principe des ministres des transports des Quinze, le 10 décembre 1999. Mais, le Parlement se montrant plus libéral, un compromis s'imposait.

Au Conseil, la France a longuement fait de la résistance, pour des raisons sociales – la libéralisation implique que des cheminots étrangers conduisent des trains à la place des cheminots français.

Ministres et eurodéputés sont tombés d'accord sur une introduction progressive de la concurrence dans le secteur du transport de marchandises internationales (marchandises qui franchissent au moins une frontière). Pendant sept ans, seul un nombre limité de lignes, appelé *« réseau transeuropéen de fret ferroviaire »*, sera accessible à des entreprises étrangères concurrentes. Après, l'ensemble du réseau ferroviaire européen sera ouvert.

UNE CONCESSION DE TAILLE

La France a fait une concession de taille en acceptant de libéraliser ses lignes secondaires, et pas uniquement ses principaux axes. Louis Gallois, président de la SNCF, précisait récemment que le réseau transeuropéen de fret ferroviaire représentait *« quand même 95 % du fret international »*.

En échange, le Parlement, qui réclamait la libéralisation totale du secteur dès 2005, a accepté un allongement de son calendrier. Il a renoncé à la libéralisation du cabotage (transport de marchandises à l'intérieur d'un même Etat), et, provisoirement, à celle du transport international de voyageurs. Il a accepté que des dérogations révisables périodiquement soient accordées à l'Irlande, à la Grèce et au Royaume-Uni pour ce qui concerne l'Irlande du Nord, au motif que ces régions insulaires n'ont pas de liaison ferroviaire directe avec les autres Etats membres, ainsi qu'au Luxembourg, en raison de la petite taille de son réseau.

Pour que le fret ferroviaire soit attractif financièrement, les protagonistes de cette séance de conciliation législative ont décidé de ne faire payer aux utilisateurs des infrastructures qu'un coût *« marginal »*, et non un coût *« total »*, qui permettrait d'amortir l'investissement initial. Toutefois, à la demande de l'Allemagne, l'accord prévoit que les pays qui le souhaitent pourront faire payer un coût *« total »*, à condition que ce dernier n'excède pas le coût équivalent du transport par route. L'Allemagne est concernée au premier chef par cette mesure : exploitation et infrastructures y sont regroupées sous une même holding. Si la Deutsche Bahn paye ses infrastructures à un prix très élevé, c'est la holding qui en profite. En revanche, ces tarifs dissuadent les concurrents de faire circuler des trains en Allemagne.

Dans un communiqué, Jean-Claude Gayssot, ministre français des transports et président en exercice du Conseil, a indiqué qu'il *« se félicite de l'issue positive de cette conciliation, qui permet de poursuivre la construction d'une véritable Europe ferroviaire,* (devant) *intégrer pleinement* (...) *les impératifs de la sécurité et les préoccupations de l'emploi »*. Gilles Savary, eurodéputé (PS), membre de la délégation parlementaire, estime pour sa part que *« l'Union vient de prendre sa première grande mesure politique en faveur d'une reconquête, par le rail, des parts de marché perdues au profit de la route »*.

Rafaële Rivais

PME, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

IBM

AVEC LE NOUVEAU **NETVISTA A20**
ET **MICROSOFT WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL**

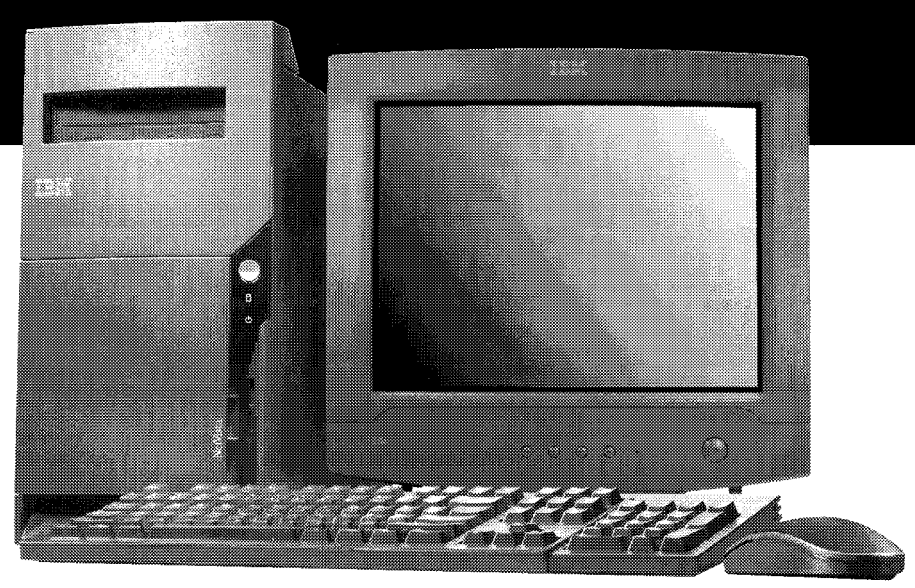

NetVista A20 + écran 15"
- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
- **Processeur Intel® Pentium® III 733 MHz**
- Mémoire 128 Mo
- Disque dur 10 Go
- CD-ROM 48X
- Audio intégré
- **Microsoft Windows 2000 Professionnel**

Réf. PAMMDFR + réf. T31U2EU
1 394,91 €HT - 10 943 FTTC

9 150 FHT*

e business tools

Connectivité performante, design ergonomique, facilité d'emploi. Et un prix très abordable.

Le nouveau NetVista A20 d'IBM avec Microsoft Windows 2000 Professionnel est un concentré de technologie et de puissance, encore plus convivial, plus évolutif et plus facile à vivre. Découvrez le confort de fonctionnalités de pointe comme Access IBM, qui vous donne accès d'un simple clic à toute une palette de services : maintenance, support, mise à niveau, diagnostics,...
Et bénéficiez de Microsoft Windows 2000 Professionnel, le système d'exploitation Windows le plus sûr : jusqu'à 30% plus rapide et 13 fois plus fiable que Windows 98.

Offrez-vous l'efficacité et la tranquillité d'esprit... sans vous ruiner. Equipez votre PME du tout nouveau NetVista A20 avec Microsoft Windows 2000 Professionnel !

intel inside pentium®III

EQUIPEZ-VOUS **MAINTENANT**

Contactez vite votre revendeur !

IBM recommande Windows 2000 Professionnel.

* Prix moyen constaté au 6/11/2000. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix. Photos non contractuelles. TVA en vigueur 19,6 %. 1.Outils e-business. ©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 Professionnel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

Bleu • Tequila

Le CAC 40 est passé sous les 6 000 points

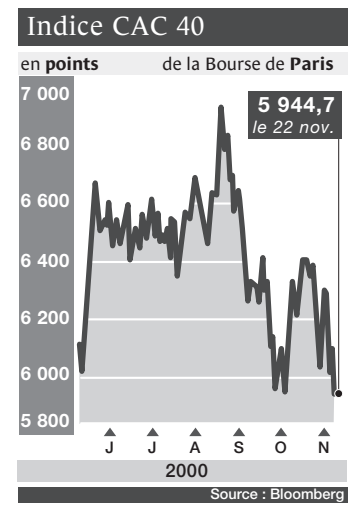

VICTIME du climat d'incertitude entretenu par la poursuite du suspense électoral américain, et de la méfiance des investisseurs sur les valeurs technologiques, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a effacé, mercredi 22 novembre, tous ses gains de l'année. Il a clôturé sous la barre des 6 000 points, en recul de 2,24 %, à 5 944,70 points. Jeudi matin, il cédait 0,17 %.

Mercredi, l'indice Dax de la Bourse allemande et l'indice Footsie de la Bourse britannique avaient respectivement abandonné 2,51 % et 2,52 %. A Francfort, l'indice NEMAX 50 du Neuer Markt (l'équivalent allemand du Nouveau Marché) avait, de son côté, chuté de 7,83 %, à 3 186,41 points, après avoir atteint dans la journée son plus bas niveau historique, à 3 116,09 points.

Les marchés américains ont également clôturé en forte baisse, mercredi, avec un repli plus marqué sur les actions du secteur de la haute technologie. Alors que le Dow Jones des grandes valeurs industrielles a cédé 0,91 %, l'indice composite du Nasdaq a abandonné 4,04 %. En séance, ce dernier avait atteint, à 2 754,14 points, son plus bas niveau depuis le mois d'octobre 1999.

Chrysler s'apprête à prendre des mesures drastiques

DAIMLERCHRYSLER s'apprête à prendre des mesures drastiques pour redresser sa filiale américaine, Chrysler. Selon le quotidien allemand *Handelsblatt* du mercredi 22 novembre, le constructeur automobile de Detroit tablerait sur une perte de 2 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros) en 2001. Le nouveau président de Chrysler, Dieter Zetsche, qui a remplacé l'américain James Holden, remercié vendredi 17 novembre (*Le Monde* des 19 et 20 novembre), aurait annoncé des réductions d'effectifs devant les dirigeants de la marque américaine. Des déclarations qui corroborent les propos tenus récemment par le PDG de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempp : *« Aux USA, nous avons une part de marché de 14 %, mais pour le personnel nous sommes à 20 % »*, aurait-il souligné. Si l'on prend ces chiffres au pied de la lettre, cela signifierait que Chrysler aurait 38 000 employés de trop sur un total de 128 000.

Le groupe doit dévoiler son plan de restructuration au premier trimestre 2001. Chrysler subit actuellement une baisse de ses ventes et un gonflement de ses stocks. Le constructeur est contraint à pratiquer des ristournes qui grèvent sa rentabilité. Le groupe a annoncé, mercredi, l'arrêt de trois de ses treize usines en Amérique du Nord, la semaine prochaine, pour réajuster ses stocks. Après un déficit record au troisième trimestre, Chrysler s'attend à de nouvelles pertes au quatrième.

La Commission veut harmoniser les horaires des routiers

LA COMMISSION de Bruxelles a soumis, mercredi 22 novembre, aux gouvernements trois textes sur le temps de travail des routiers. Le temps de travail hebdomadaire serait fixé à 48 heures, avec possibilité d'atteindre les 60 heures, mais à la condition que, sur le mois, la durée moyenne de 48 heures ne soit pas dépassée. La Commission suggère de dispenser de cette mesure pendant trois ans les chauffeurs « indépendants ». En 1998, ses propositions s'étaient heurtées à une minorité de blocage parce qu'elles prévoyaient d'appliquer les dispositions prévues tant aux chauffeurs salariés qu'aux « indépendants ». Enfin, Bruxelles prévoit que l'interdiction de circulation des camions sur les grands axes transeuropéens court de 22 h le samedi à 22 h le dimanche, du 15 septembre au 14 juin, et de 7 h le samedi à 22 h le dimanche, du 15 juin au 14 septembre. Les pays imposant déjà des restrictions plus importantes pourront les conserver.

Afin d'éviter le *dumping* social, la Commission propose d'exiger des administrations nationales qu'elles délivrent des « attestations de conducteur » aux routiers employés dans des conditions régulières sur leurs territoires et qui effectuent des trajets internationaux. Elle espère que ces textes pourront être approuvés par les ministres des transports les 20 et 21 décembre. *(Corresp.)*

SAirGroup n'étudie pas la vente de Swissair

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de SAirGroup, qui chapeaute plusieurs activités, dont la compagnie aérienne Swissair, a fait savoir dans un communiqué publié, mercredi 22 novembre, à Zurich, à l'issue d'une réunion ordinaire, qu'aucune *« décision stratégique »* n'avait été prise sur l'avenir de la société. Selon le président du conseil d'administration, Eric Honegger, *« une vente de Swissair n'a pas été et n'est pas discutée »*. Alors que les spéculations allaient bon train sur une éventuelle vente de Swissair, déficitaire, le conseil d'administration a cependant indiqué qu'il examinait des *« options stratégiques »* et *« des scénarios alternatifs »*. – *(Corresp.)*

La faiblesse de l'euro inquiète la Bundesbank

LA DÉPRÉCIATION de l'euro risque de peser sur le niveau des capitaux placés dans la zone euro en entamant la confiance des investisseurs, a estimé la banque centrale allemande dans un rapport mensuel publié jeudi 23 novembre.

La Bundesbank a estimé que les avantages de compétitivité que tirent les exportateurs de la zone euro de la faiblesse de la monnaie européenne étaient éphémères, dans la mesure où ils sont rapidement effacés par *« le renchérissement des importations »*.

Surtout, ces avantages à court terme ne peuvent *« compenser »* l'éventuelle perte de confiance des investisseurs dans le potentiel de l'économie de la zone euro, avec *« les conséquences qui en résultent sur le niveau de l'offre de capitaux »*, a-t-elle estimé. *« Il n'y a donc pas d'alternative à la poursuite de la politique de stabilité »*, menée par la Banque centrale européenne, a ajouté la Buba.

Par ailleurs la Bundesbank a mis en garde le gouvernement allemand contre le risque de dépassement de son objectif de déficit des comptes publics pour 2001, fixé à 1,5 % du PIB.

Hachette Filipacchi Media restera présent dans la presse quotidienne régionale

Dans un entretien au « Monde », Gérald de Roquemaurel, PDG du pôle presse du groupe Lagardère, dément les rumeurs de désengagement. Il explique les raisons de sa candidature au rachat de « Marie Claire » et précise la stratégie magazine du groupe

« Hachette Filipacchi Media a lancé plusieurs titres (*Isa, Bon voyage, Maximal...*) en l'an 2000, après une longue période d'interruption dans la création. Les circonstances actuelles vous paraissent-elles plus favorables ?

– Le marché des magazines en France est globalement arrivé à maturation. Mais la situation reste paradoxale. Il est moins coûteux aujourd'hui qu'autrefois de réaliser des magazines grâce aux nouvelles techniques de publication assistée par ordinateur (PAO). Cela explique l'abondance du nombre de titres : la principale difficulté n'étant plus de produire, mais de faire connaître et d'imposer une marque. Lancer un périodique nécessite des sommes telles qu'il est préférable d'avoir une taille suffisante pour amortir les coûts.

» Parallèlement, il faut s'adapter sans cesse aux évolutions sociales. Créer un magazine, c'est d'abord regarder les gens vivre dans la rue, coller à de nouvelles tendances, à l'air du temps, avant de se pencher sur une machine à calculer. Quand la situation change, il vaut mieux arrêter un magazine et le relancer sous une autre forme. Les produits doivent être plus "mobiles", notamment les mensuels "segmentés" autour de publics particuliers et de thèmes spécialisés.

– Cette évolution ne pénalise-t-elle pas les grands groupes, alourdis par leur structure et leur souci de rentabilité ?

– Cette compétition pousse à une création renouvelée. Elle renforce aussi la concentration autour de groupes qui ont les moyens de faire face à cette situation. On a trop souvent taxé ces grands groupes de "dinosaures assoupis". Ce n'est pas le cas, par exemple, aux Etats-Unis ; l'un des plus puissants, Time Inc., est aussi le plus créateur, sur un marché où il faut dépenser jusqu'à une centaine de millions de dollars pour lancer des magazines tels que *People Ten* ou *In Style*. Or, sans création, on ne peut pas survivre. Je reste convaincu qu'il y aura toujours une place pour "les artisans de génie" qui ne sont pas obligatoirement de petits éditeurs. La difficulté étant d'être capable de sortir des frontières nationales, ils peuvent s'adosser à des groupes.

– A partir de ce constat, quels sont les objectifs de vos nouvelles créations ?

– Ils varient selon les titres. Le magazine féminin *Isa* atteint 200 000 exemplaires. *Bon voyage* ne vise que la moitié de cette diffusion et *Maximal,* le tout dernier mensuel masculin, devrait parvenir à 150 000 exemplaires.

– Face aux concentrations actuelles, quelle attitude comptez-vous adopter ?

– Nous entendons bien être partie prenante de ce mouvement et nous allons donc continuer à grandir. Dans ce domaine, nous poursuivrons ce que nous avons commencé aux Etats-Unis il y a plus de quinze ans et, depuis plus récemment avec nos acquisitions en Italie et au Japon.

– Avez-vous des projets de créations dans le secteur du multimédia et Internet ?

– Oui. Nous prendrons avant la fin de l'année la décision de lancer ou non deux magazines consacrés à Internet, l'un en France, l'autre en Espagne. Mais je m'interroge sur la longévité de ce type de concept.

– Quelle est votre stratégie dans la télévision ? Où en sont les projets du groupe dans la création de chaînes spécialisées à partir de *Elle* ou *Paris-Match* ?

– Historiquement, nous sommes dans la chaîne Teva diffusée sur le câble et le satellite. J'ai beaucoup milité auprès d'Evelyne Prouvost [présidente du groupe Marie Claire] pour que nous unissions nos forces avec M 6 dans cette chaîne "généraliste féminine" qui aujourd'hui fait aussi appel aux séries et aux films. Fort de cette expérience, notre avenir dans l'audiovisuel n'est pas pour autant figé. Aussi bien qu'une nouvelle chaîne segmentée autour de *Elle,* on pourrait imaginer la réalisation de "modules" destinés à l'international et axés sur la mode ou la beauté. Avec *Paris-Match,* magazine plus généraliste, de telles productions sont plus faciles à mettre en œuvre. Il faut que les magazines du groupe apportent leur savoir-faire dans la télévision, sur Internet ou dans la télévision sur Internet. C'est tout à fait envisageable pour *Elle cuisine* ou *Parents,* par exemple.

– Des rumeurs font état d'un désengagement du groupe dans la presse quotidienne régionale. Qu'en est-il précisément ?

– Hachette Filipacchi Media reste fermement attaché à l'écrit et la vocation du groupe est de rester dans la presse quotidienne régionale. C'est notre intérêt ne serait-ce que par le biais des suppléments *TV Hebdo* et *Fémina* [des suppléments nationaux diffusés par la presse quotidienne régionale] qui a conclu des accords publicitaires avec *Version Femme* [le supplément féminin de la Soc-presse dans la PQR]. Si, face à la télévision, la presse écrite ne se renouvelle pas et n'offre pas d'alternative aux annonceurs, elle risque fort de se retrouver marginalisée.

» La presse quotidienne régionale est une activité qui réserve

GÉRALD DE ROQUEMAUREL

des marges de rentabilité substantielles, même en comparaison des magazines. Pour autant, le groupe n'a pas l'intention, dans l'immédiat, de procéder à de nouvelles acquisitions. D'une manière générale, la PQR doit reconquérir son marché intérieur, surtout si elle veut aborder dans de bonnes conditions l'arrivée de la télévision numérique. Elle doit aussi trouver de nouvelles formules de commercialisation pour être plus accessible à ses acheteurs. Enfin, les journaux régionaux sont actuellement étranglés par leurs capacités de production qui les empêchent d'augmenter la pagination, la couleur... Nous nous donnons cinq ans pour repenser notre outil industriel.

– Comment abordez-vous le développement de vos activités sur Internet, compte tenu de la politique adoptée par le groupe Lagardère dans les autres secteurs ?

– La récente fusion de Hachette Filipacchi Media dans Lagardère nous apporte le soutien du groupe pour financer notre expansion. Elle favorise également la réalisation de projets concertés sur Internet. Cela dit, la véritable question reste de trouver le modèle économique viable pour nos sites de médias. Grâce à la notoriété de nos marques, nous évitons les frais de promotion et de lancement. Nous pouvons également constituer des bases de données de contenus. Mais nous savons aussi que la publicité n'est pas un facteur suffisant de ressources. Disant cela, je ne suis pas réservé à l'égard d'Internet. Nous devons être présents. J'attends seulement de trouver le bon modèle.

– Hachette Filipacchi Media a proposé une offre de rachat des 17 % du capital du groupe Marie Claire. Où en êtes-vous ?

– Notre offre répond à un souhait : renforcer la présence internationale des deux groupes et de leurs titres, *Elle* et *Marie Claire,* plus complémentaires que concurrents. Les discussions étant en cours, il m'est difficile de m'exprimer plus précisément sur ce dossier. Quoi qu'il en soit, il appartient à Evelyne Prouvost de décider. »

Propos recueillis par Michel Delberghe et Nicole Vulser

Cegetel s'offre un numéro spécial de « Paris-Match »

Le format et le logo sont bien ceux de *Paris-Match,* mais à la place des célébrités habituelles, c'est un technicien tout de rouge vêtu qui a les honneurs de la couverture. L'explication se trouve dans le mot *« publicité »*, discrètement inséré sur la couverture de ce cahier spécial de *Paris-Match* entièrement consacré à Cegetel. Un publi-reportage de 36 pages qui présente en détail les activités et le personnel du groupe Cegetel pour *« mieux faire connaître la réalité de notre réseau, à quelques mois de la libéralisation des communications locales »*, selon Benedict Donnelly, directeur de la communication de Cegetel.

Diffusé à 850 000 exemplaires dans le vrai *Paris-Match* du 28 novembre, ce cahier sera aussi adressé à tous les salariés du groupe. Quant au coût de cette opération, Cegetel reste discret, indiquant simplement qu'il aurait été beaucoup plus onéreux pour lui de toucher les 4 millions de lecteurs de *Paris-Match* par des moyens traditionnels.

Un groupe international

● **Activité :** Hachette Filipacchi Média (HFM) a réalisé, en 1999, un chiffre d'affaires de 15,3 milliards de francs (2,3 milliards d'euros), dont 51 % hors de France. Pour la presse magazine, le secteur international atteint 62 % du chiffre d'affaires. Le résultat net a atteint 821 millions de francs (125,16 millions d'euros). L'effectif total était de 8 873 salariés, dont 5 200 en France. HFM a été totalement absorbé par le groupe Lagardère, sa maison mère, depuis une offre publique d'échange lancée en avril. En 1999, HFM a racheté l'éditeur japonais Fujin Gaho (10 titres) et le groupe italien Rusconi (18 titres).

● **Presse magazine :** le groupe édite plus de 200 titres, dont plus de 150 dans 32 pays, seul ou en association, essentiellement en Europe, aux Etats-Unis, au Japon et en Chine. En France, les 44 magazines, parmi lesquels *Elle, Paris-Match, Télé 7 Jours, Première, Parents, Pariscope, Action Auto Moto, France-Dimanche, Le Journal de Mickey, Jeune et Jolie, Photo, Onze...* totalisent 340 millions d'exemplaires. En 2000, le groupe a lancé le féminin *Isa,* le masculin *Maximal,* le mensuel *Bon Voyage* et arrêté *Hit and News* et l'édition française de *Quo.* Il a aussi racheté 50 % de trois titres du groupe suédois Bonnier spécialisés dans la maison.

● **Presse quotidienne régionale :** HFM contrôle *La Provence, Nice-Matin* et *Var Matin.* Il détient des participations minoritaires dans *Le Parisien* (25 %), *L'Alsace* (20 %), *La Dépêche du Midi* (12 %) et le *Midi libre* (8 %). Il édite deux suppléments pour la PQR : *TV Hebdo* et *Fémina.*

● **Photo :** propriétaire de Gamma, le groupe a créé la société Hafimages, à laquelle a été rattachée Keystone.

● **Imprimerie :** le groupe possédait cinq imprimeries, un secteur actuellement en cours de cession.

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

PROCHE-ORIENT, REBÂTIR LA PAIX

- Comment la paix fut manquée, par **Alain Gresh.**
- Israël a besoin d'un Etat palestinien, par **Shimon Pérès.**
- Le piège du sommet de Camp David, par **Amnon Kapeliouk.**
- Sept ans pour rien ? par **Eric Rouleau.**
- Pourquoi les pacifistes israéliens peinent à mobiliser, par **Uri Avnery.**
- La Palestine en quête de démocratie, par **Graham Usher.**
- L'Union européenne à la recherche d'un rôle actif, par **Miguel Angel Moratinos.**
- Quand le Liban se libéra, par **Hana Jaber** et **Mounzer Jaber**.
- Le monde arabe orphelin de la démocratie, par **Gilbert Achcar.**

Et bien d'autres articles...

Avec la chronologie d'un siècle de conflit, six pages de cartes détaillées, les textes-clés (1947-2000) et les meilleurs sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

M. Messier promet qu'il n'y aura pas de plan social à Canal+

LES SALARIÉS de Canal+ ont eu du *« mal à avoir des réponses claires »*. Selon la section CFDT de la chaîne cryptée, il a fallu *« trois à quatre relances »* pour arracher, à Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, la promesse qu'il n'y aura pas de licenciements ni de plan social, redoutés par les personnels, après la fusion de Vivendi avec le canadien Seagram. Pourtant, c'est avec *« une émotion visible »* que M. Messier s'est plié, pendant près de trois heures, au siège de Canal+, mercredi 22 novembre, au jeu des questions-réponses devant les salariés de Canal+. Après cette *« réunion d'information »*, M. Messier, rebaptisé « J6M » pour « Jean-Marie-Messier-moi-même-maître-du-monde », aura peut-être gagné le nouveau surnom de « Sitting Bull » ou « Geronimo ». Face à un peu plus de 300 personnes, réunies sur deux plateaux de tournage et dans la salle de cinéma, M. Messier s'est comparé à un grand sachem rassemblant les chefs des tribus indiennes pour le traditionnel *pow-wow*. Le patron de Vivendi a eu recours à cette image pour expliquer les avantages de la future organisation de Canal+, avec un directoire et un conseil de surveillance.

Après *« un long discours »* d'introduction de Pierre Lescure, PDG de Canal+, c'est un *« Jean-Marie Messier au bord des larmes »*, d'après les témoins, qui s'est employé à séduire le personnel de Canal+ qu'il rencontrait pour la première fois. *« Je l'ai trouvé plutôt rassurant, convaincant et sincère »*, admet un cadre d'i-télévision (i-tv), chaîne info de Canal+, seul site extérieur autorisé à suivre la *« réunion d'information »* sur le réseau de télévision interne. Selon cette source, l'opération de séduction a réussi : *« Ce n'est pas le monstre froid que l'on présente. »* Cela n'a pas dissipé toutes les craintes. *« L'inquiétude est plus grande parmi les salariés historiques de Canal+ qu'au sein de la jeune génération »*, précise ce responsable.

L'intervention de M. Messier devrait tordre le cou, au moins pour un temps, aux rumeurs d'éviction de Pierre Lescure et d'Alain de Greef, directeur des programmes. Des *« conneries »*, selon M. Messier, qui, pourtant, il y a un mois, s'était presque résolu à se séparer du PDG de Canal+ (*Le Monde* du 5 octobre). Pour ce cadre d'i-tv : *« Le sentiment général est qu'il semble que Messier et Lescure sont unis, car le patron de Vivendi a fait preuve de sincérité. »* M. Messier a affirmé : *« Moi, je ne connais pas la télévision. Pierre Lescure est l'un des plus grands professionnels de la télévision. Il est légitime et naturel qu'il poursuive sa mission au sein de Canal+. »*

UN PLAN D'ÉCONOMIES

Si le patron de Vivendi s'est montré *« sincère »* sur le sort de M. Lescure, il n'aurait pas totalement rassuré les salariés sur leur avenir. *« Nous ne sommes pas plus inquiets qu'avant ni plus rassurés »*, analyse la CFDT. Cette dernière s'interroge sur la *« mobilité »* promise au sein des différentes filiales de Vivendi Universal par son futur PDG.

A défaut de licenciements, M. Messier a annoncé un plan *« d'économies de 400 à 650 millions d'euros dont l'essentiel sera supporté par les sièges américains et à 1 % par le Groupe Canal+ »*. De son côté, M. Lescure s'est refusé à dévoiler les détails de la réorganisation de la direction du Groupe Canal+, prévue pour le 15 décembre.

Guy Dutheil

La presse française face à Internet

LE DERNIER CONGRÈS, à Montpellier, datait d'octobre 1991. Près de dix ans plus tard, la Fédération nationale de la presse française (FNPF) se retrouve à Lille, jeudi 23 et vendredi 24 novembre, pour évoquer les évolutions de la profession. Sur le thème « Demain la presse », près de 400 professionnels s'interrogeront sur la mission des journaux dans la société et l'arrivée des nouvelles technologies. *« Nous devons relever un double défi : l'adaptation à une mutation rapide des aspirations et comportements, ainsi que la maîtrise des nouveaux vecteurs de communication »*, devait indiquer Alain Boulonne, président de la FNPF, et PDG de *L'Yonne républicaine,* dans son discours d'ouverture.

A l'adresse des pouvoirs publics, les dirigeants de journaux souhaitent évoquer les conséquences des différentes lois (présomption d'innocence, transparence dans la publicité, interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac et réduction du temps de travail).

Le groupe Express Newspapers est vendu au roi du porno, Richard Desmond

LONDRES
de notre correspondant à la City

Que va faire Richard Desmond avec le groupe Express Newspapers ? C'est la question que se posent les professionnels de la communication depuis l'annonce, mercredi 22 novembre, de la reprise pour 125 millions de livres en numéraire (211,8 millions d'euros) par le roi de l'édition pornographique britannique de trois fleurons de la presse londonienne : le *Daily Express,* l'hebdomadaire dominical *Sunday Express* et le *Daily Star.*

« Les autres candidats posaient un problème aux autorités de la concurrence » : le choix par le conglomérat United News & Media – proche de Tony Blair – du PDG du groupe Northern & Shell comme repreneur de ses trois titres nationaux n'a guère convaincu les experts. Si ce self-made man sulfureux du nord de Londres, âgé de quarante-neuf ans, a été préféré aux autres acheteurs potentiels, ce n'est pas seulement parce qu'il avait les poches les plus profondes. A l'approche d'élections générales, le gouvernement travailliste ne tenait pas à voir le groupe Express passer dans les mains de barons de la presse de droite comme lord Rothermere, Conrad Black ou les frères Barclay. Quant aux frères Hinduja, donnés favoris, ils sont en délicatesse avec la justice indienne dans le cadre du scandale Bofors (*Le Monde* du 7 novembre 2000).

Après avoir quitté l'école à treize ans ans, Richard Desmond est préposé aux vestiaires du siège des journaux Thompson. Grâce à son entregent, ce fils du peuple, brutal et charmeur, devient publicitaire. En 1974, le spécialiste de la vente d'espaces, batteur de jazz à ses heures, se lance dans la publication de revues musicales. Mais la presse professionnelle ne suffit pas à satisfaire les ambitions de Richard le Magnifique. Penthouse lui demande en 1983 de réaliser une version britannique du rival de *Playboy.* L'entrepreneur construit un mini-empire porno de revues de pin-up dévêtues dont les titres phares sont *Asian Babes, Big Ones International, Nude Wives.* En 1995, Desmond veut montrer qu'il ne se contente pas de « photos de charme » et monte la chaîne érotique Fantasy TV sur le câble.

Le lancement à la même époque d'*OK !* taille des croupières à l'institution du secteur, *Hello*, trop encroûté dans les royautés et la noblesse. Se situant à mi-parcours entre voyeurisme et actualité à la guimauve, son nouvel hebdo de divertissement remporte un succès considérable en achetant à prix d'or les clichés exclusifs des mariages de stars, comme le couple Posh Spice-David Becham ou plus récemment Catherine Zeta Jones-Michael Douglas.

AVIDE AU GRAND CŒUR

Ce qui fait courir « Citizen Desmond », ce n'est plus l'argent, mais la reconnaissance sociale. Avide de relations publiques, l'imprévisible *tycoon* sait utiliser la presse pour alimenter sa légende, celle d'un industriel parti de rien, féroce en affaires mais au grand cœur. Ses actions en faveur d'associations caritatives lui permettent de se lier d'amitié avec le duc d'Edimbourg. Mais il y a toujours ces rumeurs malveillantes sur l'origine d'une réussite financière trop édifiante pour ne pas susciter des interrogations : manières douteuses, prétendus liens avec la pègre new-yorkaise...

Le groupe Express perd un argent fou. Pourtant, dans la mythologie de la presse, le centenaire *Daily Express*, bâti par le légendaire lord Beaverbrook, fait rêver. Richard Desmond, dont la fortune personnelle s'élève à un demi-milliard de livres, devrait maintenir la ligne pro-travailliste de l'*Express.* Comme les frères Barclay ou feu Robert Maxwell, Richard Desmond entend se servir de son « joujou » pour parvenir aux sommets de l'influence politique et faire fructifier ses succès médiatiques en toute tranquillité. Fort de sa spécialisation dans le scabreux, le nouveau propriétaire devrait en revanche accentuer le côté bas de gamme du *Daily Star* face à des concurrents tabloïds « notabilisés ».

Marc Roche

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SYNGENTA : la société bâloise, née de la fusion** des activités agrochimiques de Novartis et d'AstraZeneca, s'est félicitée, mercredi 22 novembre, de la décision du Conseil d'Etat français d'autoriser la culture de ses maïs génétiquement modifiés. Ce numéro un mondial de l'agrochimie avait annoncé, quelques heures auparavant, la suppression de 500 emplois (3 000 à terme) dans le monde, sur un effectif actuel de 20 000 personnes.

● **PECHINEY : le groupe d'aluminium français et le russe Rousski Aluminii** (Roussal), qui contrôle près de 80 % de la production d'aluminium en Russie, étudient la possibilité de créer une société commune de production d'aluminium pour l'industrie aéronautique. *« Ces discussions sont à un stade initial et aucune décision n'a encore été arrêtée à ce jour »*, a déclaré mercredi Pechiney.

● **CATERPILLAR : le premier constructeur mondial d'engins de chantier et DaimlerChrysler,** numéro un mondial des utilitaires, vont développer et commercialiser ensembles des composants, en particulier des moteurs. Les deux groupes comptent tripler en cinq ans l'actuel volume combiné de leurs ventes, qui s'élève à 600 millions de dollars en 2000.

● **ALCATEL : le PDG du groupe de télécommunications, Serge Tchuruk,** a été nommé manager de l'année par le *Nouvel économiste* du 22 novembre.

SERVICES

● **GAZ DE FRANCE : GDF a annoncé, jeudi, l'acquisition de deux sociétés de transport de gaz naturel au Mexique,** filiales de TransCanada Pipelines Ltd (TCPL) pour 150 millions de dollars. *« C'est la première fois que nous investissons à cette échelle dans une installation de transport à l'étranger »*, a souligné Pierre Gadonneix, président de l'entreprise publique.

● **Titus Interactive : le groupe TF 1 et l'éditeur français de jeux vidéo Titus Interactive** ont annoncé, mercredi, la signature d'un partenariat dans les jeux vidéo. Cet accord va permettre à TF 1 de mettre en ligne sur son portail Internet des jeux développés ou édités par Titus Interactive. TF 1 Video assurera aussi leur distribution, notamment en kiosque.

● **TF 1 : la cour d'appel de Paris a rejeté**, mardi 21 novembre, le recours formé par TF 1 contre une décision du Conseil de la concurrence. Celui-ci avait condamné la chaîne à une amende de 10 millions de francs pour pratiques anticoncurrentielles, pour avoir réservé à ses filiales l'exploitation vidéo des œuvres qu'elle coproduit.

FINANCE

● **AFB : les discussions sur les 35 heures** vont reprendre au sein de la branche bancaire après l'annulation de l'accord par la justice. Parallèlement, les dicussions sur le mécanisme de préretraites contre embauches recommenceront également. Deux réunions sont prévues les 21 et 22 décembre.

● **CRÉDIT FONCIER : un plan d'adaptation de l'emploi sur trois ans** (2001-2203) a été présenté par la direction aux représentants des salariés, indique *La Tribune* du 23 novembre. Il prévoit la suppression la première année de 130 emplois sur des effectifs totaux de 2 390 salariés, sur la base du volontariat.

● **GENERALI : l'assureur italien a indiqué que la participation de 3,9 %** que détient le groupe Lazard dans son capital sera répartie entre plusieurs actionnaires.

● **CITIGROUP : la banque américaine** serait sur le point de céder son activité Diners Club dans la plupart des pays européens au groupe GTP Holding, selon le *Wall Street Journal* du 23 novembre. Cette société italienne, spécialisée dans les produits de luxe, a développé en franchise la carte Diners en Italie.

● **ABN AMRO : le groupe bancaire néerlandais a annoncé**, jeudi 23 novembre, l'acquisition de Michigan National Corporation pour 2,75 milliards de dollars (3,23 milliards d'euros). Cette banque commerciale surtout implantée dans le Midwest appartenait au groupe australien National Australia Bank.

RÉSULTATS

■ **Groupe André : le groupe de chaussures** a annoncé, jeudi 23 novembre, une perte nette de 31 millions d'euros pour son exercice 1999-2000 clos le 30 août, contre un bénéfice net de 46 millions d'euros l'exercice précédent.

EUROPE

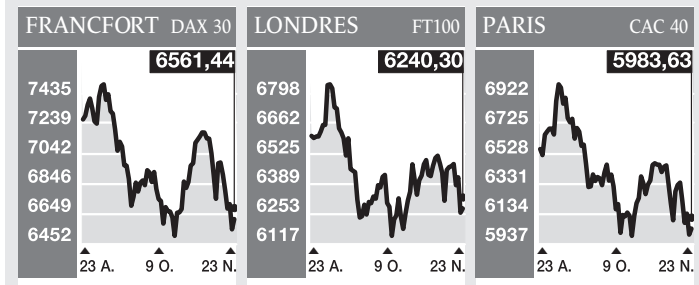

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 23/11	Var. % 22/11	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	4794,54	– 0,88	– 2,24
EUROPE	STOXX 50	4678,14	– 1,18	– 1,36
EUROPE	EURO STOXX 324	396,89	– 0,69	– 4,65
EUROPE	**STOXX 653**	368,14	– 1,03	– 2,99
PARIS	CAC 40	5983,63	0,65	0,42
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4052,80	0,67	....
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	654,29	0,32	– 2,55
BRUXELLES	BEL 20	3048,10	– 0,66	– 8,75
FRANCFORT	DAX 30	6561,44	0,78	– 5,70
LONDRES	FTSE 100	6240,30	0,30	– 9,95
MADRID	STOCK EXCHANGE	9317,70	0,70	– 19,96
MILAN	MIBTEL 30	47108,00	0,98	9,58
ZURICH	SPI	7988,60	– 0,38	5,53

AMÉRIQUES

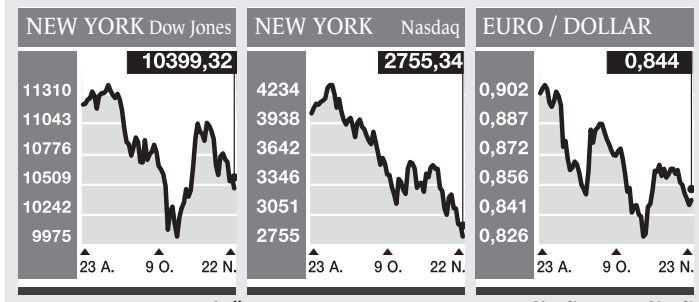

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 22/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10399,32	– 0,91	– 9,55
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1322,36	– 1,86	– 10
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2755,34	– 4,04	– 32,29
TORONTO	TSE INDEX	8844,55	– 1,88	5,12
SAO PAULO	BOVESPA	14576,98	....	– 14,71
MEXICO	BOLSA	333,41	– 3,86	– 16,98
BUENOS AIRES	MERVAL	413,84	– 2,72	– 24,82
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,50	– 0,67	– 31,82
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6375,52	– 0,73	17,67

ASIE - PACIFIQUE

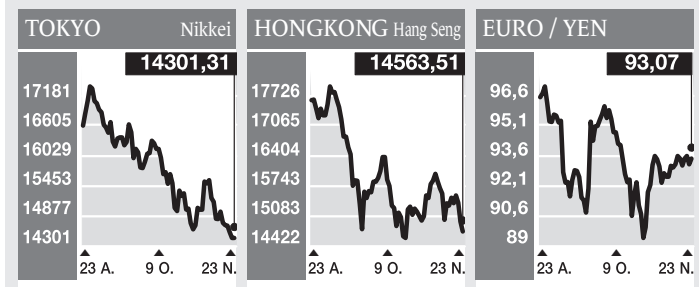

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 23/11	Var. % 22/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14301,31	– 0,74	– 24,47
HONGKONG	HANG SENG	14563,51	– 1,41	– 14,14
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1940,27	1,53	– 21,75
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,02	– 1,40	– 50,76
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3229,70	– 0,14	2,45
BANGKOK	SET	19,74	0,15	– 43,18
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3836,45	– 0,67	– 23,36
WELLINGTON	NZSE-40	1971,67	– 1,11	– 10,65

ÉCONOMIE

Bruxelles optimiste sur la croissance en Europe

LA CROISSANCE devrait se maintenir autour de 3 % dans l'Union européenne dans les deux prochaines années, en dépit de la hausse des prix du pétrole et d'un dérapage de l'inflation, selon les prévisions économiques de la Commission européenne publiées, mercredi 22 novembre, à Bruxelles.
La Commission considère que l'UE *« connaît la situation économique la plus favorable depuis dix ans, grâce à la fois à la solidité des fondamentaux intérieurs et à l'augmentation de la demande mondiale »*.
La croissance continuera, selon la Commission, à être créatrice d'emplois, le chômage devant descendre dans l'Union européenne à 7,3 % à la fin 2002, contre 8,4 % cette année et 9,2 % en 1999.
La croissance du PIB, estimée pour l'année 2000 à 3,4 % pour les Quinze, constitue *« le meilleur résultat depuis 1989 »*, a souligné Pedro Solbes, commissaire européen aux affaires économiques et monétaires. *(Lire aussi page 6.)*

■ **La Commission européenne prévoit une croissance moyenne annuelle de plus de 4 % jusqu'en 2002** pour les treize pays candidats à l'Union européenne (UE), selon ses prévisions rendues publiques mercredi.

■ **EURO : l'état de préparation des entreprises européennes pour le basculement à l'euro en 2002 est dans l'ensemble insuffisant**, et près d'un quart d'entre elles croient encore que le calendrier de l'euro pourrait être modifié, selon une étude diffusée, mercredi, par Cap Gemini Ernst and Young.

■ **Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne, estime que les fortes variations des taux de change sont dangereuses** et que le Groupe des Sept a raison de tenter de les minimiser.
« Les gros changements de la valeur relative des devises du monde sans raison compréhensible créent des dangers », a dit M. Noyer, mercredi soir, lors d'un discours à l'université d'Oxford.

■ **FRANCE : la moyenne des prévisions de croissance pour la France des banques et des instituts de conjoncture** consultés par la revue britannique *Consensus Forecasts* est en baisse à 3,3 % pour 2000 et 3,2 % en 2001, selon les données publiées, mercredi, dans son numéro de novembre.
En octobre, la moyenne des prévisions s'établissait à 3,4 % pour cette année et à 3,3 % pour l'an prochain. Il y a trois mois, elle était de 3,7 % pour 2000 et toujours de 3,3 % pour 2001. Les nouvelles prévisions vont de 2,9 % à 3,5 % pour 2000 et de 2,7 % à 3,8 % pour 2001. Le gouvernement prévoit 3,4 % de croissance pour 2000 et 3,3 % pour 2001. L'OCDE la chiffre à 3,3 % en 2000 et 2,9 % en 2001.

■ **Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin**, a indiqué, mercredi, au Sénat qu'il souhaitait *« en finir avec le tonneau des Danaïdes de la précarité »* chez les fonctionnaires.

■ **Lionel Jospin a vanté, mercredi, la politique économique suivie depuis juin 1997**, en affirmant qu'elle était *« correctement ajustée »* et que les entreprises françaises en *« bénéficient pleinement »*.

■ **ESPAGNE : le déficit budgétaire cumulé de l'Espagne a atteint 269,25 millions d'euros de janvier** à octobre 2000, en baisse de 51,4 % par rapport à la même période de 1999, a indiqué, mercredi, le ministère des finances.

■ **CANADA : la croissance de l'économie canadienne pour l'an 2000 devrait atteindre 4,8 %** avant de retomber à 3,6 % l'an prochain, selon les prévisions publiées, mercredi, par la Banque Scotia, l'une des cinq grandes banques privées du Canada.
Cette forte croissance s'explique par *« une vague d'investissements massifs dans les secteurs de l'informatique et des télécommunications qui a dopé la productivité et le taux de croissance potentiel »*, a indiqué la banque dans son étude trimestrielle.

■ **GABON : le Fonds monétaire international (FMI) a délivré un satisfecit mesuré au Gabon** dans la revue annuelle de l'économie de ce pays, dont les conclusions ont été publiées mercredi.
Le Fonds estime que les autorités gabonaises *« ont réalisé des progrès significatifs pour restaurer la stabilité macroéconomique »*.

■ **ARGENTINE : le gouvernement argentin a revu à la baisse les perspectives de croissance économique du pays pour 2001**, à 2,5 %, contre 3,7 % initialement prévu, a annoncé, mercredi, la Chambre des députés.
Cette révision à la baisse de l'évolution du produit intérieur brut (PIB), incluse dans le projet de budget, est consécutive à l'instabilité des marchés et à la persistance de la récession qui entre ce mois-ci dans son 30e mois – un record historique –, a indiqué la commission du budget de la Chambre des députés.

VALEUR DU JOUR

Quaker Oats fait chuter Danone

DANONE veut s'offrir l'américain Quaker Oats ! Quelques heures après le retrait de Coca-Cola dans la course à l'acquisition du géant des céréales, qui détient la très convoitée boisson énergétique Gatorade, le groupe dirigé par Franck Riboud est sorti du bois. Dans un communiqué, publié mercredi 22 novembre au matin, Danone a annoncé être *« actuellement en train d'examiner le dossier Quaker et ses récentes évolutions »*. Une confirmation elliptique des rumeurs existantes qui n'a pas été bien accueillie par les marchés financiers. Le titre a perdu, mercredi, 10,5 %, et atteignait, à la clôture, 144,1 euros. Depuis le 10 novembre, Danone a perdu plus de 16 % de sa valeur boursière.
Le groupe français a tenté de rassurer les investisseurs en organisant, mercredi midi, une réunion téléphonique avec les analystes. Sans grand succès. *« Le deal est stratégiquement intéressant pour Danone, mais l'entreprise a besoin de lever certaines incertitudes financières »*, a commenté au *Monde* Sylvain Massot, analyste chez Morgan Stanley Dean Witter. *« Danone a précisé que la transaction se ferait par échange d'actions, mais le groupe n'a pour l'instant pas parlé du prix. Nous avons besoin de savoir comment il compte créer de la valeur. »* Début novembre, le candidat PepsiCo avait proposé à Quakers de payer 103,5 dollars par action, une offre qui avait été refusée par le conseil d'administration du groupe de céréales. Coca-cola, avant de se retirer de la course, envisageait quant à lui de payer environ 115 dollars par action. Mercredi soir, à New-York, le titre Quaker cotait 87 dollars. Il était en baisse de 7,88 % après l'annonce du retrait de Coca-Cola.
Pour Danone, le temps presse : dans un processus de rachat par échange d'actions, le groupe doit au plus vite stopper la chute de son cours pour ne pas avoir à payer un prix trop fort. Les marchés financiers espèrent que les synergies entre Danone et Quaker dépassent les 200 millions de dollars. La réaction du marché financier a été violente et le groupe dirigé par Franck Riboud devrait se décider à préciser son offre très rapidement.

Laure Belot

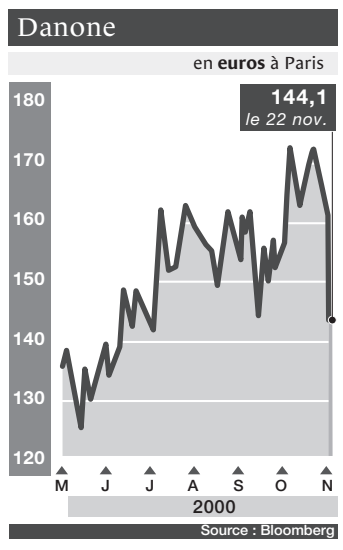

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 0,17 %, à 5 934,76 points, dans les premiers échanges, jeudi 23 novembre. La Bourse avait fortement chuté, mardi, pour repasser sous les 6 000 points, dans un marché déstabilisé par les incertitudes électorales américaines. Le CAC 40, affecté par des ventes importantes sur les valeurs technologiques et bancaires, avait terminé en repli de 2,24 %, à 5 944,70 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX reculait de 0,03 %, jeudi, à l'ouverture, à 6 508,53 points. Les valeurs allemandes avaient terminé en nette baisse, mercredi, les investisseurs fuyant les valeurs technologiques. Le DAX avait clôturé sur un repli de 2,51 %, à 6 510,54 points. L'indice Nemax-50 du Neuer Markt avait chuté de 7,8 %, à 3 175,72 points. Depuis son plus haut historique du 10 mars, cet indicateur affichait une perte de 67 %.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a ouvert en hausse de 0,06 %, jeudi, à 6 225,2 points. Le marché avait clôturé à son plus bas niveau depuis cinq semaines, mercredi, souffrant de la baisse des valeurs technologiques. L'indice FTSE-100 avait abandonné 2,52 %, à 6 221,40 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était fermée, jeudi.

NEW YORK

INCERTITUDE sur l'issue de l'élection présidentielle américaine et inquiétudes persistantes sur la santé des sociétés de haute technologie ont continué à peser sur la Bourse américaine, mercredi 22 novembre. La Bourse électronique du Nasdaq a chuté de 116,11 points (– 4,04 %), à 2 755,34 points, tandis que l'indice Dow Jones a perdu 95,18 points (– 0,91 %), à 10 399,32 points.
Le Nasdaq est maintenant à son plus bas niveau depuis la mi-octobre 1999.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note stable, jeudi 23 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat euro-notionnel du Matif gagnait deux centièmes, à 87,27 points.
La veille, aux Etats-Unis, la chute des Bourses avait provoqué un afflux de capitaux sur les marchés obligataires, considérés comme des placements refuges. Le rendement moyen sur l'emprunt d'Etat à dix ans avait reculé à 5,593 %, contre 5,66 % mardi soir.

MONNAIES

L'EURO était stable, jeudi matin, face au billet vert, à 0,8445 dollar. La veille, Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne, avait estimé que les fortes variations des taux de change sont dangereuses et que le groupe des Sept a raison de tenter de les minimiser.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	22/11
COURONNE DANOISE	7,4627
COUR. NORVÉGIENNE	8,0085
COUR. SUÉDOISE	8,6700
COURONNE TCHÈQUE	34,5130
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6236
DOLLAR CANADIEN	1,3062
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1152
DRACHME GRECQUE	340,1900
FORINT HONGROIS	1,6236
ZLOTY POLONAIS	3,8522

Cours de change croisés

23/11 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,90748	0,84455	0,12875	1,40295	0,55508
YEN	110,19500	.....	93,07000	14,18500	154,56000	61,17500
EURO	1,18406	1,07446	.....	0,15245	1,66105	0,65725
FRANC	7,76690	7,04900	6,55957	.....	10,89620	4,31190
LIVRE	0,71278	0,64710	0,60205	0,09180	.....	0,39575
FRANC SUISSE	1,80155	1,63500	1,52145	0,23190	2,52730	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,86	4,83	5,24	5,64
ALLEMAGNE	4,81	5,06	5,13	5,55
GDE-BRETAG.	5,88	5,90	4,98	4,35
ITALIE	4,81	5,04	5,53	6
JAPON	0,30	0,40	1,71	2,58
ÉTATS-UNIS	6,59	6,36	5,62	5,68
SUISSE	2,88	3,43	3,79	4,23
PAYS-BAS	4,78	5,04	5,26	5,61

Matif

Cours 9 h 57	Volume 23/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	14701	87,33	87,28
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 22/11	Var. % 21/11
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1793	– 0,11
ALUMINIUM 3 MOIS	1499	– 0,27
PLOMB 3 MOIS	471,50	– 0,11
ETAIN 3 MOIS	5305	– 0,28
ZINC 3 MOIS	1054,50	– 0,24
NICKEL 3 MOIS	6905	– 0,79
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,64	– 0,64
PLATINE A TERME	160808,00	– 0,39
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	257,50	+ 1,08
MAIS (CHICAGO)	210,25	– 0,24
SOJA TOURTEAU (CHG.)	179,40	+ 1,36
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	690	– 1,43
CAFÉ (LONDRES)	645	– 1,07
SUCRE BL. (LONDRES)	172,80	+ 0,10

Pétrole

En dollars	Cours 22/11	Var. % 21/11
BRENT (LONDRES)	33,20	– 0,12
WTI (NEW YORK)	0,35	+ 0,68
LIGHT SWEET CRUDE	36,06	+ 1,45

Or

En euros	Cours 22/11	Var % 21/11
OR FIN KILO BARRE	10050	....
OR FIN LINGOT	10110	+ 0,30
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	57,60	+ 0,52
PIÈCE SUISSE 20 F	57,60	+ 0,52
PIÈCE UNION LAT. 20	57,60	+ 0,52
PIÈCE 10 DOLLARS US	195	+ 2,63
PIÈCE 20 DOLLARS US	390	+ 4
PIÈCE 50 PESOS MEX	369,50	– 0,07

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du fabricant allemand de composants électroniques **Epcos** est parvenue à gagner 0,13 %, mercredi 22 novembre, dans un marché en repli généralisé. Le titre a clôturé à 89,7 euros, après la publication dans la matinée de ses résultats pour l'exercice 1999-2000 , en hausse de 215 %, qui ont été bien accueillis par les analystes.
● L'action **Syngenta**, la filiale commune de Novartis et AstraZeneca spécialisée dans l'agroalimentaire, a perdu 1,30 %, pour finir à 76 francs suisses. Le groupe a annoncé, mercredi, la suppression de 500 emplois dans le monde, dont 130 en Suisse, dans les secteurs de la recherche et de la technologie. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en culture de trois variétés de maïs génétiquement modifié de la société.
● Le cours de Bourse du constructeur électro-mécanique britannique **Invensys**, qui va se séparer de son activité dans les générateurs d'énergie, a progressé, mercredi, de 6,83 %, à 160,21 pence.
● La chaîne de grands magasins britannique **Sainsbury**, dont le bénéfice semestriel a reculé de 17 %, a perdu en Bourse, mercredi, 8,17 %, à 409 pence.
● Le fournisseur d'accès à Internet **Freeserve**, qui négocie son éventuel rachat par le français Wanadoo, a progressé, mercredi, de 1,88 %, à 148,75 pence.

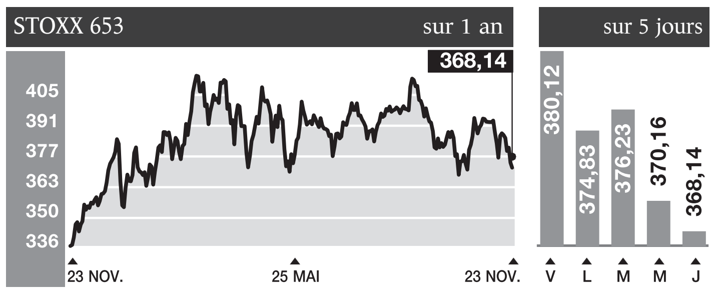

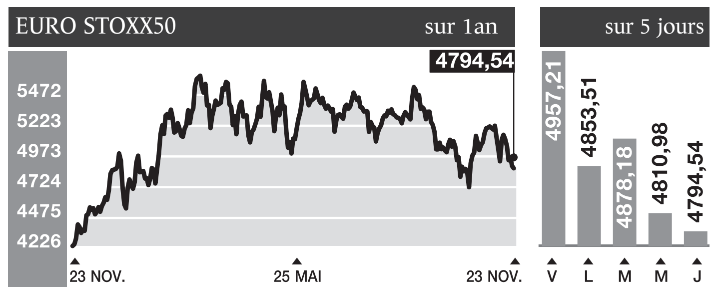

23/11 10 h 07 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
AUTOLIV SDR	SE	25,72	....
BASF AG	BE ★	43,30	+ 0,70
BMW	DE ★	35,70	+ 2
CONTINENTAL AG	DE ★	15,60	− 4
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	47,75	+ 2,03
FIAT	IT ★	28,06	+ 0,25
FIAT PRIV.	IT ★	17,11	− 1,16
MICHELIN	FR ★	33,39	+ 1,09
PEUGEOT	FR ★	230,40	+ 1,50
PIRELLI SPA	IT ★	3,69	− 0,81
DR ING PORSCHE	DE ★	3360	− 3,45
RENAULT	FR ★	57,20	− 0,09
VALEO	FR ★	55,10	+ 2,89
VOLKSWAGEN	DE ★	55,90	+ 1,08
▶ DJ E STOXX AUTO P		221,88	+ 1,33

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ABBEY NATIONAL	GB	18,22	− 0,18
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	24,55	− 1,68
ALL & LEICS	GB	10,96	+ 0,46
ALLIED IRISH BA	GB	21,31	− 0,78
ALPHA BANK	GR	35,76	− 0,53
B PINTO MAYOR R	PT ★	25,80	....
BA HOLDING AG	AT ★	59,20	− 0,50
BANK OF IRELAND	GB	14,60	− 1,69
BANK OF PIRAEUS	GR	14,20	− 3,98
BK OF SCOTLAND	GB	11,71	+ 1,90
BANKINTER R	ES ★	40,50	− 0,25
BARCLAYS PLC	GB	31,35	+ 0,43
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	59,70	− 0,17
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,10	....
BCA FIDEURAM	IT ★	16,35	+ 1,05
BCA INTESA	IT ★	5,08	− 0,59
BCA LOMBARDA	IT ★	11,12	− 0,71
MONTE PASCHI SI	IT ★	4,58	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	20,27	− 1,51
BCA P.MILANO	IT ★	7,26	− 0,95
B.P.VERONA E S.	IT ★	13,25	− 1,12
BCA ROMA	IT ★	1,27	+ 0,79
BBVA R	ES ★	14,81	+ 2,14
ESPIRITO SANTO	PT ★	17,20	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	37,17	+ 0,46
BCP R	PT ★	5,73	....
BIPOP CARIRE	IT ★	8,85	+ 1,37
BNL	IT ★	3,70	+ 1,65
BNP PARIBAS	FR ★	88	− 0,34
BSCH R	ES ★	10,30	+ 1,48
CHRISTIANIA BK	NO	5,94	....
COMIT	IT ★	7,24	....
COMM.BANK OF GR	GR	47,91	− 1,63
COMMERZBANK	DE ★	31,20	+ 0,32
CREDIT LYONNAIS	FR ★	38,19	+ 0,63
DANSKE BANK	DK	170,18	....
DNB HOLDING -A-	NO	5,32	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	87,95	− 1,46
DEXIA	BE ★	182	− 0,38
DRESDNER BANK N	DE ★	46,70	− 1,48
EFG EUROBK ERGA	GR	26,49	+ 2,39
ERSTE BANK	AT ★	46,51	− 0,85
FOERENINGSSB A	SE	15,86	....
HALIFAX GROUP	GB	9,93	− 0,17
HSBC HLDG	GB	16,33	+ 0,72
IKB	DE ★	16	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	48,25	− 0,52
LLOYDS TSB	GB	11,36	− 0,73
NAT BANK GREECE	GR	36,66	− 0,28
NATEXIS BQ POP.	FR ★	91,60	− 0,43
NORDIC BALTIC H	SE	8,19	....
NORDIC BALTIC H	DK	9,51	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	21,63	+ 0,98
ROYAL BK SCOTL	GB	23,81	+ 0,14
S-E-BANKEN -A-	SE	13,26	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	17,85	+ 0,85
STANDARD CHARTE	GB	16,36	+ 0,41
STE GENERAL-A-	FR ★	60,80	+ 0,75
SV HANDBK -A-	SE	18,86	....
SWEDISH MATCH	SE	4,26	....
UBS N	CH	159,17	− 1,73
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,65	− 0,18
UNIDANMARK -A-	DK	85,76	....
▶ DJ E STOXX BANK P		327,20	− 0,03

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ACERALIA	ES ★	8,95	+ 1,13
ACERINOX R	ES ★	30,05	+ 1,45
ALUMINIUM GREEC	GR	41,51	− 0,91
ANGLO AMERICAN	GB	63,77	+ 0,50
ASSIDOMAEN AB	SE	20,42	....
BEKAERT	BE ★	47,80	− 2,05
BILLITON	GB	4,09	+ 1,67
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	36,43	+ 0,50
BUNZL PLC	GB	7,30	....
CORUS GROUP	GB	1,01	+ 3,45
ELVAL	GR	3,75	− 1,16
ISPAT INTERNATI	NL ★	4,25	+ 4,94
JOHNSON MATTHEY	GB	16,97	+ 0,80
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	47,78	+ 0,06
METSAE-SERLA -B	FI ★	7,67	....
HOLMEN -B-	SE	28,14	....
OUTOKUMPU	FI ★	8,70	+ 0,23
PECHINEY-A-	FR ★	41,47	+ 3,16
RAUTARUUKKI K	FI ★	3,67	+ 0,55
RIO TINTO	GB	17,28	+ 0,98
SIDENOR	GR	4,06	− 6,44
SILVER & BARYTE	GR	30,57	+ 0,97
SMURFIT JEFFERS	GB	2,15	....
STORA ENSO -A-	FI ★	11,35	....
STORA ENSO -R-	FI ★	11,40	− 1,30
SVENSKA CELLULO	SE	22,61	....
THYSSENKRUPP	DE ★	16,30	− 0,61
UNION MINIERE	BE ★	40,72	− 1,88
UPM-KYMMENE COR	FI ★	31	....
USINOR	FR ★	11,46	+ 0,26
VIOHALCO	GR	12,05	− 3,07
VOEST-ALPINE ST	AT ★	26,78	+ 1,06
J D WETHERSPOON	GB	6,02	+ 1,13
▶ DJ E STOXX BASI P		166	− 0,05

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
AIR LIQUIDE	FR ★	146,20	+ 0,14
AKZO NOBEL NV	NL ★	56,25	+ 0,72
BASF AG	DE ★	43,30	+ 0,70
BAYER AG	DE ★	48,75	+ 0,21
BOC GROUP PLC	GB	16,13	....
CELANESE N	DE ★	19,20	− 0,26
CIBA SPEC CHEM	CH	68,90	− 1,18
CLARIANT N	CH	340,70	+ 0,19
DEGUSSA-HUELS	DE ★	34,20	....
DSM	NL ★	33,60	+ 0,75
EMS-CHEM HOLD A	CH	4929,62	+ 0,40
ICI	GB	7,80	− 0,21
KEMIRA	FI ★	5,25	− 0,94
LAPORTE	GB	8,98	....
LONZA GRP N	CH	600,50	− 0,33
NORSK HYDRO	NO	46,20	....
RHODIA	FR ★	13,40	+ 0,37
SOLVAY	BE ★	60,90	− 0,16
TESSENDERLO CHE	BE ★	32,50	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		378,59	+ 0,55

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
D'IETEREN SA	BE ★	257,50	− 1
AZEO	FR ★	90	+ 2,27
GBL	BE ★	270	− 0,48
GEVAERT	BE ★	42	− 0,02
INCHCAPE	GB	4,36	....
MYTILINEOS	GR	10,02	− 2,01
UNAXIS HLDG N	CH	239,41	− 1,22
ORKLA	NO	20,98	....
SONAE SGPS	PT ★	1,35	....
TOMKINS	GB	2,42	− 1,37
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ATLANTIC TELECO	GB	2,38	− 0,70
EIRCOM	IR ★	3,14	+ 0,64
BRITISH TELECOM	GB	10,45	+ 0,48
CABLE & WIRELES	GB	14,94	+ 1,60
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	38	....
E.BISCOM	IT ★	137	+ 1,86
EIRCOM	IE	3,14	+ 0,64
ELISA COMMUNICA	IE	23,20	− 2,32
ENERGIS	GB	7,57	+ 2,27
EQUANT NV	DE ★	36,30	....
EUROPOLITAN HLD	SE	8,48	....
FRANCE TELECOM	FR ★	102,50	+ 0,79
HELLENIC TELE (	GR	16,53	− 2
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	4,11	+ 1,24
KONINKLIJKE KPN	NL ★	15,94	+ 0,31
LIBERTEL NV	NL ★	12,20	− 1,61
MANNESMANN N	DE ★	90	....
MOBILCOM	DE ★	51	+ 2
PANAFON HELLENI	GR	8,17	− 2,11
PORTUGAL TELECO	PT ★	9,06	....
SONERA	FI ★	20,90	+ 1,95
SWISSCOM N	CH	261,77	− 0,38
TELE DANMARK -B	DK	46,77	+ 0,87
TELECEL	PT ★	12,50	....
TELECOM ITALIA	IT ★	13,20	+ 1,15
TELECOM ITALIA	IT ★	6,15	+ 0,49
TELIA	SE	6,75	− 1,68
T.I.M.	IT ★	9,13	+ 0,77
TISCALI	IT ★	33,85	+ 1,04
VERSATEL TELECO	NL ★	14,30	− 4,67
VODAFONE GROUP	GB	4,11	+ 1,24
▶ DJ E STOXX TCOM P		742,92	+ 0,66

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ACCIONA	ES ★	35,30	− 0,28
ACS	ES ★	26,25	− 2,78
AGGREGATE IND	GB	1,14	....
AKTOR SA	GR	6,41	− 0,91
UPONOR -A-	FI ★	18,50	....
AUMAR R	ES ★	17,15	− 0,58
ACESA R	ES ★	8,88	− 0,11
BLUE CIRCLE IND	GB	6,21	− 16,29
BOUYGUES	FR ★	54,55	+ 1,02
BPB	GB	3,86	− 0,43
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	9,50	....
BUZZI UNICEM	IT ★	8,87	− 0,34
CARADON	GB	3,22	....
CRH PLC	GB	27,77	....
CIMPOR R	PT ★	26,15	....
COLAS	FR ★	52,15	− 1,04
GRUPO DRAGADOS	ES ★	10,60	....
FCC	ES ★	20,48	− 0,73
GROUPE GTM	FR ★	133,50	....
GRUPO FERROVIAL	ES ★	12,46	− 3,11
HANSON PLC	GB	5,71	− 1,45
HEIDELBERGER ZE	DE ★	55,55	+ 1
HELL.TECHNODO.R	GR	5,14	− 10,26
HERACLES GENL R	GR	13,74	− 1,79
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	22,70	+ 3,13
HOLDERBANK FINA	CH	1223,36	+ 0,43
IMERYS	FR ★	115,10	− 1,46
ITALCEMENTI	IT ★	9	− 0,33
LAFARGE	FR ★	83,50	− 1,18
MICHANIKI REG.	GR	3,65	....
PILKINGTON PLC	GB	1,63	− 1,02
RMC GROUP PLC	GB	8,96	....
SAINT GOBAIN	FR ★	151,90	+ 0,33
SKANSKA -B-	SE	45,50	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,99	....
TECHNIP	FR ★	159	+ 0,32
TITAN CEMENT RE	GR	39,74	− 1,31
WIENERB BAUSTOF	AT ★	21,10	− 0,24
WILLIAMS	GB	5,42	....
▶ DJ E STOXX CNST P		216,12	− 0,09

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ACCOR	FR ★	46,03	− 0,26
ADIDAS-SALOMON	DE ★	64,20	+ 1,90
AGFA-GEVAERT	BE ★	26	....
AIR FRANCE	FR ★	22,83	− 1,64
AIRTOURS PLC	GB	3,61	....
ALITALIA	IT ★	2,05	− 0,97
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	12,17	− 1,06
AUTOGRILL	IT ★	13,50	− 1,39
BANG & OLUFSEN	DK	54,40	− 0,98
BENETTON GROUP	IT ★	2,16	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,51	− 2,27
BULGARI	IT ★	14,84	− 0,07
CHRISTIAN DIOR	FR ★	54,05	+ 1,03
CLUB MED.	FR ★	96,15	+ 0,16
DT.LUFTHANSA N	DE ★	24,70	+ 0,61
ELECTROLUX -B-	SE	14,76	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	19,40	− 3,05
EMI GROUP	GB	9,58	− 0,70
EURO DISNEY	FR ★	0,58	+ 1,75
GRANADA COMPASS	GB	10,24	+ 0,33
HERMES INTL	FR ★	169	+ 2,67
HPI	IT ★	1,40	+ 0,72
KLM	NL ★	21,75	− 1,14
HILTON GROUP	GB	3,32	....
LVMH	FR ★	80,80	+ 0,37
MEDION	DE ★	82,50	− 3,90
MOULINEX	FR ★	4,95	− 1
P & O PRINCESS	GB	4,16	+ 0,40
PERSIMMON PLC	GB	4,25	+ 1,20
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	38,34	+ 3,68
PREUSSAG AG	DE ★	38,70	+ 0,26
RANK GROUP	GB	2,94	....
RYANAIR HLDGS	IE	10,50	− 0,76
SAIRGROUP N	CH	164,76	− 3,84
SAS DANMARK A/S	DK	10,59	− 1,25
SEB	FR ★	57,65	+ 1,32
SODEXHO ALLIANC	FR ★	186,70	− 1,22
TELE PIZZA	ES ★	2,84	+ 1,43
THE SWATCH GRP	CH	1340,44	+ 0,89
THE SWATCH GRP	CH	275,91	+ 0,60
THOMSON MULTIME	PA	45	+ 0,45
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,40	....
WILSON BOWDEN	GB	10,96	....
WM-DATA -B-	SE	3,89	....
WOLFORD AG	AT ★	22,30	− 0,80
▶ DJ E STOXX CYC GO P		160,23	+ 1,19

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ACTELION N	CH	482,11	− 2,01
ALTANA AG	DE ★	125,25	− 2,53
ASTRAZENECA	GB	54,69	− 0,03
AVENTIS	FR ★	87	− 0,11
BB BIOTECH	CH	1080,64	+ 1,92
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....	....
CELLTECH GROUP	GB	20,62	+ 0,74
ELAN CORP	IE	35	....
ESSILOR INTL	FR ★	329	....
FRESENIUS MED C	DE ★	97,50	− 0,51
GAMBRO -A-	SE	8,25	....
GLAXO WELLCOME	GB	34,27	+ 0,10
NOVARTIS N	CH	1841,62	− 0,36
NOVO NORDISK B	DK	209,04	....
NYCOMED AMERSHA	GB	9,57	+ 2,15
ORION B	FI ★	23,95	+ 1,05
QIAGEN NV	NL ★	34,25	+ 0,74
ROCHE HOLDING	CH	13483,29	+ 0,02
ROCHE HOLDING G	CH	11112,21	+ 0,15
SANOFI SYNTHELA	FR ★	66	+ 0,30
SCHERING AG	DE ★	66	+ 1,54
SHIRE PHARMA GR	GB	19,89	− 3,66
SERONO -B-	CH	1055,64	− 1,77
SMITH & NEPHEW	GB	5,03	− 2,91
SMITHKLINE BEEC	GB	15,59	+ 0,54
SSL INTL	GB	13,37	− 0,13
SULZER FRAT.SA1	CH	726,12	− 0,54
SYNTHES-STRATEC	CH	720,21	+ 0,18
UCB	BE ★	41,06	− 1,06
WILLIAM DEMANT	DK	56,28	....
ZELTIA	ES ★	20,09	+ 0,45
▶ DJ E STOXX HEAL		563,03	− 0,13

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
BG GROUP	GB	6,23	....
BP AMOCO	GB	10,15	....
CEPSA	ES ★	8,76	− 1,02
COFLEXIP	FR ★	137	− 2,07
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57,50	....
ENI	IT ★	7,20	+ 0,28
ENTERPRISE OIL	GB	10	+ 0,17
HELLENIC PETROL	GR	10,33	− 0,71
LASMO	GB	2,97	− 0,56
LATTICE GROUP	GB	2,47	− 0,68
OMV AG	AT ★	83,56	− 0,52
PETROLEUM GEO-S	NO	12,86	....
REPSOL YPF	ES ★	19,55	+ 0,98
ROYAL DUTCH CO	NL ★	71,66	− 0,22
SAIPEM	IT ★	6,14	+ 2,33
SHELL TRANSP	GB	9,65	+ 0,52
TOTAL FINA ELF	FR ★	167,20	+ 0,72
▶ DJ E STOXX ENGY P		372,13	+ 0,36

(Publicité)

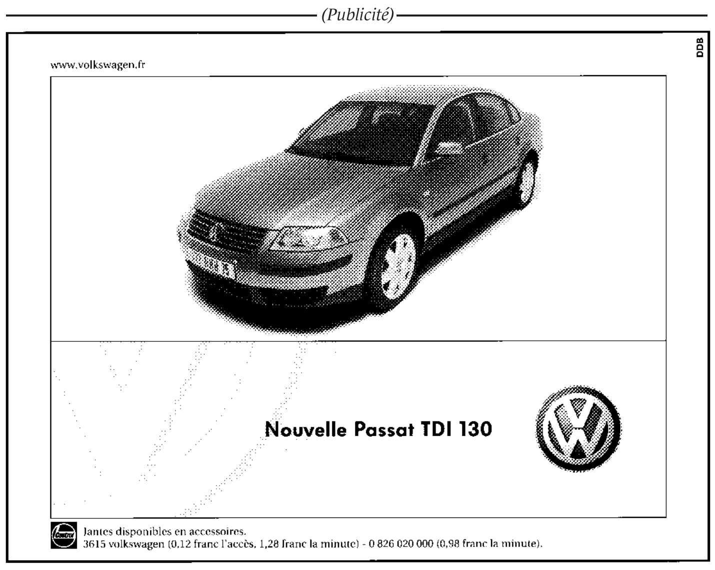

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
3I GROUP	GB	23,33	− 0,36
ALMANIJ	BE ★	43	− 0,92
ALPHA FINANCE	GR	31,48	....
AMVESCAP	GB	22,55	+ 2,60
BHW HOLDING AG	DE ★	26	....
BPI R	PT ★	3,74	....
BRITISH LAND CO	GB	7,27	....
CANARY WHARF GR	GB	9,05	− 0,19
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,56	....
CATTLES ORD.	GB	4,36	− 0,38
CLOSE BROS GRP	GB	20,14	− 2,44
MONTEDISON	IT ★	2,30	+ 3,14
COBEPA	BE ★	67,80	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	47,02	− 10,52
CORP FIN ALBA	ES ★	24,50	+ 2,30
CS GROUP N	CH	198,30	+ 0,17
DEPFA-BANK	DE ★	84,80	....
DIREKT ANLAGE B	DE ★	32,80	− 2,38
MAN GROUP	GB	9,52	− 2,58
EURAFRANCE	FR ★	734	− 0,41
FORTIS (B)	BE ★	34,30	− 0,92
FORTIS (NL)	NL ★	34,20	− 1,41
GECINA	FR ★	100	....
GIMV	BE ★	53,60	....
GREAT PORTLAND	GB	4,43	− 1,12
HAMMERSON	GB	7,25	....
ING GROEP	NL ★	79,83	− 0,37
REALDANMARK	DK	70,35	....
LAND SECURITIES	GB	13,68	....
LIBERTY INTL	GB	8,31	+ 0,81
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	133	− 5
MEDIOBANCA	IT ★	13,24	− 1,19
MEPC PLC	GB	8,89	....
METROVACESA	ES ★	15,63	− 2,31
PERPETUAL PLC	GB	60,16	− 3,11
PROVIDENT FIN	GB	15,44	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	41,10	− 2,49
RODAMCO NORTH A	NL ★	43,05	+ 0,12
SCHRODERS	GB	24,60	+ 3,53
SIMCO N	FR ★	71,50	− 0,35
SLOUGH ESTATES	GB	6,23	....
UNIBAIL	FR ★	160,40	+ 1,01
VALLEHERMOSO	ES ★	6,50	− 0,31
WCM BETEILIGUNG	DE ★	17,10	+ 1,18
WOOLWICH PLC	GB	6,14	....
▶ DJ E STOXX FINS P		304,36	− 0,78

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ALLIED DOMECQ	GB	7,25	− 0,69
ASSOCIAT BRIT F	GB	8,07	+ 1,26
BASS	GB	12,47	+ 0,41
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	47,11	− 1,83
BRAU-UNION	AT ★	44	− 0,23
CADBURY SCHWEPP	GB	8,29	− 0,60
CARLSBERG -B-	DK	49,18	....
CARLSBERG AS -A	DK	46,90	....
DANISCO	DK	42,88	....
DANONE	FR ★	140,10	− 2,78
DELTA HOLDINGS	GR	11,86	− 3,35
DIAGEO	GB	11,71	− 0,29
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,17	− 0,58
ERID.BEGH.SAY	FR ★	106,60	− 0,37
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	41,30	+ 0,73
COCA COLA HBC	GR	14,92	− 0,59
HELLENIC SUGAR	GR	11,64	− 1,49
KAMPS	DE ★	16,80	− 1,18
KERRY GRP-A-	GB	23,75	....
MONTEDISON	IT ★	2,81	....
NESTLE N	CH	2506,58	+ 0,03
KONINKLIJKE NUM	NL ★	60,45	+ 0,75
PARMALAT	IT ★	1,74	− 1,14
PERNOD RICARD	FR ★	59,20	− 1
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,73	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,26	− 0,81
SOUTH AFRICAN B	GB	6,93	+ 2,74
TATE & LYLE	GB	4,14	+ 3,35
UNIQ	GB	3,56	− 3,64
UNILEVER	NL ★	69,70	+ 0,29
UNILEVER	GB	9,52	− 0,35
WHITBREAD	GB	9,21	+ 0,73
▶ DJ E STOXX F & BV P		261,11	− 0,46

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ABB N	CH	105,89	− 1,23
ADECCO N	CH	718,23	− 0,18
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,03	− 0,33
AGGREKO	GB	6,43	....
ALSTOM	FR ★	26,61	− 1,26
ALTRAN TECHNO	FR ★	239	+ 0,13
ALUSUISSE GRP N	CH	586,69	− 3,57
ASSA ABLOY-B-	SE	19,95	+ 0,29
ASSOC BR PORTS	GB	5,57	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,53	....
ATLAS COPCO -B-	SE	22,55	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,10	− 2,30
BAA	GB	9,67	+ 1,41
BARCO	BE ★	133	....
BBA GROUP PLC	GB	6,49	....
BTG	GB	25,36	− 7,02
CIR	IT ★	2,80	+ 0,36
CAPITA GRP	GB	7	− 1,88
CDB WEB TECH IN	IT ★	10,26	+ 0,39
CGIP	FR ★	48,05	− 0,72
CMG	GB	66,12	....
COOKSON GROUP P	GB	3,05	− 2,67
DAMPSKIBS -A-	DK	9312,98	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10451,98	+ 1,30
DAMSKIBS SVEND	DK	14069,97	....
E.ON AG	DE ★	64,50	+ 1,10
EADS SICO.	FR ★	23,31	− 1,02
ELECTROCOMPONEN	GB	11,46	− 1,87
EPCOS	DE ★	89	− 1,11
EUROTUNNEL	FR ★	1,12	....
EXEL	GB	18,29	+ 0,46
F.I. GROUP	GB	6,02	− 0,83
GROUP 4 FALCK	DK	139,36	....
FINMECCANICA	IT ★	1,32	+ 0,76
FINNLINES	FI ★	19,51	− 2,16
FKI	GB	3,31	+ 3,14
FLS IND.B	DK	17,42	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	43	+ 0,33
GKN	GB	12,69	....
HAGEMEYER NV	NL ★	27,27	− 0,80
HALKOR	GR	4,66	− 3,35
HAYS	GB	6,07	+ 0,56
HEIDELBERGER DR	DE ★	63,50	+ 0,79
HUHTAMAKI VAN	FI ★	27	....
IFIL	IT ★	9,47	− 1,15
IMI PLC	GB	3,81	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	24,45	....
INVESTOR -A-	SE	15,63	....
INVESTOR -B-	SE	15,57	....
ISS	DK	70,35	+ 4,58
JOT AUTOMATION	FI ★	2,60	− 5,11
KINNEVIK -B-	SE	21,11	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	86,43	+ 0,78
KONE B	FI ★	68	....
LEGRAND	FR ★	192,30	− 1,38
LINDE AG	DE ★	51,80	− 0,19
MAN AG	DE ★	31,50	+ 0,96
MG TECHNOLOGIES	DE ★	13,40	....
WARTSILA CORP A	FI ★	18,60	....
METSO	FI ★	10,50	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	5,07	....
NETCOM -B-	SE	39,56	....
NKT HOLDING	DK	258,62	+ 1,31
EXEL	GB	18,29	+ 0,46
PACE MICRO TECH	GB	10,09	+ 1,69
PARTEK	FI ★	12,20	....
PENINS.ORIENT.S	GB	5,10	+ 2,01
PERLOS	FI ★	20,85	− 0,14
PREMIER FARNELL	GB	7,23	+ 0,94
RAILTRACK	GB	15,98	+ 1,28
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	18,15	− 0,27
RENTOKIL INITIA	GB	3,22	....
REXAM	GB	3,62	....
REXEL	FR ★	79,50	....
RHI AG	AT ★	23,44	+ 0,82
RIETER HLDG N	CH	340,70	+ 1,57
ROLLS ROYCE	GB	3,27	+ 0,52
SANDVIK	SE	24,11	− 0,71
SAURER ARBON N	CH	527,49	+ 0,25
SCHNEIDER ELECT	FR ★	71,70	+ 0,99
SEAT PAGINE GIA	IT ★	2,87	+ 1,77
SECURICOR	GB	2,33	....
SECURITAS -B-	SE	18,51	....
SERCO GROUP	GB	8,69	+ 0,58
SGL CARBON	DE ★	60	....
SHANKS GROUP	GB	3,59	....
SIDEL	FR ★	59	− 0,84
INVENSYS	GB	2,69	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	36,50	− 2,14
SKF -B-	SE	16,49	....
SMITHS IND PLC	GB	12,82	+ 0,39
SOPHUS BEREND -	DK	25,73	+ 1,59
SPIRENT	GB	9,87	− 0,51
T.I.GROUP PLC	GB	6,41	+ 1,06
TECAN GROUP N	CH	1170,74	....
TELEFONICA	ES ★	18,62	+ 0,65
TPI	ES ★	7,25	+ 0,83
THOMSON CSF	FR ★	51,15	+ 0,69
TOMRA SYSTEMS	NO	21,98	....
TRAFFICMASTER	GB	7	+ 0,97
UNAXIS HLDG N	CH	239,41	− 1,22
VA TECHNOLOGIE	AT ★	37	− 0,80
VEDIOR NV	NL ★	14,25	+ 2,52
VESTAS WIND SYS	DK	58,96	+ 2,33
VIVENDI ENVIRON	FR ★	47,60	− 2,86
VOLVO -A-	SE	16,38	....
VOLVO -B-	SE	16,61	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		516,25	+ 0,10

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
AEGIS GROUP	GB	2,10	− 0,79
AEGON NV	NL ★	46,98	− 0,61
AGF	FR ★	68	+ 1,27
ALLEANZA ASS	IT ★	17,18	+ 0,17
ALLIANZ N	DE ★	393,20	− 0,20
ALLIED ZURICH	GB	13,29	....
ASR VERZEKERING	NL ★	105,50	− 1,31
AXA	FR ★	157,70	+ 0,45
BALOISE HLDG N	CH	1193,76	+ 0,28
BRITANNIC	GB	18,07	....
CGNU	GB	17,69	− 0,09
CNP ASSURANCES	FR ★	36,40	− 1,89
CORP MAPFRE R	ES ★	19,20	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	153	+ 0,99
ETHNIKI GEN INS	GR	15,17	− 2,09
EULER	FR ★	50,95	+ 1,70
CODAN	DK	77,72	....
FORTIS (B)	BE ★	34,30	− 0,92
GENERALI ASS	IT ★	40,70	....
GENERALI HLD VI	AT ★	189	....
INTERAM HELLEN	GR	19,40	− 3,65
IRISH LIFE & PE	GB	12,40	....
FONDIARIA ASS	IT ★	6,16	− 1,12
LEGAL & GENERAL	GB	2,95	....
MEDIOLANUM	IT ★	15,80	+ 0,57
MUENCH RUECKVER	DE ★	359,50	− 0,69
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	46,70	....
PRUDENTIAL	GB	17,54	+ 0,48
RAS	IT ★	16,39	+ 1,67
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,78	− 0,76
SAI	IT ★	21,01	+ 0,05
SAMPO -A-	FI ★	54,50	+ 1,87
SWISS RE N	CH	2533,54	− 0,44
SCOR	FR ★	56	− 1,32
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	59,09	....
SKANDIA INSURAN	SE	17,53	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,01	....
STOREBRAND	NO	7,93	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,78	− 0,76
SWISS LIFE REG	CH	914,89	+ 0,29
TOPDANMARK	DK	21,71	....
ZURICH ALLIED N	CH	545,91	....
ZURICH FINL SVC	CH	606,42	− 0,75
▶ DJ E STOXX INSU P		463,50	− 0,05

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
MONDADORI	IT ★	12,13	+ 1,51
B SKY B GROUP	GB	16,87	+ 1,52
CANAL PLUS	FR ★	160,70	+ 0,56
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,56	....
CARLTON COMMUNI	GB	8,73	− 0,19
DLY MAIL & GEN	GB	15,09	+ 4,29
ELSEVIER	NL ★	15,34	− 0,90
EMAP PLC	GB	14,06	+ 2,20
FUTURE NETWORK	GB	3,17	− 0,53
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	10,38	+ 1,67
GWR GROUP	GB	11,80	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	16,36	+ 6,16
INDP NEWS AND M	IR ★	3,55	....
INFORMA GROUP	GB	11,66	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	58,75	+ 1,29
LAMBRAKIS PRESS	GR	17,34	− 1,34
M6 METROPOLE TV	FR ★	44,26	+ 3,39
MEDIASET	IT ★	14,99	+ 1,42
NRJ GROUP	FR ★	29,10	− 1,02
PEARSON	GB	26,60	+ 1,28
PRISA	ES ★	18,95	− 0,52
PROSIEBEN VZ	DE ★	131	....
PT MULTIMEDIA R	PT ★	27,28	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	35,80	+ 1,13
PUBLIGROUPE N	CH	626,81	+ 0,32
REED INTERNATIO	GB	10,91	+ 0,31
REUTERS GROUP	GB	19,05	+ 1,79
SMG	GB	4,33	....
SOGECABLE R	ES ★	24,43	....
TAYLOR NELSON S	GB	4,33	....
TELEWEST COMM.	GB	1,83	+ 2,83
TF1	FR ★	51,30	+ 2,40
TRINITY MIRROR	GB	7,72	....
UNITED NEWS & M	GB	13,49	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	11,92	+ 3,65
VNU	NL ★	51,75	+ 1,27
WOLTERS KLUWER	NL ★	27,42	+ 0,29
WPP GROUP	GB	12,99	+ 1,04
▶ DJ E STOXX MEDIA P		433,95	+ 1,33

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
AHOLD	NL ★	35,92	− 0,50
ALTADIS -A-	ES ★	16,30	+ 1,24
AMADEUS GLOBAL	ES ★	8,20	+ 1,86
ATHENS MEDICAL	GR	8,85	− 0,33
AUSTRIA TABAK A	AT ★	52,12	− 0,72
AVIS EUROPE	GB	3,31	+ 2,07
BEIERSDORF AG	DE ★	113,80	− 0,70
BIC	FR ★	40,76	− 0,05
BRIT AMER TOBAC	GB	8,46	− 4
CASINO GP	FR ★	112,40	− 1,14
RICHEMONT UNITS	CH	3131,41	+ 1,04
CLARINS	FR ★	87,75	+ 0,17
DELHAIZE	BE ★	51,50	+ 0,10
COLRUYT	BE ★	46,32	....
FIRSTGROUP	GB	4,11	....
FREESERVE	GB	2,52	+ 0,67
GALLAHER GRP	GB	7,22	....
GIB	BE ★	47,70	− 0,25
GIVAUDAN N	CH	269,01	+ 0,25
HENKEL KGAA VZ	DE ★	74,50	+ 3,91
IMPERIAL TOBACC	GB	11,97	− 0,97
JERONIMO MARTIN	PT ★	11,01	....
KESKO -B-	FI ★	10,75	− 0,28
L'OREAL	FR ★	89,45	− 0,56
LAURUS NV	NL ★	9,75	− 5,34
MORRISON SUPERM	GB	3,15	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,49	− 0,43
SAFEWAY	GB	5,29	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,49	− 2,27
STAGECOACH HLDG	GB	1,01	− 1,64
T-ONLINE INT	DE ★	16,15	− 6,32
TERRA NETWORKS	ES ★	15,82	− 2,41
TESCO PLC	GB	4,75	− 0,35
TNT POST GROEP	NL ★	26,90	+ 0,49
WANADOO	FR ★	12,16	+ 1,33
WORLD ONLINE IN	NL ★	11,70	− 1,27
▶ DJ E STOXX N CY G P		456,27	− 0,34

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ALLIANCE UNICHE	GB	9,58	− 0,35
AVA ALLG HAND.G	DE ★	33,65	....
BOOTS CO PLC	GB	9,97	− 1,82
BUHRMANN NV	NL ★	26,90	+ 3,26
CARREFOUR	FR ★	69	+ 1,62
CASTO.DUBOIS	FR ★	241,10	+ 0,63
CC CARREFOUR	ES ★	13,22	− 0,60
CHARLES VOEGELE	CH	219,02	− 1,77
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	257,50	− 1
DEBENHAMS	GB	4,23	....
DIXONS GROUP	GB	3,83	− 0,87
GAL LAFAYETTE	FR ★	183,80	− 0,65
GEHE AG	DE ★	41,30	+ 0,12
GREAT UNIV STOR	GB	8,83	− 1,50
GUCCI GROUP	NL ★	112,25	− 1,88
HENNES & MAURIT	SE	20,53	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	39	− 0,26
KINGFISHER	GB	7,13	+ 0,47
MARKS & SPENCER	GB	3,21	+ 2,14
MATALAN	GB	12,25	− 0,27
METRO	DE ★	47,80	+ 0,21
NEXT PLC	GB	12,70	....
PINAULT PRINT.	FR ★	204	− 0,05
SIGNET GROUP	GB	0,97	....
VALORA HLDG N	CH	230,20	+ 0,86
VENDEX KBB NV	NL ★	15,98	+ 1,14
W.H SMITH	GB	7,50	− 0,67
WOLSELEY PLC	GB	6,41	+ 0,53
▶ DJ E STOXX RETL P		358,12	+ 0,51

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
AIXTRON	DE ★	87,99	− 2,77
ALCATEL-A-	FR ★	57,45	+ 1,95
ALTEC SA REG.	GR	8,94	− 3,18
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	24,08	+ 3,35
BAAN COMPANY	NL ★	2,61	+ 0,38
BALTIMORE TECH	GB	5,91	− 1,12
BOOKHAM TECHNOL	GB	19,25	− 1,04
SPIRENT	GB	18,04	....
BAE SYSTEMS	GB	6,33	+ 1,07
BROKAT	DE ★	34,50	− 6,30
BULL	FR ★	6,10	− 0,81
BUSINESS OBJECT	FR ★	80,50	− 1,11
CAP GEMINI	FR ★	173	+ 0,87
COLT TELECOM NE	GB	24,53	+ 1,53
COMPTEL	FI ★	12,90	− 2,64
DASSAULT SYST.	FR ★	82	+ 5,53
DIALOG SEMICOND	GB	92,30	....
ERICSSON -B-	SE	12,92	+ 0,90
F-SECURE	FI ★	6,10	....
FILTRONIC	GB	9,57	− 5,63
FINMATICA	IT ★	50,85	....
GETRONICS	NL ★	7,75	+ 5,30
GN GREAT NORDIC	DK	26,53	....
INFINEON TECHNO	DE ★	44,60	+ 2,29
INFOGRAMES ENTE	FR ★	25,70	+ 0,04
INTRACOM R	GR	26,53	− 1,69
KEWILL SYSTEMS	GB	7,94	+ 4,88
LOGICA	GB	27,61	− 1,02
LOGITECH INTL N	CH	341,36	+ 2,17
MARCONI	GB	11,65	+ 0,58
MISYS	GB	10,32	+ 0,99
NOKIA	FI ★	46,60	− 0,21
OCE	NL ★	17,55	− 0,85
OLIVETTI	IT ★	3,34	+ 1,83
PSION	GB	5,19	+ 1,31
SAGE GRP	GB	7,08	+ 0,48
SAGEM	FR ★	200	+ 0,96
SAP AG	DE ★	145	+ 3,50
SAP VZ	DE ★	178	+ 0,62
SEMA GROUP	GB	10,34	− 1,28
SEZ HLDG N	CH	641,28	− 1,52
SIEMENS AG N	DE ★	128,30	+ 0,94
MB SOFTWARE	DE ★	5,45	− 0,91
SPIRENT	GB	9,87	− 0,51
STMICROELEC SIC	FR ★	50,75	+ 2,32
TECNOST	IT ★	3,72	+ 1,09
TELE 1 EUROPE	SE	5,77	....
THINK TOOLS	CH	335,44	....
THUS	GB	1,21	+ 1,41
TIETOENATOR	FI ★	23	+ 0,44
▶ DJ E STOXX TECH P		807,88	+ 0,78

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11
ACEA	IT ★	13,08	+ 2,67
AEM	IT ★	3,47	+ 0,87
ANGLIAN WATER	GB	10,14	....
BRITISH ENERGY	GB	4,11	+ 4,26
CENTRICA	GB	4,20	....
EDISON	IT ★	12,05	− 0,25
ELECTRABEL	BE ★	241,70	− 0,12
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,43	....
ENDESA	ES ★	19,69	− 0,05
ENEL	IT ★	4,42	+ 0,91
EVN	AT ★	29,34	+ 1,49
FORTUM	FI ★	4,20	+ 0,24
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,85	− 0,32
HIDRO CANTABRIC	ES ★	21,81	− 0,73
IBERDROLA	ES ★	14,66	+ 0,27
INNOGY HOLDINGS	GB	3,32	− 3,41
ITALGAS	IT ★	5,04	− 0,59
KELDA	GB	6,63	+ 1,80
NATIONAL GRID G	GB	10,49	− 0,64
INTERNATIONAL P	GB	4,14	+ 0,41
OESTERR ELEKTR	AT ★	103,50	+ 2,16
PENNON GROUP	GB	11,51	+ 0,15
POWERGEN	GB	9,70	+ 2,30
SCOTTISH POWER	GB	9,33	− 0,18
SEVERN TRENT	GB	13,83	+ 2,62
SUEZ LYON EAUX	FR ★	185	− 0,16
SYDKRAFT -A-	SE	17,30	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,42	....
THAMES WATER	GB	20,46	....
FENOSA	ES ★	21,49	+ 0,14
UNITED UTILITIE	GB	11,97	− 0,97
VIRIDIAN GROUP	GB	11,71	....
VIVENDI	FR ★	79,40	− 0,19
▶ DJ E STOXX PO SUP P		338,64	+ 0,10

EURO NOUVEAU MARCHÉ

23/11 10 h 07 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 22/11
AIRSPRAY NV	17,50	....
ANTONOV	0,49	− 5,77
C/TAC	4,96	− 0,80
CARDIO CONTROL	3,56	− 2,47
CSS	23,90	....
HITT NV	6	− 0,83
INNOCONCEPTS NV	19,80	− 1,74
NEDGRAPHICS HOLD	16,80	− 1,18
SOPHEON	5,35	− 4,46
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,30	+ 0,30
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	5,95	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 22/11
ARTHUR	8,50	....
ENVIPCO HLD CT	0,70	....
FARDIS B	19,49	....
INTERNOC HLD	0,79	....
INTL BRACHYTHER B	8,75	....
LINK SOFTWARE B	6,35	....
PAYTON PLANAR	0,89	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 22/11
UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	87,99	− 2,77
AUGUSTA TECHNOLOGIE	19	− 11,63
BB BIOTECH ZT-D	107	+ 2,29
BB MEDTECH ZT-D	18,95	+ 1,34
BERTRANDT AG	8,50	− 1,16
BETA SYSTEMS SOFTWA	7	− 1,41
CE COMPUTER EQUIPME	17,80	+ 6,59
CE CONSUMER ELECTRO	16,20	− 9,24
CENIT SYSTEMHAUS	22,90	− 2,55
DRILLISCH	5,62	+ 0,36
EDEL MUSIC	15,92	− 0,81
ELSA	11	− 7,56
EM.TV & MERCHANDI	19,40	− 3,05
EUROMICRON	18,70	− 0,53
GRAPHISOFT NV	12,20	+ 0,83
HOEFT & WESSEL	15,65	− 2,19

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● **Dassault Systèmes** gagnait 6,76 % à 82,95 euros, au début des échanges, jeudi 23 novembre, dans la perspective de son entrée dans la composition de l'indice CAC 40 le 21 décembre, à la place de Canal+. Ce dernier titre sortira de l'indice le jour de l'admission des actions Vivendi Universal.

● **Lafarge,** qui reculait en Bourse de 0,83 %, à 83,8 euros, annoncerait prochainement la cession de son activité de matériaux de construction de spécialité pour environ un milliard d'euros, selon le *Financial Times*.

● **Pechiney** progressait de 3,16 %, à 41,47 euros, à la suite d'un article du *Wall Street Journal* révélant que des discussions ont lieu avec Russian Aluminium, deuxième producteur mondial d'aluminium, en vue d'un partenariat en Russie.

● Les actions **TF1** et **Titus Interactive** s'inscrivaient en hausse, de respectivement 2,4 %, à 51,3 euros, et 10 %, à 18,37 euros. Les deux sociétés ont annoncé mercredi la conclusion d'un accord de partenariat industriel et commercial pour le développement de jeux vidéo multi-plates-formes.

● L'action **DMC** bondissait de 18,33 % à 14,2 euros, jeudi, dans les premiers échanges. La veille, le titre avait déjà pris 2,56 %, à la suite d'une diminution de sa perte nette au premier semestre à 45 millions d'euros, contre 70 millions sur la même période de 1999.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 23 NOVEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	❯	45,61	299,18	−1,17	46,15
AGF	❯	67,75	444,41	+0,89	67,15
AFFINE(EXIMM		36,49	239,36	−0,03	...
AIR FRANCE G	❯	22,89	150,15	−1,38	23,21
AIR LIQUIDE	❯	145	951,14	−0,68	146
ALCATEL	❯	57,90	379,80	+2,75	56,35
ALCATEL O		60	393,57	−1,64	...
ALSTOM	❯	26,63	174,68	−1,19	26,95
ALTRAN TECHN	❯	239,40	1570,36	+0,29	238,70
ATOS CA	❯	83,90	550,35	+1,21	82,90
ARBEL		11	72,16	−2,74	...
AVENTIS	❯	87,15	571,67	+0,06	87,10
AXA	❯	157,10	1030,51	+0,06	157
AZEO(EXG.ET	●❯	90	590,36	+2,27	88
BIC	❯	40,45	265,33	−0,81	40,78
BAIL INVESTI	❯	118,80	779,28	−0,83	119,80
BAZAR HOT. V		...	...	...	...
BIS		149,80	982,62	...	...
BNPPARIBAS	❯	87,75	575,60	−0,62	88,30
BOLLORE	❯	198	1298,79	−1,30	200,60
BOLLORE INV.		38,25	250,90	+0,60	...
BONGRAIN		36,40	238,77	−0,27	...
BOUYGUES	❯	54,45	357,17	+0,83	54
BOUYGUES OFF	❯	53	347,66	...	53
BULL#	❯	6,10	40,01	−0,81	6,15
BUSINESS OBJ	❯	79,90	524,11	−1,84	81,40
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		76,80	503,77	−0,26	...
CANAL +	❯	161,50	1059,37	+1,06	159,80
CAP GEMINI	❯	173,30	1136,77	+1,05	171,50
CARBONE-LORR	❯	52,05	341,43	−1,98	53,10
CARREFOUR	❯	69	452,61	+1,62	67,90
CASINO GUICH	❯	112,70	739,26	−0,88	113,70
CASINO GUICH		72,80	477,54	−0,27	...
CASTORAMA DU	❯	241	1580,86	+0,58	239,60
CEA INDUSTRI		144	944,58	−0,07	...
CEGID (LY)		84	551	−0,41	...
CFF.RECYCLIN		41,30	270,91	...	...
CGIP	❯	48,05	315,19	−0,72	48,40
CHARGEURS		62	406,69	−0,16	...
CHRISTIAN DA		72,40	474,91	+1,83	...
CHRISTIAN DI	❯	54	354,22	+0,93	53,50
CIC -ACTIONS		115	754,35	...	...
CIMENTS FRAN	❯	52,65	345,36	−0,66	53
CLARINS	❯	88	577,24	+0,46	87,60
CLUB MEDITER	❯	96,05	630,05	+0,05	96
CNP ASSURANC	❯	36,41	238,83	−1,86	37,10
COFACE	❯	112	734,67	−1,75	114
COFLEXIP	❯	136,60	896,04	−2,36	139,90
COLAS	❯	52,15	342,08	−1,04	52,70
CONTIN.ENTRE		43,50	285,34	...	...
CPR	❯	58	380,46	...	58
CRED.FON.FRA		13,35	87,57	+0,38	...
CREDIT LYONN	❯	38,50	252,54	+1,45	37,95
CS COM.ET SY		30,40	199,41	+1,33	...
DAMART		81,50	534,60	+1,88	...
DANONE	❯	140,30	920,31	−2,64	144,10
DASSAULT-AVI		205	1344,71	...	...
DASSAULT SYS	❯	81,30	533,29	+4,63	77,70
DE DIETRICH	❯	...	...	...	69
DEVEAUX(LY)#		81,50	534,60	−0,61	...
DEV.R.N-P.CA		14,95	98,07	...	...
DMC (DOLLFUS		16,25	106,59	+14,44	...
DYNACTION		26,30	172,52	−0,83	...
EIFFAGE	❯	60,10	394,23	+0,17	60
ELIOR	❯	13,75	90,19	+2,61	13,40
ELEC.MADAGAS		23,10	151,53	...	...
ENTENIAL(EX		30	196,79	...	...
ERAMET	❯	45,10	295,84	−0,38	45,27
ERIDANIA BEG	❯	106,60	699,25	−0,37	107
ESSILOR INTL	❯	329,30	2160,07	+0,09	329
ESSO		64,05	420,14	−1,91	...
EULER	❯	50,95	334,21	+1,70	50,10
EURAFRANCE	❯	731,50	4798,33	−0,75	737
EURO DISNEY	❯	0,58	3,80	+1,75	0,57
EUROTUNNEL	❯	1,14	7,48	+1,79	1,12
FAURECIA	❯	50,25	329,62	+2,97	48,80
FIMALAC SA C	❯	37,50	245,98	−0,92	37,85
F.F.P. (NY)		71,65	469,99	−0,35	...
FINAXA		135	885,54	−1,32	...
FIVES-LILLE		90	590,36	...	...
FONC.LYON.#		30,30	198,75	+1,78	...
FRANCE TELEC	❯	102,50	672,36	+0,79	101,70
FROMAGERIES		478,80	3140,72	+0,80	...
GALERIES LAF	❯	183,80	1205,65	−0,65	185
GAUMONT #		51,95	340,77	...	...
GECINA	❯	100	655,96	...	100
GEOPHYSIQUE	❯	71,75	470,65	+1,92	70,40
GFI INFORMAT	❯	28,25	185,31	+3,90	27,19
GRANDVISION	❯	21,40	140,37	−1,20	21,66
GROUPE ANDRE		128	839,62	+0,08	...
GROUPE GASCO		77,05	505,41	−1,85	...
GR.ZANNIER (		52,30	343,07	−1,13	...
GROUPE GTM		133,50	875,70	...	...
GROUPE PARTO		55	360,78	+1,85	...
GUYENNE GASC	❯	85,50	560,84	−0,52	85,95
HAVAS ADVERT	❯	16,36	107,31	+6,16	15,41
IMERYS	❯	115,10	755,01	−1,46	116,80
IMMOBANQUE		117,90	773,37	+0,77	...
IMMEUBLES DE		...	...	...	...
INFOGRAMES E	❯	25,70	168,58	+0,04	25,69
IM.MARSEILLA		3230	21187,41	+1,57	...
INGENICO	❯	34,30	224,99	−1,86	34,95
ISIS	❯	81,10	531,98	−2,17	82,90
KAUFMAN ET B	❯	18,45	121,02	−1,07	18,65
KLEPIERRE	❯	99,40	652,02	+0,71	98,70
LABINAL	❯	...	...	...	...
LAFARGE	❯	83,80	549,69	−0,83	84,50
LAGARDERE	❯	59,30	388,98	+2,24	58
LAPEYRE	❯	59	387,01	−1,09	59,65
LEBON (CIE)		...	...	...	...
LEGRAND	❯	194	1272,56	−0,51	195
LEGRAND ADP		111,20	729,42	−1,24	...
LEGRIS INDUS	❯	39	255,82	−0,10	39,04
LIBERTY SURF	❯	11,10	72,81	−1,33	11,25
LOCINDUS		109,80	720,24	−0,18	...
L'OREAL	❯	89,75	588,72	−0,22	89,95
LOUVRE #		70,20	460,48	−0,78	...
LVMH MOET HE	❯	80,70	529,36	+0,25	80,50
MARINE WENDE	❯	89,50	587,08	...	89,50
METALEUROP		5,96	39,10	−0,67	...
MICHELIN	❯	33,31	218,50	+0,85	33,03
MONTUPET SA		24	157,43	+0,80	...
MOULINEX		4,96	32,54	−0,80	...
NATEXIS BQ P	❯	91,60	600,86	−0,43	92
NEOPOST	❯	18,84	123,58	+4,72	17,99
NORBERT DENT		18,30	120,04	+1,61	...
NORD-EST		23,30	152,84	−0,38	...
NRJ GROUP	❯	29	190,23	−1,36	29,40
OBERTHUR CAR	❯	18,98	124,50	+3,72	18,30
OLIPAR		7,40	48,54	...	...
OXYG.EXT-ORI		400	2623,83	+2,56	...
PECHINEY ACT	❯	41,47	272,03	+3,16	40,20
PECHINEY B P		...	...	...	...
PENAUILLE PO	❯	63,70	417,84	+1,35	62,85
PERNOD-RICAR	❯	59,45	389,97	−0,59	59,80
PEUGEOT	❯	230,40	1511,32	+1,50	227
PINAULT-PRIN	❯	203,40	1334,22	−0,34	204,10
PLASTIC OMN.	❯	111	728,11	+0,45	110,50
PSB INDUSTRI		74,10	486,06	−2,50	...
PUBLICIS GR	❯	35,98	236,01	+1,64	35,40
REMY COINTRE	❯	42,50	278,78	−0,47	42,70
RENAULT	❯	56,90	373,24	−0,61	57,25
REXEL	❯	82	537,88	+3,14	79,50
RHODIA	❯	13,40	87,90	+0,37	13,35
ROCHETTE (LA		5,26	34,50	+0,19	...
ROYAL CANIN	❯	115	754,35	−0,86	116
ROUGIER #		62,30	408,66	+0,48	...
RUE IMPERIAL		2736,50	17950,26	+0,24	...
SADE (NY)		...	...	...	...
SAGEM S.A.	❯	200	1311,91	+0,96	198,10
SAGEM ADP		125	819,95	−0,87	...
SAINT-GOBAIN	❯	154	1010,17	+1,72	151,40
SALVEPAR (NY		59,25	388,65	...	...
SANOFI SYNTH	❯	65,95	432,60	+0,23	65,80
SCHNEIDER EL	❯	71,75	470,65	+1,06	71
SCOR	❯	56	367,34	−1,32	56,75
S.E.B.	❯	57,20	375,21	+0,53	56,90
SEITA	❯	46,50	305,02	+1,97	45,60
SELECTIBAIL(		15,50	101,67	+1,64	...
SIDEL	❯	59,05	387,34	−0,76	59,50
SILIC CA		158	1036,41	...	...
SIMCO	❯	71,90	471,63	+0,21	71,75
SKIS ROSSIGN		17	111,51	−0,29	...
SOCIETE GENE	❯	61,55	403,74	+1,99	60,35
SODEXHO ALLI	❯	187,80	1231,89	−0,63	189
SOGEPARC (FI		...	...	...	...
SOMMER ALLIB	❯	55,15	361,76	...	55,15
SOPHIA	❯	29,20	191,54	...	29,20
SOPRA #	❯	72,10	472,94	−2,44	73,90
SPIR COMMUNI	❯	82	537,88	+1,49	80,80
SR TELEPERFO	❯	33,50	219,75	...	33,50
STUDIOCANAL		8,30	54,44	+0,61	...
SUCR.PITHIVI		...	...	...	...
SUEZ LYON.DE	❯	184,80	1212,21	−0,27	185,30
TAITTINGER		...	...	...	...
TF1	❯	51,50	337,82	+2,79	50,10
TECHNIP	❯	159,70	1047,56	+0,76	158,50
THOMSON-CSF	❯	51,65	338,80	+1,67	50,80
THOMSON MULT.	❯	45,10	295,84	+0,67	44,80
TOTAL FINA E	❯	167,90	1101,35	+1,14	166
TRANSICIEL #	❯	49,30	323,39	−5,01	51,90
UBI SOFT ENT	❯	41,76	273,93	+4,04	40,14
UNIBAIL	❯	160,80	1054,78	+1,26	158,80
UNILOG	❯	99,95	655,63	−0,05	100
USINOR	❯	11,37	74,58	−0,52	11,43
VALEO	❯	54,95	360,45	+2,61	53,55
VALLOUREC	❯	55,95	367,01	−0,44	56,20
VIA BANQUE		31,70	207,94	−1,15	...
VICAT		57,05	374,22	+0,09	...
VINCI	❯	56,50	370,62	−0,88	57
VIVENDI	❯	79,50	521,49	−0,06	79,55
VIVENDI ENVI	❯	47,60	312,24	−2,86	49
WANADOO	❯	12,23	80,22	+1,92	12
WORMS (EX.SO		17,20	112,82	+0,47	...
ZODIAC	❯	269,90	1770,43	+0,71	268

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO		724,50	4752,41	+0,63	...
AMERICAN EXP		60,60	397,51	−1,22	...
AMVESCAP EXP		22,15	145,29	+0,68	...
ANGLOGOLD LT		31,90	209,25	+4,59	...
A.T.T. #		22,11	145,03	+0,32	...
BARRICK GOLD		16,98	111,38	+1,68	...
COLGATE PAL.		69	452,61	+1,85	...
CROWN CORK O		6,13	40,21	...	...
DE BEERS #		32,95	216,14	−3,09	...
DIAGO PLC		...	...	...	...
DOW CHEMICAL		...	...	...	...
DU PONT NEMO		47,81	313,61	−1,08	...
ECHO BAY MIN		0,65	4,26	−2,99	...
ELECTROLUX		...	...	...	...
ELF GABON		133,50	875,70	+0,07	...
ERICSSON #	❯	12,85	84,29	+0,39	12,80
FORD MOTOR #		27,76	182,09	−4,37	...
GENERAL ELEC		57,50	377,18	−0,95	...
GENERAL MOTO		60,55	397,18	−0,90	...
GOLD FIELDS		3,44	22,56	+0,29	...
HARMONY GOLD		4,47	29,32	+2,29	...
HITACHI #		11,80	77,40	+4,89	...
HSBC HOLDING	❯	16,03	105,15	−0,37	16,09
I.B.M.	❯	116	760,91	−1,69	118
I.C.I.		...	...	...	...
ITO YOKADO #		54	354,22	+1,41	...
I.T.T. INDUS	■	40	262,38	+2,96	...
KINGFISHER P	❯	7,10	46,57	+2,16	6,95
MATSUSHITA		30,11	197,51	−6,55	...
MC DONALD'S		40,20	263,69	−0,22	...
MERK AND CO		107	701,87	...	...
MITSUBISHI C		8,26	54,18	−8,12	...
NESTLE SA #	❯	2501	16405,48	+0,64	2485
NORSK HYDRO		45,22	296,62	−0,94	...
PFIZER INC		50,55	331,59	+0,10	...
PHILIP MORRI		42,03	275,70	+2,74	...
PROCTER GAMB		88,15	578,23	−0,34	...
RIO TINTO PL		...	...	...	...
SCHLUMBERGER		84,40	553,63	−3,54	...
SEGA ENTERPR		8,20	53,79	+2,50	...
SEMA GROUP #	❯	10,57	69,33	−2,49	10,84
SHELL TRANSP		9,46	62,05	−0,21	...
SONY CORP. #	❯	86,40	566,75	+1,29	85,30
T.D.K. #		119	780,59	−0,08	...
TOSHIBA #		7,76	50,90	+0,13	...
UNITED TECHO		...	...	...	...
ZAMBIA COPPE		0,58	3,80	−1,69	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 22 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 12**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		12,65	82,98	−2,69
AB SOFT		5,50	36,08	...
ACCESS COMME		17	111,51	−2,86
ADL PARTNER		24	157,43	−3,23
ALGORIEL #		10,49	68,81	−0,10
ALPHAMEDIA		4,24	27,81	−0,24
ALPHA MOS #		8,20	53,79	−3,53
ALTAMIR & CI		136	892,10	−0,80
ALTAMIR BS 9		13	85,27	+4,17
ALDETA		6	39,36	−4
ALTI #		17,60	115,45	−4,86
A NOVO #		177	1161,04	−8,29
ARTPRICE COM		19,22	126,07	−1,44
ASTRA		1,40	9,18	...
AUFEMININ.CO		6,42	42,11	+1,26
AUTOMA TECH		13,45	88,23	−5,61
AVENIR TELEC	❯	7,40	48,54	−6,57
AVENIR TELEC		5,47	35,88	−7,13
BAC MAJESTIC		13	85,27	...
BARBARA BUI		16	104,95	−0,93
BCI NAVIGATI		28,57	187,41	−4,64
BELVEDERE		13,14	86,19	−3,31
BOURSE DIREC		9,14	59,95	−3,79
BRIME TECHNO		59	387,01	+0,68
BRIME TECHN		2,91	19,09	...
BUSINESS INT		7,87	51,62	+0,64
BVRP ACT.DIV		48,05	315,19	−0,33
BVRP ACT.NV	◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES		3	19,68	−3,23
CALL CENTER		16,80	110,20	−3,72
CAST		34,01	223,09	...
CEREP		84,75	555,92	−3,14
CHEMUNEX #		1,22	8	−0,81
CMT MEDICAL		18,20	119,38	...
COALA #		28,50	186,95	−1,72
COHERIS ATIX		43,10	282,72	−1,71
COIL		25,50	167,27	...
CION ET SYS.		5,99	39,29	−11,91
CONSODATA #		44	288,62	−4,35
CONSORS FRAN		10	65,60	−9,09
CROSS SYSTEM		22	144,31	−2,14
CRYO #		16,75	109,87	−4,83
CRYONETWORKS.		18,21	119,45	−0,76
CYBERDECK #		3,05	20,01	+6,27
CYBER PRES.P		30,10	197,44	−1,31
CYBERSEARCH		5,38	35,29	−10,33
CYRANO #		3,11	20,40	−9,06
DALET #		19	124,63	−3,06
DATATRONIC		13,48	88,42	−29,05
DESK #		3	19,68	−7,69
DESK BS 98	◆	0,18	1,18	...
DEVOTEAM #	❯	70	459,17	−5,41
DMS #		9,85	64,61	−0,30
D INTERACTIV		114	747,79	−0,70
DIOSOS #		44,20	289,93	−1,67
DURAND ALLIZ		0,99	6,49	−5,71
DURAN DUBOI		33	216,47	...
DURAN BS 00	◆	3,49	22,89	...
EFFIK #		14,40	94,46	−0,69
EGIDE #	●	622	4080,05	+1,06
EGIDE DS 00		74,50	488,69	−1
EMME(JCE 1/1		10,45	68,55	−2,34
ESI GROUP		51	334,54	+0,69
ESKER		11,70	76,75	−3,31
EUROFINS SCI		26,20	171,86	−10,70
EURO.CARGO S		11,32	74,25	−5,27
EUROPSTAT #	❯	18,70	122,66	−3,95
FIMATEX #	❯	11	72,16	−5,66
FI SYSTEM #	❯	16,75	109,87	−2,67
FI SYSTEM BS		2,63	17,25	−11,74
FLOREANE MED		8,10	53,13	−2,99
GAMELOFT COM		7,30	47,88	−5,81
GAUDRIOT #		30	196,79	−1,32
GENERIX #		31,30	205,31	−1,67
GENESYS #		53,95	353,89	+0,37
GENESYS BS00		11,50	75,44	−2,54
GENSET	❯	46,90	307,64	−8,04
GL TRADE #		46,50	305,02	+9,41
GUILLEMOT #		41,50	272,22	−3,49
GUILLEMOT J0	◆	45,50	298,46	...
GUYANOR ACTI		0,30	1,97	+11,11
HF COMPANY		73,50	482,13	−9,20
HIGH CO.#		99,70	653,99	+1,27
HIGHWAVE OPT	❯	128,60	843,56	−3,31
HIMALAYA		18	118,07	−10
HI MEDIA		6	39,36	−4
HOLOGRAM IND		96	629,72	−4
HUBWOO.COM		15,11	99,12	−10,22
IB GROUP.COM		23,60	154,81	−1,26
IDP		5,20	34,11	−6,31
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO		18	118,07	−3,23
ILOG #		38,85	254,84	−0,92
IMECOM GROUP		3,04	19,94	−1,62
INFOSOURCES		6,32	41,46	−6,65
INFOSOURCE B		17,10	112,17	−33,46
INFOTEL #		48	314,86	−4
INFO VISTA		25,67	168,38	−18,77
INTEGRA NET	❯	6,78	44,47	+21,07
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #		4,07	26,70	−5,57
IPSOS #		93,65	614,30	−6,35
IPSOS BS00		7,90	51,82	−1,25
IT LINK		18	118,07	−0,28
JOLIEZ-REGOL		1,21	7,94	+0,83
JOLIEZ-REGOL	◆	0,02	0,13	...
KALISTO ENTE		14,90	97,74	−3,87
KEYRUS PROGI		4,88	32,01	−2,20
KAZIBAO		3,90	25,58	−2,50
LACIE GROUP		7,96	52,21	−1,73
LEXIBOOK #	◆	18,90	123,98	...
LINEDATASERV		32,20	211,22	−4,02
MEDCOST #		8,40	55,10	+2,31
MEDIDEP #		63,20	414,56	...
METROLOGIC G		85	557,56	−2,19
MICROPOLE		12,09	79,31	−1,87
MONDIAL PECH		6	39,36	...
MULTIMANIA #		16,56	108,63	−2,59
NATUREX		11,95	78,39	+3,02
NET2S #		21,15	138,73	−13,67
NETGEM	❯	18	118,07	−5,46
NETVALUE #		6,55	42,97	−9,15
NEURONES #		3,20	20,99	−11,11
NICOX #		69,90	458,51	−0,14
OLITEC		47	308,30	−2,08
OPTIMA DIREC		9,70	63,63	+8,87
OPTIMS #		3,45	22,63	−2,82
OXIS INTL RG	◆	0,85	5,58	...
PERFECT TECH		81,90	537,23	−0,97
PHARMAGEST I		20,20	132,50	−0,44
PHONE SYS.NE		8,29	54,38	−2,47
PICOGIGA		27	177,11	−5,26
PROSODIE #		64	419,81	−7,91
PROSODIE BS	◆	27,95	183,34	...
PROLOGUE SOF		10,85	71,17	−5,32
PROXIDIS		1,26	8,27	+0,80
QUALIFLOW		38	249,26	−3,55
QUANTEL		4,21	27,62	+2,43
QUANTUM APPL		3,15	20,66	...
R2I SANTE		14,80	97,08	−0,34
RECIF #		34,90	228,93	−4,62
REPONSE #		42,98	281,93	+7,99
REGINA RUBEN		9	59,04	+9,76
RIBER #		16,31	106,99	−13,34
RIGIFLEX INT		100,30	657,92	−1,96
RISC TECHNOL		13,35	87,57	−3,26
SAVEURS DE F		14,50	95,11	...
GUILLEMOT BS		21,55	141,36	−2,05
SELF TRADE #		8,23	53,99	−6,37
SILICOMP #		68,40	448,67	+2,09
SITICOM GROU		28,20	184,98	−5,69
SOFT COMPUTI		24	157,43	−5,14
SOI TEC SILI	❯	21,12	138,54	−6,13
SOI TEC BS 0		35,60	233,52	+0,28
SQLI		6,53	42,83	−9,93
STACI #		7,90	51,82	−4,82
STELAX		0,70	4,59	−2,78
SYNELEC #		17,40	114,14	−2,79
SYSTAR #		29,60	194,16	−4,52
SYSTRAN		5,90	38,70	−3,28
TEL.RES.SERV		13,15	86,26	−1,50
TELECOM CITY		6,70	43,95	−0,74
TETE DS LES	◆	1,98	12,99	...
THERMATECH I		27,30	179,08	−1,80

(Publicité)

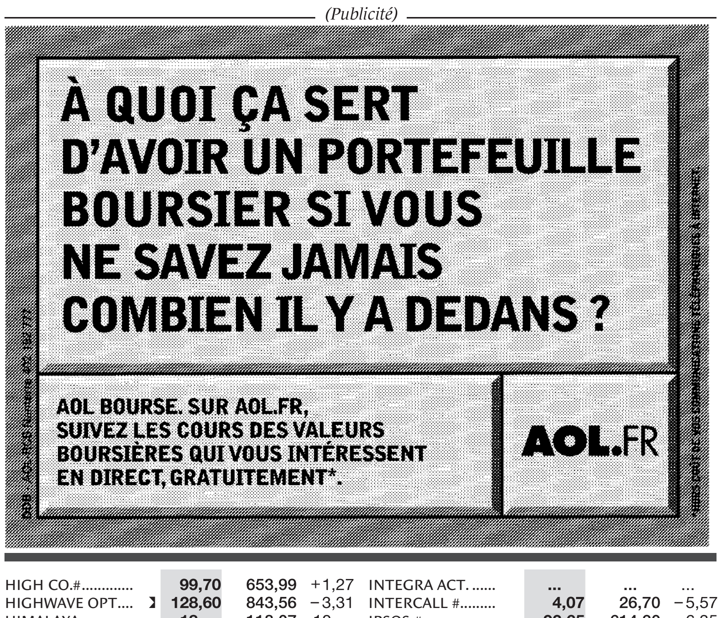

SECOND MARCHÉ

JEUDI 23 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA		43	282,06	−1,15
ARKOPHARMA #		156,30	1025,26	−4,29
CNIM CA#		55,15	361,76	+1,10
FINACOR	◆	11,20	73,47	...
GFI INDUSTRI		27,80	182,36	−3,27
LAURENT-PERR		27,07	177,57	+0,04
M6-METR.TV A	❯	44,05	288,95	+2,90
HERMES INTL	❯	166	1088,89	+0,85
RALLYE (LY)	❯	63,65	417,52	−0,86
MANITOU #		101,50	665,80	+0,50
ALTEN (SVN)	❯	140,20	919,65	+0,14
APRIL S.A.#(		190,50	1249,60	+2,09
BENETEAU CA#		131,10	859,96	−0,68
STERIA GROUP		133,30	874,39	−1,77
PINGUELY HAU		29,56	193,90	−1,96
UNION FIN.FR	◆	180	1180,72	...
CEGEDIM #		56,50	370,62	...
FINATIS(EX.L	◆	107	701,87	...
AB GROUPE		37,50	245,98	−1,32
MARIONNAUD P		149,60	981,31	+4,62
RODRIGUEZ GR		314,90	2065,61	+0,64
PIERRE VACAN		63,50	416,53	...
EXPAND S.A.		63,50	416,53	−3,05
C.A. PARIS I		210	1377,51	−0,71
JET MULTIMED		68,05	446,38	+0,67
FININFO		33,50	219,75	+0,66
MANUTAN INTE		55,50	364,06	...
LECTRA SYST.		12,10	79,37	−3,20
DANE-ELEC ME		8,60	56,41	+3,61
SOLERI	◆	285	1869,48	...
ALGECO #		103,50	678,92	−0,29
SECHE ENVIRO		97	636,28	−2,85
AUBAY		20,71	135,85	−2,27
GROUPE J.C.D		143	938,02	−2,72

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 22 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,59	194,10	22/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	32,88	215,68	22/11
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2396,52	15720,14	22/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	13174,25	86417,42	22/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11808,03	77455,60	22/11
BNP MONÉ TRÉSORERIE	149638,46	981563,95	22/11
BNP OBLIG. CT	164,30	1077,74	22/11
BNP OBLIG. LT	33,80	221,71	22/11
BNP OBLIG. MT C	144,93	950,68	22/11
BNP OBLIG. MT D	135,56	889,22	22/11
BNP OBLIG. SPREADS	174,05	1141,69	22/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1870,27	12268,17	22/11
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1758,78	11536,84	21/11
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	329,92	2164,13	21/11
BP OBLI HAUT REND.	108,37	710,86	21/11
BP MEDITERRANÉE DÉV.	103,94	681,80	21/11
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	203,32	1333,69	21/11
BP OBLIG. EUROPE	49,61	325,42	22/11
BP SÉCURITÉ	98741,75	647703,42	21/11
EUROACTION MIDCAP	186,66	1224,41	22/11
FRUCTI EURO 50	136,41	894,79	22/11
FRUCTIFRANCE C	106,95	701,55	22/11
FRUCTIFONDS FRANCE NM	415,52	2725,63	21/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	238,93	1567,28	19/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	505,73	3317,37	19/11
NORD SUD DÉVELOP. D	410,48	2692,57	19/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	61,79	405,32	21/11
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	83,62	548,51	21/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,67	148,71	21/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,35	271,24	21/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	56,21	368,71	21/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	52,74	345,95	21/11
ÉCUR. EXPANSION C	14133,88	92712,18	21/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,47	265,47	21/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	66,51	436,28	21/11
ÉC. MONÉT.C	216,03	1417,06	21/11
ÉC. MONÉT.D	186,29	1221,98	21/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	178,02	1167,73	21/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	267,33	1753,57	21/11
ÉPARCOURT-SICAV D	27,84	182,62	21/11
GÉOPTIM C	2159,94	14168,28	21/11
HORIZON C	598,29	3924,53	21/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,69	96,36	21/11
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,80	254,51	21/11
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,25	218,11	21/11
ÉCUREUIL VITALITÉ C	47,91	314,27	21/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	573,23	3760,14	22/11
ATOUT FONCIER	336,79	2209,20	22/11
ATOUT FRANCE ASIE D	96,55	633,33	22/11
ATOUT FRANCE EUROPE	237,74	1559,47	22/11
ATOUT FRANCE MONDE	58,21	381,83	22/11
ATOUT FUTUR C	253,85	1665,15	22/11
ATOUT FUTUR D	235,08	1542,02	22/11
ATOUT SÉLECTION	135,32	887,64	22/11
COEXIS	327,12	2145,77	22/11
DIÈZE	477,42	3131,67	22/11
EURODYN	678,53	4450,87	22/11
INDICIA EUROLAND	148,23	972,33	21/11
INDICIA FRANCE	508,21	3333,64	21/11
INDOCAM AMÉRIQUE	55,56	364,45	22/11
INDOCAM ASIE	25,13	164,84	22/11
INDOCAM MULTI OBLIG.	168,86	1107,65	22/11
INDOCAM ORIENT C	39,33	257,99	22/11
INDOCAM ORIENT D	35,03	229,78	22/11
INDOCAM JAPON	212,10	1391,28	22/11
INDOCAM STR. 5-7 C	326,47	2141,50	21/11
INDOCAM STR. 5-7 D	214,72	1408,47	21/11
OBLIFUTUR C	94,32	618,70	22/11
OBLIFUTUR D	81,18	532,51	22/11
REVENU-VERT	168,91	1107,98	22/11
UNIVERS ACTIONS	73,90	484,75	22/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	40,42	265,14	22/11
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	102,10	669,73	21/11
INDOCAM VAL. RESTR.	342,52	2246,78	21/11
MASTER ACTIONS	55,40	363,40	20/11
MASTER OBLIGATIONS	29,60	194,16	20/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,26	146,02	21/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,35	140,05	21/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,38	133,68	21/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,06	125,03	21/11
OPTALIS EXPANSION C	19,02	124,76	21/11
OPTALIS EXPANSION D	18,88	123,84	21/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,75	116,43	21/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,04	105,22	21/11
PACTE SOL. LOGEM.	75,05	492,30	21/11
PACTE SOL.TIERS MONDE	79,78	523,32	21/11
UNIVAR C	185,44	1216,41	24/11
UNIVAR D	185,44	1216,41	24/11
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FINUNION	166,42	1091,64	21/11
CIC OBLI LONG TERME	7,37	48,34	07/11
CIC CONVERTICIC	6,38	41,85	13/11
CIC EPARCIC	413	2709,10	13/11
EUROCIC LEADERS	531,14	3484,05	13/11
EUROPE RÉGIONS	68,29	447,95	13/11
MENSUELCIC	1419,06	9308,42	13/11
OBLICIC MONDIAL	702,73	4609,61	13/11
RENTACIC	23,45	153,82	16/11
UNION AMÉRIQUE	677,67	4445,22	21/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	218,92	1436,02	22/11
LION 20000 C/3 11/06/99	947,90	6217,82	22/11
LION 20000 D/3 11/06/99	827,53	5428,24	22/11
SICAV 5000	210,11	1378,23	22/11
SLIVAFRANCE	364,88	2393,46	22/11
SLIVARENTE	39,03	256,02	22/11
SLIVINTER	198,28	1300,63	22/11
TRILION	740,46	4857,10	22/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	225,17	1477,02	22/11
ACTILION DYNAMIQUE D *	216,98	1423,30	22/11
ACTILION PEA DYNAMIQUE	88,36	579,60	22/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	198,01	1298,86	22/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	189,29	1241,66	22/11
ACTILION PRUDENCE C *	177,30	1163,01	22/11
ACTILION PRUDENCE D *	169,16	1109,62	22/11
INTERLION	218,43	1432,81	22/11
LION ACTION EURO	117,46	770,49	22/11
LION PEA EURO	118,03	774,23	22/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	28,30	185,64	22/11
CM EUROPE TECHNOL.	8,10	53,13	22/11
CM FRANCE ACTIONS	45,98	301,61	22/11
CM MID. ACT. FRANCE	39,54	259,37	22/11
CM MONDE ACTIONS	417,84	2740,85	22/11
CM OBLIG. LONG TERME	103,55	679,24	22/11
CM OPTION DYNAM.	36,73	240,93	22/11
CM OPTION ÉQUIL.	54,82	359,60	22/11
CM OBLIG. COURT TERME	156,25	1024,93	22/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	318,50	2089,22	22/11
CM OBLIG. QUATRE	161,91	1062,06	22/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,85	123,65	22/11
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	173,87	1140,51	22/11
ASIE 2000	85,70	562,16	22/11
NOUVELLE EUROPE	277,12	1817,79	22/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3386,29	22212,61	21/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3215,65	21093,28	21/11
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	336,78	2209,13	21/11
ST-HONORÉ FRANCE	67,09	440,08	22/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	141,96	931,20	22/11
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	194,07	1273,02	22/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	431,27	2828,95	22/11
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	121,16	794,76	22/11
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	262,77	1723,66	21/11
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7898,75	51812,40	21/11
STRATÉGIE INDICE USA	11645,73	76390,98	21/11
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102,97	675,44	21/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	33,73	221,25	22/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	33,08	216,99	22/11
AMPLITUDE EUROPE C	43,56	285,73	21/11
AMPLITUDE EUROPE D	42,28	277,34	21/11
AMPLITUDE MONDE C	303,07	1988,01	22/11
AMPLITUDE MONDE D	274,30	1799,29	22/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	23,32	152,97	21/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	22,63	148,44	21/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	54,97	360,58	22/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	132,79	871,05	22/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	42,05	275,83	22/11
GÉOBILYS C	112,65	738,94	21/11
GÉOBILYS D	103,62	679,70	21/11
INTENSYS C	19,76	129,62	21/11
INTENSYS D	17,16	112,56	21/11
KALEIS DYNAMISME C	254,72	1670,85	21/11
KALEIS DYNAMISME D	249,60	1637,27	21/11
KALEIS DYNAMISME FR C	94,20	617,91	22/11
KALEIS ÉQUILIBRE C	212,06	1391,02	21/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	206,86	1356,91	21/11
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,46	1255,90	21/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,33	1222,24	21/11
KALEIS TONUS C	91,26	598,63	22/11
LATITUDE C	24,75	162,35	22/11
LATITUDE D	21,16	138,80	22/11
OBLITYS D	105,92	694,79	21/11
PLÉNITUDE D PEA	51,07	335	22/11
POSTE GESTION C	2512,93	16483,74	22/11
POSTE GESTION D	2302,84	15105,64	22/11
POSTE PREMIÈRE	6832,77	44820,03	22/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40397,78	264992,07	21/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8602,98	56431,85	21/11
PRIMIEL EUROPE C	91,59	600,79	22/11
REVENUS TRIMESTRIELS	769,62	5048,38	21/11
THÉSORA C	176,48	1157,63	21/11
THÉSORA D	149,45	980,33	21/11
TRÉSORYS C	45430,04	298001,53	21/11
SOLSTICE D	357,24	2343,34	21/11
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	99,58	653,20	22/11
DÉDIALYS MULTI-SECT.	85,10	558,22	21/11
DÉDIALYS SANTÉ	106,95	701,55	22/11
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	74,20	486,72	22/11
DÉDIALYS TELECOM	79,27	519,98	22/11
POSTE EUROPE C	86,27	565,89	21/11
POSTE EUROPE D	82,79	543,07	21/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	184,99	1213,45	21/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	173,45	1137,76	21/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,75	1008,53	22/11
CADENCE 2 D	151,74	995,35	22/11
CADENCE 3 D	151,83	995,94	22/11
CONVERTIS C	260,20	1706,80	22/11
INTEROBLIG C	57,04	374,16	22/11
INTERSÉLECTION FR. D	93,61	614,04	22/11
SÉLECT DÉFENSIF C	194,18	1273,74	22/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	291,07	1909,29	22/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	186,70	1224,67	22/11
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	185,15	1214,50	22/11
SÉLECT PEA 1	257,18	1686,99	22/11
SG FRANCE OPPORT. C	550,20	3609,08	22/11
SG FRANCE OPPORT. D	515,17	3379,29	22/11
SOGENFRANCE C	604,31	3964,01	22/11
SOGENFRANCE D	544,58	3572,21	22/11
SOGEOBLIG C	104,97	688,56	22/11
SOGÉPARGNE D	43,51	285,41	22/11
SOGEPEA EUROPE	289,68	1900,18	22/11
SOGINTER C	84,27	552,77	22/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	21,01	137,82	21/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	65,91	432,34	21/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	48,34	317,09	22/11
DÉCLIC BOURSE PEA	61,59	404	21/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,63	122,20	21/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,23	113,02	21/11
DÉCLIC PEA EUROPE	30,82	202,17	21/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	78,12	512,43	21/11
SOGINDEX FRANCE C	675,38	4430,20	21/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Les programmes de séquençage du génome humain lancés voilà dix ans par 18 pays ont franchi en juin une étape essentielle avec la présentation d'une première ébauche globale de notre patrimoine génétique. ● CE TRAVAIL, accompagné de recherches sur d'autres espèces animales, a débouché sur une aventure plus gigantesque encore. ● CONNAÎTRE une à une les trois milliards de paires de bases – les barreaux d'échelle de l'ADN (acide désoxyribonucléique) que portent les chromosomes – dont l'enchaînement détermine l'intégralité du programme génétique de notre espèce est une chose. ● LOCALISER et identifier la fonction des dizaines de milliers de gènes – des morceaux d'ADN – qui sont à la fois le substrat et la mémoire biologique de l'espèce humaine, c'est l'objectif, formidable, de la post-génomique et de ses retombées en médecine, physiologie et pharmacologie.**

Promesses et incertitudes de la post-génomique et des thérapies géniques

Après dix ans d'efforts, les biologistes ont dressé une première ébauche de notre patrimoine génétique ; il reste à localiser précisément la place des gènes et à en décrire le rôle. Une nouvelle aventure commence, dont la médecine attend impatiemment les résultats

NÉE DU PROJET de séquençage systématique des génomes et du traitement des milliers de données ainsi engendrées, la génomique commence à donner ses fruits. Porteuse de fantastiques espoirs pour traiter de nombreuses maladies, détecter les prédispositions à certaines affections et s'en protéger, cette discipline permet aussi de prévoir la survenue de maladies génétiques qu'on ne sait pas encore guérir. Accompagnant les progrès scientifiques dans ce domaine, un large débat s'est ouvert autour des applications potentielles des découvertes génétiques et de leur impact sur les individus et les familles.

nature & le Monde EL PAIS

Ainsi en va-t-il de la médecine prédictive, forme nouvelle de la médecine – fondée sur l'analyse génétique –, qui cherche moins à soigner qu'à anticiper une éventuelle maladie chez un enfant à naître ou un être *a priori* sain. A ce titre, elle soulève bien des problèmes éthiques. Notamment avec le diagnostic prénatal et certaines démarches eugéniques pratiquées dans certains groupes humains porteurs de maladies génétiques particulières.

Ainsi, raconte Axel Kahn, généticien (hôpital Cochin) et membre du Comité consultatif national d'éthique, *« on cherche, chez les juifs new-yorkais et en Israël, à éradiquer la maladie de Tay-Sachs, une affection enzymatique redoutable qui se transmet dans la communauté ashkénaze. Certaines communautés ont obtenu que le rabbin ne bénisse un mariage qu'au vu des tests génétiques des fiancés, montrant qu'au plus l'un d'entre eux est porteur du gène anormal. La maladie ne s'exprimant que si l'enfant a reçu un gène anormal de chacun de ses parents, on a vu ainsi la maladie considérablement régresser ».* La mise au jour de gènes de susceptibilité à certains cancers permettant une meilleure surveillance des sujets à risque est aussi un progrès. L'anxiété conférée par cette connaissance conduit cependant à des actions qui, certes, préviennent la survenue de cancers mais, dans le cas des cancers du sein, se font au prix de mutilations étendues aux deux seins et aux ovaires.

La connaissance des gènes offre heureusement des perspectives plus souriantes. Notamment en permettant la mise au point de nouveaux traitements liés, par exemple, au cancer. Ainsi, la découverte de la présence anormale d'un récepteur (HER2) responsable de la multiplication des cellules tumorales dans certains cancers du sein a conduit à développer l'herceptine, un anticorps qui inhibe l'action de ce récepteur. Une stratégie similaire est envisagée pour de nombreuses autres tumeurs, après étude du dérèglement de gènes impliqués dans la prolifération cellulaire.

Au carrefour de toutes les disciplines

Dans le noyau de chaque cellule d'un être humain se trouvent 23 paires de chromosomes comprenant chacun une longue molécule enroulée, l'ADN (acide désoxyribonucléique), support de notre patrimoine héréditaire. Ces filaments d'ADN, dont un premier séquençage global a été fait en juin, sont porteurs de gènes dont on recherche aujourd'hui de façon pluridisciplinaire la localisation et la fonction, pour aider la médecine et la pharmacologie.

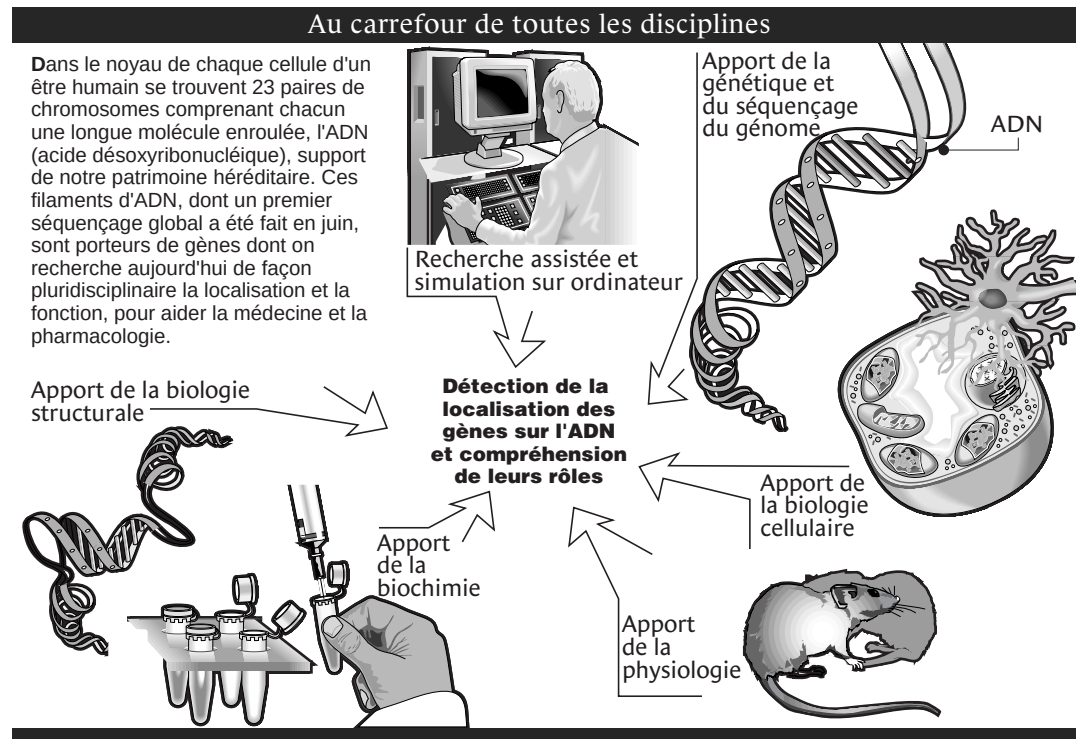

Pour aller plus loin, des projets de grande ampleur pour l'établissement de la « carte d'identité moléculaire » des tumeurs ont été lancés. Au début de l'année 2000, la Ligue nationale contre le cancer a donné son concours à un programme de ce type (*Le Monde* du 26 janvier). *« Notre objectif,* précise le professeur Daniel Louvard, directeur de la section recherche de l'Institut Curie, *est d'identifier tous les paramètres génétiques qui font qu'une cellule cancéreuse est différente des autres et de mieux savoir comment elle fonctionne, un préalable à une recherche thérapeutique beaucoup mieux ciblée. »*

« L'énorme information recueillie sur le génome va être mise en pratique pour la thérapeutique de demain, confirme Daniel Cohen, un des pionniers de la génétique en France. *Elle révèle des cibles thérapeutiques intéressantes, en particulier les récepteurs membranaires qui assurent la communication des cellules entre elles et avec le milieu intérieur. »* Les maladies psychiatriques – schizophrénie et dépressions – ou neurologiques comme les maladies neurodégénératives, en particulier la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson, ne pouvant être étudiées chez l'animal, n'ont bénéficié à ce jour que de très peu de développement thérapeutique.

PROPOSER DES TRAITEMENTS

« L'identification d'anomalies fonctionnelles de certains gènes lorsque la maladie est familiale a permis de dévoiler ses mécanismes, ajoute Chris Henderson, directeur de recherche au CNRS et directeur de l'unité Inserm 382. *Un exemple typique est la maladie d'Alzheimer et les mutations retrouvées dans le gène "préséniline". Ces découvertes ont facilité les études biologiques et aideront à la recherche d'un traitement. »*

En effet, on peut aujourd'hui isoler les gènes en cause dans certaines maladies, les insérer dans des cultures cellulaires et tester directement l'action de futurs médicaments. *« Notre étude des polymorphismes génétiques – les variations dans la séquence des gènes chez les différents individus – et de leur liaison avec ces maladies va nous permettre de révéler des relations de causalité entre polymorphisme d'un récepteur et maladie, et de proposer des traitements »,* poursuit Daniel Cohen.

Mais les choses ne sont pas simples. Les premiers succès mondiaux de thérapie génique obtenus chez des enfants-bulles par le professeur Alain Fischer, immuno-hématologiste à l'hôpital Necker, n'ont été annoncés que cette année. Après de longues années d'échecs et de tâtonnement, alors que le principe même de la thérapie génique – remplacer dans les cellules un gène déficient – semblait l'application la plus immédiate de la connaissance des gènes. En fait, ce ne sont plus les gènes qui sont inconnus mais les moyens efficaces de les faire pénétrer et s'exprimer de manière permanente dans les cellules choisies. Là encore, la connaissance des gènes codant pour les protéines qui permettent le franchissement des membranes, l'entrée dans le noyau cellulaire et la transcription de l'ADN laissent espérer de prochaines réussites.

Elisabeth Bursaux

Une palette de techniques à la disposition des chercheurs

POUR COMPRENDRE à quoi sert un gène, il est très utile de pouvoir observer ce qui se passe lorsqu'il ne fonctionne pas. Plusieurs techniques ont été développées pour inactiver un tel gène. Chacune a ses avantages et ses inconvénients, à la fois en termes de rapidité, de coût, de spécificité et de généralité d'application. Les deux premiers paramètres – rapidité et coût – sont essentiels, puisque des milliers de gènes sont concernés.

● **La technique d'inactivation génique par « recombinaison homologue »** consiste à remplacer un gène normal par une forme mutée du même gène. Elle est désormais couramment utilisée dans des espèces unicellulaires comme la levure ou la moisissure *Dictyostelium discoideum.* Elle commence à être employée chez la souris (où ces expériences restent chères et laborieuses), ainsi que chez la mouche de vinaigre *Drosophila melanogaster* et le mouton. Toutes les tentatives d'application au ver *Caenorhabditis elegans,* au poisson-zèbre ou à la grenouille, autres modèles animaux prisés des généticiens, ont en revanche échoué.

● **La méthode d'« interférence ARN » (ou RNAi)** est moins laborieuse et moins chère. Pour que la protéine correspondant à un gène s'exprime, il faut fabriquer une molécule intermédiaire, l'ARN. La technique du RNAi consiste à injecter une molécule d'ARN modifiée par synthèse, qui bloque la fabrication de la protéine correspondante par un mécanisme qu'on ne comprend pas encore. Le RNAi a été mis au point chez le ver, puis adapté au parasite *Trypanosoma brucei,* à la mouche, aux plantes, et tout dernièrement aux vertébrés.

La première analyse systématique de fonction d'un gène dans un organisme multicellulaire a été publiée dans la revue *Nature* datée du 16 novembre. Deux groupes de recherche du Laboratoire de biologie moléculaire européen (EMBL, Allemagne) et de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne) ont bloqué, par RNAi, l'expression de l'ensemble des gènes contenus dans deux des six chromosomes du ver *C. elegans.* Grâce à cette opération, ils ont multiplié par cinq le nombre de gènes dont la fonction est grossièrement connue.

● Il est difficile cependant d'extrapoler ces résultats à d'autres espèces. Chez les animaux plus évolués comme les mammifères, plusieurs gènes peuvent parfois accomplir une fonction qu'un seul gène réalise chez le ver. L'inactivation d'un seul d'entre eux n'aurait donc pas d'effets, même si son produit était impliqué dans un processus essentiel. De plus, la technique du RNAi n'a pour l'instant été appliquée qu'aux stades les plus précoces du développement de l'embryon de souris.

Chez les mammifères, les chercheurs se tournent donc plutôt vers des techniques de mutagénèse aléatoire, en utilisant des drogues chimiques ou en provoquant l'insertion d'un fragment d'ADN « marqueur » dans des gènes. L'inconvénient de ces stratégies de génétique classique est que l'identification du gène qui est ainsi muté reste difficile. Lorsqu'un fragment d'ADN marqueur est utilisé, il permet de localiser le gène interrompu. Mais lorsqu'on a recours à la mutagénèse chimique, les chercheurs ne disposent d'aucun repère. Il faut alors déterminer la position du gène muté dans le génome le plus précisément possible, ce que les données issues du séquençage facilitent heureusement.

● **Dernière stratégie : l'inactivation des protéines elles-mêmes.** Des anticorps spécifiques d'une protéine peuvent être synthétisés, et utilisés pour bloquer sa fonction *in vivo.* Mais là encore, la production d'anticorps est chère et complexe. En plus, elle doit être reproduite indépendamment pour chaque protéine. Cette technique n'est donc pas adaptée a des expériences post-génomiques à grande échelle. On lui préfère la génétique chimique, nouvel outil d'étude de la fonction des protéines. L'effet de milliers de drogues naturelles ou de synthèse sur un processus biologique particulier peut être ainsi exploré, et la protéine cible de la drogue peut ensuite être identifiée par des techniques de biochimie et de biologie moléculaire. Il est aussi possible de synthétiser des drogues spécifiques d'une protéine sur la base de sa structure tridimensionnelle prédictive, et d'analyser l'effet de ces drogues sur des cellules ou sur l'ensemble de l'organisme.

V. De

Les biologistes pratiquent l'analyse de masse pour déterminer le rôle des gènes

DANS LES DÉBUTS de la génétique, les gènes étaient définis comme des entités purement théoriques, en fonction de l'aspect que leurs mutations donnaient aux individus (animaux ou plantes). Cette connaissance servait de point de départ pour ensuite leur attribuer une structure et une composition moléculaire. Les progrès de la biologie moléculaire aidant, les étapes de la recherche se sont inversées. Désormais, on identifie d'abord les gènes et ce n'est qu'ensuite que l'on engage une recherche sur leur fonction.

Cette stratégie nouvelle que les Anglo-Saxons ont fort opportunément baptisée du nom de *reverse genetics* est aujourd'hui en plein développement. Les données issues du séquençage du génome sont abondantes, mais il est nécessaire maintenant d'attribuer un rôle à chaque gène découvert. Ces gènes se comptant par milliers – entre 28 000 et 80 000 chez l'homme selon les estimations –, les techniques de localisation de leur site et d'identification de leur fonction doivent être automatisées et assistées, autant que possible, par des ordinateurs.

Dans une cellule vivante, les gènes constituent la plus petite unité d'information. Ils stockent en effet l'information nécessaire à la fabrication des protéines, par exemple les enzymes, dont l'activité est essentielle à la vie. Le code génétique permet d'établir une correspondance entre la séquence de ces gènes et les protéines qu'ils produisent. La fonction des gènes est donc avant tout de porter le code nécessaire à la fabrication des protéines. Mais il existe aussi dans le génome des régions non fonctionnelles ne codant pas de protéines. La première tâche des biologistes consiste donc à identifier les gènes fonctionnels. De ce point de vue, l'ordinateur peut aider à prédire les régions qui portent le code d'une protéine. Les premières indications de la fonction d'un gène peuvent donc être déduites de sa séquence et de celle de la protéine correspondante.

Comparer des gènes par ordinateur à la recherche de ressemblances avec des gènes dont la fonction est déjà connue est très utile. Qu'ils soient présents dans la même espèce ou dans des espèces différentes, gènes et protéines qui se ressemblent sont souvent impliqués dans des fonctions similaires. Ainsi, la plupart des protéines sont constituées d'une combinaison de « motifs », c'est-à-dire de modules de base correspondant à la réalisation de certaines fonctions. De tels motifs peuvent être recherchés par ordinateur dans la séquence des nouvelles protéines. De plus, la structure tridimensionnelle de celles-ci peut être modélisée et comparée à celle d'autres protéines. En biologie, des formes similaires sont en effet souvent utilisées pour exécuter des fonctions similaires elles aussi.

CASCADE D'ÉVÉNEMENTS

Les ordinateurs sont également utiles pour prédire des interactions moléculaires entre protéines, ou encore entre protéines, ADN ou ARN (la molécule intermédiaire nécessaire à l'expression de la protéine correspondant à un gène). De telles informations peuvent donner des indications sur l'endroit où une protéine fonctionne à l'intérieur d'une cellule, ou sur la cascade d'événements moléculaires dont elle pourrait faire partie. Mais on atteint les limites des capacités des ordinateurs à prévoir des choses que de toute façon il faudra ensuite vérifier expérimentalement. Les stratégies d'analyse des gènes et des protéines font appel à toutes sortes de techniques pour obtenir des résultats rapidement. Ainsi, l'étude systématique des interactions entre protéines peut être réalisée en masse et *in vitro.* On utilise pour cela des « biopuces », analogues des puces électroniques, sur lesquelles on dépose des gouttes microscopiques contenant des protéines connues et préalablement synthétisées. Puis on expose l'ensemble de la biopuce à une protéine candidate pour voir si elle interagit avec certaines d'entre elles. De même, la technique du « double-hybride » permet de détecter des interactions entre protéines. Comme chez la levure, par exemple.

Dans la nature, chaque organe et chaque type cellulaire exprime une combinaison spécifique de gènes qui constitue ce que l'on appelle son « profil d'expression génétique ». Ces profils peuvent être analysés de façon systématique, sur des « biopuces » porteuses d'ADN. La technique utilisée est analogue à celle des puces à protéines. On dépose en effet sur un substrat de manière ordonnée des milliers de gènes connus. Ensuite, la puce est mise en contact avec tous les gènes exprimés dans un organe, un tissu, un type cellulaire, ou encore dans une situation physiologique donnée. Chaque fois qu'un gène de la puce correspond à un gène de l'organe, du tissu ou du type cellulaire étudié, un signal est émis.

CULTURE CELLULAIRE

Mais pour déterminer la fonction d'un gène, il faut que soient aussi étudiées les conséquences de son expression (ou de sa perte d'expression) au niveau cellulaire et au niveau de l'organisme dans son ensemble. Cela nécessite des expériences de transgénèse, d'inactivation génique et de mutagénèse qui peuvent être réalisées chez l'animal ou dans des systèmes de culture cellulaire. Mais ces techniques de pointe ont leurs limites. Première d'entre elles : l'activation expérimentale d'un gène à un niveau supérieur à son niveau physiologique donne souvent lieu à des effets parasites. Autre obstacle : la perte d'un gène peut ne pas avoir de conséquence observable sur sa fonction, pour peu qu'un autre gène, d'activité similaire, vienne combler son absence. Une analyse rigoureuse de la fonction génique nécessite donc la combinaison et le recoupement de plusieurs approches. Certains craignent cependant qu'en « abordant » tant de gènes à la fois, les probabilités de commettre des erreurs augmentent. Pourtant, rétorquent d'autres, ces travaux de défrichement permettent d'identifier des gènes impliqués dans des processus biologiques ou dans des affections. A charge ensuite pour les biologistes et les généticiens d'étudier en profondeur et individuellement leur rôle.

Valérie Depraetere

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*.

Créer une association

L'extrême souplesse de la loi de 1901 encourage le foisonnement de ces espaces d'innovation et de liberté. Mais ils sont parfois détournés de leurs objectifs désintéressés

GRÂCE à la loi de 1901, fonder une association est un jeu d'enfant : il suffit d'être deux et de déposer une déclaration à la préfecture. Les Français ne s'en privent pas : on dénombre actuellement près de 700 000 associations, le rythme des créations est de 60 000 par an ; 39 % de la population adhère à au moins une association, tandis que la même proportion, sans en être membres, participent occasionnellement sous forme d'actions ponctuelles ou de dons.

Le militantisme a peu à peu fait place à la recherche de l'épanouissement personnel. Selon l'Insee, les associations de défense des intérêts collectifs, de soutien aux grandes causes de solidarité internationale ou d'aide aux personnes défavorisées ont vu leurs effectifs régresser de 13 %, tandis que prospéraient les associations sportives, culturelles ou de loisirs, auxquelles adhèrent près de 29 % des Français. Une enquête du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), publiée le 20 février 1999, montre que les adhérents actifs des associations sont en majorité issus des milieux aisés et diplômés ; on y trouve davantage d'hommes (surtout parmi les fondateurs) et de nombreux seniors (47 % des soixante ans et plus). Leurs motivations sont diverses : volonté de s'engager au service des autres (31 %), recherche de la convivialité (20 %), désir de pratiquer une activité pour son propre épanouissement (17 %). Le temps consacré à l'association va d'une à deux heures par mois pour les membres ordinaires, à plus de dix heures pour les responsables. Quant aux dépenses, elles augmentent avec le degré d'implication : de 370 F à plus de 2000 F par an.

Les associations sont diverses, tant par la taille (de deux personnes à plusieurs milliers d'adhérents) que par leurs objets. De la défense du consommateur à la mise en valeur du patrimoine en passant par l'organisation de dégustations de whisky, les préoccupations des fondateurs varient. Des associations naissent aussi sous la pression des événements, par exemple, pour soutenir les otages de Jolo. Il y a enfin des associations qui gèrent des établissements de formation, proposent des prestations (aide aux personnes âgées, cours particuliers à domicile) ou même assurent l'organisation de certains services publics.

Lieux d'entraide et espaces de liberté, les associations permettent de donner corps à une idée ou de réaliser un rêve d'enfance. *« Pour moi, association signifie associ-action* , explique Michel Weill, président de l'Association pour le judaïsme humaniste et laïque de Montpellier (AJHL). *En tentant de réaliser concrètement son projet, on prend conscience des difficultés ; en cas d'échec, on ne pourra pas en rejeter la faute sur le patron ou le gouvernement. C'est une façon de prendre la mesure de ses propres limites .».*

Dans une association, le travail d'équipe est essentiel. A cet égard, le rôle de président n'est pas facile, car il ne peut imposer le travail à des bénévoles. *« Seul le plaisir de partager une responsabilité et de construire ensemble dans une atmosphère conviviale peut les y amener »*, constate Michel Weill. *« Cet engagement est sans doute un héritage de mon passé de scout et de militant étudiant. Je préfère les associations aux partis politiques, trop centralisés »,* précise Louis, ancien adhérent du PSU. *« L'avantage, c'est de rencontrer des membres de tous âges, de 20 à 75 ans, et de tous horizons, du militant communiste au syndic immobilier, unis par l'amour du whisky »*, explique-t-on au Clan des grands malts, qui organise des voyages en Ecosse.

« CITOYEN » OU « IZNOGOUD »

Le travail associatif s'avère très formateur : on apprend à rédiger du courrier officiel, à s'exprimer au nom d'un groupe, ou même à réaliser un journal, *« Pour négocier avec la mairie et les Bâtiments de France, nous avons dû nous initier aux problèmes d'urbanisme »*, ajoute Martine Burgos, de l'association de sauvegarde du quartier des Gravilliers à Paris. Lorsqu'elles défendent les intérêts des citoyens, les associations s'érigent en contre-pouvoir et indisposent souvent les politiques. Etre président d'association est alors valorisant, car on devient l'interlocuteur du maire ou du ministre.

Certains sont tentés d'utiliser l'association à des fins personnelles ou pour une carrière politique. Un jeune homme avait créé un centre d'échanges culturels pour procurer un emploi à un ami qui avait besoin d'une carte de séjour. D'autres ont agi à plus grande échelle, profitant des subsides de l'association, d'où des scandales comme celui de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC). Et lorsque la notoriété attise les envies, il n'est pas rare d'assister à des luttes d'influence. *« On croit faire adhérer des gens sympathiques qui vont vous apporter leur soutien, et on s'aperçoit qu'on a ouvert la porte à Iznogoud »*, raconte Eric, victime d'une telle mésaventure.

Lorsqu'elle grandit, l'association a parfois du mal à trouver des subsides, en dehors des cotisations, si bien que certaines créent des satellites : « Les amis du festival... ». En effet, il est impossible de compter sur la régularité des subventions publiques. Ainsi, une association d'enseignants qui organise chaque année en Languedoc des manifestations sur le thème de l'Antiquité (théâtre, visites archéologiques, conférences) avait obtenu du conseil régional une subvention, qui fut un jour supprimée, sans explication. C'est pourquoi les associations sont nombreuses à réclamer davantage de transparence dans l'attribution des subventions, qui représentent en France 58 % des ressources du monde associatif, soit 166 milliards de francs, la part des recettes privées étant de 34 % et celle des dons de 7,5 %.

Nombre d'associations fonctionnent comme des entreprises, emploient des salariés, réalisent des bénéfices. Cette évolution, imprévisible pour le législateur de 1901, ne va pas sans poser des problèmes : rémunération des dirigeants et concurrence avec le secteur commercial. La loi spécifie que les associations sont « à but non lucratif » : rien ne leur interdit de réaliser des bénéfices, mais les associés n'ont pas le droit de les partager. *« J'ai tourné la difficulté en demandant à des amis d'assurer la direction de l'association et en me cantonnant au rôle de salariée »*, explique Annie, enseignante dans une association qui organise des stages de sculpture. Toutefois, l'administration fiscale admet qu'un dirigeant perçoive une rémunération n'excédant pas les trois quarts du SMIC. Actuellement, le monde associatif emploie 1,2 million de salariés – 800 000 équivalent temps plein –, soit 4,5 % de la population active.

Michaëla Bobasch

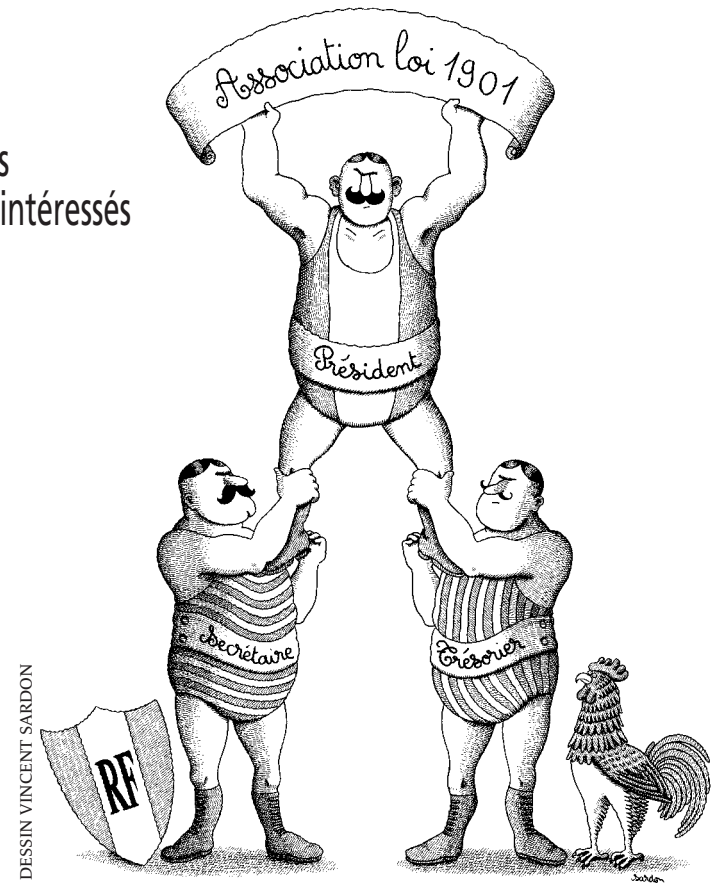

DESSIN VINCENT SARDON

La première manifestation du centenaire

La célébration du centenaire de la loi de 1901 doit commencer le samedi 2 décembre, à Nantes, par un colloque en présence de Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Le président de la mission interministérielle, Jean-Michel Belorgey, y présentera les différentes manifestations prévues tout au long de l'année.

Il évoquera également les enjeux juridiques et socioculturels de la liberté d'association et la possibilité de créer un label pour des projets ou des associations ayant à la fois une activité commerciale et un but social.

Bien rédiger les statuts

AUCUNE association n'est à l'abri des luttes d'influence, des scissions, ou du dévoiement du projet initial. Il suffit de débarquer avec cent personnes qui acquittent leur cotisation à l'entrée de l'assemblée générale pour prendre le pouvoir dans une association de trois mille adhérents. La technique est imparable, si on n'a pas pris de précautions : vote par correspondance, minimum d'ancienneté. D'où l'importance des statuts. Cas unique dans le droit français, les associations peuvent librement décider de leur mode de fonctionnement. *« Il ne faut pas se contenter de statuts types, mais faire du sur-mesure »,* conseille Jean-Bruno Terramorsi, avocat à Paris. La définition de l'objet de l'association, les conditions d'admission, le mode d'administration, le rôle du bureau et de l'assemblée générale, le quorum et les majorités requises constituent les points-clés de ce document.

La première précaution consiste à éviter de concentrer les pouvoirs entre les mains d'une personne en stipulant que les décisions importantes sont du ressort du conseil d'administration ou de l'assemblée générale. De même, il ne faut pas permettre au seul président de valider les adhésions, ou de recruter des salariés, car il risquerait de constituer un lobby à sa dévotion. Enfin, en précisant que le président *« n'a le pouvoir d'agir tant en demande qu'en défense au nom de l'association que sur mandat du conseil d'administration »*, on instaure un contrôle efficace : même en cas d'urgence, le président devra réunir le conseil d'administration.

L'objectif de l'association ne doit être ni trop flou, ni trop restrictif. Lors de sa création, en 1978, l'association de sauvegarde du quartier des Gravilliers à Paris avait pour but de résoudre les problèmes de circulation et de stationnement. *« Mais peu à peu, des ateliers de maroquinerie et des grossistes ont investi aussi les rues avoisinantes, et nous avons dû supporter d'autres nuisances, comme le bruit, et les allées et venues incessantes des livraisons »*, explique Martine Burgos, la présidente. Or les statuts de l'association ne lui permettaient pas d'intervenir sur une zone étendue. Il a donc fallu changer le nom et modifier les statuts avec l'aide d'un avocat. Ce fut l'occasion de découvrir l'importance de la précision des termes : *« Il est indiqué que l'association entreprendra toutes démarches auprès des pouvoirs publics pour améliorer la vie des habitants du quartier, notamment dans les domaines du respect du patrimoine et du développement du commerce de proximité. Le mot magique, c'est "notamment", qui élargit notre champ d'action »*, remarque Martine Burgos.

VIGILANCE

En revanche, il faut éviter de faire figurer dans les statuts le montant de la cotisation (il serait impossible de l'augmenter), mais indiquer que cette décision revient au conseil d'administration ou à l'assemblée générale. L'adresse de l'association ne doit pas non plus s'y trouver : il suffit de mentionner la commune et de laisser décider le conseil d'administration.

Le règlement intérieur comportera les dispositions de moindre importance, susceptibles d'être modifiées à la majorité simple : la fréquence des réunions et la manière dont les délibérations sont prises au sein du CA, la discipline (adhérents en situation irrégulière), la représentation. *« Légitimement voté et validé par l'assemblée générale, le règlement intérieur est opposable à tout adhérent »*, conclut maître Terramorsi.

Enfin, il est prudent de préciser dans les statuts les modalités de dissolution de l'association. La loi indique que l'auto-dissolution ne peut intervenir sans une réunion préalable des adhérents, mais elle ne prévoit aucune majorité ni quorum. Il faudra être vigilant pour ne pas se retrouver dans la situation de cette association qui possédait des biens immobiliers et dont la dissolution ne pouvait être prononcée que par les membres fondateurs... lesquels étaient tous décédés.

M. B.

Mode d'emploi

● **La loi de 1901.** Le préfet n'a pas le droit de refuser la création d'une association, sauf *« si elle est fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement ».* Cette facilité a été voulue par le concepteur de la loi, Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur de l'époque.

● **Formalités.** Pour bénéficier de la capacité d'agir en justice, l'association doit être déclarée à la préfecture ou à la sous-préfecture du département où elle a son siège. Deux exemplaires des statuts doivent être joints à la déclaration. La préfecture délivre dans les cinq jours un récépissé, accompagné d'un imprimé permettant l'insertion au *Journal officiel,* à effectuer dans le délai d'un mois : 235 F pour la création, 169 F pour la modification.

● **Associations non déclarées.** La déclaration n'est pas obligatoire, mais, en ce cas, l'association ne sera pas dotée d'une personnalité morale.

● **Associations d'utilité publique :** au nombre de 2 000, elles sont soumises à des statuts types et à un contrôle de l'Etat.

● **Dons et legs.** Toutes les associations déclarées peuvent recevoir des dons manuels. Seules les associations reconnues d'utilité publique et les associations déclarées qui ont pour but exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale peuvent accepter des legs (loi du 23 juillet 1987).

● **Achats immobiliers.** Une association peut acquérir des immeubles, dans la mesure où ils sont *« strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle se propose »,* comme son local.

● **Subventions.** Une association peut solliciter, pour des projets précis, des subventions de l'Etat, des collectivités locales et de la Communauté européenne.

● **Responsabilité.** Les dirigeants d'une association peuvent être tenus pour responsables du passif de celle-ci en cas de malversations ou de fautes de gestion. En matière de responsabilité civile, il faut s'assurer que le contrat d'assurance de l'association couvre toutes les activités, régulières et occasionnelles, et toutes les personnes, salariés et bénévoles.

● **Trouver une association.** Il n'existe aucun répertoire exhaustif des associations. Celles qui reçoivent des subventions publiques sont recensées dans le *« Jaune »,* un document établi par le ministère des finances. Une association peut avoir disparu sans que sa dissolution ait été déclarée à la préfecture, ce qui est source de difficultés, dans le cas d'associations débitrices, car seule la déclaration peut stopper la vie juridique de l'association. On peut consulter les statuts d'une association au Bureau des associations de la préfecture.

● **Adresses :** Conseil national de la vie associative (CNVA), instance d'experts nommés par le premier ministre : 96, avenue de Suffren, 75015 Paris. Conférence des coordinations associatives (CPCA) : 14, passage Dubail, 75010 Paris. Les responsables peuvent trouver de l'aide auprès des Boutiques d'associations et des Maisons des associations.

● **A lire.**

– Généralités : *Les Associations,* par C. Debbasch et J. Bourdon (« Que sais-je ? », éd. PUF, 42 F, 6,40 €). *Associations, législation et règlement* (*JO,* 238 p., 68 F, 10,36 €). *Associations* (Dalloz, 1457 p., 590 F, 90 €). *Formulaire commenté associations* sous la direction de Gérard Sousi (Lamy, 1 670 F, 254 €).
Code des associations, sous la direction de Xavier Delsol (Juris, 576 p., 150 F, 22,8 €). *Subventions européennes,* par L. Wattier et P. Sluiter (Juris, 432 p., 260 F, 39,6 €). *Subventions et associations,* par B. Clavagnier (Juris, 448 p., 260 F, 39,4 €).
Faire vivre une association (Le Particulier, n° 901, juillet-août 1997) 40 F (6,1 €).

– Fiscalité : *Nouveau régime fiscal des associations* (La Documentation française, 95 p., 30 F, 5,5 €). *La Nouvelle Fiscalité des associations,* par A. Becquart et J. Chaunavelle (Juris, 384 p., 260 F, 39,6 €).

Parce qu'un autre monde est possible
Politis, change
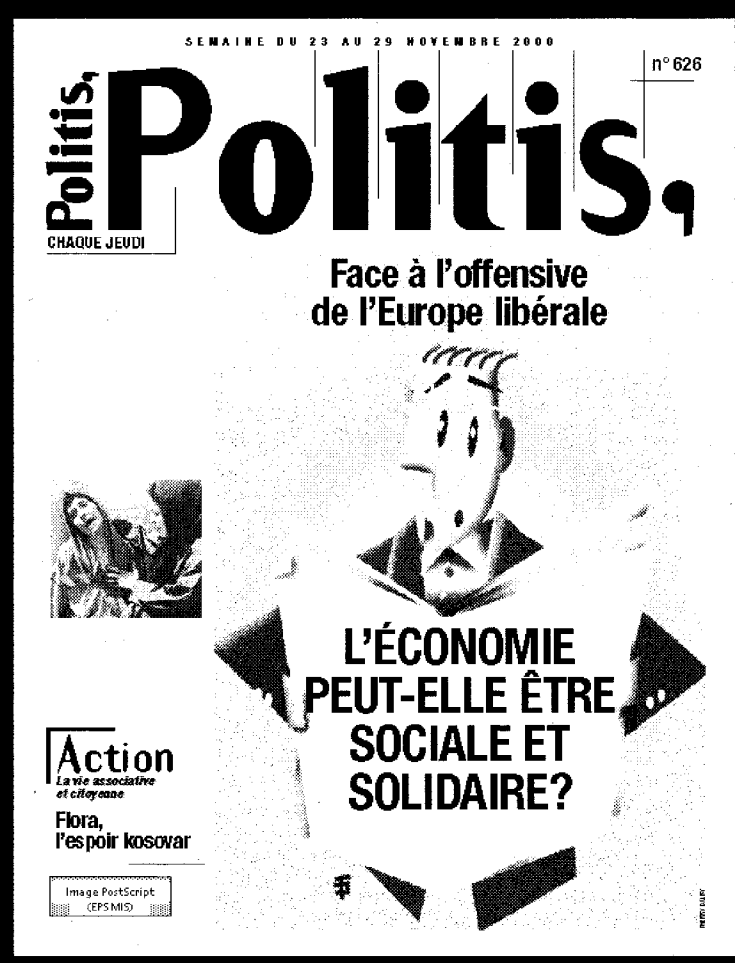

Chaque jeudi chez votre marchand de journaux
NOUVELLE FORMULE

A Munich, l'OL a péché par manque d'ambition

Arrivés en Bavière pour écrire une page de l'histoire de l'Olympique lyonnais, les joueurs de Jacques Santini se sont inclinés (1-0) faute d'avoir su profiter de la faiblesse du Bayern Munich

L'Olympique lyonnais s'est incliné (1-0) face au Bayern Munich, mercredi 22 novembre, lors de la première journée de la deuxième phase de la Ligue des champions (groupe C). Les Rhodaniens ont pourtant dominé la partie, mais les Allemands se sont imposés grâce à Jens Jeremies (55e minute), auteur d'un but de la tête consécutif à un corner de Stefan Effenberg. Dans le même groupe, Arsenal, entraîné par le Français Arsène Wenger, a été balayé par les Russes du Spartak Moscou (4-1). Dans le groupe D, le Real Madrid l'a emporté à Leeds, tandis que le club belge d'Anderlecht marquait son retour au plus haut niveau en gagnant (1-0) devant les vedettes de la Lazio Rome. La prochaine journée de l'épreuve aura lieu les 5 et 6 décembre. Lyon recevra le Spartak Moscou et Paris-Saint-Germain (groupe B) se déplacera en Turquie pour affronter Galatasaray.

MUNICH
de notre envoyé spécial

C'est un maillot tout rouge, avec un col rond, blanc, comme les trois bandes qui descendent au long de ses manches. C'est un maillot tout simple, mais chargé de souvenirs, un symbole de malheur en Rhône-Alpes, de grandeur en Bavière : onze footballeurs munichois l'avaient endossé un soir du printemps 1976, à Glasgow, pour anéantir les rêves européens de l'AS Saint-Etienne et s'octroyer leur troisième titre consécutif de champions d'Europe. Cette tunique rouge, l'emblème des années où le Bayern Munich dominait le football européen, était tombée en désuétude, vaincue par les assauts du merchandising, qui oblige à renouveler souvent les équipements ; elle est à la mode, parce que vingt-cinq ans après, le temps d'une génération, revient toujours la nostalgie.

FOOTBALL

Le hasard a voulu que ce maillot *vintage* soit remis au goût du jour par les dirigeants du Bayern Munich le soir même où un de leurs vieux complices venait leur rendre visite. Jacques Santini, l'entraîneur de l'Olympique lyonnais, était de la grande aventure européenne des Verts de Saint-Etienne. Il était de la finale perdue à Glasgow, en 1976. L'idée de retrouver Franz Beckenbauer ou Uli Hoeness, deux des dirigeants actuels du Bayern Munich, lui plaisait beaucoup : *« Cela ne peut pas me laisser insensible. Ce sont de grands souvenirs, même s'il n'y avait pas eu de victoire à la clé. »*

Passé de Saint-Etienne à Lyon, de joueur à entraîneur, Jacques Santini a pu constater combien les choses avaient peu évolué en vingt-cinq ans. Il a pu réaliser combien il demeure difficile, pour des joueurs d'un club français, de se défaire de ce complexe qui les envahit souvent au moment d'affronter un club allemand, fût-il en crise plus ou moins permanente, comme le Bayern Munich de la fin des années 90.

Pour les joueurs de l'Olympique lyonnais, le complexe dure depuis au moins trente-sept ans : ils n'ont pas inscrit le moindre but en terre allemande depuis 1963, à Hambourg, en Coupe des coupes. La série va se prolonger puisque l'OL est revenu bredouille de son premier déplacement à l'Olympiastadion de Munich, mercredi 22 novembre, encaissant une défaite (1-0), lors du premier match de la deuxième phase de la Ligue des champions.

« On sait bien que rien n'est facile dans cette compétition, mais, même en faisant un match très positif, notre bilan est de zéro point », note Jacques Santini, témoin de l'impuissance de son équipe à bousculer une équipe munichoise que son coach, Ottmar Hitzfeld, a lui-même qualifiée de *« très faible »* en première mi-temps. *« Nous prenons les trois points de la victoire sans avoir fait un bon match, c'est le point positif »*, répond en écho Bixente Lizarazu, le Français de Munich.

TROP MODESTES

Avant cette saison, l'Olympique lyonnais n'avait jamais disputé la Coupe d'Europe des clubs champions. Mais, dès sa première apparition dans la plus grande compétition du football européen, le club lyonnais a atteint ses objectifs : se qualifier pour la deuxième phase et se mesurer avec des grands d'Europe.

L'OL découvre le haut niveau, l'OL apprend, en affichant une modestie de Petit Poucet du football continental, en dépit de son budget de 450 millions de francs. Du président à l'entraîneur, en passant par les joueurs, toute la délégation lyonnaise a atterri en Bavière avec des mots de respect plein la bouche : évoquant qui *« une compétition merveilleuse »* (Jean-Michel Aulas, le président), qui *« le bonheur de disputer la Ligue des champions »* (Jacques Santini), qui *« un rêve qui se réalise pour le club »* (Sonny Anderson, le capitaine).

Si les Lyonnais étaient à Munich pour écrire une page de l'histoire de leur club, les joueurs du Bayern et leur public envisageaient, eux, la rencontre sous une forme plus routinière. Il se sentent à leur place dans cette compétition qu'ils fréquentent régulièrement. De l'écrémage des premiers tours, ils affectent même de se moquer. Uli Hoeness, le manager général du Bayern, est un des adversaires les plus ouvertement déclarés à la deuxième phase de poules de la Ligue des champions. *« Cela fait trop de matches et ils sont organisés trop tard pour nos supporteurs »*, déplore-t-il en substance.

Ils n'étaient que 18 000 pour voir l'Olympique lyonnais se créer le plus grand nombre d'occasions au cours d'une première mi-temps médiocre ; 18 000 pour alterner sifflets de dépit et *Hymne à la joie*, pour se réjouir bruyamment du but inscrit de la tête par Jens Jeremies à la réception d'un corner de Stefan Effenberg (55e minute) et puis attendre poliment la fin du match, en sachant parfaitement, comme Bixente Lizarazu, que revenir au score devenait *« mission impossible »* pour Lyon.

En 1976, l'AS Saint-Etienne avait été vaincue *« à cause des poteaux carrés »* du Hampden Park de Glasgow – une excuse magnifique, à la hauteur de l'épopée. Les Lyonnais, hélas, devront se contenter d'invoquer des raisons plus professionnelles, *« un manque de concentration »*, *« une faute d'inattention »*. Ils ont peu osé, sans doute à cause d'un respect excessif de l'adversaire. Ils ont perdu, et, de l'avis de Bixente Lizarazu, *« ils peuvent avoir des regrets »*. Ce n'est pas le cas de cette poignée d'heureux facétieux qui avaient déplié dans un coin du stade olympique de Munich un gros carré de tissu vert pour proclamer *« Saint-Etienne avec le Bayern »*, au nom du passé. L'OL rêve de partir à la conquête de l'Europe, mais il se trouve encore prisonnier de ses joutes régionales.

Eric Collier

RÉSULTATS

Ligue des champions
(2e phase, 1re journée)

● **Groupe C**

Bayern Munich (All.)-Lyon (Fra.)	1-0
Spartak Moscou (Rus.)-Arsenal (Ang.)	4-1

Classement : 1. Spartak Moscou, 3 pts ; 2. Bayern Munich, 3 ; 3. Lyon, 0 ; 4. Arsenal, 0.

● **Groupe D**

Anderlecht (Bel.)-Lazio Rome (Ita.)	1-0
Leeds (Ang.)-Real Madrid (Esp.)	0-2

Classement : 1. Real Madrid, 3 pts ; 2. Anderlecht, 3 ; 3. Lazio Rome, 0 ; 4. Leeds, 0.

Prochaine journée les 5 et 6 décembre.
Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale.

Arsenal dérape à Moscou

La surprise de la première journée de la deuxième phase de la Ligue des champions est venue de Moscou, où les joueurs du Spartak (groupe C) ont écrasé (4-1) Arsenal, mercredi 22 novembre, au stade Loujniki. Malgré un but d'entrée de jeu du Brésilien de Londres Silvinho (2e minute), les Moscovites ont rapidement pris la mesure des Gunners pour s'imposer grâce, notamment, à un doublé d'Antonio Marcao (29e et 51e), auquel Igor Titov (77e) et Robson (contre son camp, 82e) sont venus prêter main-forte.

Dans le groupe D, le duel entre Leeds United et le Real Madrid a été très vif, comme en témoignent les six avertissements distribués par l'arbitre, tournant à l'avantage des Madrilènes, qui l'ont emporté (2-0), en Angleterre, par l'intermédiaire du « vétéran » Fernando Hierro (64e) et de Raul (66e). En revanche, la Lazio Rome s'est inclinée (1-0) sur le terrain d'Anderlecht. C'est Tomasz Radzinski (83e) qui a inscrit le but de la victoire.

Voile : les engagés de The Race « ont manqué de temps et d'argent »

BRUNO PEYRON, l'organisateur de The Race, a souhaité répondre, mercredi 22 novembre, aux nombreuses interrogations subsistant sur cette course autour du monde à la voile en multicoques *« sans escale et sans limite »* dont le départ est prévu le 31 décembre à Barcelone. A trois semaines du prologue, sept concurrents sont toujours inscrits, mais Bruno Peyron admet que la plupart *« ont manqué de temps et d'argent »* dans leur préparation. Trois d'entre eux n'ont toujours pas bouclé leur budget et *Team-Philips*, le catamaran à deux gréements du Britannique Pete Goss, a connu de nombreuses et sérieuses avaries récemment. Bruno Peyron a cependant estimé que les skippers *« ne pousseront pas leur bateau ni leur équipage s'ils ne les sentent pas au point »*. Il a également signalé que le règlement prévoit une possibilité de réparation à terre en cas de grosse avarie, mais que tout bateau la mettant à profit sera contraint à un arrêt minimum de 48 heures, puis de 24 heures en cas de nouveau besoin.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : l'équipe de France s'est inclinée, mercredi 22 novembre à Ankara,** face à la Turquie (71-69), en Coupe des nations. C'était la première sortie de la sélection nationale depuis sa médaille d'argent des Jeux olympiques de Sydney. Les Bleus, désormais entraînés par Alain Weisz, qui a succédé à celui dont il était l'adjoint, Jean-Pierre De Vincenzi, ne sont pas parvenus à contrer l'ailier-fort Mirsad Türkçan, auteur de 30 points en 34 minutes de jeu. L'équipe de France doit affronter l'Italie samedi à Villeurbanne.

■ **FOOTBALL : l'ancien attaquant de l'Olympique de Marseille Josip Skoblar a été intégré à l'organigramme du club** phocéen, mercredi 22 novembre. L'« Aigle dalmate » s'est vu confier une mission de *« conseiller technique »* par l'actionnaire majoritaire du club, Robert Louis-Dreyfus, lequel n'a en revanche toujours pas confirmé la venue de Michel Bérard, l'actuel président-délégué du CS Sedan-Ardennes.

■ **RALLYE-RAID : les organisateurs du Paris-Dakar ont dévoilé, mercredi 22 novembre,** le tracé de la 23e édition du rallye-raid africain, dont le départ sera donné le 1er janvier 2001. La course retrouve un parcours classique, de Paris jusqu'à Dakar, via six pays. L'arrivée dans la capitale sénégalaise est prévue le 21 janvier, après 10 739 km, dont 6 180 de spéciales.

■ **VOILE : le navigateur français Eric Dumont a cassé le safran droit de son voilier,** *Euroka-Un-Univers-de-Services*, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 novembre, ce qui pourrait le conduire à abandonner dans le Vendée Globe, le tour du monde en solitaire et sans escale. *« J'ai entendu un grand bruit à l'arrière du bateau »*, a expliqué le marin, qui a dû plonger pour constater les dégâts. Un tronc d'arbre flottant pourrait être à l'origine de cette avarie.

LOTO

■ **Résultats des tirages no 94** effectués mercredi 22 novembre. **Premier tirage :** 4, 11, 14, 25, 31, 45, numéro complémentaire le 23. Rapports pour 6 bons numéros : 1 973 925 F (300 923 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 38 460 F (5 863 €) ; 5 numéros : 4 480 F (683 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 226 F (34,45 €) ; 4 numéros : 113 F (17,2 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (4 €) ; 3 numéros : 13 F (2 €). **Second tirage :** 6, 14, 22, 32, 45, 46, numéro complémentaire le 12. Rapports pour 6 bons numéros : 4 229 775 F (644 825 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 87 585 F (13 352 €) ; 5 numéros : 7 715 F : (1 176 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 320 F (49 €) ; 4 numéros : 160 F (24,4 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,9 €) ; 3 numéros : 16 F (2,4 €).

Pour une fois, rendez tout le monde heureux, avec un ordinateur Gateway.

intel inside pentium® III

Inclus Windows Millennium Edition, la version française du logiciel préféré du monde entier

PERFORMANCE 800§

Un PC multimédia entièrement équipé avec modem. **9 990 F** TVA ET FRAIS DE PORT INCLUS*

- Processeur Intel® Pentium® III à 800 MHz
- 64 Mo de SDRAM
- Lecteur de DVD-ROM
- Moniteur 17"
- Gateway.net,® accès à Internet
- Microsoft® Windows® Millennium
- MS® Works Suite 2000

Nous prendrons tout le temps nécessaire pour vous aider à choisir le bon PC

Gateway™

APPELEZ MAINTENANT
0800 90 64 60
www.gateway.com/fr

L'on peut trouver les magasins Gateway au
- **Paris 8ème** – 63 bld Haussmann
- **Paris 17ème** – 5, place des Ternes
- **Centre Commercial Rosny 2** – Avenue Charles de Gaulle 93117 Rosny-sous-Bois
- **Centre Commercial La Part Dieu** – Boutique 301 – Niveau 3 17 rue de Docteur Bouchut – 69431 Lyon

Disponible dans les magasins FNAC

©2000 Gateway Europe. Tous droits réservés. Gateway, le design des taches noires et blanches et le logo Gateway sont des marques déposées de Gateway Inc. Les logos Intel Inside, Celeron et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Toutes les ventes de produits sont soumises aux conditions générales et aux garanties limitées de Gateway Europe (disponibles gratuitment sur demande). Les Prix, les conditions, et les configurations peuvent être modifiées sans préavis. Tous les prix sont indiqués en francs français. *Pour livraison en France métropolitaine. §Graphiques à partir du chipset avec emplacement AGP libre.

Amélioration

En raison de la grève à Météo France, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

VENDREDI. Le vaste système perturbé qui s'étend de la Tunisie au Danemark se décale vers l'est. Sur le reste de la France, un temps de traîne se met en place. Une nouvelle perturbation aborde la Bretagne dans l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel est variable. En cours d'après-midi, la pluie faible fait son retour sur la Bretagne. Il fera de 9 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel très nuageux le matin avec des averses sur la Haute-Normandie, le Nord-Picardie et les Ardennes laisse place à quelques éclaircies l'après-midi. Sur l'Ile-de-France et le Centre, le ciel est variable. Il fera de 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel est très nuageux sur l'Alsace et la Franche-Comté avec des pluies faibles en matinée. Ailleurs, le ciel est nuageux. Il fera de 6 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps est variable avec des éclaircies et des averses près des côtes atlantiques. Averses de neige sur les Pyrénées. Il fera de 10 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies sur le Limousin, l'Auvergne et Rhône-Alpes à l'exception des Alpes, où le ciel est couvert avec des pluies et de la neige au-dessus de 1 000 mètres. Il fera de 6 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Belles éclaircies à l'exception de la Corse, où des pluies orageuses se produisent en matinée et quelques averses l'après-midi. La tramontane souffle jusqu'à 90 km/h et le vent d'ouest atteint en pointes 80 km/h près du littoral varois ; en Corse le vent est également soutenu avec 80 km/h en rafales. Il fera de 11 à 15 degrés.

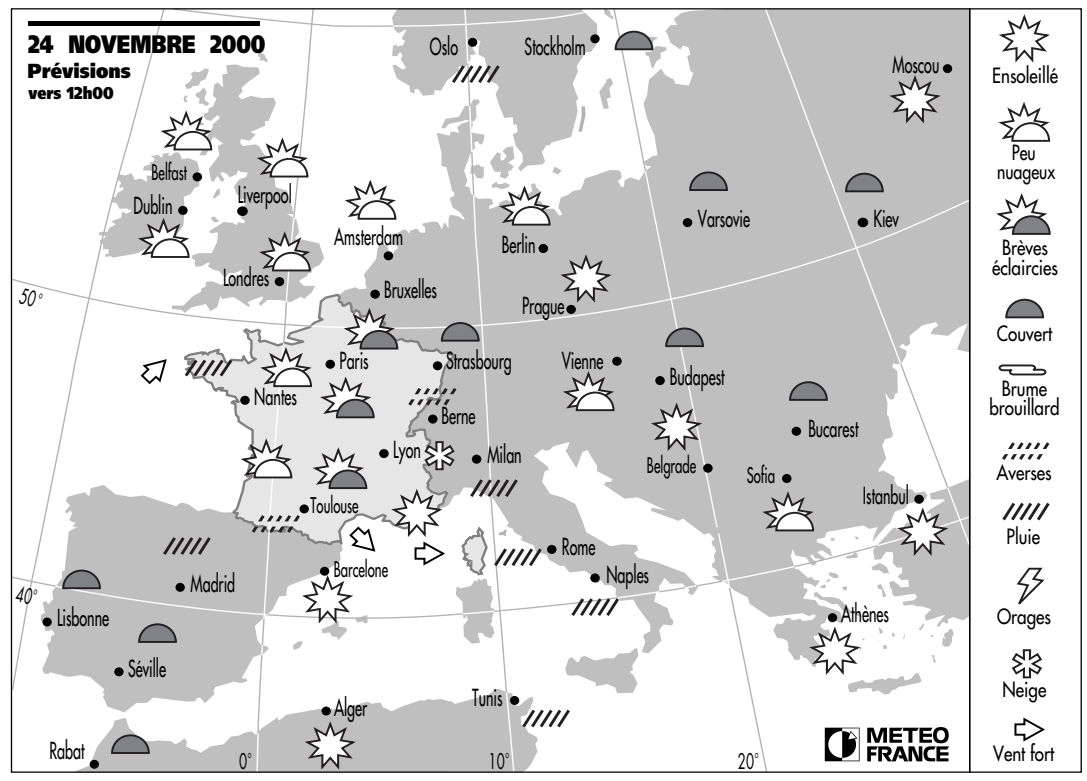

(Publicité)

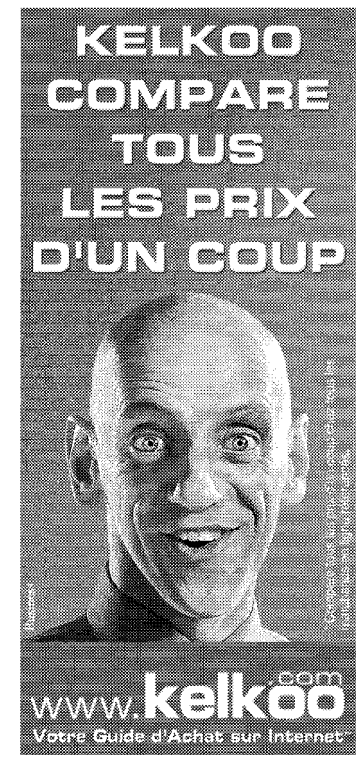

VENTES

Le mobilier de Jean Pascaud inaugure la première vente à l'hôtel d'Evreux

VOTÉE en juillet 2000, la réforme du statut des commissaires-priseurs français (dont les décrets d'application ne sont toujours pas publiés) va entraîner une multiplication des lieux de vente dans la capitale. Après les grands hôtels (George-V, Ambassador), le Palais des congrès, l'espace Tajan, l'hôtel Marcel-Dassault et les salons Etoile-Marceau, une vente va inaugurer une nouvelle adresse : l'hôtel d'Evreux, une construction du début du XVIIIe siècle donnant sur la place Vendôme. Des meubles et objets arts déco y seront dispersés, mardi 5 décembre, dont un ensemble du créateur Jean Pascaud.

Ingénieur de formation, Jean Pascaud (1903-1993) s'oriente à partir de 1925 vers la création de mobilier, exposant dans les salons et les expositions à partir des années 30. En 1935, il aménage une des dix suites de luxe du paquebot *Normandy* et reçoit le grand prix d'une exposition des arts décoratifs de 1937. Sa production arrive à maturité dans ces années-là. Malgré sa préférence pour les meubles de luxe, il réalise quelques pièces de série qu'il expose au Salon des arts ménagers de 1954 puis retourne à la grande qualité : le soin apporté au décor, à la facture et aux finitions fait partie de sa marque de fabrique.

Inspiré par les ors de la marqueterie de Boulle, il agrémente sa création d'un jeu d'éléments dorés, fin réseau géométrique, cloue les graphismes sur des fonds de bois noir teintés ou laqués, ce qui est sa manière la plus appréciée. Il utilise également un motif caractéristique, des pointes de diamant très serrées.

BUFFET D'APPARAT

Dans la vente, une trentaine de meubles et objets Pascaud sont estimés entre 3 000 et 4 000 francs (457 à 610 €) et 400 000 à 600 000 francs (61 000 à 91 500 €). Au plus cher se trouve une pièce unique réalisée avec Vadime Androusow (1895-1975), un sculpteur russe qui a travaillé avec des décorateurs. Ce buffet d'apparat en enfilade se présente comme un long coffre à quatre portes laquées de couleur bronze posées sur deux sculptures de baigneuses en pierre blanche signées Androusow ; daté 1949 (400 000 à 600 000 francs, soit 61 000 à 91 500 €).

La majorité des œuvres présentées sont annoncées entre 15 000 et 100 000 francs (2 286 à 15 245 €) : suite de quatre chaises en bois verni noir, pieds à sabot en bronze doré pour 15 000 à 20 000 francs (2 287 à 3 048 €), salon comprenant canapé et deux fauteuils, accotoirs à manchettes plates en bois verni noir, pieds à sabot (30 000 à 50 000 francs, soit 4 580 à 7 630 €), table basse à plateau laqué à la feuille d'or, entablement en bois noirci, pieds à sabot (50 000 à 70 000 francs, soit 7 630 à 10 670 €), enfilade en bois verni noir façade galbée à pointes de diamant, pieds cambrés à sabot (70 000 à 90 000 francs, soit 10 670 à 13 700 €).

Les prix les moins élevés se situent au-dessous de 15 000 francs (2 287 €) : bergère basse à accotoirs laqués noirs, pieds à sabot de bronze doré (8 000 à 10 000 francs, soit 1 220 à 1 524 €), cadre de lit en bois verni noir orné de pointes de diamant (3 000 à 4 000 francs, soit 458 à 610 €), guéridon bas laqué noir sur pied cambré (6 000 à 8 000 francs, soit 915 à 1 220 €), lit-banquette et son retour capitonné (2 000 à 3 000 francs, soit 305 à 458 €).

Catherine Bedel

★ Mardi 5 décembre, 17 heures, hôtel d'Evreux, 19, place Vendôme, 75001 Paris. Exposition sur place du 2 au 5 décembre : le samedi 2 de 14 à 20 heures, les autres jours de 11 à 20 heures, le jour de la vente de 11 à 17 heures. Etude Le Mouel : 01-47-70-86-36. Expert Jean-Marcel Camard, tél. : 01-42-46-35-74.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Toulon (Var)**, du jeudi 23 au lundi 27 novembre, tél. : 04-98-00-83-83.
● **Marseille (Bouches-du-Rhône)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 04-91-37-54-88.
● **Montpellier (Hérault)**, du vendredi 24 au lundi 27 novembre, tél. : 04-67-66-15-78.
● **Nantes (Loire-Atlantique)**, du vendredi 24 au lundi 27 novembre, tél. : 02-40-52-08-11.
● **Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 05-62-09-31-12.
● **Reims (Marne)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 03-26-02-04-06.
● **Metz (Moselle)**, du vendredi 24 au lundi 27 novembre, tél. : 03-87-55-66-00.
● **Montauban (Tarn-et-Garonne)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 05-63-63-41-51.
● **Courbevoie-Bécon (Hauts-de-Seine)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 01-46-67-79-44.
● **Montluçon (Allier)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 04-70-08-14-46.
● **Valence (Drôme)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 04-74-69-79-04.
● **Revel (Haute-Garonne)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 05-61-83-50-06.
● **Laval (Mayenne)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 02-43-53-49-17.
● **Strasbourg (Bas-Rhin)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 03-88-37-21-21.
● **Paris, boulevard Richard-Lenoir**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-45-89-32-07.

COLLECTIONS

● **Betton (Ille-et-Vilaine)**, jouets anciens, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 02-99-55-81-01.
● **Croix (Nord)**, coquillages, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 03-20-39-09-13.
● **Paris, hôtel Intercontinental**, Salon de la parfumerie ancienne, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-53-38-96-00.
● **Paris, Parc floral,** collection autour de la pêche, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-43-43-92-95.
● **Jouy-en-Josas (Yvelines)**, minéraux et fossiles, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-39-56-12-26.
● **Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine)**, cartes postales et timbres, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-46-65-65-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 281

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

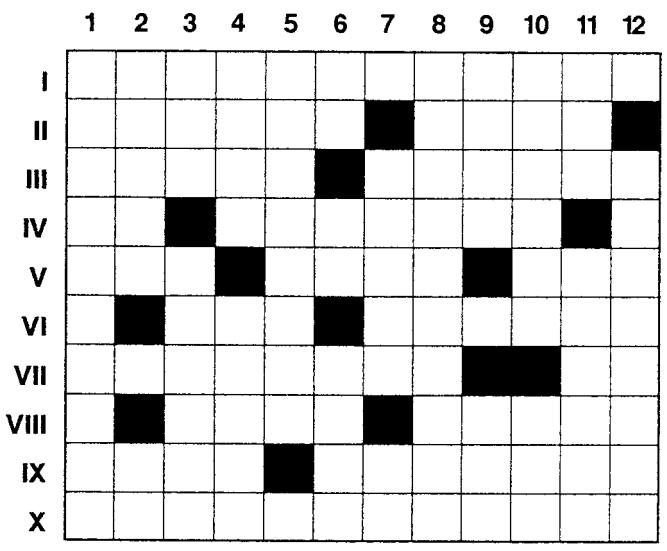

HORIZONTALEMENT

I. Qui a reçu un soutien extérieur. – II. Permet à l'éponge d'évacuer l'eau. Gros nuage. – III. Mulets appréciés sur les côtes. Découverte à marée basse. – IV. Négation. Mauvais traitements. – V. Anglaise et blonde. Colorât avec délicatesse. Affluent du Danube. – VI. Apporte la solution. Prépondérante au sein de la CEI. – VII. Manque de finesse. Doublé en tête. – VIII. Visible seulement par les initiés. Jettera des feux. – IX. Travaille au foyer. Chez la dinde et le requin. – X. Pour en savoir plus.

VERTICALEMENT

1. Peut faire plusieurs choses en dormant. – 2. Ouvrage pratique. Départ de série. – 3. A fait reculer la tuberculose. Brillants ou bruyants. – 4. Quand elles sont doubles, c'est un don. Retenue à l'avance. – 5. Connue dans le monde entier grâce à Shakespeare. – 6. Négation. Remarqué. Dans une musique indienne. – 7. Pas plus de trois deniers. Fut dans le coup. – 8. Qui ne date pas d'aujourd'hui. – 9. Fine pour ne rien perdre. Remué et bouleversé. – 10. Manque de pot pour Héraclès quand il mit sa peau. Débordement d'hier. – 11. Bien arrivés. Mesure pour le gros rouge. – 12. Qui ne vous laissera pas tranquille.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 280

HORIZONTALEMENT

I. Implantation. – II. Néroli. Laina. – III. Italique. Di. – IV. Taco. Ursidés. – V. Ténèbres. – VI. Alité. Es. Osa. – VII. Tocards. Ui. – VIII. Ivette. Estoc. – IX. Vé. Aï. Ote. Dé. – X. Escroqueries.

VERTICALEMENT

1. Initiative. – 2. Méta. Lovés. – 3. Practice. – 4. Lolo. Tatar. – 5. Ali. Tertio. – 6. Nique. Dé. – 7. Urnes. Ou. – 8. Alèses. Eté. – 9. Ta. Ib. User. – 10. II. Droit. – 11. Ondées. Ode. – 12. Naissances.

L'ART EN QUESTION

N° 197 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Art lituanien

MIKALOJUS KONSTANTINAS CIURLONIS, né en 1875 à Varena, ville qui a été et redeviendra lituanienne, semble destiné à une carrière exclusivement musicale. Son père, organiste, l'inscrit à 14 ans à l'Ecole de musique. Le prince Michel Oginski, mécène lituano-polonais, frappé par le talent du jeune homme, l'envoie à Varsovie étudier le piano et la composition. Après avoir obtenu son diplôme de l'Institut de musique de Varsovie, Ciurlonis refuse de prendre le poste qui lui est proposé afin de garder le temps de composer.

Le jeune homme s'intéresse à la littérature et à la peinture. Avant d'entrer en 1904 à l'Ecole des beaux-arts à Varsovie, il a déjà réalisé ses premières œuvres, notamment un cycle de sept dessins intitulé *Symphonie funéraire*. Désormais il mène de front une pratique musicale et plastique, et associe sa fiancée Sofija à sa démarche : *« Toute notre vie*, lui écrit-il, *se consumera sur l'autel éternel, infini, tout-puissant de l'art »*. Il s'investit dans les activités de la communauté lituanienne de Varsovie et se rend à Vilnius en 1906 pour y organiser la première exposition d'art lituanien.

Le peintre meurt en 1911 sans avoir vu l'indépendance de son pays, qui sera proclamée en 1918. Lors de ses séjours à Saint-Pétersbourg, il a fait une rencontre déterminante, celle d'artistes engagés dans le mouvement créé autour de la revue *Mir iskusstva* (Le Monde de l'art) par :

Alexandre Benois ?
Serge Diaghilev ?
Ilia Repine ?

RMN

M. K. Ciurlonis (1875-1911) « L'Autel », 1909. Tempera sur carton, 58,8 × 58,9 cm. Galerie d'art M.-K.-Ciurlonis de Kaunas. Au Musée d'Orsay pour la rétrospective M. K. Ciurlonis, jusqu'au 2 février 2001.

Solution dans *Le Monde* du 1er décembre

● Solution du jeu n°196 paru dans *Le Monde* du 17 novembre.

C'est l'architecte Le Corbusier qui participa au concours pour construire la nouvelle usine Saint-Gobain, à Thourotte dans l'Oise.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

Le Monde des livres
spécial Salon de Montreuil
A l'occasion du Salon du livre de jeunesse
un supplément spécial de 20 pages avec « Le Monde des poches »
jeudi 30 novembre
Le Monde daté 1er décembre

CHANSON **Sabahat Akkiraz a une voix tout simplement magnifique. La chanteuse turque et ses musiciens sont de passage à Paris samedi 25 novembre au Théâtre de la Ville. ● L'OCCASION d'une promenade dans les rues d'Istanbul où les musiques traditionnelles populaires se mêlent à la dance version turque et à la sirupeuse pop moyen-orientale. Sabahat Akkiraz y a l'appui inconditionnel de la communauté musulmane modérée alévie, qui a acheté en deux mois plus d'une centaine de milliers d'exemplaires de son dernier disque. ● C'EST DANS LES CÉRÉMONIES *cem* qu'elle a appris très jeune à chanter, accompagnée de la flûte ney et du luth saz. Si soucieuse soit-elle de préserver le patrimoine, elle y a introduit une part d'Occident. ● ENGAGÉE, elle se fait l'écho des valeurs de tolérance des alévis. Une communauté qui doit faire face à la montée d'un islamisme radical.**

A la rencontre de Sabahat Akkiraz, star du grand bazar musical d'Istanbul

Dotée d'une voix magnifique, la chanteuse turque alévie, figure de cette communauté musulmane modérée et tolérante, est invitée pour un concert unique au Théâtre de la Ville à Paris, samedi 25 novembre

ISTANBUL
de notre envoyée spéciale

La holding turque Reysas a bâti son empire sur le transport routier avant d'investir dans les loisirs sous la marque Mydonos : une radio installée à Ankara, un magazine, des restaurants, des studios et une salle de 4 500 places, le Mydonos Show Center, chapiteau planté dans les quartiers récents, à l'architecture titanesque, qui cernent l'aéroport d'Istanbul. *Disney On Ice*, le magicien David Copperfield, le chanteur Tarkan, champion de la pop-dance turque, y sont venus, précédant *Smoky Joes Juice*, un musical américain importé en Turquie par un agent anglais. Dans quelques mois, Mydonos y présentera sa dernière production, une comédie musicale façon Broadway. Soixante-douze jeunes danseurs sont mobilisés afin de radiographier le patrimoine turc, et en particulier celui d'Anatolie, vaste région centrale du pays. La chorégraphie est militante, la musique à l'encan.

La Turquie veut être européenne – traduire par moderne –, mais doit pour cela conclure un pacte avec elle-même, et ce jusqu'à ses lointaines frontières avec l'Iran. Pour l'heure, le rebelle kurde Abdullah Öcalan, condamné à mort, traduit la Turquie devant la Cour européenne des droits de l'homme. Et dans la métropole stambouliote ravagée par un urbanisme à la soviétique, on navique entre gratte-ciel et cahutes, e.business et mœurs villageoises.

Musicalement, la descente de la rue Istiklal, de la place Taksim aux rives de la Corne d'or, apporte bien des enseignements. Des magasins de disques crachent à haut volume de la dance et du rap version turque, généralement produits en Allemagne, et de la très sirupeuse arabesque, pop moyen-orientale. Mais aussi, et avec la même assurance sonore, un ancestral solo de tambour bendir à donner le frisson.

Kaos joue tard dans la nuit du jazz-rock au Hayal Kahvesi, le Café de l'utopie, un bar du quartier où le raki coule à flots. Trois ruelles plus loin, un jeune homme, épaulé par un saz (luth à long manche et à trois cordes doubles) et un synthétiseur approximatif, chante des chansons d'apparence sentimentale, qui sont en réalité des poèmes politiques de Sabahattin Ali, membre du Parti communiste turc tué en 1944, alors qu'il tentait de passer la frontière bulgare. *Aldirma gönul* (« Ne fais pas attention à la douleur »), mélopée ancrée dans les musiques d'Asie centrale, est un manifeste de résistance que les jeunes filles fredonnent en fermant les yeux. *« Dans les chansons stambouliotes, le thème de la prison est récurrent »,* précise un musicien. Plus tard, au creux de la nuit, Tayyar Erdem, l'impensable joueur de saz qui accompagne la chanteuse alévie Sabahat Akkiraz, enflamme les terrasses du marché aux poissons. Tête de rocker (tendance Lou Reed), feeling de joueur de blues, liberté d'improvisation absolument nomade : quand la voix agile et émotive de Sabahat Akkiraz se marie au jeu de Tayyar Erdem, tous les bouleversements sont possibles.

FRED DUMONT

« Je donne mes sentiments », dit simplement Sabahat Akkiraz.

En contrebas du quartier Fatih (le conquérant), où subsistent des maisons de bois, un immeuble entier (l'IMÇ, bazar des manufactures) est occupé par les producteurs de disques indépendants. Özdemir Plak édite les œuvres de Sabahat Akkiraz ; son voisin, Iber Music, celles d'Emre Saltik et de Kivirçik Ali, gros vendeurs de musiques traditionnelles populaires. De l'autre côté du patio, ASM produit Arif Sag, le plus reconnu des joueurs de luth de la Turquie, tandis que Kalan et Ada Music se chargent des musiques minoritaires (kurdes, arméniennes). Mustafa Özdemir ne se plaint pas des scores réalisés par Sabahat Akkiraz mais davantage des pirates, *« qui vendent autant que nous »* – soit, dans le cas de la chanteuse, des centaines de milliers de cassettes, le support roi en Turquie.

DANSE AU FIL DU SAZ

Sabahat Akkiraz, invitée le 25 novembre au Théâtre de la Ville, après un passage à la Cité de la musique en février, a l'appui inconditionnel de la communauté alévie *(lire ci-dessous)*, qui lui a acheté en deux mois plus d'une centaine de milliers d'exemplaires de *Deli Dervis*, son treizième disque, paru à la fin de l'été. Clips traités comme des espaces publicitaires – leur diffusion sur les très nombreuses chaînes de télévision est payante –, passages en radio, concerts aux quatre coins de la Turquie se doublent d'une traque aux pirates qui infiltrent les bazars sans que les autorités ne puissent les réduire. La Turquie aime les musiques, qu'elles soient inspirées de la tradition savante de la Perse, des mélopées nomades turkmènes ou des *mâquam* arabes.

Soutenue mais censurée par Atatürk, la musique populaire s'est toujours opposée au pouvoir en place. La communauté alévie n'a jamais été en reste. Elle subit aujourd'hui les contradictions d'une société où la montée de l'islam extrême risque de compromettre l'ouverture du pays. En 1969, le joueur de saz Arif Sag réactive le Sultan Karacaahmet Türbesi, centre religieux chiite et école de musique alévie situé dans la partie asiatique d'Istanbul. Cours de danse, de luth, repas offerts aux démunis, agneaux rituels, le centre est aussi un lieu de pratique du *cem,* cérémonie menée par un *dede,* mi-chamane mi-sage conseilleur, qui résout les problèmes communautaires par la musique et la parole. Fondé au XIIe siècle par un saint musicothérapeute qui soignait les maladies mentales, le centre avait été fermé en 1826 par Mahmud II, liquidateur des janissaires, la puissante infanterie de l'armée ottomane, très marquée par les confréries *bektachi*, proches des alévis.

Aux murs trônent les portraits d'Atatürk, des douze imams (avec l'imam caché cher aux chiites), des sept *asiq*, bardes et saints de la tradition, dont le vaillant Pir Sultan Abdal, pendu pour s'être révolté contre les Ottomans au XVIe siècle. Sabahat Akkiraz est, comme sa grand-mère, l'une des rares femmes à chanter dans les *cem*. Ce soir-là, elle assiste au rituel en spectatrice, le *dede* du jour ayant décidé de mener seul la cérémonie à son terme. Les femmes, qui portent le foulard, les hommes, qui le mettent à la ceinture, entreprennent une danse d'où la transe n'est pas exclue. Le saz tient lieu de fil conducteur. On y chante Shah Ismaïl, turkmène de la frontière azérie, fondateur de la dynastie des Safavides, qui régna en Iran à partir de 1501. Tolérance et humanisme sont des valeurs affichées.

« Les chansons traditionnelles turques, outre leur qualité littéraire, portent la parole du peuple, aujourd'hui comme il y a sept siècles », dit Aydin Öztürk, musicien, chanteur, écrivain, marqué par un long séjour en prison après l'arrivée au pouvoir du général Kenan Evren, en septembre 1980. La politique, la critique sociale sont ainsi *« indissociables de la musique populaire »*, ajoute-t-il fièrement, citant à l'appui le cas de Ruhisu, le plus idolâtré des chanteurs turcs, mort en 1988, exclu de l'Opéra en 1951 pour cause d'adhésion à la cause communiste – les Etats-Unis ayant exigé une certaine épuration à la veille de l'entrée de la Turquie dans l'OTAN –, puis privé de passeport par les militaires.

Véronique Mortaigne

★ Sabahat Akkiraz en concert avec Erol Parlak, Tayyar Erdem (saz), Ömer Avci (percussions), Kenan Elmas (ney, zurna). Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. M° Châtelet. 17 heures, le 25 novembre. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F (14,48 euros). *Deli Dervis,* Sabahat Akkiraz, 1 CD Özdemir Plak (en import). *Musiques de Turquie*, de Jérôme Cler, 1 livre CD Cité de la musique/Actes Sud, 160 p., 120 F (18,29 euros).

PROFIL

UN SOUFFLE EXCEPTIONNEL

Magnifique chanteuse que Sabahat Akkiraz ! Née il y a quarante ans à Arguvan, élevée à Sivas, ville d'Anatolie centrale réputée pour sa riche tradition musicale, cette jeune femme d'allure paisible apprit à chanter avec sa grand-mère à la voix sublime, Firdevs Anan, dans les cérémonies *cem* organisées à la maison. A douze ans, elle suit son père Hidir, cultivateur devenu maçon, en Allemagne, à Stuttgart et Manheim, où elle vit six années. Affable, discrète, musulmane et modérée, Sabahat Akkiraz a la physionomie marquée par ses ascendants venus d'Asie centrale, yeux en amande, cheveux noirs. La famille vit désormais à Tarabia, quartier populaire et encore vert d'Istanbul dominant le Bosphore.

Fluide, la voix de Sabahat Akkiraz se joue des changements de ton, s'infiltre dans les graves de la flûte ney et discipline les galopades du luth saz. Concentrée sur une chanson paysanne – un homme, éconduit par le père de l'aimée, se révolte contre la montagne –, elle fait pleurer Hidir, le vieux patriarche, et bouleverse son frère, luthier. *« Je donne mes sentiments »*, dit simplement la jeune femme, comme lui a appris son maître, le musicien Bektas Véli, un as du sentiment amoureux – au sens arabo-persan, donc mystique – et de l'ivresse qu'il prodigue.

Mais Sabahat Akkiraz, si soucieuse soit-elle de préserver le patrimoine, a introduit une part d'Occident dans son chant : de brusques détours, des mélodies à refrain, qui rapprochent soufis et néo-laïques, Stuttgart et Sivas. Chaque imam mérite un couplet, mais la femme ne mérite pas qu'on l'enferme. A douze ans, elle enregistrait un 45-tours, réalisé par le chanteur Mahmut Erdal et le joueur de saz Arif Sag. Depuis, elle n'a jamais cédé à la pression du temps – si le chant est long, il le reste, seule la voix l'assouplira par son tremblement. Dans ce théâtre de la peine et de l'espoir, Sabahat Akkiraz laisse se croiser les bandits d'honneur, les émigrés, les opposants aux sultans, le génie féminin et… un souffle exceptionnel.

V. Mo.

La longue marche des alévis vers la tolérance

ANKARA
correspondance

Curieuse communauté que celle des alévis de Turquie. La presse occidentale n'évoque en général son existence que pour déplorer les attentats commis à son encontre ou pour faire l'éloge, face à la montée d'un islamisme sunnite radical, de musulmans exemplaires par leur humanisme et leur tempérance. Mais le flou s'empare des énoncés dès lors qu'il s'agit d'aborder leur nombre ou leur doctrine. Il est vrai que les alévis cultivent un sens aigu de la discrétion, façonné par plusieurs siècles de persécutions, qui ne facilite pas la tâche des commentateurs.

De l'avis de l'anthropologue Altan Gökalp, cette communauté représente aujourd'hui entre 20 % et 25 % de la population turque, soit de quatorze à dix-huit millions d'individus. Ses racines puisent au plus profond de l'histoire du peuplement turc en Anatolie, qui débute à la fin du XIe siècle. Alors que s'implante en Asie mineure une culture urbaine fortement iranisée, dans les campagnes, les nomades turkmènes fraîchement installés pratiquent à cette époque une religion panthéiste – Dieu est présent dans chaque être humain, comme dans toute chose –, mystique – un chemin initiatique conduit le fidèle à la condition d'« homme parfait » – et syncrétique – s'y mêlent des éléments de bouddhisme, de christianisme nestorien, de mazdéisme, de manichéisme, de chamanisme et d'islam.

A cet « alévisme des origines » viennent s'adjoindre à la fin du XVe siècle de larges emprunts à la doctrine chiite hétérodoxe de Chah Ismaïl, fondateur de la dynastie iranienne des Safavides. Ses croyants y gagnent un nom, « alevi » (« celui qui vénère Ali », le gendre du Prophète), et un sobriquet, « kizilbas », « tête-rouge », en référence au turban écarlate à douze plis qui orne le chef des fidèles d'Ismaïl. Ils s'attirent également les foudres du sultan ottoman, jusque-là peu regardant en matière de foi, mais qui s'inquiète de la ferveur messianique et révolutionnaire qui s'empare des confins de son empire.

Sélim Ier opte clairement pour le sunnisme orthodoxe et réprime durement les révoltes qui se multiplient dans l'est de l'Anatolie. Commencent alors les persécutions de la majorité sunnite contre ces drôles de musulmans sans mosquée, contraints à la clandestinité, qui préfèrent aux cinq prières journalières les libations à grands verres de raki et permettent à leurs épouses de participer au culte. La culture alévie garde le souvenir de ces tourments à travers de nombreux poèmes exaltant la résistance à l'oppression des corps et des cœurs – certains vers évoquent l'amour dans des termes qui feraient rougir des oreilles orthodoxes.

AFFRONTEMENTS INTERRELIGIEUX

Après l'avènement de la République turque, en 1923, Kemal Atatürk trouve naturellement ses plus fidèles soutiens dans la communauté alévie, acquise au principe de laïcité. Pour cette dernière, l'abolition du califat (1924) et la fermeture des confréries (1925) signifient la destruction des instruments de son oppression. Mais le répit est de courte durée. Dès les années 50, les partis politiques opposés au kémalisme courtisent l'électorat religieux et conservateur à grands coups de mosquées et d'écoles religieuses. Ce retour en grâce de l'islam s'illustre de manière sanglante en 1978 quand, à Kahramanmaras, des affrontements interreligieux se soldent par cent sept morts, pour l'essentiel des fidèles d'Ali. En 1993, trente-sept intellectuels alévis périssent dans l'incendie criminel de leur hôtel, à Sivas. Deux ans plus tard, quatre personnes sont tuées à Istanbul dans des attentats contre des cafés fréquentés par cette communauté.

Pour se prémunir des dangers qui accompagnent la montée en puissance de l'islamisme et pour lutter contre les effets de l'exode rural et de l'émigration, qui mettent à mal leurs structures communautaires, les alévis ont décidé depuis quelques années d'apparaître au grand jour. Des associations avec pignon sur rue ont été constituées, des émissions de la télévision publique leur sont consacrées et des intellectuels prennent la parole pour décrire leur doctrine. Avant tout, les alévis réclament une reconnaissance officielle de leur existence. Mais cette ouverture relative sur le monde pourrait faire perdre à l'alévisme un de ses ciments : le sacro-saint principe du secret.

Nicolas Cheviron

50 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES

HÉBERTOT

l'atelier

4 MOLIERES 99

Meilleure pièce du répertoire
Meilleur auteur
Meilleure mise en scène
Révélation théâtrale féminine

de
Jean-Claude GRUMBERG
Mise en scène
Gildas BOURDET

LOCATION
01 43 87 23 23

Un événement télérama

PARIS PREMIÈRE

Les tribulations de Raoul Ruiz sur les pas de Giono

Le cinéaste chilien tourne une adaptation des « Ames fortes », avec Laetitia Casta

SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES (Alpes-de-Haute-Provence)
de notre envoyé spécial

Au sommet de la montagne de Lure, il fait 4 degrés en dessous de zéro. Un mistral à décorner les bœufs soulève la neige en tourbillons qui cinglent le visage. Entre deux élévations, on découvre toute la chaîne des Alpes. Dans cette brèche, on a placé une caméra, qui résiste aux rafales grâce à quelques kilos de fonte attachés au trépied. Derrière la caméra, un homme moustachu que le froid a rendu encore plus rubicond. C'est le réalisateur chilien Raoul Ruiz, qui découvre, après plus de quatre-vingts films, les joies du tournage en montagne. A son côté, l'un des plus talentueux chefs opérateurs du moment, Eric Gauthier *(Esther Kahn, Les Destinées sentimentales, Ceux qui m'aiment prendront le train),* tellement fasciné par les entrelacs de neige que dessine le vent qu'il faudra toute la persuasion de Ruiz pour le convaincre de redescendre vers la vallée.

Devant la caméra, il n'y a presque plus de décor, emporté par le vent, seulement deux acteurs, Frédéric Diefenthal et Carlos Gomez, qui courent à flanc de montagne dans une lumière qui ne reste jamais la même. C'est un tournage réduit à sa plus simple et plus belle expression. En Haute-Provence, on tourne les dernières scènes des *Ames fortes,* un film qui a réuni une congrégation si improbable de scénaristes, techniciens et acteurs que l'on peut être certain qu'il ne ressemblera à aucun autre.

Le roman de Jean Giono ne compte pas parmi les plus célèbres de l'auteurs de *Regain.* Récit polyphonique (une espèce de *Rashomon* rural situé sous la IIIe République) dont le personnage principal, Thérèse, est une très jeune fille à la personnalité sans commune mesure avec son âge et sa condition, le texte se prête a priori mal à l'adaptation cinématographique.

Alexandre Astruc, rejoint par Eric Neuhoff, s'y est essayé. Ami du dernier, Alain Majani d'Inguimbert, réalisateur et producteur pour la télévision, a rejoint l'équipe. Majani d'Inguimbert a grandi dans le nord de la Provence, sur les lieux où à vécu et écrit Giono. Une fois le scénario terminé, sa société de production a obtenu l'avance sur recette, puis, grâce à l'arrivée d'un partenaire belge, le soutien du fonds européen Eurimage. Alors que Raoul Ruiz connaissait son plus grand succès public à ce jour avec l'adaptation du *Temps retrouvé*, de Proust, il s'est laissé convaincre de tourner ce scénario auquel il n'avait pas collaboré, tiré d'un livre qu'il n'avait pas lu.

Il fallait aussi trouver une Thérèse. Plusieurs actrices ont refusé ce rôle, qui n'attire pas obligatoirement la sympathie. Laetitia Casta, mannequin qui venait de prêter ses courbes au personnage de Falbala dans *Astérix,* eut vent du projet. Elle cherchait une occasion de faire ses preuves de comédienne ; on ne pouvait rêver épreuve plus décisive. Le scénario à peine lu, elle est partie pour le Portugal, où tournait Ruiz, et a convaincu le metteur en scène. Aujourd'hui, elle dit simplement de ce pari : *« Peut-être que ça va marcher. »* Pour ajouter à l'étrangeté du projet, la distribution réunit également John Malkovich, Arielle Dombasle, Charles Berling et Frédéric Diefenthal, le jeune policier de la série *Taxi.*

LAURENCE TREMOLET

Laetitia Casta (dans le lit) et Raoul Ruiz (à gauche), sur le tournage des « Ames fortes ».

LA NÉOPHYTE FAIT DES MERVEILLES

Une fois l'extérieur dans la montagne tourné, l'équipe est redescendue jusqu'au refuge qui lui sert à la fois de camp de base et de studio. Dans une grande pièce maquillée de rondins de bois, Laetitia Casta joue une scène tournée en plan-séquence. La complexité des intentions de Raoul Ruiz, la virtuosité d'Eric Gauthier, la longueur du plan mettent à rude épreuve les ressources de la néophyte. Plus tard, au dîner, Ruiz et Gauthier conviennent que la jeune femme, grâce à l'inconscience des difficultés qu'elle affronte, fait des merveilles.

Plus tard, un autre plan, presque muet. L'actrice doit caresser quelques objets familiers. Tout se complique d'un coup : il faut maintenant faire tourner la caméra autour de l'actrice jusqu'à ce que l'objectif saisisse son œil gauche dans un miroir de poche. Ce qui suppose une grande précision des mouvements de l'appareil comme de la comédienne. En quatre prises, l'affaire est dans le magasin. Ce reflet, œil unique à la fois surréaliste et hugolien, a surgi dans l'imagination de Ruiz quelques instants avant le début du tournage de la séquence. Sans changer grand-chose au scénario, il s'est approprié l'univers des *Ames fortes.* Quand on lui fait remarquer ses apports au scénario, il rétorque : *« Je ne change rien, je fais de la mise en scène, ça s'appelle. »*

Eric Gauthier est ravi, qui a l'habitude du souci d'extrême cohérence et de réalisme des jeunes auteurs français. Il avait découvert Raoul Ruiz au début des années 80, du temps où il apprenait son métier à l'école Louis-Lumière. Ruiz tournait alors avec le chef opérateur Henri Alekan, le même que celui de Wenders, l'idole des apprentis cinéastes de l'école. En fait, l'Allemand avait recruté Alekan chez le Chilien, à l'occasion du tournage de l'*Etat des choses. « Je tournais le territoire*, se souvient Raoul Ruiz. *On avait des problèmes de budget, le plus gros poste était celui de la pellicule. Heureusement, à ce moment, Manoel de Oliveira tournait* Francesca *avec le même producteur. Oliveira avait divisé son film en plans de six minutes. Comme il y a dix minutes de pellicule dans un magasin de caméra, on récupérait les chutes. »*

Ce bricolage, Ruiz en a besoin. Il demande à Gauthier : *« Combien de temps avez-vous eu pour tourner* Esther Kahn *? – Treize semaines,* répond le chef opérateur. *– Je n'ai jamais eu ça,* soupire Ruiz. *– Si,* fait remarquer Valeria Sarmiento, monteuse du film et épouse du cinéaste, *mais tu en as profité pour tourner deux films... »*

Thomas Sotinel

DÉPÊCHES

■ **POLOGNE : Kazimierz Ujazdowski, ministre polonais de la culture**, a annoncé, mercredi 22 novembre, la fermeture d'une exposition présentant des photos de vedettes de cinéma dans des uniformes nazis. Il y a une semaine, le comédien polonais Daniel Olbrychski avait fait scandale en détruisant au sabre une partie des photos exposées dans la galerie Zacheta de Varsovie, dont celle de Jean-Paul Belmondo et la sienne. Selon le ministère, l'exposition ne peut être rouverte qu'à condition *« d'assortir les photos d'un commentaire comportant un message critique envers le nazisme ».*

■ **MUSIQUE : la veuve du chef d'orchestre et compositeur Wilhelm Furtwängler**, mort en 1954, a fait don de toutes les lettres et notes du musicien allemand à la bibliothèque d'Etat de Berlin. Parmi les correspondants de Furtwängler on relève, entre autres, les noms du violoniste Yehudi Menuhin, des chefs d'orchestre Otto Klemperer et Rafael Kubelik.

■ **ART : une fresque volée dans les ruines de Pompéi, en octobre, a été retrouvée** par les carabiniers sur une autoroute de Naples. L'œuvre représente un *« génie ailé sur fond jaune »*, d'un format de 35 cm par 40 cm, avait été abandonnée par les voleurs sur le point d'être arrêtés.

■ **OPERA : le mensuel musical *Classica* vient de publier un *Guide de l'opéra,*** vendu 35 F (5,34 €) chez les marchands de journaux. Le magazine a sélectionné 220 ouvrages. Ils bénéficient chacun d'une fiche, avec résumé de l'intrigue, nombre d'actes, présentation des personnages et de l'œuvre, date et lieu de création, ainsi qu'une analyse de l'interprétation discographique sélectionnée.

■ **MUSIQUE : la Ville de Paris renouvelle, du 5 au 14 janvier 2001, son opération Prenez une place, venez et à deux**. La location des places pour les concerts – musique classique, contemporaine, traditionnelle et jazz – pour cette période, sera ouverte ; le 23 décembre 2000, dans les agences, les salles de concert et les Fnac.

La littérature iranienne sort de l'ombre où l'avaient plongée la censure et l'exil

Un recueil de nouvelles vient de paraître en France et le Théâtre national de l'Odéon reçoit huit auteurs pour des lectures, des débats et un concert

GRÂCE à la vitalité du cinéma iranien, le public international a pu découvrir une partie du renouveau artistique de ce pays de 80 millions d'habitants. En invitant des écrivains et des auteurs de théâtre les 24 et 25 novembre, l'Odéon-Théâtre de l'Europe offre à présent un aperçu de sa vie littéraire contemporaine. *« Il existe une effervescence nouvelle dans le domaine de l'édition et des tendances littéraires, aussi bien en Iran que dans la diaspora »*, explique Sorour Kasmaï, organisatrice de ces journées, par ailleurs traductrice de russe spécialisée dans le théâtre, dont le père dirigeait un quotidien en langue française de Téhéran. *« Le nombre de parutions et de publications – nouvelles, romans, revues – et la diversité des styles marquent un tournant dans l'histoire des vingt dernières années »*, ajoute-t-elle.

Invitée à l'Odéon, Farkhondeh Hadjizadeh, née en 1956 à Téhéran, est l'une des premières femmes éditeurs en Iran. Elle publie la revue littéraire *Baya*, *« plus ou moins interdite »* : *« Nous avons tremblé pour chaque article, nous avons supporté des pertes financières, mais nous ne nous sommes pas pliés aux exigences, à la médiocrité »*, affirme-t-elle, tout en se réjouissant de constater *« l'activité grandissante des associations culturelles, la vague déferlante d'écrivains, de poètes, de traducteurs, de chercheurs, le tirage élevé des œuvres littéraires ».*

En France, les exilés multiplient depuis trois ans les rencontres dans des caves, des garages de la banlieue parisienne ou, jusqu'à sa fermeture récente, au Café de Cluny. Concerts, expositions, projections de films réunissent régulièrement cent à deux cents personnes. Kharavan, une maison d'édition et librairie installée à Vincennes, organise chaque mois des rencontres autour d'écrivains de langue persane vivant en Iran ou en exil. *« On se retrouve, on discute, on se dispute. Pourquoi ne pas faire partager ces débats au public français, qui connaît un engouement pour le cinéma iranien ? »*, s'est demandé Sorour Kasmaï. Pour permettre à ce public de découvrir les écritures contemporaines, elle a rassemblé des nouvelles dans un recueil, *Les Jardins de solitude*, qui vient de paraître aux éditions Mille et une nuits (196 p., 59 F [8,99 €]), dont les auteurs d'Iran et de la diaspora, inédits jusqu'alors en France, sont invités à l'Odéon. De styles différents, ces nouvelles frappent par leur liberté littéraire et leur gravité.

TOUT EST SUGGÉRÉ

Si la réalité du pays est présente en arrière-plan, les écrits sont à l'opposé d'une littérature naturaliste. Ici, rien n'est dit, tout est suggéré. Dans la nouvelle intitulée « Toutes nos condoléances ! », d'Akbar Sardouzami, installé au Danemark depuis 1986, un homme balbutie, tâtonne pour raconter la mort de ses deux enfants, victimes d'un régime qui n'est pas nommé. Est-ce l'auteur qui ne peut dire le nom du régime ou est-ce le père qui, devant tant d'absurdité, ne peut plus articuler ses émotions et ne comprend plus qu'on lui adresse des condoléances ?

Le Huitième Jour de la Terre dépeint, dans un style à la limite du fantastique, un bourbier fait d'inondations et d'enlisements. Son auteur, né en 1957 à Chiraz, y dirige la revue littéraire *Jeudi soir.* Nassim Khaksar dresse, avec *Le Qanât*, le tableau cruel de la misère paysanne. Les deux seules richesses d'un paysan sont brisées : son fils est revenu aveugle d'un front qui évoque la guerre entre l'Irak et l'Iran ; son âne, outil de travail et seul véhicule, a les pattes rompues. Mahmood Massoodi, traducteur en persan de Michel Tournier et de Jacques Derrida, signe une nouvelle en forme de conte initiatique.

« Le thème de ma nouvelle est né de l'exil », explique Réza Daneshvar, installé à Paris depuis 1982, où il gagne sa vie comme chauffeur de taxi. *Mahboubeh et Al* est un superbe portrait de femme vaincue par la bêtise, dont la narration, serrée, poétique, réserve une fin inattendue. *« En Iran, je considérais la situation des femmes comme normale. Simone de Beauvoir a été traduite très tard. Ici, j'ai lu Hélène Cixous, j'ai développé une forme d'attention à ces questions que je n'avais pas en Iran. »* Réza Daneshvar a connu ses premiers déboires avec la censure au temps du shah. Ses pièces de théâtre étaient jouées, mais ses romans étaient parfois interdits. *« Comme tous les soixante-huitards iraniens, j'espérais la révolution. Quand elle est arrivée, je me suis tout de suite senti désespéré. »*

En France, il a écrit un roman, un recueil de nouvelles et une pièce de théâtre. Les deux premiers ont été publiés par une maison d'édition iranienne exilée en Suède. Ils circulent sous le manteau en Iran, mais sont condamnés à une diffusion confidentielle. Pour échapper à ce silence, Goli Taraghi, exilée en France depuis 1979, publie en Iran malgré les difficultés de la censure. Un livre, tout comme un film, ne peut paraître sans l'autorisation du ministère de l'orientation islamique. De nombreux éditeurs se trouvent au bord de la faillite dans l'attente de la précieuse autorisation. *« J'ai ainsi publié un conte pour enfants, traitant d'une petite sirène entreprenant un voyage sur la terre ferme et rencontrant un petit garçon. Le livre s'est vendu à 3 000 exemplaires, jusqu'à ce qu'un journaliste le dénonce comme sale et immoral en 1999. Le comité de censure est venu chez l'éditeur et a confisqué les exemplaires restants »*, raconte Goli Taraghi.

En Iran, l'écrivain est confronté à une triple censure, explique-t-elle : l'autocensure – *« il faut éviter les thèmes sensuels, érotiques ou politiques »* –, celle de la maison d'édition – *« inquisiteur gentil, rendu méfiant par les attaques et les incendies subis par bien des éditeurs »* –, et celle de l'Etat.

Catherine Bédarida

★ Odéon - Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris. M° Odéon. Tél. : 01-44-41-36-00. Lectures et débats le 24 novembre à 19 heures et le 25 novembre à 15 heures. Entrée libre. Concert de Mohammad Reza Shadjarian, le 25 novembre, à 20 heures. De 30 F (4,57 euros) à 180 F (27,44 euros).

Le chant de Mohammad Reza Shadjarian

Grand maître du chant classique iranien, Mohammad Reza Shadjarian s'est rarement produit en France. Il vient à l'Odéon, le 25 novembre, accompagné de son fils, Homayoun Sjadjarian, chanteur et percussionniste, et de deux instrumentistes, Kayhan Kalhor et Hossein Alizadeh. S'ils maîtrisent le répertoire classique, ces musiciens sont aussi compositeurs et chercheurs. Hossein Alizadeh a été l'un des premiers à introduire des voix féminines dans ses concerts. Kayhan Kalhor a enregistré un disque avec des musiciens indiens. Pour leur concert parisien, ils ont choisi de chanter la poésie iranienne classique et contemporaine.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
S.11- Serrurerie de collection et de réemploi. Ferronnerie. Objets domestiques. **Me COUTURIER**
LUNDI 27 NOVEMBRE
S.5 et 6- Tableaux anciens. Très bel ameublement. **Me de RICQLES**. Experts : MM. Millet et Lepic
MARDI 28 NOVEMBRE
S.13- Art islamique. Antiquités préhispaniques et classiques. Arts primitifs. Haute Epoque. **PIASA**
MERCREDI 29 NOVEMBRE
S.15- Très beaux livres modernes. **Me de RICQLES**. Expert : M. Lhermitte
VENDREDI 1er DECEMBRE
S.1- Tableaux modernes et contemporains. **Me de RICQLES et Mes PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY** Experts : MM. Bismuth et Vidal
S.7- Objets d'art et d'ameublement. Instruments de musique. **PIASA**

COUTURIER, 8, rue Drouot (75009) 01.47.70.82.66
PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY, 16, rue de la Grange Batelière (75009) 01.47.70.88.38
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES 5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

ESPACE MATIGNON
34, Avenue Matignon, 75008 PARIS
DIMANCHE 3 DECEMBRE A 14 H 30
Importante vente
AFFICHES DE COLLECTION
Exposition publique : vendredi 1er et samedi 2/12 de 11h à 19h
Me COUTURIER. Tél : 01.47.70.82.66

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS
Renseignement publicité :
☎ 01.42.17.39.65

ROYAL GALLERY
Eva KONAGEWSKA
présente
Du 9 au 30 novembre 2000
PIKO - CAUWEL,
Peintures
3, rue Désiré Le Hoc, 14800 DEAUVILLE
Tél. : 02.31.87.64.64 - 06.12.14.48.43

14 au 26 Nov. 2000
THÉATRE LES ATELIERS Lyon
Vodou
Gilles Granouillet
Gilles Chavassieux
Tel: 04.78.37.46.30
www.theatrelesateliers.com
répertoire contemporain de création

DÉCEMBRE THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR AVIGNON
1ER et 2 à 20H30 CUARTETO CEDRÓN Arlt, Lorca
14 à 19H, 15 et 16 à 20H30 CIRQUE PANIQUE
HOMMAGE À ROLAND TOPOR mise en scène Frédéric Poty
8 bis, rue Ste-Catherine Avignon 04 90 82 40 57

A l'épreuve du récital, Barbara Hendricks affiche une forme radieuse

La soprano a chanté deux heures trente aux Champs-Elysées et interprété cinq Lieder d'anthologie

BARBARA HENDRICKS (soprano), STAFFAN SCHEJA (piano). Lieder et mélodies de Franz Schubert, Johannes Brahms, Hugo Wolf, Gabriel Fauré, Richard Strauss.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES, Paris, le 20 novembre. Récital donné au profit de l'aménagement du mémorial du Martyr juif inconnu.

Si l'on écrivait pour un magazine « people », on oserait bien la formule : « Barbara Hendricks, la maturité rayonnante ». Eh bien, après tout, assumons le poids des mots : Barbara Hendricks, qu'on n'avait pas entendue depuis quelques années en récital, a en effet la maturité rayonnante.

La taille un peu moins couture qu'autrefois, la soprano suédoise d'origine nord-américaine a pris du poids, dans tous les sens du terme : solidement campée là, regardant droit dans les yeux un public qui lui est quasiment acquis mais qu'il faut néanmoins captiver, presque en fond de scène du Théâtre des Champs-Elysées, piano grand ouvert, Hendricks trouve en quelques instants le bon rapport acoustique avec cette grande salle, connue pour ne faire de cadeau ni à la voix ni à l'orchestre. Emission très chargée en harmoniques supérieures, colorations très frontales, vibrato serré : cette voix unique et immédiatement reconnaissable, sinon exceptionnelle de séduction, passe admirablement grâce à une projection parfaite. Ici, pas plus qu'au Théâtre antique d'Orange, elle ne rencontre de problèmes.

Barbara Hendricks a eu raison de laisser le piano grand ouvert quand, à tort, peu de ses consœurs l'osent : un tapis sonore soutenu mais soigneusement contrôlé ne couvre jamais une voix. Pas de risque de la sorte avec Staffan Scheja, qui est hélas celui par qui ce récital n'aura pas été une totale réussite : on n'entendra un vrai forte qu'à la fin du récital, dans la coda de *Cäcilie,* de Richard Strauss. L'intelligence musicale et la sensibilité de Barbara Hendricks méritent un partenaire d'une autre stature. On a rarement entendu plus plate introduction à *Morgen,* le sublime Lied, comme en apesanteur, de Strauss, plus sourde oreille aux excentricités folâtres des Lieder de Hugo Wolf, plus faible tonicité rythmique.

CINQ LIEDER D'ANTHOLOGIE

A cinquante-deux ans, Barbara Hendricks est dans une forme époustouflante. A son émission intacte s'ajoute une technique de souffle remarquable, qui la fait d'ailleurs réussir plus volontiers les mélodies lentes aux phrases longues que les vignettes rapides et rythmiques. L'aigu se détimbre rarement et peut même se montrer d'une belle richesse. En revanche, le grave pâtit toujours d'un passage haut qui l'oblige à poitriner les sons. Lorsqu'il s'agit de la voyelle « a », ceux-ci peuvent se révéler d'une couleur franchement désagréable, d'autant qu'Hendricks les affecte alors, comme pour les masquer, de ports de voix qui en accentuent la trivialité.

A l'exception du *Clair de lune,* de Gabriel Fauré, chanté dans une interprétation à contresens (il faut un piano et une voix indépendantes et immuables, comme dans un double monologue, et non ce duo à rubatos et effets téléphonés), et de quelques moments moins parfaits, on aura entendu au moins cinq Lieder d'anthologie : *Die Junge Nonne,* de Franz Schubert, *Verborgenheit*, *In der Frühe* et *Schlafendes Jesuskind*, de Wolf (ce dernier aussi beau que dans son récital, paru tout juste chez EMI), et un *Ruhe meine Seele*, de Strauss, parfaitement hiératique et visionnaire.

Après presque deux heures trente de musique, Barbara Hendricks semblait sans l'ombre d'une fatigue physique ou vocale, comme en témoignait le sixième de ses bis, *He's got the Whole World in His Hand,* un *spiritual* chanté à pleine et riche voix. La soprano nous promet un dernier tiers de carrière aussi radieux que celui de son professeur, la grande Jenny Tourel.

Renaud Machart

Les troisièmes Paris de la musique sont ouverts

PARIS DE LA MUSIQUE. Claude DEBUSSY : *En blanc et noir.* Ivan FEDELE : *Messages* (création). Patrick BURGAN : *Les Etrennes des orphelins.* Cathy BERBERIAN : *Stripsody.* Igor STRAVINSKY : *Renard.* Sylvia Marini (mezzo-soprano), Yves Coudray et Adrian Brand (ténors), Lionel Peintre et Jean-Jacques Doumène (basses), Jean-Pierre Collot et Dimitri Vassilakis (pianos), Ensemble Musicatreize, Roland Hayrabédian (direction), Ensemble TM +, Laurent Cuniot (direction). Salle Cortot, le 22 novembre. Concert redonné le 23 novembre à la Maison de la musique de Nanterre (92). Prochain concert du festival : œuvres de Màsson, Wallace, Chostakovitch, le 24, salle Pleyel. Tél : 08-25-00-20-75.

L'association Musique nouvelle en liberté, qui favorise l'inscription de pièces contemporaines aux programmes dits de répertoire, organise depuis 1994 une manifestation triannuelle qui offre pendant une dizaine de jours une illustration quasiment quotidienne de ce principe d'intégration. La troisième édition des Paris de la musique confirme l'attachement du festival à l'école néo-tonale française (représentée notamment par cinq compositeurs déjà à l'affiche de chacune des éditions précédentes) mais aussi son goût des panachages quelque peu risqués.

Confié à deux ensembles, l'un vocal (Musicatreize) et l'autre instrumental (TM +), qui pratiquent à longueur d'année la mise en perspective historique de la création, le concert d'ouverture est ainsi paru d'une rare hétérogénéité malgré la tentative de liaison des œuvres par le biais de l'effectif. Les deux pianos d'*En blanc et noir* de Claude Debussy (duo interprété par Dimitri Vassilakis et Jean-Pierre Collot en parfaite conformité avec les notions de fusion, complémentarité et permutation qui régissent l'évolution d'un parcours très ludique) se retrouvent au sein de l'ensemble instrumental – qui compte aussi deux trompettes, deux cors et deux trombones. Requis pour la création d'Ivan Fedele (né en 1953), ils changent totalement d'identité afin de produire, de temps à autre, une illusion spatiale de sons de... cloche. Le texte de *Messages* consiste en une litanie de noms d'anges en italien que développent quatre chanteuses dont les voix, amplifiées et réverbérées, font difficilement corps avec les instruments, qu'il s'agisse de recueillement ou d'allégresse. L'œuvre, trop étirée en longueur et trop référencée (*Noces* de Stravinsky), ne dispense alors que localement la séduction habituelle de Fedele.

Celle de Patrick Burgan (né en 1960) n'opère jamais dans *Les Etrennes des orphelins*, adaptation d'un texte de Rimbaud truffée de figuralismes puérils et de tournures maniérées. *Stripsody*, irrésistible numéro de vocalité pop art conçu par Cathy Berberian et rafraîchi par la polyvalente Sylvia Marini, permet en quelque sorte de faire le vide après les deux inédits de la soirée. Pour les interprètes, et pour le public resté sur sa faim, l'heure de vérité approche avec *Renard* d'Igor Stravinsky. Alternant motorisme enjoué et courbes enjôleuses, Laurent Cuniot conduit TM + à la plénitude en compagnie d'un quatuor vocal très en verve. La fin de l'œuvre est redonnée en bis et la question se pose : le voisinage des chefs-d'œuvre d'antan est-il bénéfique ou préjudiciable aux créations d'aujourd'hui ? Les Paris sont ouverts.

Pierre Gervasoni

« Cinna », la clémence d'Auguste et le goutte-à-goutte de Corneille

CINNA, de Corneille. Mise en scène : Simon Eine. Avec Jean-Claude Drouot en alternance avec Simon Eine, Yves Gasc, Véronique Vella, Alberte Aveline, Christian Cloarec, Christian Gonon.
COMÉDIE-FRANCAISE (Richelieu). 2, rue de Richelieu. Paris 1er. Métro Palais-Royal. Tél : 01-44-58-15-15. En alternance. 70 F à 190 F. Durée : 2 h 15 (sans entracte).

L'empereur de Rome, Auguste, a obtenu les pleins pouvoirs par une suite de tortures, assassinats, massacres. Ses Oradour, ses Katyn ne se comptent plus. *« Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné »*, se berce-t-il en solitude. Dans son intimité, ce n'est pas mieux. Il n'a couché avec César qu'à seule fin de se faire adopter, rapporte Antoine, mais il a fait chou blanc. Il a expatrié sa fille, Julia, pour l'empêcher de faire des vagues : il l'avait violée, nous raconte Juvénal.

La jeune Emilia, dont il a tué le père, ne pense qu'à le faire égorger, comme l'a été César. Elle choisit mal ses conjurés. Au premier rang, Cinna, qui l'aime à la folie : elle lui promet d'être à lui dès qu'il aura tué Auguste. Or Cinna est faible d'esprit, nous dit Sénèque. Et Maxime, le second de Cinna dans le projet de régicide, convoite, lui aussi, Emilia, sous le manteau : il dénoncera Cinna à Auguste, afin de rester seul, avec Emilia.

Cette pièce, *Cinna,* a un mérite : elle fait la part belle aux femmes. C'est donc l'une d'elles, Emilia, qui ose attenter aux jours du *« tigre altéré de tout le sang romain »*. Et c'est Livia, l'épouse d'Auguste, qui saura le convaincre d'interrompre ses crimes et de s'aligner, une fois pour toutes, sur *« la clémence »*. Fin de parcours presque burlesque, que cette *Clémence d'Auguste*, sous-titre choisi par Corneille. Les génocides, les tueries, les « crimes contre l'humanité » d'Auguste ne se comptent pas, mais il déclare : *« Finie la casse, je suis clément »*, et tous de tirer un trait : Auguste est à présent le bon papa gâteau de l'Empire.

Jamais les éditeurs scolaires, ni les professeurs de lycée, ne bronchent sur ce *« passez muscade »*. Imaginez une seconde Eva Braun et Hitler dans leur bunker, à Berlin. Un officier, qui se trouve là, est soudain pris de l'envie de flinguer le Führer. Non, s'interpose Eva, et vous ne serez pas même puni : à partir d'aujourd'hui, le Führer est la clémence même. Et, entendant l'armée rouge qui frappe à la porte, elle s'avance et déclare : *« Tout est fini, Adolf a choisi la clémence ! »* Et Hitler, pardonné, fêté, rejoint son nid d'aigle, redevient le chancelier. Eh bien, c'est là l'apothéose finale dont nous fait cadeau Corneille, sans que nous sachions s'il se moque du monde, ou s'il a penché pour une fin loufoque, ou s'il a perdu, momentanément, l'esprit. Ou s'il a préféré suivre peureusement les dires officiels de l'Histoire.

LES ACTEURS ONT LA BOUGEOTTE

Cinna n'a ni la jeunesse ni l'allant du *Cid*. Elle n'a pas non plus l'intelligence politique et la finesse de poésie d'une pièce comme *Surena,* entre autres. C'est du Corneille de tradition, confortablement assis. La mise en scène de Simon Eine a de l'originalité. Les acteurs n'ouvrent la bouche, ne peuvent prononcer deux vers, qu'en s'élançant dans un footing. Et je file vers la gauche, et tu fonces vers la droite, et je vais faire un p'tit tour dans le fond du plateau, et je reviens pour repartir. C'est là moins du théâtre que le « jeu des quatre coins », où les gosses sautent d'une place à l'autre, sans crier gare. A partir du troisième acte, cette bougi-bougeotte s'atténue : les acteurs en ont plein les bottes.

« Prononcer les vers », avançons-nous. Les ânonner serait mieux dire. Fixe, Repos ! au bout de chaque vers. Oui, un trou de vide après chaque vers. Là, Simon Eine n'est pas le seul. Il suit la vogue. Il vous arrive d'entendre, parfois, tomber les gouttes d'un robinet mal fermé, dans la cuisine. C'est un bruit qui dérange, vous allez serrer le robinet. Ici, ce ne sont pas de fines gouttes d'eau, mais de grosses gouttes de mots, qui tombent. Et cette succession des vers, un par un, sans suite vivante, ce n'est que cela qui occupe l'oreille, et non ce que ces vers préféreraient vous dire.

De ce lent goutte-à-goutte, crispant, acteurs et metteur en scène ne sont pas seuls coupables. Corneille y est pour beaucoup, avec sa manie, inguérissable, de scander les douze pieds de ses vers en deux coups de gong symétriques, sans arrêt, comme le tic-tac d'une bascule. *« Il fut votre tuteur, et vous son assassin /Le sort vous est propice, autant qu'il m'est contraire /Je deviens sacrilège, ou je suis parricide /L'un m'invite à le suivre, et l'autre me fait peur. »* C'est le va-et-vient automatique, le couperet qui tombe au milieu de chaque vers.

« Ça chatouille ou ça gratouille ? », disait le docteur de Jules Romains. *« Ça ronronne ou ça bourdonne ? »*, pourrait demander l'auditeur de *Cinna.* Quoi dire, dès lors, des comédiens, piégés par ces balances et par leurs galopades ? Ils sont avenants, ils ont appris le texte, ils font de leur mieux. Jean-Claude Drouot (Auguste), blanchi, lui, sous mille harnais, donne à entendre une vie.

Michel Cournot

SORTIR

PARIS

Japon
White Animals est le titre d'une des pièces proposées par l'Ishiguro Dance Theatre, une compagnie de danse contemporaine de Tokyo dont la directrice, Setsuko Ishiguro, est aussi professeur à l'université. Dans cette pièce, elle s'inspire des peintures sur rouleau du XIIe siècle intitulées *Chöjuglga,* rouleau des animaux et des humains se divertissant, véritable satire de la société à travers les animaux traités comme des hommes. Dans *Conte fantastique,* la chorégraphe s'empare de l'histoire d'une poupée qui prend vie la nuit, d'un renard qui se métamorphose en humain et d'une femme qui se transforme en homme. Des scénarios intrigants mis en scène avec la collaboration de l'artiste multimédia Michael Pestel.
Maison de la culture du Japon à Paris, 101, quai Branly, Paris 15e. Le 24 novembre, 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-00. 80 F.

Henri Texier Trio
Originellement, Remparts d'argile, de Jean-Louis Bertucelli (1970) était un film sans musique. Depuis le réalisateur a régulièrement travaillé avec le contrebassiste Henri Texier. D'où l'idée de présenter le film (première à Amiens en novembre 1999), cette fois mis en musique en direct par le trio de Texier qui joue avec les images mais aussi la bande-son de ce portrait d'un village du Sahara algéro-tunisien. On retrouvera au Trabendo le même dispositif en première partie d'un concert de la formation avec le saxophoniste Sébastien Texier et le batteur Tony Rabeson à l'occasion de la parution du disque *Remparts d'argile* (Label bleu).
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 24 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

VAL-DE-MARNE

En soutien à la jeune garde chorégraphique, le Val-de-Marne propose dans six villes du département l'opération 1, 2, 3, 4, série de soirées bâties *crescendo* autour de quatre pièces, un solo, un duo, un trio et un quatuor, signées par quatre compagnies différentes. Une formule alléchante dans laquelle on retrouve les chorégraphes Thomas Hauert, Yann Lheureux, Hohanne Saunier, Rafael Alvarez...
Jusqu'au 8 décembre (le 24 novembre à Vitry-sur-Seine, le 30 novembre à Villejuif, le 1er décembre à Champigny, le 8 décembre à L'Hay-les-Roses). Tél. : 01-46-86-17-61.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Histoires courtes et longues franco-portugaises
Accatone, 20, rue Cujas, Paris-5e. Du 21 novembre au 5 décembre. Tél. : 01-46-33-86-86.
Festival du film de Dunkerque
Les salles : AMC Marine 20, Dunkerque (03-28-59-92-92) ; Studio 43, Dunkerque (03-28-66-47-89) ; Fa-Mi-La, Bray Dunes (03-28-26-65-50) ; Varlin, Grande-Synthe (03-28-21-81-55). Du 24 novembre au 10 décembre.
Entrevues, Festival du film de Belfort
Cinémas d'aujourd'hui, hôtel de ville, Belfort (90). Du 25 novembre au 3 décembre. 12 F et 24 F ; pass 100 F, 80 F pour 5 séances, 120 F pour 10 séances. Tél. : 03-84-54-24-43. Web : www.festival-entrevues.com
14e Festival du film scientifique
Maison des jeunes et de la culture, 10, rue Orsel, Oullins (69). Du 23 novembre au 3 décembre. Entrée libre. Tél. : 04-72-39-74-93.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Philippe Graffin (violon), Hortense Cartier-Bresson (piano)
Enesco, Janacek, Dohnanyi.
Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Le 24 novembre, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.
Hansel und Gretel
d'Humperdinck. Maîtrise de Paris, Orchestre de Paris, Philippe Jordan (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Les 24, 27 et 30 novembre, et le 2 décembre, 19 h 30 ; le 26 novembre, 16 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 595 F.
Orchestre national de Lille
Verdi. Chœur de la Philharmonie slovaque, Jean-Claude Casadesus (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Le 24 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.
Chamber Orchestra of Europe
Beethoven, Dvorak. Nikolaus Arnoncourt (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Le 24 novembre, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 160 F à 210 F.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Masson, Wallace, Chostakovitch. Evelyn Glennie (percussions), Leonard Slatkin (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Le 24 novembre, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.
Orchestre national d'Ile-de-France
Tchaïkovski, Scriabine. Jean-Yves Thibaudet (piano), Emil Tabakov (direction).
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. Le 24 novembre, 20 h 45. Tél. : 01-47-68-51-50. De 90 F à 120 F.
Et le 25 novembre, à 21 heures, à l'Espace Michel-Carné de Saint-Michel-sur-Orge (91) ; tél. : 01-69-04-98-33. Le 26 novembre à 15 heures, au Théâtre Romain-Rolland de Villejuif (94) ; tél. : 01-49-58-17-00.
Association du 48
Sylvain Prunenec : Zar.B.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Le 24 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F.
Compagnie IDA
Mark Tompkins : *La Vie rêvée d'Aimée. Bezons (95). Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux. Le 24 novembre, 21 heures. Tél. : 01-34-10-20-20.*
Juhani Aaltonen, Heikki Sarmanto
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5e. Le 24 septembre, 20 heures. Tél. : 01-40-51-89-09. 30 F.
Marc Berthoumieux Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Les 24 et 25 novembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.
Hubbub
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 24 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.
Les Pepitas, les Pistons flingueurs
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Le 24 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

C'EST FACILE DE CHOISIR UN LIVRE
C'EST FACILE DE CHOISIR UN LIVRE
C'EST FACILE DE CHOISIR UN LIVRE
C'EST FACILE DE CHOISIR UN LIVRE
ÉMILE COUÉ
Moteur de suggestion bol.fr, le bon livre pour la bonne personne
Livres Disques Vidéos bol.fr
La culture qui vous ressemble

EN VUE

■ *« Il n'y a pas de mesures spectaculaires, il s'agit d'un choix délibéré »*, a prévenu, mercredi 22 novembre, **Philippe Séguin**, candidat à la Mairie de Paris, en présentant les grands axes de sa campagne.

■ *« C'est sûrement du pétrole ! La nappe visqueuse est dense ! Elle risque d'atteindre le sable ! »*, s'est affolé, mardi 21 novembre, **Mario Moscatelli**, biologiste, ancien directeur du programme de dépollution de la lagune de Rio, en alertant la presse à l'approche d'un banc, noir de sardines.

■ Le 12 mars 1999 en Ecosse, un promeneur et son chien trouvaient en bord de mer les dossiers médicaux de la reine d'Angleterre. Mercredi 22 novembre à Londres, un passant tombait sur le dossier médical de la reine mère dans une rue du quartier de Mayfair.

■ Les hommes se sont rués sur les pyjamas et les culottes de **Nicolae** et les femmes se sont arraché les soutiens-gorge et les pantoufles d'**Elena**, exécutée avec son mari en 1989, pendant la distribution, mercredi 22 novembre à Gherla en Roumanie, des vêtements des **Ceausescu** vendus au bénéfice d'un asile de vieillards.

■ *« Il a cherché à me faire tuer, il m'a fait espionner, il m'a retenue prisonnière au palais présidentiel pendant quatre ans »*, répétait depuis des années **Susana Higuchi** à propos d'**Alberto Fujimori**, son ancien mari, président du Pérou, déclaré, mardi 21 novembre, par le Congrès *« moralement inapte »* à diriger le pays.

■ **Yukihiro Wada,** employé d'une société de crédit, qui poussait les clients à vendre leurs organes pour rembourser leurs dettes – crime *« particulièrement vicieux »*, selon le juge **Fumihiro Abe** –, a été condamné à vingt mois de prison par un tribunal de Tokyo.

■ Après avoir appelé en vain des ambulances, **Lin Yu Chao**, habitant de Taïpeh, a transporté en métro à l'hôpital le cadavre de sa mère, qui avait fait don de son corps à la science, de peur de l'abîmer en perdant du temps dans les embouteillages.

■ Les cliniques britanniques qui *« assurent la lignée »* en inséminant les épouses des maris stériles avec le sperme des beaux-pères admettent que la naissance d'un bébé, fils biologique du grand-père et demi-frère du papa, *« soulève des problèmes éthiques »*.

■ Les premiers cours dispensés aux officiers *« angoissés »*, qui se préparent au centre de formation de Strausberg à l'entrée des soldates dans l'armée allemande, porteront sur la *« physiologie féminine »*.

Christian Colombani

« Pour Tsahal, un enfant, c'est jusqu'à douze ans »

Le quotidien de Tel-Aviv « Haaretz » a publié un entretien avec un jeune tireur d'élite d'une unité spéciale de l'armée israélienne. Celui-ci détaille les ordres qui lui sont donnés par sa hiérarchie

C'EST UN ENTRETIEN sans un mot de commentaire qu'a publié le quotidien *Haaretz* lundi 20 novembre : celle d'un tireur d'élite israélien du contingent. Il s'y exprime sans éluder aucune question. Un jeune Israélien *« souriant, franc, porté sur les sciences humaines »*, indique la journaliste Amira Hass dans sa présentation.

« Chaque jour, dit-il, *les ordres pour ouvrir le feu changent. En général, ils ne sont pas permissifs.* (...) *Et ils sont précis : celui qui jette une bombe incendiaire, on vise les jambes ; celui qui porte une arme, la tête. »* Comment explique-t-il que la plupart des morts et des blessés soient touchés dans la partie supérieure du corps ? *« Le travail d'un tireur d'élite est très propre, sûr.* (...) *A 100 mètres, c'est presque trop facile. A 500 mètres, il est plus sûr de viser le milieu du corps que la tête. Au Liban, notre distance était de 700 à 1 000 mètres. Ici, c'est 100 mètres.* (...) *Viser la tête n'est pas un problème. »* A-t-il des ordres précis de viser la tête ? *« Quand on dit à un sniper de tirer, son intention sera de toucher la tête. S'il tire, c'est pour tuer. Très rarement on nous demande de viser les jambes. »*

Il précise qu'il a été *« content »* quand Ehoud Barak a été élu. Qu'à son avis *« la plupart des colonies sont sans importance »* pour Israël. Il ajoute que *« deux mois avant que tout ça commence, nos commandants nous ont dit que Tsahal s'attendait à des troubles* (...) *et se préparait même à la possibilité d'une guerre. Il existe des plans, incroyablement détaillés, selon ce qu'ils* [les Palestiniens] *décident de faire. En quelques jours on peut réinvestir les territoires qui leur ont été donnés. Même moi, simple soldat, j'ai entendu parler de ces plans. »* Se souvient-il comment tout a commencé ? *« Mon père était très fâché quand Sharon est allé sur le mont du Temple. Moi, j'ai pensé que c'était un événement ordinaire. »* Et quand six manifestants palestiniens ont été tués le lendemain ? *« Je ne le savais pas. De toute façon, dès que vous entrez à l'armée, vous devenez un soldat. Quand c'est fini, vous retournez à vos opinions politiques. »*

« ÉCHANGES DE COUPS DE FEU »

« En général, raille-t-il, *les tirs* [des Palestiniens] *sont absolument pathétiques, la plupart du temps en l'air. Les* tanzim [miliciens du Fatah*] sont sans aucun entraînement. Quand on entend à la radio qu'il y a eu des "échanges de coups de feu", ça nous fait rigoler. »* Cela dit, *« les policiers palestiniens, eux, sont entraînés, mieux armés. Ce que craint Tsahal, c'est qu'Arafat décide de les déployer »*. A-t-il déjà tué des enfants ? *« Aucun sniper n'a tué d'enfant. »* Pourtant certains sont réellement tués. *« Ce sont des erreurs. On nous interdit de tuer des enfants. »* Que leur dit-on exactement ? *« Vous ne tirez pas sur un enfant qui a douze ans ou moins. Au-dessus de douze ans, c'est autorisé. C'est ce qu'ils nous disent. »*

Selon le droit international, la minorité va jusqu'à dix-huit ans, lui indique la journaliste. *« Ah ? Jusqu'à dix-huit ans on est enfant ? Pour Tsahal, c'est douze ans. Je ne sais pas ce que l'armée dit aux médias. »* Les enfants morts, dit-il, sont des *« erreurs »* dues à *« des gens qui ne sont pas des snipers »*. Mais il ajoute, presque aussitôt : *« Si vous dites que vous avez vu beaucoup d'enfants tués à la tête, alors ce sont les tireurs d'élite. »* Le débat porte donc sur la définition de l'enfance ? *« C'est ça, notre définition de l'enfant est différente. »*

Sur le terrain, les faits démontrent que la plupart des morts ne portaient pas d'armes, lui précise-t-on. *« Moi non plus, je ne crois pas que ce soit le cas. Mais on ne peut rien y faire. D'un autre côté, il pourrait y avoir beaucoup plus de morts.* (...) *On fait attention à ce qu'il n'y en ait pas trop. Six morts, c'est normal. »* Ultime question : qu'entend-il par *« normal »* ? *« Quand quelqu'un vous tire dessus, même si ses tirs sont pitoyables, il faut bien les lui rendre. »*

Sylvain Cypel

DANS LA PRESSE

RTL
Alain Duhamel

■ Alain Madelin est un original. Il l'est par son style, spontanément désinvolte et savamment décalé ; il l'est par ses lectures, grand dévoreur de livres d'économie et de sociologie, ce qui n'est pas banal chez les hommes politiques ; il l'est par son caractère, aussi peu timide que possible et assez indifférent aux craintes qu'il suscite ; il l'est surtout par son choix, celui d'un libéralisme sans complexe, qui s'affiche hardiment. *(...)* Alain Madelin n'entre pas en lice pour planter son drapeau sur le toit du palais de l'Elysée, mais pour prendre date, incarner un courant de pensée, faire avancer les thèmes du libéralisme. Son handicap principal, outre le nombre des candidats de droite, c'est l'allergie française au libéralisme. Les électeurs n'ont aucune envie de renoncer au système traditionnel de protection sociale, aux services publics, aux statuts, aux avantages acquis. Ils se tournent spontanément vers l'Etat dès que l'orage gronde. Dans ces conditions, Alain Madelin sera un don Quichotte flamboyant chargeant contre les moulins à vent jacobins.

LE FIGARO
Baudouin Bollaert

■ A quinze jours du Conseil européen de Nice, le couple Paris-Berlin grince comme un vieux sommier. Le chancelier Schröder a beau répéter qu'il fera tout pour contribuer au succès de la présidence française, Jacques Chirac et Lionel Jospin, que l'entente avec l'Allemagne reste primordiale, l'irritation réciproque est évidente. *(...)* La cohabitation de plus en plus tendue entre Jacques Chirac et Lionel Jospin ne facilite évidemment pas la tâche du gouvernement d'outre-Rhin. Si le chancelier Kohl se flattait avec humour d'être devenu *« un spécialiste en cohabitation française »* (il en a connu deux), Gerhard Schröder a moins d'expérience en la matière. *(...)* Dans ce climat, Paris et Berlin parviendront-ils à s'entendre sur la réforme du système de vote dans une Union élargie à vingt-sept pays ? *(...)* Le sommet de Nice sera capital. Il est normal que les tensions s'attisent à son approche. Ses résultats diront si la rouille est devenue le seul ciment du vieux couple franco-allemand...

THE NEW YORK TIMES

■ La Cour suprême de Floride a agi, mardi 21 novembre, dans le meilleur intérêt du pays en décidant que les bulletins comptés à la main devraient être inclus dans le décompte final de Floride. La décision unanime des sept juges, qui ont affirmé que le droit des citoyens d'avoir leurs bulletins pris en compte primait toute autre considération, a respecté, comme il convenait, le principe général qui doit s'appliquer au décompte du scrutin présidentiel en Floride. Le plus grand nombre possible de bulletins qui ont été déposés de bonne foi et ne prêtent pas à contestation devrait être inclus dans le compte final, sans que l'on se préoccupe du candidat qui en bénéficie. C'est en recourant à cette règle que l'élection présidentielle peut aboutir à un résultat aussi équitable qu'il est possible dans des conditions qui ne peuvent jamais être parfaites.

www.comics-world.net

Toute l'actualité de la bande dessinée française et étrangère

DEPUIS le mois de mai, cinq journalistes, installés dans le 19e arrondissement de Paris, travaillent sept jours sur sept pour publier sur Internet le premier quotidien en langue française entièrement consacré à la bande dessinée sous toutes ses formes : *« Nous voulons être œcuméniques*, explique le rédacteur en chef, Laurent Mélikian, *nous couvrons tous les genres, depuis les classiques belges jusqu'aux comics américains, en passant par les mangas japonais. Nous allons aussi faire une place importante à la BD italienne, très méconnue en France, alors que là-bas certaines séries se vendent à 600 000 exemplaires par mois. »*

En plus des albums, Comics-world s'intéresse aux BD publiées dans les journaux et magazines : *« Des revues spécialisées comme* Spirou *font travailler cinquante dessinateurs par numéro. Nous épluchons le tout pour repérer les séries les plus intéressantes et, à l'occasion, les nouveaux talents. »*

Le site propose également des dossiers très complets sur les grands ancêtres incontournables, des Pieds-Nickelés à Mandrake. Autre rubrique phare, l'agenda de la semaine, rendez-vous des accros qui ne veulent rater aucune manifestation ayant trait, de près ou de loin, à la BD. Actuellement, l'exposition Vision du futur, au Grand Palais à Paris, est à l'honneur, car elle mêle des toiles de Cézanne et de Gauguin à des planches de dessinateurs comme Mezières ou Mike Zeck.

Pour couvrir l'actualité du secteur, Comics-World utilise de plus en plus la vidéo : *« Dès qu'il y a un événement dans la région, nous prenons une caméra et nous tournons un petit reportage. Il peut s'agir d'un simple vernissage ou d'une soirée déguisée sur le thème des mangas. »* Comics-World diffuse également des entretiens exclusifs d'auteurs connus, comme Margerin ou Vuillemin, et parfois même des bandes-annonces de films d'animation.

Selon M. Melikian, Internet a joué un rôle important dans le regain d'intérêt du public pour la bande dessinée. On compte à ce jour plus de cinquante sites en langue française et trois webtélévisions diffusées par CanalWeb : *« La BD a connu une très forte période de récession, mais depuis trois ans les ventes redécollent. Or ce réveil est dû en partie au phénomène manga, qui a drainé de nouveaux lecteurs appartenant à la génération cyber. Aujourd'hui, le pays de la bande dessinée n'est plus la Belgique, ce n'est pas non plus l'Amérique ou le Japon, c'est Internet. »*

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

HAUT DÉBIT

■ Le réseau câblé parisien Noos a lancé, mercredi 22 novembre, une expérience de diffusion de vidéo à la demande en haut débit via Internet. Parmi les programmes proposés aux abonnés : la retransmission des MTV Europe Music Awards, l'émission de clôture de la série consacrée au procès Barbie par la chaîne Histoire, des dessins animés, des jeux interactifs et un long-métrage *« parodique et décalé »*, *The Attack of the GiantMoussaka.* Noos garantit une image de qualité supérieure au VHS, avec un son stéréo.
www.noos.fr

BIBLIOTHÈQUE MONDIALE

■ Une association de bibliothèques américaines, canadiennes, britanniques et australiennes a annoncé la création, en 2001, d'un service gratuit de recherche d'informations et de référencement via Internet, baptisé Comprehensive Digital Reference-Service (CDRS), qui sera ouvert au grand public. Un premier test réunissant soixante bibliothèques est en cours. A terme, le service souhaite inclure des bibliothèques non anglophones, notamment allemandes et chinoises, et pourrait fonctionner en une vingtaine de langues. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Oraisons funèbres *par Luc Rosenzweig*

UNE FOIS que l'affolement provoqué par la vache folle aura été rangé, dans la mémoire, au rayon des bizarreries de la psychologie collective, on se souviendra que le 22 novembre 2000 aura été le jour de la disparition de Théodore Monod et d'Emil Zatopek. Un grand marcheur et un grand coureur, qui ont quitté notre monde sur la pointe des pieds. *De mortuis, aut bonum, aut nihil*, des morts, on dit du bien, sinon rien, estimaient les Anciens. Encore faut-il que ce bien-là soit exprimé avec cœur, sinon avec talent, car jadis Bossuet et plus près de nous Malraux ont mis la barre très haut en matière d'éloquence funéraire.

Quoi de plus émouvant qu'un hommage rendu au défunt par celui qui fut, dans la vie, son adversaire ? Alain Mimoun, qui n'est pas un orateur, a trouvé devant les caméras les mots qui touchent pour célébrer la mémoire de la « locomotive tchèque », qui fut son principal rival sur la cendrée : *« Sans lui, ma carrière aurait été aussi fade qu'une soupe sans sel »*, reconnaissait-il, après avoir, à la radio, expliqué qu'il n'aurait certainement pas été aussi populaire s'il n'avait eu un adversaire de la qualité d'Emil Zatopek.

Les aléas de la vie politique auront fait que l'hommage de l'Assemblée nationale à son ancien président Jacques Chaban-Delmas a été rendu, mercredi, par deux hommes n'appartenant pas au camp du défunt, Raymond Forni et Lionel Jospin. L'exercice pouvait paraître délicat, car il n'est jamais simple de dire du bien de celui qu'on a combattu sans risquer le reproche d'hypocrisie. Mais Jacques Chaban-Delmas n'a pas été, pour la gauche, un adversaire comme les autres, n'étant séparé d'elle que par sa fidélité indéfectible à de Gaulle. Les deux discours « doublonnaient » quelque peu, comme on dit en jargon journalistique pour signaler les répétitions, mais une vie est une vie, on ne peut pas inventer... On notera que Raymond Forni fit une allusion discrète aux *« trahisons et petitesses »* dont Chaban fut victime de la part de ses « amis » politiques, ce que ne fit pas Lionel Jospin, cohabitation oblige. Ce dernier insista en revanche sur *« la beauté qui éclairait son visage »* et la prestance physique du défunt, avec, peut-être, un rien d'envie en arrière-pensée...

Ces discours, il est souvent plus facile, devant les caméras, de les prononcer que de les écouter, debout dans l'hémicycle. Toute expression du visage peut être interprétée comme un manque de respect pour le défunt. Un député RPR, que nous avons reconnu, mais que nous ne nommerons pas, avait cru avoir trouvé la parade : l'air grave, les yeux baissés, il lisait tranquillement *Le Monde* discrètement plié sur son pupitre. Mais la télé voit tout...

JEUDI 23 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Face à la presse. Nicole Fontaine. **Public Sénat**
20.45 et 1.00 Le Club. Comment sauver le droite ? **LCI**
21.00 Dans quel monde vivrons-nous demain ? **Forum**
21.50 Thema. Quel rôle pour l'Espagne en Europe ? **Arte**

MAGAZINES

18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Distrubed ; Dan Franck ; Jean Vautrin. **Canal +**
20.05 Temps présent. Des pédophiles chez les humanitaires. L'énigme du Koursk. **TSR**
20.50 Envoyé spécial. Le racket à l'école. Les gourous du bonheur. Angleterre : Les extrémistes de la cause animale. *P - s :* Vivent les mariés. **France 2**
22.00 Le Club. Jean-Pierre Denis. **Ciné Classics**
22.55 Zig Zag café. PC Course Vendée Globe. **TSR**
23.15 Courts particuliers. Avec Sylvie Testud. **Paris Première**
0.30 Vol de nuit. Sur la trace des tueurs en série. Invités : Michel Noir ; Stéphane Bourgoin ; Carine Hutsebaut ; Valérie Pineau-Valencienne ; Lucienne Bui-Trong ; Maddly Bammy. **TF 1**
0.30 Fréquenstar. Patrick Bruel. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba. **Arte**
20.46 Thema. Le Chemin de la liberté. **Arte**
21.00 Soirée « Pole position ». Les Ames du Mans. **Canal Jimmy**
21.25 Arthur C Clarke, écrivain visionnaire. **Planète**
22.15 Tania la guérillera. **Planète**
23.05 Légendes. Michele Lee. **Téva**
23.35 La Jungle new-yorkaise. **Odyssée**
23.45 Passé sous silence. La Face cachée des Kennedy. **France 3**
0.40 Un siècle d'écrivains. Jean Cayrol, Lazare parmi nous. **France 3**
0.40 Histoire(s) du cinéma. [2/2] 3a : La monnaie de l'absolu. 3b : Une vague nouvelle. 4a : Le contrôle de l'Univers. 4b : Les signes parmi nous. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Football. Coupe de l'UEFA (16e de finale aller) : Nantes - Lausanne. **Eurosport**
Football. Coupe de l'UEFA (16e de finale). Match aller.

DANSE

19.05 « Galanteries ». Ballet. Chorégraphie de David Bintley. Musique de Mozart. Par le Royal ballet. Avec Lesley Collier, Bryony Brind, Jonathan Cope. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Anne-Sophie Mutter. Œuvre de Beethoven. Au Théatre des Champs-Elysées, en 1998. **Mezzo**
21.00 Récital à l'Auditorium du Louvre. Le 21 septembre 2000. **Muzzik**
22.45 « Sonate pour piano no 32 », de Beethoven. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
23.20 Ouverture des Esclaves heureux. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. John Eliot Gardiner. **Mezzo**
0.25 Jazz Open 1995. A Stuttgart, en juillet 1995. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 Prise au piège. Jérôme Enrico. ○. **M 6**
22.15 Vol d'enfant. Luc Béraud. **Festival**
22.45 Rencontre avec le passé. Jeff Woolnough. **TF 1**

SÉRIES

20.55 Commissaire Moulin. Une protection très rapprochée. ○. **TF 1**
21.25 Outsiders. Tequila Sunset (v.o.). ○. **Série Club**
22.15 Roswell. Le festival (v.o.). ○. **Série Club**
23.00 Bakersfield Pd. The Poker Game (v.o.). **Série Club**
23.25 Taxi. Art Work (v.o.). ○. **Série Club**
23.45 The Practice. Un métier honorable (v.o.). ○. **Série Club**

FILMS

16.50 Alien, le huitième passager ■ ■ ■
Ridley Scott (Grande-Bretagne, 1979, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.15 Copland ■ ■
James Mangold (Etats-Unis, 1997, 100 min) ○. **Cinéstar 1**
18.20 Lumière dans la nuit ■ ■ ■
Helmut Käutner (Allemagne, 1943, v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
19.00 Johnny s'en va-t-en guerre ■ ■
Dalton Trumbo (Etats-Unis, 1971, 110 min) ○. **Cinéfaz**
20.30 Les Faubourgs de New York ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 Beau-père ■ ■
Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
20.35 Pas de scandale ■ ■
Benoît Jacquot (France, 1999, 100 min) ○. **Canal + Vert**
20.50 Le Temps de l'innocence ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 95 min) ○. **Téva**
20.55 La Mort aux trousses ■ ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 140 min). **France 3**
21.00 Rocco et ses frères ■ ■ ■
Luchino Visconti (Italie, 1960, N., 170 min) ○. **Cinétoile**
22.50 Soupçons ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 105 min). **13ème Rue**
23.50 Forrest Gump ■ ■
Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, 140 min) ○. **Cinéstar 1**

0.20 Les Sentiers de la gloire ■ ■
Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Ralph Meeker (EU, 1957, N., v.o., 85 min) ○. **Cinéfaz**
0.25 Will Hunting ■ ■
Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Commissaire Moulin. Une protection très rapprochée.
22.45 Made in America. **Rencontre avec le passé.** Téléfilm. Jeff Woolnough.
0.30 Vol de nuit. Sur la trace des tueurs en série.

FRANCE 2

17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Jeudi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. Le racket à l'école. Les gourous du bonheur. Angleterre : Les extrémistes de la cause animale. Vivent les mariés.
23.05 Larry Flynt ■ Film. Milos Forman ○.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 C'est mon choix.
20.55 La Mort aux trousses ■ ■ ■ Film. Alfred Hitchcock.
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 Passé sous silence. La Face cachée des Kennedy.
0.40 Un siècle d'écrivains. Jean Cayrol, Lazare parmi nous.

CANAL +

16.25 Les Randonneurs Film. Philippe Harel ○.
► En clair jusqu'à 21.00
18.00 Daria.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Football. Coupe de l'UEFA. **21.00** Bordeaux - Werder Brême.
23.05 Inséparables Film. Michel Couvelard ○.
0.35 Fait d'hiver Film. Robert Enrico ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. L'Inde du Sud.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba.
20.45 Thema. **La démocratie à l'heure espagnole.** **20.46** Le Chemin de la liberté. **21.50** Quel rôle pour l'Espagne en Europe ? **22.35** La Rusa Film. Mario Camus (v.o.).
0.40 Histoire(s) du cinéma. [2/2] **0.40** 3a : La monnaie de l'absolu. **1.06** 3b : Une vague nouvelle. **1.33** 4a : Le contrôle de l'Univers. **2.00** 4b : Les signes parmi nous.

M 6

18.30 Dharma & Greg ○.
19.00 Charmed ○.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Passé simple.
20.50 Prise au piège Téléfilm. Jérôme Enrico ○.
22.45 L'Oiseau au plumage de cristal ■ ■ Film. Dario Argento ○.
0.30 Fréquenstar. Patrick Bruel.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Comédie-Française. *Empereur et Galiléen*, d'Ibsen (Acte 10).
21.00 Le Gai Savoir. François Jullien.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Concert donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Osmo Vänskä, Silvia Marcovici, violon. Œuvres de Grieg, Nielsen, Aho.
22.30 Jazz, suivez le thème. Day Dream.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Musique à la Maison Blanche. La Maison Blanche à l'heure de la télévision. Œuvres de Haydn, Wagner, Bach, Beethoven, R. Strauss, Korngold, R. Schumann.
22.35 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Chausson, Franck, Indy.

Le Monde TELÉVISION

CINÉ CLASSICS

18.20 Lumière dans la nuit ■ ■ ■

Titré *Romanze in Moll,* ce film rarissime de Helmut Kaütner, qui avait réussi à ne pas se compromettre en tournant des comédies, fut distribué en France en 1943. Ce long métrage adapté des *Bijoux* de Maupassant fut considéré, à l'époque, par Goebbels comme *« moralement choquant et défaitiste »*. Atmosphère de fatalité, de mort et d'illusions amoureuses.

ARTE

20.45 Thema : la démocratie à l'heure espagnole

L'Espagne célèbre cette année ses retrouvailles avec la démocratie, un quart de siècle après la mort du Caudillo, le général Franco. Depuis, la péninsule est devenue un pays d'alternance politique, la meilleure élève de l'Union européenne, un symbole d'une certaine liberté de mœurs, même si la différence demeure entre le sud et le nord.

FRANCE 2

20.50 Envoyé spécial

Un sujet qui semble rebattu, celui du racket à l'école, mais que Carole Gaessler (ex-présentatrice du JT de 13 heures sur France 2) et Vincent Bouffartigues traitent avec sérieux et sans tomber dans les travers de beaucoup de reportages sur la question. Les parents, les éducateurs y apprendront comment écouter, comprendre et résoudre ce problème d'une des violences scolaires latentes.

VENDREDI 24 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Droit d'auteurs sur internet. Invités : Daniel Ichbiach, Jean-Loup Tournier, Patrick Zelnick. **Public Sénat**
21.00 www.sport et télévision.com. **Forum**

MAGAZINE

14.35 La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : Les rapports ados-adultes. Invités : Stéphane Clerget, Jacqueline Costa-Lascoux. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Fernandel. Yves Montand. **Paris Première**
18.05 Ciné-Cinécourts. L'adolescence. **Ciné Cinémas**
18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Blur, Damon Albarn, Madonna. **Canal +**
19.00 Tracks. Frontline. Tribal : BMX. Dream : Fatboy Slim. Vibration : Animal Art. Backstage : Belgrade propaganda. Live : Jackie et Ben J. **Arte**
19.20 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
19.30 et 0.40 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.40 100 % Politique. Christine Boutin et Michèle Alliot-Marie. **LCI**
20.55 Thalassa. Les îles du Commandeur. **France 3**
21.00 Recto Verso. Avec Jeanne Moreau. **Paris Première**
21.00 Rock Press Club. Les filles du rock. Invités : Eric Dahan, Rachel Godt, Florence Trédez, Isabelle Chelley, Gaëlle Ghesquière, Mélanie Bauer. **Canal Jimmy**
22.05 Faut pas rêver. Arménie : Les cinq frères. France : Les pigeons du Mont Valérien. Russie : La moto sur glace. Invitée : Anne Nivat. **France 3**
22.55 Bouillon de culture. L'art des voyages, les voyages de l'art. Invités : Annie Cohen-Solal, Raymond Depardon, Claire Joyes, Titouan Lamazou, Roland Michaud, Sabrina Michaud. **France 2**
23.15 Sans aucun doute. Les mauvais payeurs. **TF 1**
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. [11/11]. **La Cinquième**
18.30 L'Actor's Studio. Billy Crystal. **Paris Première**
19.10 La Vente du siècle. **Planète**
20.00 Rome secrète. [6/10]. Piazza Navona. **Odyssée**
20.15 Reportage. Les Dents du fleuve. **Arte**
20.35 Les Filières de la viande contaminée. **Odyssée**
21.00 Les Caraïbes après Christophe Colomb. [3/7]. Racines africaines. **Histoire**
21.50 Van Dyck, dans l'ombre de Rubens. **Planète**
22.00 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [7 et 8/12]. **Histoire**
22.00 Le Poulet venu de la mer. **Odyssée**
22.25 Grand format. Honneur aux dames. Scènes de la vie en Occident. **Arte**
22.25 Les Nouveaux Détectives. Le feu aux poudres. **13ème RUE**
22.30 Emotion azur, l'équipe italienne de football. **Planète**
22.40 Nuit Cronenberg. Cronenberg en chair et en os. **Canal +**
23.20 Médecine traditionnelle en Afrique. [7/7]. Guérisseurs et médecins. **Planète**
23.20 Mémoire du futur. Comment préserver le savoir à l'ère électronique ? **Odyssée**
23.50 Les Ailes de légende. L'héritage de l'aile delta. **Planète**
0.10 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. [14/22]. Le mystère Anastasia. **Histoire**
0.20 L'Europe des pèlerinages. [4/11]. Kevelaer. **Odyssée**
0.45 Arthur C Clarke, écrivain visionnaire. **Planète**
0.45 L'Epopée du rail. [5/6]. Machines de guerre. **Histoire**
1.00 360°, le reportage GEO. Au-delà des limites du corps. [1/4]. Himalaya, sommet mortel. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Saut à skis. Coupe du monde. K 120. **Eurosport**
19.00 Ski. Coupe du monde. Super G dames. **Eurosport**
21.00 Tennis. Fed Cup. Finale. Les deux premiers simples. **Pathé Sport**

DANSE

21.00 « Cendrillon ». Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureïev. Musique de Prokofiev. Par le Corps de ballet l'Orchestre de l'Opéra national de Paris et dir. Michel Quéval. Avec Charles Jude (le prince charmant), Sylvie Guillem (Cendrillon). **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Soirée Michael Brecker. Jazz à Antibes 90. **Muzzik**
20.00 « Quartettino », de Britten. Par l'Arditti String Quartett. **Mezzo**
20.15 « Sonate pour piano no 19 », de Beethoven. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
22.35 Jazz à Vienne 2000. Freddie Hubbard. **Muzzik**
22.50 Carl Perkins. Aux Limehouse Studios, en 1985. **Canal Jimmy**
23.05 « Scènes d'enfants », de Schumann. Avec Zoltan Kocsis, piano. **Mezzo**
23.40 Duets 1. Charlie Mariano et Wolfgang Dauner. **Muzzik**

THÉÂTRE

20.30 Pour la galerie. Pièce Laure Bonin. Mise en scène de Stephan Meldegg. **Festival**

VARIÉTÉS

23.55 Souvenir. Dalida. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

19.00 Une mort à petites doses. Sondra Locke. ○. **Ciné Cinémas**
20.45 Nous vaincrons ! Vivian Naefe. **Arte**
20.50 Le Mensonge. L. Carcelès. ○. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

0.45 Histoires courtes. *Toi qui m'as vue petite.* Agnès Bert. **France 2**

SÉRIES

18.05 70's Show. L'amour c'est du gâteau. ○. **France 2**
19.25 Les Brigades du Tigre. Les demoiselles du Vésinet. **Festival**
20.45 New York District. Les blessures du passé. Croisière pour l'au-delà. **13ème RUE**
20.55 La Crim'. Les yeux ouverts. ○. **France 2**
21.45 B.R.I.G.A.D. Deux filles en cavale. ○. **France 2**
22.40 Au-delà du réel. Résurrection. ○. L'épreuve par le feu. ○. **M 6**
23.00 Bakersfield Pd. The Bust (v.o.). **Série Club**
23.25 Taxi. [2/2]. Fantasy Borough (v.o.). ○. **Série Club**
23.25 First Wave. Le projet Lumière noire. **13ème RUE**
23.45 The Practice. La goutte d'eau (v.o.). ○. **Série Club**

FILMS

13.20 Happy Hour ■ ■
Steve Buscemi (Etats-Unis, 1996, v.o., 95 min) ○. **Cinéfaz**
14.25 Douce ■ ■ ■
Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 100 min) ○. **Ciné Classics**
15.20 La Prise du pouvoir par Louis XIV ■ ■ ■
Roberto Rossellini (France, 1966, 120 min) ○. **Histoire**
16.05 La Leçon de piano ■ ■ ■
Jane Campion (France - Australie, 1992, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Manhattan ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 eXistenZ ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, 95 min) ○. **Canal +**
21.00 Jugatsu ■ ■
Takeshi Kitano (Japon, 1990, 95 min) ○. **Canal + Vert**

21.15 Allonsanfan ■ ■ ■
Paolo Taviani et Vittorio Taviani. Avec Marcello Mastroianni, Léa Massari (It., 1973, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**
22.35 La Ligne rouge ■ ■
Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 165 min) ○. **Canal + Vert**
23.00 Aliens, le retour (version production) ■ ■
James Cameron (Etats-Unis, 1986, v.o., 160 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.05 King Kong ■ ■ ■
Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**
23.25 Vidéodrome ■ ■ ■
David Cronenberg (Canada, 1982, 80 min) ○. **Canal +**

23.45 Histoire de Paul ■ ■
René Féret. Avec Paul Allio, Jean Benguigui (France, 1975, N., 75 min). **Arte**
1.40 L'Aventure du Poséidon ■ ■
Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
1.40 L'Empire du soleil ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) ○. **Cinéstar 1**
2.30 Rage ■ ■
David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) ○. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.50 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Toute la magie du monde, Mandrakes d'Or 2000.
23.15 Sans aucun doute. Les mauvais payeurs.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

14.50 En quête de preuves.
15.45 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.45 **Un livre.**
17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Vendredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 La Crim'.
21.45 B.R.I.G.A.D. ○.
22.50 Bouche à oreille.
22.55 Bouillon de culture. L'art des voyages, les voyages de l'art.
0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.55 La Vie à quel prix. Téléfilm. John Korty.
16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier. La vie extraterrestre.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Thalassa. Les îles du Commandeur.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde.
1.05 C'est mon choix.

CANAL +

15.10 2267, ultime croisade ○.
15.55 Nulle part ailleurs.
16.05 Agnes Browne Film. Anjelica Huston ○.
17.30 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 20.55
18.00 Daria ○.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
20.55 Nuit Cronenberg. **21.00** eXistenZ ■ ■ Film. David Cronenberg ○. **22.40** Cronenberg en chair et en os. **23.25** Vidéodrome ■ ■ ■ Film. David Cronenberg ○. **0.50** Scanners ■ ■ ■ Film. David Cronenberg (v.o.) ○. **2.30** Rage ■ ■ Film. David Cronenberg (v.o.) ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre... Les rapports ados-adultes.
16.05 Les Risques du métier.
16.35 Les Ecrans du savoir.
17.30 100% question 2e génération.
17.55 Le bonheur est dans le pré.
18.30 Mon royaume pour un cheval.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Dents du fleuve.
20.45 Nous vaincrons ! Téléfilm. Vivian Naefe.
22.25 Grand format. Honneur aux dames. Scènes de la vie en Occident.
23.45 Histoire de Paul ■ ■ Film. René Féret.
1.00 360°, le reportage GEO.

M 6

13.35 La Piste de la délivrance. Téléfilm. Jerry London ○.
15.15 The Practice ○.
16.05 M comme musique.
17.30 Kid et compagnie.
18.30 Dharma & Greg ○.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Le Mensonge. Téléfilm. Laurent Carcelès ○.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. Résurrection ○ ; L'épreuve par le feu ○.
0.25 Brooklyn South. Un révérend dans un jeu de quilles ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Invités : François Bon ; Gérard Mordillat ; Claude Villers.
20.30 Black & Blue. Le cool, quand il n'était pas né. Invités : Gilles Anquetil ; Jean-Louis Chautemps ; Georges Paczynski ; Alain Tercinet.
21.30 Cultures d'islam. Invité : Gilles Kepel.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Sakari Oramo. Œuvres de Sibelius, Tiensuu, Nielsen.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-Vous du soir. Concert donné par le Concerto Köln et le Pôle d'art vocal de Bourgogne, dir. Pierre Cao. Œuvres de Bach.
22.03 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Scriabine, Rachmaninov, Medtner.

Le Monde TELÉVISION

CANAL+

20.55 Nuit David Cronenberg

La chaîne cryptée consacre une nuit au réalisateur canadien David Cronenberg, sorti progressivement du ghetto du cinéma de genre dans les années 80 et qui s'est ensuite étalé dans les médias, jusqu'à être un improbable et discuté président du jury au Festival de Cannes 1999. Quatre films – *eXistenZ* (1999, à 21.00), *Vidéodrome* (1982, à 23.25), *Scanners* (1980, à 0.50) et *Rage* (1976, à 2.30) – complétés par un très intéressant documentaire de Frédéric Bénudis, *Cronenberg en chair et en os.* Tourné à Toronto dans la ville natale du cinéaste, ce véritable mode d'emploi d'un réalisateur inclassable s'efforce, par un dispositif astucieux et un travail rigoureux sur le choix des extraits de films, de combler le fossé entre l'homme et ses œuvres, entre son discours et son travail de mise en scène. Un écart entre l'image donnée par ses films et sa personne qui étonne David Cronenberg lui-même.

ARTE

23.45 Histoire de Paul ■ ■

Après une tentative de suicide, dont on ne saura jamais les causes, un jeune homme, Paul, est admis dans un hôpital psychiatrique. Replié sur lui-même, il refuse de parler et de manger. René Féret avait tourné en 16 mm noir et blanc ce premier long métrage, qui, malgré son prix Jean-Vigo 1975, n'obtint guère d'audience. Un constat, austère, froid et sombre par sa mise en scène, de l'existence asilaire.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
VENDREDI 24 NOVEMBRE 2000

Le Conseil d'Etat autorise la commercialisation de trois variétés de maïs transgénique

La décision soulève un tollé chez les opposants aux OGM, qui préparent la contre-attaque

LA DÉFAITE est symbolique pour les adversaires des OGM. Elle n'en fait pas moins mal. Le Conseil d'Etat a validé pour l'essentiel, mercredi 22 novembre, un arrêté du ministère de l'agriculture de février 1998, autorisant la commercialisation de trois variétés de maïs OGM de Novartis Seeds. Le désormais renommé BT 176, modifié génétiquement pour résister aux méfaits de la pyrale, cristallise les antagonismes. Depuis 1994, date où Novartis a demandé l'autorisation de commercialisation de ces graines à Bruxelles, pro et anti-OGM en ont fait leur ligne de front, sur les terrains scientifique, politique puis juridique. Des demandes pour douze autres maïs génétiquement modifiés ont été déposées, les sociétés qui les commercialisent attendant que Novartis crée la brèche par où s'engager à leur tour.

Le Conseil d'Etat s'est bien gardé d'entrer dans toutes ces considérations. Sa décision ne se fonde que sur le droit et s'abrite derrière un jugement de la Cour de justice européenne du 21 mars 2000. Cette dernière affirmait que la France n'avait d'autre choix que de prendre cet arrêté d'autorisation en 1998 puisque la Commission européenne avait elle-même validé la commercialisation des trois variétés de maïs en 1997. *« C'est une décision dans la logique des procédures nationales et communautaires »,* estime Elisabeth Baraduc-Benabent, avocate de Novartis Seeds.

« PROVOCATION »

Cette logique n'a pas été aussi évidente à tout le monde puisque le commissaire du gouvernement avait, lui, demandé l'annulation de l'arrêté. *« Le Conseil d'Etat a manqué de courage,* estime Corinne Lepage, qui défend les intérêts de l'un des plaignants, Ecoropa. *La décision a été plusieurs fois repoussée parce que les juristes ont eu beaucoup de mal à se mettre d'accord. »*

Dès son annonce, la décision a suscité un véritable tollé chez les opposants aux OGM. *« En pleine crise de la vache folle »,* elle s'apparente pour les Verts à une *« véritable provocation ». « Combien de leçons seront nécessaires pour que les apprentis sorciers de l'alimentation cessent de prendre les consommateurs pour des cobayes ? »*, s'interroge le porte-parole des Verts, Denis Baupin, dans un communiqué publié mercredi. Les Verts, qui avaient violemment critiqué la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, lorsque le gouvernement avait autorisé la culture de maïs transgénique, en décembre 1997, appellent celui-ci *« à revenir sur ses décisions initiales d'autorisation* (...) *par application du principe de précaution ».*

Passé la colère, les anti-OGM organisent maintenant la contre-attaque. Le Conseil d'Etat précise qu'il n'a jugé que sur une situation de 1998. Si de nouveaux éléments sont apparus depuis, poursuit-il, le ministère de l'agriculture est en droit de modifier son arrêté. Une manière de replacer le débat sur le terrain politique. Les plaignants ont aussitôt repris cette « suggestion ». Ils demandent au ministère de reconsidérer son arrêté au vu des nouveaux développements qu'a connus le dossier OGM depuis deux ans. Ils s'appuient notamment sur la modification de la directive sur le sujet, actuellement en cours de discussion. Ils se préparent également à combattre sur un nouveau front : parvenir au boycottage du nouveau maïs par les consommateurs et les agriculteurs. Jeudi 30 novembre, le gouvernement, l'INRA et la FNSEA devraient à ce propos rendre publique une étude sur *« la pertinence économique et la faisabilité d'une filière agro-alimentaire sans OGM ».*

Greenpeace-France, dont la liste d'aliments sans OGM est sans cesse demandée par les consommateurs, estime qu'on leur impose *« un produit dont ils ne veulent pas et dont on ne connaît pas les effets à long terme sur la santé et pour l'environnement ».* Du côté de la Confédération paysanne, on juge que *« l'aberration continue ». « Nos vaches ne vont plus consommer de farines animales, mais nous leur donnerons du soja OGM »*, s'est insurgé Julien Bertau, secrétaire général du syndicat agricole.

Benoît Hopquin et Béatrice Gurrey

Le bonjour d'Alfred

par Pierre Georges

LE SIEUR Sirven étant à la justice ce que le furet reste à la comptine, ce n'est pas sans une certaine hilarité que nous avons suivi les dernières nouvelles de la longue traque d'Alfred par les forces de police franco-philippines nettement supérieures en nombre. D'une courte information, publiée hier dans *Le Monde,* retenons deux choses essentielles : dans une poubelle posée sur les célèbres trottoirs de Manille, nos Hercule Poirot ont trouvé une bouteille de vin français et une boite de cigares cubains. L'une et l'autre vides, évidemment.

Mais cette vacuité même, comme cendres encore tièdes d'un feu de camp dans les Appalaches auscultées par les éclaireurs à plume, attestait de la chaleur de la piste. La police étant ce qu'elle est, bien faite, les fins limiers ne pouvaient ignorer ces deux indices majeurs. A savoir : 1) qu'avant d'être vidée la bouteille avait contenu du chinon, vin préféré d'un fuyard qui, nonobstant sa fortune considérable, aura su garder des goûts simples ; 2) qu'avant d'être fumés, les cigares étaient bien le poison préféré d'un homme délicieusement résigné.

Donc, d'évidence, la poubelle était signée. Donc d'évidence les quatre policiers français purent solliciter et obtenir de leur hiérarchie une prolongation de séjour au motif que la piste était réelle et la provocation notoirement évidente devant cette poubelle leur criant : *« Z'avez le bonjour d'Alfred ! »* Rira bien qui rira le dernier, Alfred Sirven. Et boira, fumera bien, qui...

En tout cas si les enquêteurs lancés aux trousses de l'Elfe fuyard lui mettent la main au collet, qu'ils ne lui réservent pas, en quelque emportement funeste, le sort odieux infligé récemment par la reine d'Angleterre, Elisabeth la chasseresse, à un faisan proprement strangouillé pour abréger ses souffrances de mal plombé. Et qu'ils ne lui imposent pas, pis encore, le supplice et l'infâme traitement réservé à un pauvre loup d'Isère par l'anonyme tueur.

Il nous souvient, naguère, d'avoir traité des aventures d'un loup, des Vosges évidemment – car les Vosges sans loup des Vosges ne seraient plus que montagnes à vaches. Il nous fit bien du profit l'animal. Au moins trois chroniques ! Si bien que, pour la compréhension du feuilleton, nous l'avions unilatéralement, et sans le consentement des parents, baptisé Alfred.

Sans nous vanter, cela participait d'un assez joli sens de l'anticipation. A Alfred le loup, Alfred le fugitif ! Mais là n'est plus la question. Voici donc que, dans le massif de Belledone, un tueur de loup rôde. Que non content de tuer, il pend. Que non satisfait de pendre le loup aux arbres, il le pend par les pattes arrière. Que non encore repu en son odieux lynchage d'un pauvre loup pendu pour l'exemple, il l'affuble d'un écriteau, façon Far West *« Ras-le-bol du Loup ».*

Crime odieux. Forfait inouï. Que vouliez-vous que fasse le ministère de l'environnement, sinon publier un communiqué d'urgence ? D'où il ressort que *« Madame Dominique Voynet tient à faire part de son indignation* (...). *Elle condamne de façon catégorique cet acte irresponsable et provocateur et espère qu'il ne restera pas impuni. Une plainte sera déposée auprès du procureur de la République afin que la lumière soit faite sur cette triste affaire ».* Bravo !

La proposition de M. Barre pour inverser les élections en 2002

RAYMOND BARRE a déposé, mercredi 22 novembre, une proposition de loi visant à inverser le calendrier électoral de 2002, afin que les élections législatives aient lieu après la présidentielle, comme il l'avait annoncé dans une tribune cosignée avec Michel Rocard (*Le Monde* du 18 novembre). Le député (app. UDF) et maire de Lyon propose que les pouvoirs de l'Assemblée *« expirent le 15 juin de la cinquième année qui suit son élection »,* y compris pour la législature en cours. Il estime que l'actuel calendrier, résultant de la dissolution de 1997, est *« contraire à la logique des institutions »* et qu'il ne serait *« ni digne ni respectable »* que le Parlement ne soit pas saisi de la question.

Le président de l'UDF, François Bayrou, s'est déclaré favorable, mercredi soir, à Saintes (Charente-Maritime), à cette initiative. En revanche, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée, a jugé qu'il ne faut pas *« jouer avec le calendrier ».*

Corse : Mme Voynet défend la loi littoral

ALORS QUE l'avant-projet de loi sur la Corse sera soumis, vendredi matin 24 novembre, à Lionel Jospin, qui réunira ses ministres pour un dernier examen, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a fait savoir, mercredi 22 novembre, au premier ministre, dans une lettre qu'elle lui a adressée, qu'elle *« ne pouvait accepter »* les propositions de dérogation à la loi littoral proposées dans ce texte, au titre du transfert d'un certain nombre de compétences à l'Assemblée de Corse.

Pour Mme Voynet, qui se dit favorable au processus engagé, revenir sur le principe de construction en continuité de l'urbanisation existante, la protection de la bande dite « des 100 mètres » contiguë au rivage ou celle des espaces naturels remarquables serait une concession aux spéculateurs et *« un signal extrêment négatif »* adressé aux adversaires du processsus de Matignon.

DÉPÊCHES

■ **AVIATION : un Airbus A 310, qui avait dévié de sa route à l'approche de l'aéroport de Toulouse-Blagnac,** a dû remettre les gaz à la demande de la tour de contrôle, dimanche 15 octobre, alors qu'il n'était plus qu'à 400 pieds (120 mètres du sol) au-dessus des immeubles du quartier d'Ancely. Une enquête administrative et technique a été engagée pour demander des explications à la compagnie, étrangère, sur le comportement de l'équipage et l'état de l'appareil, qui devait transporter plus de deux cents passagers.

■ **JUSTICE : plusieurs proches de l'ancien président (RPR) de la région Ile-de-France, Michel Giraud, ont été placés en garde à vue**, mercredi 22 novembre, dans le cadre de l'enquête sur les marchés publics du conseil régional. Outre Christine Lor et Jacques Chérifi, anciens membres du cabinet de M. Giraud, deux dirigeants de bureaux d'études devaient être présentés aux juges d'instruction à l'issue de leur garde à vue.

■ **DOPAGE : une information judiciaire contre X visant l'équipe cycliste US Postal a été ouverte,** mercredi 22 novembre, par le parquet de Paris. La formation américaine, dont le leader est Lance Armstrong, est soupçonnée d'avoir usé de produits dopants depuis la découverte de flacons et de boîtes de médicaments dans des poubelles durant le Tour 2000. Une enquête préliminaire avait été ouverte à la mi-octobre (*Le Monde* du 8 novembre).

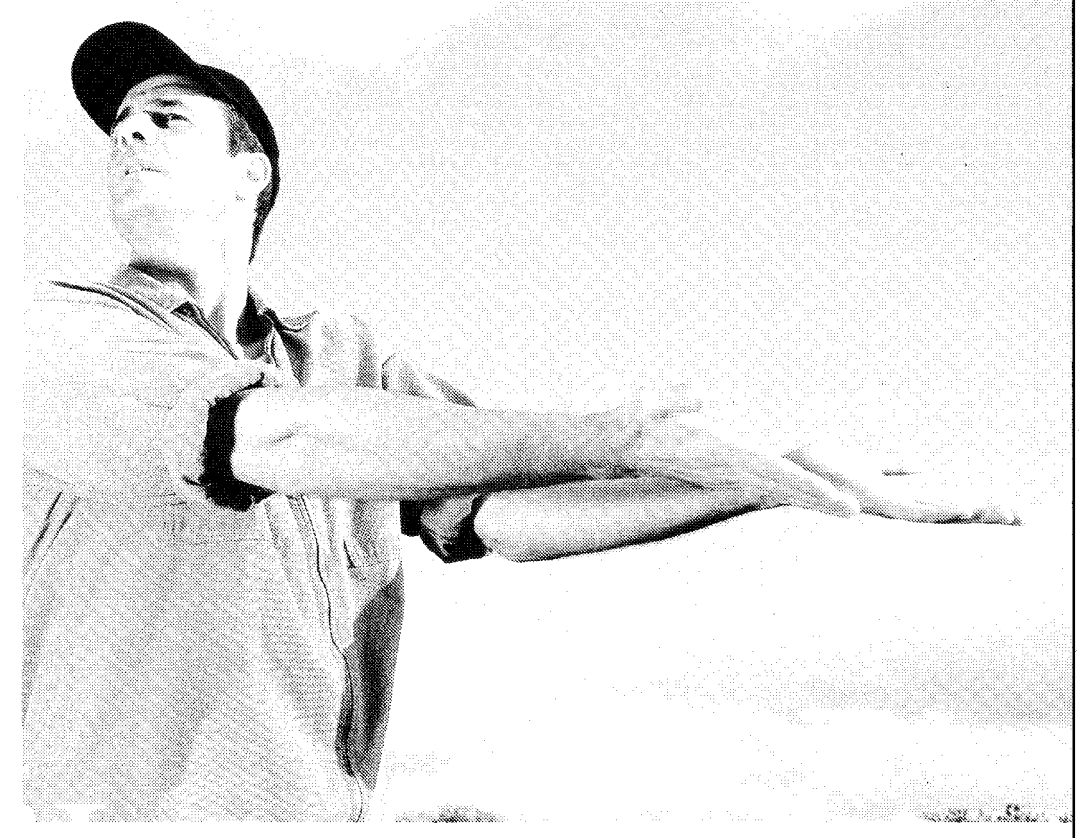

MSN Search est un moteur de recherche si astucieux qu'il comprend mieux et plus vite ce que vous cherchez. Ainsi, il trouve précisément la réponse à votre question : 9 mètres 15.

PROCHE-ORIENT Un attentat à la voiture piégée a fait, mercredi 22 novembre, 2 morts et 62 blessés dans la petite ville israélienne de Hadera, au nord de Tel-Aviv. Quelques heures plus tôt, l'armée avait tué, dans une embuscade, quatre Palestiniens près de la colonie juive de Morag, dans le sud de la bande de Gaza. ● ISRAËL a rendu l'Autorité palestinienne responsable de l'attentat de Hadera, bien que les services de sécurité soupçonnent le Djihad islamique d'en être l'auteur. Les Palestiniens ont formellement rejeté les accusations. ● PLUSIEURS dizaines de milliers de colons ont manifesté mercredi soir en plein centre de Jérusalem pour réclamer une répression plus vigoureuse dans les territoires. ● LES PALESTINIENS ont la ferme intention de déposer la semaine prochaine un projet de résolution à l'ONU prévoyant l'envoi de quelque 2 000 observateurs pour protéger les populations civiles.

Entre Israël et les Palestiniens, les actes de représailles se multiplient

Un attentat à la voiture piégée a fait 2 morts et 62 blessés, mercredi, à Hadera, au nord de Tel-Aviv. Plus tôt, Tsahal avait tué quatre Palestiniens dans une embuscade à Gaza. Des dizaines de milliers de colons réclament une répression plus vigoureuse dans les territoires

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Tous deux, le chef palestinien de la Police préventive de Gaza, Mohamed Dahlan, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, ont utilisé le même mot : *« barbare »*. Mais il ne désignait ni le même drame, ni les mêmes victimes. Pour le premier, *« barbare »* est la quasi-embuscade au cours de laquelle des soldats israéliens ont tué quatre Palestiniens dans la bande de Gaza, mercredi 22 novembre. Pour le second, *« barbare »* est l'attentat perpétré quelques heures plus tard à Hadera, en Israël, contre un autobus, et qui a fait 2 morts et 62 blessés. Deux actes d'une guerre de plus en plus sale, séparés par quelques heures à peine. Rien ne permet d'affirmer – ou de démentir – un rapport de cause à effet entre les deux événements, tant l'explosion de violences semble répondre désormais à une sinistre logique : aux actes de l'un répondent les représailles de l'autre, lesquelles seront bientôt suivies de contre-représailles qui, à leur tour... Pour le moment, rien ne paraît pouvoir arrêter ce cycle infernal où sont emportés, pêle-mêle, responsables politiques, soldats, opinions publiques et foules enivrées de vengeance.

Les quatre premiers morts de la journée sont tombés, criblés de balles, face à un barrage dressé par l'armée israélienne près d'une colonie, au sud de la bande de Gaza. Les victimes circulaient dans deux voitures dont l'une était conduite par Jamal Abdel Razeq, 30 ans, que les services israéliens désignent comme l'un des responsables des milices paramilitaires du Fatah, la principale composante de l'OLP. Lorsque les voitures se sont approchées du barrage, les soldats ont tiré. Une centaine de balles ont traversé les deux voitures, ne laissant aucune chance aux quatre passagers.

EXÉCUTION PLANIFIÉE

L'armée a presqu'admis qu'il s'agissait bel et bien d'une exécution planifiée. Une opération similaire avait été menée, le 9 novembre, contre un responsable militaire du Fatah, Hussein Abayat, traqué et exécuté par des roquettes tirées depuis un hélicoptère.

Hussein Abayat était tenu pour responsable d'opérations anti-israéliennes. De même, Jamal Abdel Razeq, emprisonné en Israël de 1992 à 1999 , était soupçonné d'avoir participé à plusieurs attaques menées contre des soldats. Sa mort illustre les nouveaux choix des services israéliens, désormais décidés à décapiter l'Intifada en « éliminant » les cadres militaires intermédiaires du mouvement. Plusieurs d'entre eux auraient déjà été exécutés, mêlés aux victimes « ordinaires » des affrontements.

Mohamed Dahlan, chef de la Police préventive de Gaza et homme de confiance de Yasser Arafat, semble aujourd'hui visé. Durant des années, il a étroitement collaboré avec les services israéliens et la CIA. Aujourd'hui, les Israéliens disent posséder les preuves de son implication, avec son adjoint, le colonel Rachid Abou Shback, dans l'attentat perpétré lundi contre un bus de ramassage scolaire.

20 KILOS D'EXPLOSIFS

Ces « preuves », dont les services israéliens distillent l'existence sans jamais les montrer, auraient convaincu le cabinet de sécurité de frapper fort à Gaza. Personne n'a cependant accusé Mohamed Dahlan d'être à l'origine du nouvel attentat commis à Hadera mercredi 22 novembre, en fin de journée. Dans la soirée, le cabinet de sécurité s'est réuni pour envisager les mesures à prendre, mais aucune décision n'avait été rendue publique au milieu de la nuit, après deux heures et demie de discussion. Le cabinet de sécurité devait à nouveau se réunir jeudi, dans la soirée.

L'attentat de Hadera, petite ville située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Tel-Aviv, a eu lieu en plein cœur d'Israël, vers 17 h 20 . Le bus n°7 venait de s'engager dans la rue Hanassi, artère commerçante particulièrement fréquentée chaque mercredi soir, lorsque une voiture piégée garée le long du trottoir a explosé à son passage. Le mécanisme de mise à feu semble avoir été enclenché à distance. Soulevé, le bus a atterri sur le trottoir voisin, percutant une pizzeria et mettant le feu à plusieurs magasins. D'après les premières constatations, la voiture contenait quelque 20 kilos d'explosifs « enrichis » de clous. Parmi les nombreuses victimes ensanglantées qui emplissaient la rue, les services d'urgence ont dénombré 2 morts et 62 blessés, dont quatre sont jugés très sérieusement atteints. L'armée a aussitôt bouclé la ville et procédé à des recherches poussées aux alentours, mais les auteurs de l'attentat n'ont pas été retrouvés.

Hadera avait déjà été visée par deux attentats. Le premier, en avril 1994 , avait fait 6 morts, dont le kamikaze palestinien qui avait fait exploser une bombe dans un autobus reliant la ville à Tel-Aviv. Un deuxième attentat, qui n'avait fait que des blessés légers, avait eu lieu en janvier 2000 . Tous deux avaient été attribués au Hamas. Celui de mercredi serait, selon des sources sécuritaires, l'œuvre du Djihad islamique, mouvement radical concurrent du Hamas.

Premier ministre en tête, les Israéliens, cependant, en ont rendu politiquement responsable l'Autorité palestinienne qui, au début de l'Intifada, a élargi une centaine de prisonniers du Hamas et du Djihad. Pour les Israéliens il ne fait guère de doute que ces libérations ont facilité la flambée terroriste de ces derniers jours. Le conseiller politique du président Yasser Arafat, Nabil Abou Roudeina, a fermement rejeté ces accusations. Signe de l'hostilité profonde entre les deux parties, aucun responsable palestinien n'a cependant condamné l'attentat lui-même, contrairement à l'attitude de Yasser Arafat qui s'était déclaré *« totalement contre »* celui du 2 novembre, à Jérusalem.

Pour nombre de responsables israéliens, l'attentat de Hadera sera suivi de plusieurs autres, obligeant Ehoud Barak à élargir au plus vite son assise politique. Le premier ministre, qui sent monter autour de lui le ressentiment de la population, cherche toujours à former un gouvernement d'urgence rassemblant toutes les composantes du spectre politique israélien. Mercredi soir, Ariel Sharon lui a dit, une nouvelle fois, non. Mais, apparemment les tractations continuent par l'intermédiaire de Tommy Lapid, le chef du parti anti-religieux Shinoui, qui aurait proposé une formule de compromis. Ariel Sharon pourrait revenir sur son refus à condition qu'Ehoud Barak répudie toutes les concessions virtuelles faites à Camp David, en juillet. Un formidable saut en arrière est en train de s'accomplir.

Georges Marion

Le CICR invite au respect des règles humanitaires

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), *« extrêmement préoccupé »* par la situation dans les territoires, a rappelé mardi 21 novembre aux parties leurs obligations humanitaires. Dans un communiqué exceptionnel, le CICR assure que la 4e Convention de Genève de 1949, relative à la protection des civils en temps de guerre, *« reste pleinement applicable et adéquate »* dans ces territoires. Le CICR appelle *« ceux qui détiennent des armes et ceux qui prennent part aux violences à se distinguer des civils »*. Il renouvelle également son appel à respecter les ambulances, alors que *« des dizaines d'ambulances du Croissant-Rouge palestinien et leurs personnels ont été pris sous le feu »*. Le CICR réaffirme que *« toute personne arrêtée doit être respectée et protégée »* et rappelle le caractère illégal des colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés, dont l'existence provoque de réelles limitations au droit humanitaire, aussi condamnables qu'un couvre-feu ou un bouclage, dans le but de punir les populations civiles. – *(AFP, Reuters.)*

« Laissez gagner Tsahal ! », scandent des dizaines de milliers de colons à Jérusalem

JÉRUSALEM
correspondance

Ici, quelques dizaines de milliers de colons manifestaient pour réclamer une intervention plus musclée de l'armée ; là, une centaine de militants d'extrême gauche contre-manifestaient pour demander l'évacuation immédiate des territoires occupés. Les deux rassemblements, qui se sont tenus mercredi soir 22 novembre à Jérusalem, ont commencé néanmoins tous deux de la même manière : une minute de silence dédiée aux victimes du jour, celles de Hadera, où une voiture piégée avait explosé en fin d'après-midi. Chaque camp voyait néanmoins dans l'événement une confirmation de ses engagements.

En plein centre-ville, sur la place de Sion et dans les rues qui y convergent, une foule de colons, convaincue que *« les Arabes ne comprennent que la force »*, scandait régulièrement *« Laissez gagner Tsahal ! »*, le slogan officiel du Yesha, le Conseil des implantations juives de Judée-Samarie (Cisjordanie) et de Gaza, organisateur de la manifestation. Très peu écoutaient les discours des responsables politiques. La plupart, des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, étaient venus en famille ou avec leur bande de copains. Garçons coiffés de la kippa tricotée des juifs religieux sionistes et filles habillées de jupes longues, la tête couverte d'un chapeau pour celles qui ont déjà convolé, allaient et venaient à la recherche d'un ami ou d'un parent. Les terrasses de café de la rue Ben-Yehouda étaient prises d'assaut par cette population bloquée dans les colonies depuis bientôt huit semaines que dure le conflit avec les Palestiniens.

Les orateurs se sont succédé à la tribune sans que personne y prête vraiment attention, sans susciter d'applaudissements nourris, ni de sifflements stridents. L'essentiel était d'être là, ensemble. Pour tous, l'attentat commis à Hadera était la preuve que le pays entier est en danger et non seulement les colonies, comme certains le disent. Le message a été largement distillé par les intervenants.

Après avoir dressé la liste des endroits jugés dangereux – routes, centres commerciaux, salles de cinéma, marchés –, Ariel Sharon, le chef du Likoud, a déclaré qu'il n'était pas normal que les Juifs aient peur dans leur propre pays. *« Pour nous, il n'y a pas de différence entre Hébron et Tel Aviv »*, a enchaîné Shaul Yahalom, député du Parti national religieux.

Michaël Kleiner, membre de la Knesset – élu sur la liste Unité nationale qu'il a quittée depuis –, a profité de l'occasion pour apostropher l'écrivain A. B. Yehoshua, qui, dans un article publié le jour même dans le quotidien *Yediot Aharonot*, s'interrogeait sur la motivation des colons à rester vivre dans un environnement hostile, constituant ainsi une cible idéale pour les Palestiniens lassés de l'occupation. *« Il y a aussi des colons à Tel Aviv et à Hadera. Eux aussi, tu leur demandes de partir ?* s'est-il indigné. *Nous ne céderons pas notre droit à vivre dans ce pays. »* Puis, reprenant le slogan dominant du rassemblement, M. Kleiner, plus radical que d'autres, a souligné que *« Tsahal ne pourra pas gagner sans rentrer dans les territoires cédés »*.

A quelques centaines de mètres de là, sur la place de France, près de la résidence du premier ministre Ehoud Barak, la gauche, aujourd'hui réduite à ses militants les plus ardents, affirmait au contraire que *« laisser gagner Tsahal*, comme le demandent les colons, *cela veut dire plus de morts et plus d'attentats »*.

Catherine Dupeyron

Des parlementaires souhaitent une Europe plus active

Six députés de la Gauche unitaire européenne (GUE), groupe du Parlement européen regroupant communistes, progressistes et partis d'extrême gauche, ont terminé, mercredi 22 novembre, une visite d'information de quatre jours en Israël et dans les territoires palestiniens. La délégation a rencontré plusieurs responsables politiques israéliens et palestiniens, dont Yasser Arafat. *« Nous sommes le groupe du Parlement européen le plus engagé en faveur d'une action plus offensive de l'Europe dans la recherche d'une solution juste et durable au Moyen-Orient »* a assuré le français Francis Wurtz, député communiste, qui dirigeait la délégation dans laquelle figurait, entre autres, Alain Krivine. A son retour, la délégation entend agir pour que l'Europe intervienne beaucoup plus activement dans la solution du conflit. – *(Corresp.)*

Paris-Oslo.
Être là le soir.
Nouvelle fréquence sur Paris-Oslo : 4 vols par jour et la possibilité de faire l'aller/retour journée en partant dès 8h20 le matin et en rentrant à 22h40 au plus tard le soir.
Contactez SAS au 0 801 25 25 25 ou www.scandinavian.net

Aux Nations unies, les Palestiniens doutent de l'impartialité américaine

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Non sans réticences, la majorité des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont participé, mercredi 22 novembre, à une nouvelle séance publique au sujet des violences au Proche-Orient. Mais plutôt que d'apporter des suggestions utiles visant à mettre fin aux violences, cette nouvelle réunion a mis en évidence les divisions de plus en plus manifestes entre les pays membres du Conseil et les positions toujours plus intransigeantes des deux parties en conflit. La réunion a aussi été l'occasion pour Israël d'expliquer son manque de confiance vis-à-vis du rôle joué par les Nations unies, et pour les Palestiniens de dire leur scepticisme quant à la capacité des Etats-Unis à se comporter en *« médiateurs honnêtes »*.

Les frustrations d'Israël tiennent au fait que depuis le début des violences, le 28 septembre, l'Etat hébreu a été condamné à quatre reprises par des instances de l'ONU – la dernière condamnation en date ayant émané quelques heures plus tôt du Conseil économique et social –, alors que les Palestiniens n'ont jamais été montrés du doigt. Prenant la parole lors de la séance publique du Conseil et faisant allusion à l'attentat à la voiture piégée à Hadera, au nord de Tel-Aviv, qui, le jour même, a fait 2 morts et 62 blessés, l'ambassadeur israélien Yehuda Lancry s'est plaint qu'*« en dépit de tels actes et d'autres encore, aucun organe des Nations unies – ni le Conseil de sécurité, ni l'Assemblée générale, ni le Conseil économique et social – n'a condamné une seule fois les Palestiniens, comme si des vies israéliennes ne comptaient pas pour l'ONU. En refusant de condamner ces actes,* a ajouté le diplomate, *la communauté internationale, en fait, approuve les actes de violence des Palestiniens, ce qui ne peut que les encourager »*.

PROJET DE RÉSOLUTION

Après une lettre adressée par le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, à Sandy Berger, président du Conseil national de sécurité américain, demandant le report du début des travaux de la commission d'information sur l'origine des violences, les Palestiniens ont exprimé publiquement des doutes sur l'impartialité de Washington. Lors d'une conférence de presse, le représentant palestinien à l'ONU, Nasser El Kidwa, s'est plaint du fait que, *« malgré les pertes quotidiennes de vies palestiniennes, les Etats-Unis ne font rien pour mettre fin »* à la tuerie.

Interrogé sur la capacité des Américains de se comporter en *« médiateurs honnêtes »* entre les parties en conflit, il a répondu : *« Franchement, aux yeux des Palestiniens, les Etats-Unis n'ont jamais été des médiateurs "honnêtes" car ils sont, de toute évidence, beaucoup plus proches des Israéliens que de nous ». « Nous avons accepté le rôle américain*, a ajouté M. El Kidwa, *car, après tout, l'Amérique est la seule superpuissance. Mais étant donné la gravité de la situation et le fait que Washington ne fait rien pour encourager la commission d'enquête à commencer ses travaux, nous devons – et nous devrons à l'avenir encore – compter aussi sur l'ONU et sur l'Union européenne. »* Il a annoncé que les Palestiniens ont l'intention de présenter la semaine prochaine un projet de résolution prévoyant la création d'une mission de quelque 2 000 observateurs internationaux pour assurer la protection des populations civiles.

Jointe à Washington, une source informée américaine a rejeté l'intention prêtée aux Etats-Unis de ne pas donner le feu vert aux travaux de la commission d'information. *« Nous attendons tout simplement de voir ce que décideront le secrétaire général* [de l'ONU] *et les membres de la commission »* a déclaré cette source, qui a requis l'anonymat.

Chargé par le Conseil de sécurité de jouer le rôle de *« médiateur »* entre les deux parties, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a l'intention de rencontrer, lundi 27 novembre à New York, des personnalités membres de la commission d'enquête présidée par l'ancien sénateur démocrate américain, George Mitchell. En attendant, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a condamné le cycle de violences qui doit, a-t-elle dit, *« être brisé »*. Les Etats-Unis vont soumettre à Israël et aux Palestiniens un projet de *« mécanisme »* permettant de mettre fin aux affrontements. Les détails de ce *« mécanisme »* n'ont pas été divulgués.

Afsané Bassir Pour

Election présidentielle : les républicains décident de saisir la Cour suprême des Etats-Unis

Le contentieux entre Al Gore et George W. Bush s'aggrave en Floride

La bataille pour la Maison Blanche s'est durcie avec la décision des républicains, mercredi 22 novembre, de saisir la Cour suprême des Etats-Unis du contentieux qui les oppose aux démocrates en Floride. Les neuf juges de la Cour suprême des Etats-Unis peuvent choisir de se saisir de ce recours ou se déclarer incompétents, mais pas avant la fin du long week-end de Thanksgiving, depuis mercredi soir jusqu'à dimanche.

WASHINGTON
de notre correspondant

La guerre des décibels entre les candidats à la présidence américaine est montée de plusieurs tons mercredi 22 novembre.

ÉLECTIONS

George W. Bush a accusé Al Gore de tenter par tous les moyens de lui voler son élection. Les républicains ont fait appel auprès de la Cour suprême fédérale, à Washington, pour contester l'autorisation donnée par la Cour suprême de Floride, mardi, de poursuivre le dépouillement à la main des votes dans trois comtés (voir *Le Monde* du 23 novembre).

Les Républicains font valoir, dans le premier de leurs deux recours, que le décompte manuel est contraire à la Constitution, car il n'a lieu, de manière discriminatoire, que dans quelques comtés et non dans l'ensemble de l'Etat. Dans leur second recours, ils invoquent une violation de la séparation des pouvoirs en affirmant que la Cour suprême de l'Etat de Floride s'est substituée au législateur.

Etant donné qu'un des plus longs week-ends de l'année, celui de Thanksgiving, débutait mercredi soir, il est peu probable que la Cour suprême se saisisse sur-le-champ de la plainte des républicains. La Cour rechigne en général à s'immiscer dans les prérogatives des Etats, comme c'est le cas en matière de loi électorale. C'est sans doute pourquoi « W » a fait déposer une plainte similaire auprès de la cour d'appel fédérale d'Atlanta (capitale de la Géorgie). Coïncidence ou non, le candidat républicain à la vice-présidence, l'ancien secrétaire à la défense, Dick Cheney, a été victime, mardi matin, d'une *« très légère »* crise cardiaque, la quatrième depuis un pontage réalisé en 1988. Les médecins ont dû procéder à une angioplastie, et Dick Cheney demeure en observation dans un hôpital de Washington.

L'atmosphère est de plus en plus empoisonnée entre les deux candidats à la présidence. Al Gore, serein, adopte le ton d'un homme d'Etat. George W. Bush, lui, n'a pas caché sa fureur envers des démocrates *« déterminés à continuer à compter* [les voix] *dans un effort pour changer un résultat légitime »*. Il n'a pas été plus tendre envers la Cour suprême de Floride, vilipendée pour avoir *« usurpé »* le pouvoir du législateur, *« réécrit la loi »* et *« changé les règles du jeu »*.

COURTE SATISFACTION

Pendant ce temps, la Chambre de Floride, contrôlée par les républicains, manifestait sa colère envers les juges de la Cour suprême de Floride. Certains élus ont menacé de convoquer une session extraordinaire pour modifier la législation électorale en leur faveur. D'autres ont rappelé leur droit de choisir les 25 délégués de l'Etat au collège électoral qui élira le président le 18 décembre. Deux délégations concurrentes pourraient ainsi être envoyées au collège électoral si le dépouillement en cours devait donner une majorité à Al Gore. En ce cas, il reviendrait au Congrès fédéral de trancher. L'affaire se complique avec la possible victoire d'une démocrate au Sénat dans l'Etat de Washington avec 2 000 voix de majorité (un recompte est en cours). Dans ce cas, les deux partis se retrouveront à égalité à la Chambre haute.

La satisfaction du camp Gore n'aura donc duré qu'une nuit. Mercredi à midi, le comté de Miami-Dade, pourtant démocrate, renonçait faute de temps à poursuivre son recompte manuel. Le chef de campagne d'Al Gore, Bill Daley, a fait appel. Autre rebondissement : un juge de Palm Beach, dans l'après-midi, a demandé au comité électoral de ce comté de prendre en considération 2 000 bulletins contestés, dont beaucoup n'ont pas été correctement perforés. Palm Beach étant un fief démocrate, cela pourrait représenter des centaines de suffrages supplémentaires pour Al Gore.

Patrice de Beer

Frénétique pêche aux voix à quatre jours de la date butoir

WEST PALM BEACH (Floride)
de notre envoyée spéciale

A quatre jours de la date butoir fixée par la Cour suprême de Floride pour la clôture de toutes les opérations de recomptage des bulletins de vote, les deux camps ont multiplié leurs efforts, mercredi, pour récupérer le plus grand nombre de voix possible. Les meilleurs avocats sont venus plaider devant des commissions électorales de comtés qui n'avaient jamais fait l'objet d'un tel intérêt. Voici quelques éléments pour suivre les calculs et les opérations.

● **Selon les chiffres du premier dépouillement,** Al Gore a 930 voix de retard en Floride. Selon les estimations des médias, le vice-président avait récupéré quelque 250 voix, mercredi matin, grâce au recomptage manuel dans les trois circonscriptions concernées (sur le plan national, il a recueilli 323 703 voix de plus que George Bush).

● **Dans le comté de Miami-Dade,** les opérations de recomptage ont été interrompues mercredi – un sérieux revers pour le camp démocrate. Pour aller plus vite, la commission électorale (démocrate) avait décidé de ne réexaminer que les 10 750 bulletins mal perforés que les machines avaient classés comme bulletins blancs. Les républicains locaux ont manifesté bruyamment leur opposition. La commission a alors préféré jeter l'éponge, en se déclarant incapable de procéder à la vérification de 654 000 votes avant dimanche. Les démocrates ont fait un recours en justice. Le gisement de voix n'était pas négligeable : après vérification de 135 des 614 bureaux de vote, Al Gore avait récupéré 157 votes.

● **Dans le comté de Broward,** les volontaires ont pu rentrer chez eux, mission accomplie. La commission électorale a passé en revue mercredi les votes par correspondance. Elle doit s'attaquer maintenant aux stratégiques bulletins mal perforés (environ 2 000). Elle a entendu à ce sujet les avis des deux partis. David Boies, l'avocat vedette du camp Gore, est venu, en personne, plaider pour une large acceptation des votes mal perforés. Al Gore avait gagné 118 voix à l'issue du décompte des scrutateurs. Après passage en revue des votes par correspondance, il en a cependant perdu 30.

● **Dans le comté de Palm Beach,** la commission électorale a continué à se demander comment procéder avec les centaines de bulletins mal perforés... Le juge Jorge Labarga a statué sur la plainte des démocrates à ce sujet. La commission s'efforce donc de prendre en compte l'intention manifestée par l'électeur si celle-ci apparaît avec une certaine cohérence dans les autres votes portés sur la même carte perforée.

● **Les votes par correspondance des militaires** stationnés à l'étranger. C'est sur ces voix que compte George W. Bush pour creuser – ou maintenir – l'écart. Le gouverneur du Texas a été crédité de 1 380 de ces votes (et Al Gore de 750) mais les républicains sont furieux de la disqualification de 1 420 de ces bulletins. Pour la plupart, les bulletins invalidés ne portaient pas de cachet postal. Pour les républicains, c'est une insulte à l'honneur des militaires. Le sénateur Joe Lieberman, colistier d'Al Gore, a estimé qu'il convenait de leur accorder *« le bénéfice du doute »*. Mercredi, les républicains ont porté plainte devant un juge fédéral pour que soient inclus les bulletins des militaires d'outre-mer même s'ils *« ne portent pas de mention manuscrite de date »*.

Corine Lesnes

Le ministre de la culture allemand démissionne

Premier titulaire du poste au niveau fédéral, Michael Naumann veut ainsi protester contre la faiblesse de ses moyens

BERLIN
de notre correspondant

Le ministre de la culture allemand jette l'éponge. Michael Naumann (58 ans) a annoncé, jeudi 23 novembre, sa démission à Berlin, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le chancelier social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder.

Deux ans après avoir inauguré ce poste inédit en Allemagne, M. Naumann renonce à cause de la faiblesse de son budget, qui n'est que de 1,7 milliard de deutschemarks (près de 6 milliards de francs, contre plus de 16 milliards de francs pour la France). S'ajoute à cela le fait qu'une part considérable du budget de la culture (600 millions de marks) est engloutie dans la radio internationale allemande, Deutsche Welle. M. Naumann a surtout souffert de l'étroitesse de ses attributions et s'est heurté aux ministres de la culture des Länder, inquiets de voir ce nouveau venu empiéter sur leurs plates-bandes.

M. Naumann, qui s'ennuyait à son poste, va revenir à ses premières amours, le journalisme, et rejoindre la direction de l'hebdomadaire *Die Zeit* (la référence de la gauche libérale), pour lequel il a déjà travaillé dans les années 1970 et 1980. *Die Zeit*, actuellement en perte de vitesse, appartient au groupe Holtzbrink et compte parmi ses prestigieux éditeurs la comtesse Marion Dönhoff et l'ancien chancelier Helmut Schmidt. Michael Naumann sera remplacé à son poste de ministre par le conseiller à la culture de Munich, Julian Nida-Rümelin (né en 1954, membre du SPD).

Le poste de ministre de la culture avait été créé sur mesure pour M. Naumann, qui s'intitulait exactement « ministre adjoint à la chancellerie fédérale, délégué du gouvernement pour les questions de la culture et des médias ». Avant de devenir chancelier, M. Schröder avait fait au printemps 1998 un des « coups » politiques dont il a le secret en appelant M. Naumann dans son équipe de campagne. Cet homme brillant et cultivé, venu du monde du journalisme et de l'édition, vivait depuis trois ans à New York, où il avait fondé la maison d'édition Metropolitan Books puis dirigé les éditions Henry Holt. L'arrivée de M. Naumann permettait à Gerhard Schröder, alors ministre-président de Basse-Saxe, de peaufiner son image et de secouer le ronronnement « politiquement correct » de l'Allemagne. Son futur ministre s'était notamment fait remarquer en émettant des réserves sur la construction du monument à la mémoire des victimes de la Shoah à Berlin et en se prononçant en faveur de la reconstruction de l'ancien château des Hohenzollern, en plein cœur de Berlin, à la place du palais de la République, le Parlement de l'ancienne RDA.

UN « COUP DE JEUNE »

Une fois élu chancelier, M. Schröder avait créé *ex nihilo* le poste de ministre de la culture alors que ce domaine, d'après la Constitution allemande, est du ressort quasi exclusif des Länder. Devenu ministre, Michael Naumann a brisé quelques tabous. Qualifiant l'autorité culturelle des Länder de *« folklore constitutionnel »*, il se prononçait pour *« une culture politique fédérale »*. Ce genre de déclaration lui a valu d'être traité de « néo-bismarkien » par ses adversaires.

L'arrivée de M. Naumann répondait à un changement de nature de la vie politique en Allemagne. Avec le déménagement du gouvernement à Berlin, il était logique que naisse un début de politique culturelle nationale.

Pendant son mandat, M. Naumann s'est battu pour obtenir à Bruxelles le maintien du prix unique du livre dans les pays de langue allemande. En dépit de ses préventions initiales, il a fait avancer le mémorial à la mémoire des victimes de la Shoah, finalement approuvé par le Bundestag. Il a également mis en œuvre une réforme du droit des fondations. Surtout, en dépit de ses faibles moyens et de l'étroitesse de ses domaines de compétence, il est parvenu à donner un « coup de jeune » au débat médiatique et intellectuel allemand.

Arnaud Leparmentier

Alberto Fujimori, le président péruvien destitué, est un « ami » embarrassant pour le Japon

TOKYO
de notre correspondant

Le président péruvien destitué, Alberto Fujimori, embarrasse les autorités japonaises. Après avoir déclaré, mardi 21 novembre, qu'il entendait prolonger pour une durée indéterminée son séjour dans l'archipel et laissé planer le doute quant à son éventuelle nationalité japonaise, il a disparu du grand hôtel de Tokyo où il résidait depuis son arrivée, le 17 novembre. Selon la chaîne de télévision publique, NHK, il séjournerait chez des amis.

M. Fujimori s'est *« évaporé »* de l'hôtel New Otani, énorme complexe du centre de Tokyo doté de nombreuses issues, en fin d'après-midi mercredi. Peu après 16 heures, une camionnette de l'ambassade du Pérou a emporté une dizaine de cartons et deux ordinateurs et les gardes de sécurité ont disparu. Dans la matinée, le porte-parole du gouvernement, Yasuo Fukuda, avait déclaré que, si M. Fujimori demandait une extension de son séjour de simple citoyen, cette requête serait examinée. A son entrée au Japon, M. Fujimori s'est vu accorder un visa diplomatique valable jusqu'au 4 mai 2001. Interrogé sur l'éventuelle double nationalité de l'ex-président, M. Fukuda a répondu évasivement : *« Nous n'avons pas pu établir les faits. »*

Au cas où son nom n'aurait pas été inscrit sur le registre d'état civil de la localité d'origine de sa famille, et où il ne pourrait donc pas se prévaloir de la double nationalité, M. Fujimori, né de parents japonais, pourrait toujours faire une demande de naturalisation qui serait certainement accueillie favorablement. L'ex-président bénéficie en effet d'un statut privilégié étant donné la *« dette »* du Japon à son égard dans l'affaire de la libération, le 22 avril 1996, des otages – dont de nombreux Japonais – détenus par le groupe rebelle Tupac Amaru à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. Et Tokyo a fait preuve d'une générosité inhabituelle en matière d'aide au développement à l'égard du Pérou au cours de la présidence de ce descendant d'immigrés nippons dans le pays andin : 302 milliards de yens en prêts entre 1991 et 1999, soit dix-sept fois plus qu'au cours de la décennie précédente.

La presse japonaise est moins tendre à l'égard de M. Fujimori que les autorités, qui n'ont fait aucun commentaire sur sa destitution – se contentant de se féliciter, jeudi, dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, du choix du nouveau président, Valentin Paniagua, et du nouveau premier ministre, Javier Perez de Cuellar (secrétaire général des Nations unies entre 1981 et 1991), en ajoutant que la politique de Tokyo à l'égard du Pérou ne changerait pas.

Pour le quotidien *Nihon Keizai*, en revanche, la sortie de M. Fujimori est *« peu honorable »* et l'*Asahi* dénonce une *« attitude irresponsable »* ; il enjoint l'ex-président de retourner dans son pays *« pour s'expliquer »*. Une publication destinée à la petite communauté péruvienne au Japon, *International Express*, estime que le comportement de M. Fujimori donne une image négative de la communauté d'origine japonaise au Pérou et que ses ressortissants doivent s'exprimer pour ne pas paraître complices par leur silence d'un homme qui *« n'a pas été fidèle à l'enseignement de droiture morale de nos parents »*.

Philippe Pons

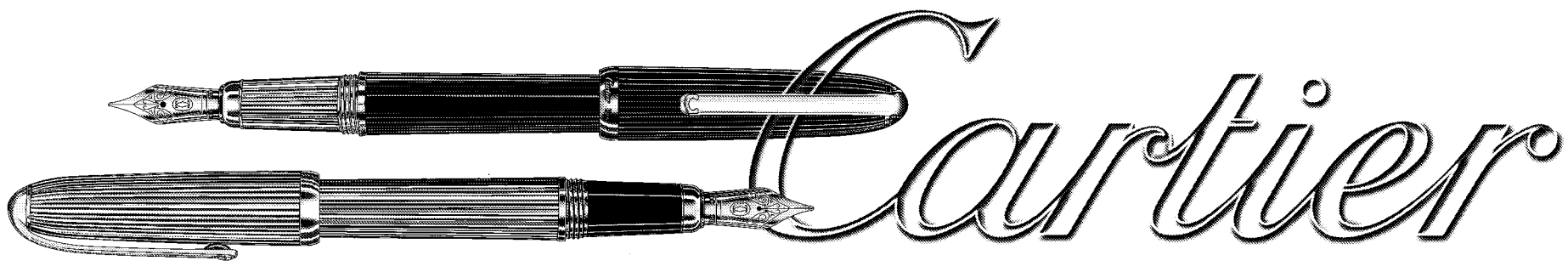

En vente dans les boutiques Cartier et chez les distributeurs agréés : (75) PARIS 1er - Casty • PARIS 16ème - Boutique Lemaire • PARIS 17ème - Le Tabac du Palais des Congrès (14) CAEN - M. Debeaupte • (16) COGNAC - Aux Armes de Cognac • (33) BORDEAUX - Le Stylo des Grands Hommes (63) CLERMONT-FERRAND - Blatin N°4 • (71) CHALON SUR-SAÔNE - Joyerot Bijoutier • (78) LE CHESNAY Comptoir Cardinet • (85) LES SABLES D'OLONNE - Albasini
Informations autres distributeurs agréés : 01 42 18 43 83

Stylos Louis Cartier - www.cartier.com

Les Quinze promettent aux pays des Balkans un avenir dans l'Union

Un sommet réunit vendredi à Zagreb les dirigeants européens et ceux de cinq pays balkaniques qui ont connu depuis dix ans l'instabilité et la guerre. Malgré le changement de régime à Belgrade, les Etats voisins de la Yougoslavie n'abordent pas cette rencontre comme celle des « retrouvailles »

Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne devaient rencontrer vendredi 24 novembre à Zagreb les dirigeants de cinq Etats balkaniques auprès desquels l'UE s'est engagée ces dernières années. La Croatie avait été choisie pour accueillir cette manifestation après la démocratisation du régime qui a mis fin à l'ère Tudjman. Le sommet sera coprésidé par Jacques Chirac et Stipe Mesic, le président croate. Les Européens veulent confirmer aux Etats de la région qu'ils ont leur place à terme dans l'Union et les inviter à développer entre eux des relations de bon voisinage. Le changement de régime à Belgrade donne une dimension nouvelle à ce sommet. Contrairement à ce qui était prévu lorsqu'il fut conçu à Paris il y a un an, la Yougoslavie y sera représentée par son nouveau président, Vojislav Kostunica. En dépit du changement de régime à Belgrade, les voisins de la Yougoslavie n'abordent cependant pas cette rencontre comme celle des *« retrouvailles »*.

POUR la première fois, les dirigeants des quinze Etats membres de l'Union européenne vont rencontrer ensemble, vendredi 24 novembre à Zagreb, leurs homologues des pays balkaniques. La réunion sera brève – moins d'une journée – et débouchera sur une déclaration commune à laquelle tous les chefs des délégations ont déjà souscrit. C'est dire qu'il ne faut pas s'attendre que soit traité à Zagreb aucun des multiples contentieux qui hypothèquent encore l'avenir de cette région. Dans l'entourage de Jacques Chirac d'où est partie l'initiative de cette rencontre, on souligne que tel n'est pas le projet : il n'est pas question de régler tous les problèmes en un jour ; il s'agit de confirmer solennellement aux pays balkaniques que *« l'intégration dans l'Union européenne est au bout du chemin et de leur dire très clairement ce que nous sommes prêts à faire pour les aider et ce que nous attendons d'eux »*.

Les Quinze veulent favoriser la dynamique vertueuse que peut engendrer, comme ce fut le cas dans l'Europe centrale et orientale, la perspective d'appartenir un jour à l'Union européenne. C'est la première fois que cette perspective est proposée globalement à tous les pays du Sud-Est européen, sans que l'esprit bute sur le « trou noir » que constituait jusqu'en septembre dernier la Serbie de Milosevic.

L'intiative de ce sommet, à l'origine, n'avait rencontré d'enthousiasme ni chez les Quinze ni au Quai d'Orsay. Les événements de l'automne à Belgrade semblent avoir depuis fouetté les ardeurs. Tony Blair, qui s'était d'abord dit empêché, a finalement décidé de participer ; Hubert Védrine s'est converti et parle aujourd'hui de cette rencontre comme du *« sommet des retrouvailles démocratiques »*.

L'expression n'est guère adaptée. D'abord parce qu'il n'y a pas de passé idyllique avec lequel renouer ; ensuite parce que plusieurs des pays balkaniques invités sont encore assez loin d'avoir ancré chez eux la démocratie de façon stable ; enfin parce que les voisins de la Serbie, même s'ils se félicitent de la chute de Milosevic, sont assez peu disposés à célébrer des *« retrouvailles »* avec Belgrade.

A Zagreb, les Quinze vont demander de façon pressante aux Etats balkaniques de développer entre eux une *« coopération régionale »*, c'est-à-dire des relations de bon voisinage. Autrement dit : entendez-vous entre vous et vous accélérez vos chances d'adhérer au club européen. Même si elle est logique, cette recommandation est de nature à irriter tous ceux qui ont eu et ont encore des démêlés avec la Serbie.

Le chef de l'Etat croate, Stipe Mesic, qui coprésidera le sommet avec Jacques Chirac, ne se prive pas d'exprimer la méfiance que lui inspire toute approche régionale des Balkans qui imposerait de nouveau à son pays une communauté de destin dont il ne veut pas avec la Serbie. *« Oui à la coopération régionale, non au déterminisme régional »*, déclarait récemment, lui aussi, le premier ministre croate Ivica Racan, exprimant la même crainte que la marche de son pays vers l'Union européenne ne se voie freinée en raison des lenteurs de certains de ses voisins. A cela, l'Union européenne répond qu'elle est prête à négocier avec chacun des pays concernés des *« accords de stabilisation et d'association »* qui tiennent compte du rythme de progression propre de chacun.

Les dirigeants croates n'ont pas caché non plus, ces dernières semaines, qu'ils trouvent l'Europe trop laxiste vis-à-vis des nouvelles autorités yougoslaves et qu'eux en exigent davantage. Stipe Mesic a ainsi souligné à plusieurs reprises que la normalisation des relations bilatérales suppose de la part de la Yougoslavie le paiement de dommages de guerre, une mise au point claire sur les minorités serbes vivant au-delà de ses frontières et le transfert des criminels de guerre au tribunal de La Haye ; *« Nous ne pourrons pas parler de relations normales avec Belgrade tant que les responsables des bains de sang de Vukovar et de Srebrenica se promèneront librement en Serbie »*, a-t-il dit.

Les dirigeants bosniaques pourraient dire la même chose avec encore plus de force et d'amertume. Milo Djukanovic, président du Monténégro – petite république de Yougoslavie qui souhaite s'émanciper de Belgrade –, s'il décide finalement de venir à Zagreb, ne cachera pas sa mauvaise humeur. Après l'avoir soutenu au temps où il tenait tête à Milosevic, les Européens le lâchent, le prient de ravaler ses velléités indépendantistes et l'invitent à participer au sommet au sein de la délégation que dirige Vojislav Kostunica. Quant aux Kosovars, ils ne seront pas là, puisque le Kosovo n'existe pas comme Etat.

NOMBREUX CONTENTIEUX

On sera donc assez loin de la fête de famille balkanique au sommet de Zagreb, même si le président yougoslave vient y témoigner de ses bonnes intentions.

D'autre part, l'Union européenne n'est pas complètement dans son rôle si elle se contente de présenter à ces pays le même schéma qu'autrefois aux pays d'Europe centrale, fût-il accompagné d'un programme d'aide économique conséquent. Elle est, avec d'autres, directement engagée dans cette région et devrait donc se poser comme partie prenante au règlement des nombreux contentieux qui subsistent. Mais elle ne le fera pas à Zagreb.

La déclaration finale du sommet rappelle certes les obligations internationales auxquelles sont tenus tous les pays des Balkans, mais sans aller au-delà d'une énumération de principes qui ne met personne directement en cause. Or la stabilisation de la région, et encore plus la réconciliation, dépendent pour beaucoup de l'attitude de Belgrade. Cela va de problèmes immédiats comme le sort des Kosovars disparus ou détenus en Serbie, jusqu'aux difficiles questions du statut du Kosovo ou de l'indispensable refonte des accords de Dayton si l'on veut faire de la Bosnie un pays viable, en passant par le jugement des principaux responsables de crimes internationaux et par bien d'autres questions en suspens.

Les dirigeants de l'Union – qui, à la différence des Américains, semblent tout miser sur Vojislav Kostunica – veulent lui laisser du temps pour consolider son pouvoir. C'est réaliste, même si cela n'implique pas l'inhibition actuelle des Européens. Ils risquent de se trouver à Zagreb dans une position paradoxale : d'un côté appelant tous les pays de la région à accélérer le règlement de leurs différends pour rejoindre plus vite l'Union, et de l'autre côté freinant des quatre fers sur tous les sujets sensibles pour épargner à M. Kostunica des discussions inconfortables.

Claire Tréan

Les Balkans occidentaux invités de l'UE

PAYS PARTICIPANT AU SOMMET DE ZAGREB (EN DEHORS DES QUINZE DE L'UE)

Les reproches de M. Kostunica aux Occidentaux

Le président yougoslave a accusé la communauté internationale de *« manquer à ses obligations »*, dont celle d'assurer la sécurité au Kosovo et dans la zone de sécurité qui l'entoure. Trois policiers serbes sont morts mardi soir lors d'une attaque dans la zone de sécurité. Mercredi, un attentat perpétré au domicile du représentant de Belgrade à Pristina a fait un mort. *« Je constate avec regret que malgré la victoire des forces démocratiques et l'ouverture de notre pays au monde la communauté internationale manque aux obligations qu'elle a contractées envers la Yougoslavie »*, a écrit mercredi M. Kostunica dans une lettre au secrétaire général de l'OTAN. Lors d'une réunion d'urgence demandée par Belgrade, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné mercredi ces *« attaques criminelles »*. Washington a appelé les leaders du Kosovo *« à dénoncer cette violence »*, en soulignant que les peuples yougoslave et kosovar *« se sont exprimés clairement en faveur d'un développement pacifique de la démocratie »*.

Cinq Etats invités

Les participants

● Le sommet de Zagreb rassemble pour la première fois, vendredi 24 novembre, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne et cinq pays des Balkans : Albanie, Bosnie, Croatie, Macédoine, Yougoslavie.

● La Slovénie ne sera pas représentée : elle a pris plusieurs longueurs d'avance dans sa politique de rapprochement avec l'UE. C'est aujourd'hui un des pays avec lesquels les négociations d'adhésion sont en cours.

● Le Monténégro (l'une des deux Républiques constitutives de la Yougoslavie) a été invité, mais pas en tant qu'Etat souverain. Les organisateurs ont proposé à ses dirigeants de venir à Zagreb au sein de la délégation yougoslave et ils ont laissé Podgorica et Belgrade négocier les modalités de cette participation. Mardi, le ministre des affaires étrangères a indiqué que le président monténégrin Milo Djukanovic ne viendrait à Zagreb qu'à condition de pouvoir *« s'adresser au sommet au même titre que les autres chefs d'Etat »*.

● Le Kosovo ne sera pas représenté. Il a été placé, en juin 1999, sous administration de l'ONU, aux termes d'une résolution qui ne remet pas en cause la souveraineté de Belgrade sur la province. Le chef de la mission des Nations unies (la Minuk), Bernard Kouchner, prendra part aux travaux. L'entourage du chef de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), Ibrahim Rugova, a regretté lundi que ce dernier n'ait pas été invité.

Les actes du sommet

● Une déclaration finale rappelle les principes que l'Union européenne impose à tous les pays des Balkans qui souhaitent s'en rapprocher, notamment le respect des droits des minorités, le respect des frontières internationales, le droit au retour des personnes déplacées, le respect des obligations internationales, *« y compris à l'égard du Tribunal pénal international »*.

● L'Union rappelle les mesures d'aide qu'elle a adoptées envers la région : préférences commerciales pour 95 % des marchandises provenant de cette région, programme CARDS (assistance communautaire pour la reconstruction, la démocratisation et la stabilisation) qui vient d'être doté d'un montant de 4,65 milliards d'euros pour les cinq prochaines années. A quoi s'ajoutent les aides bilatérales et l'aide d'urgence à la Serbie (200 millions d'euros).

● L'Union est prête à négocier avec chacun des pays concernés des *« accords de stabilisation et d'association »*, c'est-à-dire des programmes d'accompagnement de leur marche vers l'Europe. Le premier accord de ce type sera signé vendredi à Zagreb avec la Macédoine, et les négociations entre l'UE et la Croatie y seront officiellement ouvertes.

La Croatie de l'après-Tudjman a rompu son isolement, mais reste confrontée à la crise économique

ZAGREB
de notre envoyé spécial

L'annonce du sommet réunissant l'Union européenne et les pays des Balkans est projetée en lettres lumineuses sur le parvis de l'église Saint-Marc de Zagreb. Un enfant simule une sorte de marelle en sautant d'étoile en étoile européenne à deux pas de luxueuses berlines garées devant les façades ravalées du gouvernement et du Parlement, sous le regard perdu d'un homme assis sur le trottoir. Sa pancarte résume ses dernières années de galère : *« Sans travail, sans domicile, sans argent »*.

Si les autorités peuvent se féliciter d'accueillir ce sommet qui symbolise le retour de la Croatie sur la scène diplomatique internationale depuis l'alternance démocratique du début de l'année, elles peuvent difficilement masquer la crise économique. *« Nous vivons dans un pays développé qui s'appauvrit »*, dénonce Zvonimir Baletic, chercheur à l'Institut d'économie de Zagreb. *« La population est de plus en plus frustrée parce qu'elle cherche désespérément les signes d'une amélioration de sa situation. Mais depuis sept ans, les différents gouvernements conduisent tous la même politique catastrophique »*, se lamente cet ancien ministre sans portefeuille de Franjo Tudjman en 1992. Plusieurs syndicats ont d'ailleurs appelé à manifester durant le sommet de Zagreb pour dénoncer la dégradation des conditions de vie.

« PROGRÈS DÉMOCRATIQUES »

L'arrivée au pouvoir, en décembre 1999, d'une coalition dominée par les sociaux-démocrates du premier ministre Ivica Racan avait sans doute fait naître dans l'esprit des Croates un espoir peut-être disproportionné après la décennie Tudjman, décédé le 10 décembre 1999, et la mainmise de sa formation (la Communauté démocratique de Croatie, HDZ) sur les affaires. Le changement de régime a permis de tourner une page, de rompre avec l'isolement international et d'oublier l'atmosphère pesante, résumée par l'expression en vigueur à l'époque de *« ni guerre ni paix »*. En septembre, le Conseil de l'Europe a d'ailleurs salué les *« progrès démocratiques »* de la Croatie au cours des mois précédents.

Les années de pouvoir du « père de la nation » n'avaient pas seulement été marquées par les guerres contre la Serbie et en Bosnie-Herzégovine. Elles avaient également vu l'économie locale s'effondrer sous le coup du conflit et des réformes inachevées ou malfaisantes. Les destructions liées aux combats, le financement de l'armée et l'explosion du marché yougoslave auraient ainsi coûté, selon M. Baletic, quelque *« 30 milliards de dollars à la Croatie, de 1991 à la signature des accords de Dayton »* en novembre 1995, qui mirent fin au conflit bosniaque.

A sa décharge, le nouveau gouvernement doit donc gérer le lourd héritage du régime précédent. *« Au début des années 90, nous estimions que notre structure économique, tournée vers les services et l'industrie légère, dotait la Croatie de plus d'atouts que n'en avait la Slovénie »*, remarque M. Baletic. Dix ans plus tard, le PIB croate par habitant atteint péniblement 30 % de la moyenne dans l'Union européenne. La Slovénie a, quant à elle, rattrapé le Portugal et la Grèce.

Au terme d'une politique suicidaire qui, depuis des années, surévalue la monnaie nationale, la Croatie a en effet perdu ses débouchés commerciaux extérieurs (le déficit commercial atteignait 3 milliards de dollars en 1999) et les magasins croates regorgent de produits importés, moins chers que la production locale. Le secteur industriel a également eu à pâtir de privatisations menées à la hussarde par le précédent régime au profit de ses amis. Depuis la mort de Tudjman et l'effondrement du HDZ, plusieurs d'entre eux, à l'image de Miroslav Kutle, prévaricateur ostentatoire sous le précédent régime, croupissent d'ailleurs en prison. Il reste que les entreprises croates qui n'ont pas fait faillite tournent au ralenti et ne semblent guère intéresser les investisseurs étrangers, à l'exception de certains secteurs (assurance, banque, tourisme, distribution d'énergie, télécommunications). Selon les chiffres officiels, un « actif » sur quatre est ainsi au chômage et 150 000 jeunes diplômés ont, depuis dix ans, quitté un pays de 4,8 millions d'habitants dans lequel ils n'entrevoient guère l'avenir.

PAIX SOCIALE

Au regard de ces statistiques, il n'est donc pas surprenant que le pouvoir renâcle à restructurer le secteur public, ce qui est synonyme de nouveaux licenciements. *« La radio-télévision d'Etat* (HRT) *emploie environ 4 700 personnes. La moitié seulement est nécessaire mais le gouvernement ne veut pas entendre parler de plan social »*, affirme Mirko Galic, président de la HRT. Mais les spécialistes jugent qu'il sacrifie l'efficacité économique à moyen terme pour gagner quelques mois de paix sociale. *« Résultat, la plupart des entreprises tournent à perte et le pays s'enfonce dans la pauvreté »*, ajoute M. Baletic.

Aux affaires depuis onze mois seulement, le nouveau gouvernement tente donc de colmater les brèches mais sa marge de manœuvre est étroite. La coalition de six partis emmenée par le Parti social-démocrate (SDP) et le Parti libéral-social (HSLS) de Drazen Budisa a trouvé des caisses pratiquement vides et un très lourd endettement, équivalent à près de la moitié du PIB. Parallèlement, le Fonds monétaire international (FMI) astreint le pays à la rigueur financière et incite aux coupes sombres dans les dépenses sociales héritées de la Yougoslavie socialiste et le train de vie de l'Etat.

D'où l'espoir des dirigeants croates d'obtenir enfin une aide financière substantielle de l'étranger et en premier lieu de l'Union européenne. Ils voient ainsi d'un bon œil l'ouverture, vendredi 24 novembre, en marge du sommet de Zagreb, des négociations avec l'UE pour la signature d'un accord d'association et de stabilisation. Cet événement illustre l'un des acquis indéniables des nouvelles autorités : la réintégration de la Croatie dans les structures internationales après sa mise au ban des nations à la fin de l'ère Tudjman, en raison de la tournure autoritaire et corrompue du régime et de son manque de coopération avec le Tribunal pénal international. *« Depuis les dernières élections*, résumait récemment le militant pour les droits de l'homme Zoran Pusic, *on respire plus facilement. Mais la vie quotidienne est toujours aussi difficile »*.

Christophe Châtelot

Pour comparer les assurances
vous pouvez aller voir
15 compagnies d'assurance
ou
cliquer ici
www.assurway.com
ASSURWAY.COM
Nous comparons, à vous de choisir.

La future Force européenne de réaction rapide tétanise la classe politique britannique

Margaret Thatcher dénonce « la monumentale folie » de Tony Blair

La « Dame de fer » est entrée dans le débat politique, aux côtés des conservateurs, pour vitupérer, avec une singulière violence dans ses propos, l'attitude du premier ministre britannique, Tony Blair, très favorable à la création d'ici à 2003 d'une Force de réaction rapide qui serait mise au service de l'Union européenne. M. Blair a souhaité *« une attitude plus moderne »* envers l'Europe. *(Lire aussi notre éditorial page 22.)*

LONDRES
de notre correspondant

« Erreur grave, faute majeure, aveuglement patent », voire *« atteinte caractérisée à la sécurité nationale »* : depuis l'annonce par Tony Blair d'une importante participation militaire britannique à la future Force européenne de réaction rapide, toute la classe politique et médiatique du Royaume-Uni apparaît tétanisée. Les Anglais, c'est connu, n'aiment pas l'Europe, rejettent l'euro, et se défient des projets venus de Bruxelles ou de Strasbourg. L'idée, répandue en Grande-Bretagne, que cette force servirait le dessein français d'affaiblir l'OTAN, dirigée par les « cousins » américains, ajoute à la méfiance ambiante.

La Grande-Bretagne a promis de mettre à la disposition de l'Union européenne, d'ici à 2003, une force nationale de 12 500 hommes à terre, auxquels il faut ajouter les équipages de 72 avions et de 18 navires.

Que l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres et d'autres voix gouvernementales américaines aient fait connaître leur satisfaction de voir enfin les Européens se prendre un peu en charge sur le plan de la défense ne change rien au débat. M. Blair, et c'est nouveau, peut bien dénoncer *« la malhonnêteté fondamentale »* des médias qui s'opposent – dans leur immense majorité – à cette force au motif qu'il s'agirait de *« la première étape vers une armée européenne proprement dite »*, le premier ministre reste confronté à un très puissant lobby anti-européen, qui a reçu le soutien d'une personnalité toujours très écoutée lorsqu'il s'agit de sécurité nationale : la baronne Margaret Thatcher.

Coïncidence ou non, le fait est que l'ancien premier ministre a choisi le 22 novembre, c'est-à-dire le jour même du dixième anniversaire de sa chute politique, pour attaquer, bille en tête, les projets en matière de défense européenne. Dans un entretien publié mercredi par *The Sun*, le symbole de la presse dite « de caniveau », avec 4 millions d'exemplaires vendus chaque jour, l'ancien premier ministre est sorti de sa retraite dorée pour dénoncer *« la monumentale folie »* commise *« par pure vanité »* par son lointain successeur.

CHEVAL DE BATAILLE

« Les plans gouvernementaux pour créer une nouvelle armée européenne n'ont aucun sens militaire », a tranché celle qu'on a appelée « la Dame de fer ». Ces projets n'ont de sens *« ni pour la Grande-Bretagne, dont les forces sont déjà réduites, ni pour l'Europe, qui a encore moins de chances de devenir une puissance militaire, ni, non plus, pour l'OTAN, que ce projet menace de diviser et de détruire »*.

M. Blair, qui s'était jusqu'ici soigneusement abstenu de jamais critiquer publiquement « Maggie », dont il dit apprécier une partie de l'héritage politique, a d'autant plus été contraint de monter au créneau que, outre les médias, toute l'opposition conservatrice dénonce avec vigueur *« l'abandon de souveraineté nationale »* que cette force finirait par engendrer.

« C'est cela, a ironisé le premier ministre aux Communes, à l'endroit du chef de l'opposition, *Margaret Thatcher commande, et vous suivez. »* Mais William Hague, qui sait tenir là, avec l'euro, un excellent cheval de bataille au cas où les élections générales seraient anticipées à mai 2000, n'a pas relevé. M. Blair a dit qu'*« il est temps de dépasser l'ère Thatcher et d'adopter une attitude plus moderne envers l'Europe »*.

Paradoxe, les conservateurs, qui ont eux-mêmes chassé leur « Dame de fer » du pouvoir en novembre 1990, n'en sont plus très sûrs.

Patrice Claude

Les économies européennes résistent à la hausse des prix du pétrole

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'Europe aura créé plus de 7 millions d'emplois en trois ans, et le taux de croissance de son PIB, qui devrait atteindre 3,4 % cette année (3,5 % pour la zone euro), va ralentir en 2001 (3,1 %) et 2002 (3,0 %). Cependant, depuis dix ans, l'Union n'a jamais connu une conjoncture économique aussi favorable. Cette analyse, dans l'ensemble assez optimiste, est l'élément central des prévisions économiques que la Commission européenne a rendues publiques mercredi 22 novembre.

Les projections sont basées sur le postulat selon lequel le prix du baril ne connaîtra pas de véritable flambée à court terme : de 17,8 dollars l'année dernière, le prix du baril est passé à 29 dollars cette année, et devrait atteindre 30 dollars en 2001, avant de retomber à 27 dollars en 2002. Plusieurs raisons expliquent la capacité des économies européennes à amortir l'impact de la hausse du prix du brut : celle-ci est inférieure de moitié aux augmentations des années 1980 ; les économies d'énergie – bien que notoirement insuffisantes – ont permis de réduire de moitié la dépendance en produits pétroliers de l'Europe en vingt-cinq ans ; enfin, les conditions macroéconomiques sont plus favorables.

C'est cependant la hausse du brut qui est responsable de cette perte de 0,3 point de croissance cette année. Combinée avec la faiblesse persistante de l'euro et donc un renchérissement des importations, l'augmentation des prix pétroliers a eu un effet négatif sur l'inflation et a donc pesé sur le pouvoir d'achat des ménages et les coûts des entreprises. Dans la zone euro, l'inflation, réduite à 1,1 % en 1999, devrait atteindre 2,3 % cette année, avant de retomber à 2,2 % en 2001 et 1,9 % en 2002. Il s'agit de chiffres certes préoccupants au regard du plafond fixé par la Banque centrale européenne (1,5 %), mais qui le sont nettement moins si l'on exclut le facteur pétrolier. Ce dernier a eu une incidence sur la plupart des économies mondiales, en particulier celle des Etats-Unis.

ZONE EURO

La croissance du PIB des Etats-Unis devrait passer de 5,1 % en 2000 à 3,3 % en 2001 et 3 % en 2002 – les chiffres de l'OCDE (*Le Monde* daté 21 novembre) sont légèrement supérieurs –, notent les experts de Bruxelles. De telles projections ne peuvent qu'être de bon augure pour la zone euro et pour les Quinze en général, dans la mesure où la faiblesse de la monnaie européenne est liée à l'attitude négative des marchés financiers, elle-même nourrie par le différentiel de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis. Le fait que les taux de croissance devraient s'équilibrer de part et d'autre de l'Atlantique, pour atteindre 3 % en 2002, est en soi un phénomène remarquable.

Dans l'ensemble de l'Union, cette poursuite de la croissance repose sur une demande domestique soutenue, qui a profité de taux d'intérêt à long terme relativement stables. Ceux-ci rassurent les consommateurs dans leur démarche vis-à-vis du crédit et, associés à la perspective d'une diminution continue du chômage parmi les Quinze (8,4 % en moyenne cette année, 7,8 % en 2001 et 7,3 % en 2002) et d'une inflation sous contrôle, ne peuvent qu'entraîner un cycle économique vertueux. D'autant que la Commission de Bruxelles relève une évolution encourageante en matière de réduction des déficits budgétaires, même si l'on exclut l'impact du produit de la vente des licences UMTS de téléphonie mobile de troisième génération (qui représente jusqu'à 2,5 % du PIB dans certains pays). L'excédent budgétaire, qui devrait atteindre 1,2 % du PIB de l'Union en 2000, pourrait fléchir à 0,2 % en 2001 et 0,3 % en 2002.

Analysant la situation en France, la Commission note un ralentissement de la croissance du PIB entre la seconde moitié de 1999 et les six premiers mois de cette année (de 4 % à 3 %), elle aussi liée à la hausse des produits pétroliers. Pour l'ensemble de l'année, la croissance devrait atteindre 3,3 %, pour fléchir à 3,1 % et 2,8 % au cours des deux prochaines années. Les experts de Bruxelles soulignent la *« performance exceptionnelle »* en matière d'emploi, notant en particulier que la croissance de l'emploi devrait atteindre en 2000 son plus haut niveau depuis vingt ans. Elle est due en particulier à l'introduction des 35 heures, qui a provoqué *« un raccourcissement significatif du temps de travail »*, lequel a entraîné une modération des salaires. Le chômage, estimé à 9,9 % en 2000, devrait s'établir à 9 % en 2001 et 8,2 % en 2002, selon la Commission.

Laurent Zecchini

Forte croissance dans les pays candidats

Sur la période 2000 à 2002, le taux de croissance global des treize pays candidats à l'Union devrait largement dépasser 4 % (4,8 % en 2000 et 4,4 % en 2002), soit deux fois son niveau de 1999. Cette progression est fortement influencée par la croissance soutenue de l'Union européenne et de la Russie. L'activité sera spécialement forte en Pologne (5 % en moyenne sur cette période), en Estonie (plus de 6 %), en Hongrie (plus de 5 %) et surtout en Turquie – en statut de pré-adhésion – (6 % en 2000 et 4,7 % en 2001). L'inflation, qui subit la hausse des prix de l'énergie, est l'indicateur le plus préoccupant (27,7 % en 2000, 14,1 % en 2001 et 10,3 % en 2002), ainsi que la situation du chômage : 10,9 % de la population active en 2000 (mais il s'agit d'une estimation officielle), 10,8 % en 2001 et 10,4 % en 2002.

Sous la pression des autorités algériennes, Taleb Ibrahimi renonce à créer un parti politique

***« DANS** les conditions actuelles, la pratique politique est impossible. »* Tel est le constat dressé, mercredi 22 novembre à Alger, par le docteur Ahmed Taleb Ibrahimi, deux semaines après s'être vu interdire par les autorités de créer un parti politique, le Wafa, au motif que ce dernier serait truffé d'anciens du Front islamique du salut (FIS).

A peine sorti des limbes, le Wafa, qui entendait réconcilier l'islam et la modernité, avait rencontré un succès important. Le voici *« assassiné »*, selon le mot du docteur Taleb, son animateur, mais ce dernier, ancien ministre de Boumediène et candidat à la présidentielle de 1998, n'entend pas jetter l'éponge. *« J'utiliserai*, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse, *tous les moyens disponibles à l'exception de la violence et de l'action clandestine pour défendre des positions déjà connues. Je continuerai d'appeler* (...) *à la paix, la réconciliation et la tolérance. Avec les partis politiques indépendants et les personnalités nationales, je m'efforcerai de proposer une initiative commune pour sortir le pays de la crise et rendre la parole au peuple »*, a-t-il ajouté.

Le siège national du Wafa ayant été mis sous scellés le 15 novembre par les services de sécurité, c'est dans les locaux du Front des forces socialistes (FFS), le parti de Hocine Aït Ahmed, que le docteur Taleb a tenu sa conférence de presse. A ses côtés figuraient nombre de personnalités représentatives de l'opposition, du général Mohamed Betchine (ancien bras droit du président Zeroual) à Ali Djeddi (un ex-dirigeant du FIS) en passant par Ali Kafi (ancien président du HCE, la structure mise en place au lendemain de l'assassinat du président Boudiaf) ou Ali Yahia Abdennour, le président d'une ligue de défense des droits de l'homme, la LADDH.

RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE

« La démocratie et l'Etat de droit sont des rêves dont la réalisation n'est pas pour demain, comme beaucoup l'ont cru. Il faudra beaucoup de temps, de travail et de patience pour que le pluralisme politique devienne une réalité pour imposer le respect des droits de l'homme et pour permettre au peuple algérien de choisir ses dirigeants et déterminer son destin », a conclu le docteur Taleb.

Par ailleurs devait s'ouvrir, jeudi à Alger, le procès de Fouad Boulemia, le meurtrier présumé d'Abdelkader Hachani, l'ancien numéro trois du FIS, assassiné il y a un an jour pour jour, a annoncé le quotidien *Le Matin* dans sa dernière édition. Ce procès, pour une affaire dont bien des aspects demeurent mystérieux, intervient alors que la violence ne se dément pas. Au cours de la semaine, 23 personnes au moins ont été tuées par des groupes armés, selon les décomptes de la presse privée. Craignant une recrudescence de la violence pendant le ramadan, qui commence la semaine prochaine, des centaines de villageois ont demandé des armes aux autorités dans le but d'organiser leur défense.

Jean-Pierre Tuquoi

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2EME CHOIX
vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 Novembre.
de 10 h à 17h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2000/3361
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

Affrontements armés en Guinée-Bissau

GUINÉE-BISSAU. Des fusillades et des explosions de grenades ont retenti jeudi matin, 24 novembre, dans la capitale de la Guinée-Bissau, où le chef d'une ancienne junte militaire cherche à reprendre le contrôle des forces armées. Quatre jours après s'être autoproclamé chef d'état-major des armées, le général Ansumane Mane, à la tête d'un régime putschiste de juin 1998 à mai 1999, aurait laissé s'échapper l'homme qu'il a limogé et mis aux arrêts, le général Versissimo Correa Seabra. Des tirs avaient déjà éclaté, mercredi soir, provoquant la fuite de nombreux habitants. Le président Kumba Yala, *« chef suprême des armées »* selon la Constitution, avait prudemment réagi au renvoi du général Seabra, qu'il avait nommé pour maîtriser une force pléthorique et très politisée. Son gouvernement s'était déclaré *« ouvert au dialogue »* tout en jugeant *« antidémocratique »* l'autoproclamation du général Mane, en revanche favorablement accueillie par l'opposition. Dès mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU avait *« désapprouvé »* la conduite de l'ex-dictateur militaire, qui serait tenu *« pour responsable si cela devait provoquer des troubles et du chaos »*. – *(AFP.)*

Tunisie : la vie de plusieurs détenus en grève de la faim est en danger

TUNIS. Adellatif Bouhjila, un détenu islamiste tunisien de trente et un ans, en grève de la faim depuis le 28 août dernier, est *« maintenu en vie artificiellement »* grâce à des médicaments, et *« privé de la visite de sa famille pour la dixième semaine consécutive »*, indique l'un de ses avocats, Me Radhia Nasraoui. La vie de trois autres prisonniers d'opinion ayant cessé de s'alimenter depuis plusieurs semaines, en particulier Abdallah Idrissa, qui jeûne depuis le 11 septembre, serait en réel danger. Samedi dernier, la Ligue tunisienne des droits de l'homme avait dénoncé *« ce cauchemar »* tandis que le Conseil national des libertés (CNLT, non reconnu) avait appelé à *« clore le dossier par acte de justice et d'apaisement »*. La presse et les autorités tunisiennes restent muettes sur le sort de ces prisonniers auxquels elles dénient le qualificatif *« d'opinion »* que leur attribue Amnesty International.
Par ailleurs le journaliste Taoufik Ben Brik, rentré mercredi 22 novembre en Tunisie en provenance de Paris, accompagné de la députée européenne Hélène Flautre (Verts), a vu les exemplaires de son dernier livre, *Le Rire de la baleine*, confisqués par la douane à l'aéroport de Tunis, a indiqué son avocate Radhia Nasraoui.

L'UE débat de ses institutions avec les pays candidats

SOCHAUX. A deux semaines du sommet de Nice, la Conférence européenne, lieu de rencontre mis en place pour permettre un dialogue politique entre les pays de l'Union européenne et les pays candidats en phase de pré-adhésion, a été réunie par la présidence française de l'UE jeudi 23 novembre, au niveau ministériel, à Sochaux. Sous la houlette de Pierre Moscovici, ministre français des affaires européennes, cette rencontre avait pour objectif de débattre des négociations en cours sur la réforme des institutions européennes et, au-delà, du projet politique d'une Europe élargie. Le dialogue se poursuivra à Nice le 6 décembre au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Les treize pays candidats d'Europe de l'Est et du Sud avaient envoyé des délégations, dont la Turquie, invitée pour la première fois à prendre part à ce forum bien qu'elle n'ait pas encore entamé à ce stade les négociations d'adhésion.

DÉPÊCHES

■ **CÔTE D'IVOIRE : l'ancien premier ministre Alassane Ouattara**, du Rassemblement des républicains (RDR), et l'ancien ministre de l'intérieur Emile Constant Bombet, de l'ex-parti unique PDCI, ont été autorisés à se présenter aux législatives du 10 décembre par la Commission nationale électorale (CNE). Tous deux avaient été écartés par la Cour suprême de la présidentielle du 22 octobre, remportée par le socialiste Laurent Gbagbo. La Constitution ivoirienne accorde cependant un délai de trois jours à tout électeur pour contester l'éligibilité d'un candidat retenu par la CNE. – *(AFP.)*

■ **TCHAD : le président Idriss Déby, interrogé sur l'achat d'armes** – révélé par *Le Monde* – avec une partie du « bonus » pétrolier perçu pour un projet d'extraction soutenu par la Banque mondiale, a estimé qu'il ne pouvait y avoir de développement *« sans sécurité »*. A Genève, où il participait à une conférence des donateurs de son pays qui ont promis 280 millions de fonds d'aide supplémentaires, il a également annoncé la tenue d'élections législatives, à la mi-mars, suivies d'une présidentielle *« en juin ou juillet »*. Il a appelé à la négociation le chef de la rébellion dans le nord, Youssouf Togoïmi, en guerre contre son régime depuis 1998. – *(AFP.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : trois ressortissants britanniques** – deux hommes et une femme – ont été blessés, mercredi soir 22 novembre, à Riyad, dans une explosion au passage de leur véhicule, moins d'une semaine après un incident similaire. Vendredi 17 novembre, un couple britannique avait été la cible d'un attentat à la bombe alors qu'il circulait en voiture dans la capitale saoudienne. L'homme avait été tué et sa femme blessée. Les autorités saoudiennes ont jugé que des motifs d'ordre personnel, et non politique, étaient à l'origine de l'affaire. Mercredi, le vice-ministre de l'intérieur, le prince Ahmed Ben Abdel Aziz, a déclaré qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer s'il y avait un lien entre les deux affaires. La Grande-Bretagne a demandé dès dimanche à ses 26 000 ressortissants en Arabie saoudite de se montrer vigilants. – *(Reuters.)*

■ **THAÏLANDE : les forces de sécurité thaïlandaises ont mis fin** jeudi 23 novembre, dans une effusion de sang, à la cavale de neuf détenus mutins originaires de Birmanie qui retenaient en otage trois membres de l'administration pénitentiaire depuis près de 24 heures. Des tireurs d'élite masqués ont ouvert le feu sur la camionnette des preneurs d'otages alors que ces derniers s'étaient arrêtés pour changer des pneus crevés près de Kanchanaburi, non loin de la frontière birmane. Les neuf mutins ont tous été tués, a indiqué la police. – *(AFP.)*

Le Vatican réprouve la légalisation des « unions » homosexuelles

VATICAN. Un document du Conseil pontifical pour la famille, publié mardi 21 novembre, condamne la reconnaissance légale par quelques pays des *« unions de fait »*, notamment homosexuelles (mariage homosexuel aux Pays-Bas, PACS en France). *« L'Etat et les pouvoirs publics ne doivent pas institutionnaliser les unions de fait*, écrit ce texte, *en leur accordant un statut similaire à celui du mariage et de la famille »*. Pour le Vatican, la défense du mariage relève de l'intérêt public et les pouvoirs publics *« ont le devoir de le protéger et de le promouvoir »*. En revanche, *« si deux personnes décident de vivre ensemble, avec ou sans relation sexuelle, cette vie en commun ou cohabitation ne revêt pas un intérêt public. Les pouvoirs publics doivent donc éviter de s'immiscer dans un tel choix qui a un caractère privé »*.

GAUCHE **Les socialistes se réunissent en congrès à Grenoble, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, trois ans après le congrès de Brest, qui avait célébré leur victoire aux élections. ● LA MAJORITÉ jospino-rocardo-fabiusienne menée par François Hollande est confortable, mais le premier secrétaire, seul candidat à sa propre succession, n'en est pas moins critiqué, dans les minorités, mais aussi parmi ses alliés, pour le vieillissement du parti et la pauvreté du débat dans ses rangs. ● LA DIRECTION du parti devrait être féminisée, Martine Aubry étant chargée de la préparation du projet pour les élections de 2002. ● LES DEUX COURANTS minoritaires, qui totalisent près de 27 % des mandats à eux deux, ne sont pas parvenus à s'entendre pour fusionner et se préparent à faire, au congrès, la « synthèse » avec la motion majoritaire de M. Hollande** ***(lire page 9).***

François Hollande doit répondre aux critiques sur « l'atonie » du PS

Quatre mille personnes participent ou assistent, à Grenoble, au congrès du Parti socialiste, qui s'achèvera par un discours de Lionel Jospin. Assuré de sa réélection, le premier secrétaire s'entend néanmoins reprocher le vieillissement d'un parti en peine de propositions et de débats

À PREMIÈRE VUE, François Hollande n'aborde pas le congrès du Parti socialiste, qui s'ouvre vendredi 24 novembre à Grenoble, au mieux de sa forme. A partir de résultats qui doivent encore être validés vendredi, sa motion, signée par Lionel Jospin et rassemblant jospinistes, rocardiens et fabiusiens, est, avec 73,02 %, en recul de près de 11 points par rapport au congrès de Brest, en 1997. A cette perte de 10 025 voix, s'ajoute la poussée des minoritaires – 26,98 % pour Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste – qui, bien que divisés, dépassent le record détenu jusqu'alors par le Ceres en 1975 (25 %). A bien des égards, le premier secrétaire du PS, qui n'aura aucun candidat contre lui pour sa réélection au suffrage direct par les militants, le 30 novembre, relativise sa modeste performance.

L'histoire d'abord peut conforter la satisfaction qu'il affiche. En 1973, quand le PS se réunissait déjà en congrès à Grenoble, François Mitterrand n'avait recueilli sur sa motion « que » 65,35 %, mais il était confronté à une triple opposition. Trois ans après Brest qui, cinq mois après la nomination de M. Jospin à Matignon, avait tourné à l'exercice d'autosatisfaction, M. Hollande limite les dégâts. Comme le premier ministre, il subit l'épreuve du pouvoir et les déceptions des militants, séduits par un discours plus à gauche que la politique menée. S'ajoutent à cela des rancœurs locales dans des fédérations qui ont mal réagi aux arbitrages électoraux ou aux mises à l'écart consécutives aux « affaires ». Par fonction en première ligne, le premier secrétaire en paye aujourd'hui la facture.

Le député de Corrèze peut aussi mettre en avant son bilan. Il a excellé dans le rôle de porte-parole du gouvernement, grâce à une relation très privilégiée avec M. Jospin, qui n'a pas été amoindrie par l'entrée de Laurent Fabius au gouvernement. Il a préservé le fragile équilibre de la gauche plurielle, le sommet de la majorité, le 7 novembre, étant apparu comme un succès après une période où les cinq composantes affichaient leurs divisions.

GARANT DE LA PAIX INTERNE

Enfin, M. Hollande est resté le garant de la pacification interne engagée par M. Jospin en 1995. Certes, Grenoble offrira, à bien des égards, des galops d'essai à des ministres ou ex-ministres, prompts à se plaindre de *« l'absence de débats »* au PS et que M. Jospin a encouragés à endosser des habits de premiers ministrables pour 2002. Martine Aubry, Elisabeth Guigou et M. Fabius ne bouderont pas les effets de tribune. Eloigné d'un PS qui l'a rudement traité au lendemain de l'affaire de la cassette Méry, Dominique Strauss-Kahn avait déjà manqué le baptême, le 25 octobre, du pôle jospino-rocardien, qu'il avait pourtant suscité ; il devrait être absent aussi au congrès.

Dix ans après celui de Rennes, les fabiusiens, les jospinistes et les rocardiens font partie de la même majorité. M. Hollande se déclare ouvert, en outre, à une synthèse avec les minorités. Cependant, à la guerre des courants, d'il y a dix ans, s'est substituée une querelle des écuries ministérielles. La volonté du premier secrétaire de préserver ses relations avec M. Fabius et d'adopter une posture de rassembleur l'a conduit à canaliser plus qu'à piloter sa majorité jospiniste. Travaillée par les diverses ambitions ministérielles, elle a vu apparaître en son sein un pôle jospino-rocardien, consacrant une alliance entre Pierre Moscovici et Alain Richard, déjà en compétition pour le leadership intellectuel avec Mme Aubry et ses amis des clubs Réformer. Derrière l'unité de façade, ces tensions ont eu un effet dissuasif sur la mobilisation des militants.

La difficulté de M. Hollande, pour lequel le seul objet du congrès de Grenoble est de lancer la préparation du projet des socialistes pour les élections législatives de 2002, est de s'appuyer sur un parti qui montre davantage d'atonie que de vitalité. En l'absence de tout enjeu de pouvoir, la participation au vote des motions n'a été que de 66,25 %, soit 5,8 points de moins qu'à Brest. Du coup, M. Hollande, avec 56 362 voix, n'a rassemblé sur son texte que 47,5 % des 118 660 inscrits, contre 59,3 % en 1997. Cette faible mobilisation est à l'image des trois conventions, sur les cinq annoncées, lancées par le premier secrétaire : la participation n'avait été que de 46,4 % sur l'entreprise en 1998, de 46,12 % en 1999 sur l'Europe et de 35,5 % sur les territoires en 2000. *« Je vois bien*, confie le député, *les sexagénaires très présents dans les sections, les quinquagénaires parmi les élus, les vingt à vingt-cinq ans chez les Jeunes socialistes, mais les vingt-cinq à trente-cinq ans sont absents, alors que c'est la tranche d'âge qui vote le plus pour nous. »* Ce trou générationnel obère la capacité du PS, dans lequel retraités et fonctionnaires sont surreprésentés, à se mobiliser et à débattre.

EN PANNE D'IDÉOLOGIE

Pour ne pas être qu'un relais, rôle qu'il assume autant que celui de bretteur en chef contre Jacques Chirac, M. Hollande avait invité le PS, à Brest, à une *« rénovation »* de son fonctionnement et de son idéologie. *« Rien ne serait pire*, avait-il affirmé, *que de rester spectateurs, laisser le gouvernement jouer seul la partie qui est la sienne, applaudissant quand cela va bien, grimaçant quand cela va moins bien et silencieux dans les autres cas de figure. »* Sur le plan fonctionnel, M. Hollande, qui a assis son autorité à travers les campagnes des régionales de 1998 et des européennes de 1999, a commencé à mettre un peu d'ordre dans des fédérations, comme celle des Bouches-du-Rhône, mais le PS reste une machine à fabriquer et à désigner des élus. Sur le plan idéologique, le navire est resté en rade. Au sujet de l'entreprise, le PS a esquivé le débat sur les privatisations, prônant une loi-cadre sur les contours du secteur public, qui n'a jamais vu le jour. Il en est de même de ses propositions de lutte contre l'emploi précaire.

La volonté de M. Hollande de privilégier des *« propositions acceptables par le gouvernement »* a limité sa fonction de boîte à idées. Sur la fiscalité, les minimas sociaux, le premier secrétaire a influencé, à plusieurs reprises, les choix de M. Jospin ; mais l'imagination et l'anticipation ont été bridées par sa fonction de relais – *« Un spectre hante le PS, le porte-parolat »*, note la contribution de Frédéric Léveillé, secrétaire fédéral de l'Orne – au point de laisser, en 1999, le premier ministre théoriser sur le plein emploi ou *« la nouvelle alliance »* entre classes moyennes, classes populaires et exclus.

Pour préparer 2002, le premier secrétaire veut impliquer les militants à travers des questionnaires et des réunions thématiques du conseil national. Disposera-t-il d'un outil suffisamment réactif et mobilisé pour y parvenir ?

Michel Noblecourt

Le précédent de 1973

Deux ans après la réunification de la famille socialiste, à Epinay en 1971, un an après la signature du programme commun de gouvernement avec le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche, le Parti socialiste avait réuni son congrès, du 22 au 24 juin 1973, à Grenoble, dont le maire était Hubert Dubedout.

Premier secrétaire, François Mitterrand avait réuni 65,35 % des voix sur sa motion, le Ceres en recueillant 21 %. Robert Fabre, pour le MRG, et Roland Leroy, pour le PCF, s'étaient exprimés devant les congressistes. Mitterrand avait alors déclaré : ***« Nous devons faire du Parti socialiste le premier parti de France. »*** **La motion de synthèse, présentée par Claude Estier, avait obtenu 92 % des suffrages, et le député de la Nièvre avait été reconduit, à l'unanimité moins sept abstentions, comme premier secrétaire. Un nouveau venu, Lionel Jospin, trente-cinq ans, avait fait son entrée au comité directeur, élu sur la motion Mitterrand, et avait été nommé secrétaire national à la formation.**

Lionel Jospin ex-trotskiste ? « Très certainement », selon Alex Métayer

SAMEDI 18 novembre, Alex Métayer est invité, avec Jean-Claude Gayssot, Charles Berling et beaucoup d'autres stars, de l'émission de Thierry Ardisson « Tout le monde en parle », sur France 2. L'humoriste joue au théâtre du Palais-Royal et il vient, comme d'autres, parler de son spectacle après les douze coups de minuit. *« Bonsoir Alex Métayer. On a parlé beaucoup politique ce soir. C'est trotskiste, vous ? »*, lance Thierry Ardisson, qui vient de rappeler au ministre des transports de douloureux souvenirs de l'époque marchaisienne et qui, en politique, affectionne les marginaux.

Alex Métayer, d'après Christophe Bourseiller *(Cet étrange monsieur Blondel*, éditions Bartillat, 1997), demeure, aujourd'hui, *« un indéfectible soutien de Pierre Lambert »*, patron du Parti des travailleurs (PT). Désarçonné pendant quelques secondes, l'humoriste, toujours abonné à *Informations ouvrières,* l'hebdomadaire du PT, sourit presque aussitôt : *« Si je dis trotskiste, les téléspectateurs vont penser à une maladie de la peau. » « Ah bon, vous pensez que les gens ne savent plus ce que c'est ? »*, s'amuse Ardisson. Métayer s'enhardit : *« Allez, je tiens un scoop. Vous savez que le... euh, Jospin a été accusé, dit-on, d'avoir fait partie de... »* Ardisson l'interrompt, il connaît l'histoire : l'OCI, ancêtre du PT. Lionel Jospin jure qu'on le confond avec son frère, qui était membre de ce parti. *« Le scoop,* reprend Métayer, *c'est qu'il faisait partie de ma cellule. »*

Ardisson est stupéfait, mais ravi. *« C'est vrai, ça ? C'est vrai ou c'est pas vrai ? »* Métayer sourit : *« Je revois ce blondinet, avec les cheveux comme ça* [il dessine avec ses mains des boucles autour de sa tête]. *»* Ardisson l'interrompt : *« C'est énorme ce que vous nous donnez-là ! » « Je me souviens que sur les barricades, en mai 1968, il avait seulement un problème, quand on disait va là-bas à gauche, il allait à droite »,* renchérit Métayer dans un bon mot invraisemblable puisque M. Jospin, alors haut fonctionnaire de trente ans au Quai d'Orsay, s'est assez morfondu de ne pas avoir pu participer aux manifestations d'étudiants.

« C'ÉTAIT LUI, OU C'ÉTAIT SON FRÈRE ? »

L'auditoire sourit poliment. Ardisson, lui, ne veut pas en rester à cette pirouette. *« Donc,* poursuit Alex Métayer, *j'ai connu un Jospin. J'ai réellement connu un Jospin. » « Mais c'était lui, ou c'était son frère ? »*, demande l'animateur. *« Alors là, voilà. J'en suis au même point que vous. J'ai jamais su »*, répond l'humoriste.

Quelques jours après l'émission, Alex Métayer continue à s'amuser. Il s'étonne *« de tous les coups de téléphone »* qu'il a reçus après cet *outing*, se livre à un drôle de *mea culpa* un peu gêné. *« Chez Ardisson, c'était une blague. Je n'ai pas connu Jospin, pas plus que son frère. »* Mais, sourit-il, *« je voulais dédramatiser, montrer que des gens très normaux peuvent être passés par cette organisation. »*

Alex Métayer fustige la politique du gouvernement – *« des cachets d'aspirine pour une humanité qui a le cancer »* –, dénonce la participation des communistes à l'équipe de M. Jospin, raconte volontiers sa vie de cellule qui réunissait des gens de spectacle, au 87, rue du Faubourg-Saint-Denis. Puis, comme pour brouiller à nouveau les pistes, il explique : *« Sur le plateau, je ne voulais pas faire une déclaration mensongère. Jospin a très certainement été dans l'organisation. Au fond de moi, je sais qu'il a tout le profil pour y avoir été, et ce qui me gêne, chez lui, c'est cette idée de honte. J'ai voulu dire : n'ayez jamais honte de vos engagements de jeunesse. »*

Ariane Chemin

Ultimes tractations pour composer la nouvelle direction

C'EST L'ENJEU le moins visible mais non le moins important du congrès de Grenoble : la composition des instances de direction du Parti socialiste. Les votes des motions déterminent la place de chaque sensibilité au sein du conseil national (204 membres) et du bureau national (55 membres). L'équipe qui entourera François Hollande après sa réélection, le 30 novembre – le secrétariat national –, est en revanche composée par le premier secrétaire. Il la présentera, en vue de sa ratification, au conseil national du 2 décembre. Les rapports de forces vont donc attribuer à la motion 1, celle de M. Hollande, 149 sièges au conseil national et 41 au bureau national. Quasiment à égalité, Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste devraient avoir respectivement 28 et 27 élus au conseil national et sept chacun au bureau national.

RENOUVELER ET FÉMINISER

Une fois connu le nombre de places au conseil national, reste à savoir qui les occupera. Le principal casse-tête, pour M. Hollande, est de le renouveler, le féminiser, en faisant passer le nombre de femmes de 27 % à un bon tiers, et de tenir compte des équilibres de sa majorité. En 1997, il avait fait entrer soixante et onze nouveaux membres. Mais avec le recul de son score, sa majorité aura vingt-trois élus de moins. Pour concilier les sorties forcées et les entrées voulues, il va réduire le nombre de parlementaires – membres de droit –, qui étaient environ quatre-vingts.

Le premier problème est celui de la place de Laurent Fabius qui estime que son quota de places doit être indexé sur son score au congrès de Rennes en 1990 (28,84 %). En 1997, à Brest, il avait été légèrement réduit : avec 47 sièges, il détenait 23 % du conseil national et 27,3 % de la motion majoritaire. Cette année, pour l'intéresser aux résultats, M. Hollande lui avait indiqué qu'il garderait 27 % du score de la motion majoritaire. De fait, de l'Aude à la Seine-Maritime, les fédérations fabiusiennes ont voté largement pour la motion Hollande. A l'arrivée, le ministre de l'économie devrait avoir 40 ou 41 élus, qu'il sera le seul à choisir à travers une liste qu'il adressera à M. Hollande.

Tout en récusant le concept de *« majorité de la majorité »*, M. Hollande aura donc 108 ou 109 élus sur les 149 de la motion 1. A ce bloc majoritaire jospiniste s'ajouteront les 102 premiers fédéraux. Or, dans les fédérations, la motion 1 a recueilli plus de 50 % des voix dans quatre-vingt-treize départements et les amis de M. Fabius sont en perte de vitesse.

Pour composer son pôle jospiniste, M. Hollande a refusé que chaque ministre propose son *« petit paquet »* d'élus. Il a écouté les suggestions de chacun et a présenté une première liste, le 20 novembre, à plusieurs membres du gouvernement parmi les six avec lesquels il dîne régulièrement depuis mai, – Daniel Vaillant, Elisabeth Guigou, Alain Richard, Michel Sapin, Pierre Moscovici, Jean Glavany. Martine Aubry était excusée mais avait donné son accord avec une méthode consistant à ne pas donner aux diverses familles du jospinisme *« des pondérations nouvelles jamais mesurées »*. La composition du bureau national, où M^me^Aubry fera son entrée avec quelques proches, sera discutée après le congrès.

Pour le secrétariat national, qui comprend vingt-cinq membres, M. Hollande a les mains libres. M^me^Aubry devrait y assurer la coordination du projet pour 2002. Le premier secrétaire souhaitait contrebalancer cette arrivée par celle de Dominique Strauss-Kahn, qui aurait hérité du secteur international en vue de prendre la présidence du Parti des socialistes européens. La mise en cause de l'ancien ministre dans l'affaire de la cassette Méry l'a exclu du jeu, même s'il restera membre du conseil national. Plusieurs nouveaux pourraient faire leur entrée comme Jean-Louis Bianco, Eric Besson, Anne Hidalgo, élue parisienne, et Marie Richard, élue de Seine-et-Marne. Catherine Trautmann devrait succéder à Bernard Poignant à la présidence de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

M.N.

Le premier secrétaire a soigné la mise en scène

C'EST son premier congrès à lui. Il y a donc mis sa marque. Dans le béton tendu de drap d'Alpes-Expo, dessiné en 1968 pour les Jeux olympiques et qui accueille le congrès du PS, à la périphérie de Grenoble, ou sur les télés et sur Internet, qui le diffusera *live*. Entre un souci de désacralisation emprunté au Parti communiste et quelques variations importées des conférences du pays de Tony Blair, François Hollande a soigné la mise en scène. Gardien d'une majorité stable, il s'est fait aussi architecte d'intérieur, car, en ces temps d'idées maigres, c'est (aussi) dans les murs que l'on pense.

M. Hollande a trouvé des idées à Martigues, en mars, au trentième congrès du PCF. Place du Colonel-Fabien, on a toujours prêté beaucoup de sens aux formes. Depuis qu'on a abandonné les dogmes, en 1995, les délégués ne regardent plus leur secrétaire national, comme un seul homme, au bas d'une estrade, mais forment avec lui un carré. Jean-Marie Butzbach, PDG de l'agence Communimage, qui « habille » les congrès du PS depuis 1979, était avec M. Hollande au congrès de Martigues. *« J'ai trouvé que le resserrement du dispositif était bien vu*, confesse le premier secrétaire du PS. *C'est plus intime, on évite le hall, comme à Brest, où les militants étaient très loin de la tribune. »* Et se dissipaient volontiers.

A Grenoble, le carré est seulement devenu coquille Saint-Jacques : chacun se regarde, les journalistes seront au milieu, dans la fosse, *« avec les Jeunes Socialistes »*, mais le PS a gardé une estrade. Tandis que les communistes « mutants » avaient poussé la déstructuration jusqu'à parler chacun de sa chaise fédérale, quatre pupitres fixes subsisteront à Grenoble. *« Laurent Fabius ou Michel Rocard »* parleront à l'un des trois micros réservés aux fédérations, explique, au hasard, M. Butzbach ; le quatrième pupitre, surélevé, sera strictement réservé, le 26 novembre, au premier ministre et au premier secrétaire. *« Nous innovons, nous ne faisons pas la révolution »*, plaisantent MM. Hollande et Butzbach. Et parce qu'un peu d'ordre ne nuit pas, M. Hollande a fait comprendre aux ministres qu'il serait de bon ton qu'ils acceptent son invitation à dîner avec les délégués étrangers, vendredi, et avec la commission des résolutions, samedi, pendant que les quatre mille participants s'égailleront dans la ville, *« plutôt que des dîners qui ne servent à rien »*.

COMME CHEZ LES TRAVAILLISTES

Grenoble ayant la fibre verte, le congrès de M. Hollande se devait de prendre des airs écolo-citoyens. On arrivera à Grenoble en TGV ; on sera invité à emprunter le tramway et à pratiquer le covoiturage en minibus. Tout a été fait – sans trop d'illusions – pour éviter le bal des berlines de l'époque mitterrandienne. Et si le budget a explosé – plus de dix millions de francs –, il se veut transparent : Alain Claeys fera un point de presse pour détailler le coût de la fête et son financement.

Toujours pour l'image, enfin, le congrès a été éclaté. Comme chez les travaillistes anglais, où les *think tanks* tiennent meeting en même temps que les politiques, la Fondation Jean-Jaurès organise, jeudi, un séminaire international, tandis que trois « forums » occuperont ensemble le samedi matin, façon *fringe meetings* du Labour Party. Côté *off*, trois manifestations sont aussi prévues samedi après-midi : à 14 heures, les intermittents du spectacle ; à 15 heures, les retraités, derrière toutes les organisations syndicales.

A 16 heures, Bernard Thibault, *guest star* du congrès, rejoindra les militants CGT de l'Isère pour réclamer un coup de pouce plus substantiel aux salaires des fonctionnaires. M. Hollande a tout prévu : à l'intérieur, une salle, destinée à recevoir les manifestants, pourra accueillir le secrétaire général de la CGT, cette fois en tant que contestataire.

Ar. Ch.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par jugement rendu le 6 novembre 2000 par le Tribunal correctionnel de Paris (17e Chambre correctionnelle - Chambre de la presse), M. Jean-Marie COLOMBANI, directeur de publication du journal LE MONDE, et M. Laurent MAUDUIT, journaliste, ont été condamnés à une peine d'amende et au paiement de dommages et intérêts à l'égard de M. DESSAIN-GELINET pour avoir commis, au préjudice de celui-ci, le délit de diffamation publique envers un particulier, en publiant, dans l'édition du 8 janvier 2000 du quotidien LE MONDE, un article intitulé "Une écurie de chevaux dans les fonds de pension" le mettant en cause. »

Le PCF réclame une commission d'enquête sur la torture pendant la guerre d'Algérie

Patrick Devedjian (RPR) accuse François Mitterrand d'avoir, à l'époque, « autorisé » ces exactions

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a réclamé, mercredi 22 novembre, la création d'une commission d'enquête sur la torture durant la guerre d'Algérie. Après la publication dans *Le Monde* des témoignages des généraux Massu et Aussaresses, les hommes politiques sont partagés : des responsables de droite, mais aussi plusieurs élus de gauche, jugent que le travail de mémoire *« ne peut être unilatéral »*.

L'EMBARRAS et le malaise... La crainte d'une mise en cause trop brutale de l'armée et de la France ; le refus de passer sous silence les exactions du FLN, mais aussi la certitude qu'un travail de mémoire s'impose : ce sont ces sentiments mêlés qu'ont suscités chez les responsables politiques, mercredi 22 novembre, les témoignages des généraux Jacques Massu et Paul Aussaresses sur l'usage de la torture durant la guerre d'Algérie (*Le Monde* du 23 novembre). Quelques heures après, les communistes s'engouffraient dans la brèche en annonçant le dépôt, sur le bureau de l'Assemblée nationale, d'une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur *« les tortures et les crimes contre l'humanité commis par la France »*.

Cette commission est la *« suite logique »* de l'« appel » de douze personnalités, publié dans *L'Humanité* du 31 octobre, invitant le chef de l'Etat et le premier ministre à reconnaître et à condamner la torture pratiquée entre 1954 et 1962, analyse Maxime Gremetz (Somme), ancien responsable de la politique extérieure au PCF. Cette guerre *« implique que l'Etat, comme il l'a fait en d'autres circonstances, reconnaisse et assume les conséquences des exactions commises par ses forces armées qui s'apparentent à des crimes d'Etat »*, indique l'exposé des motifs. La commission devrait à la fois *« contribuer à la vérité »* et *« proposer des mesures de réparation pour les victimes et ceux qui ont refusé de s'associer à ces crimes »*. *« Pour l'histoire, pas pour des procès »*, précise M. Gremetz. S'il a un reproche à faire à son parti, c'est de ne pas avoir soutenu les appelés qui refusaient de partir en Algérie. A l'époque, rappelle-t-il, le PCF refusait d'appeler à la désertion au nom du *« principe léniniste qui veut que le parti soit présent là où se trouvent les masses »*.

Pour l'heure, la demande de son groupe a reçu un accueil plutôt frais. Président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, qui n'a pas été prévenu de l'initiative communiste, s'est refusé à la commenter, tout en soulignant que *« la France doit regarder son histoire en face, même si c'est douloureux »*. Le radical de gauche Bernard Charles, président du groupe Radicaux, citoyens, Verts, refuse qu'elle soit le prétexte à *« livrer des hommes en pâture »* à l'opinion. S'il est favorable à *« une repentance »*, nécessaire dans *« une République moderne »*, il juge qu'elle doit *« être mutuelle »*. Le chevènementiste Jacques Dessalangre n'est pas a priori hostile à une commission, à condition qu'elle fasse *« la lumière sur tout, les actes de torture menés par l'armée française, les exécutions du FLN ou la liquidation du MNA »*. Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, estime qu'*« on ne peut donner en permanence le sentiment que la France a toujours tort »*.

MALAISE AU RPR

Les politiques sont plus diserts pour commenter les témoignages des deux généraux. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF, juge que *« la torture n'honore jamais un pays »*, mais préfère rappeler qu'*« on a rarement pensé à ceux qui ont combattu en Algérie et qui sont revenus avec des traumatismes physiques et psychologiques »*. Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, est plus catégorique. *« La repentance doit être bilatérale : cela s'appelle l'histoire »*, tranche-t-il. *« Je refuse que l'armée paie pour l'ensemble d'une période »*. L'armée ? *« Les attaques contre elles sont scandaleuses »*, s'indigne Philippe de Villiers. *« Les soldats, envoyés par les politiques, ont fait leur devoir et ont eu un comportement profondément humain vis-à-vis de la population. Et on les salit après leur mort ! »*, déplore le député de Vendée.

C'est au RPR que le malaise est le plus palpable. Ni Edouard Balladur, ni Philippe Séguin, ni Jean-Louis Debré n'ont jugé bon de s'exprimer. Seul son porte-parole, Patrick Devedjian, s'aventure sur un terrain difficile pour le parti gaulliste. Et pour mettre en cause... François Mitterrand. *« Il a autorisé la torture, et il a au moins autant de responsabilité que nos officiers*, accuse-t-il. *En sa qualité de ministre de l'intérieur* [1954-1955] *et de ministre de la justice* [1956-1957], *M. Mitterrand n'a pu qu'avoir connaissance des méthodes des pratiquées à cette époque »*, assure-t-il, non sans admettre que dans sa propre jeunesse, il fut un partisan de l'Algérie française.

Jean-Michel Bezat et Jean-Louis Saux

La droite parisienne s'unit autour d'un programme minimum

LES REPRÉSENTANTS des diverses familles de la droite parisienne se sont réunis autour de Philippe Séguin, mercredi 22 novembre, pour présenter le *«contrat de mandature »* qui doit servir de feuille de route aux vingt têtes de liste désignées le 9 novembre. Le député des Vosges était entouré du sénateur Bernard Plasait, président de Démocratie libérale (DL-Paris), de Claude Goasguen, député et porte-parole de DL, et de Didier Bariani, président de l'UDF-Paris et tête de liste dans le 20e. Ce *« contrat de mandature »* n'est pas un programme, a prévenu, d'emblée, M. Séguin mais *« quelques choix essentiels »* engageant les trois partis de la majorité municipale. Ramassé en vingt-six pages, le document décline cinq thèmes où l'on distingue successivement la patte des libéraux (sur la sécurité et l'allègement de la fiscalité) et celle du député des Vosges (sur l'instauration d'*« un nouveau mode de gouvernement municipal »* ou l'évocation de *« Paris métropole francophone et européenne »*).

La *« rupture »* prônée par M. Séguin devrait surtout s'illustrer dans l'instauration d'*« une nouvelle organisation municipale »* : alignement du statut de Paris sur le droit commun des autres villes et relations contractuelles entre la mairie centrale et les arrondissements, incluant *« un volet budgétaire »*. Le député des Vosges ne souhaite pas, pour agir, attendre *« une hypothétique modification de la loi PML »* sur laquelle le Conseil de Paris doit débattre, le 27 novembre. Critiquant, par ailleurs, l'actuel mode de scrutin en usage à Paris *« qui peut permettre à une coalition minoritaire en voix d'être majoritaire en sièges »*, la droite plaide pour l'élection, dès 2007, des maires de Paris, Lyon et Marseille au suffrage universel direct.

CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE

La sécurité, avec la création d'une police municipale, est le deuxième « objectif » affiché. DL et l'UDF, qui en avaient fait une condition non négociable de leur soutien à M. Séguin, sont parvenus à leurs fins. La droite parisienne s'engage donc à créer *« un corps de plusieurs milliers d'agents »* répartis dans *« quinze commissariats de police municipale »*, créés *« à proximité des secteurs exposés à la délinquance »*. Libéraux et centristes insistent, certes, sur la *« prévention »* et la nécessaire *« complémentarité »* de la future police municipale mais un questionnaire, qui va être distribué prochainement sur les marchés, interroge : *« Souhaitez-vous que certains policiers municipaux puissent être armés ? »*

Moins élaborées, d'autres suggestions concernent la politique sociale de la Ville (par exemple, la création d'*« un chèque-service municipal »*), le logement (avec la promesse assez floue d'*« une intervention forte sur le marché des immeubles d'occasion »*), ou encore le problème, seulement esquissé, du transport dans la ville. Sur ce dernier point, les signataires du texte estiment qu'*« il faut cesser d'aborder cette question exclusivement au travers du prisme d'un supposé conflit entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes »*.

Si le contrat présenté suggère la création d'un *« conseil de la circulation »*, il mentionne juste la lutte contre la pollution atmosphérique et la place, curieusement, au même plan que celle... contre les déjections canines. Avant même son investiture par la droite parisienne, M. Séguin avait pourtant annoncé qu'il en ferait la *« priorité des priorités »* de sa campagne.

Christine Garin

Les députés socialistes lèvent l'interdiction du travail de nuit des femmes

CHAQUE MOT a été pesé, évalué, testé, depuis dix jours, dans les cabinets ministériels, dans un but bien précis : donner une identité *« de gauche »* à la réforme du travail de nuit. Enfin, mercredi 22 novembre, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté l'amendement du gouvernement, complété par les députés socialistes, qui vise à lever l'interdiction du travail de nuit des femmes, inscrite dans le code du travail : *« Le recours au travail de nuit doit être exceptionnel. Il doit prendre en compte les impératifs de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs et doit être justifié par la nécessité d'assurer la continuité de l'activité économique ou des services d'utilité sociale. »*

Plus qu'un amendement, *« c'est une loi de gauche »*, s'est félicité le président de la commission, Jean Le Garrec (PS). La France est en infraction avec une directive européenne sur l'*« égalité de traitement »* hommes-femmes en matière de conditions de travail (*Le Monde* du 23 novembre). Le gouvernement a décidé d'introduire cette réforme dans la proposition de loi de Catherine Génisson (PS, Pas-de-Calais) sur l'égalité professionnelle, qui arrive en deuxième lecture devant les députés, mardi 28 novembre.

ZIZANIE DANS LA MAJORITÉ

En commission, l'ambiance a été très tendue entre M. Le Garrec et les deux élus communistes présents, Maxime Gremetz (Somme), et Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis). Farouchement hostile à la réforme, le PCF a déposé un amendement interdisant le travail de nuit, sauf dérogations. *« C'est identitaire pour nous »*, résume M. Gremetz.

Le PS a eu le dernier mot, mais la zizanie persiste dans la majorité. En commission, l'amendement du gouvernement a été voté par le PS et Jean Pontier (PRG, Ardèche). Les communistes ont refusé de prendre part au vote. Seul élu de droite présent, Bernard Deflesselles (DL, Bouches-du-Rhône) s'est abstenu comme... la radicale de gauche Chantal Robin-Rodrigo (Hautes-Pyrénées), qui a voté *« pour »* l'amendement du PCF ! Les chevènementistes du MDC étaient absents, comme les Verts au moment du vote. A gauche, on multiplie les réunions de conciliation. Mercredi après-midi, la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, a rencontré M. Le Garrec, Mme Génisson, et des membres de la majorité. *« A chacun de prendre ses responsabilités »*, a dit la ministre, tandis que son collègue chargé des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, menait sa traditionnelle réunion de concertation avec les cinq chefs de file de la majorité.

Concertation est un grand mot : Alain Bocquet, le patron des députés communistes, a prévenu : *« Que le gouvernement ne compte pas sur nous pour voter ce texte... »*

Clarisse Fabre

Alain Madelin entre en campagne pour « rompre avec le statu quo »

L'élu déplore le « temps perdu » depuis 1995

JONGLEURS et pom-pom girls, saucisses-frites, champagne, barbes à papa, Top 50 et choucroute : Alain Madelin a fait son entrée dans la campagne présidentielle, mercredi 22 novembre, sous un chapiteau de cirque planté dans le bois de Boulogne.

Après avoir fendu la foule au son de *The Wall* – version *live* – des Pink Floyd, le président de Démocratie libérale a confirmé aux quelque 2 000 *« amis »* réunis pour l'occasion qu'il avait *« pris une décision importante »*. *« Ce soir, je pars en campagne »*, a-t-il lancé sous les acclamations. *« C'était le discours de déclaration officielle de candidature d'Alain Madelin ! »*, traduira librement, un peu plus tard, l'animateur chargé de chauffer la salle.

M. Madelin n'a pourtant pas fait explicitement acte de candidature. *« Mieux vaut être en campagne sans être candidat qu'être candidat sans faire campagne ! »*, commente-t-il. La nuance n'a pas échappé à certains de ses « amis » députés qui, peu désireux d'avoir, à l'automne 2 001, une candidature Madelin en bonne et due forme, se contentent aujourd'hui de maugréer contre ce qu'ils espèrent n'être qu'un tour de piste *(lire ci-dessous)*.

Volonté de rassurer ces élus réfractaires, lucidité sur son poids électoral à l'orée de sa campagne ? M. Madelin veut apparaître modeste et décontracté. *« Je pars de loin et j'ai besoin de temps »*, confie-t-il en aparté, précisant qu'il *« fera le point dans un an »* pour voir s'il est, ou non, parvenu à *« capter un courant »*. *« Mon ambition ne date pas de ma puberté »*, ironise-t-il à l'intention de François Bayrou. Le président de DL ne serait pas fâché si le président de l'UDF pouvait concentrer sur sa personne l'essentiel de la colère du camp chiraquien. *« Moi, je ne joue pas les législatives à qui perd gagne »*, assure-t-il en se posant en partisan de l'union de l'opposition *via* un *« sigle unique »* et des *« candidats communs »*. *« Ce n'est pas un problème de changement d'homme mais un vrai problème de changement de cap »*, explique-t-il au sujet de la présidentielle.

Aucun nom propre ne figure sur les neuf feuillets du discours prononcé mercredi soir par M. Madelin. Pas de nom, mais une date, *« 1995 »*, seule trace de sa déception envers le chef de l'Etat, qu'il avait soutenu pendant la campagne présidentielle : *« Pendant deux septennats socialistes, je me suis efforcé de tracer un autre chemin. Je le croyais ouvert en 1995. Hélas, il s'est très vite refermé. Que de temps perdu ! »*

SEUL À LA TRIBUNE

M. Madelin, qui dit avoir *« appris »*, *« mûri »*, *« acquis de l'expérience »* au fil des ans, est seul à la tribune devant ses *« amis »*, sans référence à son propre parti, DL, se disant soucieux *« que l'on sorte enfin de la politique en noir et blanc »*.

Pas de noir et blanc, mais pas non plus d'*« alternance molle »*, *« gâchée une fois encore »*. Le député d'Ille-et-Vilaine veut *« rompre avec cette malédiction du statu quo »* sur fond de libéralisme – baisse des impôts, des charges et des dépenses publiques, réduction du nombre de fonctionnaires, liberté de choix de la durée du travail, création de *« vrais »* fonds de pension, suppression de la carte scolaire... Mais M. Madelin préfère entrer en campagne sur le terrain des institutions et *« pour restaurer l'autorité de l'Etat »*. Dénonçant *« une extraordinaire concentration des pouvoirs au sommet de l'Etat »* ainsi qu'*« une confusion des pouvoirs »*, il affiche sa volonté de *« rééquilibrer et redistribuer les pouvoirs (...) vers toutes les provinces françaises »* et d'*« ouvrir* [aux côtés de la loi] *de larges espaces au contrat »*.

Une fois la tribune disparue au profit d'une piste de danse, les proches de M. Madelin se chargent de tempérer les esprits : *« Ce soir, il ne s'agit que de la préparation des législatives, avec une "prise d'élan" pour la présidentielle »*, commente François d'Aubert, récemment promu « numéro 2 » de DL. Et José Rossi, nouveau vice-président du parti, de renchérir : *« En interne, il nous dit : "Si je ne suis pas en situation, ce n'est pas moi qui casserai la baraque". »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Les présidents de l'UDF et de DL se heurtent à des obstacles dans leur parti

L'ENGAGEMENT d'Alain Madelin dans la campagne présidentielle et l'approche du congrès de l'UDF, qui entérinera, les 2 et 3 décembre, le principe d'une candidature de François Bayrou, ont poussé le camp chiraquien à allumer des contre-feux. Le prochain doit être prochainement publié dans *Le Figaro*, à l'initiative du président de son comité éditorial, Dominique Baudis. Maire de Toulouse, où il parraine la candidature de Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée et rival de M. Bayrou, M. Baudis a soumis aux députés de l'opposition et à des maires un texte prônant l'union.

Pour obtenir le plus grand nombre de signatures, le texte a été amendé. Dans la version finalement soumise aux députés, il n'était fait aucune mention explicite de l'élection présidentielle. La perspective d'une réorganisation des structures de la droite était évoquée davantage pour poser le problème que pour apporter une réponse précise. Au bénéfice de ces imprécisions, ce texte a déjà reçu l'assentiment de nombreux élus, parmi lesquels les trois présidents de groupes de l'Assemblée, Jean-Louis Debré (RPR), Jean-François Mattéi (DL) et M. Douste-Blazy, et... le triumvirat, composé de François d'Aubert, François Goulard et José Rossi, qui entoure M. Madelin à Démocratie libérale.

Le vice-président de DL, Jean-Pierre Raffarin, Alain Juppé et M. Debré avaient déjà donné le « la » en qualifiant de facteurs de *« division »* les candidatures de MM. Bayrou et Madelin. Mardi 21 novembre, M. Mattéi a donné la mesure de l'enthousiasme des députés libéraux en indiquant, à l'issue de leur réunion, qu'*« il n'y a pas d'opposition farouche et déterminée* [au sein du groupe] *à ce qu'Alain Madelin entreprenne une démarche exploratoire »*. Cette démarche, a-t-il précisé, *« ne nous engage pas dans le choix prématuré du candidat à la présidentielle »*. Lors de la réunion, Pascal Clément avait été plus abrupt : le député de la Loire avait regretté que les parlementaires, *« actionnaires »* d'une formation qu'ils contribuent largement à financer, n'aient pas été informés de la décision du président de leur parti. *« Parler de présidentielle, c'est aller vite en besogne »*, a confié au *Monde* Claude Goasguen. Maintenu dans ses fonctions de porte-parole de DL, le député de Paris préfère ne retenir de l'entrée en campagne de M. Madelin qu'*« une manière de relancer le débat d'idées dans l'opposition »*.

Du côté de l'UDF, un dîner d'explication a eu lieu mardi soir, entre une quarantaine de députés et M. Bayrou. Le président centriste s'est efforcé d'apaiser les inquiétudes en confirmant qu'il n'annoncera pas formellement sa candidature à Angers. *« C'est tout ce qu'on lui demande »*, se félicite Renaud Dutreil (Aisne). *« Laisser dire, c'est une chose, dire soi-même en est une autre. »* Quant à M. Baudis, il a mis en garde M. Bayrou contre le risque qu'il ferait courir à son parti s'il obtenait un score médiocre à l'élection présidentielle.

J.-B. de M.

SANTÉ L'inquiétude face à la nourriture, mise en évidence par la crise de la vache folle, est une tendance qui s'est renforcée chez les Français au cours des dernières années. C'est ce que fait apparaître une enquête sur les comportements alimentaires des Français, réalisée en 1998 et 1999 par le Credoc et rendue publique jeudi 23 novembre. ● DEUX CONSOMMATEURS sur trois estiment que les produits alimentaires présentent un risque pour la santé. Ce doute face à la nourriture s'accompagne d'un sentiment de perte des repères traditionnels. ● L'ENQUÊTE souligne le développement des aliments prêts à consommer et des boissons sucrées, en particulier parmi les jeunes. ● CLAUDE FISCHLER, sociologue, estime que *« les consommateurs éprouvent un sentiment d'encerclement progressif qui touche des produits qui étaient des valeurs refuges »*.

La crise de la vache folle accentue les inquiétudes des Français sur l'alimentation

Selon une enquête menée par le Credoc avant la désaffection actuelle vis-à-vis du bœuf, deux consommateurs sur trois estiment que les produits alimentaires présentent un risque pour la santé. La demande d'information s'accompagne d'un sentiment de perte des repères traditionnels

LES FRANÇAIS sont mieux informés en matière d'alimentation, mais deux tiers d'entre eux (63 %) estiment que les produits alimentaires présentent des risques pour la santé. Près d'un quart (23,8 %) des consommateurs juge même ces risques importants. Ces chiffres n'ont pas été obtenus en pleine crise de la vache folle, en ce mois de novembre. Ce sont les résultats de l'enquête INCA (enquête individuelle et nationale sur les comportements alimentaires), réalisée en 1998 et 1999 par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) auprès de 3 003 individus de 3 ans et plus, représentatifs de la population française, et rendue publique jeudi 23 novembre.

Ce travail de grande ampleur, le deuxième du genre en France, a été commandé par la direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture (DGAL), l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), mais aussi par plusieurs groupes industriels et interprofessionnels du secteur agroalimentaire. Comme le résument les auteurs de l'étude, coordonnée par Jean-Luc Volatier (Afssa), *« elle révèle à la fois un effritement des modèles alimentaires traditionnels à travers le développement de produits faciles à consommer en tous lieux (tels que pizza, sodas ou jus de fruit) et une forte demande de la part des consommateurs en matière d'information, de contrôle par les pouvoirs publics et de recherche scientifique dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition »*.

Cette perception des risques est en augmentation depuis une enquête conjointe de la DGAL et du Credoc de 1997 et, selon l'analyse faite par les auteurs d'INCA, *« l'inquiétude face aux risques alimentaires révèle un pessimisme global sur l'avenir de l'alimentation »*. Perception liée à la vision de l'avenir, mais aussi du passé, puisqu'elle s'accompagne *« d'un sentiment de perte des repères alimentaires traditionnels »*. Les différences marquées de comportements et de consommation en matière de nourriture mettent en évidence la perte d'un modèle d'alimentation, particulièrement chez les plus anciens. *« Dans l'enquête*, écrivent les auteurs, *l'idée la plus souvent associée à la perception générale des risques alimentaires est le sentiment de dégradation de la qualité des produits alimentaires depuis les dix dernières années. »* De fait, 49 % des personnes persuadées que les aliments actuels présentent des risques pour la santé jugent que la qualité des produits à baissé depuis dix ans. Cette attitude est étayée par une méfiance à l'égard des contrôles effectués par les autorités : 79 % des personnes qui estiment que la réglementation française en matière d'alimentation ou les contrôles à différentes étapes de la chaîne de production et de distribution des produits sont insuffisants croient à l'existence de risques sanitaires, contre 55 % des individus satisfaits de la réglementation.

Mais que craignent les Français en contemplant leur assiette ? Cela surprendra peut-être, mais les risques nutritionnels devancent largement les problèmes de sécurité sanitaire. Interrogés sur les risques majeurs liés à l'alimentation, les consommateurs désignent en premier lieu le surpoids et l'obésité (32 % des personnes interrogées), suivis par les risques cardio-vasculaires (22 %) et le cholestérol (20 %). La contamination ou empoisonnement par ingestion de produits chimiques ou de micro-organismes dangereux n'arrive qu'en quatrième position (14 %), devant le diabète (11 %). Certes, cette enquête est antérieure aux derniers développements de la crise de la vache folle, qui ont conduit près d'un Français sur cinq à cesser de manger du bœuf (*Le Monde* du 21 novembre). Mais l'inquiétude face aux menaces de l'encéphalopathie spongiforme bovine était déjà présente et les crises de sécurité sanitaire n'avaient pas manqué (listériose, dioxines, débats sur les organismes génétiquement modifiés). L'explication est ailleurs.

Manifestement, les campagnes d'information face aux graves dangers que font peser l'obésité, le diabète et l'athérosclérose ont porté leurs fruits. Même si, conjoncturellement, l'inquiétude peut être focalisée de manière spectaculaire sur la viande bovine, l'étude INCA illustre une tendance de fond, celle d'une prise de recul des consommateurs dans la hiérarchisation des risques. Comme l'explique Jean-Luc Volatier, *« les consommateurs font la part des choses entre les menaces pour un grand nombre d'individus, renvoyant à de grands problèmes de santé publique, et les problèmes d'intoxications. Il existe une inquiétude de fond quant aux risques à long terme. La perception n'est cependant pas la même entre des risques auxquels on contribue et ceux que l'on subit. »*

LES RISQUES NUTRITIONNELS

Les femmes se montrent plus sensibles aux risques de surpoids et d'obésité (35 % contre 29 % pour les hommes), de cholestérol (22 % contre 18 %) et de diabète (13 % contre 9 %). L'âge est aussi un facteur de différenciation. La sensibilité au risque de surpoids et d'obésité tend à décroître avec l'âge, alors même que la fréquence de ces affections augmente avec les années ; inversement, plus les individus avancent en âge, plus ils citent fréquemment le cholestérol, les excès (de matières grasses en particulier) et le manque de fraîcheur des produits. La perception du risque cardio-vasculaire augmente fortement jusqu'à 64 ans pour diminuer ensuite *« brutalement »* au-delà de 65 ans, *« comme si de nombreuses personnes âgées relativisaient ou acceptaient ce type de risque au moment où il devient élevé »*, écrivent les auteurs de l'étude.

Il ne faudrait pourtant pas totalement opposer perception des risques nutritionnels et perception des risques sanitaires. Comme le remarquent les auteurs, *« il est frappant de constater que les groupes d'aliments les plus victimes des crises alimentaires (viande, matières grasses, charcuterie) sont aussi ceux qui souffrent le plus d'un déficit d'image sur le plan nutritionnel : ils sont aussi considérés comme vecteurs de nutriments à éviter (matières grasses, sel) »*. On pourrait cependant leur objecter que la viande de bœuf fournit un excellent contre-exemple.

P. Be.

L'échelle des risques perçus

QUELS SONT, POUR VOUS, LES PRODUITS ALIMENTAIRES PRÉSENTANT LE PLUS DE RISQUES POUR LA SANTÉ ? en %

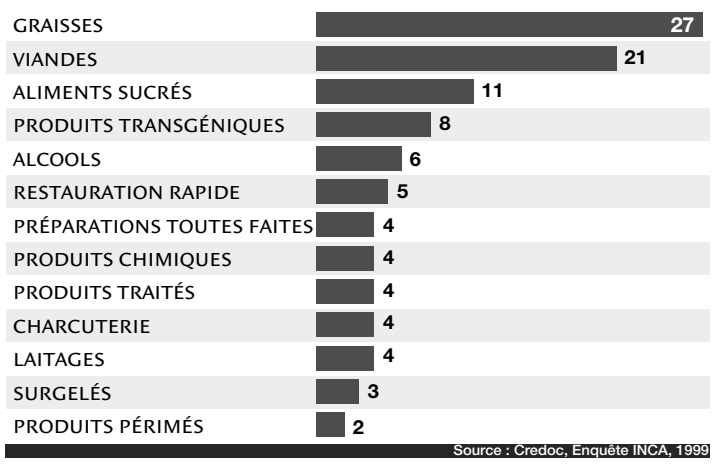

Source : Credoc, Enquête INCA, 1999

Les matières grasses et les produits d'origine animale cristallisent la notion de risque aux yeux des 3 003 personnes interrogées.

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDE FISCHLER

1 En tant que sociologue, quelle lecture faites-vous de la perception des risques alimentaires ?

L'augmentation de la perception des dangers potentiels liés aux aliments se retrouve dans tous les pays développés. Les consommateurs ont tendance à rapprocher les dangers liés à une mauvaise nutrition et la sécurité alimentaire. Gérer l'addition des précautions et des prohibitions est une tâche un peu lourde qui conduit soit à faire l'impasse sur le risque, ce qui est plutôt le fait des hommes, soit à une anxiété accrue, ce qui est plus fréquent chez les femmes.

2 Cela traduit-il une tendance de fond dans nos rapports à l'alimentation ?

L'alimentation pèse davantage sur la sphère individuelle, alors qu'elle ressortait auparavant de la sphère collective. L'alimentation suivait des rites immuables et l'individu n'avait pas à prendre de décision. Ce n'est plus le cas. Les consommateurs éprouvent un sentiment d'encerclement progressif : la vache folle, la dioxine ou la listériose, dont il faut souligner qu'elle touche des produits traditionnels qui étaient des valeurs refuges. D'*« on ne sait plus ce qu'on mange »*, nous sommes passés à *« on ne sait plus quoi manger »*. C'est ce qui motive le sentiment d'indignation des consommateurs.

3 Souscrivez-vous aux commentaires taxant d'irrationnelles les réactions des consommateurs ?

Quand les responsables politiques, industriels ou professionnels qualifient d'irrationnelles ces réactions, ils se conduisent eux-mêmes de manière irrationnelle. Pour les consommateurs, qui se sentent menacés, la seule voie de recours apparaît la recherche de la qualité à travers les labels ou le bio. Elle est inaccessible pour des pans entiers de la population, qui s'approvisionnent dans des supermarchés ou des enseignes de discount, et se sentent donc le dos au mur. Les décideurs, qui ont en tête leur calendrier, croient à la mesure magique qui coupera court à l'inquiétude en pleine crise.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

Le succès des pizzas et des sodas

L'enquête INCA, menée par le Credoc en 1998-1999, met en évidence les grandes évolutions du comportement alimentaire.

● **Développement des aliments prêts à consommer.** Les pizzas, tartes salées, plats préparés, pâtisseries, viennoiseries et boissons sucrées sont de plus en plus absorbés : depuis 1994, l'augmentation, chez les adultes comme chez les enfants, est comprise entre 80 et 90 % pour les pâtisseries et les pizzas, et d'environ 17 % pour les sodas ou les jus de fruit. L'évolution est beaucoup plus nette chez les adultes jeunes que chez les âgés.

● **Moins de lipides, mais peu de fruits et légumes chez les jeunes.** Avec 38,5 % chez les adultes des apports énergétiques sous forme de lipides, la France s'inscrit dans la moyenne européenne. Elle est aussi dans la moyenne avec une consommation de 285 grammes par jour, à parts égales entre fruits et légumes. Cependant, les apports de fruits varient de un à trois entre les 15-25 ans et les plus de 65 ans. De même, les plus de 65 ans consomment 40 % de légumes de plus que les 15-25 ans.

● **La consommation de sucres simples est plus forte chez les femmes,** qui mangent davantage de produits sucrés (produits laitiers ultrafrais, biscuits, chocolats) que les hommes ; la part des sucres simples dans les glucides s'élève à 43 % chez les femmes contre 39 % chez les hommes.

Les hémophiles réclament un moratoire sur les médicaments dérivés du sang

FACE au risque, toujours hypothétique, de transmission sanguine du prion pathologique responsable de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), l'Association française des hémophiles (AFH) réclame un moratoire sur les médicaments antihémophiliques issus du fractionnement du plasma français, dans un communiqué rendu public mardi 21 novembre. *« Si le risque de transmission par le sang du nouveau variant de la vMCJ n'est pas démontré, il ne peut être écarté »*, fait valoir l'AFH, qui demande que les autorités sanitaires *« appliquent le principe de précaution auquel le gouvernement est attaché »*. *« Malgré les inconnues qui subsistent, les avancées scientifiques effectuées sur le sujet du vMCJ sont inquiétantes : elles invitent à prendre en considération les scénarios pessimistes et imposent l'adoption d'une attitude pragmatique et vigilante »*, explique l'association. Pour l'AFH, *« les patients hémophiles doivent désormais recevoir des médicaments recombinants* [issus des techniques du génie génétique] *chaque fois que cela est possible »*.

La demande des malades hémophiles coïncide avec celle formulée par le gouvernement à un groupe d'experts de procéder à une nouvelle analyse du risque de transmission interhumaine par voie sanguine ou médicamenteuse de l'agent de la vMCJ. Réunis sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), les membres du groupe, présidé par le professeur Bernard Bégaud (CHU de Bordeaux), se sont réunis vendredi 17 novembre.

Deux questions sont posées par le gouvernement aux experts : convient-il aujourd'hui d'exclure du don du sang les personnes ayant séjourné dans les îles Britanniques entre 1980 et 1996, soit au plus fort de l'exposition au risque alimentaire ? Faut-il, par ailleurs, continuer à utiliser le plasma issu du sang des donneurs français ou, comme en Grande-Bretagne, décider de ne plus fabriquer de médicaments à partir de cette matière première biologique potentiellement infectieuse ? Les experts ont, sur ce thème, procédé à une nouvelle évaluation des bénéfices et des risques. L'Afssaps doit rendre leur avis public. Tout indique que leurs conclusions ne seront guère différentes de celles qu'ils avaient rendues, à la demande du gouvernement, au début de cette année.

Leur rapport comportait une analyse des conséquences d'une mesure d'exclusion du don de sang des personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne. Ils estimaient alors, à l'unanimité, qu'une telle mesure *« ne réduirait qu'à la marge l'exposition globale des donneurs à l'agent de l'ESB et n'aurait, par conséquent, qu'une efficacité limitée dans la réduction du risque potentiel de transmission de l'agent de la nouvelle forme de MCJ par les produits sanguins »*. Une enquête conduite auprès de plus de 17 000 donneurs dans dix établissements transfusionnels démontrait qu'une mesure d'exclusion prise sur la base d'un séjour dans les îles Britanniques réduirait de 35 % le nombre des personnes donnant habituellement leur sang. Les experts estimaient, d'autre part, que cette mesure imposerait d'augmenter de 170 % le nombre des dons issus de nouveaux donneurs, ce qui augmenterait le risque de transmission des virus du sida et de l'hépatite C par voie transfusionnelle.

Les experts soulignaient aussi que *« la source majeure d'exposition des donneurs de sang serait la consommation en France de produits bovins importés de Grande-Bretagne plutôt que leurs séjours dans les îles Britanniques entre 1980 et 1996 »*. Ils estimaient néanmoins indispensable de prendre de nouvelles mesures de sécurisation pour réduire l'infectiosité potentielle des produits thérapeutiques dérivés du sang. Dans l'hypothèse où le gouvernement déciderait, contre leur avis, de mettre en place une exclusion de certains donneurs, les experts prenaient soin de souligner la nécessité de demander *« une analyse des conséquences éthiques et sociales d'une telle mesure »*.

LES EXPERTS DE NOUVEAU SAISIS

L'annonce faite par un groupe de chercheurs britanniques dans l'hebdomadaire médical *The Lancet* du 16 septembre que l'on pouvait, chez le mouton, transmettre l'agent de la maladie de la vache folle par voie sanguine avait conduit le gouvernement français à saisir une nouvelle fois les experts réunis sous l'égide de l'Afssaps ainsi que ceux du comité interministériel présidé par le professeur Dominique Dormont.

« Sur la base de cet avis, les autorités sanitaires françaises décideront des améliorations possibles de la sécurité des produits sanguins ou dérivés du sang vis-à-vis du risque de transmission du vMCJ », précise-t-on à l'Afssaps. On attend d'autre part la décision du gouvernement allemand qui étudie l'opportunité d'exclure du don du sang les personnes ayant séjourné plus de six mois an France entre 1980 et 1996.

Jean-Yves Nau

L'espoir d'un test de dépistage de la vMCJ

Une équipe de chercheurs suisses, dirigée par le professeur Adriano Aguzzi (Université de Zurich), annonce, dans l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* du 23 novembre, avoir mis au point une technique de détection de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), forme humaine de la maladie de la vache folle. Cette équipe a découvert qu'une substance naturellement présente dans le sang – le plasminogène – jouait un rôle essentiel dans la physiopathologie de la maladie. Elle annonce également avoir mis au point en laboratoire une méthode de détection des prions anormaux via le plasminogène. *« Nous n'avons pas développé un nouveau test, nous avons jeté les bases scientifiques de l'élaboration d'un tel test,* a précisé le professeur Adriano Aguzzi. *Nous espérons que cela mènera à un meilleur test, à un traitement du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, et que cela pourra être utilisé pour enlever les prions infectés du sang utilisé dans les transfusions. »*

L'Espagne annonce ses deux premiers cas d'ESB

● **Le comité vétérinaire permanent** (CVP) de l'Union européenne a pris, mercredi 22 novembre, les décisions nécessaires pour la mise en œuvre de l'accord politique auquel étaient, la veille, parvenus les ministres de l'agriculture des Quinze. La stratégie, précise notre bureau européen de Bruxelles, repose sur deux programmes de tests : le premier sera mis en œuvre à compter du 1er janvier 2001, il portera comme prévu sur les animaux dits « à risque » de plus de trente mois. Paola Testori, haut fonctionnaire de la Commission, a expliqué qu'il s'agissait là de tous les animaux présentant des symptômes cliniques d'une mauvaise santé, ainsi que ceux ayant fait l'objet d'un abattage d'urgence. Le seuil de trente mois a été retenu parce que chez les animaux plus jeunes, la maladie n'a pas suffisamment évolué pour qu'il y ait possibilité de dépistage.

Ce premier programme devra être mené avec diligence, car le programme suivant, qui portera, lui, en principe, sur l'ensemble des animaux de plus de trente mois destinés à la boucherie, est censé débuter à partir du 1er juillet 2001. Les travaux du CVP n'ont apparemment guère permis de préciser quelle serait sa portée exacte.

● **La France** pourrait être fermement invitée par Bruxelles à suspendre l'embargo absolu qu'elle a décrété sur les farines animales. Selon la Commission, les scientifiques sont d'accord pour estimer qu'il n'y a pas de transmission de l'ESB aux porcs et aux volailles par l'intermédiaire des farines.

● **La crise de la vache folle** continue à prendre une dimension européenne, caractérisée notamment par une chute de la consommation des viandes bovines et diverses mesures d'embargo vis-à-vis de produits français.

● **L'Espagne** a annoncé ses deux premiers cas de vache folle et rejoint ainsi le groupe des pays de l'Union qui ne peuvent plus être considérés comme indemnes vis-à-vis du risque infectieux.

● **En France**, six nouveaux cas de maladie de la vache folle ont été révélés, mercredi 22 novembre, ce qui porte à 189 le nombre total depuis l'apparition, en 1991, de cette affection.

● **Luc Guyau**, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), déclare, dans le quotidien *Le Maine libre* du 23 novembre : *« Si le ministre de l'agriculture veut la guerre, il va l'avoir ! Au regard des non-mesures annoncées* [dans son plan du 21 novembre] *et de l'attitude de Jean Glavany, on n'a pas d'autres solutions que d'engager des actions. Des actions étaient prévues la semaine prochaine, mais au train où vont les choses, j'appelle les exploitants à devancer cet appel »* car, selon lui, les mesures gouvernementales sont *« une tromperie »*.

● **Jacques Chirac** a déclaré, mercredi 22 novembre, à Luxembourg, que les éleveurs français *« connaissent actuellement une période particulièrement dramatique »* et *« ont besoin de recevoir les témoignages d'attention »* de la part de la collectivité nationale.

Les effets de la croissance économique sont « lents à se faire sentir » sur la pauvreté

L'Observatoire national a rendu son premier rapport à Elisabeth Guigou

Dans son rapport publié jeudi 23 novembre, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale souligne la transformation de la pauvreté en trois décennies : elle touche moins les personnes âgées, mais plus les jeunes et les salariés. Il évalue autour de 5 millions le nombre de pauvres en France, en 1996. Les effets de la croissance économique sur la pauvreté existent mais *« ont été lents à se faire sentir »*.

UN ÉTAT DES LIEUX extrêmement fouillé. Jeudi 23 novembre, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, présidé par Marie-Thérèse Join-Lambert, devait rendre public son premier rapport. Installée au printemps 1999 dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions, cette instance doit aider à *« la compréhension des mécanismes et des processus »* qui sont à l'œuvre dans *« les phénomènes de pauvreté et d'exclusion »*. Son rapport avait été remis lundi à Elisabeth Guigou, ministre de la solidarité, et, mercredi, aux parlementaires.

Dans cette étude, l'Observatoire a tout d'abord inventorié les outils et les concepts que l'Insee et les grandes administrations économiques et sociales ont coutume de manier. Ces indicateurs, souligne-t-il, ne sont pas parfaits. Ils ne prennent pas en compte les personnes qui *« vivent en institution »* : centres d'hébergement, foyers, prisons, hôpitaux (pour les séjours de longue durée), maisons de retraite. Celles-ci représentent environ 2 ‰ de la population. *« Il y a fort à parier,* souligne le rapport, *qu'une partie d'entre elles se situent parmi les ménages les plus pauvres. »* De même, le nombre de sans-abri est difficile à estimer et certaines tranches de la population – comme les étrangers en situation irrégulière ou les habitants de cités dites « sensibles » – sont délicates à approcher.

Ces réserves faites, l'équipe animée par Mme Join-Lambert a retracé les grandes évolutions observées au cours des trente dernières années. De 1970 à 1984, la proportion de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 15,7 % à 7,1 %. Ce ratio s'est ensuite stabilisé, puis a légèrement augmenté pour atteindre 7,3 % en 1996. Un processus dû en grande partie à l'approfondissement de la crise constaté au début des années 90. D'après les données de « l'enquête revenus fiscaux » menée en 1996 par l'Insee – les dernières à être disponibles –, *« la population pauvre représenterait entre 4,5 et 5,5 millions de personnes »,* indique, avec prudence, l'Observatoire, soit 8 % à 10 % de la population.

Le rapport souligne combien la pauvreté s'est profondément transformée en trois décennies : *« 30 % des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans étaient en 1970 sous le seuil de pauvreté monétaire ; elles ne sont plus que 4,8 % dans cette situation en 1996. »* Pour les jeunes, en revanche, l'évolution est exactement inverse. Enfin, *« la pauvreté des ménages de salariés ou de chômeurs s'est aggravée depuis le début des années 90 »*. L'Observatoire y voit *« l'incidence de la forte dégradation du marché du travail et du développement des formes particulières d'emploi »*.

Ces statistiques, un peu datées, ne permettent pas de savoir si la reprise économique amorcée depuis la mi-1996 a eu un impact. Cependant, il existe d'autres indicateurs qui laissent supposer une moindre intensité de la pauvreté. Mesurée en termes de conditions de vie (logement, endettement, consommation), celle-ci a un petit peu fléchi au cours des quatre dernières années. Le constat est identique, s'agissant de la pauvreté dite *« administrative »*, qui chiffre les allocataires de minima sociaux : pour la première fois depuis le lancement de cette allocation en 1989, le nombre de bénéficiaires du RMI a baissé de 1,4 % en métropole au premier semestre.

UN INDICE D'« INDÉPENDANCE »

Cette diminution est *« un signe d'amélioration de la situation des ménages pauvres, sans que l'on constate une évolution très marquée du taux de pauvreté »*, estime l'Observatoire. Autrement dit, l'existence des familles pauvres est moins éprouvante, mais ce léger « mieux » ne les a pas pour autant fait franchir le seuil de pauvreté. Comme cette « barre » fatidique s'élève, elle aussi, avec la croissance des revenus, le rapport émet même l'hypothèse suivante : *« Tout en améliorant en termes absolus la situation des ménages au-dessous du seuil, la croissance économique peut dans le même temps maintenir, voire créer, plus d'inégalités en termes relatifs si, parallèlement, les ménages non pauvres connaissent également une amélioration plus importante de leurs ressources. C'est ce qui semble s'être produit dans les années 1997-2000. »*

Si leur amplitude est limitée, les effets de la croissance sur la pauvreté n'en sont pas moins là, estime l'Observatoire, mais ils *« ont été lents à se faire sentir »*, comme le montrent les statistiques sur le RMI, qui s'orientent à la baisse, trois ans après le début du recul du chômage.

Au-delà de ces considérations générales, l'Observatoire a lancé plusieurs séries de travaux, notamment sur les difficultés rencontrées par les plus démunis pour faire valoir leurs droits *(lire ci-contre)* et sur les jeunes. La situation des ménages de moins de trente ans s'est dégradée sur le plan monétaire au cours de la décennie écoulée, mais le critère des ressources, insiste le rapport, n'est guère approprié pour cette catégorie de la population, compte tenu des aides diverses prodiguées par les parents. C'est pourquoi l'Observatoire a construit un indice d'*« indépendance »*, qui est fonction de l'emploi, de l'autonomie financière, du logement et de la vie en couple. Cette grille de lecture a été appliquée aux 146 000 jeunes qui ont quitté le système éducatif en 1992 sans avoir de diplôme. Cinq ans après, seule la moitié d'entre eux sont autonomes au regard de ces quatre critères.

Le rapport dévoile également les grandes lignes d'une enquête de l'Institut national des études démographiques (INED) auprès de 500 jeunes sans-abri à Paris, qui sera publiée en décembre. Ce sont surtout des garçons. Bien souvent, ils sont en situation d'échec scolaire – près de 60 % d'entre eux n'ont pas de diplôme équivalent au CAP. Les situations de violence ou de rupture familiale sont très fréquentes : 31 % des personnes interrogées déclarent avoir été confiées à la Ddass ou à l'Assistance publique quand elles étaient en bas âge ; plus de quatre sondés sur dix indiquent avoir subi un mauvais traitement dans leur enfance. Enfin, une partie importante de ces jeunes sont nés hors de métropole : 6 % dans les DOM, 38 % à l'étranger.

Bertrand Bissuel

Une exclusion accrue par l'ignorance des droits

Pour accéder au système de protection sociale, les plus démunis rencontrent parfois des difficultés qui *« peuvent accroître leur vulnérabilité* (...), *voire les précipiter dans des situations d'exclusion »*. L'Observatoire de la pauvreté pointe notamment le phénomène de *« non-recours »*, très peu étudié en France mais assez répandu. Au début des années 1980, 20 % à 40 % des femmes qui avaient droit aux allocations-veuvage ne percevaient pas ces prestations. De même, 10 % des bénéficiaires potentiels de l'allocation-logement ne la touchaient pas. S'agissant de l'allocation de soutien familial, le taux de *« non-recours »* était de l'ordre de 50 % en 1985. Une enquête du Credoc, menée en 1995 auprès de personnes *« en présomption de pauvreté »*, montre que près d'un quart d'entre elles ne percevaient pas le RMI alors qu'elles apparaissaient éligibles. Enfin, une étude de l'Unedic en 1999 a mis en évidence l'existence de 51 000 demandeurs d'emploi qui ne réclamaient pas leurs allocations. D'après l'Observatoire, le *« non-recours »* s'explique surtout par le défaut d'information sur les droits et la trop grande complexité des démarches.

Incertitudes au procès des parents jugés pour avoir maltraité leur enfant

Les avocats du père et de la mère se sont entre-déchirés

UNE JOURNÉE supplémentaire d'audience, décidée en raison du nombre important de témoins et d'experts à entendre, près de onze heures de débats chaque jour, depuis lundi 20 novembre, n'auront pas permis de comprendre le huis-clos familial de Magali Guillemot et Jérôme Duchemin, au domicile desquels, à Montrouge, leur bébé de deux mois a subi des traumatismes *« violents et répétés »* ayant entraîné sa mort, le 5 décembre 1994 (*Le Monde* du 22 novembre).

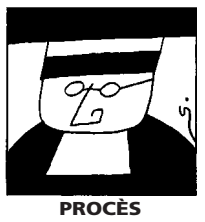

PROCÈS

« Tous les deux sont accusés et nous savons qu'il n'y a qu'un coupable », a estimé Jacqueline Amara, avocat général, dont on ne sait comment elle organisera, en conséquence, jeudi 23 novembre, ses réquisitions. Enlisée dans les témoignages, essentiellement de moralité, l'audience de la cour d'assises des Hauts-de-Seine, à Nanterre, s'est longuement appesantie sur les traits de caractère des parents, trentenaires, qui ne sont toujours pas divorcés à ce jour. Chaque camp y est allé de sa petite phrase à charge, opposant à l'autre les défauts perçus chez l'un. Vaines tentatives, tant des impressions sur des traits de personnalité, éminemment subjectives, ne sauraient valablement étayer une culpabilité.

Lui, musicien épris d'amour absolu, s'est ainsi vu maintes fois opposer ses tendances nerveuses et impulsives, qu'il avait d'ailleurs de lui-même confessées à l'agence matrimoniale par laquelle il rencontra sa future épouse. Des témoins ont aussi dit son intention de *« dresser son fils »*, et ses espoirs déçus d'en faire un enfant idéal.

Elle, Magali Guillemot, jeune ingénieur à l'esprit cartésien, s'est vu opposer à maintes reprises son apparente froideur. Au début de l'enquête, voici six ans, les policiers en ont hâtivement fait la pierre angulaire de leur conviction. *« Pour moi, une mère qui perd son enfant tombe en pleurs »,* a maintenu le policier chef d'enquête, qui avait trouvé *« étrange »* le comportement de la jeune mère en garde à vue, calme, cherchant à rationaliser les causes de la mort de son fils.

Le président, Gérard Poirotte, très complet dans ses interrogatoires, a semblé trouver l'explication un peu courte. La pédiatre, chez qui Magali Guillemot s'est rendue le 2 décembre, jour de l'hospitalisation en urgence de l'enfant, a confirmé le calme de la mère, mais pour la trouver, au contraire, comme *« abasourdie, choquée »* par ce qui arrivait. L'expression, semble-t-il, d'une habituelle pudeur et réserve, ainsi que l'ont décrite ses proches et ses amis.

D'HYPOTHÈSE EN HYPOTHÈSE

Plongeant au cœur d'un dossier miné par les incertitudes et les présupposés, les débats ont ainsi vu les deux défenses, celle du père, celle de la mère, s'entre-déchirer. Mes Paul Lombard et Marie-Christine Chastant-Morand, avocats de Magali Guillemot, ont plusieurs fois brandi ce qu'ils ont nommé des *« aveux »* du père qui, devant les policiers et auprès d'amis, a reconnu des gestes brusques, pouvant éventuellement expliquer partiellement certaines lésions (diverses fractures osseuses vieilles d'une quinzaine de jours).

Mes Philippe Lemaire et Bensussan-Borenstein, conseils de Jérôme Duchemin, se sont arc-boutés sur les déclarations de la mère ayant reconnu avoir pu faire heurter la tête du bébé accidentellement, deux jours avant son hospitalisation (ce qui pouvait expliquer un traumatisme crânien récent) et son apparente cécité face à certains traumatismes relevés par le voisinage. Laissant la cour errer d'hypothèse en hypothèse, y compris celle, non dite, d'une vérité moins tranchée, pouvant éventuellement résider dans une juxtaposition de diverses responsabilités.

Jean-Michel Dumay

L'entrée en force des nouvelles technologies au Salon de l'éducation

UNE VINGTAINE de stands parcourus en tout juste une heure. Jack Lang n'a pas vu grand-chose, mais on l'a vu. Accompagné de son ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, et de Viviane Reding, commissaire européenne à la culture et à l'éducation, le ministre de l'éducation nationale a arpenté, mercredi 22 novembre, les couloirs du Salon de l'éducation, qui se tient jusqu'au 26 à Paris. Soucieuse de guider le groupe sur « son » stand, celui de L'éveil de l'enfant, la ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal, a un moment rejoint l'équipée. Avant de s'éclipser, mission accomplie. Dans l'intervalle, Jack Lang a eu le temps de glisser à Viviane Reding : *« Elle fait un travail formidable pour la protection de l'enfance. »*

Le ballet protocolaire se poursuit : le ministre a un mot aimable pour chacun, félicite, encourage, s'excusant de *« passer si vite »*. *« On ne voit rien, là,* regrette aussi Jean-Luc Mélenchon. *Moi, quand je me rends dans un lycée, j'y passe au moins une heure ! »* Emportée par son élan, la troupe rate même le stand de la FEN et revient sur ses pas. Les civilités obligent le ministre à saluer les représentants des enseignants et des parents. Entre les autographes, les serrements de mains et quelques récriminations – des étudiants lyonnais venus parler de leurs problèmes dans la filière sportive, une professeur d'espagnol souhaitant savoir ce qu'*« il compte faire pour les langues vivantes »* –, le ministre découvre les réalisations présentées sur le salon : sections européennes dans une ZEP du Nord - Pas-de-Calais, *« portfolio européen des langues »*, expérimentation La main à la pâte, cours de musique assisté par ordinateur, signature des premiers brevets informatique et Internet (B2I), obtenus par les élèves du lycée Darius-Milhaud du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)...

UN « BUREAU VIRTUEL »

Pour cette deuxième édition du Salon de l'éducation, la place réservée aux nouvelles technologies est écrasante. Lors de l'ouverture du colloque « e-education », organisé mercredi après-midi, Jack Lang a d'ailleurs annoncé que la France allait *« bâtir une villa Médicis du multimédia »*, destinée à une quarantaine d'auteurs de logiciels éducatifs qui *« pourront, dans les meilleures conditions, créer leur œuvre pour les élèves »*. *« Il faut à tout prix répondre à ce besoin fondamental »*, a-t-il insisté. S'adressant à ceux qui craignent que les nouvelles technologies ne contribuent à la « marchandisation » de l'école, le ministre a assuré qu'ils *« se trompent de cible »*. M. Lang a aussi confirmé l'ouverture, en septembre 2001, de onze campus numériques qui offriront des cursus en technologie, médecine, économie, droit et sciences sur Internet.

Le ministère de l'éducation poursuit par ailleurs son effort sur les nouvelles technologies. Ainsi, les enseignants de l'académie de Toulouse devraient bénéficier, à titre expérimental, à partir de janvier, d'un *« bureau virtuel »* grâce à Internet. *« L'idée est de leur offrir une adresse électronique, un accès à des documents ou à des journaux, à leur dossier administratif, à un intranet, ou à des abonnements sur profil selon leur discipline ou leurs centres d'intêret »*, énumère un responsable du ministère.

La moitié des enseignants possédant un ordinateur chez eux, les connexions seront possibles de leur domicile ou de la salle des profs. L'opération pourrait coûter une vingtaine de millions, hors équipement. Aujourd'hui, 98 % des lycées, 93 % des collèges et 35 % des écoles disposent d'une connexion. Enfin, en janvier, le ministère communiquera la liste des 2 000 écoles, des 400 collèges et des 300 lycées retenus comme *« établissements ressource »* pour la qualité de l'utilisation qu'ils font des nouvelles technologies dans leur projet pédagogique.

Stéphanie Le Bars

Bell & Ross

Modèle présenté : Space 3-GMT 24h, Information et catalogue :
France : Tél. 01 55 35 36 00, **Benelux** : Tél. (32) 2 268 79 53,
e-mail : information@bellross.com, **www.bellross.com**

Par arrêté n°2000-840 du 31 mai 2000,
le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris a approuvé

LE PLAN RÉGIONAL POUR LA QUALITÉ DE L'AIR DE L'ILE-DE-FRANCE

Ce document peut être consulté et téléchargé depuis le site internet de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France (*www.ile-de-france.drire.gouv.fr*). Il peut également être commandé à l'adresse suivante (joindre un chèque de cent francs à l'ordre de « M. le régisseur des recettes du MATE ») : **DRIRE Ile-de-France** – PRQA – 10, rue Crillon 75194 PARIS CEDEX 04.

OSP

Un homme tué à Nanterre par une policière stagiaire

LE PARQUET DE NANTERRE (Hauts-de-Seine) a ordonné, mercredi 22 novembre, la levée de la garde à vue d'une gardienne de la paix stagiaire qui avait tué, la veille, un homme de trente-deux ans armé d'un fusil à pompe, lors d'une intervention pour un différend familial dans un immeuble du quartier Nanterre-Préfecture. La jeune femme s'était rendue sur place avec deux autres fonctionnaires, après un appel à Police-secours. Sur le palier, la jeune femme s'est retrouvée face à un homme en état d'ébriété et armé d'un fusil. Elle a ouvert le feu à trois reprises, blessant mortellement Mohamed Belalia, père de famille et ingénieur en informatique au chômage depuis quelques mois. La victime n'a tiré aucun coup de feu et il est apparu que son arme n'était pas chargée. Hospitalisée en état de choc, la policière a été entendue par l'Inspection générale des services (IGS), chargée de l'enquête.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le maire communiste de Sartène (Corse-du-Sud), Dominique Bucchini, a été mis en examen** par courrier pour *« négligence ayant entraîné un détournement de fonds publics »* par le juge d'instruction d'Ajaccio, Jean-Michel Gentil. Les enquêteurs soupçonnent M. Bucchini d'avoir détourné, de 1993 à 1998, des subventions pour un montant total d'1,7 million de francs. Cette somme, initialement destinée au centre culturel communal dont M. Bucchini est le président, aurait servi à éponger les déficits du club de football local.

■ **Le président (RPR) de la Polynésie française, Gaston Flosse, a été mis en examen** par un juge d'instruction de Papeete pour trafic d'influence, dans une affaire de prêts qui lui auraient été accordés indûment par la banque Socredo. M. Flosse a aussi été mis en examen pour prise illégale d'intérêts pour des travaux effectués, sur son intervention personnelle, par le service territorial d'équipement sur un terrain acheté par son épouse dans l'archipel des Iles sous le vent.

■ **Le tribunal aux armées de Paris a condamné le colonel Georges Petiqueux** à douze mois de prison avec sursis et 40 000 francs d'amende, mardi 21 novembre, dans une affaire de fausses factures effectuées en 1995 au sein des Forces françaises de Djibouti (*Le Monde* du 28 septembre). Le colonel Jacques Rufer et le général François Guéniot ont été condamnés chacun à une amende de 10 000 francs. En outre, les trois officiers supérieurs devront payer solidairement 70 000 francs de dommages et intérêts à l'Etat.

■ **ÉDUCATION : le tribunal correctionnel d'Orléans a condamné, mercredi 22 novembre, à cinq mois de prison avec sursis des parents d'élèves** qui avaient, le 27 juin, agressé le directeur de l'école de la Fournière, à Orléans, après que celui-ci eut corrigé leur enfant de onze ans. Le directeur a reconnu avoir frappé l'enfant, qui l'avait insulté et lui avait craché au visage, mais a été dispensé de peine.

■ **Le ministère de l'éducation nationale a rouvert, du 30 novembre au 15 décembre, les inscriptions aux concours** de recrutement des enseignants du second degré pour la session 2001. Celle-ci avait été close le 19 octobre et avait enregistré 200 000 candidatures. C'est le plan pluriannuel pour l'éducation qui justifie cette mesure.

DISPARITION

Emil Zatopek

Champion olympique des 5 000 m, 10 000 m et du marathon en 1952

LE COUREUR de fond Emil Zatopek, célèbre athlète tchèque et une des gloires de l'athlétisme mondial, est mort, mardi 21 novembre, à l'hôpital militaire de Prague-Stresovice. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Surnommé la *« locomotive tchèque »*, l'homme aux quatre titres olympiques (10 000 m en 1948, 5 000 m, 10 000 m et marathon en 1952) était extraordinaire au sens étymologique du terme. Né le 19 septembre 1922, sixième enfant d'un père charpentier, à Koprivnica, en Moravie du Nord, Emil Zatopek s'est bâti, seul, un destin hors du commun. Il a soif de connaissance, mais l'école n'est pas faite pour lui. Il la quitte tôt pour devenir apprenti aux usines de chaussures Bata, tandis qu'il étudie la nuit la chimie en autodidacte. C'est tout aussi seul qu'il aborde la course à pied. Elle fait d'abord office d'exutoire à un quotidien trop gris. Les nazis ont envahi la Tchécoslovaquie et organisent des épreuves sportives de propagande. Il y découvre ses capacités d'endurance et de résistance. Il consacrera donc religieusement ses maigres loisirs à son entraînement, courant plus de 15 kilomètres par jour. A la Libération, son engagement dans l'armée lui offre des conditions plus propices à cultiver son goût pour les longues distances.

Travailleur forcené, Emil Zatopek augmente considérablement sa charge kilométrique tout en mettant au point un système d'entraînement basé sur l'interval-training : un travail fractionné à la fois qualitatif et quantitatif exécuté à vive allure et entrecoupé de courtes périodes de récupération. Il réalise des progrès stupéfiants et sa méthode conditionnera les générations suivantes. Son style est pourtant affreux : foulée saccadée et visage déformé par un rictus qui ressemble à la souffrance. Mais, pour Zatopek, l'efficacité prend le pas sur l'esthétique. Il est d'ailleurs convaincu de mieux respirer en ouvrant largement la bouche et en tirant la langue *« comme un chien »*.

Son palmarès lui donne raison. En 1947, il est champion du monde universitaire du 5 000 m, et, en 1948, aux Jeux de Londres, il décroche l'or olympique sur 10 000 m, devant le Français Alain Mimoun, avant d'obtenir l'argent sur 5 000 m, battu d'un souffle par le Belge Gaston Reiff. Le 29 septembre 1951, Emil Zatopek enflamme les imaginations en devenant le premier à couvrir plus de vingt kilomètres (20,052 km exactement) dans l'heure. Dix mois plus tard, à Helsinki, il est le héros des Jeux. *« L'épreuve du marathon n'a pas lieu tout de suite, il faut simplement que je m'occupe d'ici là »*, répond-il aux sceptiques qui l'interrogent sur la rumeur de sa participation au 5 000 m après son écrasante victoire sur le 10 000 m.

PARTISAN DES IDÉES DE DUBCEK

Polyglotte, Zatopek s'amuse dans les séries du 5 000 m, devisant avec les autres concurrents au fil des tours de piste, en laissant passer aimablement quelques-uns devant lui. Puis il s'impose en finale. Plus tard, dans l'après-midi, il apprend la victoire de son épouse, Dana Zatopkova, née le même jour et la même année que lui, au lancer du javelot. Mais la médaille d'or du marathon manque encore à son bonheur. *« Pour regagner mon prestige »*, plaisante-t-il alors, puisque sa femme le *« talonne au score par 1 victoire à 2 »*.

En réussissant ce triple pari incroyable, qui n'a jamais été égalé, il entre dans la légende des coureurs de fond. Détenteur de dix-huit records du monde, il remportera d'affilée trente-huit courses de 10 000 m entre 1948 et 1954 : le 1er juin 1954, à Bruxelles, il ajoute encore à sa gloire en descendant sous le mur des 29 minutes sur 10 000 m, en 28 min 54 sec 2/10. En 1956, malgré son corps qui demande grâce, Emil Zatopek retente l'aventure du marathon olympique à Melbourne alors qu'il vient d'être opéré d'une hernie. Il termine sixième, à plus de quatre minutes du champion français Alain Mimoun. *« Il était comme un grand frère,* a déclaré Alain Mimoun, âgé de soixante-dix-neuf ans, en apprenant son décès ; *sans lui* [comme faire-valoir], *je n'aurais été qu'une soupe sans sel. »*

Emil Zatopek fait ses adieux à la course à pied le 11 juin 1957. Colonel de l'armée tchécoslovaque et membre du Parti communiste, il occupe ensuite d'importantes fonctions au ministère de la défense, mais le « printemps de Prague » marque la fin de cette période dorée. Partisan des idées libérales d'Alexandre Dubcek, Zatopek proteste publiquement contre l'entrée des chars soviétiques dans son pays. Sa hiérarchie l'exclut du Parti communiste, le radie de l'armée. Il est contraint à faire son autocritique. Il se retrouve au chômage à quarante-cinq ans avant de passer six années à réaliser des forages dans une mine d'uranium à 130 km à l'est de Prague.

En 1975, Emil Zatopek retrouve son statut de « personnalité » grâce à l'attribution d'un poste au Centre d'information des sports à Prague. *« Mon purgatoire était terminé »*, avait-il coutume de dire en évoquant l'époque de ce retour en grâce, continuant cependant à vivre modestement dans un petit appartement de la banlieue de Prague.

Patricia Jolly

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Klara KERTESZ et **Guy WISMER** sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Emery,

au foyer de
Cécile **Rochette** et Nicolas **Wismer**,
le 10 novembre 2000.

7, rue des Sarrazins,
42600 Montbrison.

Anniversaires de naissance

Joe, Esther et **Paul**

souhaitent à

Caroline,
Cercle-Carré,

un très joyeux anniversaire à l'aube de sa quatrième décennie, le 20 novembre 2000 (et pour de nombreux vingt-trois février !).

Lyon 6e – Boulouris
24 novembre 2000.

Laury,

Il y a 20 ans, naissait un futur Greffier, bonne route pour les prochaines années.

Papa, Maman, Tata

Décès

– Mme Geneviève Acker,
son épouse,
Pierre et Serge,
ses fils,
Mme Jacqueline Dubreuil,
sa sœur,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude ACKER,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 19 novembre 2000, à l'âge de soixante-deux ans.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud, suivie de son inhumation au cimetière de la commune.

20, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

– Les familles Cabel et Bernard
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucienne CABEL,
née **BERNARD,**

survenu le samedi 18 novembre 2000 au hameau de Montgerin, à Egriselles-le-Bocage (Yonne).

Toute carresse, toute confiance, se survivent.

Au revoir, Lulu.

– Sa famille et ses proches ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre BOULIGAUD,
ancien linotypiste du journal
« Le Monde »

survenu le 29 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.

– Roland Caro,
Jean-Yves Caro et Anne Boigeol,
ses enfants,
Maxime et Grégoire,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simonne CARO,

survenu le 21 novembre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le 24 novembre, à 11 heures, en l'église de Landéhen (Côte-d'Armor).

18, rue Le Verrier,
75006 Paris.

– Christiane Carour,
Françoise Trincat,
Renaud et Isabelle Trincat,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Tronc,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul-Pierre CAROUR,
ingénieur général honoraire
de l'aviation civile,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 18 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le 22 novembre 2000.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Jean-Maridor,
75015 Paris.

Claudine et Raymond Adler,
Michel Sachs,
ses enfants,
Laurence et Marc Bentolila,
Jean-Marc et Dominique Adler,
Emmanuelle et Reza Miremadi,
Rodolphe Sachs,
ses petits-enfants,
Thomas, Benoît, Inès, Théa et Chloé,
ses arrière-petits-enfants,
Et ses fidèles Claude, Annie Mégret,
et Yvette Jan, qui l'ont entourée,

ont la tristesse de faire part du décès de

Simone BAUR,
née **MONTEL**,

survenu à son domicile dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 20 novembre 2000.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy, dans la plus stricte intimité familiale, le 22 novembre.

143, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Siam GRYNOCH-MOOSMANN,

survenu le 21 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 novembre 2000.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e, à 10 heures.

De la part de
Daniel Moosmann,
Jean Moosmann,
Catherine Moosmann,
Et de toute la famille.

– Geneviève Guillaud-Tapinos,
sa femme,
Ariane Tapinos et Vincent Feltesse,
Daphné Tapinos,
ses filles et son gendre,
Zoé Feltesse-Tapinos,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges-Photios TAPINOS,

survenu à Paris, le 20 novembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e.

– Le directeur et le personnel de l'Institut national d'études démographiques (INED) ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante ans, de leur collègue et ami,

Georges-Photios TAPINOS,
professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris,
secrétaire général de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (1981-1989),
ancien chef de département
et chercheur associé à l'INED.

Ils expriment toute leur sympathie à la famille.

– René Rémond,
président de la Fondation nationale des sciences politiques,
Richard Descoings,
administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques,
directeur de l'Institut d'études politiques de Paris,
Marc Lazar,
directeur de l'école doctorale de l'Institut d'études politiques de Paris,
Les professeurs et maîtres de conférences des universités de l'Institut d'études politiques de Paris,
Le personnel de Sciences Po,
ont l'immense tristesse de faire part du décès subit de

M. Georges TAPINOS,
professeur des universités
à l'Institut d'études politiques
de Paris-5e.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

– Le bâtonnier Pierre-Michel Dreyfus,
Mes Francine Dreyfus-Seligman et Paul-Olivier Seligman,
Marc-David Seligman,
ont la douleur de faire part du décès de

Maryse DREYFUS,
née **MEYER,**
chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu ce jeudi 23 novembre 2000, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Boîte postale 415-09,
75423 Paris Cedex 09.

– Désormais, ni le regard, ni la parole, ni le geste ne nous permettent plus de rejoindre

Théodore MONOD,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
du Muséum national d'histoire naturelle,
directeur honoraire
de l'Institut fondamental d'Afrique noire
(IFAN).

Il est venu au monde le 9 avril 1902, et l'a quitté le 22 novembre 2000.

Tous ceux qui ont eu avec lui des liens d'esprit et de cœur pourront unir leur souvenir et leur espérance dans un moment de recueillement au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le mardi 28 novembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu ce même jour, à 15 heures, au cimetière de Châtillon (92320), rue Pierre-Brossolette.

« Le soir venu, Jésus leur dit : "Passons à l'autre rive.". »
Marc IV, 35.

Béatrice et Jean-Claude Morlot,
Cyrille et Mikaela Monod,
Ambroise Monod et Françoise Ferry,
ses enfants.

11, rue Antigna,
45000 Orléans.
2 *bis*, place de l'Eglise,
44780 Misillac.
79, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

– Jean-Claude Moreno,
administrateur provisoire du Muséum national d'histoire naturelle,
Le conseil d'administration,
Le directeur et les personnels du laboratoire d'ichtyologie générale et appliquée,
Et l'ensemble des personnels du Muséum,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 22 novembre 2000, du

professeur Théodore MONOD,
grand officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
membre de l'Institut (Académie des sciences) depuis 1963,
membre de l'Académie de marine,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
membre de nombreuses académies étrangères,
directeur de l'Institut fondamental d'Afrique noire (Dakar) de 1938 à 1965,
professeur au Muséum et directeur du laboratoire des pêches outre-mer du Muséum, de 1942 à 1973,
professeur et doyen de la faculté des sciences de Dakar (1957-1959).

Théodore Monod, naturaliste d'exception, fut l'un des derniers grands voyageurs naturalistes. Tout au long de sa carrière, l'extrême respect de la vie guida sa réflexion et ses recherches scientifiques. Auteur de près d'un millier d'articles et d'ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, il savait transmettre par écrit son savoir, les résultats de ses recherches scientifiques ainsi que ses profondes réflexions sur la vie et la nature humaine.

Tous les élèves, disciples et amis de Théodore Monod étaient émerveillés par la pluridisciplinarité de ses connaissances. Sa bonté, son humour, sa modestie et son humanisme étaient un modèle pour beaucoup de ceux qui l'ont côtoyé.

(*Le Monde* du 23 novembre)

– Le président du CNRS,
La directrice générale du CNRS,
Le directeur du département des sciences physiques et mathématiques,
La directrice et le personnel du laboratoire Louis-Néel,

ont le regret de faire part du décès de

LOUIS NÉEL,
prix Nobel de physique,
membre de l'Institut,

survenu le 17 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La disparition de Louis Néel provoque une profonde émotion dans la communauté scientifique, dont il fut une figure emblématique. Fondateur du pôle scientifique grenoblois, son nom restera attaché à des découvertes fondamentales dans le domaine du magnétisme.

Ils adressent leurs respectueuses condoléances à sa famille et à ses proches.

(*Le Monde* du 22 novembre)

– Lyon.

On nous prie de faire part du décès de

M. William Claude NESSLER,

décédé le 22 novembre 2000, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'incinération, aura lieu le samedi 25 novembre, à 9 heures, au nouveau cimetière de la Guillotière, Lyon-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

Barbara,

– 24 novembre 1997...

Vous ne nous avez pas quittés le jour où vous êtes partie.

– Le 24 novembre 1999, disparaissait

le médecin-général Marcel ORSINI,
compagnon de la Libération.

Patricia Orsini
Et son mari, Patrice Stransky,
Jean Loustau,
Et sa famille,
rappellent son souvenir et y associent celui de son épouse,

Jeannine ORSINI,

décédée le 7 novembre 1995.

In memoriam.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Alain PEYREFITTE,

Une messe sera célébrée par le R.P. Jean-Robert Armogathe, le lundi 27 novembre 2000, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, 75007 Paris.

Souvenir

– Le 24 novembre 1998,

Marc DEMOTTE,

nous quittait.

Son épouse, et ses enfants,

remercient ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

Il est toujours présent dans leur cœur et leur souvenir, en ce jour anniversaire.

Trop de personnes ont été citées dans ces colonnes comme mortes d'une **longue et douloureuse maladie.** Cette expression qui ne nommait pas la maladie disait la douleur, la solitude et souvent l'exclusion qu'avaient vécues ces personnes et leurs proches. Aujourd'hui les choses changent, les malades prennent la parole. Depuis 3 ans la **Ligue nationale contre le cancer** travaille avec des milliers de malades, des proches, des anciens malades, des soignants, pour une meilleure prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes atteintes de cancer.

Soutenez la démarche des **seconds états généraux des malades atteints de cancer,** le samedi 25 novembre 2000 au CNIT, Paris la Défense.

Ecoute contre le cancer
tél : 01-45-00-15-15.
Ligue nationale contre le cancer :
1, avenue Stephen-Pichon,
75013 Paris.

Les états généraux du 25 novembre seront diffusés vocalement en direct sur le service internet de la Ligue.

www.ligue-cancer.net.

Soutenances de thèse

– Le 23 octobre 2000, à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, **Marie Imhof** a soutenu sa thèse intitulée : **« Aérodynamique instationnaire linéarisée en temps ».**

Le jury, présidé par M. François, lui a décerné le titre de docteur en dynamique des fluides et des transferts de l'université Pierre-et-Marie-Curie, avec la mention « très honorable ».

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, Paris-7e
Mardi 28 novembre, 19 heures
Cycle *Revues en vue*
Le Mâche-Laurier
avec : **F. Boddaert,**
Ch. Doumet, P. Kràl, P. Maury
Renseignements au 01-49-54-68-87
Programme détaillé au 01-42-84-00-08.

– Edouard Valdman a été l'invité du Festival international de poésie du Sénégal, à Dakar, du 12 au 19 novembre, sous la présidence de son créateur, le poète Amadou Lamine Sall.

– *Médias et représentations du monde.*
Centre Pompidou (grande salle).
Jeudi 30 novembre (de 14 heures à 21 heures).
Autour de l'événement,
avec J.-N. Jeanneney, Daniel Sibony, Francis James, Daniel Bougnoux, Jocelyne Arquembourg, Françoise Gaillard, Laurent Gervereau, Louise Merzeau, Christian Delporte, François Jost...
Vendredi 1er décembre (de 14 heures à 23 heures).
De l'événement à l'information,
avec Michèle Cotta, P. H. Arnstam, Hervé Brusini, Thomas Ferenczi, Loïc Hervouët, Bruno Patino, Rémy Rieffel, Bruno Le Dref et les équipes de rédaction de France Télévision.
Samedi 2 décembre (de 15 heures à 22 heures).
Les médias dans l'espace public,
Catherine Bertho-Lavenir, Patrick Charaudeau, J.C. Soulages, Daniel Dayan, Patrick Champagne, Alain Rémond, Isabelle Veyrat-Masson, Jacques Gerstlé...
Programme détaillé sur demande au 01-44-78-44-49.
Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

CONFÉRENCES, FORMATIONS ET SÉMINAIRES

MELTIS, 1er cabinet français de scouting,
■ Trouve l'intervenant adapté
■ Organise sur mesure votre programme.

MELTIS

Recherche d'intervenants
Experts, facilitateurs et atypiques
Contactez-nous au **05-34-66-13-33**
www.meltis.fr

Cours

COURS D'ARABE
Tous niveaux, jour, soir, samedi.
Inscription AFAC : 01-42-72-20-88

Conférences

L'Instituto Cervantes de Paris organise à l'Auditorium, 7, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e, métro : George-V,
une conférence :
« La France castillane : la littérature entre Espagne et France aux XVIe et XVIIe siècles » (F). Roger Chartier (EHESS).
Le 27 novembre, à 19 h (entrée libre).
Rens. : 01-47-20-70-79

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous invite à assister à
un dialogue entre

Alexandre Adler
et le Rabbin Daniel Farhi
sur le thème

« Israël dans un nouveau Moyen-Orient »

animé par **Ruth Elkrieff**

le mardi 28 novembre 2000, à 20 h 30
MJLF
11, rue Gaston-de-Caillavet,
75015 Paris
(métro Charles-Michels)

Colloques

– « L'espace et son miroir : **image feinte, perspective et identité »** (Paris, 1, centre Alexandre-Koyré, Centre international de psychosomatique). 30 novembre-1er décembre, **9 heures à 18 heures.** Carré des sciences, amphithéâtre Stourdzé, 1, rue Descartes, 75005 Paris.
Dans la limite des places disponibles.

LA VIE AMOUREUSE

Colloque ouvert de la Société psychanalytique de Paris, les samedi 25 et dimanche 26 novembre 2000, à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

Intervenants : M. Aisemstein, D. Arnoux, P. Bidou, F. Coblence, J. Cournut, M. Deguy, J.-L. Donnet, S. Dreyfus, S. Faure-Pragier, M. Flis-Trèves, R. Frydman, A. Green, J. Kristeva, D. Mehl, M. Neyraut, E. Pisier, G. Pragier, R. Roussillon, J. Schaeffer, M. Schneider, J.-D. Vincent, E. Weil.

Participation : 550 F (étudiants : 400 F ; formation permanente : 800 F).

Chèque à libeller à l'ordre de la SPP.
Les inscriptions et les règlements
sont à adresser à :
MAILEX
53, avenue Secrétan, 75019 Paris.
Tél.-fax : 01-42-02-37-70.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PARIS
COLLOQUE

« Judéités, questions pour Jacques Derrida » du 3 au 5 décembre 2000 : dimanche 3 décembre, 10 h 30 : **Franklin Rausky, Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly** (France). Présentation du colloque. 11 heures : **Gérard Bensussan** (France). *« Peut-on aimer une pensée ? Derrida lecteur de Rosenzweig »*. 12 heures : **Michal Ben-Naftali** (Israël). *« Benjamin et Scholem : l'amitié, l'archive et la question de la Palestine »*. 14 h 30 : **Betty Rojtman** (Israël). *« Marges de la Thora : le presque parfait »*. 15 h 30 : **Tobie Nathan** (France). *« La psychanalyse : poison ou remède »*. 16 h 30 : **Moshé Idel** (Israël). *« Derrida and the Kabbalah »* (en anglais). 20 heures : **Jacques Derrida, Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly.** Discussion *« Judéités : questions pour Jacques Derrida »*. **Lundi 4 décembre,** 10 h 30 : **Gianni Vattimo** (Italie). *« Historicité et différence »*. 11 h 30 : **Garbis Kortian** (Autriche). *« Déconstruction et inachèvement : Derrida et Benjamin »*. 14 heures : **Jürgen Habermas** (Allemagne). *« How to answer the ethical question ? »* (en anglais). 15 heures : **Blandine Kriegel** (France). *« Jacques Derrida, la parole et l'écrit »*. 16 h 30 : **Catherine Malabou** (France). *« La compulsion de révélation »*. 17 h 30 : **Hélène Cixous** (France). *« Fuis-je juif, le méridien derridien »*. 20 h 30 : **Jacques Derrida et Claude Lanzmann.** *« Les nouveaux marranes »*. **Mardi 5 décembre,** 11 heures : **Gil Anidjar** (Etats-Unis). *« Jacques Derrida : le juif, l'arabe »*. 12 heures : **Michal Govrin** (Israël). *« Le lieu radical de l'hébreu, la déconstruction et au-delà »*. 14 h 30 : **Stéphane Habib** (France). *« Comme si on savait ce que l'on voulait dire »*. 15 h 30 : **Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly.** *« Te rappelles-tu de nous ? »*. 17 heures : **Hent de Vries** (Pays-Bas). *« Autour du théologico-politique »*. 18 heures : **Jean-Luc Nancy** (France). *« Le judéo-chrétien »*. 20 h 30 : clôture avec **Jacques Derrida.** PAF. Centre communautaire de Paris. Renseignements : 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10e, métro Poissonnière.

Les préfectures, vitrines de la complexité de l'Etat

Même déconcentrées, les administrations, dont les missions augmentent sans cesse, restent encore un univers déshumanisé pour le public. La réforme de l'Etat sera le thème des premières assises nationales des préfectures, organisées jeudi 23 novembre à Lyon

LYON
de notre correspondante

Le bâtiment s'impose depuis 1890 le long du quai du Rhône, et en impose. C'est ici, dans le troisième arrondissement de Lyon, que sont installés les services de l'Etat, aux côtés de ceux du conseil général. Pourtant, malgré la dimension de la façade, les hauteurs de plafond, tout le monde est à l'étroit sous les ors de la République. Car le préfet du Rhône cumule d'autres casquettes : préfet de la région Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense sud-est, préfet du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, préfet coordonnateur du massif des Alpes du Nord... La deuxième préfecture régionale française, derrière l'Ile-de-France, est une lourde administration de 750 agents, auxquels il faut ajouter les services déconcentrés de l'Etat.

Une préfecture comme celle-ci, c'est, en quelque sorte, l'Etat en condensé, une interministérielle permanente. Ainsi, depuis quelques jours et quelques nuits, un sujet l'occupe à plein temps : la vache folle. Le secrétaire général de la préfecture du Rhône a reçu, comme tous ses homologues de France, une directive gouvernementale pour organiser la collecte et le stockage des farines et des graisses animales. Avec l'appui des directions des services vétérinaires, de l'agriculture, de l'équipement, de l'industrie et de la recherche, la question est en passe d'être résolue.

Après le conflit des transporteurs routiers au début du mois de septembre, c'est la deuxième crise qu'affronte depuis la rentrée le secrétaire général. Même si la gestion de ces dossiers chauds lui a laissé quelques cernes sous les yeux, Michel Lalande reconnaît que ces imprévus font un peu le sel du métier.

« Vous avez là l'illustration de ce qu'est l'une de nos missions fondamentales, la coordination des services de l'Etat. » Logé dans des bâtiments modernes, qui gâchent un peu l'équilibre architectural de la préfecture, le secrétaire général a autorité sur toutes les directions, ainsi que sur les services déconcentrés de l'Etat. *« Nous sommes le lieu emblématique où tout le monde se tourne quand il y a un problème »*, plaisante Michel Lalande.

Accueil, réglementation, contrôle de légalité des décisions des collectivités territoriales (150 000 actes par an, 5 tonnes de papiers), aménagement du territoire et des infrastructures de transports, santé publique, politique de la ville, action sociale, aide à l'emploi, insertion des publics en difficulté, respect des lois, la liste des missions d'un secrétaire général est pléthorique. Pourtant, aux yeux du grand public, la préfecture reste une immense officine, pas toujours accueillante, qui délivre des documents officiels.

Cette seule activité mobilise près de 200 fonctionnaires. Les 50 agents de l'accueil reçoivent 2 000 personnes par jour, environ 270 000 par an. En 1999, ils ont délivré 300 000 cartes grises, 87 000 passeports, 170 000 cartes d'identité nationale, 62 000 permis de conduire, 25 000 titres de séjour, 2 800 demandes de naturalisation..., soit au total 600 000 titres.

« La gestion des titres pourrait paraître anodine, analyse Michèle Denis, directrice de la réglementation, *et pourtant on touche là au respect des libertés publiques. L'enjeu est beaucoup plus fort que la simple délivrance de papiers. Combien de fois avons-nous à traiter derrière une demande de passeport des questions familiales, des divorces. »* C'est sans doute ici que la modernisation des préfectures prend tout son sens. C'est le thème des assises, prévues à Lyon jeudi 23 novembre.

L'amélioration de l'accueil, la simplification des démarches, le rafraîchissement des textes seront sans doute au cœur des débats. *« Aujourd'hui, nous nous appuyons sur des textes généraux alors que nous traitons des situations de plus en plus particulières,* estime Michèle Denis. *Prenons le cas d'enfants de parents séparés. Nous faut-il délivrer un passeport avec l'accord des deux parents ou d'un seul ? »*

> « Aujourd'hui, nous nous appuyons sur des textes généraux, alors que nous traitons des situations de plus en plus particulières »

Le quotidien, c'est aussi le lot de Christian Mercier, chef du bureau de l'emploi, de l'insertion et du développement économique, et de Solange Salager, chargée de mission pour la politique de la ville. Faire vivre sur le terrain les grands dispositifs en matière d'emploi des jeunes, de lutte contre l'exclusion et de discrimination raciale, de fragilisation des quartiers, telles sont leurs missions générales.

Pour l'heure, Christian Mercier est occupé à organiser le recouvrement d'une exonération accordée au secteur textile, jugée contraire au règlement communautaire. Solange Salager revient d'une réunion avec des habitants d'un quartier. *« Il nous faut sans cesse être à l'écoute. La mission du préfet, c'est d'aller plus loin dans la compréhension des faits de société. »*

A côté de la lourde machine départementale, le traitement des dossiers de Rhône-Alpes repose sur une petite équipe d'une cinquantaine de personnes réunies sous le sigle de SGAR (secrétariat général pour les affaires régionales). Ici, pas de verticalité.

L'efficacité des services repose sur le décloisonnement, la collégialité et l'interministériel. La mission du secrétariat général pour les affaires régionales, c'est tout simplement de préparer l'avenir : aménagement du territoire, mise en œuvre des politiques nationale et communautaire, réflexion sur les grandes infrastructures, comme le contournement ouest de l'agglomération lyonnaise...

C'est ici que s'élaborent tous les contrats de plan Etat-région et que sont distribués les crédits européens (5,6 milliards de francs pour la période 2000-2006). *« C'est une boutique qui ne fait pas de gestion, mais qui prépare les grandes décisions sur le plan structurel,* explique Patrick Strzoda, le secrétaire général du SGAR. *Ce sont des politiques qui concernent la vie quotidienne, dans des perspectives de durée et qui obligent à trouver l'adhésion de tous les partenaires, élus, associations, syndicats. »* Une bonne anticipation, selon lui, de ce que pourrait être, demain, une administration déconcentrée de l'Etat.

Sophie Landrin

Des assises pour une modernisation

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, doit inaugurer, jeudi 23 novembre à Lyon, les premières assises nationales des préfectures, où sont attendues près d'un millier de personnes. Organisées au terme d'une vaste démarche de concertation des personnels, principalement par le biais de l'Intranet du ministère de l'intérieur, ces assises doivent marquer le coup d'envoi d'un plan pluriannuel de modernisation. Ce plan entend mieux adapter les missions des préfectures au nouveau contexte créé par deux réformes du gouvernement : la nouvelle étape de la décentralisation, qui fera suite aux recommandations de la commission présidée par Pierre Mauroy, et la réforme de l'Etat, qui prévoit un approfondissement de la déconcentration.

Les participants devaient débattre des trois orientations prioritaires sur lesquelles repose le projet de modernisation : les nouvelles attentes des usagers, l'amélioration de la gestion des moyens des préfectures, la réforme de la gestion des ressources humaines.

32 millions de francs de budget annuel

● **Sites**. Les services de la préfecture du Rhône, préfecture de la région Rhône-Alpes, sont répartis sur neuf sites et occupent 11 500 mètres carrés de bureaux.
● **Arrondissements.** La préfecture du Rhône ne compte que deux arrondissements – Lyon et Villefranche-sur-Saône – pour 1,5 million d'habitants.
● **Organigramme.** Le préfet est directement assisté d'un secrétaire général, d'un secrétaire général adjoint et d'un sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville.
● **Directions départementales.** Les services déconcentrés de l'Etat sont organisés en sept directions départementales : moyens et logistique, actions interministérielles, affaires décentralisées, réglementation, administration générale, pôle de l'insertion sociale, affaires civiles et économiques.
● **Personnel.** 750 agents, dont 570 pour le département du Rhône, 50 pour le secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), travaillent directement pour les services de la préfecture.
● **Budget 2000.** 32,3 millions de francs.
● **Région.** La région Rhône-Alpes regroupe huit départements (Ardèche, Ain, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie), soit une population totale de 5,6 millions d'habitants, répartis en 2 879 communes.

Les Echos CONFERENCES

ALTRAN les ingénieurs de l'innovation

Le Forum des technologies du 21e siècle

Technologies Forecast

Mercredi 6 et Jeudi 7 décembre 2000
CNIT - Paris La défense

Internet, Télécoms, e-Market places,
Microélectronique, Biotechnologies, Financement...

- **Anticiper**
- **Comprendre**
- **Financer**
- **Mettre en œuvre**

Avec notamment les interventions de :

- **Casten ALMQVIST,** Directeur du pôle Multimedia, **Spray**
- **Jocelyn ATTAL,** Vice-president Marketing, Transformation et Integration, **Software Group, IBM**
- **Jean-Marie CADIOU**, Directeur, **Institut de prospective Technologique de Seville (Espagne)**
- **Joseph COATES**, Prospectiviste, Partner, **Coates & Jarratt**
- **Martin DE PRYCKER**, Chief Technology Officer, **Alcatel**
- **Michio KAKU**, Professor of Theoretical Physics, **Graduate Centre of the University of new York**
- **Brian LARCOMBE**, Chief Executive, **3i**
- **Joël MONNIER**, Corporate, Vice-president, Directeur R&D, **STMicroelectronics**
- **Pierre PAPERON**, President, **Altavista Europe**
- **Stéphane PASTEAU,** Directeur Scientifique Biotechnologies Végétales, **Monsanto**
- **Philippe POULETTY**, Chairman, **DrugAbuse Sciences**
- **Harpal RANDHAWA**, Chief Executive Officer & Chairman, **Antfactory**
- **Gérard SOULA**, President & Chief Executive Officer, **Flamel Technologies**
- **Yoshio UTSUMI**, Secrétaire général, **UIT**
- **Dominique VIGNON,** Président-directeur général, **Framatome**

En partenariat avec :

Oberthur Card Systems — futuribles analyse et prospective — EUTELSAT Space to communicate — SAP — FINANCIAL TIMES World business newspaper. — FRAMATOME

Copie Edition 01 53 24 14 34 - LEM

BULLETIN D'INSCRIPTION

Technologies Forecast
FORUM ON THE 21ST CENTURY'S TECHNOLOGIES
FORUM DES TECHNOLOGIES DU 21e SIÈCLE

À retourner à Agnès HÉRICHER
Les Echos Conférences
46, rue La Boétie - 75381 Paris cedex 08 France
Tél. : 01 49 53 67 47 - Fax : 01 45 63 73 58
conferences@lesechos.fr

❑ Je souhaite m'inscrire à cette conférence et je joins un chèque de 899,45 euros HT (ou 5900 F HT) soit 1075,75 euros TTC (ou 7056,40 F TTC) à l'ordre de HERA, Sté du groupe Les Echos, habilitée à dispenser de la formation professionnelle continue.

❑ Assistera au déjeuner du 6 décembre 2000 :
❑ OUI ❑ NON

❑ Assistera à l'atelier du 6 décembre 2000 :
❑ N°1 ❑ N°2 ❑ N°3 ❑ N°4 ❑ N°5

❑ Assistera au déjeuner du 7 décembre 2000 :
❑ OUI ❑ NON

Merci de m'envoyer : ❑ une facture
❑ une convention de formation
❑ une attestation de présence

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Société : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél : _____ Fax : _____
E-mail : _____
Date : _____ Signature :

LEM

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous avez le droit d'accéder et de rectifier les informations vous concernant.

Le tour de France des artisans du nucléaire

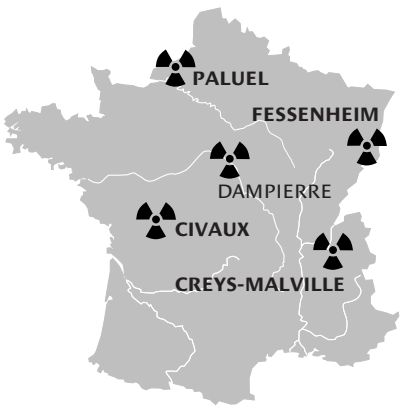

Fessenheim la doyenne, Civaux la cadette, Paluel la turbulente, chacune des dix-neuf centrales nucléaires d'EDF a sa personnalité, sa couleur. Celle des hommes qui y travaillent sous le regard suspicieux de leurs voisins, avec la hantise de l'« incident significatif », l'obsession de la vigilance et un étonnant sentiment d'appartenance. Voyage au cœur des réacteurs les plus efficaces du monde

LES centrales nucléaires ont un cœur, qui bat la chamade atomique dans le huis clos des réacteurs. Mais ont-elles une âme ? Conçue sur un modèle unique, celui des réacteurs à eau pressurisée (REP), chacune des dix-neuf usines à électricité du parc nucléaire français a pourtant sa vie propre, qui ne se réduit pas aux statistiques de production ou de sûreté. Les hommes et les femmes qui y travaillent se sont appropriés ces monstres de technologie. *« Il y a une couleur Fessenheim »*, affirment par exemple les employés de la centrale alsacienne. Aux deux tiers originaires de la région, ils la font vivre depuis plus de vingt ans, sous le regard suspicieux des Verts allemands. Civaux, dans la Vienne, est trop récente pour avoir une histoire, mais son personnel, recruté aux quatre coins du parc nucléaire, a déjà un sentiment d'appartenance à la centrale poitevine : *« Nous brassons nos cultures pour lui donner une âme »*, dit son directeur.

Une centrale, c'est un univers d'ingénieurs et de techniciens, élevés dans la foi du nucléaire. Mais ces communautés reclues ne sont pas hermétiques aux débats venus de l'extérieur. Les interrogations de l'opinion publique, ils les entendent autour d'eux, dans les villages qu'ils habitent près des centrales. Jamais ils ne pourront prétendre travailler dans une industrie comme les autres, même si la production d'électricité d'origine nucléaire s'est banalisée en un quart de siècle. Un devoir de vigilance leur est rappelé au quotidien par le corset sans cesse resserré des procédures et par la menace permanente des inspections.

Le temps de la construction des cathédrales nucléaires étant terminé, l'objectif est désormais de faire durer l'outil de travail. Trente ans, quarante ans, pourquoi pas cinquante ou soixante ans, à l'instar des centrales américaines ? Produire un kilowattheure sûr, pas cher et de bonne qualité est le mot d'ordre d'EDF face à la concurrence qui émerge. L'ambition est désormais commerciale, à des lieues de l'esprit pionnier des débuts, mais elle semble toujours vécue sur le terrain comme une aventure. *« Je n'ai pas eu, un seul jour, le sentiment de faire un travail répétitif »*, entend-on souvent dans les services. Malgré l'impression de bureaucratie que peut ressentir le visiteur, les travailleurs du nucléaire se cabrent à l'évocation du mot *« routine »*.

Comme si, dans cette industrie pas comme les autres, gagner sa vie ne suffisait pas à justifier les heures passées au travail, on insiste, du bas en haut de la hiérarchie, sur son attachement au métier. Ainsi, à Creys-Malville, dans leur surgénérateur prématurément éteint, les bâtisseurs de Superphénix se sont vu demander de détruire eux-mêmes l'œuvre à laquelle ils travaillaient depuis quinze ou vingt ans. Ils s'y sont mis avec l'énergie du désespoir. Etrangement, ils semblent avoir décidé d'y prendre un certain plaisir.

PALUEL, minuit, salle de commandes de la tranche 2.

On s'attend à une ruche, genre tour de contrôle de film catastrophe, on découvre une atmosphère de bibliothèque, studieuse, un rien intimidante. L'équipe de conduite a pris son quart depuis trois heures déjà, les consignes ont été transmises, chacun connaît son rôle. Ce soir-là, c'est Ronan Le Mérour qui « pilote » le réacteur, Dominique Jourdain se chargeant du circuit secondaire (partie non nucléaire). Mais le « bloc » d'une centrale n'est pas un cockpit de Boeing : en jean et pull-over, les deux « pilotes » n'ont pas le regard rivé sur les voyants rouges et verts des panneaux synoptiques qui tapissent la pièce. Aucune tension perceptible, encore moins de fébrilité dans les gestes : ils vont parfois se camper devant un écran de contrôle, relèvent quelques paramètres, échangent trois mots avec Eric Simon, le cadre technique de l'équipe, puis retournent s'asseoir devant des registres qu'ils compulsent sans hâte. Parfois, une sonnerie de téléphone rompt le silence.

F. MALANDAIN/EDF

LAURENT PAPPENS

La centrale de Paluel, en Seine-Maritime (ci-dessus). Salle de commande de la tranche 1 (ci-contre).

Le calme règne dans la centrale nucléaire normande, quasiment déserte, assoupie. Sur un effectif total de 1 250 personnes, à peine une cinquantaine sont au chevet du monstre qui cache ses quatre dômes de béton en bord de mer, dans le creux d'une « valleuse », à quelques kilomètres de Saint-Valéry-en-Caux. Mais cette semi-léthargie est trompeuse, démentie par les chiffres qui s'affichent en rouge dans les salles de commandes : chacun des quatre réacteurs crache ses 1 300 mégawatts (MW), transformés en centaines de milliers de volts et envoyés vers le réseau EDF. Mise en service entre 1984 et 1986, Paluel fournit, bon an mal an, 7 % de la production nationale d'électricité.

Ce soir-là, la tranche 4 « roule » à pleine puissance, mais personne ne semble y prêter attention. Les esprits et les conversations de l'équipe de conduite sont concentrés sur le virtuel grain de sable qui pourrait – tout à l'heure, demain, le mois prochain ou plus tard – ralentir la cadence, et empêcher Paluel de répondre à la demande. Quelques étages sous la salle de commandes, dans les entrailles de la centrale, des « agents de terrain » patrouillent, deux par deux comme les gendarmes. De quart en « zone contrôlée », c'est-à-dire dans le bâtiment qui jouxte le réacteur, Didier Hay et Frédéric Lamarche ont revêtu leur combinaison blanche et se promènent comme chez eux dans le dédale des couloirs et des escaliers : *« Il faut neuf mois à un jeune rondier pour s'y repérer »*, sourit Didier, fort de ses dix ans de présence dans le ventre de la bête.

Les deux hommes ont tout un programme de mesures et d'essais à effectuer, mini-ordinateur en main. Mais l'on compte aussi sur leur expérience pour déceler toute anomalie. *« Nous sommes les yeux et les oreilles des opérateurs »*, expliquent-ils. Les diodes et les circuits que guettent là-haut Ronan ou Dominique représentent en effet des vannes, des pompes et des tuyaux, ces milliers de matériels dont la moindre défaillance pourrait contraindre le chef d'exploitation à arrêter la tranche. Or, une bonne centrale est d'abord jugée sur sa disponibilité pour alimenter le réseau, et sur le faible nombre de ses « incidents significatifs ». Avec un taux de disponibilité de 84,1 % en 1999, vingt anomalies et deux incidents de niveau 1 sur l'échelle internationale INES – qui en compte sept –, Paluel est l'un des bons élèves du parc EDF. Tel n'a pas toujours été le cas : il y a trois ans, elle avait déclaré neuf incidents significatifs, dont un de niveau 2, et elle était montrée du doigt comme l'est aujourd'hui la centrale de Dampierre, près d'Orléans. La Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) l'avait aussi mise *« sous surveillance renforcée »* et menacée de fermeture. *« Quand je suis arrivé, en 1997, il y avait des écarts qui témoignaient d'un manque de rigueur de fonctionnement »*, admet Michel Buisset, le directeur du site normand. Un euphémisme. André-Claude Lacoste, le patron de la DSIN, se souvient d'une réalité plus inquiétante : *« C'était au point que nous avions même des soupçons de sabotage. »*

Comme leurs collègues de Dampierre aujourd'hui, les employés de Paluel n'avaient pas eu conscience de leur dérive. *« J'avais l'impression de faire mon boulot nickel »*, dit l'un d'eux, reconnaissant toutefois que les services travaillaient *« chacun pour soi »* et *« se tiraient dans les pattes »*. Laisser-aller sans grande conséquence dans une entreprise normale, intolérable dans le nucléaire. Les statistiques sont redevenues favorables, mais *« ce n'est jamais gagné,* nuance Michel Buisset, *la culture sûreté est une remise en cause permanente »*. La nouvelle équipe de direction insiste sur *« la nécessité d'une attitude prudente, rigoureuse et interrogative »*, qui commence par *« des locaux propres, clairs et nets »*.

La piqûre de rappel a été bien supportée. *« Personne n'a envie de replonger, ça nous a fait mal d'être montrés du doigt »*, confirme Eric Simon. Depuis sa sortie de l'école EDF en 1986, ce technicien a vécu l'émergence progressive de cette « culture sûreté » : *« Ce qui a changé en quinze ans, c'est le formalisme, tout est écrit, signé, contresigné »*, dit-il en montrant les étagères de classeurs qui cernent son bureau. Il sourit : *« Dans le nucléaire, on doit bouffer pas mal de forêts... »*. A vingt-sept ans, trois ans après sa sortie de l'INSA Lyon, Emmanuel Boissy n'est chef d'exploitation que depuis deux mois seulement. Comme tous les jeunes ingénieurs entrés dans l'entreprise, il a commencé par revêtir le bleu, faire les rondes, apprendre toutes les tâches qu'il est chargé de superviser aujourd'hui. Il ne badine pas avec la rigueur : *« Je crois beaucoup au rôle de l'encadrement de première ligne,* dit-il. *Dès qu'on voit un agent de terrain sans son casque ou une rature sur un compte rendu d'essai périodique, il faut intervenir. »* Aux heures calmes des quarts de nuit, il lui arrive de rassembler les équipes pour une lecture commentée des *« spécifications techniques d'exploitation »*. Un retour aux sources qu'il justifie d'un mot : *« C'est la bible. »*

CIVAUX, 16 h 30, bureau du chef d'exploitation.

Les deux hommes ont posé leur casque, se sont assis l'un en face de l'autre. Ils entament un dialogue incompréhensible pour qui n'a pas été initié à la langue. Il y est question, à jet continu, de *« KRS »*, de *« RRA »*, d'*« EP »* et de *« RGL 205 »*, car le nucléaire se parle essentiellement en trigrammes. Le jargon y est plus hermétique que dans la plupart des professions. René Romey et François Lallement, quarante ans de nucléaire à eux deux, se comprennent à demi-sigle. Le premier est CE de quart (chef d'exploitation), le second IS d'astreinte (ingénieur sûreté). Ce jour-là, l'un a la responsabilité de la conduite des deux tranches de la centrale de Civaux, la dernière née du parc. L'autre n'a aucune fonction opérationnelle, il est chargé à plein temps de veiller à la sûreté de l'installation. Le « métier » d'ingénieur sûreté est né en 1979, au lendemain de l'accident de Three Mile Island, aux Etats-Unis (niveau 5 sur l'échelle INES), qui avait révélé un défaut de surveillance.

Toute la journée, François s'est promené sur le site avec un gros classeur sous le bras, un pavé de plusieurs kilos. La bible ? Il préfère dire *« le code de la route »*. Et pour vérifier son respect, il a ses entrées partout, regarde, écoute, interroge. Cet après-midi-là, entre deux réunions, il est passé dans le bâtiment où somnole le moteur Diesel qui doit alimenter le groupe électrogène en cas de coupure... d'électricité. Par deux fois, il est allé en salle de commandes, où il dispose de son propre poste, avec des écrans identiques à ceux des opérateurs. 16 h 30, c'est le moment de la *« confrontation »*. Il compare sa moisson d'informations à celles du chef d'exploitation. La plupart du temps, comme cet après-midi, leurs analyses convergent : François contresigne le cahier de René au bout d'une heure de discussion consensuelle. En cas de désaccord sur un point, le directeur du site serait appelé à trancher.

MARC MORCEAU/LA MÉDIATHÈQUE EDF

LEIMDARFER/REA

La centrale de Fessenheim, dans le Haut-Rhin (ci-contre) et la salle des machines (ci–dessus).

Les tours de refroidissement de la centrale de Civaux, dans la Vienne (ci-contre). Le poste de contrôle du chargement de combustible dans le réacteur 2 (ci-dessus et ci-dessous).

PHOTOS : CLAUDE PAUQUET/LA MÉDIATHÈUE EDF

« L'ingénieur sûreté n'est pas l'œil de la direction, précise Philippe Druelle, le patron de Civaux. *Il veille au respect des règles et il a un rôle de conseil technique. »* Traduction : l'ingénieur sûreté n'est pas un flic. *« Je fais de la vérification, pas du contrôle,* insiste François Lallement. *Avec mes collègues de l'exploitation, nous avons des objectifs différents, mais l'enjeu est le même : faire des mégawatts dans un climat de sûreté exemplaire. Je ne me sens pas à l'écart, je suis un maillon de l'organisation. »* Cette surveillance continuelle n'affecte guère les personnels : *« On a l'habitude d'être jugés,* explique un opérateur. *Cela fait partie de notre vie. Et c'est normal, après tout, ici, ce n'est pas une usine à bonbons. »* Les pilotes de centrale évoquent surtout un besoin de reconnaissance, malgré une revalorisation de 10 % de leurs salaires en début d'année : *« On ne gagne pas beaucoup plus qu'une assistante du tertiaire, entre 11 000 F et 14 000 F par mois, plus les primes de nuit. »*

EN 1999, Civaux a été l'objet de dix-neuf inspections concernant la sûreté, et déjà douze cette année. Pour sa part, Paluel en avait eu vingt et une. La plupart sont diligentées par l'autorité de sûreté (DSIN), souvent de manière inopinée. Les centrales françaises sont aussi régulièrement visitées par des experts internationaux. Enfin, EDF mène ses propres enquêtes. Civaux attend pour fin novembre les conclusions de l'une d'elles : une trentaine d'inspecteurs maison, venus de Paris, ont passé trois semaines sur le site.

« S'il nous était arrivé ce qui arrive à Dampierre, ce serait fini pour nous »
Claude Oberlin, technicien à Fessenheim

C'est un audit comme celui-là qui a mis au jour, cet été, les dysfonctionnements de la centrale de Dampierre, entraînant les menaces de fermeture de la DSIN : *« L'autorité de sûreté a constaté à cette occasion qu'on ne rigole pas en interne »*, dit Michel Buisset. Mais le patron du site normand est d'accord avec son homologue de Civaux : *« Il ne faut pas que le personnel vive dans la hantise du bœuf-carotte, la responsabilité de la sûreté incombe à la direction. »* A Civaux, la vigilance générale a redoublé depuis le 12 mai 1998. Moins de six mois après son couplage au réseau, la tranche 1 était contrainte à un arrêt d'urgence. De l'eau légèrement contaminée s'était échappée d'une fissure dans le circuit de refroidissement du réacteur. L'incident avait été classé au niveau 2. Rude coup pour la vitrine technologique du parc nucléaire français, arrêtée pour un an à cause d'un banal problème de plomberie. *« Un événement douloureux, mais qui a contribué à dégonfler les têtes »*, commente un responsable.

FESSENHEIM, 14 heures, salle des machines de la tranche 2.

Le grondement de la turbine s'est tu, il y a près de quatre mois, dans l'immense hangar blanc, posé au bord du canal du Rhin, que toute la région connaît comme *« le morceau de sucre »*. Pour quelques jours encore, l'unité de production numéro 2 est à l'arrêt, mais la salle des machines n'est pas pour autant en sommeil. Hérissée d'échafaudages, zébrée par les jets d'étincelles des postes de soudure, elle résonne du cliquetis des marteaux. Attention, chantier ! Ici, des ouvriers de Spie-Thermatom remplacent d'énormes coudes de tuyauterie, peaufinant leurs soudures comme des petites mains leurs ourlets. Là, un responsable de l'entreprise Eiffel vérifie la pose d'étais en ferraille, destinés à mettre les cloisons en parpaings aux nouvelles normes antisismiques. Partout, les travaux touchent à leur fin, mais une atmosphère de course contre la montre est encore palpable dans le petit bâtiment voisin, qui abrite le PC d'arrêt de tranche.

Paradoxalement, toute cessation d'activité correspond à une montée d'adrénaline dans les centrales. C'est vrai pour les arrêts périodiques destinés à changer une partie du combustible ; on profite généralement des quarante jours de non-production pour effectuer de nombreux travaux de modernisation de l'installation. C'est encore plus vrai pour une visite décennale, qui dure de cent vingt à cent trente jours. Plus d'un millier de prestataires extérieurs débarquent sur le site, et se mêlent aux équipes de maintenance de la centrale pour un gigantesque jeu de Meccano. A Fessenheim, le coût de la visite décennale en cours est estimé à 700 millions de francs.

Aux murs de son bureau, Thierry Auter, le chef d'arrêt, a punaisé des feuilles et des feuilles de planning, noircies par le même logiciel qui a servi au programme Ariane : *« En cas de retard sur un chantier, nous avons prévu des "poumons" pour recoller au planning, sinon le moral des troupes s'en ressent »*, dit-il. Le mot d'ordre est de respecter la durée prévue de l'arrêt. Comme on dit à EDF : *« Arriver à l'heure »*. Il en va de la fierté de chacun, stimulée par des impératifs économiques : chaque jour de retard pour le retour à la production coûte 1 million de francs à l'entreprise.

Est-il possible de concilier les exigences de production et de sûreté ? Difficilement, dit la CGT depuis les ennuis de Dampierre, qu'elle attribue aux *« réorganisations multiples »* visant *« la course à la disponibilité »*. Sur le terrain, les personnels rencontrés emboîtent plutôt le pas des directions qui refusent de choisir entre sécurité et productivité : une centrale sûre est une centrale disponible, donc productive. Fessenheim n'arrivera pas à l'heure, mais ici, la priorité est donnée à la sûreté, d'autant plus que la centrale bascule dans la deuxième partie de sa vie. La doyenne du parc a été la première à subir sa deuxième visite décennale. Celle de la tranche 1, effectuée l'an dernier, a donné toute satisfaction sur l'état de l'installation. Si le verdict de la tranche 2 est aussi bon, ce sont dix nouvelles années de vie commune qui s'ouvrent au personnel. *« Jusque-là, tout le monde retenait un peu son souffle »*, avoue une employée.

Depuis vingt-trois ans, *« Electricité de Fessenheim »* – comme disaient les pionniers du site alsacien – ne s'est pas dissoute dans Electricité de France. Ici, on se sent toujours en première ligne, donc les plus exposés à la pression médiatique. *« S'il nous était arrivé ce qui arrive à Dampierre, ce serait fini pour nous »* : d'un geste de la main, Claude Oberlin, un technicien présent sur le site depuis le début, désigne, au-delà du Rhin tout proche, l'Allemagne et ses prises de position sur le nucléaire. Avec ses copains, il partage l'idée que, dans ce contexte géographique et médiatique, « sa » centrale est à la merci d'une décision politique.

Pourtant, Fessenheim, vieille coquette en lifting permanent, ne ménage pas ses efforts : il lui faut toujours le « dernier cri » de la technologie pour ses deux réacteurs de 900 MW. Elle rit de se voir si belle dans le miroir des statistiques : rejets liquides divisés par 100 depuis 1980, dosimétrie diminuée de 70 %, accidents du travail réduits des deux tiers, etc. Tous les signaux sont au vert, bien en deçà des normes établies. Sera-ce suffisant, s'inquiète le personnel, pour qu'on ne lui applique pas un jour *« la jurisprudence Superphénix »* ?

CREYS-MALVILLE, 16 heures, bâtiment réacteur.

De l'autre côté de la vitre (un mètre d'épaisseur), dans la cellule de manutention, la potence est inerte, le puits de lavage vide. C'est par là que transitent, d'ordinaire, les assemblages de combustible retirés du cœur du réacteur. C'est là que, un à un, ils sont débarrassés des dernières traces de sodium, avant d'être acheminés, par un ascenseur, puis une navette, vers la piscine, où ils resteront entreposés par seize mètres de fond. Cet après-midi-là, aucune barre de combustible n'a fait le trajet, en raison d'un petit contre-temps technique. La manœuvre n'est pas simple : sur les 650 assemblages, 99 seulement ont été retirés en un an. *« Nous aurions bien voulu faire le centième,* regrette Gilbert Henacker, responsable de quart. *C'est notre équipe qui avait retiré le premier. »* Décharger Superphénix, c'est un arrache-cœur, à tous les sens du terme, pour ces techniciens embarqués depuis vingt ans dans l'aventure du surgénérateur. Alors, ils s'accrochent au moindre symbole pour se donner du cœur à l'ouvrage.

DANS la salle de commandes également, on fait comme si... Bien que le compteur soit bloqué à zéro. Creys-Malville a été mise définitivement à l'arrêt en 1999, deux ans après l'annonce officielle de son abandon : *« Cette centrale, on l'a connue à 3 000 mégawatts, on y a sué sang et eau »*, se souvient Michel Verlaque, le cadre technique de permanence. Mais son équipe de conduite travaille comme au temps de la production : *« Tant qu'il restera du sodium dans la cuve, il y aura exploitation »*, dit-il. Comme lui, les pionniers du surgénérateur ont ravalé leur amertume depuis la décision gouvernementale. *« Nous avons eu un passage à vide*, reconnaît Serge Menuet, du service ingénierie. *Les gens étaient passés d'un objectif commun à des préoccupations individuelles – que vais-je devenir ? –. Aujourd'hui, ils ont retrouvé un objectif commun : la déconstruction. »*

Ici, on refuse le mot « démantèlement ». Trop brutal. La déconstruction implique de respecter les règles de l'art, exige du savoir-faire. *« Déconstruire, c'est rembobiner le film »*, explique Léon Espinasson. A cinquante ans passés, cet ingénieur est sûr d'y trouver plus de satisfactions professionnelles d'ici à la retraite qu'avec un retour dans la banalité des centrales à eau pressurisée. *« Nous avons trouvé une nouvelle dynamique technique »*, disent plusieurs ingénieurs, émoustillés par la perspective de démanteler un prototype quasi neuf : *« Ainsi, nous restons la vitrine du nucléaire. »* En salle des machines, par exemple, la mise hors service définitive est très avancée ; en témoigne l'inscription *« MHSD »* de couleur orange sur les armoires électriques, les moteurs et les tuyauteries débranchées. La déconstruction devrait commencer début 2002, date à laquelle les commerciaux d'EDF devront avoir trouvé à revendre certains matériels. Un défi là aussi car, estime Bruno Coraça, directeur de Creys-Malville, *« le marché de l'occasion est une vraie catastrophe »*.

« Tant qu'il restera du sodium dans la cuve, il y aura exploitation »
Michel Verlaque, cadre technique à Creys-Malville

Spécialiste du maintien de la sécurité sur le site, Christine Gugliemi a fini par retrouver la passion qu'elle avait à son embauche, en 1982 : *« J'arrive même à oublier qu'elle est arrêtée »*, dit-elle. Pourtant, cinq minutes de conversation suffisent à raviver les braises de la colère : *« Je n'ai toujours pas compris pourquoi on avait fermé. Parfois quand j'y pense, j'ai la haine. »* Un sentiment tellement partagé que, pour la hiérarchie, le suivi social de la fermeture prend le pas sur les enjeux techniques du « déchargement » et de la « déconstruction ». Sur les 700 salariés présents en 1998, il n'y en a plus que 330. Les autres ont été *« redéployés »*, selon la terminologie maison. *« Dans trois ou quatre ans, il en restera une centaine, peut-être moins »*, estime Bruno Coraça. Arrivé depuis un an, sa mission est la reconversion en douceur des agents de Creys-Malville *« sans vider le site des compétences qui lui sont nécessaires »*.

Pour un chef de service comme Walter di Ruscio, *« 75 % du temps est consacré à la gestion et 25 % aux questions techniques, alors qu'avant la proportion était inverse »*. L'avenir de cet ingénieur d'à peine quarante ans n'est plus à Creys-Malville, où il est arrivé en 1986 avec un simple bac en poche. Il a goûté la *« convivialité et la solidarité dans l'adversité »* de ce « village gaulois » encerclé par les « anti » qui lui reprochaient entre autres ses incidents techniques à répétition et son coût de fonctionnement astronomique : *« Nous ne pouvions compter que sur nous-mêmes pour faire face à nos problèmes, cette autonomie était passionnante. »* En vue de son « redéploiement », Walter a entrepris de compléter sa formation par un DESS d'environnement. A ses jeunes condisciples de la fac qui, paraît-il, le bombardent de questions, il renvoie ses certitudes en matière d'écologie : *« Pour moi, le nucléaire c'est la voie de la sagesse. »*

Jean-Jacques Bozonnet

ALEX BARTEL/SCIENCE PHOTO LIBRARY/COSMOS

Le réacteur Superphénix de Creys-Malville, dans l'Isère, en cours de déconstruction.

Une société sans boussole

par Didier Sicard

QUI a osé dire que la France était la patrie spirituelle de René Descartes ? Que nous étions un peuple épris de rationalisme, de discernement ? En quelques jours, la preuve du contraire est flagrante. Les parents d'un adolescent atteint de la maladie de Creutzfeldt-Jakob témoignent à la télévision de façon bouleversante. L'opinion s'emballe, s'enflamme, les boucheries se vident, les éleveurs paniquent, les milliards de dédommagement tintinnabulent, les *« une »* rivalisent dans le sensationnel, et les politiques sont pris dans la turbulence.

Qu'ils parlent ou se taisent, qu'ils proposent des mesures ou seulement les envisagent, blessés par l'histoire du sang contaminé, ils perdent leurs capacités d'informer, se sentent coupables. Coupables de quoi ? De ne pas pouvoir affirmer avec force qu'il est certain, absolument certain que la viande de bœuf au sens commun du terme – celle que nous consommons – ne comporte aucun danger de contamination pour l'homme, en tout cas moins que celui d'être blessé par un météorite ; qu'il a toujours été impossible de contaminer un bovin sain en lui faisant consommer de la viande, au sens musculaire, provenant d'un autre bovin.

La question des farines animales se situe dans un autre espace. Sans revenir sur leur responsabilité à peu près certaine dans la contamination des bovins, le passage du bovin à l'homme n'est toujours pas éclairci. S'agit-il de farines animales mélangées frauduleusement à des produits carnés destinés à l'alimentation humaine ? De consommation de produits carnés non identifiés qui contiendraient des fragments de système nerveux ? On l'ignore actuellement, bien que la première hypothèse soit peut-être la plus vraisemblable. Cette incertitude concernant le mécanisme de transmission du prion à l'homme – qui exclut absolument celui de la transmission par l'ingestion du steak – crée une panique démesurée qui s'inscrit dans le discours technoscientifique contemporain. La technoscience a pris subrepticement le pouvoir culturel. Elle tient le seul discours d'apparente réalité perçu comme légitime ; les mots « prion », « OGM » sont devenus emblématiques d'un risque d'autant plus insidieux qu'il touche à ce qu'il y a de plus essentiel : l'alimentation humaine.

Il suffit que le prion soit évoqué pour que les hémophiles, déjà atteints au plus profond dans leur chair par le virus VIH, refusent désormais de recevoir des produits sanguins issus d'un don du sang, et préfèrent recevoir des produits issus du génie génétique (qui sont d'ailleurs des OGM...), décision prise au nom d'un risque seulement évoqué et qui repose sur une hypothèse non validée. Cela n'aurait pas d'importance si ces produits ne comportaient un risque potentiel d'apports d'inhibiteurs certains très délétères pour l'avenir, et qui risquent de les rendre résistants un jour aux facteurs antihémophiles.

Il suffit que le prion soit évoqué pour qu'on interdise des fibroscopies et des coloscopies – investigations qui seraient justifiées par exemple par une hémorragie chez un adolescent ayant reçu avant 1986 de l'hypophyse humaine et qui serait donc suspect d'héberger le prion – au motif d'un hypothétique risque de contamination des autres malades par le coloscope instérilisable – et pourtant une contamination de ce type ne s'est jamais encore produite et n'a de risque de se produire.

Il suffit que des exceptionnels malades atteints ou suspects d'être infectés par le nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob soient hospitalisés pour que l'ensemble de l'équipe médicale et soignante se déguise en cosmonautes comme au début des années sida, alors qu'il est rigoureusement impossible d'être contaminé par un simple contact.

Il suffit que l'on propose d'accumuler des examens sécuritaires à la recherche du virus du sida et de l'hépatite C chez les donneurs de sang pourtant séronégatifs pour ces virus pour qu'on ait l'impression d'avoir franchi à un coût financier considérable l'espace important qui sépare un risque zéro d'un risque double zéro.

Il suffit qu'on ait envisagé le risque de survenue d'une sclérose en plaques après vaccination contre l'hépatite B, pourtant démenti par des études considérables sur le plan épidémiologique, pour rendre de plus en plus dangereusement rares ces vaccinations dans les pays francophones du tiers-monde, particulièrement exposés à cette infection.

> La technoscience, en nommant les risques, les met en scène, au devant de la scène, de façon démesurée, au nom d'un pseudo-rationalisme

La technoscience, en nommant les risques, les met en scène, au devant de la scène, de façon démesurée, au nom d'un pseudo-rationalisme. Elle transforme des données incertaines en autant de certitudes potentielles. Face à l'incertitude, elle réduit ainsi l'esprit critique de chacun devenu plus machine à s'émouvoir qu'à penser. La technoscience confisque le corps réel externalisé par des mosaïques d'images et de chiffres, et prive l'individu de sa source identitaire en le renvoyant à l'écoute de la fureur du monde.

La justice a pris la médecine au mot quand elle assimile incertitude et erreur médicale lors du dernier arrêt de la Cour de cassation. Elle consacre par son arrêt la partition de l'être humain en corps technologique, c'est-à-dire instrumentalisé, dont on peut ne pas vouloir s'il est imparfait. Comme si l'univers de la science médicale inscrivait désormais son positivisme au fronton de notre culture.

Pourtant, le doute est constitutif de notre humanité, il en est l'axe fondateur. Paradoxalement, au nom des certitudes potentielles proposées par la technoscience, l'humanité est désorientée. Ce qui est grave, c'est l'abîme qui sépare nos comportements à risque vrai (il est juste de dire qu'ils sont alors assumés et non subis) de cette psychose collective. Ainsi, les risques réels de l'alcoolisme, du tabagisme, de la conduite automobile qui reste irresponsable, de l'hygiène douteuse des lieux collectifs, de notre consommation record d'anxiolytiques, etc., sont jugés de façon dérisoire, face à quelques menaces plus potentielles que réelles, comme si nous étions définitivement frappés en fait par le drame de l'infection par le VIH.

N'accusons pas les médias, les politiques, les scientifiques, les médecins, mais accusons-nous nous-mêmes ; nous avons perdu le sens de la mesure, nous sommes redevenus des Gaulois qui avons peur que le ciel ne nous tombe sur la tête. Notre inquiétude est en train d'angoisser notre environnement proche. Nous revenons à des comportements archaïques, qui en disent long sur notre incapacité à penser notre monde contemporain.

Didier Sicard *est chef de service de médecine interne à l'hôpital Cochin (Paris), président du Comité national consultatif d'éthique.*

La vie humaine comme préjudice ?

par Catherine Labrusse-Riou et Bertrand Mathieu

LA vie humaine peut-elle être un préjudice ? Telle est la question tranchée, le 17 novembre, par l'arrêt de l'assemblée plénière de la Cour de cassation : l'enfant est fondé à engager la responsabilité du médecin pour être né gravement handicapé, une erreur du diagnostic prénatal n'ayant pas permis à sa mère de décider librement d'une interruption de la grossesse.

Si l'on doit donner à ceux qui ont en charge un grand handicapé les moyens de l'entretenir sa vie durant, il est en revanche extrêmement contestable de décider que réparation est due à l'enfant lui-même en raison d'un handicap résultant de la nature et non de la faute médicale. Car la justice n'est pas la compassion et la voie de la responsabilité civile n'est pas celle de l'aide sociale. En confondant les deux plans, l'arrêt institue la vie humaine elle-même comme un préjudice réparable, ce qui, *a contrario,* signifie que l'être humain handicapé aurait dû ne pas naître.

Cette solution est dans la logique de la maîtrise scientifique du vivant, qui tend à « produire » des êtres humains conformes à une hypothétique norme biologique ; elle induit une considérable dégradation de l'image de la personne humaine. Ni le droit civil ni les droits fondamentaux constitutionnellement protégés ne l'autorisent. Des juristes, soucieux de la fonction anthropologique et éthique du droit, ne peuvent que réagir.

Sur le terrain du droit civil, l'arrêt ne répond ni aux exigences du droit de la responsabilité ni à celles de la logique juridique. La responsabilité suppose la preuve d'un lien de causalité entre l'acte commis et le dommage subi par autrui. En l'espèce, ni le médecin ni le laboratoire ne sont la cause du handicap de l'enfant, qui résulte de la maladie transmise par sa mère. La responsabilité sanctionne le fait de l'homme, sinon le mot *« responsabilité »* n'a plus aucun sens.

Non sans contradiction, l'arrêt fait l'impasse sur l'absence de causalité biologique tout en indemnisant l'enfant en raison de son état biologique. De plus et surtout, le préjudice de l'enfant est ici d'être né dans un état insusceptible d'évaluation ; il faudrait en effet comparer l'être au non-être, ce qui est indécidable et inconcevable. Selon quelles normes de qualité (et déterminées par qui ?) les divers handicaps ou particularités de tout être humain seront-ils considérés comme des préjudices réparables ?

La vie, pour la personne elle-même, ne peut être l'objet d'un droit à « l'euthanasie prénatale » qui, en supprimant le sujet, supprime le droit lui-même. Si, contre toute logique, il en va ainsi, il faudrait admettre aussi que l'erreur en sens inverse qui aurait conduit la mère à l'avortement d'un enfant sain justifierait la réparation, au bénéfice de l'enfant lui-même, du préjudice de n'être pas né ; nouvelle aporie qui peut favoriser en cas de doute les avortements de fœtus normaux.

L'indemnisation d'une vie « anormale » enclenche un processus où le devoir de naître normal peut mettre à mal le respect dû à tout être humain. Tous les malheurs ne sont pas juridiquement réparables selon le droit civil, car entre le fait et le droit s'inscrit la distance du jugement de légalité et de légitimité que les droits fondamentaux doivent inspirer.

L'arrêt conduit à reconnaître que la vie peut être un préjudice tant pour celui qui lui doit son existence que pour les tiers et la société en général. L'être humain tend à être conçu comme le produit, réussi ou raté, du pouvoir médical. Cela est en contradiction flagrante avec le principe juridiquement consacré de dignité de la personne humaine, qui exige l'absence de discrimination entre les êtres humains. Non seulement l'idée de « vie préjudiciable » est inacceptable en raison de l'atteinte aux principes sur lesquels repose l'ordre juridique et social, mais encore en raison des dévoiements susceptibles d'en résulter.

D'abord, si l'on admet que l'enfant né puisse engager la responsabilité du médecin dont la faute porte sur l'évaluation de son état biologique avant la naissance, la porte est ouverte à ce qu'il reproche à ses parents de n'avoir pas fait vérifier sa qualité génétique ou de ne pas avoir recouru à un avortement en cas de pronostics défavorables.

Par ailleurs, reconnaître que la naissance d'un enfant handicapé est source de responsabilité pour les auteurs directs ou indirects de ses jours modifie profondément la conception du droit de l'avortement. La faculté d'interrompre une grossesse répond au souci de protéger la liberté personnelle de la mère en situation de détresse ou en présence d'un grave et incurable handicap dont le fœtus est atteint. Cette liberté, qui ne peut se transformer en contrainte, s'exerce jusqu'au moment où l'acte est accompli, quelles que soient les intentions antérieurement manifestées. On ne peut ainsi admettre que le diagnostic d'un handicap débouche nécessairement sur un avortement ou conduise à ce qu'il soit fait pression sur la femme pour y recourir. Est-ce alors de la liberté de la femme qu'il s'agit ou d'un premier pas vers la promotion de l'eugénisme ?

Car c'est bien d'eugénisme dont il faut ici parler. Cet eugénisme, pourtant condamné par la loi, n'exclut pas un dépistage généralisé des anomalies génétiques les plus graves. Il conduira demain à choisir les « meilleurs » enfants, selon les critères individuels ou sociaux du moment. Avant de condamner formellement l'eugénisme et ses théoriciens, notre droit devrait vérifier qu'il ne permet pas la réalisation d'un projet identique.

L'arrêt de la Cour de cassation donne le message d'une société qui, sous couvert d'indemniser, discrimine et rejette, alors qu'il faut plus que jamais apporter celui d'une société qui accueille, aide et se donne les moyens de le faire. La dignité impose la non-discrimination des êtres humains selon leur état biologique ; le devoir de solidarité justifie la discrimination positive à l'égard des plus déshérités.

> L'arrêt de la Cour de cassation donne le message d'une société qui, sous couvert d'indemniser, discrimine et rejette

Cet arrêt devrait inviter le législateur à ne plus énoncer des principes dont il ne décline pas les conséquences juridiques concrètes et, pire, que ses lois contredisent. Il serait temps de prévoir quelques mesures concrètes permettant de couper court à de telles dérives : éviter que les organismes sociaux ne se défaussent de leur responsabilité sociale et les médecins de leur responsabilité professionnelle dans l'exercice d'une excessive médecine prédictive ; veiller à ce que les politiques de santé publique ne conduisent pas à lutter contre la maladie par la suppression des malades.

Catherine Labrusse-Riou, Bertrand Mathieu *sont respectivement professeurs de droit privé et de droit public à l'université Paris-I.*

Ont été associés à la rédaction de ce texte : ***Bernard Beignier, Florence Bellivier, Laurence Brunet, Catherine Caillé, Guillaume Canselier, Christian Debouy, Françoise Dekeuwer-Defossez, Dominique Fenouillet, Jean-François Flaus, Thierry Garé, Jean-Baptiste Geffroy, Jean Hauser, Marie-Angèle Hermitte, Yvonne Lambert-Faivre, Hervé Lecuyer, Brigitte Le Mintier, Anne-Marie Le Pourhiet, Ferdinand Melin-Soucramanien, Gérard Mémeteau, Pierre Murat, Claire Neirinck, Christine Noiville, Etienne Picard, Jean Pradel, Guy Raymond, Thierry Revet, Frédéric Sudre, Daniel Vigneau,*** *professeurs et chercheurs des facultés de droit.*

La sagesse des vaches folles

par Bruno Latour

SI le général de Gaulle, par l'une de ses tautologies dont il avait le secret, pouvait assener : *« La France sera toujours la France »*, Jacques Chirac vient de l'imiter en s'écriant : *« Les herbivores resteront dorénavant des herbivores. »* Qu'on ne se moque pas : il s'agit, pour une fois, de bonne politique, même si le procédé manque furieusement d'esprit démocratique.

Naguère, il y avait d'un côté les paysages, les animaux, les territoires, bref une nature, et de l'autre, se détachant sur ces paysages, des humains dotés de droits, de volontés et d'intérêts, en bref une société. Les politiques représentaient les humains ; quant aux non-humains, ils se débrouillaient pour faire parler d'eux par l'intermédiaire des spécialistes, des zoologues, des géographes, des agronomes, des délégués syndicaux et des économistes. Les politiques d'un côté et les experts de l'autre, que chacun s'occupe de ses affaires, les vaches seront bien gardées. Sauf, bien sûr, quand elles sont folles – et c'est là que les choses deviennent intéressantes.

Poussés par l'inquiétude publique, nos représentants ont pris position sur l'un des composants de la nature (et non plus de la société) : les vaches mangent de l'herbe. A l'ancienne division de la nature et des humains a fait place une proposition qui attache en un continuum unique des paysages, des éleveurs, des spécialistes des protéines, des amateurs de viande rouge, des chaînes de magasin, et des vaches.

Autrement dit, Jacques Chirac nous a proposé une cosmologie particulière qui lance des hypothèses aussi bien sur le goût des humains pour la viande que des vaches pour l'herbe. Mais, bien sûr, cette cosmologie n'est pas seule en course : d'autres associations de vaches, d'herbe, de farine, d'industrie, de soja américain et de consommateurs se profilent à l'horizon.

Dorénavant, nous n'avons plus les experts qui proposent et les politiques qui disposent : nous nous trouvons face à des cosmologies distinctes qu'il faut apprendre à trier. Selon la forte expression d'Isabelle Stengers, nous sommes passés de la politique à la cosmopolitique. La question n'est plus de savoir dans quelle société nous voulons vivre, mais aussi dans quel monde. Il n'y a plus un seul monde et des politiques, mais des mondes en lutte. Ou plutôt l'ancien monde, simple cadre objectif pour l'activité humaine, est redevenu un cosmos qu'il faut prendre en charge par une politique adaptée.

Je fais donc l'hypothèse que la panique de la vache folle n'a rien à voir avec une crainte de dangers nouveaux ou avec une recherche impossible de sécurité absolue. Beaucoup de bons esprits l'affirment, et je ne vois aucune raison de douter de leurs propos : jamais la nourriture industrielle que nous mangeons n'a été plus sûre, plus surveillée, plus traçable, plus goûteuse même qu'aujourd'hui. Et, de toute façon, la mère de famille qui s'indigne qu'on *« serve encore »* un steak haché dans la cantine de son fils franchira joyeusement un feu rouge, mettant en danger la vie d'autrui de façon beaucoup plus directement criminelle que tous les acteurs de la chaîne du bœuf. Ceux dont on affirme qu'ils paniquent face à leur tournedos prennent tous les jours des risques infiniment plus grands lorsqu'ils se marient, empruntent, enfantent, plantent, fument ou conduisent.

> Dorénavant, nous n'avons plus les experts qui proposent et les politiques qui disposent : nous nous trouvons face à des cosmologies distinctes qu'il faut apprendre à trier

Comme l'a bien vu le sociologue Ulrich Beck (on attend toujours la traduction de ses livres en français), la *« société du risque »* dans laquelle, selon lui, nous vivons n'est pas une société dans laquelle on risque davantage, bien au contraire, mais une société qui refuse absolument que les objets industriels ou scientifiques soient isolés de l'exigence de démocratie. Ce qui choque dans l'affaire de la vache folle n'est pas le risque alimentaire seulement, mais la décision prise jadis de nourrir les vaches avec des déchets animaux, sans que personne, sinon les spécialistes, en aient décidé. Si les associations de consommateurs avaient participé à cette décision, l'auraient-ils acceptée ? Et ce qui choque encore dans la décision récente du premier ministre, c'est qu'on inonde maintenant la douce France de centaines de milliers de tonnes de farine animale, sans qu'on ait demandé l'avis de quiconque – sauf, encore une fois, des experts.

La nouvelle visibilité des risques nous oblige à prendre en compte les tenants et aboutissants de tous les non-humains avec lesquels nous partageons dorénavant notre existence, veaux, prions, vaches, gènes et couvées. Mais ce qui rend la nouvelle politique difficile à discerner, c'est que nous nous obstinons à maintenir distincts le travail des experts et celui de la décision politique. Cette antique division des tâches rend impossible aussi bien le rôle des spécialistes, devenus de nouveaux boucs émissaires, que celui des politiques, obligés tantôt de suivre servilement les premiers, tantôt d'ignorer leurs avis au risque de revenir à un dangereux obscurantisme. C'est tout l'enjeu du désormais fameux principe de précaution, lequel, selon les interprétations qu'on en donne, peut amener à une paralysie générale – la suspicion contre les politiques s'étendant à tous les experts – ou déboucher sur une cosmopolitique enfin ajustée au nouveau monde, dans lequel nous sommes tous appelés à nous débattre.

La solution repose, d'après moi, dans l'introduction d'une autre division des tâches, non plus entre « évaluation des risques », laissée aux experts, et « gestion du risque », abandonnée aux politiques, mais entre deux fonctions de la vie publique que rien ne doit venir confondre : celle de la prise en compte, d'une part, celle d'ordonnancement, de l'autre. Le public n'exige pas de vivre une vie dénuée de tout danger, mais il veut – c'est son droit – participer avec les experts et avec les politiques à l'évaluation des risques ; et il veut aussi – c'est encore son droit – participer avec les experts et avec les politiques à la décision finale sur la hiérarchie des risques.

Ce n'est plus seulement l'autonomie des spécialistes qu'il faut assurer, mais l'autonomie de toute la fonction de prise en compte : toutes les voix doivent se faire entendre, celle de mes voisins, éleveurs du Bourbonnais, aussi bien que celles des vaches et des amateurs de viande rouge. Mais, une fois la prise en compte assurée, il doit être possible de choisir une cosmologie au milieu de toutes ses concurrentes, de décider d'un monde possible au milieu de tous les mondes possibles, et cette décision, ce n'est pas aux politiques seuls de l'assumer en tranchant souverainement, et le plus souvent arbitrairement, parmi les avis nécessairement contradictoires des experts.

Ceux qui se plaignent que la politique soit devenue introuvable oublient que, chaque fois que nous franchissons un feu rouge, achetons du porc au lieu de bœuf, allumons une cigarette, réglons un thermostat, contribuons au Téléthon, prenons le train, nous arbitrons entre des mondes possibles, nous prenons position dans un conflit de cosmologies.

Aux journalistes, aux politiques, aux spécialistes, aux intellectuels de nous offrir, à la place de l'impossible débat entre experts et politiques, une représentation lisible de ces choix de mondes. Alors peut-être, les vaches folles et ceux qui sont morts d'en avoir mangé n'auront pas été sacrifiés en vain.

Bruno Latour *est professeur de sociologie à l'Ecole des mines de Paris, Centre de sociologie de l'innovation (CSI).*

La Corse, au miroir de la France

Suite de la première page

A l'arrière-plan se profilent ces ombres maléfiques qui pèsent sur le génome national : Colbert, Robespierre, Napoléon, bref tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à l'affreux *« jacobinisme »* d'où nous viendrait tout le mal (le fameux *« mal français »*).

De quoi s'agit-il au juste dans cet ouvrage ? De la Corse ? Fort peu. Il s'agit, avant tout, de fonder sur les décombres de la *« République jacobine »,* une et indivisible, une *« République plurielle », « girondine »,* enfin débarrassée des souillures d'un passé qui ne passe pas, celui de la France, pour aller vite.

Dans cette République plurielle, la liberté pourra enfin s'épanouir à l'ombre tutélaire du juge jugeant sous l'empire du contradictoire, des médias naturellement pluralistes, et de six grandes régions enfin délivrées de l'oppressante tutelle de l'Etat. Dans cette *« République plurielle »,* le citoyen n'a curieusement plus sa place, ni bien sûr la souveraineté populaire détrônée par une mystérieuse *« souveraineté complexe »* dont seul le renvoi à la pensée de Pierre Rosanvallon est censé donner quelque idée.

Dans cet univers de machines molles, je ne vois rien de solide, rien qui tienne la route, sinon le pouvoir de l'argent, incroyablement sous-estimé par Jean-Marie Colombani, quand il nous décrit, réunis au symposium de Davos, ces « maîtres du monde » réduits à l'impuissance par *« une poignée de jeunes analystes branchés »* ou rampant aux pieds des *« petits juges européens de la concurrence ».*

Jean-Marie Colombani semble ignorer que jamais comme aujourd'hui les marchés financiers mondiaux n'ont imposé leur logique et leurs exigences exorbitantes de rentabilité à tous les aspects de l'existence. Les fractures et les inégalités sociales et territoriales qu'engendre aussi la mondialisation semblent lui échapper. L'évoquer serait, à ses yeux, ressusciter les fantasmes de *« l'impérialisme »* ou agiter le spectre de *« l'horreur économique ».*

Dans la *« République plurielle »,* il n'y a pas de place pour la démocratie citoyenne, celle qui naît des contradictions et des débats publics et enfante, dans la forge du suffrage universel, un projet collectif portant les individus au-dessus d'eux-mêmes. La *« démocratie contentieuse »* et la *« démocratie d'opinion »* censées faire le tri du juste et de l'injuste, rétrécissent à l'extrême le champ du politique.

Elles périment l'idée de la France vécue comme *« communauté de citoyens »,* espace public de débat commun à tous, matrice d'une volonté générale qu'il reviendrait – *horresco referens* – à un exécutif élu par le suffrage universel de mettre en œuvre. *« Présidence absolue, pays centralisé, justice soumise »* : sont-ce vraiment là, comme le dit Jean-Marie Colombani, les traits distinctifs, depuis deux cents huit ans, de notre République ?

Oubliés les régimes d'assemblée et le fait qu'aujourd'hui même le gouvernement procède du Parlement ; méconnues la vitalité de la démocratie communale depuis 1884 et la réussite globale de la décentralisation, à laquelle, soit dit en passant, j'ai pris ma part, en confiant aux régions et aux départements lycées et collèges, et en créant, par la loi « Intercommunalité », un pouvoir d'agglomération ; injustement méprisée l'indépendance de la magistrature assise, occulté le fait que Napoléon déjà définissait le juge d'instruction comme *« l'homme le plus puissant de France »* !

Bref, il arrive un moment où la caricature se détruit elle-même. Dans la *« République plurielle »,* il n'y a plus place pour l'Egalité confondue avec *« l'uniformité ».* Ah, que n'a-t-on entendu ce mot – l'uniformité – dans la bouche de tous les penseurs élitaires, libéraux ou réactionnaires, de Benjamin Constant à Ernst Nolte, pour flétrir *« la barbarie égalitaire »,* au nom de l'individu et de ses droits !

Il me paraît clair que l'égalité devant la loi, pour l'auteur, n'est pas une vache sacrée, et pas seulement en Corse. Le souci du service public dans l'éducation, ou la santé, la sûreté qui doit être égale pour tous, l'égalité sociale qui peut seule permettre à chacun d'aller au bout de ses capacités, c'est la définition de l'élitisme républicain ; tout cela ne survit-il donc plus que dans le cerveau reptilien des républicains à l'ancienne mode, dans les spasmes du mouvement de novembre-décembre 1995, ou dans les hallucinations de *« la pensée bourdivine »* ?

> De quoi s'agit-il au juste ? De la Corse ? Fort peu. Il s'agit, avant tout, de fonder sur les décombres de la « République jacobine », une et indivisible, une « République plurielle », « girondine », enfin débarrassée des souillures d'un passé qui ne passe pas, celui de la France, pour aller vite

Là où Jean-Marie Colombani salue l'avènement de la liberté, je vois surtout celui de la bienpensance. Il nous vante la judiciarisation de l'espace public et le règne de l'opinion comme le sommet inégalé de la régulation des sociétés démocratiques, en passant par pertes et profits les ravages qu'exerce le préjugé. Je ne vois, à vrai dire, rien de tel : l'étroit concubinage de la justice et des médias a entraîné la désuétude du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence, le tribunal devenant bien souvent pilori.

La bienpensance, docile aux effluves de l'Argent, sans lequel nulle presse – par le capital ou par la publicité – ne saurait vivre, s'enveloppe de « moraline » pour exécuter sur la place publique quiconque s'avise de penser autrement, qu'il s'agisse de l'orthodoxie libérale, de l'impérialisme américain dans le Golfe, ou des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie.

L'Argent et le politiquement correct ont scellé des noces de fer. Le politique rampe devant la pression médiatique. L'obscurantisme est de retour. On vient de le voir dans la crise de la vache folle avec l'application précipitée d'un prétendu *« principe de précaution »,* dépourvu de toute valeur scientifique, et qui ne saurait s'énoncer autrement que par le traditionnel proverbe : *« Deux précautions valent mieux qu'une. »*

Les équilibres de la *« République plurielle »* manquent singulièrement d'exigence. Une conception de la liberté réduite à celle de l'individu et oublieuse de la liberté civique ne nous acheminerait-elle pas plutôt sur la voie d'un totalitarisme mou ? Jean-Marie Colombani est trop intelligent pour ne pas s'aviser des impasses auxquelles la docile imitation de l'Amérique peut conduire, mais il passe outre, tant l'emporte sa détestation de la *« République jacobine »* dont la *« déconstruction »* semble lui importer davantage, en fait, que la construction de sa *« République girondine ».*

Je reste médusé, à vrai dire, par cette véritable haine de la France si répandue aujourd'hui dans nos élites, par ce mépris de notre histoire telle qu'elle s'est faite, par ce rejet de la Révolution confondue avec la Terreur, de la République assimilée au colonialisme, de la Résistance délégitimée au profit de Vichy.

Est-ce le sentiment du Corse qui s'exprime ? Ne serait-ce pas plutôt l'opinion du libéral ?

Jean-Marie Colombani cite Jaurès et l'*Histoire socialiste de la Révolution française* mais il n'a visiblement pas lu le même livre que moi : *« Ce qu'il ne faut jamais oublier quand on juge ces hommes* [Robespierre et les jacobins], *c'est que le problème qui leur était imposé par la destinée était formidable, et sans doute au-dessus des forces humaines. Peut-être n'était-il pas possible à une seule génération d'abattre l'Ancien Régime, de créer un droit nouveau, de susciter des profondeurs de l'ignorance, de la pauvreté et de la misère, un peuple éclairé et fier, de lutter contre le monde coalisé des tyrans et des esclaves... et d'assumer, en même temps, l'évolution du pays enfiévré et surmené, vers l'ordre moral et la liberté réglée. »*

Et Jaurès ajoutait : *« Si aujourd'hui je devais siéger à la Convention, je choisirais d'aller m'asseoir au banc des jacobins ».* Le déni de la France, nation hautement politique, création de l'Etat depuis mille ans, son discrédit délibéré et planifié, va évidemment de pair avec le déni libéral de l'Etat.

« La France pue », tel est le *credo* moderniste de nos élites bienpensantes, essentiellement préoccupées de se confondre avec le mouvement du Capital mondialisé et de l'Empire qui le sous-tend, et, pour cela, d'établir un signe d'équivalence entre toutes les formes d'organisations locales, régionales ou supranationales.

Elles méconnaissent, ce faisant, que la nation constitue dans la tradition française, comme le dit Paul Thibaud, *« un particularisme orienté vers l'universel »,* un *« sujet politique historiquement ancré »,* bref une *« nation citoyenne »,* dégagée de l'ethnicité.

Cette conception s'oppose à la fois à la tribu et à l'Empire. Elle est, pour nous Français, notre manière d'être et de penser collectivement le monde, bref de faire l'Histoire et d'accomplir notre responsabilité d'hommes et de citoyens. C'est ce que ne semble pas comprendre Jean-Marie Colombani quand il propose de faire de chaque région et de chaque métropole *« un atome français d'Europe ».*

Prôner l'atomisation de notre pays dans une Europe des régions, c'est ne pas comprendre la France comme personnalité structurée et comme acteur de l'Histoire. C'est méconnaître cette grande et puissante réalité qu'on appelle *« le peuple français »* qui vibrait déjà à Bouvines, qui se découvre à Valmy et se lève à tous les grands moments de notre histoire.

L'Europe se construira à partir des nations, et notamment du noyau franco-allemand, ou elle ne se fera pas. Il serait suicidaire de renoncer à l'identité politique de la France (la nation comme *« communauté de citoyens »)* au moment où l'Allemagne amodie elle-même son droit de la nationalité, car l'avenir de l'Europe (et celui de l'Allemagne elle-même) est suspendu à l'équilibre de nos deux nations et au projet qu'elles sauront nouer entre elles dans la durée. La « landerisation » de la France n'est pas un point de passage obligé vers l'Europe. Elle serait une régression à la fois historique et morale : le message de la citoyenneté, de la laïcité, de l'égalité n'a-t-il donc plus besoin d'être porté, en Europe et dans le monde ?

> L'Argent et le politiquement correct ont scellé des noces de fer. Le politique rampe devant la pression médiatique. L'obscurantisme est de retour

« La souveraineté, écrit Jean-Marie Colombani, *n'est pas le dernier mot de notre histoire. »* Et de proposer de remplacer la *« souveraineté transitive »* (c'est-à-dire populaire) par une *« souveraineté complexe »,* où les juges, par exemple, à défaut d'être des représentants du peuple, deviendraient *« des rouages de la démocratie plurielle ».*

Comme si les juges, qui jugent *« au nom du peuple français »,* pouvaient s'ériger en corporation souveraine ! C'est oublier cette pensée profonde de Rousseau : *« La souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner. »* Le pouvoir peut bien être délégué mais pas la souveraineté (ce que les juristes allemands appellent *« la compétence de la compétence »*).

Ainsi la République vit. Le peuple français en corps ne peut pas être dissous par nos élites, quoi qu'elles en aient. C'est bien ce qui les fait enrager. Et c'est ce qui explique peut-être l'extrême complaisance dont elles font preuve à l'égard du FLNC, dont les communiqués respirent tant la haine de la France.

Je me dois, à ce point, de dire un mot de la Corse et de la description fort distrayante qu'en fait Jean-Marie Colombani : le sentiment du tragique incarné dans la vendetta, *« le sens de l'égalité qui ne tolère aucun seigneur »* confondu avec *« la défense de l'honneur contre toute humiliation »,* la Corse définie comme *« l'esprit du droit romain en acte »,* la démocratie incarnée dans *« l'assemblée des hommes en armes »,* le racket du FLNC assimilé au tribut que les étrangers devaient payer aux citoyens romains, cette description de *« l'altérité corse »* m'aurait plongé dans une franche hilarité si, à l'arrière plan de cette représentation pavée des bonnes intentions déjà décrites, ne flottaient la peur et l'odeur du sang odieusement répandu.

Plutôt que de reprendre à son compte le tissu de contre-vérités et d'approximations assénées par Michel Rocard (les armées françaises occupant la Corse à la fin du XVIIIe siècle ont perdu quarante hommes selon l'historien Colonna d'Istria et non pas trente mille comme pendant la guerre d'Algérie, selon Michel Rocard), plutôt que d'assimiler par masochisme national la Corse à l'Algérie qui était, elle, en 1962, une nation, alors qu'une délégation de la Corse figurait en 1790 à la Fête de la Fédération, Jean-Marie Colombani ferait mieux de s'interroger sur ces sombres mythologies identitaires, celles de l'ETA, du FLNC ou de l'ARB, qui, par le revolver et par la bombe, entendent dans nos sociétés de plus en plus privées de repères, se frayer un chemin sur les décombres de nos vieilles nations et de la démocratie elle-même.

Il ferait mieux de s'interroger sur l'éclatement de la Yougoslavie, qui n'a pas commencé par hasard par ses républiques riches, et sur les tensions entre régions riches et pauvres, en Italie, en Espagne, en Belgique. La fragmentation des nations serait-elle un progrès de la solidarité ? J'en doute.

Pour revenir à la Corse, Jean-Marie Colombani a raison d'écrire qu'il faut non pas rétablir, mais *« établir »* la République en Corse. Sous sa forme moderne, ajoute-t-il. Mais n'est-ce pas là le rôle de l'Etat républicain, rôle pédagogique s'il en est, de faire que le *« surmoi républicain »* efface le *« moi bonapartiste »* et contienne le *« ça claniste »* ? Encore faudrait-il pour cela que l'Etat manifeste cette volonté, cette continuité, cette unité qui ont fait si gravement défaut à son action depuis près d'une génération, où on ne relève pas trois ans d'affilée qu'ait été menée la même politique en Corse.

> La République vit. Le peuple français en corps ne peut pas être dissous par nos élites, quoi qu'elles en aient. C'est bien ce qui les fait enrager

Si la Corse est le plus mauvais point d'application qu'on puisse concevoir pour toute nouvelle étape – en elle-même souhaitable – de la décentralisation, faute que l'Etat ait eu au préalable la volonté de responsabiliser les élus corses, elle peut faire voir ce que peut signifier le relèvement de l'Etat républicain.

Celui-ci est inséparable de l'expression, à travers le débat citoyen, d'un intérêt général à long terme. Aucune collectivité ne peut se passer d'un dessein partagé. A plus forte raison la France qui, plus que toute autre nation, *« marche au projet ».* Celui d'une République sociale, dans une Europe conçue comme *« union de nations »* au sein d'un monde multipolaire peut mobiliser les Français pour le meilleur. Ceux-ci ont à la fois besoin de responsabilité et de solidarité. Ils attendent de l'Etat qu'il définisse les orientations principales et des règles justes, c'est-à-dire égales pour tous.

C'est cet attachement à la loi, à l'égalité, à la démocratie et, j'ajoute, à la France comme communauté de citoyens, sans distinction d'origine, qu'a révélé l'affaire corse. Celle-ci met aussi en lumière une crise de la démocratie dont on ne sortira certes pas en niant les transformations qui ont affecté l'espace de la souveraineté (l'unification de l'espace marchand ou l'émergence d'un droit international), mais en revenant à ce qui est l'essence même de l'exercice de la souveraineté, c'est-à-dire l'affirmation claire, quasi étincelante pour tous, d'une volonté politique.

Encore faut-il pour cela que la France, portant un regard lucide sur son histoire, retrouve confiance en elle-même. Elle doit surmonter les tentations du masochisme national. Le devoir de mémoire se doit d'être impartial, de montrer les lumières autant que les ombres, de révérer les héros sans se laisser fasciner par les salauds dont on sait bien qu'ils ont existé. La République est certes perfectible mais son bilan est bon. La France – encore moins que tout autre peuple – ne pourra avancer à l'avenir que si elle retrouve une raisonnable estime d'elle-même.

C'est ainsi que, de la manière la plus démocratique qui soit, l'Etat républicain dominera les forces centrifuges qui le traversent aujourd'hui. Que la France se rende à nouveau digne d'être aimée, alors la Corse retrouvera son équilibre, au miroir de la France !

Jean-Pierre Chevènement

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un succès de l'Europe

QUAND Français et Britanniques relancèrent, en décembre 1998 à Saint-Malo, l'idée d'une défense européenne, le scepticisme était de rigueur. Les obstacles, les arrière-pensées, les pressions de toutes sortes apparaissaient trop fortes pour qu'aboutisse un projet discuté en vain depuis près d'un demi-siècle. Or, deux ans plus tard, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, réunis à Nice début décembre, vont pouvoir consacrer les institutions de l'Europe de la défense et donner leur feu vert à la constitution de la Force européenne de réaction rapide, que leurs ministres de la défense et des affaires étrangères ont dessinée, lundi 20 novembre, à Bruxelles.

En 2003, l'Union européenne sera en mesure de « projeter » en moins de trois mois et pour une durée d'un an 100 000 hommes, dont 60 000 à terre, avec toute la logistique et les équipements nécessaires, pour des missions de maintien ou de rétablissement de la paix, complétant ainsi la panoplie des instruments indispensables à une politique étrangère active.

Ce succès de l'Europe est la conséquence des leçons que les Français et les Britanniques ont tirées des malheureuses expériences de la Bosnie et du Kosovo, deux conflits où l'Europe s'est montrée au pis impuissante, au mieux vassale des Etats-Unis. Provoquant l'ire des conservateurs, notamment de Margaret Thatcher, le travailliste Tony Blair a compris que la Grande-Bretagne ne pouvait continuer à jouer un rôle que si elle se plaçait *« au cœur de l'Europe »*, dans le domaine militaire, faute d'être en mesure de le faire dans le domaine monétaire. Du côté français, on a heureusement abandonné dans les rapports avec l'Alliance atlantique le dogmatisme qui a longtemps gêné la coopération avec nos partenaires européens. L'Europe de la défense n'est pas concurrente de l'OTAN ; elle est un moyen pour les Européens de devenir des partenaires à part entière des Etats-Unis.

Pour réussir, les Quinze ont adopté une démarche fondée sur le pragmatisme (en progressant pas à pas sans soulever des querelles de principes), sur l'efficacité (en répondant à des besoins concrets au lieu de privilégier les questions institutionnelles) et sur la solidarité (en avançant tous ensemble malgré les traditions et les alliances différentes des uns et des autres). Instrument de l'action extérieure, la politique commune de défense devrait aussi contribuer à renforcer la cohésion interne de l'Union en donnant aux Européens le sentiment qu'ils appartiennent à la même communauté et qu'ils ont des valeurs à défendre en commun.

Puissance économique et commerciale assise sur une monnaie unique, l'UE sera donc bientôt un acteur de la sécurité internationale. Elle ne pourra pas continuer longtemps à rassembler les caractères d'une puissance politique sans en avoir les institutions. C'est le défi des prochaines années.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La rue souterraine n'est pas une utopie

« VOUS AUREZ beau faire et beau dire, vous n'arriverez pas dans les dix ans qui vont suivre à résoudre le problème de la circulation à Paris par des ordonnances de police. Nous serons donc amenés dans un avenir plus ou moins rapproché à organiser une circulation souterraine pour les voitures sans que l'esthétique de Paris en souffre. » Ce propos était tenu à la tribune du conseil municipal le 8 décembre 1924.

Depuis, l'idée, révolutionnaire à l'époque, à fait son chemin. Une bonne vingtaine de propositions ou de projets l'ont tournée et retournée. A défaut de résultats concrets, ils ont du moins amené les esprits à se familiariser avec cette idée futuriste, et surtout les autorités municipales et nationales à en examiner de plus sérieusement les possibilités.

Aujourd'hui on peut avancer que l'affaire est pratiquement au point sur le papier. De toutes parts, chaque fois qu'était soulevée cette hypothèse de la rue souterraine, on avait dit : *« Bien sûr il faut en parler ; mais auparavant allez donc voir les gens du Gecus. Si quelque chose se fait ce ne sera pas sans eux. »* Le Gecus, c'est le Groupe d'études et de coordination de l'urbanisme souterrain. Il mène campagne depuis dix-huit ans.

A l'heure qu'il est le groupe entretient d'excellentes relations avec les pouvoirs publics. *« Notre slogan peut se résumer par ces mots,* nous dit M. Edouard Utudjian, porte-parole de l'équipe : *la première moitié du XXe siècle a doté Paris de son réseau souterrain ferroviaire* [le métro] *; il faut que la seconde moitié voie la réalisation d'un équivalent routier. »*

Jean-Marc Théolleyre
(24 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Camp David : les raisons d'un échec

QUELLES qu'aient été ses arrière-pensées réelles ou supposées – son souhait de marquer la fin de sa présidence par un accord de paix historique au Proche-Orient –, le président américain Bill Clinton peut difficilement se voir reprocher d'avoir tenté, au sommet de Camp David, de sortir de l'ornière les pourparlers de paix israélo-palestiniens. Israël, l'Autorité palestinienne et de nombreux gouvernements ont d'ailleurs rendu hommage à son implication personnelle sans précédent pour assurer le succès de la rencontre.

Nul ne contestera non plus à Ehoud Barak, quels qu'aient été ses calculs – tenter de sauver son avenir politique menacé par la désarticulation de sa coalition gouvernementale –, le droit de rechercher un accord définitif avec les Palestiniens. Quant à ces derniers, il va de soi qu'ils étaient et demeurent sans doute les plus impatients de parvenir au terme d'un processus de paix qui dure depuis sept ans, dont ils attendent la création de leur Etat avec tous les attributs afférents, mais qui n'a respecté aucune de ses échéances et que leur partenaire israélien n'a cessé d'interpréter à sa guise.

SUGGESTIONS AMÉRICAINES

Mais les Palestiniens avaient averti que les conditions n'étaient pas mûres pour un sommet : leurs pourparlers avec les Israéliens sur le statut définitif de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est, commencés à peine quelques mois plus tôt, n'avaient pas permis d'aplanir les divergences. Les propositions que leur faisait l'Etat hébreu étaient bien en deçà de leurs revendications et des dispositions du droit international. Qui plus est, Israël ne s'était même pas acquitté des derniers engagements pris pour la période intérimaire d'autonomie. Consultée par les Américains, l'Egypte avait elle aussi prévenu qu'un sommet risquait, faute de préparation suffisante, de ne pas aboutir. Toutes ces plaidoieries sont demeurées vaines.

Au chapitre des acquis de Camp David, le président Clinton a cité à juste titre le fait qu'il s'est agi de *« discussions globales, qui étaient sans précédent* [à un tel niveau] *car elles traitent des questions les plus délicates* (...)*, complexes, longtemps considérées comme intouchables »*. MM. Arafat et Barak ne se sont retrouvés que deux fois en quinze jours autour d'une même table de négociations, mais ils ont été régulièrement consultés par M. Clinton et par les négociateurs. Des tabous ont par ailleurs été brisés, puisqu'on a discuté de Jérusalem, du démantèlement des colonies de peuplement, du droit au retour des réfugiés, etc. Mais l'écart entre les positions palestinienne et israélienne est resté très grand, en particulier sur les questions de Jérusalem et du droit au retour des réfugiés.

Les Palestiniens affirment, sans avoir été démentis, que les propositions israéliennes, souvent présentées comme des suggestions américaines, n'ont pratiquement été qu'une version réchauffée de celles qui leur avaient déjà été faites et qu'ils avaient refusées. Pis : la question de Jérusalem (Est) – dont les Palestiniens veulent faire leur capitale – a été posée en termes religieux, occultant sa dimension première de territoire occupé.

Une « petite phrase » du président Bill Clinton – pour qui *« le premier ministre israélien a fait plus de chemin que le président Arafat, particulièrement sur les questions de Jérusalem »* – n'a guère arrangé les choses. Le comble fut enfin son annonce, le 28 juillet, trois jours après la fin du sommet, qu'il a *« toujours voulu transférer l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem-Ouest »* et que, *« à la lumière de ce qui s'est passé »* à Camp David, il était *« en train d'examiner »* cette question, sa décision devant intervenir avant la fin de l'année. M. Clinton a bien essayé de se rattraper en expliquant à un journal arabe qu'il caressait l'espoir d'ouvrir une ambassade américaine dans la capitale du futur Etat palestinien. Mais le mal était fait.

Au sein de l'opinion publique palestinienne, l'initiative du président américain de convoquer le sommet avait suscité un certain espoir, parce qu'il paraissait peu vraisemblable que M. Clinton se soit engagé sans avoir l'assurance que les deux parties étaient dans la dernière ligne droite et n'avaient plus besoin que d'un petit coup de pouce pour conclure. Aussi, à l'issue du sommet, la déception fut-elle à la mesure de cet espoir et de tant d'autres constamment déçus.

DOUBLE INJUSTICE

Les Palestiniens, qui rappellent qu'ils ont renoncé à leurs revendications sur la Palestine occupée pour se contenter de 22 % de son territoire, en ont assez de s'entendre dire qu'Israël leur *« donne »* ou leur *« concède »* quelques droits et territoires qui ne lui appartiennent pas, et qu'il a usurpés/occupés en 1967. Ils se disent également las de devoir « payer » pour les aléas de la politique intérieure israélienne et les fragiles équilibres des différentes coalitions gouvernementales, alors que les confiscations de terre et la création de colonies de peuplement continuent à grande échelle, et qu'ils sont toujours soumis au régime des bouclages, contrôles et autres humiliations israéliennes. Ils ne veulent plus que le processus de paix soit également tributaire des considérations de politique intérieure américaine, en particulier des échéances électorales. Ils ont le sentiment, très largement partagé par les opinions publiques et les gouvernements arabes, d'une double injustice, israélienne et américaine.

Mal préparé, n'ayant pas suffisamment pris au sérieux les revendications des Palestiniens et leur détermination à refuser une paix imposée, le sommet de Camp David a, en définitive, creusé les raisons d'une amertume de plus en plus lourde chez les Palestiniens. De surcroît, ceux-ci se sont vus forcés, sous les « conseils » des pays amis, de reporter une nouvelle fois la proclamation de leur Etat, prévue pour le 13 septembre. C'est dans ce contexte qu'eurent lieu les manifestations consécutives à la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées le 28 septembre. L'ampleur de la répression israélienne a fait le reste. Les Palestiniens réclament désormais une protection internationale.

Mouna Naïm

ETA... *par Alain Le Quernec*

Une « éthique de la communication » pour les médias

ENTRE 1990 et 1998, la couverture des événements internationaux a reculé de 45 %, à 13 % de l'ensemble des sujets abordés par les journaux des grandes chaînes américaines. Le temps consacré aux loisirs, désastres, accidents et crimes a doublé. Les quotidiens américains font également une part de plus en plus étroite aux nouvelles internationales : 10 % de leur pagination en 1970, 6 % en 1980 et moins de 3 % dans les années 90. Les magazines n'échappent pas à la tendance : une seule couverture étrangère pour *Time* en 1997, contre onze en 1987. Sur les télévisions NBC, CBS et ABC, la couverture des meurtres a augmenté de 700 % entre 1993 et 1996, alors que, dans le même temps, le taux de criminalité aux Etats-Unis a décliné de 20 %.

Ces statistiques ont été livrées par Lance Bennett, professeur de communication à l'université de Washington, au cours d'un colloque organisé du 15 au 19 novembre à Saint-Jacques-de-Compostelle sous l'égide de l'Unesco, intitulé « L'espace public mondial, les médias et la société de l'information ». L'universitaire américain a dénoncé la *« dérive tabloïd »* des médias, qui leur fait *« remplacer l'information sur les pouvoirs, les institutions et les changements sociaux, qui pourraient aider les individus à comprendre les conséquences des changements globaux de la société* (...)*, par un flot quotidien de sexe, scandales, célébrités et désastres »*. Invité dans la ville de pèlerinage espagnole, Régis Debray, dont le combat contre le *« sur-pouvoir »* des médias est connu, a expliqué : *« Le pouvoir journalistique ressemble au pouvoir ecclésiastique. Juge et partie, il administre lui-même ses valeurs. »*

José Vidal-Beneyto, un des fondateurs du quotidien *El Pais*, organisateur de la conférence, avait réuni universitaires, personnalités diverses de la communication et journalistes afin de réfléchir à ces évolutions médiatiques et de tenter d'établir en commun une *« éthique de la communication »*. Pour nombre des critiques de *« l'horreur médiatique »*, la cause en est le néolibéralisme. Les déréglementations des communications a, selon le professeur Robert McChesney, de l'université de l'Illinois, *« aboutit à la création d'un système médiatique global »* dominé par les géants comme AOL-Time Warner, le groupe Murdoch ou Vivendi-Universal, qui imposent à tous une logique *« hypercommerciale »*. Colin Sparks, professeur à l'université de Westminster, explique que le phénomène de concentration est rendu inéluctable par l'arrivée des nouvelles technologies, qui renchérit les coûts, et par la publicité, qui privilégie les gros médias. Conséquence : *« Le journalisme réflexif est en péril. La culture de carnaval détruira la culture journalistique »*, selon Santiago Ramentol, professeur à l'université de Barcelone.

Les journalistes présents à Saint-Jacques-de-Compostelle ont récusé unanimement comme *« caricatural »* ce schéma d'un dépérissement universel du journalisme classique présenté par les universitaires. *« Cette idée d'une conspiration globale des médias ne correspond à aucune réalité »*, a résumé Leonord Doyle, du quotidien britannique *The Independant. « C'est oublier que beaucoup de journalistes en Amérique latine ou ailleurs meurent ou continuent de se battre pour la liberté de la presse »*, ajoute Claudio Escribano, directeur du quotidien argentin *La Nacion. « La presse a beaucoup changé,* a expliqué Miguel Angel Bastenier, directeur à *El Pais. Elle dénonce aujourd'hui les scandales politiques alors qu'elle n'osait pas le faire. Elle correspond à l'après-chute du mur. »*

« Ce type de critique de la presse est ancien, a expliqué Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde. Déjà Nietzsche fustigeait les quotidiens, le temps réel de son époque, parce que la nouvelle d'hier y était chassée par celle d'aujourd'hui, en dépit de l'importance relative des événements. »* Et d'ajouter : *« L'époque actuelle impose certes un double défi aux journalistes, technique et politique. Mais méfions-nous des erreurs passées, comme l'engagement de l'Unesco en 1983 en faveur d'un "nouvel ordre mondial de l'information", dans lequel le journaliste était invité à défendre le bien public – assimilé alors à l'Etat – au moment où de nombreux Etats faisaient fi de la liberté de la presse à l'Est ou ailleurs. »*

ÉVITER LES DÉRAPAGES

Il existe dans de nombreux journaux des codes déontologiques qui devraient suffire à éviter les dérapages. Beaucoup des journalistes présents, notamment anglo-saxons, refusent d'aller plus loin et de s'engager vers la définition d'un droit mondial qui régulerait les médias. L'autorégulation par les journalistes eux-mêmes, forts de leur déontologie, ne suffit pas, ont répliqué les universitaires. *« Les codes déontologiques ne définissent que les fautes individuelles à ne pas commettre, ils ne disent rien des objectifs des entreprises de presse elles-mêmes »*, a expliqué Theodore Glasser, de l'Université Stanford. *« Le monde futur ne sera intelligible ni pour les journalistes ni pour leur audience sans une vision qui transcende le jeu du marché,* a estimé Lance Bennett. *Il faut inventer un nouveau journalisme, conscient de sa responsabilité sociale d'éclairage du monde globalisé. »*

Quelle régulation et qui doit la mettre en œuvre ? Le débat sépare ceux, comme Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS, qui considèrent que *« les Etats jouent un rôle fondamental »*, ceux qui espèrent que l'Europe peut bâtir sur ce terrain son propre modèle, et ceux, les plus nombreux, qui renvoient la discussion au niveau mondial, seul pertinent face au défi du *« système médiatique global »*. Les militants d'un nouveau journalisme croyant à l'émergence d'une *« citoyenneté mondiale »*, qu'ils ont vu naître derrière les mobilisations de ces derniers mois contre la mondialisation économique, rêvent d'une sorte de « Seattle médiatique », à l'image de ce qui s'est passé dans la ville américaine contre l'organisation mondiale du commerce.

Les plus pessimistes des critiques semblent ne plus croire que l'esprit commercial peut céder du terrain dans les anciens médias. Ils reportent leurs espérances sur le Net, où les voix dissidentes parviennent, selon eux, à s'exprimer. Mais encore faut-il que la Toile ne soit pas captée à son tour par les intérêts privés et qu'on y préserve un espace public. Il faudra pour cela aussi une régulation, ce qui ne fait que déplacer le problème. C'est dans cette perspective, a indiqué José Vidal-Beyneto, que les grands pays vont engager une réflexion sur la communication au sein du G7. L'Unesco, de son côté, prépare une « recommandation » pour octobre 2001 et un sommet de la communication pour 2003.

Eric Le Boucher

RECTIFICATIF

PYRAMIDES

« Soldats, songez que, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent », s'exclama Bonaparte, lors de la campagne d'Egypte. Quarante et non pas vingt, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 18 novembre. Un chiffre plus proche de l'âge de la pyramide de Chéops, datée du milieu du 3e millénaire avant notre ère.

FINANCE **Historiquement, la famille Wallenberg est associée à la révolution industrielle en Suède. D'Electrolux à ABB, en passant par Ericsson et Scania, ses participations sont multiples. ● LA NOUVELLE GÉNÉRATION est aujourd'hui représentée par Jacob Wallenberg et son cousin Marcus, quarante-quatre ans tous les deux, qui se partagent la direction de l'empire familial. ● TOURNANT LE DOS à une certaine tradition, les Wallenberg, au travers de leur holding financière Investor, veulent prendre part à une économie mondialisée. ● ILS ONT APPROUVÉ plusieurs fusions internationales permettant la constitution de groupes mondiaux, comme le laboratoire pharmaceutique AstraZeneca, au détriment de leur propre pouvoir. ● LEURS NOUVEAUX investissements s'orientent plutôt vers la nouvelle économie. Investor a pris des participations dans 120 start-up.**

Les Wallenberg veulent faire cohabiter capitalisme familial et mondialisation

Confrontée à la vague des mégafusions, la dynastie suédoise a adopté la religion de la « valeur pour l'actionnaire ». « Notre raison d'être n'est pas le pouvoir », assure au « Monde » Jacob Wallenberg. Le groupe investit désormais dans la nouvelle économie

LES TURBINES d'ABB, les téléphones d'Ericsson, les aspirateurs d'Electrolux, les camions de Scania, les médicaments d'AstraZeneca, les boulons de SKF, le papier de Stora-Enso, sans oublier les services financiers de SE Banken (SEB) : une grande partie du tissu économique suédois reste partie intégrante de la « galaxie » Wallenberg. Cette famille de financiers n'a guère d'équivalent ailleurs, si ce n'est peut-être en Italie, avec les Agnelli. Par le biais d'Investor, la holding dont ils détiennent 40 % – le reste étant coté en Bourse –, les Wallenberg tentent un exercice délicat : perpétuer le capitalisme familial à l'heure de la mondialisation.

Pour réussir ce pari, les héritiers d'André Oscar Wallenberg, fondateur de SEB en 1856, ont dû tourner le dos au passé. *« Je suis on ne peut plus Suédois, mais notre rôle n'est pas de défendre un pays »*, déclare au *Monde* Jacob Wallenberg, quarante-quatre ans, vice-président exécutif d'Investor, qui siège dans plusieurs conseils d'administrations du groupe et préside la banque SEB, tandis que son cousin Marcus, né lui aussi en 1956, dirige Investor et occupe d'autres postes d'administrateurs, notamment chez Ericsson. Finie la symbolique nationale. Confrontée à la vague des méga-fusions et du gigantisme industriel, la dynastie des Wallenberg a adopté une bonne fois pour toutes la religion de la *« valeur pour l'actionnaire »*. *« Notre raison d'être n'est pas le pouvoir »*, assure Jacob Wallenberg. Le mariage du groupe pharmaceutique Astra avec le britannique Zeneca, celui de Stora avec le finlandais Enso, la cession de Scania à l'allemand Volkswagen et celle des automobiles Saab à l'américain General Motors fournissent de récentes illustrations de ce pragmatisme.

« ÊTRE ACTIF »

Dans le cas d'AstraZeneca, devenue, comme le reconnaît M. Wallenberg, *« plus britannique qu'autre chose, à cause d'un siège social, situé à Londres »*, la famille suédoise n'a pas tergiversé. *« C'était nécessaire. Nous avons pensé que c'était mieux pour Astra de faire cette fusion, au détriment de notre influence. »* Résultat : le nouveau groupe est devenu un des cinq premiers laboratoires mondiaux. Mais Investor détient aujourd'hui moins de 6 % d'AstraZeneca, ce qui en fait un des principaux actionnaires, et permet *« d'avoir plusieurs Wallenberg au conseil d'administration »*. C'est à la prochaine fusion, admet le financier, que la question de la pérennité de cet investissement risque d'être posée.

En dessous du niveau actuellement occupé par Investor au capital d'AstraZeneca, quel pourrait être le rôle des Wallenberg ? Cette interrogation ramène à la *« raison d'être »* d'une société d'investissement familiale, selon l'expression utilisée – en français – par Jacob Wallenberg. Sa réponse : *« Notre idée est d'être un actionnaire actif, et à long terme. Nous sommes aussi un investisseur avec un visage, contrairement à un fonds de pension. Tout ce que l'on sait d'eux, c'est qu'ils s'en vont quand il y a des problèmes. Ce n'est pas notre cas, même si parfois aussi nous partons. Un jour, nous avons quitté le transport par bateaux à vapeur pour fonder la compagnie aérienne SAS. »*

Lorsque les Wallenberg ne pourront plus être cet *« actionnaire actif »* dans AstraZeneca – ce qui nécessite tout de même un minimum de pouvoir au sein de l'entreprise –, ils partiront. De toutes façons, l'évolution du portefeuille familial est déjà engagée, en faveur de cette *« nouvelle économie »* dont les Scandinaves ont su se faire une spécialité. *« Depuis trois ans,* explique Jacob Wallenberg, *nous concentrons nos investissements sur trois domaines : les technologies de l'information, les techniques médicales et les services financiers. Par ailleurs, nous avons créé un portefeuille séparé pour prendre des participations dans des start-up. »*

Avec des équipes installées à Stockholm, Hongkong, Palo Alto (Californie) et New York pour prospecter les *« jeunes pousses »* prometteuses, les Wallenberg ont sélectionné cent vingt nouvelles entreprises et misé sur elles par le biais de leur nouveau fonds, Investor Capital Growth. L'investissement total s'élève à 1 milliard de dollars, mais l'objectif est que les *« start-up »* représentent, à terme, 15 % du portefeuille total de la famille. Comme d'autres investisseurs, Investor a pourtant subi le contre-coup de la chute récente des valeurs technologiques. *« Oui, nous avons eu des déceptions, mais pas de pertes*, assure Jacob Wallenberg. *Nous savons appliquer des principes conservateurs à la nouvelle économie ! »*

MODERNITÉ ET CONSERVATISME

Même dosage de modernité et de conservatisme dans la banque, secteur où les Wallenberg ont renoncé à être des généralistes pour se concentrer sur quelques métiers, les uns très traditionnels – la gestion privée, destinée à une clientèle riche – les autres plus innovants – la banque par Internet, dans laquelle le groupe se développe à l'international. Après la Suède, il a ouvert ses services au Danemark, en Norvège, et se prépare à aborder les marchés allemand et britannique.

La manière dont les Wallenberg « surfent » sur une économie en voie de mondialisation n'est pas dénuée d'un certain goût de la provocation. Quand, fin août, OM Gruppen, la société qui gère la Bourse de Stockholm, a lancé une offensive hostile sur la City de Londres, elle était soutenue par le puissant groupe familial, qui détient 15,1 % de son capital. *« Oui, j'ai applaudi »*, reconnaît Jacob Wallenberg en évoquant cette initiative manquée. *« Nous savions qu'il y aurait des réactions nationalistes »*, explique-t-il, sans regretter cet échec puisque l'un des objectifs – stopper le projet d'alliance entre les Bourses de Londres et de Francfort – a été atteint. Et l'histoire n'est peut-être pas finie. Des dirigeants d'OM Gruppen, Jacob Wallenberg dit : *« Maintenant, ils doivent rentrer chez eux et regarder la carte de l'Europe. »*

Eric Leser et Anne-Marie Rocco

Un investisseur éclectique

La valeur nette totale des actifs d'Investor, société d'investissement de la famille Wallenberg, s'élevait à 18,6 milliards d'euros au 30 septembre, pour une dette nette de 1,3 milliard d'euros.

● **Les secteurs :** 83 % des investissements d'Investor, la holding de la famille Wallenberg, sont placés dans des secteurs traditionnels. Ce portefeuille, évalué à 16,7 milliards d'euros, est composé à 35 % de valeurs médicales (AstraZeneca, Gambro), 30 % de valeurs technologiques (Ericsson, WM-Data), 21 % de valeurs d'ingénierie et d'industries manufacturières (ABB, Atlas Copco, Scania, Electrolux, SKF, Saab AB), 9 % de valeurs financières (SEB, OM-Gruppen), 4 % de valeurs forestières (Stora Enso) et 1 % de services (SAS Suède).

● **La nouvelle économie :** la majorité des nouveaux investissements d'Investor sont effectués dans la nouvelle économie. Ce portefeuille représentait 1,6 milliard d'euros fin septembre. Investor est présent notamment dans Bredbandsbolaget (ou B2 Broadband) et dans Lycos Europe, dont il compte posséder 4,8 % du capital d'ici à 2002. Il détient aussi 40 % du consortium HI3G, candidat à l'attribution d'une licence de téléphonie de troisième génération (UMTS) en Suède, aux côtés du groupe de HongKong Hutchinson Whampoa.

● **Le fonctionnement :** Investor ne dispose de la majorité des actions ou des droits de vote dans aucune de ces entreprises, mais de fait il parvient souvent à les contrôler. Dans Ericsson, par exemple, il possède 3 % des actions et 22 % des droits de vote.

Le temps des désillusions pour deux figures emblématiques de la Suède high-tech

STOCKHOLM
de notre correspondant

L'un préfère le train, dort au bureau et reçoit les investisseurs avec son immuable pull de laine polaire et sa barbe de cinq jours ; l'autre ne vole qu'en première classe, laisse derrière lui de très confortables notes de frais et porte chic. L'un affirme vouloir le bien de la Suède et de tous les Suédois ; l'autre « roule » essentiellement pour lui. A la tête chacun d'une entreprise de services et de conseils en Internet, Jonas Birgersson et Johan Staël von Holstein étaient, tout récemment encore, les parangons d'un nouveau modèle suédois.

« Pionniers de l'Internet », *« visionnaires »*, *« gourous des nouvelles technologies »* : Jonas Birgersson, patron de Framfab, et Johan Staël von Holstein, celui d'Icon Medialab, ont caressé l'ambition de conquérir l'Europe, voire le monde, en profitant de l'engouement pour le réseau des réseaux. Quelques mois plus tard, c'est le temps des désillusions.

Le mardi 7 novembre restera, dans la courte et intense histoire suédoise des nouvelles technologies, le jour où l'« ancienne économie » a pris sa revanche sur la « nouvelle ». Ce jour-là, Jonas Birgersson démissionne de son poste de directeur général de Framfab, sous la pression des actionnaires. Johan von Holstein, lui, vend toutes les actions qu'il lui restait dans « son » Icon. Des mésaventures qui démontrent, comme l'écrit le quotidien *Svenska Dagbladet*, que *« le moment est venu pour les entrepreneurs de laisser la place aux industriels et aux comptables »*.

Entreprenant, Jonas Birgersson l'est depuis longtemps. A dix-sept ans, en 1987, il crée une association qui regroupera jusqu'à quelque 25 000 amateurs suédois de jeux de rôle. Dès l'adolescence, il se passionne pour la stratégie militaire. Il cite volontiers Napoléon ou Clausewitz, admire Alexandre le Grand et Steve Jobs. Pressentant l'intérêt grandissant pour les nouvelles technologies, il fonde, en 1994, une entreprise qu'il baptise modestement « l'usine du futur », Framtidsfabriken. Elle deviendra plus tard Framfab, l'un des chouchous de la Bourse de Stockholm.

La tête bien faite et le verbe facile, Jonas Birgersson proclame, comme le gouvernement socialdémocrate suédois, vouloir *« démocratiser »* les technologies de l'information, rendre les services qu'elles procurent accessibles à tous, via les réseaux à haut débit, par lesquels transitent données et images plus rapidement et en plus grande quantité que par les lignes téléphoniques actuelles. Il fonde alors Bredbandsbolaget, avec l'objectif de connecter le plus grand nombre de foyers possible.

Habitant un deux-pièces à Lund, dans le sud du pays, ce forcené de travail mène une vie spartiate. Pourtant, sa fortune personnelle est à la mesure de la folie qui a entouré, jusqu'à récemment, les valeurs de la « nouvelle économie ».

> Le mardi 7 novembre restera le jour où l'« ancienne économie » a pris sa revanche sur la « nouvelle »

Mais entre octobre et le 7 novembre, le « mardi noir » des deux jeunes Suédois, l'action Framfab chute de plus 40 % à Stockholm. Entre-temps, la firme de 3 000 employés annonce des pertes trimestrielles plus importantes que prévu.

Une semaine plus tard, Jonas Birgersson est remercié avec les formes : un siège de vice-président au conseil d'administration de Framfab. Il est remplacé par son bras droit, Johan Wall, trente-six ans, que les analystes considèrent comme un gestionnaire plus orthodoxe. Les marchés accueillent favorablement sa mise à l'écart.

Jonas Birgersson se retire à Lund, où il prend en charge Framfab Labs, une cellule d'innovation de quelque 70 personnes chargées de réfléchir aux activités futures. Le « Waterloo » du Napoléon suédois, raille la presse locale. Le 20 novembre, nouveau coup dur : il est écarté de la présidence du conseil d'administration de Bredbandsbolaget, détenue à 12,6 % par Investor, holding d'investissement de la famille Wallenberg. Celle-ci, dit-on, lui a préféré un « vétéran », Jan Stenberg, patron de Scandinavian Airlines System (SAS) et ancien vice-PDG d'Ericsson.

Si Johan von Holstein a connu une ascension moins rapide que celle de Jonas Birgersson, de près de dix ans son cadet, sa comète a pâli plus vite. Depuis plus d'un an, l'histoire d'Icon Medialab est émaillée d'enquêtes fiscales, de limogeages de dirigeants et d'autres incidents de parcours. En juin, le quotidien *Expressen* publie, sur une semaine, une enquête dévoilant les dessous d'une entreprise qui, elle aussi, symbolisa la fièvre technologique suédoise. Johan von Holstein y est dépeint comme un « flambeur » qui se gargarise de mots, un visionnaire sans vision. L'auteur de l'enquête vient d'être récompensé par ses pairs pour son travail.

La Suède étant trop petite pour lui, Johan von Holstein part en Asie pour assurer le développement d'Icon sur ce marché. Au début de novembre, il est toutefois remplacé par un ancien de General Electric et devient vice-président du conseil d'administration. Lorsque, quelques jours plus tard, il annonce avoir liquidé toutes ses parts dans Icon, certains se remémorent les propos qu'il avait tenus fin septembre, après s'être déjà allégé d'une partie de son portefeuille : *« Si nous ne croyions pas en Icon, nous aurions vendu tous nos titres. »*

Certains analystes se félicitent discrètement des ennuis rencontrés par ce duo d'iconoclastes. Mais Bengt Carlsson, le chroniqueur boursier du quotidien *Dagens Nyheter*, rappelle qu'*« ils ont eu une signification très importante pour l'industrie suédoise des technologies de l'information, pour l'emploi et pour la confiance nationale »*.

Antoine Jacob

France Télécom accusée de freiner le développement de l'Internet rapide

FRANCE TÉLÉCOM n'a pas l'intention de faire de cadeaux à ses concurrents. S'ils veulent utiliser la ligne de cuivre qui entre dans tous les foyers, et se substituer à France Télécom pour les communications locales et l'Internet rapide, ils devront passer à la caisse. Contraint par un décret gouvernemental et la réglementation européenne de louer son infrastructure locale à partir du 1er janvier, l'opérateur historique a publié des tarifs, mercredi 23 novembre, qui figurent parmi les plus élevés dans le monde.

Se substituer à France Télécom coûtera 112 francs hors taxes par mois à un opérateur téméraire, à charge pour lui de répercuter cette dépense sur les services qu'il proposera à son client. Ce coût prohibitif, comparé au prix de l'abonnement téléphonique (69 francs par mois), est l'un des plus chers d'Europe. Il s'élève à 55 francs au Danemark et à environ 85 francs en Allemagne, en Autriche, en Italie et au Royaume-Uni. Le tarif de France Télécom n'est pas de nature à susciter des vocations parmi les opérateurs alternatifs pour proposer un service de communications locales. La plupart se satisferont sans doute de la loi, en vigueur depuis le 1er janvier 1998, qui les autorise déjà à offrir le service des communications longue distance (nationales et internationales) en versant un simple droit de passage à France Télécom (le tarif d'interconnexion, d'environ 4 centimes par minute).

DES TARIFS EXHORBITANTS

Ce qui intéresse avant tout les concurrents de France Télécom, c'est la possibilité de proposer l'Internet rapide à leurs abonnés. La réglementation oblige France Télécom à proposer une utilisation partagée de la ligne téléphonique. Si l'opérateur ne loue qu'une partie de la ligne (dégroupage) pour proposer l'Internet rapide (technologie ADSL), il ne lui en coûtera que 60 francs par mois. Ce qui est beaucoup plus raisonnable, compte tenu des tarifs mensuels d'accès à l'Internet rapide actuellement pratiqués (plus de 300 francs par mois). Mais France Télécom réclame en outre des frais d'accès au service (1 067 francs), d'utilisation de ses commutateurs (22 000 francs par « baie ») et de fourniture des informations (cartes et adresses des répartiteurs).

Les opérateurs devront aussi investir dans leurs propres équipements d'Internet à haut débit, qui doivent être installés à côté des répartiteurs loués à France Télécom. Là encore, l'opérateur historique prévoit de leur refacturer tous les coûts d'aménagement ou d'agrandissement des sites. *« Il est hors de question d'investir pour nos concurrents »*, justifie Jean-Daniel Lallemand, directeur de la régulation nationale et européenne de France Télécom. *« Ces conditions ne permettent pas le développement de l'Internet rapide en France »*, lui répond Jean-Luc Archambault, directeur de la stratégie et de la réglementation de Cegetel. *« Le dispositif proposé par France Télécom vise clairement à retarder la mise en œuvre du dégroupage »*, ajoute-t-il.

Les protagonistes ont compris que le débat va désormais se porter sur le terrain politique. L'Internet rapide ayant été promu grande cause nationale par le gouvernement, Cegetel, filiale de Vivendi, se dit prête à investir 3 000 à 4 000 francs par abonné à l'Internet rapide, soit entre 500 millions et 1 milliard de francs pour offrir le service dans les cinquante principales villes. France Télécom se défend de *« vouloir saboter le dégroupage »*, au moment où la France préside le conseil des ministres de l'Union européenne, qui doit d'ailleurs adopter le règlement européen sur le dégroupage avant le 1er janvier. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART), appelée à exercer un contrôle a posteriori sur les propositions de France Télécom, pourrait jouer les bons offices. En Allemagne, l'Office de régulation des télécommunications avait contraint Deutsche Telekom à baisser ses tarifs de 50 %.

Christophe Jakubyszyn

Le transport ferroviaire de marchandises sera libéralisé en Europe en 2008

Ministres et parlementaires européens sont parvenus à un compromis

Les ministres des transports et le Parlement européen sont parvenus, mercredi 22 novembre, à un compromis sur la libéralisation du fret ferroviaire. Pendant sept ans, seul un nombre limité de lignes sera accessible à des entreprises étrangères concurrentes. Après, l'ensemble du réseau ferroviaire européen sera ouvert. Ministres et parlementaires espèrent ainsi pouvoir endiguer le déclin du rail par rapport à la route.

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les trains de marchandises européens ne devront plus, bientôt, s'arrêter aux frontières des Etats-membres de l'Union : les ministres des transports des Quinze, et une délégation de parlementaires européens, colégislateurs en matière de transports, ont trouvé un accord sur la libéralisation du fret ferroviaire, lors d'une réunion à huis clos, organisée mercredi 22 novembre.

Cette libéralisation est réclamée par la Commission depuis 1998, et soutenue par le Parlement, ces deux institutions la jugeant nécessaire pour renforcer la compétitivité du fret ferroviaire sur le transport routier. La proposition révisée a fait l'objet d'un accord de principe des ministres des transports des Quinze, le 10 décembre 1999. Mais, le Parlement se montrant plus libéral, un compromis s'imposait.

Au Conseil, la France a longuement fait de la résistance, pour des raisons sociales – la libéralisation implique que des cheminots étrangers conduisent des trains à la place des cheminots français.

Ministres et eurodéputés sont tombés d'accord sur une introduction progressive de la concurrence dans le secteur du transport de marchandises internationales (marchandises qui franchissent au moins une frontière). Pendant sept ans, seul un nombre limité de lignes, appelé *« réseau transeuropéen de fret ferroviaire »*, sera accessible à des entreprises étrangères concurrentes. Après, l'ensemble du réseau ferroviaire européen sera ouvert.

UNE CONCESSION DE TAILLE

La France a fait une concession de taille en acceptant de libéraliser ses lignes secondaires, et pas uniquement ses principaux axes. Louis Gallois, président de la SNCF, précisait récemment que le réseau transeuropéen de fret ferroviaire représentait *« quand même 95 % du fret international »*.

En échange, le Parlement, qui réclamait la libéralisation totale du secteur dès 2005, a accepté un allongement de son calendrier. Il a renoncé à la libéralisation du cabotage (transport de marchandises à l'intérieur d'un même Etat), et, provisoirement, à celle du transport international de voyageurs. Il a accepté que des dérogations révisables périodiquement soient accordées à l'Irlande, à la Grèce et au Royaume-Uni pour ce qui concerne l'Irlande du Nord, au motif que ces régions insulaires n'ont pas de liaison ferroviaire directe avec les autres Etats membres, ainsi qu'au Luxembourg, en raison de la petite taille de son réseau.

Pour que le fret ferroviaire soit attractif financièrement, les protagonistes de cette séance de conciliation législative ont décidé de ne faire payer aux utilisateurs des infrastructures qu'un coût *« marginal »*, et non un coût *« total »*, qui permettrait d'amortir l'investissement initial. Toutefois, à la demande de l'Allemagne, l'accord prévoit que les pays qui le souhaitent pourront faire payer un coût *« total »*, à condition que ce dernier n'excède pas le coût équivalent du transport par route. L'Allemagne est concernée au premier chef par cette mesure : exploitation et infrastructures y sont regroupées sous une même holding. Si la Deutsche Bahn paye ses infrastructures à un prix très élevé, c'est la holding qui en profite. En revanche, ces tarifs dissuadent les concurrents de faire circuler des trains en Allemagne.

Dans un communiqué, Jean-Claude Gayssot, ministre français des transports et président en exercice du Conseil, a indiqué qu'il *« se félicite de l'issue positive de cette conciliation, qui permet de poursuivre la construction d'une véritable Europe ferroviaire,* (devant) *intégrer pleinement* (...) *les impératifs de la sécurité et les préoccupations de l'emploi »*. Gilles Savary, eurodéputé (PS), membre de la délégation parlementaire, estime pour sa part que *« l'Union vient de prendre sa première grande mesure politique en faveur d'une reconquête, par le rail, des parts de marché perdues au profit de la route »*.

Rafaële Rivais

PME, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

IBM

AVEC LE NOUVEAU **NETVISTA A20**
ET **MICROSOFT WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL**

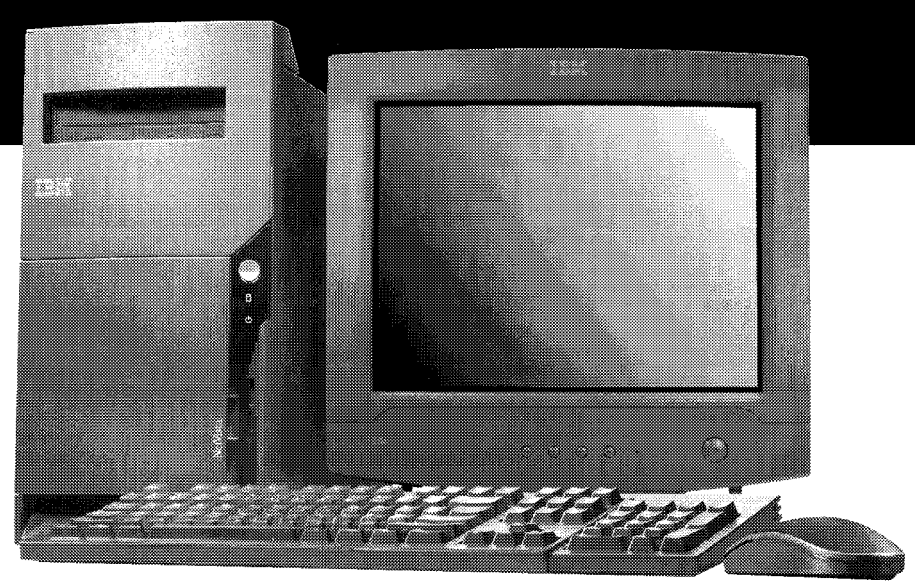

NetVista A20 + écran 15"
- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
- **Processeur Intel® Pentium® III 733 MHz**
- Mémoire 128 Mo
- Disque dur 10 Go
- CD-ROM 48X
- Audio intégré
- **Microsoft Windows 2000 Professionnel**

Réf. PAMMDFR + réf. T31U2EU
1 394,91 €HT - 10 943 FTTC

9 150 FHT*

e business tools

Connectivité performante, design ergonomique, facilité d'emploi. Et un prix très abordable.

Le nouveau NetVista A20 d'IBM avec Microsoft Windows 2000 Professionnel est un concentré de technologie et de puissance, encore plus convivial, plus évolutif et plus facile à vivre. Découvrez le confort de fonctionnalités de pointe comme Access IBM, qui vous donne accès d'un simple clic à toute une palette de services : maintenance, support, mise à niveau, diagnostics,...
Et bénéficiez de Microsoft Windows 2000 Professionnel, le système d'exploitation Windows le plus sûr : jusqu'à 30% plus rapide et 13 fois plus fiable que Windows 98.

Offrez-vous l'efficacité et la tranquillité d'esprit... sans vous ruiner. Equipez votre PME du tout nouveau NetVista A20 avec Microsoft Windows 2000 Professionnel !

intel inside pentium®III

EQUIPEZ-VOUS **MAINTENANT**

Contactez vite votre revendeur !

IBM recommande Windows 2000 Professionnel.

* Prix moyen constaté au 6/11/2000. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix. Photos non contractuelles. TVA en vigueur 19,6 %. 1.Outils e-business. ©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 Professionnel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

Bleu • Tequila

Le CAC 40 est passé sous les 6 000 points

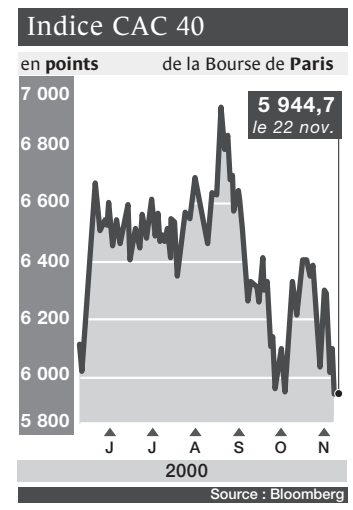

VICTIME du climat d'incertitude entretenu par la poursuite du suspense électoral américain, et de la méfiance des investisseurs sur les valeurs technologiques, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a effacé, mercredi 22 novembre, tous ses gains de l'année. Il a clôturé sous la barre des 6 000 points, en recul de 2,24 %, à 5 944,70 points. Jeudi matin, il cédait 0,17 %.

Mercredi, l'indice Dax de la Bourse allemande et l'indice Footsie de la Bourse britannique avaient respectivement abandonné 2,51 % et 2,52 %. A Francfort, l'indice NEMAX 50 du Neuer Markt (l'équivalent allemand du Nouveau Marché) avait, de son côté, chuté de 7,83 %, à 3 186,41 points, après avoir atteint dans la journée son plus bas niveau historique, à 3 116,09 points.

Les marchés américains ont également clôturé en forte baisse, mercredi, avec un repli plus marqué sur les actions du secteur de la haute technologie. Alors que le Dow Jones des grandes valeurs industrielles a cédé 0,91 %, l'indice composite du Nasdaq a abandonné 4,04 %. En séance, ce dernier avait atteint, à 2 754,14 points, son plus bas niveau depuis le mois d'octobre 1999.

Chrysler s'apprête à prendre des mesures drastiques

DAIMLERCHRYSLER s'apprête à prendre des mesures drastiques pour redresser sa filiale américaine, Chrysler. Selon le quotidien allemand *Handelsblatt* du mercredi 22 novembre, le constructeur automobile de Detroit tablerait sur une perte de 2 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros) en 2001. Le nouveau président de Chrysler, Dieter Zetsche, qui a remplacé l'américain James Holden, remercié vendredi 17 novembre (*Le Monde* des 19 et 20 novembre), aurait annoncé des réductions d'effectifs devant les dirigeants de la marque américaine. Des déclarations qui corroborent les propos tenus récemment par le PDG de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempp : *« Aux USA, nous avons une part de marché de 14 %, mais pour le personnel nous sommes à 20 % »*, aurait-il souligné. Si l'on prend ces chiffres au pied de la lettre, cela signifierait que Chrysler aurait 38 000 employés de trop sur un total de 128 000.

Le groupe doit dévoiler son plan de restructuration au premier trimestre 2001. Chrysler subit actuellement une baisse de ses ventes et un gonflement de ses stocks. Le constructeur est contraint à pratiquer des ristournes qui grèvent sa rentabilité. Le groupe a annoncé, mercredi, l'arrêt de trois de ses treize usines en Amérique du Nord, la semaine prochaine, pour réajuster ses stocks. Après un déficit record au troisième trimestre, Chrysler s'attend à de nouvelles pertes au quatrième.

La Commission veut harmoniser les horaires des routiers

LA COMMISSION de Bruxelles a soumis, mercredi 22 novembre, aux gouvernements trois textes sur le temps de travail des routiers. Le temps de travail hebdomadaire serait fixé à 48 heures, avec possibilité d'atteindre les 60 heures, mais à la condition que, sur le mois, la durée moyenne de 48 heures ne soit pas dépassée. La Commission suggère de dispenser de cette mesure pendant trois ans les chauffeurs « indépendants ». En 1998, ses propositions s'étaient heurtées à une minorité de blocage parce qu'elles prévoyaient d'appliquer les dispositions prévues tant aux chauffeurs salariés qu'aux « indépendants ». Enfin, Bruxelles prévoit que l'interdiction de circulation des camions sur les grands axes transeuropéens court de 22 h le samedi à 22 h le dimanche, du 15 septembre au 14 juin, et de 7 h le samedi à 22 h le dimanche, du 15 juin au 14 septembre. Les pays imposant déjà des restrictions plus importantes pourront les conserver.

Afin d'éviter le *dumping* social, la Commission propose d'exiger des administrations nationales qu'elles délivrent des « attestations de conducteur » aux routiers employés dans des conditions régulières sur leurs territoires et qui effectuent des trajets internationaux. Elle espère que ces textes pourront être approuvés par les ministres des transports les 20 et 21 décembre. *(Corresp.)*

SAirGroup n'étudie pas la vente de Swissair

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de SAirGroup, qui chapeaute plusieurs activités, dont la compagnie aérienne Swissair, a fait savoir dans un communiqué publié, mercredi 22 novembre, à Zurich, à l'issue d'une réunion ordinaire, qu'aucune *« décision stratégique »* n'avait été prise sur l'avenir de la société. Selon le président du conseil d'administration, Eric Honegger, *« une vente de Swissair n'a pas été et n'est pas discutée »*. Alors que les spéculations allaient bon train sur une éventuelle vente de Swissair, déficitaire, le conseil d'administration a cependant indiqué qu'il examinait des *« options stratégiques »* et *« des scénarios alternatifs »*. – *(Corresp.)*

La faiblesse de l'euro inquiète la Bundesbank

LA DÉPRÉCIATION de l'euro risque de peser sur le niveau des capitaux placés dans la zone euro en entamant la confiance des investisseurs, a estimé la banque centrale allemande dans un rapport mensuel publié jeudi 23 novembre.

La Bundesbank a estimé que les avantages de compétitivité que tirent les exportateurs de la zone euro de la faiblesse de la monnaie européenne étaient éphémères, dans la mesure où ils sont rapidement effacés par *« le renchérissement des importations »*.

Surtout, ces avantages à court terme ne peuvent *« compenser »* l'éventuelle perte de confiance des investisseurs dans le potentiel de l'économie de la zone euro, avec *« les conséquences qui en résultent sur le niveau de l'offre de capitaux »*, a-t-elle estimé. *« Il n'y a donc pas d'alternative à la poursuite de la politique de stabilité »*, menée par la Banque centrale européenne, a ajouté la Buba.

Par ailleurs la Bundesbank a mis en garde le gouvernement allemand contre le risque de dépassement de son objectif de déficit des comptes publics pour 2001, fixé à 1,5 % du PIB.

Hachette Filipacchi Media restera présent dans la presse quotidienne régionale

Dans un entretien au « Monde », Gérald de Roquemaurel, PDG du pôle presse du groupe Lagardère, dément les rumeurs de désengagement. Il explique les raisons de sa candidature au rachat de « Marie Claire » et précise la stratégie magazine du groupe

« Hachette Filipacchi Media a lancé plusieurs titres (*Isa, Bon voyage, Maximal...*) en l'an 2000, après une longue période d'interruption dans la création. Les circonstances actuelles vous paraissent-elles plus favorables ?

– Le marché des magazines en France est globalement arrivé à maturation. Mais la situation reste paradoxale. Il est moins coûteux aujourd'hui qu'autrefois de réaliser des magazines grâce aux nouvelles techniques de publication assistée par ordinateur (PAO). Cela explique l'abondance du nombre de titres : la principale difficulté n'étant plus de produire, mais de faire connaître et d'imposer une marque. Lancer un périodique nécessite des sommes telles qu'il est préférable d'avoir une taille suffisante pour amortir les coûts.

» Parallèlement, il faut s'adapter sans cesse aux évolutions sociales. Créer un magazine, c'est d'abord regarder les gens vivre dans la rue, coller à de nouvelles tendances, à l'air du temps, avant de se pencher sur une machine à calculer. Quand la situation change, il vaut mieux arrêter un magazine et le relancer sous une autre forme. Les produits doivent être plus "mobiles", notamment les mensuels "segmentés" autour de publics particuliers et de thèmes spécialisés.

– Cette évolution ne pénalise-t-elle pas les grands groupes, alourdis par leur structure et leur souci de rentabilité ?

– Cette compétition pousse à une création renouvelée. Elle renforce aussi la concentration autour de groupes qui ont les moyens de faire face à cette situation. On a trop souvent taxé ces grands groupes de "dinosaures assoupis". Ce n'est pas le cas, par exemple, aux Etats-Unis ; l'un des plus puissants, Time Inc., est aussi le plus créateur, sur un marché où il faut dépenser jusqu'à une centaine de millions de dollars pour lancer des magazines tels que *People Ten* ou *In Style*. Or, sans création, on ne peut pas survivre. Je reste convaincu qu'il y aura toujours une place pour "les artisans de génie" qui ne sont pas obligatoirement de petits éditeurs. La difficulté étant d'être capable de sortir des frontières nationales, ils peuvent s'adosser à des groupes.

– A partir de ce constat, quels sont les objectifs de vos nouvelles créations ?

– Ils varient selon les titres. Le magazine féminin *Isa* atteint 200 000 exemplaires. *Bon voyage* ne vise que la moitié de cette diffusion et *Maximal,* le tout dernier mensuel masculin, devrait parvenir à 150 000 exemplaires.

– Face aux concentrations actuelles, quelle attitude comptez-vous adopter ?

– Nous entendons bien être partie prenante de ce mouvement et nous allons donc continuer à grandir. Dans ce domaine, nous poursuivrons ce que nous avons commencé aux Etats-Unis il y a plus de quinze ans et, depuis plus récemment avec nos acquisitions en Italie et au Japon.

– Avez-vous des projets de créations dans le secteur du multimédia et Internet ?

– Oui. Nous prendrons avant la fin de l'année la décision de lancer ou non deux magazines consacrés à Internet, l'un en France, l'autre en Espagne. Mais je m'interroge sur la longévité de ce type de concept.

– Quelle est votre stratégie dans la télévision ? Où en sont les projets du groupe dans la création de chaînes spécialisées à partir de *Elle* ou *Paris-Match* ?

– Historiquement, nous sommes dans la chaîne Teva diffusée sur le câble et le satellite. J'ai beaucoup milité auprès d'Evelyne Prouvost [présidente du groupe Marie Claire] pour que nous unissions nos forces avec M 6 dans cette chaîne "généraliste féminine" qui aujourd'hui fait aussi appel aux séries et aux films. Fort de cette expérience, notre avenir dans l'audiovisuel n'est pas pour autant figé. Aussi bien qu'une nouvelle chaîne segmentée autour de *Elle,* on pourrait imaginer la réalisation de "modules" destinés à l'international et axés sur la mode ou la beauté. Avec *Paris-Match,* magazine plus généraliste, de telles productions sont plus faciles à mettre en œuvre. Il faut que les magazines du groupe apportent leur savoir-faire dans la télévision, sur Internet ou dans la télévision sur Internet. C'est tout à fait envisageable pour *Elle cuisine* ou *Parents,* par exemple.

– Des rumeurs font état d'un désengagement du groupe dans la presse quotidienne régionale. Qu'en est-il précisément ?

– Hachette Filipacchi Media reste fermement attaché à l'écrit et la vocation du groupe est de rester dans la presse quotidienne régionale. C'est notre intérêt ne serait-ce que par le biais des suppléments *TV Hebdo* et *Fémina* [des suppléments nationaux diffusés par la presse quotidienne régionale] qui a conclu des accords publicitaires avec *Version Femme* [le supplément féminin de la Soc-presse dans la PQR]. Si, face à la télévision, la presse écrite ne se renouvelle pas et n'offre pas d'alternative aux annonceurs, elle risque fort de se retrouver marginalisée.

» La presse quotidienne régionale est une activité qui réserve

GÉRALD DE ROQUEMAUREL

des marges de rentabilité substantielles, même en comparaison des magazines. Pour autant, le groupe n'a pas l'intention, dans l'immédiat, de procéder à de nouvelles acquisitions. D'une manière générale, la PQR doit reconquérir son marché intérieur, surtout si elle veut aborder dans de bonnes conditions l'arrivée de la télévision numérique. Elle doit aussi trouver de nouvelles formules de commercialisation pour être plus accessible à ses acheteurs. Enfin, les journaux régionaux sont actuellement étranglés par leurs capacités de production qui les empêchent d'augmenter la pagination, la couleur... Nous nous donnons cinq ans pour repenser notre outil industriel.

– Comment abordez-vous le développement de vos activités sur Internet, compte tenu de la politique adoptée par le groupe Lagardère dans les autres secteurs ?

– La récente fusion de Hachette Filipacchi Media dans Lagardère nous apporte le soutien du groupe pour financer notre expansion. Elle favorise également la réalisation de projets concertés sur Internet. Cela dit, la véritable question reste de trouver le modèle économique viable pour nos sites de médias. Grâce à la notoriété de nos marques, nous évitons les frais de promotion et de lancement. Nous pouvons également constituer des bases de données de contenus. Mais nous savons aussi que la publicité n'est pas un facteur suffisant de ressources. Disant cela, je ne suis pas réservé à l'égard d'Internet. Nous devons être présents. J'attends seulement de trouver le bon modèle.

– Hachette Filipacchi Media a proposé une offre de rachat des 17 % du capital du groupe Marie Claire. Où en êtes-vous ?

– Notre offre répond à un souhait : renforcer la présence internationale des deux groupes et de leurs titres, *Elle* et *Marie Claire,* plus complémentaires que concurrents. Les discussions étant en cours, il m'est difficile de m'exprimer plus précisément sur ce dossier. Quoi qu'il en soit, il appartient à Evelyne Prouvost de décider. »

Propos recueillis par Michel Delberghe et Nicole Vulser

Cegetel s'offre un numéro spécial de « Paris-Match »

Le format et le logo sont bien ceux de *Paris-Match,* mais à la place des célébrités habituelles, c'est un technicien tout de rouge vêtu qui a les honneurs de la couverture. L'explication se trouve dans le mot *« publicité »*, discrètement inséré sur la couverture de ce cahier spécial de *Paris-Match* entièrement consacré à Cegetel. Un publi-reportage de 36 pages qui présente en détail les activités et le personnel du groupe Cegetel pour *« mieux faire connaître la réalité de notre réseau, à quelques mois de la libéralisation des communications locales »*, selon Benedict Donnelly, directeur de la communication de Cegetel.

Diffusé à 850 000 exemplaires dans le vrai *Paris-Match* du 28 novembre, ce cahier sera aussi adressé à tous les salariés du groupe. Quant au coût de cette opération, Cegetel reste discret, indiquant simplement qu'il aurait été beaucoup plus onéreux pour lui de toucher les 4 millions de lecteurs de *Paris-Match* par des moyens traditionnels.

Un groupe international

● **Activité :** Hachette Filipacchi Média (HFM) a réalisé, en 1999, un chiffre d'affaires de 15,3 milliards de francs (2,3 milliards d'euros), dont 51 % hors de France. Pour la presse magazine, le secteur international atteint 62 % du chiffre d'affaires. Le résultat net a atteint 821 millions de francs (125,16 millions d'euros). L'effectif total était de 8 873 salariés, dont 5 200 en France. HFM a été totalement absorbé par le groupe Lagardère, sa maison mère, depuis une offre publique d'échange lancée en avril. En 1999, HFM a racheté l'éditeur japonais Fujin Gaho (10 titres) et le groupe italien Rusconi (18 titres).

● **Presse magazine :** le groupe édite plus de 200 titres, dont plus de 150 dans 32 pays, seul ou en association, essentiellement en Europe, aux Etats-Unis, au Japon et en Chine. En France, les 44 magazines, parmi lesquels *Elle, Paris-Match, Télé 7 Jours, Première, Parents, Pariscope, Action Auto Moto, France-Dimanche, Le Journal de Mickey, Jeune et Jolie, Photo, Onze...* totalisent 340 millions d'exemplaires. En 2000, le groupe a lancé le féminin *Isa,* le masculin *Maximal,* le mensuel *Bon Voyage* et arrêté *Hit and News* et l'édition française de *Quo.* Il a aussi racheté 50 % de trois titres du groupe suédois Bonnier spécialisés dans la maison.

● **Presse quotidienne régionale :** HFM contrôle *La Provence, Nice-Matin* et *Var Matin.* Il détient des participations minoritaires dans *Le Parisien* (25 %), *L'Alsace* (20 %), *La Dépêche du Midi* (12 %) et le *Midi libre* (8 %). Il édite deux suppléments pour la PQR : *TV Hebdo* et *Fémina.*

● **Photo :** propriétaire de Gamma, le groupe a créé la société Hafimages, à laquelle a été rattachée Keystone.

● **Imprimerie :** le groupe possédait cinq imprimeries, un secteur actuellement en cours de cession.

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

PROCHE-ORIENT, REBÂTIR LA PAIX

- Comment la paix fut manquée, par **Alain Gresh.**
- Israël a besoin d'un Etat palestinien, par **Shimon Pérès.**
- Le piège du sommet de Camp David, par **Amnon Kapeliouk.**
- Sept ans pour rien ? par **Eric Rouleau.**
- Pourquoi les pacifistes israéliens peinent à mobiliser, par **Uri Avnery.**
- La Palestine en quête de démocratie, par **Graham Usher.**
- L'Union européenne à la recherche d'un rôle actif, par **Miguel Angel Moratinos.**
- Quand le Liban se libéra, par **Hana Jaber** et **Mounzer Jaber**.
- Le monde arabe orphelin de la démocratie, par **Gilbert Achcar.**

Et bien d'autres articles...

Avec la chronologie d'un siècle de conflit, six pages de cartes détaillées, les textes-clés (1947-2000) et les meilleurs sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

M. Messier promet qu'il n'y aura pas de plan social à Canal+

LES SALARIÉS de Canal+ ont eu du *« mal à avoir des réponses claires »*. Selon la section CFDT de la chaîne cryptée, il a fallu *« trois à quatre relances »* pour arracher, à Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, la promesse qu'il n'y aura pas de licenciements ni de plan social, redoutés par les personnels, après la fusion de Vivendi avec le canadien Seagram. Pourtant, c'est avec *« une émotion visible »* que M. Messier s'est plié, pendant près de trois heures, au siège de Canal+, mercredi 22 novembre, au jeu des questions-réponses devant les salariés de Canal+. Après cette *« réunion d'information »*, M. Messier, rebaptisé « J6M » pour « Jean-Marie-Messier-moi-même-maître-du-monde », aura peut-être gagné le nouveau surnom de « Sitting Bull » ou « Geronimo ». Face à un peu plus de 300 personnes, réunies sur deux plateaux de tournage et dans la salle de cinéma, M. Messier s'est comparé à un grand sachem rassemblant les chefs des tribus indiennes pour le traditionnel *pow-wow*. Le patron de Vivendi a eu recours à cette image pour expliquer les avantages de la future organisation de Canal+, avec un directoire et un conseil de surveillance.

Après *« un long discours »* d'introduction de Pierre Lescure, PDG de Canal+, c'est un *« Jean-Marie Messier au bord des larmes »*, d'après les témoins, qui s'est employé à séduire le personnel de Canal+ qu'il rencontrait pour la première fois. *« Je l'ai trouvé plutôt rassurant, convaincant et sincère »*, admet un cadre d'i-télévision (i-tv), chaîne info de Canal+, seul site extérieur autorisé à suivre la *« réunion d'information »* sur le réseau de télévision interne. Selon cette source, l'opération de séduction a réussi : *« Ce n'est pas le monstre froid que l'on présente. »* Cela n'a pas dissipé toutes les craintes. *« L'inquiétude est plus grande parmi les salariés historiques de Canal+ qu'au sein de la jeune génération »*, précise ce responsable.

L'intervention de M. Messier devrait tordre le cou, au moins pour un temps, aux rumeurs d'éviction de Pierre Lescure et d'Alain de Greef, directeur des programmes. Des *« conneries »*, selon M. Messier, qui, pourtant, il y a un mois, s'était presque résolu à se séparer du PDG de Canal+ (*Le Monde* du 5 octobre). Pour ce cadre d'i-tv : *« Le sentiment général est qu'il semble que Messier et Lescure sont unis, car le patron de Vivendi a fait preuve de sincérité. »* M. Messier a affirmé : *« Moi, je ne connais pas la télévision. Pierre Lescure est l'un des plus grands professionnels de la télévision. Il est légitime et naturel qu'il poursuive sa mission au sein de Canal+. »*

UN PLAN D'ÉCONOMIES

Si le patron de Vivendi s'est montré *« sincère »* sur le sort de M. Lescure, il n'aurait pas totalement rassuré les salariés sur leur avenir. *« Nous ne sommes pas plus inquiets qu'avant ni plus rassurés »*, analyse la CFDT. Cette dernière s'interroge sur la *« mobilité »* promise au sein des différentes filiales de Vivendi Universal par son futur PDG.

A défaut de licenciements, M. Messier a annoncé un plan *« d'économies de 400 à 650 millions d'euros dont l'essentiel sera supporté par les sièges américains et à 1 % par le Groupe Canal+ »*. De son côté, M. Lescure s'est refusé à dévoiler les détails de la réorganisation de la direction du Groupe Canal+, prévue pour le 15 décembre.

Guy Dutheil

La presse française face à Internet

LE DERNIER CONGRÈS, à Montpellier, datait d'octobre 1991. Près de dix ans plus tard, la Fédération nationale de la presse française (FNPF) se retrouve à Lille, jeudi 23 et vendredi 24 novembre, pour évoquer les évolutions de la profession. Sur le thème « Demain la presse », près de 400 professionnels s'interrogeront sur la mission des journaux dans la société et l'arrivée des nouvelles technologies. *« Nous devons relever un double défi : l'adaptation à une mutation rapide des aspirations et comportements, ainsi que la maîtrise des nouveaux vecteurs de communication »*, devait indiquer Alain Boulonne, président de la FNPF, et PDG de *L'Yonne républicaine,* dans son discours d'ouverture.

A l'adresse des pouvoirs publics, les dirigeants de journaux souhaitent évoquer les conséquences des différentes lois (présomption d'innocence, transparence dans la publicité, interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac et réduction du temps de travail).

Le groupe Express Newspapers est vendu au roi du porno, Richard Desmond

LONDRES
de notre correspondant à la City

Que va faire Richard Desmond avec le groupe Express Newspapers ? C'est la question que se posent les professionnels de la communication depuis l'annonce, mercredi 22 novembre, de la reprise pour 125 millions de livres en numéraire (211,8 millions d'euros) par le roi de l'édition pornographique britannique de trois fleurons de la presse londonienne : le *Daily Express,* l'hebdomadaire dominical *Sunday Express* et le *Daily Star.*

« Les autres candidats posaient un problème aux autorités de la concurrence » : le choix par le conglomérat United News & Media – proche de Tony Blair – du PDG du groupe Northern & Shell comme repreneur de ses trois titres nationaux n'a guère convaincu les experts. Si ce self-made man sulfureux du nord de Londres, âgé de quarante-neuf ans, a été préféré aux autres acheteurs potentiels, ce n'est pas seulement parce qu'il avait les poches les plus profondes. A l'approche d'élections générales, le gouvernement travailliste ne tenait pas à voir le groupe Express passer dans les mains de barons de la presse de droite comme lord Rothermere, Conrad Black ou les frères Barclay. Quant aux frères Hinduja, donnés favoris, ils sont en délicatesse avec la justice indienne dans le cadre du scandale Bofors (*Le Monde* du 7 novembre 2000).

Après avoir quitté l'école à treize ans ans, Richard Desmond est préposé aux vestiaires du siège des journaux Thompson. Grâce à son entregent, ce fils du peuple, brutal et charmeur, devient publicitaire. En 1974, le spécialiste de la vente d'espaces, batteur de jazz à ses heures, se lance dans la publication de revues musicales. Mais la presse professionnelle ne suffit pas à satisfaire les ambitions de Richard le Magnifique. Penthouse lui demande en 1983 de réaliser une version britannique du rival de *Playboy.* L'entrepreneur construit un mini-empire porno de revues de pin-up dévêtues dont les titres phares sont *Asian Babes, Big Ones International, Nude Wives.* En 1995, Desmond veut montrer qu'il ne se contente pas de « photos de charme » et monte la chaîne érotique Fantasy TV sur le câble.

Le lancement à la même époque d'*OK !* taille des croupières à l'institution du secteur, *Hello*, trop encroûté dans les royautés et la noblesse. Se situant à mi-parcours entre voyeurisme et actualité à la guimauve, son nouvel hebdo de divertissement remporte un succès considérable en achetant à prix d'or les clichés exclusifs des mariages de stars, comme le couple Posh Spice-David Becham ou plus récemment Catherine Zeta Jones-Michael Douglas.

AVIDE AU GRAND CŒUR

Ce qui fait courir « Citizen Desmond », ce n'est plus l'argent, mais la reconnaissance sociale. Avide de relations publiques, l'imprévisible *tycoon* sait utiliser la presse pour alimenter sa légende, celle d'un industriel parti de rien, féroce en affaires mais au grand cœur. Ses actions en faveur d'associations caritatives lui permettent de se lier d'amitié avec le duc d'Edimbourg. Mais il y a toujours ces rumeurs malveillantes sur l'origine d'une réussite financière trop édifiante pour ne pas susciter des interrogations : manières douteuses, prétendus liens avec la pègre new-yorkaise...

Le groupe Express perd un argent fou. Pourtant, dans la mythologie de la presse, le centenaire *Daily Express*, bâti par le légendaire lord Beaverbrook, fait rêver. Richard Desmond, dont la fortune personnelle s'élève à un demi-milliard de livres, devrait maintenir la ligne pro-travailliste de l'*Express.* Comme les frères Barclay ou feu Robert Maxwell, Richard Desmond entend se servir de son « joujou » pour parvenir aux sommets de l'influence politique et faire fructifier ses succès médiatiques en toute tranquillité. Fort de sa spécialisation dans le scabreux, le nouveau propriétaire devrait en revanche accentuer le côté bas de gamme du *Daily Star* face à des concurrents tabloïds « notabilisés ».

Marc Roche

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SYNGENTA : la société bâloise, née de la fusion** des activités agrochimiques de Novartis et d'AstraZeneca, s'est félicitée, mercredi 22 novembre, de la décision du Conseil d'Etat français d'autoriser la culture de ses maïs génétiquement modifiés. Ce numéro un mondial de l'agrochimie avait annoncé, quelques heures auparavant, la suppression de 500 emplois (3 000 à terme) dans le monde, sur un effectif actuel de 20 000 personnes.

● **PECHINEY : le groupe d'aluminium français et le russe Rousski Aluminii** (Roussal), qui contrôle près de 80 % de la production d'aluminium en Russie, étudient la possibilité de créer une société commune de production d'aluminium pour l'industrie aéronautique. *« Ces discussions sont à un stade initial et aucune décision n'a encore été arrêtée à ce jour »*, a déclaré mercredi Pechiney.

● **CATERPILLAR : le premier constructeur mondial d'engins de chantier et DaimlerChrysler,** numéro un mondial des utilitaires, vont développer et commercialiser ensembles des composants, en particulier des moteurs. Les deux groupes comptent tripler en cinq ans l'actuel volume combiné de leurs ventes, qui s'élève à 600 millions de dollars en 2000.

● **ALCATEL : le PDG du groupe de télécommunications, Serge Tchuruk,** a été nommé manager de l'année par le *Nouvel économiste* du 22 novembre.

SERVICES

● **GAZ DE FRANCE : GDF a annoncé, jeudi, l'acquisition de deux sociétés de transport de gaz naturel au Mexique,** filiales de TransCanada Pipelines Ltd (TCPL) pour 150 millions de dollars. *« C'est la première fois que nous investissons à cette échelle dans une installation de transport à l'étranger »*, a souligné Pierre Gadonneix, président de l'entreprise publique.

● **Titus Interactive : le groupe TF 1 et l'éditeur français de jeux vidéo Titus Interactive** ont annoncé, mercredi, la signature d'un partenariat dans les jeux vidéo. Cet accord va permettre à TF 1 de mettre en ligne sur son portail Internet des jeux développés ou édités par Titus Interactive. TF 1 Video assurera aussi leur distribution, notamment en kiosque.

● **TF 1 : la cour d'appel de Paris a rejeté**, mardi 21 novembre, le recours formé par TF 1 contre une décision du Conseil de la concurrence. Celui-ci avait condamné la chaîne à une amende de 10 millions de francs pour pratiques anticoncurrentielles, pour avoir réservé à ses filiales l'exploitation vidéo des œuvres qu'elle coproduit.

FINANCE

● **AFB : les discussions sur les 35 heures** vont reprendre au sein de la branche bancaire après l'annulation de l'accord par la justice. Parallèlement, les dicussions sur le mécanisme de préretraites contre embauches recommenceront également. Deux réunions sont prévues les 21 et 22 décembre.

● **CRÉDIT FONCIER : un plan d'adaptation de l'emploi sur trois ans** (2001-2203) a été présenté par la direction aux représentants des salariés, indique *La Tribune* du 23 novembre. Il prévoit la suppression la première année de 130 emplois sur des effectifs totaux de 2 390 salariés, sur la base du volontariat.

● **GENERALI : l'assureur italien a indiqué que la participation de 3,9 %** que détient le groupe Lazard dans son capital sera répartie entre plusieurs actionnaires.

● **CITIGROUP : la banque américaine** serait sur le point de céder son activité Diners Club dans la plupart des pays européens au groupe GTP Holding, selon le *Wall Street Journal* du 23 novembre. Cette société italienne, spécialisée dans les produits de luxe, a développé en franchise la carte Diners en Italie.

● **ABN AMRO : le groupe bancaire néerlandais a annoncé**, jeudi 23 novembre, l'acquisition de Michigan National Corporation pour 2,75 milliards de dollars (3,23 milliards d'euros). Cette banque commerciale surtout implantée dans le Midwest appartenait au groupe australien National Australia Bank.

RÉSULTATS

■ **Groupe André : le groupe de chaussures** a annoncé, jeudi 23 novembre, une perte nette de 31 millions d'euros pour son exercice 1999-2000 clos le 30 août, contre un bénéfice net de 46 millions d'euros l'exercice précédent.

EUROPE

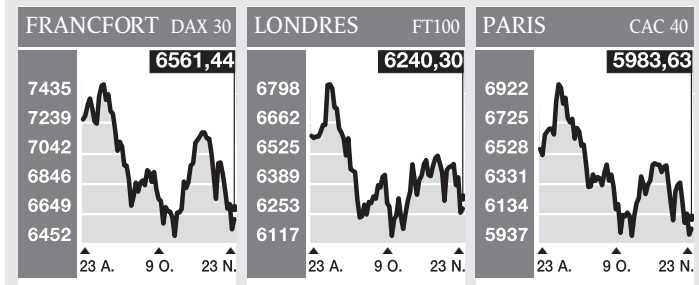

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 23/11	Var. % 22/11	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	4794,54	– 0,88	– 2,24
EUROPE	STOXX 50	4678,14	– 1,18	– 1,36
EUROPE	EURO STOXX 324	396,89	– 0,69	– 4,65
EUROPE	**STOXX 653**	368,14	– 1,03	– 2,99
PARIS	CAC 40	5983,63	0,65	0,42
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4052,80	0,67	....
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	654,29	0,32	– 2,55
BRUXELLES	BEL 20	3048,10	– 0,66	– 8,75
FRANCFORT	DAX 30	6561,44	0,78	– 5,70
LONDRES	FTSE 100	6240,30	0,30	– 9,95
MADRID	STOCK EXCHANGE	9317,70	0,70	– 19,96
MILAN	MIBTEL 30	47108,00	0,98	9,58
ZURICH	SPI	7988,60	– 0,38	5,53

AMÉRIQUES

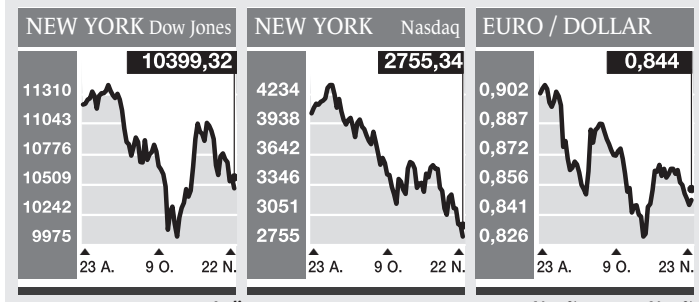

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 22/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10399,32	– 0,91	– 9,55
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1322,36	– 1,86	– 10
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2755,34	– 4,04	– 32,29
TORONTO	TSE INDEX	8844,55	– 1,88	5,12
SAO PAULO	BOVESPA	14576,98	....	– 14,71
MEXICO	BOLSA	333,41	– 3,86	– 16,98
BUENOS AIRES	MERVAL	413,84	– 2,72	– 24,82
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,50	– 0,67	– 31,82
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6375,52	– 0,73	17,67

ASIE - PACIFIQUE

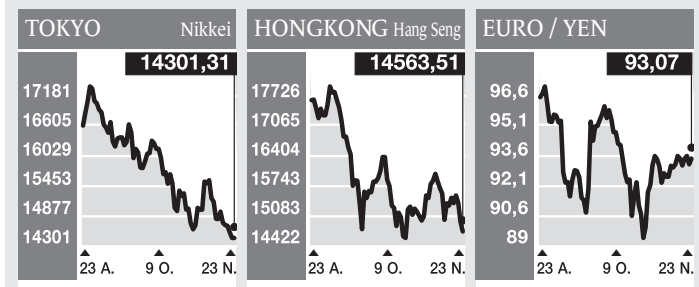

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 23/11	Var. % 22/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14301,31	– 0,74	– 24,47
HONGKONG	HANG SENG	14563,51	– 1,41	– 14,14
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1940,27	1,53	– 21,75
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	64,02	– 1,40	– 50,76
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3229,70	– 0,14	2,45
BANGKOK	SET	19,74	0,15	– 43,18
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3836,45	– 0,67	– 23,36
WELLINGTON	NZSE-40	1971,67	– 1,11	– 10,65

ÉCONOMIE

Bruxelles optimiste sur la croissance en Europe

LA CROISSANCE devrait se maintenir autour de 3 % dans l'Union européenne dans les deux prochaines années, en dépit de la hausse des prix du pétrole et d'un dérapage de l'inflation, selon les prévisions économiques de la Commission européenne publiées, mercredi 22 novembre, à Bruxelles.
La Commission considère que l'UE *« connaît la situation économique la plus favorable depuis dix ans, grâce à la fois à la solidité des fondamentaux intérieurs et à l'augmentation de la demande mondiale »*.
La croissance continuera, selon la Commission, à être créatrice d'emplois, le chômage devant descendre dans l'Union européenne à 7,3 % à la fin 2002, contre 8,4 % cette année et 9,2 % en 1999.
La croissance du PIB, estimée pour l'année 2000 à 3,4 % pour les Quinze, constitue *« le meilleur résultat depuis 1989 »*, a souligné Pedro Solbes, commissaire européen aux affaires économiques et monétaires. *(Lire aussi page 6.)*

■ **La Commission européenne prévoit une croissance moyenne annuelle de plus de 4 % jusqu'en 2002** pour les treize pays candidats à l'Union européenne (UE), selon ses prévisions rendues publiques mercredi.

■ **EURO : l'état de préparation des entreprises européennes pour le basculement à l'euro en 2002 est dans l'ensemble insuffisant**, et près d'un quart d'entre elles croient encore que le calendrier de l'euro pourrait être modifié, selon une étude diffusée, mercredi, par Cap Gemini Ernst and Young.

■ **Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne, estime que les fortes variations des taux de change sont dangereuses** et que le Groupe des Sept a raison de tenter de les minimiser.
« Les gros changements de la valeur relative des devises du monde sans raison compréhensible créent des dangers », a dit M. Noyer, mercredi soir, lors d'un discours à l'université d'Oxford.

■ **FRANCE : la moyenne des prévisions de croissance pour la France des banques et des instituts de conjoncture** consultés par la revue britannique *Consensus Forecasts* est en baisse à 3,3 % pour 2000 et 3,2 % en 2001, selon les données publiées, mercredi, dans son numéro de novembre.
En octobre, la moyenne des prévisions s'établissait à 3,4 % pour cette année et à 3,3 % pour l'an prochain. Il y a trois mois, elle était de 3,7 % pour 2000 et toujours de 3,3 % pour 2001. Les nouvelles prévisions vont de 2,9 % à 3,5 % pour 2000 et de 2,7 % à 3,8 % pour 2001. Le gouvernement prévoit 3,4 % de croissance pour 2000 et 3,3 % pour 2001. L'OCDE la chiffre à 3,3 % en 2000 et 2,9 % en 2001.

■ **Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin**, a indiqué, mercredi, au Sénat qu'il souhaitait *« en finir avec le tonneau des Danaïdes de la précarité »* chez les fonctionnaires.

■ **Lionel Jospin a vanté, mercredi, la politique économique suivie depuis juin 1997**, en affirmant qu'elle était *« correctement ajustée »* et que les entreprises françaises en *« bénéficient pleinement »*.

■ **ESPAGNE : le déficit budgétaire cumulé de l'Espagne a atteint 269,25 millions d'euros de janvier** à octobre 2000, en baisse de 51,4 % par rapport à la même période de 1999, a indiqué, mercredi, le ministère des finances.

■ **CANADA : la croissance de l'économie canadienne pour l'an 2000 devrait atteindre 4,8 %** avant de retomber à 3,6 % l'an prochain, selon les prévisions publiées, mercredi, par la Banque Scotia, l'une des cinq grandes banques privées du Canada.
Cette forte croissance s'explique par *« une vague d'investissements massifs dans les secteurs de l'informatique et des télécommunications qui a dopé la productivité et le taux de croissance potentiel »*, a indiqué la banque dans son étude trimestrielle.

■ **GABON : le Fonds monétaire international (FMI) a délivré un satisfecit mesuré au Gabon** dans la revue annuelle de l'économie de ce pays, dont les conclusions ont été publiées mercredi.
Le Fonds estime que les autorités gabonaises *« ont réalisé des progrès significatifs pour restaurer la stabilité macroéconomique »*.

■ **ARGENTINE : le gouvernement argentin a revu à la baisse les perspectives de croissance économique du pays pour 2001**, à 2,5 %, contre 3,7 % initialement prévu, a annoncé, mercredi, la Chambre des députés.
Cette révision à la baisse de l'évolution du produit intérieur brut (PIB), incluse dans le projet de budget, est consécutive à l'instabilité des marchés et à la persistance de la récession qui entre ce mois-ci dans son 30e mois – un record historique –, a indiqué la commission du budget de la Chambre des députés.

VALEUR DU JOUR

Quaker Oats fait chuter Danone

DANONE veut s'offrir l'américain Quaker Oats ! Quelques heures après le retrait de Coca-Cola dans la course à l'acquisition du géant des céréales, qui détient la très convoitée boisson énergétique Gatorade, le groupe dirigé par Franck Riboud est sorti du bois. Dans un communiqué, publié mercredi 22 novembre au matin, Danone a annoncé être *« actuellement en train d'examiner le dossier Quaker et ses récentes évolutions »*. Une confirmation elliptique des rumeurs existantes qui n'a pas été bien accueillie par les marchés financiers. Le titre a perdu, mercredi, 10,5 %, et atteignait, à la clôture, 144,1 euros. Depuis le 10 novembre, Danone a perdu plus de 16 % de sa valeur boursière.
Le groupe français a tenté de rassurer les investisseurs en organisant, mercredi midi, une réunion téléphonique avec les analystes. Sans grand succès. *« Le deal est stratégiquement intéressant pour Danone, mais l'entreprise a besoin de lever certaines incertitudes financières »*, a commenté au *Monde* Sylvain Massot, analyste chez Morgan Stanley Dean Witter. *« Danone a précisé que la transaction se ferait par échange d'actions, mais le groupe n'a pour l'instant pas parlé du prix. Nous avons besoin de savoir comment il compte créer de la valeur. »* Début novembre, le candidat PepsiCo avait proposé à Quakers de payer 103,5 dollars par action, une offre qui avait été refusée par le conseil d'administration du groupe de céréales. Coca-cola, avant de se retirer de la course, envisageait quant à lui de payer environ 115 dollars par action. Mercredi soir, à New-York, le titre Quaker cotait 87 dollars. Il était en baisse de 7,88 % après l'annonce du retrait de Coca-Cola.
Pour Danone, le temps presse : dans un processus de rachat par échange d'actions, le groupe doit au plus vite stopper la chute de son cours pour ne pas avoir à payer un prix trop fort. Les marchés financiers espèrent que les synergies entre Danone et Quaker dépassent les 200 millions de dollars. La réaction du marché financier a été violente et le groupe dirigé par Franck Riboud devrait se décider à préciser son offre très rapidement.

Laure Belot

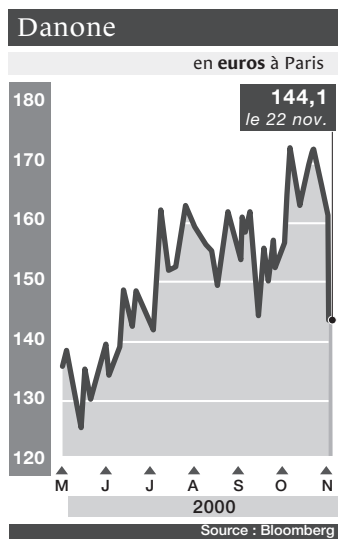

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 0,17 %, à 5 934,76 points, dans les premiers échanges, jeudi 23 novembre. La Bourse avait fortement chuté, mardi, pour repasser sous les 6 000 points, dans un marché déstabilisé par les incertitudes électorales américaines. Le CAC 40, affecté par des ventes importantes sur les valeurs technologiques et bancaires, avait terminé en repli de 2,24 %, à 5 944,70 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX reculait de 0,03 %, jeudi, à l'ouverture, à 6 508,53 points. Les valeurs allemandes avaient terminé en nette baisse, mercredi, les investisseurs fuyant les valeurs technologiques. Le DAX avait clôturé sur un repli de 2,51 %, à 6 510,54 points. L'indice Nemax-50 du Neuer Markt avait chuté de 7,8 %, à 3 175,72 points. Depuis son plus haut historique du 10 mars, cet indicateur affichait une perte de 67 %.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a ouvert en hausse de 0,06 %, jeudi, à 6 225,2 points. Le marché avait clôturé à son plus bas niveau depuis cinq semaines, mercredi, souffrant de la baisse des valeurs technologiques. L'indice FTSE-100 avait abandonné 2,52 %, à 6 221,40 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était fermée, jeudi.

NEW YORK

INCERTITUDE sur l'issue de l'élection présidentielle américaine et inquiétudes persistantes sur la santé des sociétés de haute technologie ont continué à peser sur la Bourse américaine, mercredi 22 novembre. La Bourse électronique du Nasdaq a chuté de 116,11 points (– 4,04 %), à 2 755,34 points, tandis que l'indice Dow Jones a perdu 95,18 points (– 0,91 %), à 10 399,32 points.
Le Nasdaq est maintenant à son plus bas niveau depuis la mi-octobre 1999.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note stable, jeudi 23 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat euro-notionnel du Matif gagnait deux centièmes, à 87,27 points.
La veille, aux Etats-Unis, la chute des Bourses avait provoqué un afflux de capitaux sur les marchés obligataires, considérés comme des placements refuges. Le rendement moyen sur l'emprunt d'Etat à dix ans avait reculé à 5,593 %, contre 5,66 % mardi soir.

MONNAIES

L'EURO était stable, jeudi matin, face au billet vert, à 0,8445 dollar. La veille, Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne, avait estimé que les fortes variations des taux de change sont dangereuses et que le groupe des Sept a raison de tenter de les minimiser.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	22/11
COURONNE DANOISE	7,4627
COUR. NORVÉGIENNE	8,0085
COUR. SUÉDOISE	8,6700
COURONNE TCHÈQUE	34,5130
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6236
DOLLAR CANADIEN	1,3062
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1152
DRACHME GRECQUE	340,1900
FORINT HONGROIS	1,6236
ZLOTY POLONAIS	3,8522

Cours de change croisés

23/11 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,90748	0,84455	0,12875	1,40295	0,55508
YEN	110,19500	.....	93,07000	14,18500	154,56000	61,17500
EURO	1,18406	1,07446	.....	0,15245	1,66105	0,65725
FRANC	7,76690	7,04900	6,55957	.....	10,89620	4,31190
LIVRE	0,71278	0,64710	0,60205	0,09180	.....	0,39575
FRANC SUISSE	1,80155	1,63500	1,52145	0,23190	2,52730	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,86	4,83	5,24	5,64
ALLEMAGNE	4,81	5,06	5,13	5,55
GDE-BRETAG.	5,88	5,90	4,98	4,35
ITALIE	4,81	5,04	5,53	6
JAPON	0,30	0,40	1,71	2,58
ÉTATS-UNIS	6,59	6,36	5,62	5,68
SUISSE	2,88	3,43	3,79	4,23
PAYS-BAS	4,78	5,04	5,26	5,61

Matif

Cours 9 h 57	Volume 23/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	14701	87,33	87,28
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 22/11	Var. % 21/11
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1793	– 0,11
ALUMINIUM 3 MOIS	1499	– 0,27
PLOMB 3 MOIS	471,50	– 0,11
ETAIN 3 MOIS	5305	– 0,28
ZINC 3 MOIS	1054,50	– 0,24
NICKEL 3 MOIS	6905	– 0,79
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,64	– 0,64
PLATINE A TERME	160808,00	– 0,39
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	257,50	+ 1,08
MAIS (CHICAGO)	210,25	– 0,24
SOJA TOURTEAU (CHG.)	179,40	+ 1,36
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	690	– 1,43
CAFÉ (LONDRES)	645	– 1,07
SUCRE BL. (LONDRES)	172,80	+ 0,10

Pétrole

En dollars	Cours 22/11	Var. % 21/11
BRENT (LONDRES)	33,20	– 0,12
WTI (NEW YORK)	0,35	+ 0,68
LIGHT SWEET CRUDE	36,06	+ 1,45

Or

En euros	Cours 22/11	Var % 21/11
OR FIN KILO BARRE	10050	....
OR FIN LINGOT	10110	+ 0,30
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	57,60	+ 0,52
PIÈCE SUISSE 20 F	57,60	+ 0,52
PIÈCE UNION LAT. 20	57,60	+ 0,52
PIÈCE 10 DOLLARS US	195	+ 2,63
PIÈCE 20 DOLLARS US	390	+ 4
PIÈCE 50 PESOS MEX	369,50	– 0,07

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du fabricant allemand de composants électroniques **Epcos** est parvenue à gagner 0,13 %, mercredi 22 novembre, dans un marché en repli généralisé. Le titre a clôturé à 89,7 euros, après la publication dans la matinée de ses résultats pour l'exercice 1999-2000 , en hausse de 215 %, qui ont été bien accueillis par les analystes.
● L'action **Syngenta**, la filiale commune de Novartis et AstraZeneca spécialisée dans l'agroalimentaire, a perdu 1,30 %, pour finir à 76 francs suisses. Le groupe a annoncé, mercredi, la suppression de 500 emplois dans le monde, dont 130 en Suisse, dans les secteurs de la recherche et de la technologie. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en culture de trois variétés de maïs génétiquement modifié de la société.
● Le cours de Bourse du constructeur électro-mécanique britannique **Invensys**, qui va se séparer de son activité dans les générateurs d'énergie, a progressé, mercredi, de 6,83 %, à 160,21 pence.
● La chaîne de grands magasins britannique **Sainsbury**, dont le bénéfice semestriel a reculé de 17 %, a perdu en Bourse, mercredi, 8,17 %, à 409 pence.
● Le fournisseur d'accès à Internet **Freeserve**, qui négocie son éventuel rachat par le français Wanadoo, a progressé, mercredi, de 1,88 %, à 148,75 pence.

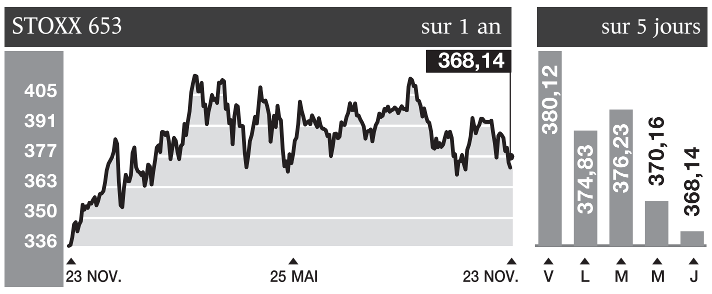

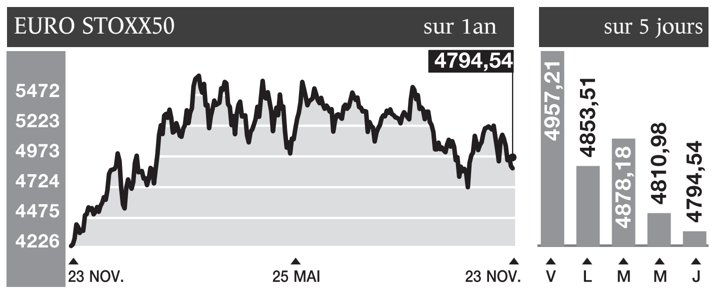

23/11 10 h 07 ▶	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/11

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	25,72	....
BASF AG	BE★	43,30	+ 0,70
BMW	DE★	35,70	+ 2
CONTINENTAL AG	DE★	15,60	− 4
DAIMLERCHRYSLER	DE★	47,75	+ 2,03
FIAT	IT★	28,06	+ 0,25
FIAT PRIV.	IT★	17,11	− 1,16
MICHELIN	FR★	33,39	+ 1,09
PEUGEOT	FR★	230,40	+ 1,50
PIRELLI SPA	IT★	3,69	− 0,81
DR ING PORSCHE	DE★	3360	− 3,45
RENAULT	FR★	57,20	− 0,09
VALEO	FR★	55,10	+ 2,89
VOLKSWAGEN	DE★	55,90	+ 1,08
▶ DJ E STOXX AUTO P		221,88	+ 1,33

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,22	− 0,18
ABN AMRO HOLDIN	NL★	24,55	− 1,68
ALL & LEICS	GB	10,96	+ 0,46
ALLIED IRISH BA	GB	21,31	− 0,78
ALPHA BANK	GR	35,76	− 0,53
B PINTO MAYOR R	PT★	25,80	....
BA HOLDING AG	AT★	59,20	− 0,50
BANK OF IRELAND	GB	14,60	− 1,69
BANK OF PIRAEUS	GR	14,20	− 3,98
BK OF SCOTLAND	GB	11,71	+ 1,90
BANKINTER R	ES★	40,50	− 0,25
BARCLAYS PLC	GB	31,35	+ 0,43
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	59,70	− 0,17
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,10	....
BCA FIDEURAM	IT★	16,35	+ 1,05
BCA INTESA	IT★	5,08	− 0,59
BCA LOMBARDA	IT★	11,12	− 0,71
MONTE PASCHI SI	IT★	4,58	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,27	− 1,51
BCA P.MILANO	IT★	7,26	− 0,95
B.P.VERONA E S.	IT★	13,25	− 1,12
BCA ROMA	IT★	1,27	+ 0,79
BBVA R	ES★	14,81	+ 2,14
ESPIRITO SANTO	PT★	17,20	....
BCO POPULAR ESP	ES★	37,17	+ 0,46
BCP R	PT★	5,73	....
BIPOP CARIRE	IT★	8,85	+ 1,37
BNL	IT★	3,70	+ 1,65
BNP PARIBAS	FR★	88	− 0,34
BSCH R	ES★	10,30	+ 1,48
CHRISTIANIA BK	NO	5,94	....
COMIT	IT★	7,24	....
COMM.BANK OF GR	GR	47,91	− 1,63
COMMERZBANK	DE★	31,20	+ 0,32
CREDIT LYONNAIS	FR★	38,19	+ 0,63
DANSKE BANK	DK	170,18	....
DNB HOLDING -A-	NO	5,32	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	87,95	− 1,46
DEXIA	BE★	182	− 0,38
DRESDNER BANK N	DE★	46,70	− 1,48
EFG EUROBK ERGA	GR	26,49	+ 2,39
ERSTE BANK	AT★	46,51	− 0,85
FOERENINGSSB A	SE	15,86	....
HALIFAX GROUP	GB	9,93	− 0,17
HSBC HLDG	GB	16,33	+ 0,72
IKB	DE★	16	....
KBC BANCASSURAN	BE★	48,25	− 0,52
LLOYDS TSB	GB	11,36	− 0,73
NAT BANK GREECE	GR	36,66	− 0,28
NATEXIS BQ POP.	FR★	91,60	− 0,43
NORDIC BALTIC H	SE	8,19	....
NORDIC BALTIC H	DK	9,51	....
ROLO BANCA 1473	IT★	21,63	+ 0,98
ROYAL BK SCOTL	GB	23,81	+ 0,14
S-E-BANKEN -A-	SE	13,26	....
SAN PAOLO IMI	IT★	17,85	+ 0,85
STANDARD CHARTE	GB	16,36	+ 0,41
STE GENERAL-A-	FR★	60,80	+ 0,75
SV HANDBK -A-	SE	18,86	....
SWEDISH MATCH	SE	4,26	....
UBS N	CH	159,17	− 1,73
UNICREDITO ITAL	IT★	5,65	− 0,18
UNIDANMARK -A-	DK	85,76	....
▶ DJ E STOXX BANK P		327,20	− 0,03

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	8,95	+ 1,13
ACERINOX R	ES★	30,05	+ 1,45
ALUMINIUM GREEC	GR	41,51	− 0,91
ANGLO AMERICAN	GB	63,77	+ 0,50
ASSIDOMAEN AB	SE	20,42	....
BEKAERT	BE★	47,80	− 2,05
BILLITON	GB	4,09	+ 1,67
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	36,43	+ 0,50
BUNZL PLC	GB	7,30	....
CORUS GROUP	GB	1,01	+ 3,45
ELVAL	GR	3,75	− 1,16
ISPAT INTERNATI	NL★	4,25	+ 4,94
JOHNSON MATTHEY	GB	16,97	+ 0,80
MAYR-MELNHOF KA	AT★	47,78	+ 0,06
METSAE-SERLA -B	FI★	7,67	....
HOLMEN -B-	SE	28,14	....
OUTOKUMPU	FI★	8,70	+ 0,23
PECHINEY-A-	FR★	41,47	+ 3,16
RAUTARUUKKI K	FI★	3,67	+ 0,55
RIO TINTO	GB	17,28	+ 0,98
SIDENOR	GR	4,06	− 6,44
SILVER & BARYTE	GR	30,57	+ 0,97
SMURFIT JEFFERS	GB	2,15	....
STORA ENSO -A-	FI★	11,35	....
STORA ENSO -R-	FI★	11,40	− 1,30
SVENSKA CELLULO	SE	22,61	....
THYSSENKRUPP	DE★	16,30	− 0,61
UNION MINIERE	BE★	40,72	− 1,88
UPM-KYMMENE COR	FI★	31	....
USINOR	FR★	11,46	+ 0,26
VIOHALCO	GR	12,05	− 3,07
VOEST-ALPINE ST	AT★	26,78	+ 1,06
J D WETHERSPOON	GB	6,02	+ 1,13
▶ DJ E STOXX BASI P		166	− 0,05

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR★	146,20	+ 0,14
AKZO NOBEL NV	NL★	56,25	+ 0,72
BASF AG	DE★	43,30	+ 0,70
BAYER AG	DE★	48,75	+ 0,21
BOC GROUP PLC	GB	16,13	....
CELANESE N	DE★	19,20	− 0,26
CIBA SPEC CHEM	CH	68,90	− 1,18
CLARIANT N	CH	340,70	+ 0,19
DEGUSSA-HUELS	DE★	34,20	....
DSM	NL★	33,60	+ 0,75
EMS-CHEM HOLD A	CH	4929,62	+ 0,40
ICI	GB	7,80	− 0,21
KEMIRA	FI★	5,25	− 0,94
LAPORTE	GB	8,98	....
LONZA GRP N	CH	600,50	− 0,33
NORSK HYDRO	NO	46,20	....
RHODIA	FR★	13,40	+ 0,37
SOLVAY	BE★	60,90	− 0,16
TESSENDERLO CHE	BE★	32,50	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		378,59	+ 0,55

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE★	257,50	− 1
AZEO	FR★	90	+ 2,27
GBL	BE★	270	− 0,48
GEVAERT	BE★	42	− 0,02
INCHCAPE	GB	4,36	....
MYTILINEOS	GR	10,02	− 2,01
UNAXIS HLDG N	CH	239,41	− 1,22
ORKLA	NO	20,98	....
SONAE SGPS	PT★	1,35	....
TOMKINS	GB	2,42	− 1,37
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	2,38	− 0,70
EIRCOM	IR★	3,14	+ 0,64
BRITISH TELECOM	GB	10,45	+ 0,48
CABLE & WIRELES	GB	14,94	+ 1,60
DEUTSCHE TELEKO	DE★	38	....
E.BISCOM	IT★	137	+ 1,86
EIRCOM	IE	3,14	+ 0,64
ELISA COMMUNICA	IE	23,20	− 2,32
ENERGIS	GB	7,57	+ 2,27
EQUANT NV	DE★	36,30	....
EUROPOLITAN HLD	SE	8,48	....
FRANCE TELECOM	FR★	102,50	+ 0,79
HELLENIC TELE (	GR	16,53	− 2
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	4,11	+ 1,24
KONINKLIJKE KPN	NL★	15,94	+ 0,31
LIBERTEL NV	NL★	12,20	− 1,61
MANNESMANN N	DE★	90	....
MOBILCOM	DE★	51	+ 2
PANAFON HELLENI	GR	8,17	− 2,11
PORTUGAL TELECO	PT★	9,06	....
SONERA	FI★	20,90	+ 1,95
SWISSCOM N	CH	261,77	− 0,38
TELE DANMARK -B	DK	46,77	+ 0,87
TELECEL	PT★	12,50	....
TELECOM ITALIA	IT★	13,20	+ 1,15
TELECOM ITALIA	IT★	6,15	+ 0,49
TELIA	SE	6,75	− 1,68
T.I.M.	IT★	9,13	+ 0,77
TISCALI	IT★	33,85	+ 1,04
VERSATEL TELECO	NL★	14,30	− 4,67
VODAFONE GROUP	GB	4,11	+ 1,24
▶ DJ E STOXX TCOM P		742,92	+ 0,66

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	35,30	− 0,28
ACS	ES★	26,25	− 2,78
AGGREGATE IND	GB	1,14	....
AKTOR SA	GR	6,41	− 0,91
UPONOR -A-	FI★	18,50	....
AUMAR R	ES★	17,15	− 0,58
ACESA R	ES★	8,88	− 0,11
BLUE CIRCLE IND	GB	6,21	− 16,29
BOUYGUES	FR★	54,55	+ 1,02
BPB	GB	3,86	− 0,43
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,50	....
BUZZI UNICEM	IT★	8,87	− 0,34
CARADON	GB	3,22	....
CRH PLC	GB	27,77	....
CIMPOR R	PT★	26,15	....
COLAS	FR★	52,15	− 1,04
GRUPO DRAGADOS	ES★	10,60	....
FCC	ES★	20,48	− 0,73
GROUPE GTM	FR★	133,50	....
GRUPO FERROVIAL	ES★	12,46	− 3,11
HANSON PLC	GB	5,71	− 1,45
HEIDELBERGER ZE	DE★	55,55	+ 1
HELL.TECHNODO.R	GR	5,14	− 10,26
HERACLES GENL R	GR	13,74	− 1,79
HOCHTIEF ESSEN	DE★	22,70	+ 3,13
HOLDERBANK FINA	CH	1223,36	+ 0,43
IMERYS	FR★	115,10	− 1,46
ITALCEMENTI	IT★	9	− 0,33
LAFARGE	FR★	83,50	− 1,18
MICHANIKI REG.	GR	3,65	....
PILKINGTON PLC	GB	1,63	− 1,02
RMC GROUP PLC	GB	8,96	....
SAINT GOBAIN	FR★	151,90	+ 0,33
SKANSKA -B-	SE	45,50	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,99	....
TECHNIP	FR★	159	+ 0,32
TITAN CEMENT RE	GR	39,74	− 1,31
WIENERB BAUSTOF	AT★	21,10	− 0,24
WILLIAMS	GB	5,42	....
▶ DJ E STOXX CNST P		216,12	− 0,09

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR★	46,03	− 0,26
ADIDAS-SALOMON	DE★	64,20	+ 1,90
AGFA-GEVAERT	BE★	26	....
AIR FRANCE	FR★	22,83	− 1,64
AIRTOURS PLC	GB	3,61	....
ALITALIA	IT★	2,05	− 0,97
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	12,17	− 1,06
AUTOGRILL	IT★	13,50	− 1,39
BANG & OLUFSEN	DK	54,40	− 0,98
BENETTON GROUP	IT★	2,16	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,51	− 2,27
BULGARI	IT★	14,84	− 0,07
CHRISTIAN DIOR	FR★	54,05	+ 1,03
CLUB MED.	FR★	96,15	+ 0,16
DT.LUFTHANSA N	DE★	24,70	+ 0,61
ELECTROLUX -B-	SE	14,76	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	19,40	− 3,05
EMI GROUP	GB	9,58	− 0,70
EURO DISNEY	FR★	0,58	+ 1,75
GRANADA COMPASS	GB	10,24	+ 0,33
HERMES INTL	FR★	169	+ 2,67
HPI	IT★	1,40	+ 0,72
KLM	NL★	21,75	− 1,14
HILTON GROUP	GB	3,32	....
LVMH	FR★	80,80	+ 0,37
MEDION	DE★	82,50	− 3,90
MOULINEX	FR★	4,95	− 1
P & O PRINCESS	GB	4,16	+ 0,40
PERSIMMON PLC	GB	4,25	+ 1,20
ROY.PHILIPS ELE	NL★	38,34	+ 3,68
PREUSSAG AG	DE★	38,70	+ 0,26
RANK GROUP	GB	2,94	....
RYANAIR HLDGS	IE	10,50	− 0,76
SAIRGROUP N	CH	164,76	− 3,84
SAS DANMARK A/S	DK	10,59	− 1,25
SEB	FR★	57,65	+ 1,32
SODEXHO ALLIANC	FR★	186,70	− 1,22
TELE PIZZA	ES★	2,84	+ 1,43
THE SWATCH GRP	CH	1340,44	+ 0,89
THE SWATCH GRP	CH	275,91	+ 0,60
THOMSON MULTIME	PA	45	+ 0,45
WW/WW UK UNITS	IR★	1,40	....
WILSON BOWDEN	GB	10,96	....
WM-DATA -B-	SE	3,89	....
WOLFORD AG	AT★	22,30	− 0,80
▶ DJ E STOXX CYC GO P		160,23	+ 1,19

PHARMACIE

ACTELION N	CH	482,11	− 2,01
ALTANA AG	DE★	125,25	− 2,53
ASTRAZENECA	GB	54,69	− 0,03
AVENTIS	FR★	87	− 0,11
BB BIOTECH	CH	1080,64	+ 1,92
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....	....
CELLTECH GROUP	GB	20,62	+ 0,74
ELAN CORP	IE	35	....
ESSILOR INTL	FR★	329	....
FRESENIUS MED C	DE★	97,50	− 0,51
GAMBRO -A-	SE	8,25	....
GLAXO WELLCOME	GB	34,27	+ 0,10
NOVARTIS N	CH	1841,62	− 0,36
NOVO NORDISK B	DK	209,04	....
NYCOMED AMERSHA	GB	9,57	+ 2,15
ORION B	FI★	23,95	+ 1,05
QIAGEN NV	NL★	34,25	+ 0,74
ROCHE HOLDING	CH	13483,29	+ 0,02
ROCHE HOLDING G	CH	11112,21	+ 0,15
SANOFI SYNTHELA	FR★	66	+ 0,30
SCHERING AG	DE★	66	+ 1,54
SHIRE PHARMA GR	GB	19,89	− 3,66
SERONO -B-	CH	1055,64	− 1,77
SMITH & NEPHEW	GB	5,03	− 2,91
SMITHKLINE BEEC	GB	15,59	+ 0,54
SSL INTL	GB	13,37	− 0,13
SULZER FRAT.SA1	CH	726,12	− 0,54
SYNTHES-STRATEC	CH	720,21	+ 0,18
UCB	BE★	41,06	− 1,06
WILLIAM DEMANT	DK	56,28	....
ZELTIA	ES★	20,09	+ 0,45
▶ DJ E STOXX HEAL		563,03	− 0,13

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	6,23	....
BP AMOCO	GB	10,15	....
CEPSA	ES★	8,76	− 1,02
COFLEXIP	FR★	137	− 2,07
DORDTSCHE PETRO	NL★	57,50	....
ENI	IT★	7,20	+ 0,28
ENTERPRISE OIL	GB	10	+ 0,17
HELLENIC PETROL	GR	10,33	− 0,71
LASMO	GB	2,97	− 0,56
LATTICE GROUP	GB	2,47	− 0,68
OMV AG	AT★	83,56	− 0,52
PETROLEUM GEO-S	NO	12,86	....
REPSOL YPF	ES★	19,55	+ 0,98
ROYAL DUTCH CO	NL★	71,66	− 0,22
SAIPEM	IT★	6,14	+ 2,33
SHELL TRANSP	GB	9,65	+ 0,52
TOTAL FINA ELF	FR★	167,20	+ 0,72
▶ DJ E STOXX ENGY P		372,13	+ 0,36

(Publicité)

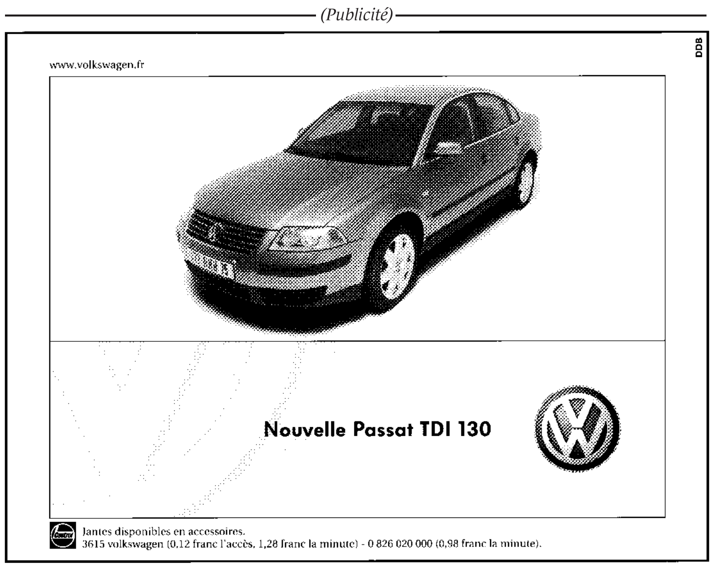

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	23,33	− 0,36
ALMANIJ	BE★	43	− 0,92
ALPHA FINANCE	GR	31,48	....
AMVESCAP	GB	22,55	+ 2,60
BHW HOLDING AG	DE★	26	....
BPI R	PT★	3,74	....
BRITISH LAND CO	GB	7,27	....
CANARY WHARF GR	GB	9,05	− 0,19
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,56	....
CATTLES ORD.	GB	4,36	− 0,38
CLOSE BROS GRP	GB	20,14	− 2,44
MONTEDISON	IT★	2,30	+ 3,14
COBEPA	BE★	67,80	....
CONSORS DISC-BR	DE★	47,02	− 10,52
CORP FIN ALBA	ES★	24,50	+ 2,30
CS GROUP N	CH	198,30	+ 0,17
DEPFA-BANK	DE★	84,80	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	32,80	− 2,38
MAN GROUP	GB	9,52	− 2,58
EURAFRANCE	FR★	734	− 0,41
FORTIS (B)	BE★	34,30	− 0,92
FORTIS (NL)	NL★	34,20	− 1,41
GECINA	FR★	100	....
GIMV	BE★	53,60	....
GREAT PORTLAND	GB	4,43	− 1,12
HAMMERSON	GB	7,25	....
ING GROEP	NL★	79,83	− 0,37
REALDANMARK	DK	70,35	....
LAND SECURITIES	GB	13,68	....
LIBERTY INTL	GB	8,31	+ 0,81
MARSCHOLLEK LAU	DE★	133	− 5
MEDIOBANCA	IT★	13,24	− 1,19
MEPC PLC	GB	8,89	....
METROVACESA	ES★	15,63	− 2,31
PERPETUAL PLC	GB	60,16	− 3,11
PROVIDENT FIN	GB	15,44	....
RODAMCO CONT. E	NL★	41,10	− 2,49
RODAMCO NORTH A	NL★	43,05	+ 0,12
SCHRODERS	GB	24,60	+ 3,53
SIMCO N	FR★	71,50	− 0,35
SLOUGH ESTATES	GB	6,23	....
UNIBAIL	FR★	160,40	+ 1,01
VALLEHERMOSO	ES★	6,50	− 0,31
WCM BETEILIGUNG	DE★	17,10	+ 1,18
WOOLWICH PLC	GB	6,14	....
▶ DJ E STOXX FINS P		304,36	− 0,78

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	7,25	− 0,69
ASSOCIAT BRIT F	GB	8,07	+ 1,26
BASS	GB	12,47	+ 0,41
BBAG OE BRAU-BE	AT★	47,11	− 1,83
BRAU-UNION	AT★	44	− 0,23
CADBURY SCHWEPP	GB	8,29	− 0,60
CARLSBERG -B-	DK	49,18	....
CARLSBERG AS -A	DK	46,90	....
DANISCO	DK	42,88	....
DANONE	FR★	140,10	− 2,78
DELTA HOLDINGS	GR	11,86	− 3,35
DIAGEO	GB	11,71	− 0,29
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,17	− 0,58
ERID.BEGH.SAY	FR★	106,60	− 0,37
HEINEKEN HOLD.N	NL★	41,30	+ 0,73
COCA COLA HBC	GR	14,92	− 0,59
HELLENIC SUGAR	GR	11,64	− 1,49
KAMPS	DE★	16,80	− 1,18
KERRY GRP-A-	GB	23,75	....
MONTEDISON	IT★	2,81	....
NESTLE N	CH	2506,58	+ 0,03
KONINKLIJKE NUM	NL★	60,45	+ 0,75
PARMALAT	IT★	1,74	− 1,14
PERNOD RICARD	FR★	59,20	− 1
RAISIO GRP -V-	FI★	1,73	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,26	− 0,81
SOUTH AFRICAN B	GB	6,93	+ 2,74
TATE & LYLE	GB	4,14	+ 3,35
UNIQ	GB	3,56	− 3,64
UNILEVER	NL★	69,70	+ 0,29
UNILEVER	GB	9,52	− 0,35
WHITBREAD	GB	9,21	+ 0,73
▶ DJ E STOXX F & BV P		261,11	− 0,46

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	105,89	− 1,23
ADECCO N	CH	718,23	− 0,18
AEROPORTI DI RO	IT★	9,03	− 0,33
AGGREKO	GB	6,43	....
ALSTOM	FR★	26,61	− 1,26
ALTRAN TECHNO	FR★	239	+ 0,13
ALUSUISSE GRP N	CH	586,69	− 3,57
ASSA ABLOY-B-	SE	19,95	+ 0,29
ASSOC BR PORTS	GB	5,57	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,53	....
ATLAS COPCO -B-	SE	22,55	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,10	− 2,30
BAA	GB	9,67	+ 1,41
BARCO	BE★	133	....
BBA GROUP PLC	GB	6,49	....
BTG	GB	25,36	− 7,02
CIR	IT★	2,80	+ 0,36
CAPITA GRP	GB	7	− 1,88
CDB WEB TECH IN	IT★	10,26	+ 0,39
CGIP	FR★	48,05	− 0,72
CMG	GB	66,12	....
COOKSON GROUP P	GB	3,05	− 2,67
DAMPSKIBS -A-	DK	9312,98	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10451,98	+ 1,30
DAMSKIBS SVEND	DK	14069,97	....
E.ON AG	DE★	64,50	+ 1,10
EADS SICO.	FR★	23,31	− 1,02
ELECTROCOMPONEN	GB	11,46	− 1,87
EPCOS	DE★	89	− 1,11
EUROTUNNEL	FR★	1,12	....
EXEL	GB	18,29	+ 0,46
F.I. GROUP	GB	6,02	− 0,83
GROUP 4 FALCK	DK	139,36	....
FINMECCANICA	IT★	1,32	+ 0,76
FINNLINES	FI★	19,51	− 2,16
FKI	GB	3,31	+ 3,14
FLS IND.B	DK	17,42	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	43	+ 0,33
GKN	GB	12,69	....
HAGEMEYER NV	NL★	27,27	− 0,80
HALKOR	GR	4,66	− 3,35
HAYS	GB	6,07	+ 0,56
HEIDELBERGER DR	DE★	63,50	+ 0,79
HUHTAMAKI VAN	FI★	27	....
IFIL	IT★	9,47	− 1,15
IMI PLC	GB	3,81	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	24,45	....
INVESTOR -A-	SE	15,63	....
INVESTOR -B-	SE	15,57	....
ISS	DK	70,35	+ 4,58
JOT AUTOMATION	FI★	2,60	− 5,11
KINNEVIK -B-	SE	21,11	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	86,43	+ 0,78
KONE B	FI★	68	....
LEGRAND	FR★	192,30	− 1,38
LINDE AG	DE★	51,80	− 0,19
MAN AG	DE★	31,50	+ 0,96
MG TECHNOLOGIES	DE★	13,40	....
WARTSILA CORP A	FI★	18,60	....
METSO	FI★	10,50	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	5,07	....
NETCOM -B-	SE	39,56	....
NKT HOLDING	DK	258,62	+ 1,31
EXEL	GB	18,29	+ 0,46
PACE MICRO TECH	GB	10,09	+ 1,69
PARTEK	FI★	12,20	....
PENINS.ORIENT.S	GB	5,10	+ 2,01
PERLOS	FI★	20,85	− 0,14
PREMIER FARNELL	GB	7,23	+ 0,94
RAILTRACK	GB	15,98	+ 1,28
RANDSTAD HOLDIN	NL★	18,15	− 0,27
RENTOKIL INITIA	GB	3,22	....
REXAM	GB	3,62	....
REXEL	FR★	79,50	....
RHI AG	AT★	23,44	+ 0,82
RIETER HLDG N	CH	340,70	+ 1,57
ROLLS ROYCE	GB	3,27	+ 0,52
SANDVIK	SE	24,11	− 0,71
SAURER ARBON N	CH	527,49	+ 0,25
SCHNEIDER ELECT	FR★	71,70	+ 0,99
SEAT PAGINE GIA	IT★	2,87	+ 1,77
SECURICOR	GB	2,33	....
SECURITAS -B-	SE	18,51	....
SERCO GROUP	GB	8,69	+ 0,58
SGL CARBON	DE★	60	....
SHANKS GROUP	GB	3,59	....
SIDEL	FR★	59	− 0,84
INVENSYS	GB	2,69	....
SINGULUS TECHNO	DE★	36,50	− 2,14
SKF -B-	SE	16,49	....
SMITHS IND PLC	GB	12,82	+ 0,39
SOPHUS BEREND -	DK	25,73	+ 1,59
SPIRENT	GB	9,87	− 0,51
T.I.GROUP PLC	GB	6,41	+ 1,06
TECAN GROUP N	CH	1170,74	....
TELEFONICA	ES★	18,62	+ 0,65
TPI	ES★	7,25	+ 0,83
THOMSON CSF	FR★	51,15	+ 0,69
TOMRA SYSTEMS	NO	21,98	....
TRAFFICMASTER	GB	7	+ 0,97
UNAXIS HLDG N	CH	239,41	− 1,22
VA TECHNOLOGIE	AT★	37	− 0,80
VEDIOR NV	NL★	14,25	+ 2,52
VESTAS WIND SYS	DK	58,96	+ 2,33
VIVENDI ENVIRON	FR★	47,60	− 2,86
VOLVO -A-	SE	16,38	....
VOLVO -B-	SE	16,61	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		516,25	+ 0,10

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,10	− 0,79
AEGON NV	NL★	46,98	− 0,61
AGF	FR★	68	+ 1,27
ALLEANZA ASS	IT★	17,18	+ 0,17
ALLIANZ N	DE★	393,20	− 0,20
ALLIED ZURICH	GB	13,29	....
ASR VERZEKERING	NL★	105,50	− 1,31
AXA	FR★	157,70	+ 0,45
BALOISE HLDG N	CH	1193,76	+ 0,28
BRITANNIC	GB	18,07	....
CGNU	GB	17,69	− 0,09
CNP ASSURANCES	FR★	36,40	− 1,89
CORP MAPFRE R	ES★	19,20	....
ERGO VERSICHERU	DE★	153	+ 0,99
ETHNIKI GEN INS	GR	15,17	− 2,09
EULER	FR★	50,95	+ 1,70
CODAN	DK	77,72	....
FORTIS (B)	BE★	34,30	− 0,92
GENERALI ASS	IT★	40,70	....
GENERALI HLD VI	AT★	189	....
INTERAM HELLEN	GR	19,40	− 3,65
IRISH LIFE & PE	GB	12,40	....
FONDIARIA ASS	IT★	6,16	− 1,12
LEGAL & GENERAL	GB	2,95	....
MEDIOLANUM	IT★	15,80	+ 0,57
MUENCH RUECKVER	DE★	359,50	− 0,69
POHJOLA YHTYMAE	FI★	46,70	....
PRUDENTIAL	GB	17,54	+ 0,48
RAS	IT★	16,39	+ 1,67
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,78	− 0,76
SAI	IT★	21,01	+ 0,05
SAMPO -A-	FI★	54,50	+ 1,87
SWISS RE N	CH	2533,54	− 0,44
SCOR	FR★	56	− 1,32
SEGUROS MUNDIAL	PT★	59,09	....
SKANDIA INSURAN	SE	17,53	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,01	....
STOREBRAND	NO	7,93	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,78	− 0,76
SWISS LIFE REG	CH	914,89	+ 0,29
TOPDANMARK	DK	21,71	....
ZURICH ALLIED N	CH	545,91	....
ZURICH FINL SVC	CH	606,42	− 0,75
▶ DJ E STOXX INSU P		463,50	− 0,05

MEDIAS

MONDADORI	IT★	12,13	+ 1,51
B SKY B GROUP	GB	16,87	+ 1,52
CANAL PLUS	FR★	160,70	+ 0,56
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,56	....
CARLTON COMMUNI	GB	8,73	− 0,19
DLY MAIL & GEN	GB	15,09	+ 4,29
ELSEVIER	NL★	15,34	− 0,90
EMAP PLC	GB	14,06	+ 2,20
FUTURE NETWORK	GB	3,17	− 0,53
GRUPPO L'ESPRES	IT★	10,38	+ 1,67
GWR GROUP	GB	11,80	....
HAVAS ADVERTISI	FR★	16,36	+ 6,16
INDP NEWS AND M	IR★	3,55	....
INFORMA GROUP	GB	11,66	....
LAGARDERE SCA N	FR★	58,75	+ 1,29
LAMBRAKIS PRESS	GR	17,34	− 1,34
M6 METROPOLE TV	FR★	44,26	+ 3,39
MEDIASET	IT★	14,99	+ 1,42
NRJ GROUP	FR★	29,10	− 1,02
PEARSON	GB	26,60	+ 1,28
PRISA	ES★	18,95	− 0,52
PROSIEBEN VZ	DE★	131	....
PT MULTIMEDIA R	PT★	27,28	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	35,80	+ 1,13
PUBLIGROUPE N	CH	626,81	+ 0,32
REED INTERNATIO	GB	10,91	+ 0,31
REUTERS GROUP	GB	19,05	+ 1,79
SMG	GB	4,33	....
SOGECABLE R	ES★	24,43	....
TAYLOR NELSON S	GB	4,33	....
TELEWEST COMM.	GB	1,83	+ 2,83
TF1	FR★	51,30	+ 2,40
TRINITY MIRROR	GB	7,72	....
UNITED NEWS & M	GB	13,49	....
UNITED PAN-EURO	NL★	11,92	+ 3,65
VNU	NL★	51,75	+ 1,27
WOLTERS KLUWER	NL★	27,42	+ 0,29
WPP GROUP	GB	12,99	+ 1,04
▶ DJ E STOXX MEDIA P		433,95	+ 1,33

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	35,92	− 0,50
ALTADIS -A-	ES★	16,30	+ 1,24
AMADEUS GLOBAL	ES★	8,20	+ 1,86
ATHENS MEDICAL	GR	8,85	− 0,33
AUSTRIA TABAK A	AT★	52,12	− 0,72
AVIS EUROPE	GB	3,31	+ 2,07
BEIERSDORF AG	DE★	113,80	− 0,70
BIC	FR★	40,76	− 0,05
BRIT AMER TOBAC	GB	8,46	− 4
CASINO GP	FR★	112,40	− 1,14
RICHEMONT UNITS	CH	3131,41	+ 1,04
CLARINS	FR★	87,75	+ 0,17
DELHAIZE	BE★	51,50	+ 0,10
COLRUYT	BE★	46,32	....
FIRSTGROUP	GB	4,11	....
FREESERVE	GB	2,52	+ 0,67
GALLAHER GRP	GB	7,22	....
GIB	BE★	47,70	− 0,25
GIVAUDAN N	CH	269,01	+ 0,25
HENKEL KGAA VZ	DE★	74,50	+ 3,91
IMPERIAL TOBACC	GB	11,97	− 0,97
JERONIMO MARTIN	PT★	11,01	....
KESKO -B-	FI★	10,75	− 0,28
L'OREAL	FR★	89,45	− 0,56
LAURUS NV	NL★	9,75	− 5,34
MORRISON SUPERM	GB	3,15	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,49	− 0,43
SAFEWAY	GB	5,29	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,49	− 2,27
STAGECOACH HLDG	GB	1,01	− 1,64
T-ONLINE INT	DE★	16,15	− 6,32
TERRA NETWORKS	ES★	15,82	− 2,41
TESCO PLC	GB	4,75	− 0,35
TNT POST GROEP	NL★	26,90	+ 0,49
WANADOO	FR★	12,16	+ 1,33
WORLD ONLINE IN	NL★	11,70	− 1,27
▶ DJ E STOXX N CY G P		456,27	− 0,34

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	9,58	− 0,35
AVA ALLG HAND.G	DE★	33,65	....
BOOTS CO PLC	GB	9,97	− 1,82
BUHRMANN NV	NL★	26,90	+ 3,26
CARREFOUR	FR★	69	+ 1,62
CASTO.DUBOIS	FR★	241,10	+ 0,63
CC CARREFOUR	ES★	13,22	− 0,60
CHARLES VOEGELE	CH	219,02	− 1,77
CONTINENTE	ES★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE★	257,50	− 1
DEBENHAMS	GB	4,23	....
DIXONS GROUP	GB	3,83	− 0,87
GAL LAFAYETTE	FR★	183,80	− 0,65
GEHE AG	DE★	41,30	+ 0,12
GREAT UNIV STOR	GB	8,83	− 1,50
GUCCI GROUP	NL★	112,25	− 1,88
HENNES & MAURIT	SE	20,53	....
KARSTADT QUELLE	DE★	39	− 0,26
KINGFISHER	GB	7,13	+ 0,47
MARKS & SPENCER	GB	3,21	+ 2,14
MATALAN	GB	12,25	− 0,27
METRO	DE★	47,80	+ 0,21
NEXT PLC	GB	12,70	....
PINAULT PRINT.	FR★	204	− 0,05
SIGNET GROUP	GB	0,97	....
VALORA HLDG N	CH	230,20	+ 0,86
VENDEX KBB NV	NL★	15,98	+ 1,14
W.H SMITH	GB	7,50	− 0,67
WOLSELEY PLC	GB	6,41	+ 0,53
▶ DJ E STOXX RETL P		358,12	+ 0,51

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE★	87,99	− 2,77
ALCATEL-A-	FR★	57,45	+ 1,95
ALTEC SA REG.	GR	8,94	− 3,18
ASM LITHOGRAPHY	NL★	24,08	+ 3,35
BAAN COMPANY	NL★	2,61	+ 0,38
BALTIMORE TECH	GB	5,91	− 1,12
BOOKHAM TECHNOL	GB	19,25	− 1,04
SPIRENT	GB	18,04	....
BAE SYSTEMS	GB	6,33	+ 1,07
BROKAT	DE★	34,50	− 6,30
BULL	FR★	6,10	− 0,81
BUSINESS OBJECT	FR★	80,50	− 1,11
CAP GEMINI	FR★	173	+ 0,87
COLT TELECOM NE	GB	24,53	+ 1,53
COMPTEL	FI★	12,90	− 2,64
DASSAULT SYST.	FR★	82	+ 5,53
DIALOG SEMICOND	GB	92,30	....
ERICSSON -B-	SE	12,92	+ 0,90
F-SECURE	FI★	6,10	....
FILTRONIC	GB	9,57	− 5,63
FINMATICA	IT★	50,85	....
GETRONICS	NL★	7,75	+ 5,30
GN GREAT NORDIC	DK	26,53	....
INFINEON TECHNO	DE★	44,60	+ 2,29
INFOGRAMES ENTE	FR★	25,70	+ 0,04
INTRACOM R	GR	26,53	− 1,69
KEWILL SYSTEMS	GB	7,94	+ 4,88
LOGICA	GB	27,61	− 1,02
LOGITECH INTL N	CH	341,36	+ 2,17
MARCONI	GB	11,65	+ 0,58
MISYS	GB	10,32	+ 0,99
NOKIA	FI★	46,60	− 0,21
OCE	NL★	17,55	− 0,85
OLIVETTI	IT★	3,34	+ 1,83
PSION	GB	5,19	+ 1,31
SAGE GRP	GB	7,08	+ 0,48
SAGEM	FR★	200	+ 0,96
SAP AG	DE★	145	+ 3,50
SAP VZ	DE★	178	+ 0,62
SEMA GROUP	GB	10,34	− 1,28
SEZ HLDG N	CH	641,28	− 1,52
SIEMENS AG N	DE★	128,30	+ 0,94
MB SOFTWARE	DE★	5,45	− 0,91
SPIRENT	GB	9,87	− 0,51
STMICROELEC SIC	FR★	50,75	+ 2,32
TECNOST	IT★	3,72	+ 1,09
TELE 1 EUROPE	SE	5,77	....
THINK TOOLS	CH	335,44	....
THUS	GB	1,21	+ 1,41
TIETOENATOR	FI★	23	+ 0,44
▶ DJ E STOXX TECH P		807,88	+ 0,78

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT★	13,08	+ 2,67
AEM	IT★	3,47	+ 0,87
ANGLIAN WATER	GB	10,14	....
BRITISH ENERGY	GB	4,11	+ 4,26
CENTRICA	GB	4,20	....
EDISON	IT★	12,05	− 0,25
ELECTRABEL	BE★	241,70	− 0,12
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,43	....
ENDESA	ES★	19,69	− 0,05
ENEL	IT★	4,42	+ 0,91
EVN	AT★	29,34	+ 1,49
FORTUM	FI★	4,20	+ 0,24
GAS NATURAL SDG	ES★	18,85	− 0,32
HIDRO CANTABRIC	ES★	21,81	− 0,73
IBERDROLA	ES★	14,66	+ 0,27
INNOGY HOLDINGS	GB	3,32	− 3,41
ITALGAS	IT★	5,04	− 0,59
KELDA	GB	6,63	+ 1,80
NATIONAL GRID G	GB	10,49	− 0,64
INTERNATIONAL P	GB	4,14	+ 0,41
OESTERR ELEKTR	AT★	103,50	+ 2,16
PENNON GROUP	GB	11,51	+ 0,15
POWERGEN	GB	9,70	+ 2,30
SCOTTISH POWER	GB	9,33	− 0,18
SEVERN TRENT	GB	13,83	+ 2,62
SUEZ LYON EAUX	FR★	185	− 0,16
SYDKRAFT -A-	SE	17,30	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,42	....
THAMES WATER	GB	20,46	....
FENOSA	ES★	21,49	+ 0,14
UNITED UTILITIE	GB	11,97	− 0,97
VIRIDIAN GROUP	GB	11,71	....
VIVENDI	FR★	79,40	− 0,19
▶ DJ E STOXX PO SUP P		338,64	+ 0,10

EURO NOUVEAU MARCHÉ

23/11 10 h 07 ▶	Cours en euros	% Var. 22/11

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	17,50	....
ANTONOV	0,49	− 5,77
C/TAC	4,96	− 0,80
CARDIO CONTROL	3,56	− 2,47
CSS	23,90	....
HITT NV	6	− 0,83
INNOCONCEPTS NV	19,80	− 1,74
NEDGRAPHICS HOLD	16,80	− 1,18
SOPHEON	5,35	− 4,46
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,30	+ 0,30
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	5,95	....

BRUXELLES

ARTHUR	8,50	....
ENVIPCO HLD CT	0,70	....
FARDIS B	19,49	....
INTERNOC HLD	0,79	....
INTL BRACHYTHER B	8,75	....
LINK SOFTWARE B	6,35	....
PAYTON PLANAR	0,89	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	87,99	− 2,77
AUGUSTA TECHNOLOGIE	19	− 11,63
BB BIOTECH ZT-D	107	+ 2,29
BB MEDTECH ZT-D	18,95	+ 1,34
BERTRANDT AG	8,50	− 1,16
BETA SYSTEMS SOFTWA	7	− 1,41
CE COMPUTER EQUIPME	17,80	+ 6,59
CE CONSUMER ELECTRO	16,20	− 9,24
CENIT SYSTEMHAUS	22,90	− 2,55
DRILLISCH	5,62	+ 0,36
EDEL MUSIC	15,92	− 0,81
ELSA	11	− 7,56
EM.TV & MERCHANDI	19,40	− 3,05
EUROMICRON	18,70	− 0,53
GRAPHISOFT NV	12,20	+ 0,83
HOEFT & WESSEL	15,65	− 2,19

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● **Dassault Systèmes** gagnait 6,76 % à 82,95 euros, au début des échanges, jeudi 23 novembre, dans la perspective de son entrée dans la composition de l'indice CAC 40 le 21 décembre, à la place de Canal+. Ce dernier titre sortira de l'indice le jour de l'admission des actions Vivendi Universal.

● **Lafarge,** qui reculait en Bourse de 0,83 %, à 83,8 euros, annoncerait prochainement la cession de son activité de matériaux de construction de spécialité pour environ un milliard d'euros, selon le *Financial Times*.

● **Pechiney** progressait de 3,16 %, à 41,47 euros, à la suite d'un article du *Wall Street Journal* révélant que des discussions ont lieu avec Russian Aluminium, deuxième producteur mondial d'aluminium, en vue d'un partenariat en Russie.

● Les actions **TF1** et **Titus Interactive** s'inscrivaient en hausse, de respectivement 2,4 %, à 51,3 euros, et 10 %, à 18,37 euros. Les deux sociétés ont annoncé mercredi la conclusion d'un accord de partenariat industriel et commercial pour le développement de jeux vidéo multi-plates-formes.

● L'action **DMC** bondissait de 18,33 % à 14,2 euros, jeudi, dans les premiers échanges. La veille, le titre avait déjà pris 2,56 %, à la suite d'une diminution de sa perte nette au premier semestre à 45 millions d'euros, contre 70 millions sur la même période de 1999.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 23 NOVEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	❯	45,61	299,18	−1,17	46,15
AGF	❯	67,75	444,41	+0,89	67,15
AFFINE(EXIMM		36,49	239,36	−0,03	...
AIR FRANCE G	❯	22,89	150,15	−1,38	23,21
AIR LIQUIDE	❯	145	951,14	−0,68	146
ALCATEL	❯	57,90	379,80	+2,75	56,35
ALCATEL O		60	393,57	−1,64	...
ALSTOM	❯	26,63	174,68	−1,19	26,95
ALTRAN TECHN	❯	239,40	1570,36	+0,29	238,70
ATOS CA	❯	83,90	550,35	+1,21	82,90
ARBEL		11	72,16	−2,74	...
AVENTIS	❯	87,15	571,67	+0,06	87,10
AXA	❯	157,10	1030,51	+0,06	157
AZEO(EXG.ET	●❯	90	590,36	+2,27	88
BIC	❯	40,45	265,33	−0,81	40,78
BAIL INVESTI	❯	118,80	779,28	−0,83	119,80
BAZAR HOT. V		...	...	...	...
BIS		149,80	982,62	...	...
BNPPARIBAS	❯	87,75	575,60	−0,62	88,30
BOLLORE	❯	198	1298,79	−1,30	200,60
BOLLORE INV.		38,25	250,90	+0,60	...
BONGRAIN		36,40	238,77	−0,27	...
BOUYGUES	❯	54,45	357,17	+0,83	54
BOUYGUES OFF	❯	53	347,66	...	53
BULL#	❯	6,10	40,01	−0,81	6,15
BUSINESS OBJ	❯	79,90	524,11	−1,84	81,40
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		76,80	503,77	−0,26	...
CANAL +	❯	161,50	1059,37	+1,06	159,80
CAP GEMINI	❯	173,30	1136,77	+1,05	171,50
CARBONE-LORR	❯	52,05	341,43	−1,98	53,10
CARREFOUR	❯	69	452,61	+1,62	67,90
CASINO GUICH	❯	112,70	739,26	−0,88	113,70
CASINO GUICH		72,80	477,54	−0,27	...
CASTORAMA DU	❯	241	1580,86	+0,58	239,60
CEA INDUSTRI		144	944,58	−0,07	...
CEGID (LY)		84	551	−0,41	...
CFF.RECYCLIN		41,30	270,91	...	...
CGIP	❯	48,05	315,19	−0,72	48,40
CHARGEURS		62	406,69	−0,16	...
CHRISTIAN DA		72,40	474,91	+1,83	...
CHRISTIAN DI	❯	54	354,22	+0,93	53,50
CIC -ACTIONS		115	754,35	...	...
CIMENTS FRAN	❯	52,65	345,36	−0,66	53
CLARINS	❯	88	577,24	+0,46	87,60
CLUB MEDITER	❯	96,05	630,05	+0,05	96
CNP ASSURANC	❯	36,41	238,83	−1,86	37,10
COFACE	❯	112	734,67	−1,75	114
COFLEXIP	❯	136,60	896,04	−2,36	139,90
COLAS	❯	52,15	342,08	−1,04	52,70
CONTIN.ENTRE		43,50	285,34	...	...
CPR	❯	58	380,46	...	58
CRED.FON.FRA		13,35	87,57	+0,38	...
CREDIT LYONN	❯	38,50	252,54	+1,45	37,95
CS COM.ET SY		30,40	199,41	+1,33	...
DAMART		81,50	534,60	+1,88	...
DANONE	❯	140,30	920,31	−2,64	144,10
DASSAULT-AVI		205	1344,71	...	...
DASSAULT SYS	❯	81,30	533,29	+4,63	77,70
DE DIETRICH	❯	...	...	...	69
DEVEAUX(LY)#		81,50	534,60	−0,61	...
DEV.R.N-P.CA		14,95	98,07	...	...
DMC (DOLLFUS		16,25	106,59	+14,44	...
DYNACTION		26,30	172,52	−0,83	...
EIFFAGE	❯	60,10	394,23	+0,17	60
ELIOR	❯	13,75	90,19	+2,61	13,40
ELEC.MADAGAS		23,10	151,53	...	...
ENTENIAL(EX		30	196,79	...	...
ERAMET	❯	45,10	295,84	−0,38	45,27
ERIDANIA BEG	❯	106,60	699,25	−0,37	107
ESSILOR INTL	❯	329,30	2160,07	+0,09	329
ESSO		64,05	420,14	−1,91	...
EULER	❯	50,95	334,21	+1,70	50,10
EURAFRANCE	❯	731,50	4798,33	−0,75	737
EURO DISNEY	❯	0,58	3,80	+1,75	0,57
EUROTUNNEL	❯	1,14	7,48	+1,79	1,12
FAURECIA	❯	50,25	329,62	+2,97	48,80
FIMALAC SA C	❯	37,50	245,98	−0,92	37,85
F.F.P. (NY)		71,65	469,99	−0,35	...
FINAXA		135	885,54	−1,32	...
FIVES-LILLE		90	590,36	...	...
FONC.LYON.#		30,30	198,75	+1,78	...
FRANCE TELEC	❯	102,50	672,36	+0,79	101,70
FROMAGERIES		478,80	3140,72	+0,80	...
GALERIES LAF	❯	183,80	1205,65	−0,65	185
GAUMONT #		51,95	340,77	...	...
GECINA	❯	100	655,96	...	100
GEOPHYSIQUE	❯	71,75	470,65	+1,92	70,40
GFI INFORMAT	❯	28,25	185,31	+3,90	27,19
GRANDVISION	❯	21,40	140,37	−1,20	21,66
GROUPE ANDRE		128	839,62	+0,08	...
GROUPE GASCO		77,05	505,41	−1,85	...
GR.ZANNIER (		52,30	343,07	−1,13	...
GROUPE GTM		133,50	875,70	...	...
GROUPE PARTO		55	360,78	+1,85	...
GUYENNE GASC	❯	85,50	560,84	−0,52	85,95
HAVAS ADVERT	❯	16,36	107,31	+6,16	15,41
IMERYS	❯	115,10	755,01	−1,46	116,80
IMMOBANQUE		117,90	773,37	+0,77	...
IMMEUBLES DE		...	...	...	...
INFOGRAMES E	❯	25,70	168,58	+0,04	25,69
IM.MARSEILLA		3230	21187,41	+1,57	...
INGENICO	❯	34,30	224,99	−1,86	34,95
ISIS	❯	81,10	531,98	−2,17	82,90
KAUFMAN ET B	❯	18,45	121,02	−1,07	18,65
KLEPIERRE	❯	99,40	652,02	+0,71	98,70
LABINAL	❯	...	...	...	...
LAFARGE	❯	83,80	549,69	−0,83	84,50
LAGARDERE	❯	59,30	388,98	+2,24	58
LAPEYRE	❯	59	387,01	−1,09	59,65
LEBON (CIE)		...	...	...	...
LEGRAND	❯	194	1272,56	−0,51	195
LEGRAND ADP		111,20	729,42	−1,24	...
LEGRIS INDUS	❯	39	255,82	−0,10	39,04
LIBERTY SURF	❯	11,10	72,81	−1,33	11,25
LOCINDUS		109,80	720,24	−0,18	...
L'OREAL	❯	89,75	588,72	−0,22	89,95
LOUVRE #		70,20	460,48	−0,78	...
LVMH MOET HE	❯	80,70	529,36	+0,25	80,50
MARINE WENDE	❯	89,50	587,08	...	89,50
METALEUROP		5,96	39,10	−0,67	...
MICHELIN	❯	33,31	218,50	+0,85	33,03
MONTUPET SA		24	157,43	+0,80	...
MOULINEX		4,96	32,54	−0,80	...
NATEXIS BQ P	❯	91,60	600,86	−0,43	92
NEOPOST	❯	18,84	123,58	+4,72	17,99
NORBERT DENT		18,30	120,04	+1,61	...
NORD-EST		23,30	152,84	−0,38	...
NRJ GROUP	❯	29	190,23	−1,36	29,40
OBERTHUR CAR	❯	18,98	124,50	+3,72	18,30
OLIPAR		7,40	48,54	...	...
OXYG.EXT-ORI		400	2623,83	+2,56	...
PECHINEY ACT	❯	41,47	272,03	+3,16	40,20
PECHINEY B P		...	...	...	...
PENAUILLE PO	❯	63,70	417,84	+1,35	62,85
PERNOD-RICAR	❯	59,45	389,97	−0,59	59,80
PEUGEOT	❯	230,40	1511,32	+1,50	227
PINAULT-PRIN	❯	203,40	1334,22	−0,34	204,10
PLASTIC OMN.	❯	111	728,11	+0,45	110,50
PSB INDUSTRI		74,10	486,06	−2,50	...
PUBLICIS GR	❯	35,98	236,01	+1,64	35,40
REMY COINTRE	❯	42,50	278,78	−0,47	42,70
RENAULT	❯	56,90	373,24	−0,61	57,25
REXEL	❯	82	537,88	+3,14	79,50
RHODIA	❯	13,40	87,90	+0,37	13,35
ROCHETTE (LA		5,26	34,50	+0,19	...
ROYAL CANIN	❯	115	754,35	−0,86	116
ROUGIER #		62,30	408,66	+0,48	...
RUE IMPERIAL		2736,50	17950,26	+0,24	...
SADE (NY)		...	...	...	...
SAGEM S.A.	❯	200	1311,91	+0,96	198,10
SAGEM ADP		125	819,95	−0,87	...
SAINT-GOBAIN	❯	154	1010,17	+1,72	151,40
SALVEPAR (NY		59,25	388,65	...	...
SANOFI SYNTH	❯	65,95	432,60	+0,23	65,80
SCHNEIDER EL	❯	71,75	470,65	+1,06	71
SCOR	❯	56	367,34	−1,32	56,75
S.E.B.	❯	57,20	375,21	+0,53	56,90
SEITA	❯	46,50	305,02	+1,97	45,60
SELECTIBAIL(		15,50	101,67	+1,64	...
SIDEL	❯	59,05	387,34	−0,76	59,50
SILIC CA		158	1036,41	...	...
SIMCO	❯	71,90	471,63	+0,21	71,75
SKIS ROSSIGN		17	111,51	−0,29	...
SOCIETE GENE	❯	61,55	403,74	+1,99	60,35
SODEXHO ALLI	❯	187,80	1231,89	−0,63	189
SOGEPARC (FI		...	...	...	...
SOMMER ALLIB	❯	55,15	361,76	...	55,15
SOPHIA	❯	29,20	191,54	...	29,20
SOPRA #	❯	72,10	472,94	−2,44	73,90
SPIR COMMUNI	❯	82	537,88	+1,49	80,80
SR TELEPERFO	❯	33,50	219,75	...	33,50
STUDIOCANAL		8,30	54,44	+0,61	...
SUCR.PITHIVI		...	...	...	...
SUEZ LYON.DE	❯	184,80	1212,21	−0,27	185,30
TAITTINGER		...	...	...	...
TF1	❯	51,50	337,82	+2,79	50,10
TECHNIP	❯	159,70	1047,56	+0,76	158,50
THOMSON-CSF	❯	51,65	338,80	+1,67	50,80
THOMSON MULT.	❯	45,10	295,84	+0,67	44,80
TOTAL FINA E	❯	167,90	1101,35	+1,14	166
TRANSICIEL #	❯	49,30	323,39	−5,01	51,90
UBI SOFT ENT	❯	41,76	273,93	+4,04	40,14
UNIBAIL	❯	160,80	1054,78	+1,26	158,80
UNILOG	❯	99,95	655,63	−0,05	100
USINOR	❯	11,37	74,58	−0,52	11,43
VALEO	❯	54,95	360,45	+2,61	53,55
VALLOUREC	❯	55,95	367,01	−0,44	56,20
VIA BANQUE		31,70	207,94	−1,15	...
VICAT		57,05	374,22	+0,09	...
VINCI	❯	56,50	370,62	−0,88	57
VIVENDI	❯	79,50	521,49	−0,06	79,55
VIVENDI ENVI	❯	47,60	312,24	−2,86	49
WANADOO	❯	12,23	80,22	+1,92	12
WORMS (EX.SO		17,20	112,82	+0,47	...
ZODIAC	❯	269,90	1770,43	+0,71	268

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO		724,50	4752,41	+0,63	...
AMERICAN EXP		60,60	397,51	−1,22	...
AMVESCAP EXP		22,15	145,29	+0,68	...
ANGLOGOLD LT		31,90	209,25	+4,59	...
A.T.T. #		22,11	145,03	+0,32	...
BARRICK GOLD		16,98	111,38	+1,68	...
COLGATE PAL.		69	452,61	+1,85	...
CROWN CORK O		6,13	40,21	...	...
DE BEERS #		32,95	216,14	−3,09	...
DIAGO PLC		...	...	...	...
DOW CHEMICAL		...	...	...	...
DU PONT NEMO		47,81	313,61	−1,08	...
ECHO BAY MIN		0,65	4,26	−2,99	...
ELECTROLUX		...	...	...	...
ELF GABON		133,50	875,70	+0,07	...
ERICSSON #	❯	12,85	84,29	+0,39	12,80
FORD MOTOR #		27,76	182,09	−4,37	...
GENERAL ELEC		57,50	377,18	−0,95	...
GENERAL MOTO		60,55	397,18	−0,90	...
GOLD FIELDS		3,44	22,56	+0,29	...
HARMONY GOLD		4,47	29,32	+2,29	...
HITACHI #		11,80	77,40	+4,89	...
HSBC HOLDING	❯	16,03	105,15	−0,37	16,09
I.B.M.	❯	116	760,91	−1,69	118
I.C.I.		...	...	...	...
ITO YOKADO #		54	354,22	+1,41	...
I.T.T. INDUS	■	40	262,38	+2,96	...
KINGFISHER P	❯	7,10	46,57	+2,16	6,95
MATSUSHITA		30,11	197,51	−6,55	...
MC DONALD'S		40,20	263,69	−0,22	...
MERK AND CO		107	701,87	...	...
MITSUBISHI C		8,26	54,18	−8,12	...
NESTLE SA #	❯	2501	16405,48	+0,64	2485
NORSK HYDRO		45,22	296,62	−0,94	...
PFIZER INC.		50,55	331,59	+0,10	...
PHILIP MORRI		42,03	275,70	+2,74	...
PROCTER GAMB		88,15	578,23	−0,34	...
RIO TINTO PL		...	...	...	...
SCHLUMBERGER		84,40	553,63	−3,54	...
SEGA ENTERPR		8,20	53,79	+2,50	...
SEMA GROUP #	❯	10,57	69,33	−2,49	10,84
SHELL TRANSP		9,46	62,05	−0,21	...
SONY CORP. #	❯	86,40	566,75	+1,29	85,30
T.D.K. #		119	780,59	−0,08	...
TOSHIBA #		7,76	50,90	+0,13	...
UNITED TECHO		...	...	...	...
ZAMBIA COPPE		0,58	3,80	−1,69	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 22 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 12**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		12,65	82,98	−2,69
AB SOFT		5,50	36,08	...
ACCESS COMME		17	111,51	−2,86
ADL PARTNER		24	157,43	−3,23
ALGORIEL #		10,49	68,81	−0,10
ALPHAMEDIA		4,24	27,81	−0,24
ALPHA MOS #		8,20	53,79	−3,53
ALTAMIR & CI		136	892,10	−0,80
ALTAMIR BS 9		13	85,27	+4,17
ALDETA		6	39,36	−4
ALTI #		17,60	115,45	−4,86
A NOVO #		177	1161,04	−8,29
ARTPRICE COM		19,22	126,07	−1,44
ASTRA		1,40	9,18	...
AUFEMININ.CO		6,42	42,11	+1,26
AUTOMA TECH		13,45	88,23	−5,61
AVENIR TELEC	❯	7,40	48,54	−6,57
AVENIR TELEC		5,47	35,88	−7,13
BAC MAJESTIC		13	85,27	...
BARBARA BUI		16	104,95	−0,93
BCI NAVIGATI		28,57	187,41	−4,64
BELVEDERE		13,14	86,19	−3,31
BOURSE DIREC		9,14	59,95	−3,79
BRIME TECHNO		59	387,01	+0,68
BRIME TECHN		2,91	19,09	...
BUSINESS INT		7,87	51,62	+0,64
BVRP ACT.DIV		48,05	315,19	−0,33
BVRP ACT.NV	◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES		3	19,68	−3,23
CALL CENTER		16,80	110,20	−3,72
CAST		34,01	223,09	...
CEREP		84,75	555,92	−3,14
CHEMUNEX #		1,22	8	−0,81
CMT MEDICAL		18,20	119,38	...
COALA #		28,50	186,95	−1,72
COHERIS ATIX		43,10	282,72	−1,71
COIL		25,50	167,27	...
CION ET SYS.		5,99	39,29	−11,91
CONSODATA #		44	288,62	−4,35
CONSORS FRAN		10	65,60	−9,09
CROSS SYSTEM		22	144,31	−2,14
CRYO #		16,75	109,87	−4,83
CRYONETWORKS.		18,21	119,45	−0,76
CYBERDECK #		3,05	20,01	+6,27
CYBER PRES.P		30,10	197,44	−1,31
CYBERSEARCH		5,38	35,29	−10,33
CYRANO #		3,11	20,40	−9,06
DALET #		19	124,63	−3,06
DATATRONIC		13,48	88,42	−29,05
DESK #		3	19,68	−7,69
DESK BS 98	◆	0,18	1,18	...
DEVOTEAM #	❯	70	459,17	−5,41
DMS #		9,85	64,61	−0,30
D INTERACTIV		114	747,79	−0,70
DIOSOS #		44,20	289,93	−1,67
DURAND ALLIZ		0,99	6,49	−5,71
DURAN DUBOI		33	216,47	...
DURAN BS 00	◆	3,49	22,89	...
EFFIK #		14,40	94,46	−0,69
EGIDE #	●	622	4080,05	+1,06
EGIDE DS 00		74,50	488,69	−1
EMME(JCE 1/1		10,45	68,55	−2,34
ESI GROUP		51	334,54	+0,69
ESKER		11,70	76,75	−3,31
EUROFINS SCI		26,20	171,86	−10,70
EURO.CARGO S		11,32	74,25	−5,27
EUROPSTAT #	❯	18,70	122,66	−3,95
FIMATEX #	❯	11	72,16	−5,66
FI SYSTEM #	❯	16,75	109,87	−2,67
FI SYSTEM BS		2,63	17,25	−11,74
FLOREANE MED		8,10	53,13	−2,99
GAMELOFT COM		7,30	47,88	−5,81
GAUDRIOT #		30	196,79	−1,32
GENERIX #		31,30	205,31	−1,67
GENESYS #		53,95	353,89	+0,37
GENESYS BS00		11,50	75,44	−2,54
GENSET	❯	46,90	307,64	−8,04
GL TRADE #		46,50	305,02	+9,41
GUILLEMOT #		41,50	272,22	−3,49
GUILLEMOT J0	◆	45,50	298,46	...
GUYANOR ACTI		0,30	1,97	+11,11
HF COMPANY		73,50	482,13	−9,20
HIGH CO.#		99,70	653,99	+1,27
HIGHWAVE OPT	❯	128,60	843,56	−3,31
HIMALAYA		18	118,07	−10
HI MEDIA		6	39,36	−4
HOLOGRAM IND		96	629,72	−4
HUBWOO.COM		15,11	99,12	−10,22
IB GROUP.COM		23,60	154,81	−1,26
IDP		5,20	34,11	−6,31
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO		18	118,07	−3,23
ILOG #		38,85	254,84	−0,92
IMECOM GROUP		3,04	19,94	−1,62
INFOSOURCES		6,32	41,46	−6,65
INFOSOURCE B		17,10	112,17	−33,46
INFOTEL #		48	314,86	−4
INFO VISTA		25,67	168,38	−18,77
INTEGRA NET	❯	6,78	44,47	+21,07
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #		4,07	26,70	−5,57
IPSOS #		93,65	614,30	−6,35
IPSOS BS00		7,90	51,82	−1,25
IT LINK		18	118,07	−0,28
JOLIEZ-REGOL		1,21	7,94	+0,83
JOLIEZ-REGOL	◆	0,02	0,13	...
KALISTO ENTE		14,90	97,74	−3,87
KEYRUS PROGI		4,88	32,01	−2,20
KAZIBAO		3,90	25,58	−2,50
LACIE GROUP		7,96	52,21	−1,73
LEXIBOOK #	◆	18,90	123,98	...
LINEDATASERV		32,20	211,22	−4,02
MEDCOST #		8,40	55,10	+2,31
MEDIDEP #		63,20	414,56	...
METROLOGIC G		85	557,56	−2,19
MICROPOLE		12,09	79,31	−1,87
MONDIAL PECH		6	39,36	...
MULTIMANIA #		16,56	108,63	−2,59
NATUREX		11,95	78,39	+3,02
NET2S #		21,15	138,73	−13,67
NETGEM	❯	18	118,07	−5,46
NETVALUE #		6,55	42,97	−9,15
NEURONES #		3,20	20,99	−11,11
NICOX #		69,90	458,51	−0,14
OLITEC		47	308,30	−2,08
OPTIMA DIREC		9,70	63,63	+8,87
OPTIMS #		3,45	22,63	−2,82
OXIS INTL RG	◆	0,85	5,58	...
PERFECT TECH		81,90	537,23	−0,97
PHARMAGEST I		20,20	132,50	−0,44
PHONE SYS.NE		8,29	54,38	−2,47
PICOGIGA		27	177,11	−5,26
PROSODIE #		64	419,81	−7,91
PROSODIE BS	◆	27,95	183,34	...
PROLOGUE SOF		10,85	71,17	−5,32
PROXIDIS		1,26	8,27	+0,80
QUALIFLOW		38	249,26	−3,55
QUANTEL		4,21	27,62	+2,43
QUANTUM APPL		3,15	20,66	...
R2I SANTE		14,80	97,08	−0,34
RECIF #		34,90	228,93	−4,62
REPONSE #		42,98	281,93	+7,99
REGINA RUBEN		9	59,04	+9,76
RIBER #		16,31	106,99	−13,34
RIGIFLEX INT		100,30	657,92	−1,96
RISC TECHNOL		13,35	87,57	−3,26
SAVEURS DE F		14,50	95,11	...
GUILLEMOT BS		21,55	141,36	−2,05
SELF TRADE #		8,23	53,99	−6,37
SILICOMP #		68,40	448,67	+2,09
SITICOM GROU		28,20	184,98	−5,69
SOFT COMPUTI		24	157,43	−5,14
SOI TEC SILI	❯	21,12	138,54	−6,13
SOI TEC BS 0		35,60	233,52	+0,28
SQLI		6,53	42,83	−9,93
STACI #		7,90	51,82	−4,82
STELAX		0,70	4,59	−2,78
SYNELEC #		17,40	114,14	−2,79
SYSTAR #		29,60	194,16	−4,52
SYSTRAN		5,90	38,70	−3,28
TEL.RES.SERV		13,15	86,26	−1,50
TELECOM CITY		6,70	43,95	−0,74
TETE DS LES	◆	1,98	12,99	...
THERMATECH I		27,30	179,08	−1,80

(Publicité)

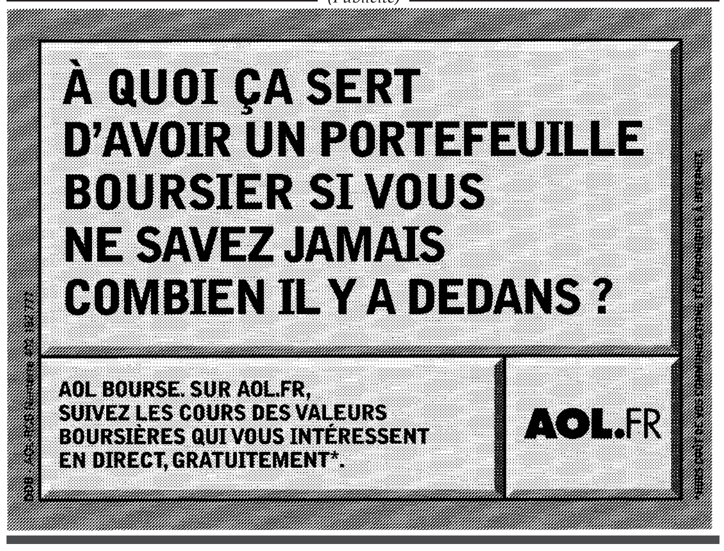

SECOND MARCHÉ

JEUDI 23 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA		43	282,06	−1,15
ARKOPHARMA #		156,30	1025,26	−4,29
CNIM CA#		55,15	361,76	+1,10
FINACOR	◆	11,20	73,47	...
GFI INDUSTRI		27,80	182,36	−3,27
LAURENT-PERR		27,07	177,57	+0,04
M6-METR.TV A	❯	44,05	288,95	+2,90
HERMES INTL	❯	166	1088,89	+0,85
RALLYE (LY)	❯	63,65	417,52	−0,86
MANITOU #		101,50	665,80	+0,50
ALTEN (SVN)	❯	140,20	919,65	+0,14
APRIL S.A.#(		190,50	1249,60	+2,09
BENETEAU CA#		131,10	859,96	−0,68
STERIA GROUP		133,30	874,39	−1,77
PINGUELY HAU		29,56	193,90	−1,96
UNION FIN.FR	◆	180	1180,72	...
CEGEDIM #		56,50	370,62	...
FINATIS(EX.L	◆	107	701,87	...
AB GROUPE		37,50	245,98	−1,32
MARIONNAUD P		149,60	981,31	+4,62
RODRIGUEZ GR		314,90	2065,61	+0,64
PIERRE VACAN		63,50	416,53	...
EXPAND S.A.		63,50	416,53	−3,05
C.A. PARIS I		210	1377,51	−0,71
JET MULTIMED		68,05	446,38	+0,67
FININFO		33,50	219,75	+0,66
MANUTAN INTE		55,50	364,06	...
LECTRA SYST.		12,10	79,37	−3,20
DANE-ELEC ME		8,60	56,41	+3,61
SOLERI	◆	285	1869,48	...
ALGECO #		103,50	678,92	−0,29
SECHE ENVIRO		97	636,28	−2,85
AUBAY		20,71	135,85	−2,27
GROUPE J.C.D		143	938,02	−2,72

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 22 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,59	194,10	22/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	32,88	215,68	22/11
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2396,52	15720,14	22/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	13174,25	86417,42	22/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11808,03	77455,60	22/11
BNP MONÉ TRÉSORERIE	149638,46	981563,95	22/11
BNP OBLIG. CT	164,30	1077,74	22/11
BNP OBLIG. LT	33,80	221,71	22/11
BNP OBLIG. MT C	144,93	950,68	22/11
BNP OBLIG. MT D	135,56	889,22	22/11
BNP OBLIG. SPREADS	174,05	1141,69	22/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1870,27	12268,17	22/11
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1758,78	11536,84	21/11
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	329,92	2164,13	21/11
BP OBLI HAUT REND.	108,37	710,86	21/11
BP MEDITERRANÉE DÉV.	103,94	681,80	21/11
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	203,32	1333,69	21/11
BP OBLIG. EUROPE	49,61	325,42	22/11
BP SÉCURITÉ	98741,75	647703,42	22/11
EUROACTION MIDCAP	186,66	1224,41	22/11
FRUCTI EURO 50	136,41	894,79	22/11
FRUCTIFRANCE C	106,95	701,55	22/11
FRUCTIFONDS FRANCE NM	415,52	2725,63	21/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	238,93	1567,28	19/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	505,73	3317,37	19/11
NORD SUD DÉVELOP. D	410,48	2692,57	19/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	61,79	405,32	21/11
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	83,62	548,51	21/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,67	148,71	21/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,35	271,24	21/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	56,21	368,71	21/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	52,74	345,95	21/11
ÉCUR. EXPANSION C	14133,88	92712,18	21/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,47	265,47	21/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	66,51	436,28	21/11
ÉC. MONÉT.C	216,03	1417,06	21/11
ÉC. MONÉT.D	186,29	1221,98	21/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	178,02	1167,73	21/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	267,33	1753,57	21/11
ÉPARCOURT-SICAV D	27,84	182,62	21/11
GÉOPTIM C	2159,94	14168,28	21/11
HORIZON C	598,29	3924,53	21/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,69	96,36	21/11
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,80	254,51	21/11
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,25	218,11	21/11
ÉCUREUIL VITALITÉ C	47,91	314,27	21/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	573,23	3760,14	22/11
ATOUT FONCIER	336,79	2209,20	22/11
ATOUT FRANCE ASIE D	96,55	633,33	22/11
ATOUT FRANCE EUROPE	237,74	1559,47	22/11
ATOUT FRANCE MONDE	58,21	381,83	22/11
ATOUT FUTUR C	253,85	1665,15	22/11
ATOUT FUTUR D	235,08	1542,02	22/11
ATOUT SÉLECTION	135,32	887,64	22/11
COEXIS	327,12	2145,77	22/11
DIÈZE	477,42	3131,67	22/11
EURODYN	678,53	4450,87	22/11
INDICIA EUROLAND	148,23	972,33	21/11
INDICIA FRANCE	508,21	3333,64	21/11
INDOCAM AMÉRIQUE	55,56	364,45	22/11
INDOCAM ASIE	25,13	164,84	22/11
INDOCAM MULTI OBLIG	168,86	1107,65	22/11
INDOCAM ORIENT C	39,33	257,99	22/11
INDOCAM ORIENT D	35,03	229,78	22/11
INDOCAM JAPON	212,10	1391,28	22/11
INDOCAM STR. 5-7 C	326,47	2141,50	21/11
INDOCAM STR. 5-7 D	214,72	1408,47	21/11
OBLIFUTUR C	94,32	618,70	22/11
OBLIFUTUR D	81,18	532,51	22/11
REVENU-VERT	168,91	1107,98	22/11
UNIVERS ACTIONS	73,90	484,75	22/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	40,42	265,14	22/11
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	102,10	669,73	21/11
INDOCAM VAL. RESTR.	342,52	2246,78	21/11
MASTER ACTIONS	55,40	363,40	20/11
MASTER OBLIGATIONS	29,60	194,16	20/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,26	146,02	21/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,35	140,05	21/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,38	133,68	21/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,06	125,03	21/11
OPTALIS EXPANSION C	19,02	124,76	21/11
OPTALIS EXPANSION D	18,88	123,84	21/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,75	116,43	21/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,04	105,22	21/11
PACTE SOL. LOGEM.	75,05	492,30	21/11
PACTE SOL.TIERS MONDE	79,78	523,32	21/11
UNIVAR C	185,44	1216,41	24/11
UNIVAR D	185,44	1216,41	24/11
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FINUNION	166,42	1091,64	21/11
CIC OBLI LONG TERME	7,37	48,34	07/11
CIC CONVERTICIC	6,38	41,85	13/11
CIC EPARCIC	413	2709,10	13/11
EUROCIC LEADERS	531,14	3484,05	13/11
EUROPE RÉGIONS	68,29	447,95	13/11
MENSUELCIC	1419,06	9308,42	13/11
OBLICIC MONDIAL	702,73	4609,61	13/11
RENTACIC	23,45	153,82	16/11
UNION AMÉRIQUE	677,67	4445,22	21/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	218,92	1436,02	22/11
LION 20000 C/3 11/06/99	947,90	6217,82	22/11
LION 20000 D/3 11/06/99	827,53	5428,24	22/11
SICAV 5000	210,11	1378,23	22/11
SLIVAFRANCE	364,88	2393,46	22/11
SLIVARENTE	39,03	256,02	22/11
SLIVINTER	198,28	1300,63	22/11
TRILION	740,46	4857,10	22/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	225,17	1477,02	22/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	216,98	1423,30	22/11
ACTILION PEA DYNAMIQUE	88,36	579,60	22/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	198,01	1298,86	22/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	189,29	1241,66	22/11
ACTILION PRUDENCE C *	177,30	1163,01	22/11
ACTILION PRUDENCE D *	169,16	1109,62	22/11
INTERLION	218,43	1432,81	22/11
LION ACTION EURO	117,46	770,49	22/11
LION PEA EURO	118,03	774,23	22/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	28,30	185,64	22/11
CM EUROPE TECHNOL.	8,10	53,13	22/11
CM FRANCE ACTIONS	45,98	301,61	22/11
CM MID. ACT. FRANCE	39,54	259,37	22/11
CM MONDE ACTIONS	417,84	2740,85	22/11
CM OBLIG. LONG TERME	103,55	679,24	22/11
CM OPTION DYNAM.	36,73	240,93	22/11
CM OPTION ÉQUIL.	54,82	359,60	22/11
CM OBLIG. COURT TERME	156,25	1024,93	22/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	318,50	2089,22	22/11
CM OBLIG. QUATRE	161,91	1062,06	22/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,85	123,65	22/11
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	173,87	1140,51	22/11
ASIE 2000	85,70	562,16	22/11
NOUVELLE EUROPE	277,12	1817,79	22/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3386,29	22212,61	21/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3215,65	21093,28	21/11
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	336,78	2209,13	21/11
ST-HONORÉ FRANCE	67,09	440,08	22/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	141,96	931,20	22/11
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	194,07	1273,02	22/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	431,27	2828,95	22/11
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	121,16	794,76	22/11
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	262,77	1723,66	21/11
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7898,75	51812,40	21/11
STRATÉGIE INDICE USA	11645,73	76390,98	21/11
LA POSTE — www.laposte finance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102,97	675,44	21/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	33,73	221,25	22/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	33,08	216,99	22/11
AMPLITUDE EUROPE C	43,56	285,73	21/11
AMPLITUDE EUROPE D	42,28	277,34	21/11
AMPLITUDE MONDE C	303,07	1988,01	22/11
AMPLITUDE MONDE D	274,30	1799,29	22/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	23,32	152,97	21/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	22,63	148,44	21/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	54,97	360,58	22/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	132,79	871,05	22/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	42,05	275,83	22/11
GÉOBILYS C	112,65	738,94	21/11
GÉOBILYS D	103,62	679,70	21/11
INTENSYS C	19,76	129,62	21/11
INTENSYS D	17,16	112,56	21/11
KALEIS DYNAMISME C	254,72	1670,85	21/11
KALEIS DYNAMISME D	249,60	1637,27	21/11
KALEIS DYNAMISME FR C	94,20	617,91	22/11
KALEIS ÉQUILIBRE C	212,06	1391,02	21/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	206,86	1356,91	21/11
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,46	1255,90	21/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,33	1222,24	21/11
KALEIS TONUS C	91,26	598,63	22/11
LATITUDE C	24,75	162,35	22/11
LATITUDE D	21,16	138,80	22/11
OBLITYS D	105,92	694,79	21/11
PLÉNITUDE D PEA	51,07	335	22/11
POSTE GESTION C	2512,93	16483,74	22/11
POSTE GESTION D	2302,84	15105,64	22/11
POSTE PREMIÈRE	6832,77	44820,03	22/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40397,78	264992,07	21/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8602,98	56431,85	21/11
PRIMIEL EUROPE C	91,59	600,79	22/11
REVENUS TRIMESTRIELS	769,62	5048,38	21/11
THÉSORA C	176,48	1157,63	21/11
THÉSORA D	149,45	980,33	21/11
TRÉSORYS C	45430,04	298001,53	21/11
SOLSTICE D	357,24	2343,34	21/11
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	99,58	653,20	22/11
DÉDIALYS MULTI-SECT	85,10	558,22	21/11
DÉDIALYS SANTÉ	106,95	701,55	22/11
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	74,20	486,72	22/11
DÉDIALYS TELECOM	79,27	519,98	22/11
POSTE EUROPE C	86,27	565,89	21/11
POSTE EUROPE D	82,79	543,07	21/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	184,99	1213,45	21/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	173,45	1137,76	21/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,75	1008,53	22/11
CADENCE 2 D	151,74	995,35	22/11
CADENCE 3 D	151,83	995,94	22/11
CONVERTIS C	260,20	1706,80	22/11
INTEROBLIG C	57,04	374,16	22/11
INTERSÉLECTION FR. D	93,61	614,04	22/11
SÉLECT DÉFENSIF C	194,18	1273,74	22/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	291,07	1909,29	22/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	186,70	1224,67	22/11
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	185,15	1214,50	22/11
SÉLECT PEA 1	257,18	1686,99	22/11
SG FRANCE OPPORT. C	550,20	3609,08	22/11
SG FRANCE OPPORT. D	515,17	3379,29	22/11
SOGENFRANCE C	604,31	3964,01	22/11
SOGENFRANCE D	544,58	3572,21	22/11
SOGEOBLIG C	104,97	688,56	22/11
SOGÉPARGNE D	43,51	285,41	22/11
SOGEPEA EUROPE	289,68	1900,18	22/11
SOGINTER C	84,27	552,77	22/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	21,01	137,82	21/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	65,91	432,34	21/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	48,34	317,09	22/11
DÉCLIC BOURSE PEA	61,59	404	21/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,63	122,20	21/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,23	113,02	21/11
DÉCLIC PEA EUROPE	30,82	202,17	21/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	78,12	512,43	21/11
SOGINDEX FRANCE C	675,38	4430,20	21/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Les programmes de séquençage du génome humain lancés voilà dix ans par 18 pays ont franchi en juin une étape essentielle avec la présentation d'une première ébauche globale de notre patrimoine génétique. ● CE TRAVAIL, accompagné de recherches sur d'autres espèces animales, a débouché sur une aventure plus gigantesque encore. ● CONNAÎTRE une à une les trois milliards de paires de bases – les barreaux d'échelle de l'ADN (acide désoxyribonucléique) que portent les chromosomes – dont l'enchaînement détermine l'intégralité du programme génétique de notre espèce est une chose. ● LOCALISER et identifier la fonction des dizaines de milliers de gènes – des morceaux d'ADN – qui sont à la fois le substrat et la mémoire biologique de l'espèce humaine, c'est l'objectif, formidable, de la post-génomique et de ses retombées en médecine, physiologie et pharmacologie.**

Promesses et incertitudes de la post-génomique et des thérapies géniques

Après dix ans d'efforts, les biologistes ont dressé une première ébauche de notre patrimoine génétique ; il reste à localiser précisément la place des gènes et à en décrire le rôle. Une nouvelle aventure commence, dont la médecine attend impatiemment les résultats

NÉE DU PROJET de séquençage systématique des génomes et du traitement des milliers de données ainsi engendrées, la génomique commence à donner ses fruits. Porteuse de fantastiques espoirs pour traiter de nombreuses maladies, détecter les prédispositions à certaines affections et s'en protéger, cette discipline permet aussi de prévoir la survenue de maladies génétiques qu'on ne sait pas encore guérir. Accompagnant les progrès scientifiques dans ce domaine, un large débat s'est ouvert autour des applications potentielles des découvertes génétiques et de leur impact sur les individus et les familles.

nature & le Monde EL PAIS

Ainsi en va-t-il de la médecine prédictive, forme nouvelle de la médecine – fondée sur l'analyse génétique –, qui cherche moins à soigner qu'à anticiper une éventuelle maladie chez un enfant à naître ou un être *a priori* sain. A ce titre, elle soulève bien des problèmes éthiques. Notamment avec le diagnostic prénatal et certaines démarches eugéniques pratiquées dans certains groupes humains porteurs de maladies génétiques particulières.

Ainsi, raconte Axel Kahn, généticien (hôpital Cochin) et membre du Comité consultatif national d'éthique, *« on cherche, chez les juifs new-yorkais et en Israël, à éradiquer la maladie de Tay-Sachs, une affection enzymatique redoutable qui se transmet dans la communauté ashkénaze. Certaines communautés ont obtenu que le rabbin ne bénisse un mariage qu'au vu des tests génétiques des fiancés, montrant qu'au plus l'un d'entre eux est porteur du gène anormal. La maladie ne s'exprimant que si l'enfant a reçu un gène anormal de chacun de ses parents, on a vu ainsi la maladie considérablement régresser ».* La mise au jour de gènes de susceptibilité à certains cancers permettant une meilleure surveillance des sujets à risque est aussi un progrès. L'anxiété conférée par cette connaissance conduit cependant à des actions qui, certes, préviennent la survenue de cancers mais, dans le cas des cancers du sein, se font au prix de mutilations étendues aux deux seins et aux ovaires.

La connaissance des gènes offre heureusement des perspectives plus souriantes. Notamment en permettant la mise au point de nouveaux traitements liés, par exemple, au cancer. Ainsi, la découverte de la présence anormale d'un récepteur (HER2) responsable de la multiplication des cellules tumorales dans certains cancers du sein a conduit à développer l'herceptine, un anticorps qui inhibe l'action de ce récepteur. Une stratégie similaire est envisagée pour de nombreuses autres tumeurs, après étude du dérèglement de gènes impliqués dans la prolifération cellulaire.

Au carrefour de toutes les disciplines

Dans le noyau de chaque cellule d'un être humain se trouvent 23 paires de chromosomes comprenant chacun une longue molécule enroulée, l'ADN (acide désoxyribonucléique), support de notre patrimoine héréditaire. Ces filaments d'ADN, dont un premier séquençage global a été fait en juin, sont porteurs de gènes dont on recherche aujourd'hui de façon pluridisciplinaire la localisation et la fonction, pour aider la médecine et la pharmacologie.

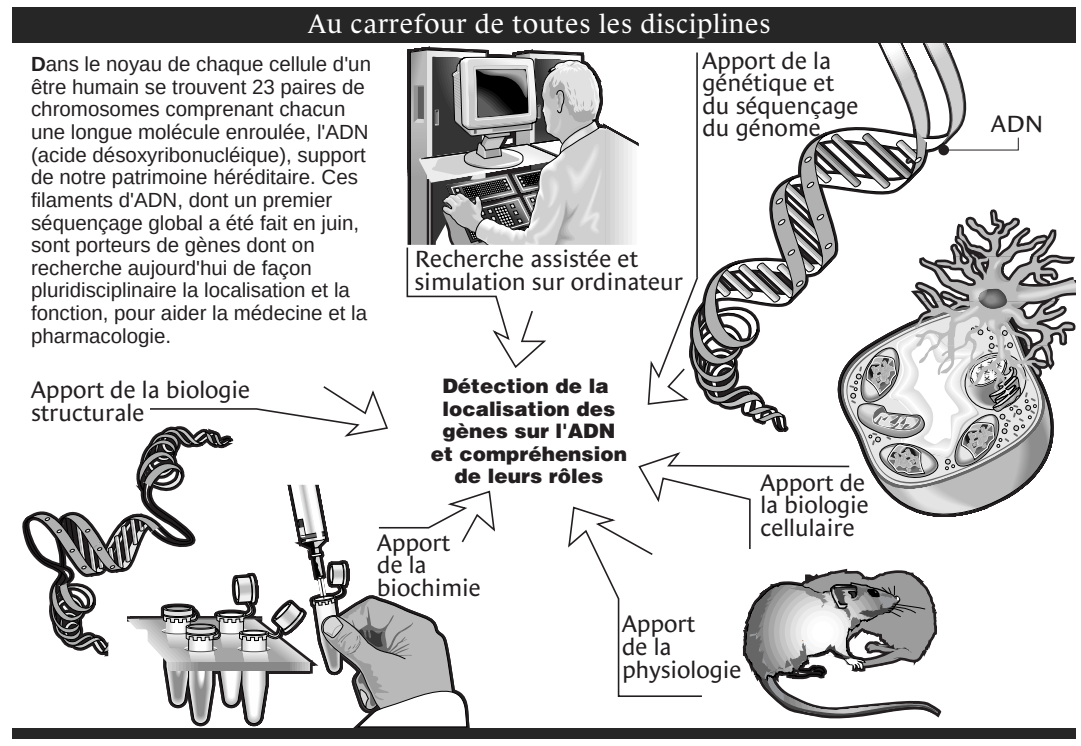

Pour aller plus loin, des projets de grande ampleur pour l'établissement de la « carte d'identité moléculaire » des tumeurs ont été lancés. Au début de l'année 2000, la Ligue nationale contre le cancer a donné son concours à un programme de ce type (*Le Monde* du 26 janvier). *« Notre objectif,* précise le professeur Daniel Louvard, directeur de la section recherche de l'Institut Curie, *est d'identifier tous les paramètres génétiques qui font qu'une cellule cancéreuse est différente des autres et de mieux savoir comment elle fonctionne, un préalable à une recherche thérapeutique beaucoup mieux ciblée. »*

« L'énorme information recueillie sur le génome va être mise en pratique pour la thérapeutique de demain, confirme Daniel Cohen, un des pionniers de la génétique en France. *Elle révèle des cibles thérapeutiques intéressantes, en particulier les récepteurs membranaires qui assurent la communication des cellules entre elles et avec le milieu intérieur. »* Les maladies psychiatriques – schizophrénie et dépressions – ou neurologiques comme les maladies neurodégénératives, en particulier la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson, ne pouvant être étudiées chez l'animal, n'ont bénéficié à ce jour que de très peu de développement thérapeutique.

PROPOSER DES TRAITEMENTS

« L'identification d'anomalies fonctionnelles de certains gènes lorsque la maladie est familiale a permis de dévoiler ses mécanismes, ajoute Chris Henderson, directeur de recherche au CNRS et directeur de l'unité Inserm 382. *Un exemple typique est la maladie d'Alzheimer et les mutations retrouvées dans le gène "préséniline". Ces découvertes ont facilité les études biologiques et aideront à la recherche d'un traitement. »*

En effet, on peut aujourd'hui isoler les gènes en cause dans certaines maladies, les insérer dans des cultures cellulaires et tester directement l'action de futurs médicaments. *« Notre étude des polymorphismes génétiques – les variations dans la séquence des gènes chez les différents individus – et de leur liaison avec ces maladies va nous permettre de révéler des relations de causalité entre polymorphisme d'un récepteur et maladie, et de proposer des traitements »,* poursuit Daniel Cohen.

Mais les choses ne sont pas simples. Les premiers succès mondiaux de thérapie génique obtenus chez des enfants-bulles par le professeur Alain Fischer, immuno-hématologiste à l'hôpital Necker, n'ont été annoncés que cette année. Après de longues années d'échecs et de tâtonnement, alors que le principe même de la thérapie génique – remplacer dans les cellules un gène déficient – semblait l'application la plus immédiate de la connaissance des gènes. En fait, ce ne sont plus les gènes qui sont inconnus mais les moyens efficaces de les faire pénétrer et s'exprimer de manière permanente dans les cellules choisies. Là encore, la connaissance des gènes codant pour les protéines qui permettent le franchissement des membranes, l'entrée dans le noyau cellulaire et la transcription de l'ADN laissent espérer de prochaines réussites.

Elisabeth Bursaux

Une palette de techniques à la disposition des chercheurs

POUR COMPRENDRE à quoi sert un gène, il est très utile de pouvoir observer ce qui se passe lorsqu'il ne fonctionne pas. Plusieurs techniques ont été développées pour inactiver un tel gène. Chacune a ses avantages et ses inconvénients, à la fois en termes de rapidité, de coût, de spécificité et de généralité d'application. Les deux premiers paramètres – rapidité et coût – sont essentiels, puisque des milliers de gènes sont concernés.

● **La technique d'inactivation génique par « recombinaison homologue »** consiste à remplacer un gène normal par une forme mutée du même gène. Elle est désormais couramment utilisée dans des espèces unicellulaires comme la levure ou la moisissure *Dictyostelium discoideum.* Elle commence à être employée chez la souris (où ces expériences restent chères et laborieuses), ainsi que chez la mouche de vinaigre *Drosophila melanogaster* et le mouton. Toutes les tentatives d'application au ver *Caenorhabditis elegans,* au poisson-zèbre ou à la grenouille, autres modèles animaux prisés des généticiens, ont en revanche échoué.

● **La méthode d'« interférence ARN » (ou RNAi)** est moins laborieuse et moins chère. Pour que la protéine correspondant à un gène s'exprime, il faut fabriquer une molécule intermédiaire, l'ARN. La technique du RNAi consiste à injecter une molécule d'ARN modifiée par synthèse, qui bloque la fabrication de la protéine correspondante par un mécanisme qu'on ne comprend pas encore. Le RNAi a été mis au point chez le ver, puis adapté au parasite *Trypanosoma brucei,* à la mouche, aux plantes, et tout dernièrement aux vertébrés.

La première analyse systématique de fonction d'un gène dans un organisme multicellulaire a été publiée dans la revue *Nature* datée du 16 novembre. Deux groupes de recherche du Laboratoire de biologie moléculaire européen (EMBL, Allemagne) et de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne) ont bloqué, par RNAi, l'expression de l'ensemble des gènes contenus dans deux des six chromosomes du ver *C. elegans.* Grâce à cette opération, ils ont multiplié par cinq le nombre de gènes dont la fonction est grossièrement connue.

● Il est difficile cependant d'extrapoler ces résultats à d'autres espèces. Chez les animaux plus évolués comme les mammifères, plusieurs gènes peuvent parfois accomplir une fonction qu'un seul gène réalise chez le ver. L'inactivation d'un seul d'entre eux n'aurait donc pas d'effets, même si son produit était impliqué dans un processus essentiel. De plus, la technique du RNAi n'a pour l'instant été appliquée qu'aux stades les plus précoces du développement de l'embryon de souris.

Chez les mammifères, les chercheurs se tournent donc plutôt vers des techniques de mutagénèse aléatoire, en utilisant des drogues chimiques ou en provoquant l'insertion d'un fragment d'ADN « marqueur » dans des gènes. L'inconvénient de ces stratégies de génétique classique est que l'identification du gène qui est ainsi muté reste difficile. Lorsqu'un fragment d'ADN marqueur est utilisé, il permet de localiser le gène interrompu. Mais lorsqu'on a recours à la mutagénèse chimique, les chercheurs ne disposent d'aucun repère. Il faut alors déterminer la position du gène muté dans le génome le plus précisément possible, ce que les données issues du séquençage facilitent heureusement.

● **Dernière stratégie : l'inactivation des protéines elles-mêmes.** Des anticorps spécifiques d'une protéine peuvent être synthétisés, et utilisés pour bloquer sa fonction *in vivo.* Mais là encore, la production d'anticorps est chère et complexe. En plus, elle doit être reproduite indépendamment pour chaque protéine. Cette technique n'est donc pas adaptée a des expériences post-génomiques à grande échelle. On lui préfère la génétique chimique, nouvel outil d'étude de la fonction des protéines. L'effet de milliers de drogues naturelles ou de synthèse sur un processus biologique particulier peut être ainsi exploré, et la protéine cible de la drogue peut ensuite être identifiée par des techniques de biochimie et de biologie moléculaire. Il est aussi possible de synthétiser des drogues spécifiques d'une protéine sur la base de sa structure tridimensionnelle prédictive, et d'analyser l'effet de ces drogues sur des cellules ou sur l'ensemble de l'organisme.

V. De

Les biologistes pratiquent l'analyse de masse pour déterminer le rôle des gènes

DANS LES DÉBUTS de la génétique, les gènes étaient définis comme des entités purement théoriques, en fonction de l'aspect que leurs mutations donnaient aux individus (animaux ou plantes). Cette connaissance servait de point de départ pour ensuite leur attribuer une structure et une composition moléculaire. Les progrès de la biologie moléculaire aidant, les étapes de la recherche se sont inversées. Désormais, on identifie d'abord les gènes et ce n'est qu'ensuite que l'on engage une recherche sur leur fonction.

Cette stratégie nouvelle que les Anglo-Saxons ont fort opportunément baptisée du nom de *reverse genetics* est aujourd'hui en plein développement. Les données issues du séquençage du génome sont abondantes, mais il est nécessaire maintenant d'attribuer un rôle à chaque gène découvert. Ces gènes se comptant par milliers – entre 28 000 et 80 000 chez l'homme selon les estimations –, les techniques de localisation de leur site et d'identification de leur fonction doivent être automatisées et assistées, autant que possible, par des ordinateurs.

Dans une cellule vivante, les gènes constituent la plus petite unité d'information. Ils stockent en effet l'information nécessaire à la fabrication des protéines, par exemple les enzymes, dont l'activité est essentielle à la vie. Le code génétique permet d'établir une correspondance entre la séquence de ces gènes et les protéines qu'ils produisent. La fonction des gènes est donc avant tout de porter le code nécessaire à la fabrication des protéines. Mais il existe aussi dans le génome des régions non fonctionnelles ne codant pas de protéines. La première tâche des biologistes consiste donc à identifier les gènes fonctionnels. De ce point de vue, l'ordinateur peut aider à prédire les régions qui portent le code d'une protéine. Les premières indications de la fonction d'un gène peuvent donc être déduites de sa séquence et de celle de la protéine correspondante.

Comparer des gènes par ordinateur à la recherche de ressemblances avec des gènes dont la fonction est déjà connue est très utile. Qu'ils soient présents dans la même espèce ou dans des espèces différentes, gènes et protéines qui se ressemblent sont souvent impliqués dans des fonctions similaires. Ainsi, la plupart des protéines sont constituées d'une combinaison de « motifs », c'est-à-dire de modules de base correspondant à la réalisation de certaines fonctions. De tels motifs peuvent être recherchés par ordinateur dans la séquence des nouvelles protéines. De plus, la structure tridimensionnelle de celles-ci peut être modélisée et comparée à celle d'autres protéines. En biologie, des formes similaires sont en effet souvent utilisées pour exécuter des fonctions similaires elles aussi.

CASCADE D'ÉVÉNEMENTS

Les ordinateurs sont également utiles pour prédire des interactions moléculaires entre protéines, ou encore entre protéines, ADN ou ARN (la molécule intermédiaire nécessaire à l'expression de la protéine correspondant à un gène). De telles informations peuvent donner des indications sur l'endroit où une protéine fonctionne à l'intérieur d'une cellule, ou sur la cascade d'événements moléculaires dont elle pourrait faire partie. Mais on atteint les limites des capacités des ordinateurs à prévoir des choses que de toute façon il faudra ensuite vérifier expérimentalement. Les stratégies d'analyse des gènes et des protéines font appel à toutes sortes de techniques pour obtenir des résultats rapidement. Ainsi, l'étude systématique des interactions entre protéines peut être réalisée en masse et *in vitro.* On utilise pour cela des « biopuces », analogues des puces électroniques, sur lesquelles on dépose des gouttes microscopiques contenant des protéines connues et préalablement synthétisées. Puis on expose l'ensemble de la biopuce à une protéine candidate pour voir si elle interagit avec certaines d'entre elles. De même, la technique du « double-hybride » permet de détecter des interactions entre protéines. Comme chez la levure, par exemple.

Dans la nature, chaque organe et chaque type cellulaire exprime une combinaison spécifique de gènes qui constitue ce que l'on appelle son « profil d'expression génétique ». Ces profils peuvent être analysés de façon systématique, sur des « biopuces » porteuses d'ADN. La technique utilisée est analogue à celle des puces à protéines. On dépose en effet sur un substrat de manière ordonnée des milliers de gènes connus. Ensuite, la puce est mise en contact avec tous les gènes exprimés dans un organe, un tissu, un type cellulaire, ou encore dans une situation physiologique donnée. Chaque fois qu'un gène de la puce correspond à un gène de l'organe, du tissu ou du type cellulaire étudié, un signal est émis.

CULTURE CELLULAIRE

Mais pour déterminer la fonction d'un gène, il faut que soient aussi étudiées les conséquences de son expression (ou de sa perte d'expression) au niveau cellulaire et au niveau de l'organisme dans son ensemble. Cela nécessite des expériences de transgénèse, d'inactivation génique et de mutagénèse qui peuvent être réalisées chez l'animal ou dans des systèmes de culture cellulaire. Mais ces techniques de pointe ont leurs limites. Première d'entre elles : l'activation expérimentale d'un gène à un niveau supérieur à son niveau physiologique donne souvent lieu à des effets parasites. Autre obstacle : la perte d'un gène peut ne pas avoir de conséquence observable sur sa fonction, pour peu qu'un autre gène, d'activité similaire, vienne combler son absence. Une analyse rigoureuse de la fonction génique nécessite donc la combinaison et le recoupement de plusieurs approches. Certains craignent cependant qu'en « abordant » tant de gènes à la fois, les probabilités de commettre des erreurs augmentent. Pourtant, rétorquent d'autres, ces travaux de défrichement permettent d'identifier des gènes impliqués dans des processus biologiques ou dans des affections. A charge ensuite pour les biologistes et les généticiens d'étudier en profondeur et individuellement leur rôle.

Valérie Depraetere

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*.

Créer une association

L'extrême souplesse de la loi de 1901 encourage le foisonnement de ces espaces d'innovation et de liberté. Mais ils sont parfois détournés de leurs objectifs désintéressés

GRÂCE à la loi de 1901, fonder une association est un jeu d'enfant : il suffit d'être deux et de déposer une déclaration à la préfecture. Les Français ne s'en privent pas : on dénombre actuellement près de 700 000 associations, le rythme des créations est de 60 000 par an ; 39 % de la population adhère à au moins une association, tandis que la même proportion, sans en être membres, participent occasionnellement sous forme d'actions ponctuelles ou de dons.

Le militantisme a peu à peu fait place à la recherche de l'épanouissement personnel. Selon l'Insee, les associations de défense des intérêts collectifs, de soutien aux grandes causes de solidarité internationale ou d'aide aux personnes défavorisées ont vu leurs effectifs régresser de 13 %, tandis que prospéraient les associations sportives, culturelles ou de loisirs, auxquelles adhèrent près de 29 % des Français. Une enquête du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), publiée le 20 février 1999, montre que les adhérents actifs des associations sont en majorité issus des milieux aisés et diplômés ; on y trouve davantage d'hommes (surtout parmi les fondateurs) et de nombreux seniors (47 % des soixante ans et plus). Leurs motivations sont diverses : volonté de s'engager au service des autres (31 %), recherche de la convivialité (20 %), désir de pratiquer une activité pour son propre épanouissement (17 %). Le temps consacré à l'association va d'une à deux heures par mois pour les membres ordinaires, à plus de dix heures pour les responsables. Quant aux dépenses, elles augmentent avec le degré d'implication : de 370 F à plus de 2000 F par an.

Les associations sont diverses, tant par la taille (de deux personnes à plusieurs milliers d'adhérents) que par leurs objets. De la défense du consommateur à la mise en valeur du patrimoine en passant par l'organisation de dégustations de whisky, les préoccupations des fondateurs varient. Des associations naissent aussi sous la pression des événements, par exemple, pour soutenir les otages de Jolo. Il y a enfin des associations qui gèrent des établissements de formation, proposent des prestations (aide aux personnes âgées, cours particuliers à domicile) ou même assurent l'organisation de certains services publics.

Lieux d'entraide et espaces de liberté, les associations permettent de donner corps à une idée ou de réaliser un rêve d'enfance. *« Pour moi, association signifie associ-action* , explique Michel Weill, président de l'Association pour le judaïsme humaniste et laïque de Montpellier (AJHL). *En tentant de réaliser concrètement son projet, on prend conscience des difficultés ; en cas d'échec, on ne pourra pas en rejeter la faute sur le patron ou le gouvernement. C'est une façon de prendre la mesure de ses propres limites .».*

Dans une association, le travail d'équipe est essentiel. A cet égard, le rôle de président n'est pas facile, car il ne peut imposer le travail à des bénévoles. *« Seul le plaisir de partager une responsabilité et de construire ensemble dans une atmosphère conviviale peut les y amener »*, constate Michel Weill. *« Cet engagement est sans doute un héritage de mon passé de scout et de militant étudiant. Je préfère les associations aux partis politiques, trop centralisés »,* précise Louis, ancien adhérent du PSU. *« L'avantage, c'est de rencontrer des membres de tous âges, de 20 à 75 ans, et de tous horizons, du militant communiste au syndic immobilier, unis par l'amour du whisky »*, explique-t-on au Clan des grands malts, qui organise des voyages en Ecosse.

« CITOYEN » OU « IZNOGOUD »

Le travail associatif s'avère très formateur : on apprend à rédiger du courrier officiel, à s'exprimer au nom d'un groupe, ou même à réaliser un journal, *« Pour négocier avec la mairie et les Bâtiments de France, nous avons dû nous initier aux problèmes d'urbanisme »*, ajoute Martine Burgos, de l'association de sauvegarde du quartier des Gravilliers à Paris. Lorsqu'elles défendent les intérêts des citoyens, les associations s'érigent en contre-pouvoir et indisposent souvent les politiques. Etre président d'association est alors valorisant, car on devient l'interlocuteur du maire ou du ministre.

Certains sont tentés d'utiliser l'association à des fins personnelles ou pour une carrière politique. Un jeune homme avait créé un centre d'échanges culturels pour procurer un emploi à un ami qui avait besoin d'une carte de séjour. D'autres ont agi à plus grande échelle, profitant des subsides de l'association, d'où des scandales comme celui de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC). Et lorsque la notoriété attise les envies, il n'est pas rare d'assister à des luttes d'influence. *« On croit faire adhérer des gens sympathiques qui vont vous apporter leur soutien, et on s'aperçoit qu'on a ouvert la porte à Iznogoud »*, raconte Eric, victime d'une telle mésaventure.

Lorsqu'elle grandit, l'association a parfois du mal à trouver des subsides, en dehors des cotisations, si bien que certaines créent des satellites : « Les amis du festival... ». En effet, il est impossible de compter sur la régularité des subventions publiques. Ainsi, une association d'enseignants qui organise chaque année en Languedoc des manifestations sur le thème de l'Antiquité (théâtre, visites archéologiques, conférences) avait obtenu du conseil régional une subvention, qui fut un jour supprimée, sans explication. C'est pourquoi les associations sont nombreuses à réclamer davantage de transparence dans l'attribution des subventions, qui représentent en France 58 % des ressources du monde associatif, soit 166 milliards de francs, la part des recettes privées étant de 34 % et celle des dons de 7,5 %.

Nombre d'associations fonctionnent comme des entreprises, emploient des salariés, réalisent des bénéfices. Cette évolution, imprévisible pour le législateur de 1901, ne va pas sans poser des problèmes : rémunération des dirigeants et concurrence avec le secteur commercial. La loi spécifie que les associations sont « à but non lucratif » : rien ne leur interdit de réaliser des bénéfices, mais les associés n'ont pas le droit de les partager. *« J'ai tourné la difficulté en demandant à des amis d'assurer la direction de l'association et en me cantonnant au rôle de salariée »*, explique Annie, enseignante dans une association qui organise des stages de sculpture. Toutefois, l'administration fiscale admet qu'un dirigeant perçoive une rémunération n'excédant pas les trois quarts du SMIC. Actuellement, le monde associatif emploie 1,2 million de salariés – 800 000 équivalent temps plein –, soit 4,5 % de la population active.

Michaëla Bobasch

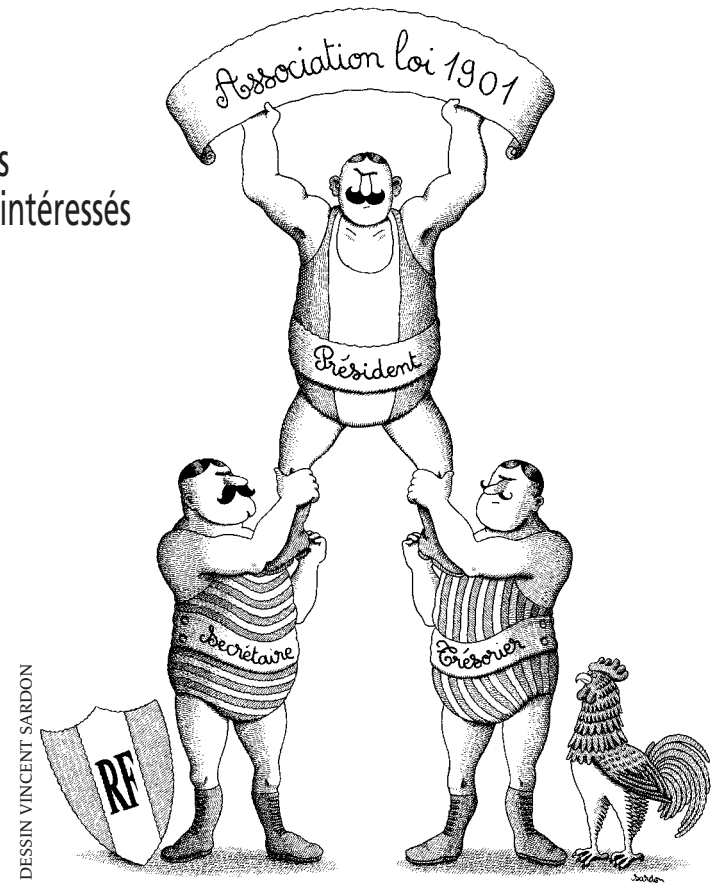

DESSIN VINCENT SARDON

La première manifestation du centenaire

La célébration du centenaire de la loi de 1901 doit commencer le samedi 2 décembre, à Nantes, par un colloque en présence de Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Le président de la mission interministérielle, Jean-Michel Belorgey, y présentera les différentes manifestations prévues tout au long de l'année.

Il évoquera également les enjeux juridiques et socioculturels de la liberté d'association et la possibilité de créer un label pour des projets ou des associations ayant à la fois une activité commerciale et un but social.

Bien rédiger les statuts

AUCUNE association n'est à l'abri des luttes d'influence, des scissions, ou du dévoiement du projet initial. Il suffit de débarquer avec cent personnes qui acquittent leur cotisation à l'entrée de l'assemblée générale pour prendre le pouvoir dans une association de trois mille adhérents. La technique est imparable, si on n'a pas pris de précautions : vote par correspondance, minimum d'ancienneté. D'où l'importance des statuts. Cas unique dans le droit français, les associations peuvent librement décider de leur mode de fonctionnement. *« Il ne faut pas se contenter de statuts types, mais faire du sur-mesure »,* conseille Jean-Bruno Terramorsi, avocat à Paris. La définition de l'objet de l'association, les conditions d'admission, le mode d'administration, le rôle du bureau et de l'assemblée générale, le quorum et les majorités requises constituent les points-clés de ce document.

La première précaution consiste à éviter de concentrer les pouvoirs entre les mains d'une personne en stipulant que les décisions importantes sont du ressort du conseil d'administration ou de l'assemblée générale. De même, il ne faut pas permettre au seul président de valider les adhésions, ou de recruter des salariés, car il risquerait de constituer un lobby à sa dévotion. Enfin, en précisant que le président *« n'a le pouvoir d'agir tant en demande qu'en défense au nom de l'association que sur mandat du conseil d'administration »*, on instaure un contrôle efficace : même en cas d'urgence, le président devra réunir le conseil d'administration.

L'objectif de l'association ne doit être ni trop flou, ni trop restrictif. Lors de sa création, en 1978, l'association de sauvegarde du quartier des Gravilliers à Paris avait pour but de résoudre les problèmes de circulation et de stationnement. *« Mais peu à peu, des ateliers de maroquinerie et des grossistes ont investi aussi les rues avoisinantes, et nous avons dû supporter d'autres nuisances, comme le bruit, et les allées et venues incessantes des livraisons »*, explique Martine Burgos, la présidente. Or les statuts de l'association ne lui permettaient pas d'intervenir sur une zone étendue. Il a donc fallu changer le nom et modifier les statuts avec l'aide d'un avocat. Ce fut l'occasion de découvrir l'importance de la précision des termes : *« Il est indiqué que l'association entreprendra toutes démarches auprès des pouvoirs publics pour améliorer la vie des habitants du quartier, notamment dans les domaines du respect du patrimoine et du développement du commerce de proximité. Le mot magique, c'est "notamment", qui élargit notre champ d'action »*, remarque Martine Burgos.

VIGILANCE

En revanche, il faut éviter de faire figurer dans les statuts le montant de la cotisation (il serait impossible de l'augmenter), mais indiquer que cette décision revient au conseil d'administration ou à l'assemblée générale. L'adresse de l'association ne doit pas non plus s'y trouver : il suffit de mentionner la commune et de laisser décider le conseil d'administration.

Le règlement intérieur comportera les dispositions de moindre importance, susceptibles d'être modifiées à la majorité simple : la fréquence des réunions et la manière dont les délibérations sont prises au sein du CA, la discipline (adhérents en situation irrégulière), la représentation. *« Légitimement voté et validé par l'assemblée générale, le règlement intérieur est opposable à tout adhérent »*, conclut maître Terramorsi.

Enfin, il est prudent de préciser dans les statuts les modalités de dissolution de l'association. La loi indique que l'auto-dissolution ne peut intervenir sans une réunion préalable des adhérents, mais elle ne prévoit aucune majorité ni quorum. Il faudra être vigilant pour ne pas se retrouver dans la situation de cette association qui possédait des biens immobiliers et dont la dissolution ne pouvait être prononcée que par les membres fondateurs... lesquels étaient tous décédés.

M. B.

Mode d'emploi

● **La loi de 1901.** Le préfet n'a pas le droit de refuser la création d'une association, sauf *« si elle est fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement ».* Cette facilité a été voulue par le concepteur de la loi, Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur de l'époque.

● **Formalités.** Pour bénéficier de la capacité d'agir en justice, l'association doit être déclarée à la préfecture ou à la sous-préfecture du département où elle a son siège. Deux exemplaires des statuts doivent être joints à la déclaration. La préfecture délivre dans les cinq jours un récépissé, accompagné d'un imprimé permettant l'insertion au *Journal officiel,* à effectuer dans le délai d'un mois : 235 F pour la création, 169 F pour la modification.

● **Associations non déclarées.** La déclaration n'est pas obligatoire, mais, en ce cas, l'association ne sera pas dotée d'une personnalité morale.

● **Associations d'utilité publique :** au nombre de 2 000, elles sont soumises à des statuts types et à un contrôle de l'Etat.

● **Dons et legs.** Toutes les associations déclarées peuvent recevoir des dons manuels. Seules les associations reconnues d'utilité publique et les associations déclarées qui ont pour but exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale peuvent accepter des legs (loi du 23 juillet 1987).

● **Achats immobiliers.** Une association peut acquérir des immeubles, dans la mesure où ils sont *« strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle se propose »,* comme son local.

● **Subventions.** Une association peut solliciter, pour des projets précis, des subventions de l'Etat, des collectivités locales et de la Communauté européenne.

● **Responsabilité.** Les dirigeants d'une association peuvent être tenus pour responsables du passif de celle-ci en cas de malversations ou de fautes de gestion. En matière de responsabilité civile, il faut s'assurer que le contrat d'assurance de l'association couvre toutes les activités, régulières et occasionnelles, et toutes les personnes, salariés et bénévoles.

● **Trouver une association.** Il n'existe aucun répertoire exhaustif des associations. Celles qui reçoivent des subventions publiques sont recensées dans le *« Jaune »,* un document établi par le ministère des finances. Une association peut avoir disparu sans que sa dissolution ait été déclarée à la préfecture, ce qui est source de difficultés, dans le cas d'associations débitrices, car seule la déclaration peut stopper la vie juridique de l'association. On peut consulter les statuts d'une association au Bureau des associations de la préfecture.

● **Adresses :** Conseil national de la vie associative (CNVA), instance d'experts nommés par le premier ministre : 96, avenue de Suffren, 75015 Paris. Conférence des coordinations associatives (CPCA) : 14, passage Dubail, 75010 Paris. Les responsables peuvent trouver de l'aide auprès des Boutiques d'associations et des Maisons des associations.

● **A lire.**

– Généralités : *Les Associations,* par C. Debbasch et J. Bourdon (« Que sais-je ? », éd. PUF, 42 F, 6,40 €). *Associations, législation et règlement* (*JO,* 238 p., 68 F, 10,36 €). *Associations* (Dalloz, 1457 p., 590 F, 90 €). *Formulaire commenté associations* sous la direction de Gérard Sousi (Lamy, 1 670 F, 254 €).
Code des associations, sous la direction de Xavier Delsol (Juris, 576 p., 150 F, 22,8 €). *Subventions européennes,* par L. Wattier et P. Sluiter (Juris, 432 p., 260 F, 39,6 €). *Subventions et associations,* par B. Clavagnier (Juris, 448 p., 260 F, 39,4 €).
Faire vivre une association (Le Particulier, n° 901, juillet-août 1997) 40 F (6,1 €).

– Fiscalité : *Nouveau régime fiscal des associations* (La Documentation française, 95 p., 30 F, 5,5 €). *La Nouvelle Fiscalité des associations,* par A. Becquart et J. Chaunavelle (Juris, 384 p., 260 F, 39,6 €).

Parce qu'un autre monde est possible
Politis, change
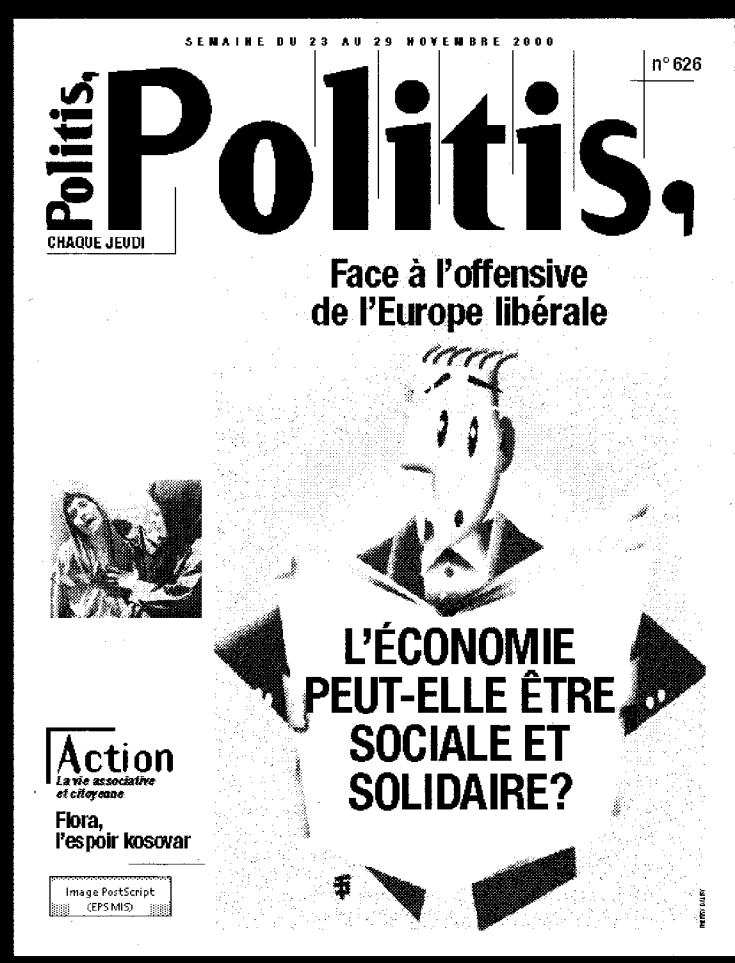

Chaque jeudi chez votre marchand de journaux
NOUVELLE FORMULE

A Munich, l'OL a péché par manque d'ambition

Arrivés en Bavière pour écrire une page de l'histoire de l'Olympique lyonnais, les joueurs de Jacques Santini se sont inclinés (1-0) faute d'avoir su profiter de la faiblesse du Bayern Munich

L'Olympique lyonnais s'est incliné (1-0) face au Bayern Munich, mercredi 22 novembre, lors de la première journée de la deuxième phase de la Ligue des champions (groupe C). Les Rhodaniens ont pourtant dominé la partie, mais les Allemands se sont imposés grâce à Jens Jeremies (55e minute), auteur d'un but de la tête consécutif à un corner de Stefan Effenberg. Dans le même groupe, Arsenal, entraîné par le Français Arsène Wenger, a été balayé par les Russes du Spartak Moscou (4-1). Dans le groupe D, le Real Madrid l'a emporté à Leeds, tandis que le club belge d'Anderlecht marquait son retour au plus haut niveau en gagnant (1-0) devant les vedettes de la Lazio Rome. La prochaine journée de l'épreuve aura lieu les 5 et 6 décembre. Lyon recevra le Spartak Moscou et Paris-Saint-Germain (groupe B) se déplacera en Turquie pour affronter Galatasaray.

MUNICH
de notre envoyé spécial

C'est un maillot tout rouge, avec un col rond, blanc, comme les trois bandes qui descendent au long de ses manches. C'est un maillot tout simple, mais chargé de souvenirs, un symbole de malheur en Rhône-Alpes, de grandeur en Bavière : onze footballeurs munichois l'avaient endossé un soir du printemps 1976, à Glasgow, pour anéantir les rêves européens de l'AS Saint-Etienne et s'octroyer leur troisième titre consécutif de champions d'Europe. Cette tunique rouge, l'emblème des années où le Bayern Munich dominait le football européen, était tombée en désuétude, vaincue par les assauts du merchandising, qui oblige à renouveler souvent les équipements ; elle est à la mode, parce que vingt-cinq ans après, le temps d'une génération, revient toujours la nostalgie.

FOOTBALL

Le hasard a voulu que ce maillot *vintage* soit remis au goût du jour par les dirigeants du Bayern Munich le soir même où un de leurs vieux complices venait leur rendre visite. Jacques Santini, l'entraîneur de l'Olympique lyonnais, était de la grande aventure européenne des Verts de Saint-Etienne. Il était de la finale perdue à Glasgow, en 1976. L'idée de retrouver Franz Beckenbauer ou Uli Hoeness, deux des dirigeants actuels du Bayern Munich, lui plaisait beaucoup : *« Cela ne peut pas me laisser insensible. Ce sont de grands souvenirs, même s'il n'y avait pas eu de victoire à la clé. »*

Passé de Saint-Etienne à Lyon, de joueur à entraîneur, Jacques Santini a pu constater combien les choses avaient peu évolué en vingt-cinq ans. Il a pu réaliser combien il demeure difficile, pour des joueurs d'un club français, de se défaire de ce complexe qui les envahit souvent au moment d'affronter un club allemand, fût-il en crise plus ou moins permanente, comme le Bayern Munich de la fin des années 90.

Pour les joueurs de l'Olympique lyonnais, le complexe dure depuis au moins trente-sept ans : ils n'ont pas inscrit le moindre but en terre allemande depuis 1963, à Hambourg, en Coupe des coupes. La série va se prolonger puisque l'OL est revenu bredouille de son premier déplacement à l'Olympiastadion de Munich, mercredi 22 novembre, encaissant une défaite (1-0), lors du premier match de la deuxième phase de la Ligue des champions.

« On sait bien que rien n'est facile dans cette compétition, mais, même en faisant un match très positif, notre bilan est de zéro point », note Jacques Santini, témoin de l'impuissance de son équipe à bousculer une équipe munichoise que son coach, Ottmar Hitzfeld, a lui-même qualifiée de *« très faible »* en première mi-temps. *« Nous prenons les trois points de la victoire sans avoir fait un bon match, c'est le point positif »*, répond en écho Bixente Lizarazu, le Français de Munich.

TROP MODESTES

Avant cette saison, l'Olympique lyonnais n'avait jamais disputé la Coupe d'Europe des clubs champions. Mais, dès sa première apparition dans la plus grande compétition du football européen, le club lyonnais a atteint ses objectifs : se qualifier pour la deuxième phase et se mesurer avec des grands d'Europe.

L'OL découvre le haut niveau, l'OL apprend, en affichant une modestie de Petit Poucet du football continental, en dépit de son budget de 450 millions de francs. Du président à l'entraîneur, en passant par les joueurs, toute la délégation lyonnaise a atterri en Bavière avec des mots de respect plein la bouche : évoquant qui *« une compétition merveilleuse »* (Jean-Michel Aulas, le président), qui *« le bonheur de disputer la Ligue des champions »* (Jacques Santini), qui *« un rêve qui se réalise pour le club »* (Sonny Anderson, le capitaine).

Si les Lyonnais étaient à Munich pour écrire une page de l'histoire de leur club, les joueurs du Bayern et leur public envisageaient, eux, la rencontre sous une forme plus routinière. Il se sentent à leur place dans cette compétition qu'ils fréquentent régulièrement. De l'écrémage des premiers tours, ils affectent même de se moquer. Uli Hoeness, le manager général du Bayern, est un des adversaires les plus ouvertement déclarés à la deuxième phase de poules de la Ligue des champions. *« Cela fait trop de matches et ils sont organisés trop tard pour nos supporteurs »*, déplore-t-il en substance.

Ils n'étaient que 18 000 pour voir l'Olympique lyonnais se créer le plus grand nombre d'occasions au cours d'une première mi-temps médiocre ; 18 000 pour alterner sifflets de dépit et *Hymne à la joie*, pour se réjouir bruyamment du but inscrit de la tête par Jens Jeremies à la réception d'un corner de Stefan Effenberg (55e minute) et puis attendre poliment la fin du match, en sachant parfaitement, comme Bixente Lizarazu, que revenir au score devenait *« mission impossible »* pour Lyon.

En 1976, l'AS Saint-Etienne avait été vaincue *« à cause des poteaux carrés »* du Hampden Park de Glasgow – une excuse magnifique, à la hauteur de l'épopée. Les Lyonnais, hélas, devront se contenter d'invoquer des raisons plus professionnelles, *« un manque de concentration »*, *« une faute d'inattention »*. Ils ont peu osé, sans doute à cause d'un respect excessif de l'adversaire. Ils ont perdu, et, de l'avis de Bixente Lizarazu, *« ils peuvent avoir des regrets »*. Ce n'est pas le cas de cette poignée d'heureux facétieux qui avaient déplié dans un coin du stade olympique de Munich un gros carré de tissu vert pour proclamer *« Saint-Etienne avec le Bayern »*, au nom du passé. L'OL rêve de partir à la conquête de l'Europe, mais il se trouve encore prisonnier de ses joutes régionales.

Eric Collier

RÉSULTATS

Ligue des champions
(2e phase, 1re journée)

● **Groupe C**

Bayern Munich (All.)-Lyon (Fra.)	1-0
Spartak Moscou (Rus.)-Arsenal (Ang.)	4-1

Classement : 1. Spartak Moscou, 3 pts ; 2. Bayern Munich, 3 ; 3. Lyon, 0 ; 4. Arsenal, 0.

● **Groupe D**

Anderlecht (Bel.)-Lazio Rome (Ita.)	1-0
Leeds (Ang.)-Real Madrid (Esp.)	0-2

Classement : 1. Real Madrid, 3 pts ; 2. Anderlecht, 3 ; 3. Lazio Rome, 0 ; 4. Leeds, 0.

Prochaine journée les 5 et 6 décembre.
Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale.

Arsenal dérape à Moscou

La surprise de la première journée de la deuxième phase de la Ligue des champions est venue de Moscou, où les joueurs du Spartak (groupe C) ont écrasé (4-1) Arsenal, mercredi 22 novembre, au stade Loujniki. Malgré un but d'entrée de jeu du Brésilien de Londres Silvinho (2e minute), les Moscovites ont rapidement pris la mesure des Gunners pour s'imposer grâce, notamment, à un doublé d'Antonio Marcao (29e et 51e), auquel Igor Titov (77e) et Robson (contre son camp, 82e) sont venus prêter main-forte.

Dans le groupe D, le duel entre Leeds United et le Real Madrid a été très vif, comme en témoignent les six avertissements distribués par l'arbitre, tournant à l'avantage des Madrilènes, qui l'ont emporté (2-0), en Angleterre, par l'intermédiaire du « vétéran » Fernando Hierro (64e) et de Raul (66e). En revanche, la Lazio Rome s'est inclinée (1-0) sur le terrain d'Anderlecht. C'est Tomasz Radzinski (83e) qui a inscrit le but de la victoire.

Voile : les engagés de The Race « ont manqué de temps et d'argent »

BRUNO PEYRON, l'organisateur de The Race, a souhaité répondre, mercredi 22 novembre, aux nombreuses interrogations subsistant sur cette course autour du monde à la voile en multicoques *« sans escale et sans limite »* dont le départ est prévu le 31 décembre à Barcelone. A trois semaines du prologue, sept concurrents sont toujours inscrits, mais Bruno Peyron admet que la plupart *« ont manqué de temps et d'argent »* dans leur préparation. Trois d'entre eux n'ont toujours pas bouclé leur budget et *Team-Philips*, le catamaran à deux gréements du Britannique Pete Goss, a connu de nombreuses et sérieuses avaries récemment. Bruno Peyron a cependant estimé que les skippers *« ne pousseront pas leur bateau ni leur équipage s'ils ne les sentent pas au point »*. Il a également signalé que le règlement prévoit une possibilité de réparation à terre en cas de grosse avarie, mais que tout bateau la mettant à profit sera contraint à un arrêt minimum de 48 heures, puis de 24 heures en cas de nouveau besoin.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : l'équipe de France s'est inclinée, mercredi 22 novembre à Ankara,** face à la Turquie (71-69), en Coupe des nations. C'était la première sortie de la sélection nationale depuis sa médaille d'argent des Jeux olympiques de Sydney. Les Bleus, désormais entraînés par Alain Weisz, qui a succédé à celui dont il était l'adjoint, Jean-Pierre De Vincenzi, ne sont pas parvenus à contrer l'ailier-fort Mirsad Türkçan, auteur de 30 points en 34 minutes de jeu. L'équipe de France doit affronter l'Italie samedi à Villeurbanne.

■ **FOOTBALL : l'ancien attaquant de l'Olympique de Marseille Josip Skoblar a été intégré à l'organigramme du club** phocéen, mercredi 22 novembre. L'« Aigle dalmate » s'est vu confier une mission de *« conseiller technique »* par l'actionnaire majoritaire du club, Robert Louis-Dreyfus, lequel n'a en revanche toujours pas confirmé la venue de Michel Bérard, l'actuel président-délégué du CS Sedan-Ardennes.

■ **RALLYE-RAID : les organisateurs du Paris-Dakar ont dévoilé, mercredi 22 novembre,** le tracé de la 23e édition du rallye-raid africain, dont le départ sera donné le 1er janvier 2001. La course retrouve un parcours classique, de Paris jusqu'à Dakar, via six pays. L'arrivée dans la capitale sénégalaise est prévue le 21 janvier, après 10 739 km, dont 6 180 de spéciales.

■ **VOILE : le navigateur français Eric Dumont a cassé le safran droit de son voilier,** *Euroka-Un-Univers-de-Services*, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 novembre, ce qui pourrait le conduire à abandonner dans le Vendée Globe, le tour du monde en solitaire et sans escale. *« J'ai entendu un grand bruit à l'arrière du bateau »*, a expliqué le marin, qui a dû plonger pour constater les dégâts. Un tronc d'arbre flottant pourrait être à l'origine de cette avarie.

LOTO

■ **Résultats des tirages no 94** effectués mercredi 22 novembre. **Premier tirage :** 4, 11, 14, 25, 31, 45, numéro complémentaire le 23. Rapports pour 6 bons numéros : 1 973 925 F (300 923 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 38 460 F (5 863 €) ; 5 numéros : 4 480 F (683 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 226 F (34,45 €) ; 4 numéros : 113 F (17,2 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (4 €) ; 3 numéros : 13 F (2 €). **Second tirage :** 6, 14, 22, 32, 45, 46, numéro complémentaire le 12. Rapports pour 6 bons numéros : 4 229 775 F (644 825 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 87 585 F (13 352 €) ; 5 numéros : 7 715 F : (1 176 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 320 F (49 €) ; 4 numéros : 160 F (24,4 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,9 €) ; 3 numéros : 16 F (2,4 €).

Pour une fois, rendez tout le monde heureux, avec un ordinateur Gateway.

intel inside pentium® III

Inclus Windows Millennium Edition, la version française du logiciel préféré du monde entier

PERFORMANCE 800§

Un PC multimédia entièrement équipé avec modem. **9 990 F** TVA ET FRAIS DE PORT INCLUS*

- Processeur Intel® Pentium® III à 800 MHz
- 64 Mo de SDRAM
- Lecteur de DVD-ROM
- Moniteur 17"
- Gateway.net,® accès à Internet
- Microsoft® Windows® Millennium
- MS® Works Suite 2000

Nous prendrons tout le temps nécessaire pour vous aider à choisir le bon PC

Gateway™

APPELEZ MAINTENANT
0800 90 64 60
www.gateway.com/fr

L'on peut trouver les magasins Gateway au
- **Paris 8ème** – 63 bld Haussmann
- **Paris 17ème** – 5, place des Ternes
- **Centre Commercial Rosny 2** – Avenue Charles de Gaulle 93117 Rosny-sous-Bois
- **Centre Commercial La Part Dieu** – Boutique 301 – Niveau 3 17 rue de Docteur Bouchut – 69431 Lyon

Disponible dans les magasins FNAC

©2000 Gateway Europe. Tous droits réservés. Gateway, le design des taches noires et blanches et le logo Gateway sont des marques déposées de Gateway Inc. Les logos Intel Inside, Celeron et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Toutes les ventes de produits sont soumises aux conditions générales et aux garanties limitées de Gateway Europe (disponibles gratuitment sur demande). Les Prix, les conditions, et les configurations peuvent être modifiées sans préavis. Tous les prix sont indiqués en francs français. *Pour livraison en France métropolitaine. §Graphiques à partir du chipset avec emplacement AGP libre.

Amélioration

En raison de la grève à Météo France, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

VENDREDI. Le vaste système perturbé qui s'étend de la Tunisie au Danemark se décale vers l'est. Sur le reste de la France, un temps de traîne se met en place. Une nouvelle perturbation aborde la Bretagne dans l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel est variable. En cours d'après-midi, la pluie faible fait son retour sur la Bretagne. Il fera de 9 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel très nuageux le matin avec des averses sur la Haute-Normandie, le Nord-Picardie et les Ardennes laisse place à quelques éclaircies l'après-midi. Sur l'Ile-de-France et le Centre, le ciel est variable. Il fera de 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel est très nuageux sur l'Alsace et la Franche-Comté avec des pluies faibles en matinée. Ailleurs, le ciel est nuageux. Il fera de 6 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps est variable avec des éclaircies et des averses près des côtes atlantiques. Averses de neige sur les Pyrénées. Il fera de 10 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies sur le Limousin, l'Auvergne et Rhône-Alpes à l'exception des Alpes, où le ciel est couvert avec des pluies et de la neige au-dessus de 1 000 mètres. Il fera de 6 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Belles éclaircies à l'exception de la Corse, où des pluies orageuses se produisent en matinée et quelques averses l'après-midi. La tramontane souffle jusqu'à 90 km/h et le vent d'ouest atteint en pointes 80 km/h près du littoral varois ; en Corse le vent est également soutenu avec 80 km/h en rafales. Il fera de 11 à 15 degrés.

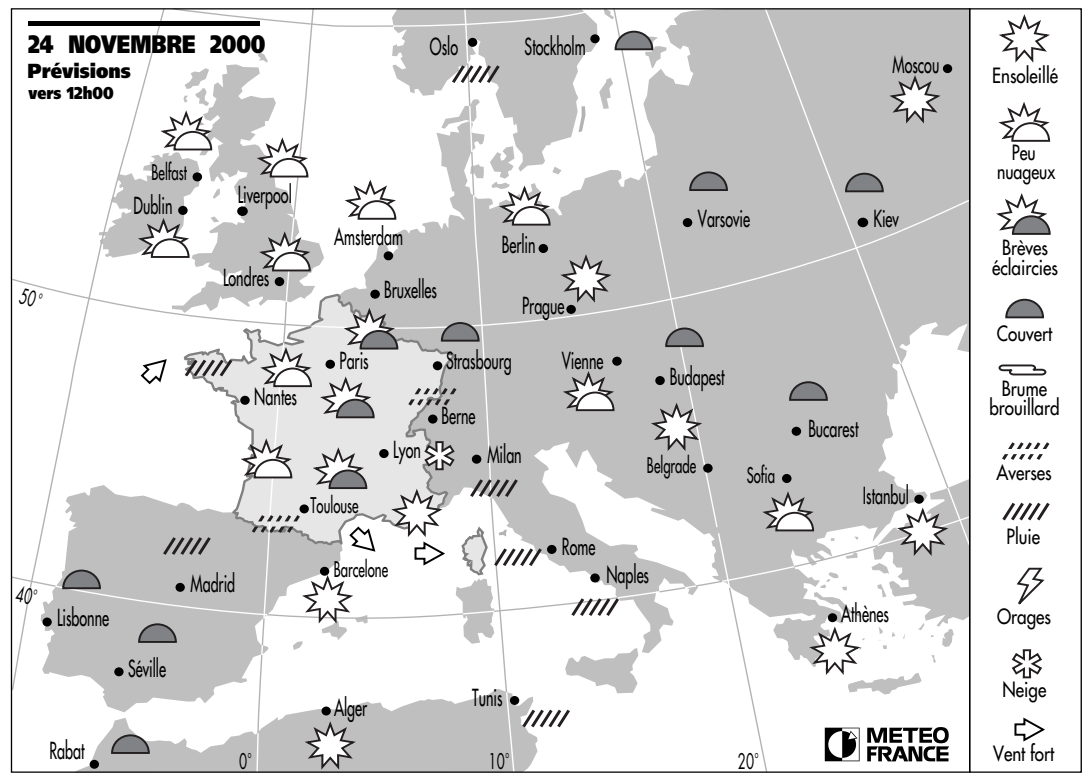

(Publicité)

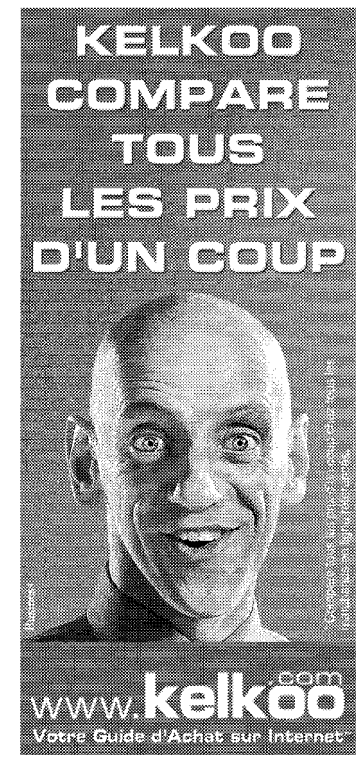

VENTES

Le mobilier de Jean Pascaud inaugure la première vente à l'hôtel d'Evreux

VOTÉE en juillet 2000, la réforme du statut des commissaires-priseurs français (dont les décrets d'application ne sont toujours pas publiés) va entraîner une multiplication des lieux de vente dans la capitale. Après les grands hôtels (George-V, Ambassador), le Palais des congrès, l'espace Tajan, l'hôtel Marcel-Dassault et les salons Etoile-Marceau, une vente va inaugurer une nouvelle adresse : l'hôtel d'Evreux, une construction du début du XVIIIe siècle donnant sur la place Vendôme. Des meubles et objets arts déco y seront dispersés, mardi 5 décembre, dont un ensemble du créateur Jean Pascaud.

Ingénieur de formation, Jean Pascaud (1903-1993) s'oriente à partir de 1925 vers la création de mobilier, exposant dans les salons et les expositions à partir des années 30. En 1935, il aménage une des dix suites de luxe du paquebot *Normandy* et reçoit le grand prix d'une exposition des arts décoratifs de 1937. Sa production arrive à maturité dans ces années-là. Malgré sa préférence pour les meubles de luxe, il réalise quelques pièces de série qu'il expose au Salon des arts ménagers de 1954 puis retourne à la grande qualité : le soin apporté au décor, à la facture et aux finitions fait partie de sa marque de fabrique.

Inspiré par les ors de la marqueterie de Boulle, il agrémente sa création d'un jeu d'éléments dorés, fin réseau géométrique, cloue les graphismes sur des fonds de bois noir teintés ou laqués, ce qui est sa manière la plus appréciée. Il utilise également un motif caractéristique, des pointes de diamant très serrées.

BUFFET D'APPARAT

Dans la vente, une trentaine de meubles et objets Pascaud sont estimés entre 3 000 et 4 000 francs (457 à 610 €) et 400 000 à 600 000 francs (61 000 à 91 500 €). Au plus cher se trouve une pièce unique réalisée avec Vadime Androusow (1895-1975), un sculpteur russe qui a travaillé avec des décorateurs. Ce buffet d'apparat en enfilade se présente comme un long coffre à quatre portes laquées de couleur bronze posées sur deux sculptures de baigneuses en pierre blanche signées Androusow ; daté 1949 (400 000 à 600 000 francs, soit 61 000 à 91 500 €).

La majorité des œuvres présentées sont annoncées entre 15 000 et 100 000 francs (2 286 à 15 245 €) : suite de quatre chaises en bois verni noir, pieds à sabot en bronze doré pour 15 000 à 20 000 francs (2 287 à 3 048 €), salon comprenant canapé et deux fauteuils, accotoirs à manchettes plates en bois verni noir, pieds à sabot (30 000 à 50 000 francs, soit 4 580 à 7 630 €), table basse à plateau laqué à la feuille d'or, entablement en bois noirci, pieds à sabot (50 000 à 70 000 francs, soit 7 630 à 10 670 €), enfilade en bois verni noir façade galbée à pointes de diamant, pieds cambrés à sabot (70 000 à 90 000 francs, soit 10 670 à 13 700 €).

Les prix les moins élevés se situent au-dessous de 15 000 francs (2 287 €) : bergère basse à accotoirs laqués noirs, pieds à sabot de bronze doré (8 000 à 10 000 francs, soit 1 220 à 1 524 €), cadre de lit en bois verni noir orné de pointes de diamant (3 000 à 4 000 francs, soit 458 à 610 €), guéridon bas laqué noir sur pied cambré (6 000 à 8 000 francs, soit 915 à 1 220 €), lit-banquette et son retour capitonné (2 000 à 3 000 francs, soit 305 à 458 €).

Catherine Bedel

★ Mardi 5 décembre, 17 heures, hôtel d'Evreux, 19, place Vendôme, 75001 Paris. Exposition sur place du 2 au 5 décembre : le samedi 2 de 14 à 20 heures, les autres jours de 11 à 20 heures, le jour de la vente de 11 à 17 heures. Etude Le Mouel : 01-47-70-86-36. Expert Jean-Marcel Camard, tél. : 01-42-46-35-74.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Toulon (Var)**, du jeudi 23 au lundi 27 novembre, tél. : 04-98-00-83-83.
● **Marseille (Bouches-du-Rhône)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 04-91-37-54-88.
● **Montpellier (Hérault)**, du vendredi 24 au lundi 27 novembre, tél. : 04-67-66-15-78.
● **Nantes (Loire-Atlantique)**, du vendredi 24 au lundi 27 novembre, tél. : 02-40-52-08-11.
● **Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 05-62-09-31-12.
● **Reims (Marne)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 03-26-02-04-06.
● **Metz (Moselle)**, du vendredi 24 au lundi 27 novembre, tél. : 03-87-55-66-00.
● **Montauban (Tarn-et-Garonne)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 05-63-63-41-51.
● **Courbevoie-Bécon (Hauts-de-Seine)**, du vendredi 24 au dimanche 26 novembre, tél. : 01-46-67-79-44.
● **Montluçon (Allier)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 04-70-08-14-46.
● **Valence (Drôme)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 04-74-69-79-04.
● **Revel (Haute-Garonne)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 05-61-83-50-06.
● **Laval (Mayenne)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 02-43-53-49-17.
● **Strasbourg (Bas-Rhin)**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 03-88-37-21-21.
● **Paris, boulevard Richard-Lenoir**, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-45-89-32-07.

COLLECTIONS

● **Betton (Ille-et-Vilaine)**, jouets anciens, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 02-99-55-81-01.
● **Croix (Nord)**, coquillages, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 03-20-39-09-13.
● **Paris, hôtel Intercontinental**, Salon de la parfumerie ancienne, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-53-38-96-00.
● **Paris, Parc floral,** collection autour de la pêche, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-43-43-92-95.
● **Jouy-en-Josas (Yvelines)**, minéraux et fossiles, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-39-56-12-26.
● **Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine)**, cartes postales et timbres, samedi 25 et dimanche 26 novembre, tél. : 01-46-65-65-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 281

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

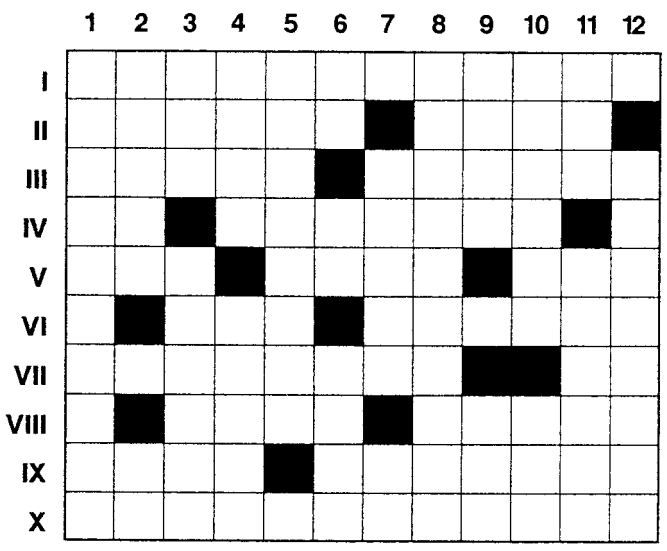

HORIZONTALEMENT

I. Qui a reçu un soutien extérieur. – II. Permet à l'éponge d'évacuer l'eau. Gros nuage. – III. Mulets appréciés sur les côtes. Découverte à marée basse. – IV. Négation. Mauvais traitements. – V. Anglaise et blonde. Colorât avec délicatesse. Affluent du Danube. – VI. Apporte la solution. Prépondérante au sein de la CEI. – VII. Manque de finesse. Doublé en tête. – VIII. Visible seulement par les initiés. Jettera des feux. – IX. Travaille au foyer. Chez la dinde et le requin. – X. Pour en savoir plus.

VERTICALEMENT

1. Peut faire plusieurs choses en dormant. – 2. Ouvrage pratique. Départ de série. – 3. A fait reculer la tuberculose. Brillants ou bruyants. – 4. Quand elles sont doubles, c'est un don. Retenue à l'avance. – 5. Connue dans le monde entier grâce à Shakespeare. – 6. Négation. Remarqué. Dans une musique indienne. – 7. Pas plus de trois deniers. Fut dans le coup. – 8. Qui ne date pas d'aujourd'hui. – 9. Fine pour ne rien perdre. Remué et bouleversé. – 10. Manque de pot pour Héraclès quand il mit sa peau. Débordement d'hier. – 11. Bien arrivés. Mesure pour le gros rouge. – 12. Qui ne vous laissera pas tranquille.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 280

HORIZONTALEMENT

I. Implantation. – II. Néroli. Laina. – III. Italique. Di. – IV. Taco. Ursidés. – V. Ténèbres. – VI. Alité. Es. Osa. – VII. Tocards. Ui. – VIII. Ivette. Estoc. – IX. Vé. Aï. Ote. Dé. – X. Escroqueries.

VERTICALEMENT

1. Initiative. – 2. Méta. Lovés. – 3. Practice. – 4. Lolo. Tatar. – 5. Ali. Tertio. – 6. Nique. Dé. – 7. Urnes. Ou. – 8. Alèses. Eté. – 9. Ta. Ib. User. – 10. II. Droit. – 11. Ondées. Ode. – 12. Naissances.

L'ART EN QUESTION

N° 197 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Art lituanien

MIKALOJUS KONSTANTINAS CIURLONIS, né en 1875 à Varena, ville qui a été et redeviendra lituanienne, semble destiné à une carrière exclusivement musicale. Son père, organiste, l'inscrit à 14 ans à l'Ecole de musique. Le prince Michel Oginski, mécène lituano-polonais, frappé par le talent du jeune homme, l'envoie à Varsovie étudier le piano et la composition. Après avoir obtenu son diplôme de l'Institut de musique de Varsovie, Ciurlonis refuse de prendre le poste qui lui est proposé afin de garder le temps de composer.

Le jeune homme s'intéresse à la littérature et à la peinture. Avant d'entrer en 1904 à l'Ecole des beaux-arts à Varsovie, il a déjà réalisé ses premières œuvres, notamment un cycle de sept dessins intitulé *Symphonie funéraire*. Désormais il mène de front une pratique musicale et plastique, et associe sa fiancée Sofija à sa démarche : *« Toute notre vie*, lui écrit-il, *se consumera sur l'autel éternel, infini, tout-puissant de l'art »*. Il s'investit dans les activités de la communauté lituanienne de Varsovie et se rend à Vilnius en 1906 pour y organiser la première exposition d'art lituanien.

Le peintre meurt en 1911 sans avoir vu l'indépendance de son pays, qui sera proclamée en 1918. Lors de ses séjours à Saint-Pétersbourg, il a fait une rencontre déterminante, celle d'artistes engagés dans le mouvement créé autour de la revue *Mir iskusstva* (Le Monde de l'art) par :

Alexandre Benois ?
Serge Diaghilev ?
Ilia Repine ?

RMN

M. K. Ciurlonis (1875-1911) « L'Autel », 1909. Tempera sur carton, 58,8 × 58,9 cm. Galerie d'art M.-K.-Ciurlonis de Kaunas. Au Musée d'Orsay pour la rétrospective M. K. Ciurlonis, jusqu'au 2 février 2001.

Solution dans *Le Monde* du 1er décembre

● Solution du jeu n°196 paru dans *Le Monde* du 17 novembre.

C'est l'architecte Le Corbusier qui participa au concours pour construire la nouvelle usine Saint-Gobain, à Thourotte dans l'Oise.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

Le Monde des livres
spécial Salon de Montreuil
A l'occasion du Salon du livre de jeunesse
un supplément spécial de 20 pages avec « Le Monde des poches »
jeudi 30 novembre
Le Monde daté 1er décembre

CHANSON **Sabahat Akkiraz a une voix tout simplement magnifique. La chanteuse turque et ses musiciens sont de passage à Paris samedi 25 novembre au Théâtre de la Ville. ● L'OCCASION d'une promenade dans les rues d'Istanbul où les musiques traditionnelles populaires se mêlent à la dance version turque et à la sirupeuse pop moyen-orientale. Sabahat Akkiraz y a l'appui inconditionnel de la communauté musulmane modérée alévie, qui a acheté en deux mois plus d'une centaine de milliers d'exemplaires de son dernier disque. ● C'EST DANS LES CÉRÉMONIES *cem* qu'elle a appris très jeune à chanter, accompagnée de la flûte ney et du luth saz. Si soucieuse soit-elle de préserver le patrimoine, elle y a introduit une part d'Occident. ● ENGAGÉE, elle se fait l'écho des valeurs de tolérance des alévis. Une communauté qui doit faire face à la montée d'un islamisme radical.**

A la rencontre de Sabahat Akkiraz, star du grand bazar musical d'Istanbul

Dotée d'une voix magnifique, la chanteuse turque alévie, figure de cette communauté musulmane modérée et tolérante, est invitée pour un concert unique au Théâtre de la Ville à Paris, samedi 25 novembre

ISTANBUL
de notre envoyée spéciale

La holding turque Reysas a bâti son empire sur le transport routier avant d'investir dans les loisirs sous la marque Mydonos : une radio installée à Ankara, un magazine, des restaurants, des studios et une salle de 4 500 places, le Mydonos Show Center, chapiteau planté dans les quartiers récents, à l'architecture titanesque, qui cernent l'aéroport d'Istanbul. *Disney On Ice*, le magicien David Copperfield, le chanteur Tarkan, champion de la pop-dance turque, y sont venus, précédant *Smoky Joes Juice*, un musical américain importé en Turquie par un agent anglais. Dans quelques mois, Mydonos y présentera sa dernière production, une comédie musicale façon Broadway. Soixante-douze jeunes danseurs sont mobilisés afin de radiographier le patrimoine turc, et en particulier celui d'Anatolie, vaste région centrale du pays. La chorégraphie est militante, la musique à l'encan.

La Turquie veut être européenne – traduire par moderne –, mais doit pour cela conclure un pacte avec elle-même, et ce jusqu'à ses lointaines frontières avec l'Iran. Pour l'heure, le rebelle kurde Abdullah Öcalan, condamné à mort, traduit la Turquie devant la Cour européenne des droits de l'homme. Et dans la métropole stambouliote ravagée par un urbanisme à la soviétique, on navique entre gratte-ciel et cahutes, e.business et mœurs villageoises.

Musicalement, la descente de la rue Istiklal, de la place Taksim aux rives de la Corne d'or, apporte bien des enseignements. Des magasins de disques crachent à haut volume de la dance et du rap version turque, généralement produits en Allemagne, et de la très sirupeuse arabesque, pop moyen-orientale. Mais aussi, et avec la même assurance sonore, un ancestral solo de tambour bendir à donner le frisson.

Kaos joue tard dans la nuit du jazz-rock au Hayal Kahvesi, le Café de l'utopie, un bar du quartier où le raki coule à flots. Trois ruelles plus loin, un jeune homme, épaulé par un saz (luth à long manche et à trois cordes doubles) et un synthétiseur approximatif, chante des chansons d'apparence sentimentale, qui sont en réalité des poèmes politiques de Sabahattin Ali, membre du Parti communiste turc tué en 1944, alors qu'il tentait de passer la frontière bulgare. *Aldirma gönul* (« Ne fais pas attention à la douleur »), mélopée ancrée dans les musiques d'Asie centrale, est un manifeste de résistance que les jeunes filles fredonnent en fermant les yeux. *« Dans les chansons stambouliotes, le thème de la prison est récurrent »,* précise un musicien. Plus tard, au creux de la nuit, Tayyar Erdem, l'impensable joueur de saz qui accompagne la chanteuse alévie Sabahat Akkiraz, enflamme les terrasses du marché aux poissons. Tête de rocker (tendance Lou Reed), feeling de joueur de blues, liberté d'improvisation absolument nomade : quand la voix agile et émotive de Sabahat Akkiraz se marie au jeu de Tayyar Erdem, tous les bouleversements sont possibles.

FRED DUMONT

« Je donne mes sentiments », dit simplement Sabahat Akkiraz.

En contrebas du quartier Fatih (le conquérant), où subsistent des maisons de bois, un immeuble entier (l'IMÇ, bazar des manufactures) est occupé par les producteurs de disques indépendants. Özdemir Plak édite les œuvres de Sabahat Akkiraz ; son voisin, Iber Music, celles d'Emre Saltik et de Kivirçik Ali, gros vendeurs de musiques traditionnelles populaires. De l'autre côté du patio, ASM produit Arif Sag, le plus reconnu des joueurs de luth de la Turquie, tandis que Kalan et Ada Music se chargent des musiques minoritaires (kurdes, arméniennes). Mustafa Özdemir ne se plaint pas des scores réalisés par Sabahat Akkiraz mais davantage des pirates, *« qui vendent autant que nous »* – soit, dans le cas de la chanteuse, des centaines de milliers de cassettes, le support roi en Turquie.

DANSE AU FIL DU SAZ

Sabahat Akkiraz, invitée le 25 novembre au Théâtre de la Ville, après un passage à la Cité de la musique en février, a l'appui inconditionnel de la communauté alévie *(lire ci-dessous)*, qui lui a acheté en deux mois plus d'une centaine de milliers d'exemplaires de *Deli Dervis*, son treizième disque, paru à la fin de l'été. Clips traités comme des espaces publicitaires – leur diffusion sur les très nombreuses chaînes de télévision est payante –, passages en radio, concerts aux quatre coins de la Turquie se doublent d'une traque aux pirates qui infiltrent les bazars sans que les autorités ne puissent les réduire. La Turquie aime les musiques, qu'elles soient inspirées de la tradition savante de la Perse, des mélopées nomades turkmènes ou des *mâquam* arabes.

Soutenue mais censurée par Atatürk, la musique populaire s'est toujours opposée au pouvoir en place. La communauté alévie n'a jamais été en reste. Elle subit aujourd'hui les contradictions d'une société où la montée de l'islam extrême risque de compromettre l'ouverture du pays. En 1969, le joueur de saz Arif Sag réactive le Sultan Karacaahmet Türbesi, centre religieux chiite et école de musique alévie situé dans la partie asiatique d'Istanbul. Cours de danse, de luth, repas offerts aux démunis, agneaux rituels, le centre est aussi un lieu de pratique du *cem,* cérémonie menée par un *dede,* mi-chamane mi-sage conseilleur, qui résout les problèmes communautaires par la musique et la parole. Fondé au XIIe siècle par un saint musicothérapeute qui soignait les maladies mentales, le centre avait été fermé en 1826 par Mahmud II, liquidateur des janissaires, la puissante infanterie de l'armée ottomane, très marquée par les confréries *bektachi*, proches des alévis.

Aux murs trônent les portraits d'Atatürk, des douze imams (avec l'imam caché cher aux chiites), des sept *asiq*, bardes et saints de la tradition, dont le vaillant Pir Sultan Abdal, pendu pour s'être révolté contre les Ottomans au XVIe siècle. Sabahat Akkiraz est, comme sa grand-mère, l'une des rares femmes à chanter dans les *cem*. Ce soir-là, elle assiste au rituel en spectatrice, le *dede* du jour ayant décidé de mener seul la cérémonie à son terme. Les femmes, qui portent le foulard, les hommes, qui le mettent à la ceinture, entreprennent une danse d'où la transe n'est pas exclue. Le saz tient lieu de fil conducteur. On y chante Shah Ismaïl, turkmène de la frontière azérie, fondateur de la dynastie des Safavides, qui régna en Iran à partir de 1501. Tolérance et humanisme sont des valeurs affichées.

« Les chansons traditionnelles turques, outre leur qualité littéraire, portent la parole du peuple, aujourd'hui comme il y a sept siècles », dit Aydin Öztürk, musicien, chanteur, écrivain, marqué par un long séjour en prison après l'arrivée au pouvoir du général Kenan Evren, en septembre 1980. La politique, la critique sociale sont ainsi *« indissociables de la musique populaire »*, ajoute-t-il fièrement, citant à l'appui le cas de Ruhisu, le plus idolâtré des chanteurs turcs, mort en 1988, exclu de l'Opéra en 1951 pour cause d'adhésion à la cause communiste – les Etats-Unis ayant exigé une certaine épuration à la veille de l'entrée de la Turquie dans l'OTAN –, puis privé de passeport par les militaires.

Véronique Mortaigne

★ Sabahat Akkiraz en concert avec Erol Parlak, Tayyar Erdem (saz), Ömer Avci (percussions), Kenan Elmas (ney, zurna). Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. M° Châtelet. 17 heures, le 25 novembre. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F (14,48 euros). *Deli Dervis,* Sabahat Akkiraz, 1 CD Özdemir Plak (en import). *Musiques de Turquie*, de Jérôme Cler, 1 livre CD Cité de la musique/Actes Sud, 160 p., 120 F (18,29 euros).

PROFIL

UN SOUFFLE EXCEPTIONNEL

Magnifique chanteuse que Sabahat Akkiraz ! Née il y a quarante ans à Arguvan, élevée à Sivas, ville d'Anatolie centrale réputée pour sa riche tradition musicale, cette jeune femme d'allure paisible apprit à chanter avec sa grand-mère à la voix sublime, Firdevs Anan, dans les cérémonies *cem* organisées à la maison. A douze ans, elle suit son père Hidir, cultivateur devenu maçon, en Allemagne, à Stuttgart et Manheim, où elle vit six années. Affable, discrète, musulmane et modérée, Sabahat Akkiraz a la physionomie marquée par ses ascendants venus d'Asie centrale, yeux en amande, cheveux noirs. La famille vit désormais à Tarabia, quartier populaire et encore vert d'Istanbul dominant le Bosphore.

Fluide, la voix de Sabahat Akkiraz se joue des changements de ton, s'infiltre dans les graves de la flûte ney et discipline les galopades du luth saz. Concentrée sur une chanson paysanne – un homme, éconduit par le père de l'aimée, se révolte contre la montagne –, elle fait pleurer Hidir, le vieux patriarche, et bouleverse son frère, luthier. *« Je donne mes sentiments »*, dit simplement la jeune femme, comme lui a appris son maître, le musicien Bektas Véli, un as du sentiment amoureux – au sens arabo-persan, donc mystique – et de l'ivresse qu'il prodigue.

Mais Sabahat Akkiraz, si soucieuse soit-elle de préserver le patrimoine, a introduit une part d'Occident dans son chant : de brusques détours, des mélodies à refrain, qui rapprochent soufis et néo-laïques, Stuttgart et Sivas. Chaque imam mérite un couplet, mais la femme ne mérite pas qu'on l'enferme. A douze ans, elle enregistrait un 45-tours, réalisé par le chanteur Mahmut Erdal et le joueur de saz Arif Sag. Depuis, elle n'a jamais cédé à la pression du temps – si le chant est long, il le reste, seule la voix l'assouplira par son tremblement. Dans ce théâtre de la peine et de l'espoir, Sabahat Akkiraz laisse se croiser les bandits d'honneur, les émigrés, les opposants aux sultans, le génie féminin et… un souffle exceptionnel.

V. Mo.

La longue marche des alévis vers la tolérance

ANKARA
correspondance

Curieuse communauté que celle des alévis de Turquie. La presse occidentale n'évoque en général son existence que pour déplorer les attentats commis à son encontre ou pour faire l'éloge, face à la montée d'un islamisme sunnite radical, de musulmans exemplaires par leur humanisme et leur tempérance. Mais le flou s'empare des énoncés dès lors qu'il s'agit d'aborder leur nombre ou leur doctrine. Il est vrai que les alévis cultivent un sens aigu de la discrétion, façonné par plusieurs siècles de persécutions, qui ne facilite pas la tâche des commentateurs.

De l'avis de l'anthropologue Altan Gökalp, cette communauté représente aujourd'hui entre 20 % et 25 % de la population turque, soit de quatorze à dix-huit millions d'individus. Ses racines puisent au plus profond de l'histoire du peuplement turc en Anatolie, qui débute à la fin du XIe siècle. Alors que s'implante en Asie mineure une culture urbaine fortement iranisée, dans les campagnes, les nomades turkmènes fraîchement installés pratiquent à cette époque une religion panthéiste – Dieu est présent dans chaque être humain, comme dans toute chose –, mystique – un chemin initiatique conduit le fidèle à la condition d'« homme parfait » – et syncrétique – s'y mêlent des éléments de bouddhisme, de christianisme nestorien, de mazdéisme, de manichéisme, de chamanisme et d'islam.

A cet « alévisme des origines » viennent s'adjoindre à la fin du XVe siècle de larges emprunts à la doctrine chiite hétérodoxe de Chah Ismaïl, fondateur de la dynastie iranienne des Safavides. Ses croyants y gagnent un nom, « alevi » (« celui qui vénère Ali », le gendre du Prophète), et un sobriquet, « kizilbas », « tête-rouge », en référence au turban écarlate à douze plis qui orne le chef des fidèles d'Ismaïl. Ils s'attirent également les foudres du sultan ottoman, jusque-là peu regardant en matière de foi, mais qui s'inquiète de la ferveur messianique et révolutionnaire qui s'empare des confins de son empire.

Sélim Ier opte clairement pour le sunnisme orthodoxe et réprime durement les révoltes qui se multiplient dans l'est de l'Anatolie. Commencent alors les persécutions de la majorité sunnite contre ces drôles de musulmans sans mosquée, contraints à la clandestinité, qui préfèrent aux cinq prières journalières les libations à grands verres de raki et permettent à leurs épouses de participer au culte. La culture alévie garde le souvenir de ces tourments à travers de nombreux poèmes exaltant la résistance à l'oppression des corps et des cœurs – certains vers évoquent l'amour dans des termes qui feraient rougir des oreilles orthodoxes.

AFFRONTEMENTS INTERRELIGIEUX

Après l'avènement de la République turque, en 1923, Kemal Atatürk trouve naturellement ses plus fidèles soutiens dans la communauté alévie, acquise au principe de laïcité. Pour cette dernière, l'abolition du califat (1924) et la fermeture des confréries (1925) signifient la destruction des instruments de son oppression. Mais le répit est de courte durée. Dès les années 50, les partis politiques opposés au kémalisme courtisent l'électorat religieux et conservateur à grands coups de mosquées et d'écoles religieuses. Ce retour en grâce de l'islam s'illustre de manière sanglante en 1978 quand, à Kahramanmaras, des affrontements interreligieux se soldent par cent sept morts, pour l'essentiel des fidèles d'Ali. En 1993, trente-sept intellectuels alévis périssent dans l'incendie criminel de leur hôtel, à Sivas. Deux ans plus tard, quatre personnes sont tuées à Istanbul dans des attentats contre des cafés fréquentés par cette communauté.

Pour se prémunir des dangers qui accompagnent la montée en puissance de l'islamisme et pour lutter contre les effets de l'exode rural et de l'émigration, qui mettent à mal leurs structures communautaires, les alévis ont décidé depuis quelques années d'apparaître au grand jour. Des associations avec pignon sur rue ont été constituées, des émissions de la télévision publique leur sont consacrées et des intellectuels prennent la parole pour décrire leur doctrine. Avant tout, les alévis réclament une reconnaissance officielle de leur existence. Mais cette ouverture relative sur le monde pourrait faire perdre à l'alévisme un de ses ciments : le sacro-saint principe du secret.

Nicolas Cheviron

50 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES

HÉBERTOT

l'atelier

4 MOLIERES 99

Meilleure pièce du répertoire
Meilleur auteur
Meilleure mise en scène
Révélation théâtrale féminine

de
Jean-Claude GRUMBERG
Mise en scène
Gildas BOURDET

LOCATION
01 43 87 23 23

Un événement télérama

PARIS PREMIÈRE

Les tribulations de Raoul Ruiz sur les pas de Giono

Le cinéaste chilien tourne une adaptation des « Ames fortes », avec Laetitia Casta

SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES (Alpes-de-Haute-Provence)
de notre envoyé spécial

Au sommet de la montagne de Lure, il fait 4 degrés en dessous de zéro. Un mistral à décorner les bœufs soulève la neige en tourbillons qui cinglent le visage. Entre deux élévations, on découvre toute la chaîne des Alpes. Dans cette brèche, on a placé une caméra, qui résiste aux rafales grâce à quelques kilos de fonte attachés au trépied. Derrière la caméra, un homme moustachu que le froid a rendu encore plus rubicond. C'est le réalisateur chilien Raoul Ruiz, qui découvre, après plus de quatre-vingts films, les joies du tournage en montagne. A son côté, l'un des plus talentueux chefs opérateurs du moment, Eric Gauthier *(Esther Kahn, Les Destinées sentimentales, Ceux qui m'aiment prendront le train),* tellement fasciné par les entrelacs de neige que dessine le vent qu'il faudra toute la persuasion de Ruiz pour le convaincre de redescendre vers la vallée.

Devant la caméra, il n'y a presque plus de décor, emporté par le vent, seulement deux acteurs, Frédéric Diefenthal et Carlos Gomez, qui courent à flanc de montagne dans une lumière qui ne reste jamais la même. C'est un tournage réduit à sa plus simple et plus belle expression. En Haute-Provence, on tourne les dernières scènes des *Ames fortes,* un film qui a réuni une congrégation si improbable de scénaristes, techniciens et acteurs que l'on peut être certain qu'il ne ressemblera à aucun autre.

Le roman de Jean Giono ne compte pas parmi les plus célèbres de l'auteurs de *Regain.* Récit polyphonique (une espèce de *Rashomon* rural situé sous la IIIe République) dont le personnage principal, Thérèse, est une très jeune fille à la personnalité sans commune mesure avec son âge et sa condition, le texte se prête a priori mal à l'adaptation cinématographique.

Alexandre Astruc, rejoint par Eric Neuhoff, s'y est essayé. Ami du dernier, Alain Majani d'Inguimbert, réalisateur et producteur pour la télévision, a rejoint l'équipe. Majani d'Inguimbert a grandi dans le nord de la Provence, sur les lieux où à vécu et écrit Giono. Une fois le scénario terminé, sa société de production a obtenu l'avance sur recette, puis, grâce à l'arrivée d'un partenaire belge, le soutien du fonds européen Eurimage. Alors que Raoul Ruiz connaissait son plus grand succès public à ce jour avec l'adaptation du *Temps retrouvé*, de Proust, il s'est laissé convaincre de tourner ce scénario auquel il n'avait pas collaboré, tiré d'un livre qu'il n'avait pas lu.

Il fallait aussi trouver une Thérèse. Plusieurs actrices ont refusé ce rôle, qui n'attire pas obligatoirement la sympathie. Laetitia Casta, mannequin qui venait de prêter ses courbes au personnage de Falbala dans *Astérix,* eut vent du projet. Elle cherchait une occasion de faire ses preuves de comédienne ; on ne pouvait rêver épreuve plus décisive. Le scénario à peine lu, elle est partie pour le Portugal, où tournait Ruiz, et a convaincu le metteur en scène. Aujourd'hui, elle dit simplement de ce pari : *« Peut-être que ça va marcher. »* Pour ajouter à l'étrangeté du projet, la distribution réunit également John Malkovich, Arielle Dombasle, Charles Berling et Frédéric Diefenthal, le jeune policier de la série *Taxi.*

LAURENCE TREMOLET

Laetitia Casta (dans le lit) et Raoul Ruiz (à gauche), sur le tournage des « Ames fortes ».

LA NÉOPHYTE FAIT DES MERVEILLES

Une fois l'extérieur dans la montagne tourné, l'équipe est redescendue jusqu'au refuge qui lui sert à la fois de camp de base et de studio. Dans une grande pièce maquillée de rondins de bois, Laetitia Casta joue une scène tournée en plan-séquence. La complexité des intentions de Raoul Ruiz, la virtuosité d'Eric Gauthier, la longueur du plan mettent à rude épreuve les ressources de la néophyte. Plus tard, au dîner, Ruiz et Gauthier conviennent que la jeune femme, grâce à l'inconscience des difficultés qu'elle affronte, fait des merveilles.

Plus tard, un autre plan, presque muet. L'actrice doit caresser quelques objets familiers. Tout se complique d'un coup : il faut maintenant faire tourner la caméra autour de l'actrice jusqu'à ce que l'objectif saisisse son œil gauche dans un miroir de poche. Ce qui suppose une grande précision des mouvements de l'appareil comme de la comédienne. En quatre prises, l'affaire est dans le magasin. Ce reflet, œil unique à la fois surréaliste et hugolien, a surgi dans l'imagination de Ruiz quelques instants avant le début du tournage de la séquence. Sans changer grand-chose au scénario, il s'est approprié l'univers des *Ames fortes.* Quand on lui fait remarquer ses apports au scénario, il rétorque : *« Je ne change rien, je fais de la mise en scène, ça s'appelle. »*

Eric Gauthier est ravi, qui a l'habitude du souci d'extrême cohérence et de réalisme des jeunes auteurs français. Il avait découvert Raoul Ruiz au début des années 80, du temps où il apprenait son métier à l'école Louis-Lumière. Ruiz tournait alors avec le chef opérateur Henri Alekan, le même que celui de Wenders, l'idole des apprentis cinéastes de l'école. En fait, l'Allemand avait recruté Alekan chez le Chilien, à l'occasion du tournage de l'*Etat des choses. « Je tournais le territoire*, se souvient Raoul Ruiz. *On avait des problèmes de budget, le plus gros poste était celui de la pellicule. Heureusement, à ce moment, Manoel de Oliveira tournait* Francesca *avec le même producteur. Oliveira avait divisé son film en plans de six minutes. Comme il y a dix minutes de pellicule dans un magasin de caméra, on récupérait les chutes. »*

Ce bricolage, Ruiz en a besoin. Il demande à Gauthier : *« Combien de temps avez-vous eu pour tourner* Esther Kahn *? – Treize semaines,* répond le chef opérateur. *– Je n'ai jamais eu ça,* soupire Ruiz. *– Si,* fait remarquer Valeria Sarmiento, monteuse du film et épouse du cinéaste, *mais tu en as profité pour tourner deux films... »*

Thomas Sotinel

DÉPÊCHES

■ **POLOGNE : Kazimierz Ujazdowski, ministre polonais de la culture**, a annoncé, mercredi 22 novembre, la fermeture d'une exposition présentant des photos de vedettes de cinéma dans des uniformes nazis. Il y a une semaine, le comédien polonais Daniel Olbrychski avait fait scandale en détruisant au sabre une partie des photos exposées dans la galerie Zacheta de Varsovie, dont celle de Jean-Paul Belmondo et la sienne. Selon le ministère, l'exposition ne peut être rouverte qu'à condition *« d'assortir les photos d'un commentaire comportant un message critique envers le nazisme ».*

■ **MUSIQUE : la veuve du chef d'orchestre et compositeur Wilhelm Furtwängler**, mort en 1954, a fait don de toutes les lettres et notes du musicien allemand à la bibliothèque d'Etat de Berlin. Parmi les correspondants de Furtwängler on relève, entre autres, les noms du violoniste Yehudi Menuhin, des chefs d'orchestre Otto Klemperer et Rafael Kubelik.

■ **ART : une fresque volée dans les ruines de Pompéi, en octobre, a été retrouvée** par les carabiniers sur une autoroute de Naples. L'œuvre représente un *« génie ailé sur fond jaune »*, d'un format de 35 cm par 40 cm, avait été abandonnée par les voleurs sur le point d'être arrêtés.

■ **OPERA : le mensuel musical *Classica* vient de publier un *Guide de l'opéra,*** vendu 35 F (5,34 €) chez les marchands de journaux. Le magazine a sélectionné 220 ouvrages. Ils bénéficient chacun d'une fiche, avec résumé de l'intrigue, nombre d'actes, présentation des personnages et de l'œuvre, date et lieu de création, ainsi qu'une analyse de l'interprétation discographique sélectionnée.

■ **MUSIQUE : la Ville de Paris renouvelle, du 5 au 14 janvier 2001, son opération Prenez une place, venez et à deux**. La location des places pour les concerts – musique classique, contemporaine, traditionnelle et jazz – pour cette période, sera ouverte ; le 23 décembre 2000, dans les agences, les salles de concert et les Fnac.

La littérature iranienne sort de l'ombre où l'avaient plongée la censure et l'exil

Un recueil de nouvelles vient de paraître en France et le Théâtre national de l'Odéon reçoit huit auteurs pour des lectures, des débats et un concert

GRÂCE à la vitalité du cinéma iranien, le public international a pu découvrir une partie du renouveau artistique de ce pays de 80 millions d'habitants. En invitant des écrivains et des auteurs de théâtre les 24 et 25 novembre, l'Odéon-Théâtre de l'Europe offre à présent un aperçu de sa vie littéraire contemporaine. *« Il existe une effervescence nouvelle dans le domaine de l'édition et des tendances littéraires, aussi bien en Iran que dans la diaspora »*, explique Sorour Kasmaï, organisatrice de ces journées, par ailleurs traductrice de russe spécialisée dans le théâtre, dont le père dirigeait un quotidien en langue française de Téhéran. *« Le nombre de parutions et de publications – nouvelles, romans, revues – et la diversité des styles marquent un tournant dans l'histoire des vingt dernières années »*, ajoute-t-elle.

Invitée à l'Odéon, Farkhondeh Hadjizadeh, née en 1956 à Téhéran, est l'une des premières femmes éditeurs en Iran. Elle publie la revue littéraire *Baya*, *« plus ou moins interdite »* : *« Nous avons tremblé pour chaque article, nous avons supporté des pertes financières, mais nous ne nous sommes pas pliés aux exigences, à la médiocrité »*, affirme-t-elle, tout en se réjouissant de constater *« l'activité grandissante des associations culturelles, la vague déferlante d'écrivains, de poètes, de traducteurs, de chercheurs, le tirage élevé des œuvres littéraires ».*

En France, les exilés multiplient depuis trois ans les rencontres dans des caves, des garages de la banlieue parisienne ou, jusqu'à sa fermeture récente, au Café de Cluny. Concerts, expositions, projections de films réunissent régulièrement cent à deux cents personnes. Kharavan, une maison d'édition et librairie installée à Vincennes, organise chaque mois des rencontres autour d'écrivains de langue persane vivant en Iran ou en exil. *« On se retrouve, on discute, on se dispute. Pourquoi ne pas faire partager ces débats au public français, qui connaît un engouement pour le cinéma iranien ? »*, s'est demandé Sorour Kasmaï. Pour permettre à ce public de découvrir les écritures contemporaines, elle a rassemblé des nouvelles dans un recueil, *Les Jardins de solitude*, qui vient de paraître aux éditions Mille et une nuits (196 p., 59 F [8,99 €]), dont les auteurs d'Iran et de la diaspora, inédits jusqu'alors en France, sont invités à l'Odéon. De styles différents, ces nouvelles frappent par leur liberté littéraire et leur gravité.

TOUT EST SUGGÉRÉ

Si la réalité du pays est présente en arrière-plan, les écrits sont à l'opposé d'une littérature naturaliste. Ici, rien n'est dit, tout est suggéré. Dans la nouvelle intitulée « Toutes nos condoléances ! », d'Akbar Sardouzami, installé au Danemark depuis 1986, un homme balbutie, tâtonne pour raconter la mort de ses deux enfants, victimes d'un régime qui n'est pas nommé. Est-ce l'auteur qui ne peut dire le nom du régime ou est-ce le père qui, devant tant d'absurdité, ne peut plus articuler ses émotions et ne comprend plus qu'on lui adresse des condoléances ?

Le Huitième Jour de la Terre dépeint, dans un style à la limite du fantastique, un bourbier fait d'inondations et d'enlisements. Son auteur, né en 1957 à Chiraz, y dirige la revue littéraire *Jeudi soir.* Nassim Khaksar dresse, avec *Le Qanât*, le tableau cruel de la misère paysanne. Les deux seules richesses d'un paysan sont brisées : son fils est revenu aveugle d'un front qui évoque la guerre entre l'Irak et l'Iran ; son âne, outil de travail et seul véhicule, a les pattes rompues. Mahmood Massoodi, traducteur en persan de Michel Tournier et de Jacques Derrida, signe une nouvelle en forme de conte initiatique.

« Le thème de ma nouvelle est né de l'exil », explique Réza Daneshvar, installé à Paris depuis 1982, où il gagne sa vie comme chauffeur de taxi. *Mahboubeh et Al* est un superbe portrait de femme vaincue par la bêtise, dont la narration, serrée, poétique, réserve une fin inattendue. *« En Iran, je considérais la situation des femmes comme normale. Simone de Beauvoir a été traduite très tard. Ici, j'ai lu Hélène Cixous, j'ai développé une forme d'attention à ces questions que je n'avais pas en Iran. »* Réza Daneshvar a connu ses premiers déboires avec la censure au temps du shah. Ses pièces de théâtre étaient jouées, mais ses romans étaient parfois interdits. *« Comme tous les soixante-huitards iraniens, j'espérais la révolution. Quand elle est arrivée, je me suis tout de suite senti désespéré. »*

En France, il a écrit un roman, un recueil de nouvelles et une pièce de théâtre. Les deux premiers ont été publiés par une maison d'édition iranienne exilée en Suède. Ils circulent sous le manteau en Iran, mais sont condamnés à une diffusion confidentielle. Pour échapper à ce silence, Goli Taraghi, exilée en France depuis 1979, publie en Iran malgré les difficultés de la censure. Un livre, tout comme un film, ne peut paraître sans l'autorisation du ministère de l'orientation islamique. De nombreux éditeurs se trouvent au bord de la faillite dans l'attente de la précieuse autorisation. *« J'ai ainsi publié un conte pour enfants, traitant d'une petite sirène entreprenant un voyage sur la terre ferme et rencontrant un petit garçon. Le livre s'est vendu à 3 000 exemplaires, jusqu'à ce qu'un journaliste le dénonce comme sale et immoral en 1999. Le comité de censure est venu chez l'éditeur et a confisqué les exemplaires restants »*, raconte Goli Taraghi.

En Iran, l'écrivain est confronté à une triple censure, explique-t-elle : l'autocensure – *« il faut éviter les thèmes sensuels, érotiques ou politiques »* –, celle de la maison d'édition – *« inquisiteur gentil, rendu méfiant par les attaques et les incendies subis par bien des éditeurs »* –, et celle de l'Etat.

Catherine Bédarida

★ Odéon - Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris. M° Odéon. Tél. : 01-44-41-36-00. Lectures et débats le 24 novembre à 19 heures et le 25 novembre à 15 heures. Entrée libre. Concert de Mohammad Reza Shadjarian, le 25 novembre, à 20 heures. De 30 F (4,57 euros) à 180 F (27,44 euros).

Le chant de Mohammad Reza Shadjarian

Grand maître du chant classique iranien, Mohammad Reza Shadjarian s'est rarement produit en France. Il vient à l'Odéon, le 25 novembre, accompagné de son fils, Homayoun Sjadjarian, chanteur et percussionniste, et de deux instrumentistes, Kayhan Kalhor et Hossein Alizadeh. S'ils maîtrisent le répertoire classique, ces musiciens sont aussi compositeurs et chercheurs. Hossein Alizadeh a été l'un des premiers à introduire des voix féminines dans ses concerts. Kayhan Kalhor a enregistré un disque avec des musiciens indiens. Pour leur concert parisien, ils ont choisi de chanter la poésie iranienne classique et contemporaine.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
S.11- Serrurerie de collection et de réemploi. Ferronnerie. Objets domestiques. **Me COUTURIER**
LUNDI 27 NOVEMBRE
S.5 et 6- Tableaux anciens. Très bel ameublement. **Me de RICQLES**. Experts : MM. Millet et Lepic
MARDI 28 NOVEMBRE
S.13- Art islamique. Antiquités préhispaniques et classiques. Arts primitifs. Haute Epoque. **PIASA**
MERCREDI 29 NOVEMBRE
S.15- Très beaux livres modernes. **Me de RICQLES**. Expert : M. Lhermitte
VENDREDI 1er DECEMBRE
S.1- Tableaux modernes et contemporains. **Me de RICQLES et Mes PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY** Experts : MM. Bismuth et Vidal
S.7- Objets d'art et d'ameublement. Instruments de musique. **PIASA**

COUTURIER, 8, rue Drouot (75009) 01.47.70.82.66
PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY, 16, rue de la Grange Batelière (75009) 01.47.70.88.38
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES 5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

ESPACE MATIGNON
34, Avenue Matignon, 75008 PARIS
DIMANCHE 3 DECEMBRE A 14 H 30
Importante vente
AFFICHES DE COLLECTION
Exposition publique : vendredi 1er et samedi 2/12 de 11h à 19h
Me COUTURIER. Tél : 01.47.70.82.66

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS
Renseignement publicité :
☎ 01.42.17.39.65

ROYAL GALLERY
Eva KONAGEWSKA
présente
Du 9 au 30 novembre 2000
PIKO - CAUWEL,
Peintures
3, rue Désiré Le Hoc, 14800 DEAUVILLE
Tél. : 02.31.87.64.64 - 06.12.14.48.43

14 au 26 Nov. 2000
THÉATRE LES ATELIERS Lyon
Vodou
Gilles Granouillet
Gilles Chavassieux
Tel: 04.78.37.46.30
www.theatrelesateliers.com
répertoire contemporain de création

DÉCEMBRE THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR AVIGNON
1ER et 2 à 20H30 CUARTETO CEDRÓN Arlt, Lorca
14 à 19H, 15 et 16 à 20H30 CIRQUE PANIQUE
HOMMAGE À ROLAND TOPOR mise en scène Frédéric Poty
8 bis, rue Ste-Catherine Avignon 04 90 82 40 57

A l'épreuve du récital, Barbara Hendricks affiche une forme radieuse

La soprano a chanté deux heures trente aux Champs-Elysées et interprété cinq Lieder d'anthologie

BARBARA HENDRICKS (soprano), STAFFAN SCHEJA (piano). Lieder et mélodies de Franz Schubert, Johannes Brahms, Hugo Wolf, Gabriel Fauré, Richard Strauss.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES, Paris, le 20 novembre. Récital donné au profit de l'aménagement du mémorial du Martyr juif inconnu.

Si l'on écrivait pour un magazine « people », on oserait bien la formule : « Barbara Hendricks, la maturité rayonnante ». Eh bien, après tout, assumons le poids des mots : Barbara Hendricks, qu'on n'avait pas entendue depuis quelques années en récital, a en effet la maturité rayonnante.

La taille un peu moins couture qu'autrefois, la soprano suédoise d'origine nord-américaine a pris du poids, dans tous les sens du terme : solidement campée là, regardant droit dans les yeux un public qui lui est quasiment acquis mais qu'il faut néanmoins captiver, presque en fond de scène du Théâtre des Champs-Elysées, piano grand ouvert, Hendricks trouve en quelques instants le bon rapport acoustique avec cette grande salle, connue pour ne faire de cadeau ni à la voix ni à l'orchestre. Emission très chargée en harmoniques supérieures, colorations très frontales, vibrato serré : cette voix unique et immédiatement reconnaissable, sinon exceptionnelle de séduction, passe admirablement grâce à une projection parfaite. Ici, pas plus qu'au Théâtre antique d'Orange, elle ne rencontre de problèmes.

Barbara Hendricks a eu raison de laisser le piano grand ouvert quand, à tort, peu de ses consœurs l'osent : un tapis sonore soutenu mais soigneusement contrôlé ne couvre jamais une voix. Pas de risque de la sorte avec Staffan Scheja, qui est hélas celui par qui ce récital n'aura pas été une totale réussite : on n'entendra un vrai forte qu'à la fin du récital, dans la coda de *Cäcilie,* de Richard Strauss. L'intelligence musicale et la sensibilité de Barbara Hendricks méritent un partenaire d'une autre stature. On a rarement entendu plus plate introduction à *Morgen,* le sublime Lied, comme en apesanteur, de Strauss, plus sourde oreille aux excentricités folâtres des Lieder de Hugo Wolf, plus faible tonicité rythmique.

CINQ LIEDER D'ANTHOLOGIE

A cinquante-deux ans, Barbara Hendricks est dans une forme époustouflante. A son émission intacte s'ajoute une technique de souffle remarquable, qui la fait d'ailleurs réussir plus volontiers les mélodies lentes aux phrases longues que les vignettes rapides et rythmiques. L'aigu se détimbre rarement et peut même se montrer d'une belle richesse. En revanche, le grave pâtit toujours d'un passage haut qui l'oblige à poitriner les sons. Lorsqu'il s'agit de la voyelle « a », ceux-ci peuvent se révéler d'une couleur franchement désagréable, d'autant qu'Hendricks les affecte alors, comme pour les masquer, de ports de voix qui en accentuent la trivialité.

A l'exception du *Clair de lune,* de Gabriel Fauré, chanté dans une interprétation à contresens (il faut un piano et une voix indépendantes et immuables, comme dans un double monologue, et non ce duo à rubatos et effets téléphonés), et de quelques moments moins parfaits, on aura entendu au moins cinq Lieder d'anthologie : *Die Junge Nonne,* de Franz Schubert, *Verborgenheit*, *In der Frühe* et *Schlafendes Jesuskind*, de Wolf (ce dernier aussi beau que dans son récital, paru tout juste chez EMI), et un *Ruhe meine Seele*, de Strauss, parfaitement hiératique et visionnaire.

Après presque deux heures trente de musique, Barbara Hendricks semblait sans l'ombre d'une fatigue physique ou vocale, comme en témoignait le sixième de ses bis, *He's got the Whole World in His Hand,* un *spiritual* chanté à pleine et riche voix. La soprano nous promet un dernier tiers de carrière aussi radieux que celui de son professeur, la grande Jenny Tourel.

Renaud Machart

Les troisièmes Paris de la musique sont ouverts

PARIS DE LA MUSIQUE. Claude DEBUSSY : *En blanc et noir.* Ivan FEDELE : *Messages* (création). Patrick BURGAN : *Les Etrennes des orphelins.* Cathy BERBERIAN : *Stripsody.* Igor STRAVINSKY : *Renard.* Sylvia Marini (mezzo-soprano), Yves Coudray et Adrian Brand (ténors), Lionel Peintre et Jean-Jacques Doumène (basses), Jean-Pierre Collot et Dimitri Vassilakis (pianos), Ensemble Musicatreize, Roland Hayrabédian (direction), Ensemble TM +, Laurent Cuniot (direction). Salle Cortot, le 22 novembre. Concert redonné le 23 novembre à la Maison de la musique de Nanterre (92). Prochain concert du festival : œuvres de Màsson, Wallace, Chostakovitch, le 24, salle Pleyel. Tél : 08-25-00-20-75.

L'association Musique nouvelle en liberté, qui favorise l'inscription de pièces contemporaines aux programmes dits de répertoire, organise depuis 1994 une manifestation triannuelle qui offre pendant une dizaine de jours une illustration quasiment quotidienne de ce principe d'intégration. La troisième édition des Paris de la musique confirme l'attachement du festival à l'école néo-tonale française (représentée notamment par cinq compositeurs déjà à l'affiche de chacune des éditions précédentes) mais aussi son goût des panachages quelque peu risqués.

Confié à deux ensembles, l'un vocal (Musicatreize) et l'autre instrumental (TM +), qui pratiquent à longueur d'année la mise en perspective historique de la création, le concert d'ouverture est ainsi paru d'une rare hétérogénéité malgré la tentative de liaison des œuvres par le biais de l'effectif. Les deux pianos d'*En blanc et noir* de Claude Debussy (duo interprété par Dimitri Vassilakis et Jean-Pierre Collot en parfaite conformité avec les notions de fusion, complémentarité et permutation qui régissent l'évolution d'un parcours très ludique) se retrouvent au sein de l'ensemble instrumental – qui compte aussi deux trompettes, deux cors et deux trombones. Requis pour la création d'Ivan Fedele (né en 1953), ils changent totalement d'identité afin de produire, de temps à autre, une illusion spatiale de sons de... cloche. Le texte de *Messages* consiste en une litanie de noms d'anges en italien que développent quatre chanteuses dont les voix, amplifiées et réverbérées, font difficilement corps avec les instruments, qu'il s'agisse de recueillement ou d'allégresse. L'œuvre, trop étirée en longueur et trop référencée (*Noces* de Stravinsky), ne dispense alors que localement la séduction habituelle de Fedele.

Celle de Patrick Burgan (né en 1960) n'opère jamais dans *Les Etrennes des orphelins*, adaptation d'un texte de Rimbaud truffée de figuralismes puérils et de tournures maniérées. *Stripsody*, irrésistible numéro de vocalité pop art conçu par Cathy Berberian et rafraîchi par la polyvalente Sylvia Marini, permet en quelque sorte de faire le vide après les deux inédits de la soirée. Pour les interprètes, et pour le public resté sur sa faim, l'heure de vérité approche avec *Renard* d'Igor Stravinsky. Alternant motorisme enjoué et courbes enjôleuses, Laurent Cuniot conduit TM + à la plénitude en compagnie d'un quatuor vocal très en verve. La fin de l'œuvre est redonnée en bis et la question se pose : le voisinage des chefs-d'œuvre d'antan est-il bénéfique ou préjudiciable aux créations d'aujourd'hui ? Les Paris sont ouverts.

Pierre Gervasoni

« Cinna », la clémence d'Auguste et le goutte-à-goutte de Corneille

CINNA, de Corneille. Mise en scène : Simon Eine. Avec Jean-Claude Drouot en alternance avec Simon Eine, Yves Gasc, Véronique Vella, Alberte Aveline, Christian Cloarec, Christian Gonon.
COMÉDIE-FRANCAISE (Richelieu). 2, rue de Richelieu. Paris 1er. Métro Palais-Royal. Tél : 01-44-58-15-15. En alternance. 70 F à 190 F. Durée : 2 h 15 (sans entracte).

L'empereur de Rome, Auguste, a obtenu les pleins pouvoirs par une suite de tortures, assassinats, massacres. Ses Oradour, ses Katyn ne se comptent plus. *« Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné »*, se berce-t-il en solitude. Dans son intimité, ce n'est pas mieux. Il n'a couché avec César qu'à seule fin de se faire adopter, rapporte Antoine, mais il a fait chou blanc. Il a expatrié sa fille, Julia, pour l'empêcher de faire des vagues : il l'avait violée, nous raconte Juvénal.

La jeune Emilia, dont il a tué le père, ne pense qu'à le faire égorger, comme l'a été César. Elle choisit mal ses conjurés. Au premier rang, Cinna, qui l'aime à la folie : elle lui promet d'être à lui dès qu'il aura tué Auguste. Or Cinna est faible d'esprit, nous dit Sénèque. Et Maxime, le second de Cinna dans le projet de régicide, convoite, lui aussi, Emilia, sous le manteau : il dénoncera Cinna à Auguste, afin de rester seul, avec Emilia.

Cette pièce, *Cinna,* a un mérite : elle fait la part belle aux femmes. C'est donc l'une d'elles, Emilia, qui ose attenter aux jours du *« tigre altéré de tout le sang romain »*. Et c'est Livia, l'épouse d'Auguste, qui saura le convaincre d'interrompre ses crimes et de s'aligner, une fois pour toutes, sur *« la clémence »*. Fin de parcours presque burlesque, que cette *Clémence d'Auguste*, sous-titre choisi par Corneille. Les génocides, les tueries, les « crimes contre l'humanité » d'Auguste ne se comptent pas, mais il déclare : *« Finie la casse, je suis clément »*, et tous de tirer un trait : Auguste est à présent le bon papa gâteau de l'Empire.

Jamais les éditeurs scolaires, ni les professeurs de lycée, ne bronchent sur ce *« passez muscade »*. Imaginez une seconde Eva Braun et Hitler dans leur bunker, à Berlin. Un officier, qui se trouve là, est soudain pris de l'envie de flinguer le Führer. Non, s'interpose Eva, et vous ne serez pas même puni : à partir d'aujourd'hui, le Führer est la clémence même. Et, entendant l'armée rouge qui frappe à la porte, elle s'avance et déclare : *« Tout est fini, Adolf a choisi la clémence ! »* Et Hitler, pardonné, fêté, rejoint son nid d'aigle, redevient le chancelier. Eh bien, c'est là l'apothéose finale dont nous fait cadeau Corneille, sans que nous sachions s'il se moque du monde, ou s'il a penché pour une fin loufoque, ou s'il a perdu, momentanément, l'esprit. Ou s'il a préféré suivre peureusement les dires officiels de l'Histoire.

LES ACTEURS ONT LA BOUGEOTTE

Cinna n'a ni la jeunesse ni l'allant du *Cid*. Elle n'a pas non plus l'intelligence politique et la finesse de poésie d'une pièce comme *Surena,* entre autres. C'est du Corneille de tradition, confortablement assis. La mise en scène de Simon Eine a de l'originalité. Les acteurs n'ouvrent la bouche, ne peuvent prononcer deux vers, qu'en s'élançant dans un footing. Et je file vers la gauche, et tu fonces vers la droite, et je vais faire un p'tit tour dans le fond du plateau, et je reviens pour repartir. C'est là moins du théâtre que le « jeu des quatre coins », où les gosses sautent d'une place à l'autre, sans crier gare. A partir du troisième acte, cette bougi-bougeotte s'atténue : les acteurs en ont plein les bottes.

« Prononcer les vers », avançons-nous. Les ânonner serait mieux dire. Fixe, Repos ! au bout de chaque vers. Oui, un trou de vide après chaque vers. Là, Simon Eine n'est pas le seul. Il suit la vogue. Il vous arrive d'entendre, parfois, tomber les gouttes d'un robinet mal fermé, dans la cuisine. C'est un bruit qui dérange, vous allez serrer le robinet. Ici, ce ne sont pas de fines gouttes d'eau, mais de grosses gouttes de mots, qui tombent. Et cette succession des vers, un par un, sans suite vivante, ce n'est que cela qui occupe l'oreille, et non ce que ces vers préféreraient vous dire.

De ce lent goutte-à-goutte, crispant, acteurs et metteur en scène ne sont pas seuls coupables. Corneille y est pour beaucoup, avec sa manie, inguérissable, de scander les douze pieds de ses vers en deux coups de gong symétriques, sans arrêt, comme le tic-tac d'une bascule. *« Il fut votre tuteur, et vous son assassin /Le sort vous est propice, autant qu'il m'est contraire /Je deviens sacrilège, ou je suis parricide /L'un m'invite à le suivre, et l'autre me fait peur. »* C'est le va-et-vient automatique, le couperet qui tombe au milieu de chaque vers.

« Ça chatouille ou ça gratouille ? », disait le docteur de Jules Romains. *« Ça ronronne ou ça bourdonne ? »*, pourrait demander l'auditeur de *Cinna.* Quoi dire, dès lors, des comédiens, piégés par ces balances et par leurs galopades ? Ils sont avenants, ils ont appris le texte, ils font de leur mieux. Jean-Claude Drouot (Auguste), blanchi, lui, sous mille harnais, donne à entendre une vie.

Michel Cournot

SORTIR

PARIS

Japon
White Animals est le titre d'une des pièces proposées par l'Ishiguro Dance Theatre, une compagnie de danse contemporaine de Tokyo dont la directrice, Setsuko Ishiguro, est aussi professeur à l'université. Dans cette pièce, elle s'inspire des peintures sur rouleau du XIIe siècle intitulées *Chöjuglga,* rouleau des animaux et des humains se divertissant, véritable satire de la société à travers les animaux traités comme des hommes. Dans *Conte fantastique,* la chorégraphe s'empare de l'histoire d'une poupée qui prend vie la nuit, d'un renard qui se métamorphose en humain et d'une femme qui se transforme en homme. Des scénarios intrigants mis en scène avec la collaboration de l'artiste multimédia Michael Pestel.
Maison de la culture du Japon à Paris, 101, quai Branly, Paris 15e. Le 24 novembre, 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-00. 80 F.

Henri Texier Trio
Originellement, Remparts d'argile, de Jean-Louis Bertucelli (1970) était un film sans musique. Depuis le réalisateur a régulièrement travaillé avec le contrebassiste Henri Texier. D'où l'idée de présenter le film (première à Amiens en novembre 1999), cette fois mis en musique en direct par le trio de Texier qui joue avec les images mais aussi la bande-son de ce portrait d'un village du Sahara algéro-tunisien. On retrouvera au Trabendo le même dispositif en première partie d'un concert de la formation avec le saxophoniste Sébastien Texier et le batteur Tony Rabeson à l'occasion de la parution du disque *Remparts d'argile* (Label bleu).
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 24 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

VAL-DE-MARNE

En soutien à la jeune garde chorégraphique, le Val-de-Marne propose dans six villes du département l'opération 1, 2, 3, 4, série de soirées bâties *crescendo* autour de quatre pièces, un solo, un duo, un trio et un quatuor, signées par quatre compagnies différentes. Une formule alléchante dans laquelle on retrouve les chorégraphes Thomas Hauert, Yann Lheureux, Hohanne Saunier, Rafael Alvarez...
Jusqu'au 8 décembre (le 24 novembre à Vitry-sur-Seine, le 30 novembre à Villejuif, le 1er décembre à Champigny, le 8 décembre à L'Hay-les-Roses). Tél. : 01-46-86-17-61.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Histoires courtes et longues franco-portugaises
Accatone, 20, rue Cujas, Paris-5e. Du 21 novembre au 5 décembre. Tél. : 01-46-33-86-86.
Festival du film de Dunkerque
Les salles : AMC Marine 20, Dunkerque (03-28-59-92-92) ; Studio 43, Dunkerque (03-28-66-47-89) ; Fa-Mi-La, Bray Dunes (03-28-26-65-50) ; Varlin, Grande-Synthe (03-28-21-81-55). Du 24 novembre au 10 décembre.
Entrevues, Festival du film de Belfort
Cinémas d'aujourd'hui, hôtel de ville, Belfort (90). Du 25 novembre au 3 décembre. 12 F et 24 F ; pass 100 F, 80 F pour 5 séances, 120 F pour 10 séances. Tél. : 03-84-54-24-43. Web : www.festival-entrevues.com
14e Festival du film scientifique
Maison des jeunes et de la culture, 10, rue Orsel, Oullins (69). Du 23 novembre au 3 décembre. Entrée libre. Tél. : 04-72-39-74-93.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Philippe Graffin (violon), Hortense Cartier-Bresson (piano)
Enesco, Janacek, Dohnanyi.
Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Le 24 novembre, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.
Hansel und Gretel
d'Humperdinck. Maîtrise de Paris, Orchestre de Paris, Philippe Jordan (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Les 24, 27 et 30 novembre, et le 2 décembre, 19 h 30 ; le 26 novembre, 16 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 595 F.
Orchestre national de Lille
Verdi. Chœur de la Philharmonie slovaque, Jean-Claude Casadesus (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Le 24 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.
Chamber Orchestra of Europe
Beethoven, Dvorak. Nikolaus Arnoncourt (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Le 24 novembre, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 160 F à 210 F.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Masson, Wallace, Chostakovitch. Evelyn Glennie (percussions), Leonard Slatkin (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Le 24 novembre, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.
Orchestre national d'Ile-de-France
Tchaïkovski, Scriabine. Jean-Yves Thibaudet (piano), Emil Tabakov (direction).
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. Le 24 novembre, 20 h 45. Tél. : 01-47-68-51-50. De 90 F à 120 F.
Et le 25 novembre, à 21 heures, à l'Espace Michel-Carné de Saint-Michel-sur-Orge (91) ; tél. : 01-69-04-98-33. Le 26 novembre à 15 heures, au Théâtre Romain-Rolland de Villejuif (94) ; tél. : 01-49-58-17-00.
Association du 48
Sylvain Prunenec : Zar.B.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Le 24 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F.
Compagnie IDA
Mark Tompkins : *La Vie rêvée d'Aimée. Bezons (95). Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux. Le 24 novembre, 21 heures. Tél. : 01-34-10-20-20.*
Juhani Aaltonen, Heikki Sarmanto
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5e. Le 24 septembre, 20 heures. Tél. : 01-40-51-89-09. 30 F.
Marc Berthoumieux Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Les 24 et 25 novembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.
Hubbub
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 24 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.
Les Pepitas, les Pistons flingueurs
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Le 24 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

C'EST FACILE DE CHOISIR UN LIVRE
C'EST FACILE DE CHOISIR UN LIVRE
C'EST FACILE DE CHOISIR UN LIVRE
C'EST FACILE DE CHOISIR UN LIVRE
ÉMILE COUÉ
Moteur de suggestion bol.fr, le bon livre pour la bonne personne
Livres Disques Vidéos bol.fr
La culture qui vous ressemble

EN VUE

■ *« Il n'y a pas de mesures spectaculaires, il s'agit d'un choix délibéré »*, a prévenu, mercredi 22 novembre, **Philippe Séguin**, candidat à la Mairie de Paris, en présentant les grands axes de sa campagne.

■ *« C'est sûrement du pétrole ! La nappe visqueuse est dense ! Elle risque d'atteindre le sable ! »*, s'est affolé, mardi 21 novembre, **Mario Moscatelli**, biologiste, ancien directeur du programme de dépollution de la lagune de Rio, en alertant la presse à l'approche d'un banc, noir de sardines.

■ Le 12 mars 1999 en Ecosse, un promeneur et son chien trouvaient en bord de mer les dossiers médicaux de la reine d'Angleterre. Mercredi 22 novembre à Londres, un passant tombait sur le dossier médical de la reine mère dans une rue du quartier de Mayfair.

■ Les hommes se sont rués sur les pyjamas et les culottes de **Nicolae** et les femmes se sont arraché les soutiens-gorge et les pantoufles d'**Elena**, exécutée avec son mari en 1989, pendant la distribution, mercredi 22 novembre à Gherla en Roumanie, des vêtements des **Ceausescu** vendus au bénéfice d'un asile de vieillards.

■ *« Il a cherché à me faire tuer, il m'a fait espionner, il m'a retenue prisonnière au palais présidentiel pendant quatre ans »*, répétait depuis des années **Susana Higuchi** à propos d'**Alberto Fujimori**, son ancien mari, président du Pérou, déclaré, mardi 21 novembre, par le Congrès *« moralement inapte »* à diriger le pays.

■ **Yukihiro Wada,** employé d'une société de crédit, qui poussait les clients à vendre leurs organes pour rembourser leurs dettes – crime *« particulièrement vicieux »*, selon le juge **Fumihiro Abe** –, a été condamné à vingt mois de prison par un tribunal de Tokyo.

■ Après avoir appelé en vain des ambulances, **Lin Yu Chao**, habitant de Taïpeh, a transporté en métro à l'hôpital le cadavre de sa mère, qui avait fait don de son corps à la science, de peur de l'abîmer en perdant du temps dans les embouteillages.

■ Les cliniques britanniques qui *« assurent la lignée »* en inséminant les épouses des maris stériles avec le sperme des beaux-pères admettent que la naissance d'un bébé, fils biologique du grand-père et demi-frère du papa, *« soulève des problèmes éthiques »*.

■ Les premiers cours dispensés aux officiers *« angoissés »*, qui se préparent au centre de formation de Strausberg à l'entrée des soldates dans l'armée allemande, porteront sur la *« physiologie féminine »*.

Christian Colombani

« Pour Tsahal, un enfant, c'est jusqu'à douze ans »

Le quotidien de Tel-Aviv « Haaretz » a publié un entretien avec un jeune tireur d'élite d'une unité spéciale de l'armée israélienne. Celui-ci détaille les ordres qui lui sont donnés par sa hiérarchie

C'EST UN ENTRETIEN sans un mot de commentaire qu'a publié le quotidien *Haaretz* lundi 20 novembre : celle d'un tireur d'élite israélien du contingent. Il s'y exprime sans éluder aucune question. Un jeune Israélien *« souriant, franc, porté sur les sciences humaines »*, indique la journaliste Amira Hass dans sa présentation.

« Chaque jour, dit-il, *les ordres pour ouvrir le feu changent. En général, ils ne sont pas permissifs.* (...) *Et ils sont précis : celui qui jette une bombe incendiaire, on vise les jambes ; celui qui porte une arme, la tête. »* Comment explique-t-il que la plupart des morts et des blessés soient touchés dans la partie supérieure du corps ? *« Le travail d'un tireur d'élite est très propre, sûr.* (...) *A 100 mètres, c'est presque trop facile. A 500 mètres, il est plus sûr de viser le milieu du corps que la tête. Au Liban, notre distance était de 700 à 1 000 mètres. Ici, c'est 100 mètres.* (...) *Viser la tête n'est pas un problème. »* A-t-il des ordres précis de viser la tête ? *« Quand on dit à un sniper de tirer, son intention sera de toucher la tête. S'il tire, c'est pour tuer. Très rarement on nous demande de viser les jambes. »*

Il précise qu'il a été *« content »* quand Ehoud Barak a été élu. Qu'à son avis *« la plupart des colonies sont sans importance »* pour Israël. Il ajoute que *« deux mois avant que tout ça commence, nos commandants nous ont dit que Tsahal s'attendait à des troubles* (...) *et se préparait même à la possibilité d'une guerre. Il existe des plans, incroyablement détaillés, selon ce qu'ils* [les Palestiniens] *décident de faire. En quelques jours on peut réinvestir les territoires qui leur ont été donnés. Même moi, simple soldat, j'ai entendu parler de ces plans. »* Se souvient-il comment tout a commencé ? *« Mon père était très fâché quand Sharon est allé sur le mont du Temple. Moi, j'ai pensé que c'était un événement ordinaire. »* Et quand six manifestants palestiniens ont été tués le lendemain ? *« Je ne le savais pas. De toute façon, dès que vous entrez à l'armée, vous devenez un soldat. Quand c'est fini, vous retournez à vos opinions politiques. »*

« ÉCHANGES DE COUPS DE FEU »

« En général, raille-t-il, *les tirs* [des Palestiniens] *sont absolument pathétiques, la plupart du temps en l'air. Les* tanzim [miliciens du Fatah*] sont sans aucun entraînement. Quand on entend à la radio qu'il y a eu des "échanges de coups de feu", ça nous fait rigoler. »* Cela dit, *« les policiers palestiniens, eux, sont entraînés, mieux armés. Ce que craint Tsahal, c'est qu'Arafat décide de les déployer »*. A-t-il déjà tué des enfants ? *« Aucun sniper n'a tué d'enfant. »* Pourtant certains sont réellement tués. *« Ce sont des erreurs. On nous interdit de tuer des enfants. »* Que leur dit-on exactement ? *« Vous ne tirez pas sur un enfant qui a douze ans ou moins. Au-dessus de douze ans, c'est autorisé. C'est ce qu'ils nous disent. »*

Selon le droit international, la minorité va jusqu'à dix-huit ans, lui indique la journaliste. *« Ah ? Jusqu'à dix-huit ans on est enfant ? Pour Tsahal, c'est douze ans. Je ne sais pas ce que l'armée dit aux médias. »* Les enfants morts, dit-il, sont des *« erreurs »* dues à *« des gens qui ne sont pas des snipers »*. Mais il ajoute, presque aussitôt : *« Si vous dites que vous avez vu beaucoup d'enfants tués à la tête, alors ce sont les tireurs d'élite. »* Le débat porte donc sur la définition de l'enfance ? *« C'est ça, notre définition de l'enfant est différente. »*

Sur le terrain, les faits démontrent que la plupart des morts ne portaient pas d'armes, lui précise-t-on. *« Moi non plus, je ne crois pas que ce soit le cas. Mais on ne peut rien y faire. D'un autre côté, il pourrait y avoir beaucoup plus de morts.* (...) *On fait attention à ce qu'il n'y en ait pas trop. Six morts, c'est normal. »* Ultime question : qu'entend-il par *« normal »* ? *« Quand quelqu'un vous tire dessus, même si ses tirs sont pitoyables, il faut bien les lui rendre. »*

Sylvain Cypel

DANS LA PRESSE

RTL
Alain Duhamel

■ Alain Madelin est un original. Il l'est par son style, spontanément désinvolte et savamment décalé ; il l'est par ses lectures, grand dévoreur de livres d'économie et de sociologie, ce qui n'est pas banal chez les hommes politiques ; il l'est par son caractère, aussi peu timide que possible et assez indifférent aux craintes qu'il suscite ; il l'est surtout par son choix, celui d'un libéralisme sans complexe, qui s'affiche hardiment. *(...)* Alain Madelin n'entre pas en lice pour planter son drapeau sur le toit du palais de l'Elysée, mais pour prendre date, incarner un courant de pensée, faire avancer les thèmes du libéralisme. Son handicap principal, outre le nombre des candidats de droite, c'est l'allergie française au libéralisme. Les électeurs n'ont aucune envie de renoncer au système traditionnel de protection sociale, aux services publics, aux statuts, aux avantages acquis. Ils se tournent spontanément vers l'Etat dès que l'orage gronde. Dans ces conditions, Alain Madelin sera un don Quichotte flamboyant chargeant contre les moulins à vent jacobins.

LE FIGARO
Baudouin Bollaert

■ A quinze jours du Conseil européen de Nice, le couple Paris-Berlin grince comme un vieux sommier. Le chancelier Schröder a beau répéter qu'il fera tout pour contribuer au succès de la présidence française, Jacques Chirac et Lionel Jospin, que l'entente avec l'Allemagne reste primordiale, l'irritation réciproque est évidente. *(...)* La cohabitation de plus en plus tendue entre Jacques Chirac et Lionel Jospin ne facilite évidemment pas la tâche du gouvernement d'outre-Rhin. Si le chancelier Kohl se flattait avec humour d'être devenu *« un spécialiste en cohabitation française »* (il en a connu deux), Gerhard Schröder a moins d'expérience en la matière. *(...)* Dans ce climat, Paris et Berlin parviendront-ils à s'entendre sur la réforme du système de vote dans une Union élargie à vingt-sept pays ? *(...)* Le sommet de Nice sera capital. Il est normal que les tensions s'attisent à son approche. Ses résultats diront si la rouille est devenue le seul ciment du vieux couple franco-allemand...

THE NEW YORK TIMES

■ La Cour suprême de Floride a agi, mardi 21 novembre, dans le meilleur intérêt du pays en décidant que les bulletins comptés à la main devraient être inclus dans le décompte final de Floride. La décision unanime des sept juges, qui ont affirmé que le droit des citoyens d'avoir leurs bulletins pris en compte primait toute autre considération, a respecté, comme il convenait, le principe général qui doit s'appliquer au décompte du scrutin présidentiel en Floride. Le plus grand nombre possible de bulletins qui ont été déposés de bonne foi et ne prêtent pas à contestation devrait être inclus dans le compte final, sans que l'on se préoccupe du candidat qui en bénéficie. C'est en recourant à cette règle que l'élection présidentielle peut aboutir à un résultat aussi équitable qu'il est possible dans des conditions qui ne peuvent jamais être parfaites.

www.comics-world.net

Toute l'actualité de la bande dessinée française et étrangère

DEPUIS le mois de mai, cinq journalistes, installés dans le 19e arrondissement de Paris, travaillent sept jours sur sept pour publier sur Internet le premier quotidien en langue française entièrement consacré à la bande dessinée sous toutes ses formes : *« Nous voulons être œcuméniques*, explique le rédacteur en chef, Laurent Mélikian, *nous couvrons tous les genres, depuis les classiques belges jusqu'aux comics américains, en passant par les mangas japonais. Nous allons aussi faire une place importante à la BD italienne, très méconnue en France, alors que là-bas certaines séries se vendent à 600 000 exemplaires par mois. »*

En plus des albums, Comics-world s'intéresse aux BD publiées dans les journaux et magazines : *« Des revues spécialisées comme* Spirou *font travailler cinquante dessinateurs par numéro. Nous épluchons le tout pour repérer les séries les plus intéressantes et, à l'occasion, les nouveaux talents. »*

Le site propose également des dossiers très complets sur les grands ancêtres incontournables, des Pieds-Nickelés à Mandrake. Autre rubrique phare, l'agenda de la semaine, rendez-vous des accros qui ne veulent rater aucune manifestation ayant trait, de près ou de loin, à la BD. Actuellement, l'exposition Vision du futur, au Grand Palais à Paris, est à l'honneur, car elle mêle des toiles de Cézanne et de Gauguin à des planches de dessinateurs comme Mezières ou Mike Zeck.

Pour couvrir l'actualité du secteur, Comics-World utilise de plus en plus la vidéo : *« Dès qu'il y a un événement dans la région, nous prenons une caméra et nous tournons un petit reportage. Il peut s'agir d'un simple vernissage ou d'une soirée déguisée sur le thème des mangas. »* Comics-World diffuse également des entretiens exclusifs d'auteurs connus, comme Margerin ou Vuillemin, et parfois même des bandes-annonces de films d'animation.

Selon M. Melikian, Internet a joué un rôle important dans le regain d'intérêt du public pour la bande dessinée. On compte à ce jour plus de cinquante sites en langue française et trois webtélévisions diffusées par CanalWeb : *« La BD a connu une très forte période de récession, mais depuis trois ans les ventes redécollent. Or ce réveil est dû en partie au phénomène manga, qui a drainé de nouveaux lecteurs appartenant à la génération cyber. Aujourd'hui, le pays de la bande dessinée n'est plus la Belgique, ce n'est pas non plus l'Amérique ou le Japon, c'est Internet. »*

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

HAUT DÉBIT

■ Le réseau câblé parisien Noos a lancé, mercredi 22 novembre, une expérience de diffusion de vidéo à la demande en haut débit via Internet. Parmi les programmes proposés aux abonnés : la retransmission des MTV Europe Music Awards, l'émission de clôture de la série consacrée au procès Barbie par la chaîne Histoire, des dessins animés, des jeux interactifs et un long-métrage *« parodique et décalé »*, *The Attack of the GiantMoussaka.* Noos garantit une image de qualité supérieure au VHS, avec un son stéréo.
www.noos.fr

BIBLIOTHÈQUE MONDIALE

■ Une association de bibliothèques américaines, canadiennes, britanniques et australiennes a annoncé la création, en 2001, d'un service gratuit de recherche d'informations et de référencement via Internet, baptisé Comprehensive Digital Reference-Service (CDRS), qui sera ouvert au grand public. Un premier test réunissant soixante bibliothèques est en cours. A terme, le service souhaite inclure des bibliothèques non anglophones, notamment allemandes et chinoises, et pourrait fonctionner en une vingtaine de langues. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Oraisons funèbres *par Luc Rosenzweig*

UNE FOIS que l'affolement provoqué par la vache folle aura été rangé, dans la mémoire, au rayon des bizarreries de la psychologie collective, on se souviendra que le 22 novembre 2000 aura été le jour de la disparition de Théodore Monod et d'Emil Zatopek. Un grand marcheur et un grand coureur, qui ont quitté notre monde sur la pointe des pieds. *De mortuis, aut bonum, aut nihil*, des morts, on dit du bien, sinon rien, estimaient les Anciens. Encore faut-il que ce bien-là soit exprimé avec cœur, sinon avec talent, car jadis Bossuet et plus près de nous Malraux ont mis la barre très haut en matière d'éloquence funéraire.

Quoi de plus émouvant qu'un hommage rendu au défunt par celui qui fut, dans la vie, son adversaire ? Alain Mimoun, qui n'est pas un orateur, a trouvé devant les caméras les mots qui touchent pour célébrer la mémoire de la « locomotive tchèque », qui fut son principal rival sur la cendrée : *« Sans lui, ma carrière aurait été aussi fade qu'une soupe sans sel »*, reconnaissait-il, après avoir, à la radio, expliqué qu'il n'aurait certainement pas été aussi populaire s'il n'avait eu un adversaire de la qualité d'Emil Zatopek.

Les aléas de la vie politique auront fait que l'hommage de l'Assemblée nationale à son ancien président Jacques Chaban-Delmas a été rendu, mercredi, par deux hommes n'appartenant pas au camp du défunt, Raymond Forni et Lionel Jospin. L'exercice pouvait paraître délicat, car il n'est jamais simple de dire du bien de celui qu'on a combattu sans risquer le reproche d'hypocrisie. Mais Jacques Chaban-Delmas n'a pas été, pour la gauche, un adversaire comme les autres, n'étant séparé d'elle que par sa fidélité indéfectible à de Gaulle. Les deux discours « doublonnaient » quelque peu, comme on dit en jargon journalistique pour signaler les répétitions, mais une vie est une vie, on ne peut pas inventer... On notera que Raymond Forni fit une allusion discrète aux *« trahisons et petitesses »* dont Chaban fut victime de la part de ses « amis » politiques, ce que ne fit pas Lionel Jospin, cohabitation oblige. Ce dernier insista en revanche sur *« la beauté qui éclairait son visage »* et la prestance physique du défunt, avec, peut-être, un rien d'envie en arrière-pensée...

Ces discours, il est souvent plus facile, devant les caméras, de les prononcer que de les écouter, debout dans l'hémicycle. Toute expression du visage peut être interprétée comme un manque de respect pour le défunt. Un député RPR, que nous avons reconnu, mais que nous ne nommerons pas, avait cru avoir trouvé la parade : l'air grave, les yeux baissés, il lisait tranquillement *Le Monde* discrètement plié sur son pupitre. Mais la télé voit tout...

JEUDI 23 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Face à la presse. Nicole Fontaine. **Public Sénat**
20.45 et 1.00 Le Club. Comment sauver le droite ? **LCI**
21.00 Dans quel monde vivrons-nous demain ? **Forum**
21.50 Thema. Quel rôle pour l'Espagne en Europe ? **Arte**

MAGAZINES

18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Distrubed ; Dan Franck ; Jean Vautrin. **Canal +**
20.05 Temps présent. Des pédophiles chez les humanitaires. L'énigme du Koursk. **TSR**
20.50 Envoyé spécial. Le racket à l'école. Les gourous du bonheur. Angleterre : Les extrémistes de la cause animale. *P - s :* Vivent les mariés. **France 2**
22.00 Le Club. Jean-Pierre Denis. **Ciné Classics**
22.55 Zig Zag café. PC Course Vendée Globe. **TSR**
23.15 Courts particuliers. Avec Sylvie Testud. **Paris Première**
0.30 Vol de nuit. Sur la trace des tueurs en série. Invités : Michel Noir ; Stéphane Bourgoin ; Carine Hutsebaut ; Valérie Pineau-Valencienne ; Lucienne Bui-Trong ; Maddly Bammy. **TF 1**
0.30 Fréquenstar. Patrick Bruel. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba. **Arte**
20.46 Thema. Le Chemin de la liberté. **Arte**
21.00 Soirée « Pole position ». Les Ames du Mans. **Canal Jimmy**
21.25 Arthur C Clarke, écrivain visionnaire. **Planète**
22.15 Tania la guérillera. **Planète**
23.05 Légendes. Michele Lee. **Téva**
23.35 La Jungle new-yorkaise. **Odyssée**
23.45 Passé sous silence. La Face cachée des Kennedy. **France 3**
0.40 Un siècle d'écrivains. Jean Cayrol, Lazare parmi nous. **France 3**
0.40 Histoire(s) du cinéma. [2/2] 3a : La monnaie de l'absolu. 3b : Une vague nouvelle. 4a : Le contrôle de l'Univers. 4b : Les signes parmi nous. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Football. Coupe de l'UEFA (16e de finale aller) : Nantes - Lausanne. **Eurosport**
Football. Coupe de l'UEFA (16e de finale). Match aller.

DANSE

19.05 « Galanteries ». Ballet. Chorégraphie de David Bintley. Musique de Mozart. Par le Royal ballet. Avec Lesley Collier, Bryony Brind, Jonathan Cope. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Anne-Sophie Mutter. Œuvre de Beethoven. Au Théatre des Champs-Elysées, en 1998. **Mezzo**
21.00 Récital à l'Auditorium du Louvre. Le 21 septembre 2000. **Muzzik**
22.45 « Sonate pour piano no 32 », de Beethoven. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
23.20 Ouverture des Esclaves heureux. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. John Eliot Gardiner. **Mezzo**
0.25 Jazz Open 1995. A Stuttgart, en juillet 1995. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 Prise au piège. Jérôme Enrico. ○. **M 6**
22.15 Vol d'enfant. Luc Béraud. **Festival**
22.45 Rencontre avec le passé. Jeff Woolnough. **TF 1**

SÉRIES

20.55 Commissaire Moulin. Une protection très rapprochée. ○. **TF 1**
21.25 Outsiders. Tequila Sunset (v.o.). ○. **Série Club**
22.15 Roswell. Le festival (v.o.). ○. **Série Club**
23.00 Bakersfield Pd. The Poker Game (v.o.). **Série Club**
23.25 Taxi. Art Work (v.o.). ○. **Série Club**
23.45 The Practice. Un métier honorable (v.o.). ○. **Série Club**

FILMS

16.50 Alien, le huitième passager ■ ■ ■
Ridley Scott (Grande-Bretagne, 1979, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.15 Copland ■ ■
James Mangold (Etats-Unis, 1997, 100 min) ○. **Cinéstar 1**
18.20 Lumière dans la nuit ■ ■ ■
Helmut Käutner (Allemagne, 1943, v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
19.00 Johnny s'en va-t-en guerre ■ ■
Dalton Trumbo (Etats-Unis, 1971, 110 min) ○. **Cinéfaz**
20.30 Les Faubourgs de New York ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 Beau-père ■ ■
Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
20.35 Pas de scandale ■ ■
Benoît Jacquot (France, 1999, 100 min) ○. **Canal + Vert**
20.50 Le Temps de l'innocence ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 95 min) ○. **Téva**
20.55 La Mort aux trousses ■ ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 140 min). **France 3**
21.00 Rocco et ses frères ■ ■ ■
Luchino Visconti (Italie, 1960, N., 170 min) ○. **Cinétoile**
22.50 Soupçons ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 105 min). **13ème Rue**
23.50 Forrest Gump ■ ■
Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, 140 min) ○. **Cinéstar 1**

0.20 Les Sentiers de la gloire ■ ■
Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Ralph Meeker (EU, 1957, N., v.o., 85 min) ○. **Cinéfaz**
0.25 Will Hunting ■ ■
Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Commissaire Moulin. Une protection très rapprochée.
22.45 Made in America. **Rencontre avec le passé.** Téléfilm. Jeff Woolnough.
0.30 Vol de nuit. Sur la trace des tueurs en série.

FRANCE 2

17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Jeudi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. Le racket à l'école. Les gourous du bonheur. Angleterre : Les extrémistes de la cause animale. Vivent les mariés.
23.05 Larry Flynt ■ Film. Milos Forman ○.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 C'est mon choix.
20.55 La Mort aux trousses ■ ■ ■ Film. Alfred Hitchcock.
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 Passé sous silence. La Face cachée des Kennedy.
0.40 Un siècle d'écrivains. Jean Cayrol, Lazare parmi nous.

CANAL +

16.25 Les Randonneurs Film. Philippe Harel ○.
► En clair jusqu'à 21.00
18.00 Daria.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Football. Coupe de l'UEFA. **21.00** Bordeaux - Werder Brême.
23.05 Inséparables Film. Michel Couvelard ○.
0.35 Fait d'hiver Film. Robert Enrico ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. L'Inde du Sud.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba.
20.45 Thema. **La démocratie à l'heure espagnole.** **20.46** Le Chemin de la liberté. **21.50** Quel rôle pour l'Espagne en Europe ? **22.35** La Rusa Film. Mario Camus (v.o.).
0.40 Histoire(s) du cinéma. [2/2] **0.40** 3a : La monnaie de l'absolu. **1.06** 3b : Une vague nouvelle. **1.33** 4a : Le contrôle de l'Univers. **2.00** 4b : Les signes parmi nous.

M 6

18.30 Dharma & Greg ○.
19.00 Charmed ○.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Passé simple.
20.50 Prise au piège Téléfilm. Jérôme Enrico ○.
22.45 L'Oiseau au plumage de cristal ■ ■ Film. Dario Argento ○.
0.30 Fréquenstar. Patrick Bruel.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Comédie-Française. *Empereur et Galiléen*, d'Ibsen (Acte 10).
21.00 Le Gai Savoir. François Jullien.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Concert donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Osmo Vänskä, Silvia Marcovici, violon. Œuvres de Grieg, Nielsen, Aho.
22.30 Jazz, suivez le thème. Day Dream.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Musique à la Maison Blanche. La Maison Blanche à l'heure de la télévision. Œuvres de Haydn, Wagner, Bach, Beethoven, R. Strauss, Korngold, R. Schumann.
22.35 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Chausson, Franck, Indy.

Le Monde TELÉVISION

CINÉ CLASSICS

18.20 Lumière dans la nuit ■ ■ ■

Titré *Romanze in Moll,* ce film rarissime de Helmut Kaütner, qui avait réussi à ne pas se compromettre en tournant des comédies, fut distribué en France en 1943. Ce long métrage adapté des *Bijoux* de Maupassant fut considéré, à l'époque, par Goebbels comme *« moralement choquant et défaitiste »*. Atmosphère de fatalité, de mort et d'illusions amoureuses.

ARTE

20.45 Thema : la démocratie à l'heure espagnole

L'Espagne célèbre cette année ses retrouvailles avec la démocratie, un quart de siècle après la mort du Caudillo, le général Franco. Depuis, la péninsule est devenue un pays d'alternance politique, la meilleure élève de l'Union européenne, un symbole d'une certaine liberté de mœurs, même si la différence demeure entre le sud et le nord.

FRANCE 2

20.50 Envoyé spécial

Un sujet qui semble rebattu, celui du racket à l'école, mais que Carole Gaessler (ex-présentatrice du JT de 13 heures sur France 2) et Vincent Bouffartigues traitent avec sérieux et sans tomber dans les travers de beaucoup de reportages sur la question. Les parents, les éducateurs y apprendront comment écouter, comprendre et résoudre ce problème d'une des violences scolaires latentes.

VENDREDI 24 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Droit d'auteurs sur internet. Invités : Daniel Ichbiach, Jean-Loup Tournier, Patrick Zelnick. **Public Sénat**
21.00 www.sport et télévision.com. **Forum**

MAGAZINE

14.35 La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : Les rapports ados-adultes. Invités : Stéphane Clerget, Jacqueline Costa-Lascoux. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Fernandel. Yves Montand. **Paris Première**
18.05 Ciné-Cinécourts. L'adolescence. **Ciné Cinémas**
18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Blur, Damon Albarn, Madonna. **Canal +**
19.00 Tracks. Frontline. Tribal : BMX. Dream : Fatboy Slim. Vibration : Animal Art. Backstage : Belgrade propaganda. Live : Jackie et Ben J. **Arte**
19.20 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
19.30 et 0.40 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.40 100 % Politique. Christine Boutin et Michèle Alliot-Marie. **LCI**
20.55 Thalassa. Les îles du Commandeur. **France 3**
21.00 Recto Verso. Avec Jeanne Moreau. **Paris Première**
21.00 Rock Press Club. Les filles du rock. Invités : Eric Dahan, Rachel Godt, Florence Trédez, Isabelle Chelley, Gaëlle Ghesquière, Mélanie Bauer. **Canal Jimmy**
22.05 Faut pas rêver. Arménie : Les cinq frères. France : Les pigeons du Mont Valérien. Russie : La moto sur glace. Invitée : Anne Nivat. **France 3**
22.55 Bouillon de culture. L'art des voyages, les voyages de l'art. Invités : Annie Cohen-Solal, Raymond Depardon, Claire Joyes, Titouan Lamazou, Roland Michaud, Sabrina Michaud. **France 2**
23.15 Sans aucun doute. Les mauvais payeurs. **TF 1**
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. [11/11]. **La Cinquième**
18.30 L'Actor's Studio. Billy Crystal. **Paris Première**
19.10 La Vente du siècle. **Planète**
20.00 Rome secrète. [6/10]. Piazza Navona. **Odyssée**
20.15 Reportage. Les Dents du fleuve. **Arte**
20.35 Les Filières de la viande contaminée. **Odyssée**
21.00 Les Caraïbes après Christophe Colomb. [3/7]. Racines africaines. **Histoire**
21.50 Van Dyck, dans l'ombre de Rubens. **Planète**
22.00 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [7 et 8/12]. **Histoire**
22.00 Le Poulet venu de la mer. **Odyssée**
22.25 Grand format. Honneur aux dames. Scènes de la vie en Occident. **Arte**
22.25 Les Nouveaux Détectives. Le feu aux poudres. **13ème RUE**
22.30 Emotion azur, l'équipe italienne de football. **Planète**
22.40 Nuit Cronenberg. Cronenberg en chair et en os. **Canal +**
23.20 Médecine traditionnelle en Afrique. [7/7]. Guérisseurs et médecins. **Planète**
23.20 Mémoire du futur. Comment préserver le savoir à l'ère électronique ? **Odyssée**
23.50 Les Ailes de légende. L'héritage de l'aile delta. **Planète**
0.10 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. [14/22]. Le mystère Anastasia. **Histoire**
0.20 L'Europe des pèlerinages. [4/11]. Kevelaer. **Odyssée**
0.45 Arthur C Clarke, écrivain visionnaire. **Planète**
0.45 L'Epopée du rail. [5/6]. Machines de guerre. **Histoire**
1.00 360°, le reportage GEO. Au-delà des limites du corps. [1/4]. Himalaya, sommet mortel. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Saut à skis. Coupe du monde. K 120. **Eurosport**
19.00 Ski. Coupe du monde. Super G dames. **Eurosport**
21.00 Tennis. Fed Cup. Finale. Les deux premiers simples. **Pathé Sport**

DANSE

21.00 « Cendrillon ». Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureïev. Musique de Prokofiev. Par le Corps de ballet l'Orchestre de l'Opéra national de Paris et dir. Michel Quéval. Avec Charles Jude (le prince charmant), Sylvie Guillem (Cendrillon). **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Soirée Michael Brecker. Jazz à Antibes 90. **Muzzik**
20.00 « Quartettino », de Britten. Par l'Arditti String Quartett. **Mezzo**
20.15 « Sonate pour piano no 19 », de Beethoven. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
22.35 Jazz à Vienne 2000. Freddie Hubbard. **Muzzik**
22.50 Carl Perkins. Aux Limehouse Studios, en 1985. **Canal Jimmy**
23.05 « Scènes d'enfants », de Schumann. Avec Zoltan Kocsis, piano. **Mezzo**
23.40 Duets 1. Charlie Mariano et Wolfgang Dauner. **Muzzik**

THÉÂTRE

20.30 Pour la galerie. Pièce Laure Bonin. Mise en scène de Stephan Meldegg. **Festival**

VARIÉTÉS

23.55 Souvenir. Dalida. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

19.00 Une mort à petites doses. Sondra Locke. ○. **Ciné Cinémas**
20.45 Nous vaincrons ! Vivian Naefe. **Arte**
20.50 Le Mensonge. L. Carcelès. ○. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

0.45 Histoires courtes. *Toi qui m'as vue petite.* Agnès Bert. **France 2**

SÉRIES

18.05 70's Show. L'amour c'est du gâteau. ○. **France 2**
19.25 Les Brigades du Tigre. Les demoiselles du Vésinet. **Festival**
20.45 New York District. Les blessures du passé. Croisière pour l'au-delà. **13ème RUE**
20.55 La Crim'. Les yeux ouverts. ○. **France 2**
21.45 B.R.I.G.A.D. Deux filles en cavale. ○. **France 2**
22.40 Au-delà du réel. Résurrection. ○. L'épreuve par le feu. ○. **M 6**
23.00 Bakersfield Pd. The Bust (v.o.). **Série Club**
23.25 Taxi. [2/2]. Fantasy Borough (v.o.). ○. **Série Club**
23.25 First Wave. Le projet Lumière noire. **13ème RUE**
23.45 The Practice. La goutte d'eau (v.o.). ○. **Série Club**

FILMS

13.20 Happy Hour ■ ■
Steve Buscemi (Etats-Unis, 1996, v.o., 95 min) ○. **Cinéfaz**
14.25 Douce ■ ■ ■
Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 100 min) ○. **Ciné Classics**
15.20 La Prise du pouvoir par Louis XIV ■ ■ ■
Roberto Rossellini (France, 1966, 120 min) ○. **Histoire**
16.05 La Leçon de piano ■ ■ ■
Jane Campion (France - Australie, 1992, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Manhattan ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 eXistenZ ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, 95 min) ○. **Canal +**
21.00 Jugatsu ■ ■
Takeshi Kitano (Japon, 1990, 95 min) ○. **Canal + Vert**

21.15 Allonsanfan ■ ■ ■
Paolo Taviani et Vittorio Taviani. Avec Marcello Mastroianni, Léa Massari (It., 1973, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**
22.35 La Ligne rouge ■ ■
Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 165 min) ○. **Canal + Vert**
23.00 Aliens, le retour (version production) ■ ■
James Cameron (Etats-Unis, 1986, v.o., 160 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.05 King Kong ■ ■ ■
Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**
23.25 Vidéodrome ■ ■ ■
David Cronenberg (Canada, 1982, 80 min) ○. **Canal +**

23.45 Histoire de Paul ■ ■
René Féret. Avec Paul Allio, Jean Benguigui (France, 1975, N., 75 min). **Arte**
1.40 L'Aventure du Poséidon ■ ■
Irwin Allen et Ronald Neame (EU, 1972, v.o., 115 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
1.40 L'Empire du soleil ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) ○. **Cinéstar 1**
2.30 Rage ■ ■
David Cronenberg (Canada, 1976, v.o., 94 min) ○. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.50 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Toute la magie du monde, Mandrakes d'Or 2000.
23.15 Sans aucun doute. Les mauvais payeurs.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

14.50 En quête de preuves.
15.45 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.45 **Un livre.**
17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Vendredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 La Crim'.
21.45 B.R.I.G.A.D. ○.
22.50 Bouche à oreille.
22.55 Bouillon de culture. L'art des voyages, les voyages de l'art.
0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.55 La Vie à quel prix. Téléfilm. John Korty.
16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier. La vie extraterrestre.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Thalassa. Les îles du Commandeur.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde.
1.05 C'est mon choix.

CANAL +

15.10 2267, ultime croisade ○.
15.55 Nulle part ailleurs.
16.05 Agnes Browne Film. Anjelica Huston ○.
17.30 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 20.55
18.00 Daria ○.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
20.55 Nuit Cronenberg. **21.00** eXistenZ ■ ■ Film. David Cronenberg ○. **22.40** Cronenberg en chair et en os. **23.25** Vidéodrome ■ ■ ■ Film. David Cronenberg ○. **0.50** Scanners ■ ■ ■ Film. David Cronenberg (v.o.) ○. **2.30** Rage ■ ■ Film. David Cronenberg (v.o.) ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre... Les rapports ados-adultes.
16.05 Les Risques du métier.
16.35 Les Ecrans du savoir.
17.30 100% question 2e génération.
17.55 Le bonheur est dans le pré.
18.30 Mon royaume pour un cheval.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Dents du fleuve.
20.45 Nous vaincrons ! Téléfilm. Vivian Naefe.
22.25 Grand format. Honneur aux dames. Scènes de la vie en Occident.
23.45 Histoire de Paul ■ ■ Film. René Féret.
1.00 360°, le reportage GEO.

M 6

13.35 La Piste de la délivrance. Téléfilm. Jerry London ○.
15.15 The Practice ○.
16.05 M comme musique.
17.30 Kid et compagnie.
18.30 Dharma & Greg ○.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Le Mensonge. Téléfilm. Laurent Carcelès ○.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. Résurrection ○ ; L'épreuve par le feu ○.
0.25 Brooklyn South. Un révérend dans un jeu de quilles ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Invités : François Bon ; Gérard Mordillat ; Claude Villers.
20.30 Black & Blue. Le cool, quand il n'était pas né. Invités : Gilles Anquetil ; Jean-Louis Chautemps ; Georges Paczynski ; Alain Tercinet.
21.30 Cultures d'islam. Invité : Gilles Kepel.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Sakari Oramo. Œuvres de Sibelius, Tiensuu, Nielsen.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-Vous du soir. Concert donné par le Concerto Köln et le Pôle d'art vocal de Bourgogne, dir. Pierre Cao. Œuvres de Bach.
22.03 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Scriabine, Rachmaninov, Medtner.

Le Monde TELÉVISION

CANAL+

20.55 Nuit David Cronenberg

La chaîne cryptée consacre une nuit au réalisateur canadien David Cronenberg, sorti progressivement du ghetto du cinéma de genre dans les années 80 et qui s'est ensuite étalé dans les médias, jusqu'à être un improbable et discuté président du jury au Festival de Cannes 1999. Quatre films – *eXistenZ* (1999, à 21.00), *Vidéodrome* (1982, à 23.25), *Scanners* (1980, à 0.50) et *Rage* (1976, à 2.30) – complétés par un très intéressant documentaire de Frédéric Bénudis, *Cronenberg en chair et en os.* Tourné à Toronto dans la ville natale du cinéaste, ce véritable mode d'emploi d'un réalisateur inclassable s'efforce, par un dispositif astucieux et un travail rigoureux sur le choix des extraits de films, de combler le fossé entre l'homme et ses œuvres, entre son discours et son travail de mise en scène. Un écart entre l'image donnée par ses films et sa personne qui étonne David Cronenberg lui-même.

ARTE

23.45 Histoire de Paul ■ ■

Après une tentative de suicide, dont on ne saura jamais les causes, un jeune homme, Paul, est admis dans un hôpital psychiatrique. Replié sur lui-même, il refuse de parler et de manger. René Féret avait tourné en 16 mm noir et blanc ce premier long métrage, qui, malgré son prix Jean-Vigo 1975, n'obtint guère d'audience. Un constat, austère, froid et sombre par sa mise en scène, de l'existence asilaire.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
VENDREDI 24 NOVEMBRE 2000

Le Conseil d'Etat autorise la commercialisation de trois variétés de maïs transgénique

La décision soulève un tollé chez les opposants aux OGM, qui préparent la contre-attaque

LA DÉFAITE est symbolique pour les adversaires des OGM. Elle n'en fait pas moins mal. Le Conseil d'Etat a validé pour l'essentiel, mercredi 22 novembre, un arrêté du ministère de l'agriculture de février 1998, autorisant la commercialisation de trois variétés de maïs OGM de Novartis Seeds. Le désormais renommé BT 176, modifié génétiquement pour résister aux méfaits de la pyrale, cristallise les antagonismes. Depuis 1994, date où Novartis a demandé l'autorisation de commercialisation de ces graines à Bruxelles, pro et anti-OGM en ont fait leur ligne de front, sur les terrains scientifique, politique puis juridique. Des demandes pour douze autres maïs génétiquement modifiés ont été déposées, les sociétés qui les commercialisent attendant que Novartis crée la brèche par où s'engager à leur tour.

Le Conseil d'Etat s'est bien gardé d'entrer dans toutes ces considérations. Sa décision ne se fonde que sur le droit et s'abrite derrière un jugement de la Cour de justice européenne du 21 mars 2000. Cette dernière affirmait que la France n'avait d'autre choix que de prendre cet arrêté d'autorisation en 1998 puisque la Commission européenne avait elle-même validé la commercialisation des trois variétés de maïs en 1997. *« C'est une décision dans la logique des procédures nationales et communautaires »,* estime Elisabeth Baraduc-Benabent, avocate de Novartis Seeds.

« PROVOCATION »

Cette logique n'a pas été aussi évidente à tout le monde puisque le commissaire du gouvernement avait, lui, demandé l'annulation de l'arrêté. *« Le Conseil d'Etat a manqué de courage,* estime Corinne Lepage, qui défend les intérêts de l'un des plaignants, Ecoropa. *La décision a été plusieurs fois repoussée parce que les juristes ont eu beaucoup de mal à se mettre d'accord. »*

Dès son annonce, la décision a suscité un véritable tollé chez les opposants aux OGM. *« En pleine crise de la vache folle »,* elle s'apparente pour les Verts à une *« véritable provocation ». « Combien de leçons seront nécessaires pour que les apprentis sorciers de l'alimentation cessent de prendre les consommateurs pour des cobayes ? »*, s'interroge le porte-parole des Verts, Denis Baupin, dans un communiqué publié mercredi. Les Verts, qui avaient violemment critiqué la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, lorsque le gouvernement avait autorisé la culture de maïs transgénique, en décembre 1997, appellent celui-ci *« à revenir sur ses décisions initiales d'autorisation* (...) *par application du principe de précaution ».*

Passé la colère, les anti-OGM organisent maintenant la contre-attaque. Le Conseil d'Etat précise qu'il n'a jugé que sur une situation de 1998. Si de nouveaux éléments sont apparus depuis, poursuit-il, le ministère de l'agriculture est en droit de modifier son arrêté. Une manière de replacer le débat sur le terrain politique. Les plaignants ont aussitôt repris cette « suggestion ». Ils demandent au ministère de reconsidérer son arrêté au vu des nouveaux développements qu'a connus le dossier OGM depuis deux ans. Ils s'appuient notamment sur la modification de la directive sur le sujet, actuellement en cours de discussion. Ils se préparent également à combattre sur un nouveau front : parvenir au boycottage du nouveau maïs par les consommateurs et les agriculteurs. Jeudi 30 novembre, le gouvernement, l'INRA et la FNSEA devraient à ce propos rendre publique une étude sur *« la pertinence économique et la faisabilité d'une filière agro-alimentaire sans OGM ».*

Greenpeace-France, dont la liste d'aliments sans OGM est sans cesse demandée par les consommateurs, estime qu'on leur impose *« un produit dont ils ne veulent pas et dont on ne connaît pas les effets à long terme sur la santé et pour l'environnement ».* Du côté de la Confédération paysanne, on juge que *« l'aberration continue ». « Nos vaches ne vont plus consommer de farines animales, mais nous leur donnerons du soja OGM »*, s'est insurgé Julien Bertau, secrétaire général du syndicat agricole.

Benoît Hopquin et Béatrice Gurrey

Le bonjour d'Alfred

par Pierre Georges

LE SIEUR Sirven étant à la justice ce que le furet reste à la comptine, ce n'est pas sans une certaine hilarité que nous avons suivi les dernières nouvelles de la longue traque d'Alfred par les forces de police franco-philippines nettement supérieures en nombre. D'une courte information, publiée hier dans *Le Monde,* retenons deux choses essentielles : dans une poubelle posée sur les célèbres trottoirs de Manille, nos Hercule Poirot ont trouvé une bouteille de vin français et une boite de cigares cubains. L'une et l'autre vides, évidemment.

Mais cette vacuité même, comme cendres encore tièdes d'un feu de camp dans les Appalaches auscultées par les éclaireurs à plume, attestait de la chaleur de la piste. La police étant ce qu'elle est, bien faite, les fins limiers ne pouvaient ignorer ces deux indices majeurs. A savoir : 1) qu'avant d'être vidée la bouteille avait contenu du chinon, vin préféré d'un fuyard qui, nonobstant sa fortune considérable, aura su garder des goûts simples ; 2) qu'avant d'être fumés, les cigares étaient bien le poison préféré d'un homme délicieusement résigné.

Donc, d'évidence, la poubelle était signée. Donc d'évidence les quatre policiers français purent solliciter et obtenir de leur hiérarchie une prolongation de séjour au motif que la piste était réelle et la provocation notoirement évidente devant cette poubelle leur criant : *« Z'avez le bonjour d'Alfred ! »* Rira bien qui rira le dernier, Alfred Sirven. Et boira, fumera bien, qui...

En tout cas si les enquêteurs lancés aux trousses de l'Elfe fuyard lui mettent la main au collet, qu'ils ne lui réservent pas, en quelque emportement funeste, le sort odieux infligé récemment par la reine d'Angleterre, Elisabeth la chasseresse, à un faisan proprement strangouillé pour abréger ses souffrances de mal plombé. Et qu'ils ne lui imposent pas, pis encore, le supplice et l'infâme traitement réservé à un pauvre loup d'Isère par l'anonyme tueur.

Il nous souvient, naguère, d'avoir traité des aventures d'un loup, des Vosges évidemment – car les Vosges sans loup des Vosges ne seraient plus que montagnes à vaches. Il nous fit bien du profit l'animal. Au moins trois chroniques ! Si bien que, pour la compréhension du feuilleton, nous l'avions unilatéralement, et sans le consentement des parents, baptisé Alfred.

Sans nous vanter, cela participait d'un assez joli sens de l'anticipation. A Alfred le loup, Alfred le fugitif ! Mais là n'est plus la question. Voici donc que, dans le massif de Belledone, un tueur de loup rôde. Que non content de tuer, il pend. Que non satisfait de pendre le loup aux arbres, il le pend par les pattes arrière. Que non encore repu en son odieux lynchage d'un pauvre loup pendu pour l'exemple, il l'affuble d'un écriteau, façon Far West *« Ras-le-bol du Loup ».*

Crime odieux. Forfait inouï. Que vouliez-vous que fasse le ministère de l'environnement, sinon publier un communiqué d'urgence ? D'où il ressort que *« Madame Dominique Voynet tient à faire part de son indignation* (...). *Elle condamne de façon catégorique cet acte irresponsable et provocateur et espère qu'il ne restera pas impuni. Une plainte sera déposée auprès du procureur de la République afin que la lumière soit faite sur cette triste affaire ».* Bravo !

La proposition de M. Barre pour inverser les élections en 2002

RAYMOND BARRE a déposé, mercredi 22 novembre, une proposition de loi visant à inverser le calendrier électoral de 2002, afin que les élections législatives aient lieu après la présidentielle, comme il l'avait annoncé dans une tribune cosignée avec Michel Rocard (*Le Monde* du 18 novembre). Le député (app. UDF) et maire de Lyon propose que les pouvoirs de l'Assemblée *« expirent le 15 juin de la cinquième année qui suit son élection »,* y compris pour la législature en cours. Il estime que l'actuel calendrier, résultant de la dissolution de 1997, est *« contraire à la logique des institutions »* et qu'il ne serait *« ni digne ni respectable »* que le Parlement ne soit pas saisi de la question.

Le président de l'UDF, François Bayrou, s'est déclaré favorable, mercredi soir, à Saintes (Charente-Maritime), à cette initiative. En revanche, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée, a jugé qu'il ne faut pas *« jouer avec le calendrier ».*

Corse : Mme Voynet défend la loi littoral

ALORS QUE l'avant-projet de loi sur la Corse sera soumis, vendredi matin 24 novembre, à Lionel Jospin, qui réunira ses ministres pour un dernier examen, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a fait savoir, mercredi 22 novembre, au premier ministre, dans une lettre qu'elle lui a adressée, qu'elle *« ne pouvait accepter »* les propositions de dérogation à la loi littoral proposées dans ce texte, au titre du transfert d'un certain nombre de compétences à l'Assemblée de Corse.

Pour Mme Voynet, qui se dit favorable au processus engagé, revenir sur le principe de construction en continuité de l'urbanisation existante, la protection de la bande dite « des 100 mètres » contiguë au rivage ou celle des espaces naturels remarquables serait une concession aux spéculateurs et *« un signal extrêment négatif »* adressé aux adversaires du processsus de Matignon.

DÉPÊCHES

■ **AVIATION : un Airbus A 310, qui avait dévié de sa route à l'approche de l'aéroport de Toulouse-Blagnac,** a dû remettre les gaz à la demande de la tour de contrôle, dimanche 15 octobre, alors qu'il n'était plus qu'à 400 pieds (120 mètres du sol) au-dessus des immeubles du quartier d'Ancely. Une enquête administrative et technique a été engagée pour demander des explications à la compagnie, étrangère, sur le comportement de l'équipage et l'état de l'appareil, qui devait transporter plus de deux cents passagers.

■ **JUSTICE : plusieurs proches de l'ancien président (RPR) de la région Ile-de-France, Michel Giraud, ont été placés en garde à vue**, mercredi 22 novembre, dans le cadre de l'enquête sur les marchés publics du conseil régional. Outre Christine Lor et Jacques Chérifi, anciens membres du cabinet de M. Giraud, deux dirigeants de bureaux d'études devaient être présentés aux juges d'instruction à l'issue de leur garde à vue.

■ **DOPAGE : une information judiciaire contre X visant l'équipe cycliste US Postal a été ouverte,** mercredi 22 novembre, par le parquet de Paris. La formation américaine, dont le leader est Lance Armstrong, est soupçonnée d'avoir usé de produits dopants depuis la découverte de flacons et de boîtes de médicaments dans des poubelles durant le Tour 2000. Une enquête préliminaire avait été ouverte à la mi-octobre (*Le Monde* du 8 novembre).

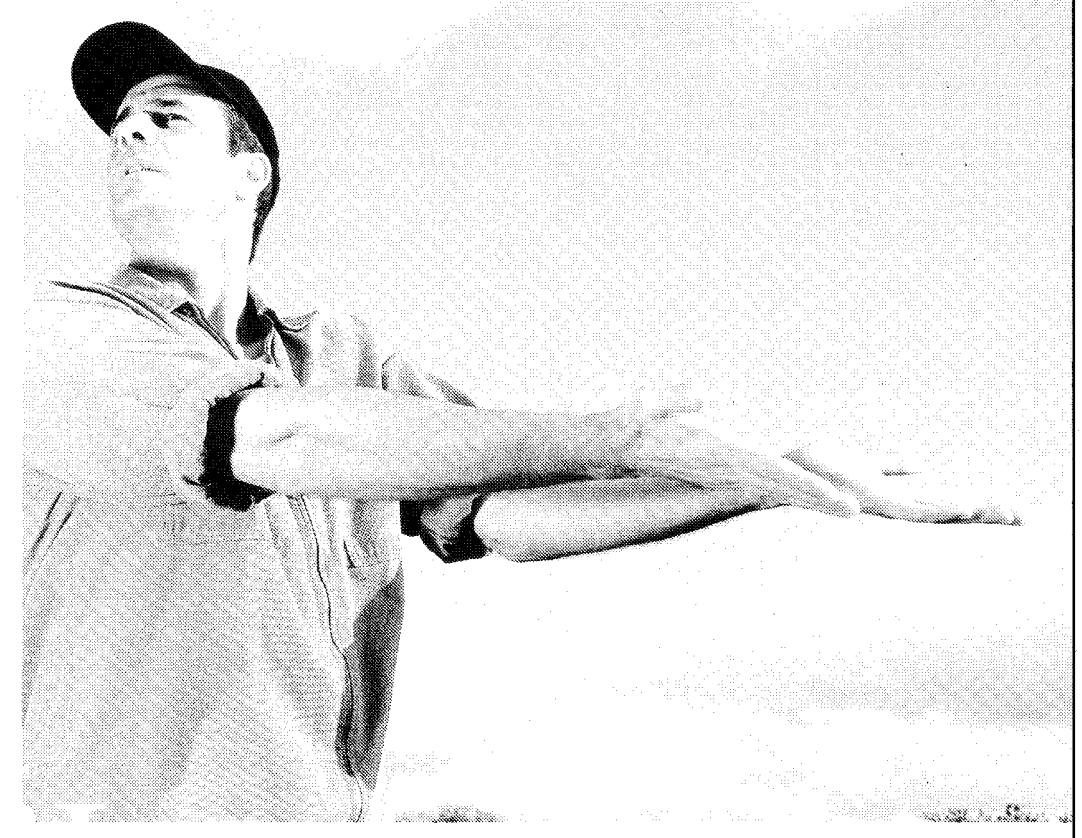

MSN Search est un moteur de recherche si astucieux qu'il comprend mieux et plus vite ce que vous cherchez. Ainsi, il trouve précisément la réponse à votre question : 9 mètres 15.

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 24 NOVEMBRE 2000

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Atlas du roman moderne européen » , de Franco Moretti, et « Lire comme on se souvient », de Jean Mambrino
page II

B.G.G.
JEAN HATZFELD
page III

DENIS JOHNSON
page IV

SHINCHOSHA PUB.
MISHIMA
page V

DROITS DU SUJET
La chronique de Roger-Pol Droit
page VI

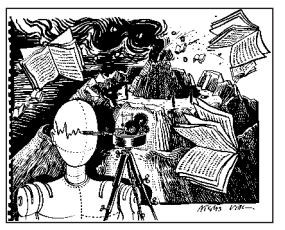

RÉCITS DU GOULAG
page IX

Thomas Mann, roman intime

Du dernier Journal de l'auteur du « Docteur Faustus » surgit la figure d'un vieil homme féroce et vaniteux, saisissant d'intelligence et d'amertume

Raphaëlle Rérolle

Les derniers mots du dernier journal de Thomas Mann, en date du 29 juillet 1955, sont une lucarne ouverte sur l'obscurité : *« Soucis de digestion et tourments. »* L'écrivain allemand, prix Nobel de littérature en 1929, vient de fêter son soixante-dix-huitième anniversaire sous un déluge d'honneurs et de cadeaux. Mais la mort, qui le prendra finalement cette année-là, s'avance déjà – sans tapage. *« Je laisse dans l'ombre,* écrit-il aussi ce jour d'été, *le point de savoir combien de temps mon existence va durer. La lumière se fera peu à peu. »* Pris entre l'ombre et cette macabre lumière, condamné à vivre dans les coulisses de la mort, Thomas Mann se livre donc, pour la dernière fois, au jeu qui l'occupe depuis près de quarante ans : consigner, avec un soin presque maniaque, des réflexions sur sa propre vie et sur celle du monde, sur ses problèmes intestinaux, la guerre, les tracas financiers ou domestiques, l'évolution de son travail littéraire, ses lectures ou les déboires de ses enfants. Huit mille pages, dont l'édition française n'a retenu que deux tomes, en vertu de très nombreuses coupes (1). De ce pêle-mêle éblouissant et remarquablement traduit, surgit la figure d'un vieil homme à la fois féroce et vaniteux, saisissant d'intelligence et d'amertume, émouvant parfois. Celle d'un être, aussi, qui ne vivait jamais plus intensément que par le prisme de l'écriture.

« Comme il est bien que tout soit quand même couché sur le papier », observe-t-il, dans les premiers jours de 1942, au sujet d'un livre d'Upton Sinclair. Cette remarque de circonstance pourrait s'appliquer à l'existence entière de Thomas Mann, dont les livres disent si bien la difficulté de faire coïncider l'art et la vie, l'ébullition intellectuelle et l'action. Le journal, justement, donne des signes de cette attitude, en manifestant que l'écriture est la seule manière de rendre les choses réelles. Dans le cas de Thomas Mann, ces kilomètres de papier transportés d'hôtel en résidence provisoire, d'exil en retour au pays natal, et jusque dans le train ou sur son lit d'hôpital, ont aussi constitué un extraordinaire matériau de travail. L'auteur, qui transformait au fur et à mesure sa vie en matière première littéraire, n'a jamais cessé de puiser dans ses journaux et ses notes pour alimenter ses travaux en cours.

D'où sa terrible frustration au souvenir *« du manuscrit, des notes et de mille détails rassemblés qui se trouvaient, en 1933, dans les valises confisquées et fouillées de fond en comble par la police nazie »*. Perdues à tout jamais. Et perdu aussi, mais pour d'autres raisons, le contenu des journaux couvrant les douze années précédant 1933. En février 1942, Thomas Mann, se replonge dans de *« vieux journaux »* par lesquels il se dit tout d'abord *« épouvanté »*. Ces pages relataient la liaison avec le très jeune Klaus Heuser, rencontré en 1927 et vu pour la dernière fois en 1935. *« Enfin – vécu et aimé. Des yeux noirs qui ont versé des larmes pour moi, des lèvres aimées que j'ai embrassées – l'amour était là, je l'ai eu moi aussi, je pourrai me le dire à l'heure de ma mort. »* Cette époque de vie intense, suffisamment réelle par elle-même, l'écrivain l'a rayée du monde visible. Trois ans plus tard, en Californie, il brûla lesdits vieux journaux et, avec eux, la relation directe de cet amour. Est-ce un hasard ? Klaus Heuser ne s'est pas transformé en personnage de roman, comme il advint de plusieurs autres liaisons de Thomas Mann.

Lorsque l'auteur écrit ces mots, la montée du nazisme l'a déjà chassé d'Allemagne depuis neuf ans. Avec sa femme Katja et leurs enfants, ils se sont dirigés vers la Suisse, puis les Etats-Unis. D'abord à Princeton, où il est professeur invité à l'université, puis en Californie, dans la ville de Pacific Palisades. Là, tout près de Hollywood, Thomas Mann vit au milieu d'une communauté d'émigrés allemands, eux aussi en exil. La propension de Mann à se présenter comme le seul représentant de la littérature allemande lui vaudra de violentes inimitiés, à peu près aussi fortes que celles dont feront preuve certains Allemands restés au pays, la guerre terminée. Ce qui ne l'empêche pas de mener une vie sociale animée, dans des cercles où se côtoient les célébrités déjà établies (Singer, Schöneberg, Lubitsch ou Rubinstein) et celles en passe de le devenir (Adorno). Revenu de ces mondanités, qu'il juge la plupart du temps *« éprouvantes »* ou même *« humiliantes »*, il jette dans son journal des commentaires impitoyables sur ceux qu'il vient de quitter – y compris sur des personnes avec lesquelles il entretient une correspondance très polie par ailleurs, comme son amie et mécène Agnès Meyer. Le reste du temps, il voyage pour donner des conférences, prépare des émissions à destination de l'Allemagne (durant les années de guerre) et, surtout, écrit.

Car c'est de cela, au fond, qu'est faite sa vie tout entière. Ce qui ne signifie pas, cependant, que son journal s'attarde essentiellement sur son travail littéraire. L'affaire, il est vrai, l'occupe beaucoup et le lecteur de son journal voit progresser plusieurs œuvres avec les années, depuis *Les Têtes inverties* jusqu'aux *Confessions du chevalier d'industrie Felix Krull* (inachevé), en passant par la fin de la tétralogie *Joseph et ses frères* et *Le Docteur Faustus*. Interrogations sur les personnages, sur leur destin, sur la violence d'un développement ou la lourdeur d'un autre, le journal forme une sorte de salle d'écho pour les problèmes rencontrés par l'auteur. Mais, en dehors de ces préoccupations, Thomas Mann évoque mille autres sujets, dans un mélancolique et bouillant méli-mélo de faits ou d'idées. Cela va du temps qu'il fait à la qualité de son sommeil (de manière obsessionnelle), en passant par des éléments de toilette et des considérations peu amènes sur la domesticité, systématiquement désignée sous le nom *« les Noirs »*.

Le conflit qui secoue le monde représente l'un des pôles de sa vie intellectuelle. *« Comme tous les jours, pensé à la guerre »*, note-t-il le 5 mars 1944. L'ascension de Hitler, ce *« crapaud stupide »*, et la défaite des pays voisins de l'Allemagne, la persécution des juifs d'Europe et la mort successive d'amis assassinés par les nazis, tout cela jette une lueur crépusculaire sur le monde. Thomas Mann, pourtant, ne pense pas que Hitler vaincra, et plusieurs notations, rédigées dès le début de la deuxième guerre mondiale, paraissent assez prophétiques. Les relations de l'écrivain avec son pays natal sont à la fois furieuses et glaciales, ses compatriotes immanquablement appelés *« les Allemands »*. *« Ce qui adviendra de l'Allemagne n'est pas tellement important »*, lâche-t-il début 1944. Un an plus tard, pourtant, Mann prend connaissance du document de Potsdam et se dit *« ébranlé, malgré tout, par les dispositions à propos de l'Allemagne. »* Dans les dernières années de sa vie, c'est dans cette vieille Europe qu'il souhaitera voir planter sa pierre tombale.

La même ambiguïté semble régir ses relations familiales. S'il se fait du souci pour ses enfants, témoigne de son amour pour l'un de ses petits-fils (les autres ne sont presque jamais désignés par leur prénom, mais sous l'expression *« les petits »* ou même *« la petite fille de ma deuxième fille »*), de sa reconnaissance pour Erika ou de son affection pour les autres, cette part de son existence semble toujours en retrait. Chose stupéfiante, le jour où il apprend le suicide de son fils Klaus, le journal ne commence pas par cette nouvelle, mais par d'autres considérations (malheureusement absentes de l'édition française). *« Les soupirs de K, la douleur d'Eri me touchent au plus profond du cœur »*, écrit-il, en parlant de sa femme et de sa fille. Comme si la confrontation directe avec le monde extérieur n'était pas de l'ordre du supportable. Comme s'il fallait absolument mettre de la distance entre ce monde et soi. Comme si l'on était déjà, soi-même, un personnage de roman.

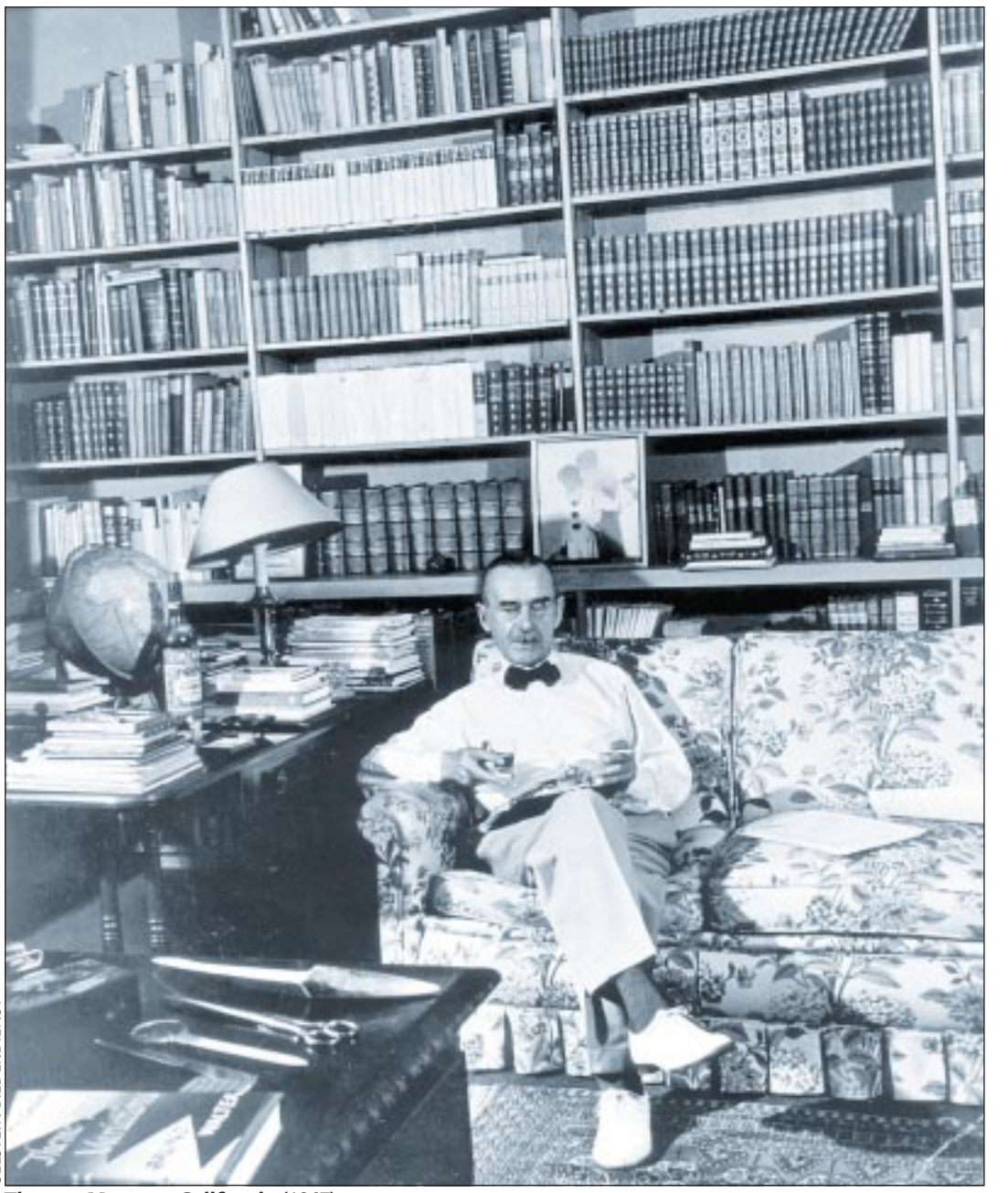
ULLSTEIN BILDERDIENST
Thomas Mann en Californie (1947)

(1) Un précédent tome correspondant aux années 1918-1921, puis 1933-1939, a été publié par Gallimard en 1985.

JOURNAL (1940-1955)
de Thomas Mann.
Traduit de l'allemand par Robert Simon ,
Gallimard, « Du monde entier », 808 p., 245 F (37,35 €).

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Le topographe et l'apiculteur

ATLAS DU ROMAN EUROPÉEN, 1800-1900
(**Atlante del romano europeo**)
de Franco Moretti.
Traduit de l'italien par Jérôme Nicolas.
Seuil, 240 p.,140 F (21,34 €).

LIRE COMME ON SE SOUVIENT
de Jean Mambrino.
Phébus, 334 p., 139 F (21,19 €).

Depuis Sainte-Beuve, il y a deux critiques littéraires, celle qui décrit, analyse, interprète et répugne à porter des jugements explicites et celle qui, sans trop de précaution, tranche entre les bons et les mauvais livres. Pour faire court, on parle de critique universitaire et de critique journalistique. L'une, en gros, s'occupe des œuvres du passé et l'autre des livres contemporains. Comme il se doit, les deux critiques se livrent à une petite guerre qui a d'autant moins de chances de finir qu'il n'y a pas d'arbitre, pas de critique de la critique. Et pas de critère irréfutable de ce qui est « littéraire » et de ce qui ne l'est pas.

Quand le critique universitaire et le critique journaliste ne se chamaillent pas, c'est pire : ils s'ignorent, plus rien ne circule entre les deux mondes ; chacun s'enferme dans sa sphère d'arrogance et revendique ses manques jusqu'à la caricature. Nous vivons une de ces tristes périodes. D'un côté, une critique savante qui emploie des techniques d'analyse de plus en plus sophistiquées sur des œuvres que personne ne lit plus ; de l'autre, une littérature contemporaine dont l'évaluation est de plus en plus soumise à des juges dont les seules références sont celles de la mode et de l'air du temps. Une culture de laboratoire et une inculture conquérante.

L'ouvrage de Franco Moretti appartient au territoire universitaire. On a même l'impression, plutôt que de lire un livre, d'assister à un cours. Le genre université américaine telle que nous la montre le cinéma : le jeune prof pas guindé, assis sur la table, la craie à la main et les baskets aux pieds, devant un petit auditoire d'étudiants ravis, captivés par la qualité et par l'originalité du spectacle. Au programme de l'année, la géographie de la littérature. C'est-à-dire, explique le professeur Moretti, deux choses bien différentes : une géographie imaginaire, celle des œuvres, le Paris de Balzac par exemple, l'espace dans la littérature ; et une géographie réelle, historique, la carte des cabinets de lecture en Europe de l'Ouest par exemple, la littérature dans l'espace.

La cartographie littéraire n'est pas vraiment une chose nouvelle. Dans les manuels du début du siècle, le XXe, on dressait déjà la carte rabelaisienne des guerres picrocholines entre la forêt de Fontevrault et le marais de Bréviande, une épopée dans un jardin. Plus près de nous, en 1990, Gilles Quinsat et Bernard Cerquiglini ont publié un *Grand Atlas des littératures*, avec beaucoup de cartes instructives (1). Mais Moretti reproche à ces géographies de ne pas penser. La sienne, si. Il veut montrer *« comment la géographie réussit à engendrer le roman de l'Europe moderne »*.

La démonstration est brillante, même si, au bout du compte, les cartes n'apportent rien qu'on ne sache déjà ; au mieux, elles vérifient ; le plus souvent elles illustrent ; rarement elles apprennent. Faire un relevé cartographique de l'Angleterre de Jane Austen et découvrir que la romancière ignore tout de la révolution industrielle qui s'accomplit sous ses yeux, c'est enfoncer une porte ouverte. Disserter longuement sur les itinéraires du *Gil Blas* de Lesage, pour montrer qu'il crée *« un réseau d'épisodes aimables et tranquilles qui donne une forme à la nation en tant qu'espace de "familiarité" : un espace où l'on se reconnaît comme membres d'un vaste ensemble humain »*, c'est peut-être juste. Mais on serait plus convaincu si Moretti n'oubliait pas d'écrire qu'Alain René Lesage, bon lecteur de Calderon, de Velez de Guevara et de Gracian, n'a quitté sa petite maison du faubourg Saint-Jacques que pour aller mourir à Boulogne, n'ayant jamais eu ni le temps, ni les moyens, ni peut-être le goût, de mettre les pieds en Espagne. L'espace national espagnol était le cadet de ses soucis.

Moretti n'a que faire de ces anecdotes biographiques, les auteurs ne l'intéressent pas : on ne les met pas en cartes et en diagrammes ; seulement les œuvres et les personnages, et dans la seule mesure où ils peuvent entrer dans le seul paradis critique qui vaille, celui des structures topographiques. Moretti fait de la topographie du roman comme Wladimir Propp, en 1929, faisait de la morphologie du conte. Si l'on admet l'axiome de base : le roman est la langue commune des Etats nations qui se forment dans l'Europe du XIXe siècle, il s'ensuit un jeu intellectuel et théorique assez excitant, souvent instructif, fort contestable dans les méthodes et donc assez peu scientifique pour réussir à séduire. La carte n'est pas le territoire ; la théorie n'est pas la réalité et, comme écrivait Joseph Conrad, *« la réalité est cachée, Dieu merci »*.

Jean Mambrino est aux antipodes de Franco Moretti. Aux antipodes aussi de la critique de mode. Il est écrivain. La critique des écrivains, de Baudelaire à Borges et de Gide à Butor, a souvent consolé des autres. Mambrino est poète (2). Il est aussi jésuite, chroniqueur littéraire depuis plus de trente ans de la revue *Etudes*. Mais il n'a pas pris les fâcheuses habitudes de ces critiques catholiques qui sortent Dieu de leur manche dès que les arguments leur manquent. Dieu, chez lui, est une source de lumière, pas un principe explicatif.

Pendant que Franco Moretti démontre – cartes àl'appui – comment la géographie a engendré le roman de l'Europe moderne, Jean Mambrino ouvre le jardin de ses plaisirs littéraires

Du reste, Mambrino n'explique pas beaucoup, pas plus qu'il ne juge. Il préfère écrire à propos de ce qu'il aime pour le partager. Comme il n'est pas journaliste, le temps ne le presse pas. Il prend ses aises avec l'actualité ; aux livres qui sollicitent le client, il préfère ceux qui laissent des traces dans la mémoire. Le titre de son recueil est un programme : *Lire comme on se souvient*. Et écrire en laissant le temps faire son œuvre de décantation. Combien de livres avons-nous cru aimer dont il ne nous reste rien ?

Voici donc évoqués une soixantaine d'ouvrages parus ou réédités au cours des trente dernières années. Des romans, des poèmes, des contes, des nouvelles : une sorte de bibliothèque idéale qui n'a rien d'un palmarès ou d'une cotation en Bourse ; l'image d'un orchestre conviendrait mieux. Mambrino incite aux métaphores musicales : *« Ces proses sont donc comme des variations sur le clavier des phrases venues d'ailleurs, ou comme des rêveries issues de la part secrète d'un livre aimé. »* L'idée de secret oriente toute la lecture et l'inflexion critique. Il y aurait dans les livres – du moins dans ceux qu'élit Mambrino – une part visible, manifeste, une sorte d'enveloppe, parfois grossière, parfois chatoyante, qui aurait la double fonction de protéger le secret du texte tout en balisant les chemins qui y mènent. Lire consisterait à s'appuyer sur l'histoire qui est racontée, sur les mots qui sont choisis mais en les effaçant pour ne plus entendre que la voix intérieure, le *« miel du visible »*.

Mambrino cite Bachelard qui faisait de la rêverie une voie royale de la connaissance : *« J'essaierai d'aller, si possible, à l'origine de la joie de parler. »* Le critique complète : *« La littérature n'est pas un cri, ni un jeu, mais une expédition vers la vérité. »* Ces deux propositions déterminent une méthode de lecture et une famille de livres. La famille de Mambrino est vaste et multiple. On y trouve Virginia Woolf et Truman Capote, Henry Miller et Ossip Mandelstam, René Char et Marguerite Duras, J.M.G. Le Clézio et Hector Bianciotti, une anthologie de haïku et la *Storia* d'Elsa Morante. Les grands romans marins de Joseph Conrad y côtoient les méditations critiques de Julien Gracq, les contes nordiques de la baronne Blixen y riment avec quelques pages du journal de Julien Green.

Pourtant il s'agit bien d'une famille ; on saisit les ressemblances au-delà de la variété des visages, des styles, des cultures, des croyances, des formes. Notre premier réflexe est d'y voir un coup de Mambrino : comme il y a des peintres qui nous font croire que tout se ressemble, un bouquet d'asperges et la bataille de Solferino, il y a des écrivains qui passent tout au tamis de leurs obsessions, de leur manière de sentir, de croire, de savoir. Madame Bovary c'est eux, et tant pis pour Flaubert. Bref, on soupçonne Mambrino de récupération.

Mais le soupçon ne dure pas, parce que jamais le critique ne sollicite les textes. Il n'a pas de grille, pas de théorie, il laisse parler, il cite en abondance, il invite au silence, il se souvient de Kafka qui critiquait modestement les textes que lui présentait le jeune Gustav Janouch : *« Il y a encore dans vos poèmes beaucoup de bruit. »* Les textes critiques de Jean Mambrino ne font pas de bruit, ils sont justes. Et souvent très beaux, comme ces trois lignes où, à propos de Conrad, Mambrino parle de *« la solennité de la nature, à jamais lointaine, bien que l'on sente toujours son haleine (menaçante ou tendre) sur la nuque de chaque héros de ces histoires remémorées »*.

(1) *Encyclopaedia Universalis*, 1990. Moretti signale également une édition anglaise de 1996, *The Atlas of Litterature* (De Agostini).

(2) Son dernier recueil, *L'Hespérie, pays du soir*, vient de paraître chez Arfuyen (80p., 80p., [12,20€]). Signalons aussi *L'Aube sous les paupières* (éditions Cahiers bleus/Librairie bleue, 29, rue de Cumines, 10000 Troyes). En septembre, les Amis de Jean Mambrino ont publié sous le titre *Voix pour Jean Mambrino*, un livre d'hommage où l'on retrouve notamment des articles et des lettres de Jean Onimus, Julien Gracq, René Char, François Truffaut, Henri Thomas, André Dhôtel (chemin du Pin, Pont-de-Crau, 13200 Arles).

Mariage en noir réussi

Pour célébrer les dix ans de sa maison d'édition, Viviane Hamy a eu l'heureuse l'idée de réunir la romancière de polar Fred Vargas et le dessinateur de BD Baudoin

LES QUATRE FLEUVES
de Fred Vargas
et Edmond Baudoin.
Ed. Viviane Hamy,
« Chemins nocturnes »,
224 p., 149 F (22,71 €).

S'il est une seule bande dessinée dont il faut conseiller la lecture aux amoureux du « polar » rétifs à ce genre, s'il est un « polar » à recommander aux amateurs de BD, c'est bien ces *Quatre Fleuves*, roman dessiné de Fred Vargas et Edmond Baudoin. La réunion des deux auteurs s'est faite à l'instigation de l'éditrice Viviane Hamy, Edmond Baudoin ayant déjà illustré les coffrets de romans de Fred Vargas. Pour célébrer la première décennie de sa maison, elle leur a donné carte blanche en matière de contenu, de format et de fabrication.

Les Quatre Fleuves désignent les quatre fils de la famille Braban, qui *« font bloc »* autour de leur père, ancien métallier qui s'est mis en tête de copier une œuvre du sculpteur Bernin, la Fontaine des quatre fleuves, avec des capsules et des canettes de bière, en pleine banlieue... C'est autour de cette construction de pur délire baroque que se joue l'intrigue, dont Grégoire, cadet de la famille aux allures d'elfe en rollers, est le fil d'Ariane. Petit braqueur, il détrousse le maître de la secte du « Grand Principe », qui est aussi un tueur en série « ritualiste » : il signe ses crimes d'une tête de bélier.

Entrent en scène le commissaire principal Jean-Baptiste Adamsberg et son adjoint Danglard, les deux personnages les plus denses et les plus récurrents de l'univers noir de la romancière Fred Vargas. Adamsberg, à qui Edmond Baudoin prête ses propres traits, est un flic rêveur qui se plaît à dire : *« Je ne pense jamais à aucun truc, ce sont les trucs qui viennent à moi. »* Il mettra au jour la machination du tueur, doté du patronyme proustien de Vinteuil – clin d'œil involontaire de Fred Vargas, qui a visiblement beaucoup appris du *« raidillon aux aubépines »*.

Auteur de six romans publiés par les éditions Viviane Hamy (deux d'entre eux, *Debout les morts* et *Un peu plus loin sur la droite*, sont aussi parus aux éditions J'ai lu), l'archéologue Fred Vargas s'est forgé un nom en séduisant un lectorat qui l'accompagne avec la ferveur des initiés, épris de la marginalité poétique de son flic Jean-Baptiste Adamsberg, de son respect de la langue et de ses récits dont l'ambiance poisseuse est tempérée par l'humour et la tendresse.

Edmond Baudoin, lui, est un franc-tireur et un aristocrate de la bande dessinée. Alors que celle-ci hésitait à s'aventurer dans ces parages, il se lança dans l'autobiographie (*Piero*, au Seuil, *Embruns* chez Z Editions), dans la BD politiquement engagée (*Vitrolles*) et l'illustration de textes d'auteurs réputés intouchables (Le Clézio, Genet, Lautréamont). C'est surtout un virtuose du dessin encré en noir et blanc, dont le pinceau habille personnages et décors d'un trait à la fois terrien et aérien, devant lequel l'œil peut s'attarder et le cœur battre.

Viviane Hamy savait qu'elle prenait un risque en se lançant dans ces *Quatre Fleuves*, cet OVNI au format improbable, calligraphié comme on en a perdu l'usage, et dont les ruptures textuelle et picturale peuvent déconcerter. Le métissage réussi des univers de Fred Vargas et d'Edmond Baudoin en a fait une œuvre forte comme un opéra, fragile comme un air de jazz, dont les éclats et les silences escorteront longtemps le lecteur dans ses cauchemars comme dans ses rêves.

Yves-Marie Labé

Vous avez dit « roman »?

Jouant de tous les genres, Sarane Alexandrian propose soixante sujets de fiction et autant de façons de rêver

SOIXANTE SUJETS DE ROMANS AU GOÛT DU JOUR ET DE LA NUIT
de Sarane Alexandrian.
Fayard, 380 p, 128 F (19,51 €).

Le projet est aussi original et séduisant qu'ancien. Dès son premier livre, *L'Homme des lointains* (1960), Sarane Alexandrian avait rêvé, au lieu de s'astreindre à la composition d'une intrigue, de rédiger un catalogue descriptif de tous les romans possibles. Après avoir établi une douzaine de synopsis, il renonça cependant à cette ambition curieuse. Trente-cinq ans plus tard, il a décidé de la satisfaire en nous offrant soixante sujets de romans aussi variés dans leur genre que dans leur facture. Œuvre salutaire à ses yeux *« parce que l'esprit littéraire de la fin du XXe siècle et du début du XXIe est devenu si réactionnaire, conventionnel, mercantile, décadent, que tout livre qui s'en moquera indirectement, d'une façon ou d'une autre, sera un écrit libérateur »*.

De fait, l'amateur de roman est souvent surpris de ce qui lui est donné à lire tant la part de l'imagination créatrice, moteur de son accomplissement, semble se restreindre sous les apprêts de la confession déguisée, du documentaire ou du reportage à peine « relooké » en fiction, de la narration-prétexte à codifier des faits de société... Le défi que relève Sarane Alexandrian vise à élargir le *« champ de l'imaginaire »*, car, si le roman est un espace de liberté, il ne peut ignorer, pour une tonalité recherchée, certaines règles qui étayent son pouvoir de conviction et assurent son attrait. Le lecteur n'a ici que l'embarras du choix : romans policier, historique, fantastique, érotique, politique, délirant, romantique, surréaliste... A chaque fois, l'auteur bâtit une courte intrigue, dessine les personnages, active les rouages de l'action, cerne un climat. De plus, s'effaçant derrière l'essayiste, il rappelle les nécessités inhérentes à un genre particulier et les œuvres des devanciers qui l'ont illustré.

Soixante occasions, donc, de rêver, à partir de sujets originaux, aux pouvoirs polymorphes du roman au fil de ce brillant et argumenté exercice de style qui constitue bien, comme l'avoue l'auteur, *« une gageure sans précédent »* mais aussi un étonnant et savoureux dépaysement... romanesque.

Pierre Kyria

Au cœur de la nuit rwandaise

Au cours des mois passé dans un village du Rwanda, Jean Hatzfeld a recueilli les témoignages des rescapés tutsis. Des visages, des voix pour prendre la mesure du premier génocide en terre africaine

DANS LE NU DE LA VIE
Récits des marais rwandais
de Jean Hatzfeld.
Seuil , « Fiction et Cie », 236 p., 115 F (17,53 €).

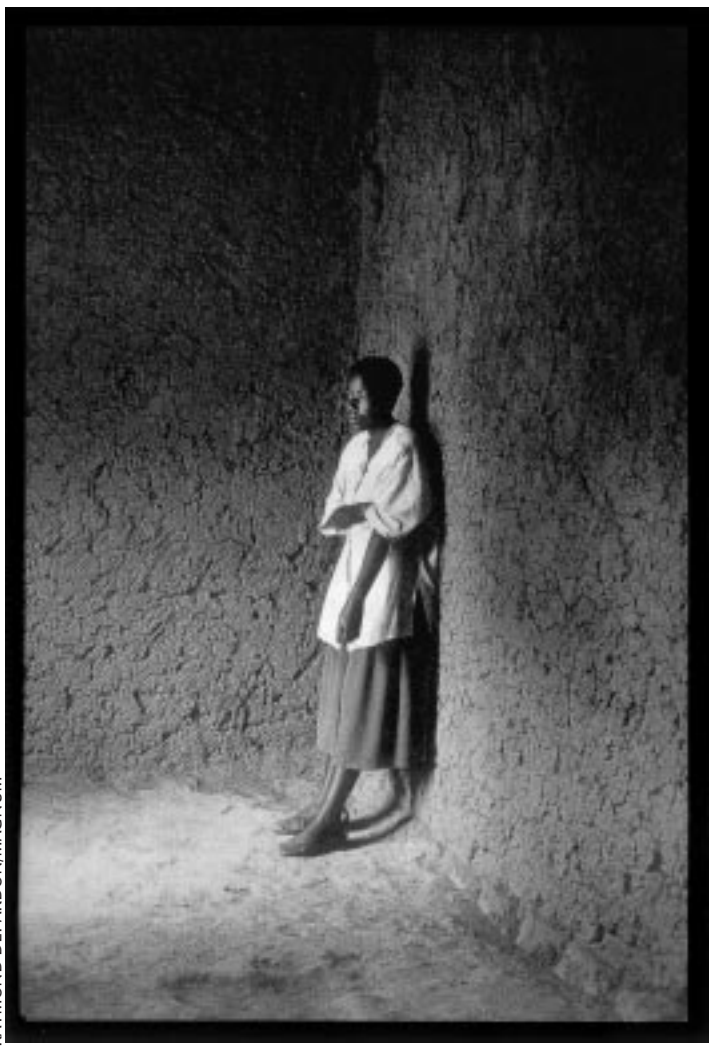
RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

Il existe un pays en Afrique où le voisin est appelé *« avoisinant »*, sans doute parce qu'il est tellement proche qu'il vous touche. On y dit aussi *« couper »* pour massacrer, découper en morceaux. Dans ce pays, le Rwanda, des centaines de milliers de Tutsis ont été *« coupés »* par leurs *« avoisinants »* hutus en 1994, en l'espace de trois mois, à la machette. Nous le savons. Cependant, six ans après avoir eu lieu, ce génocide, le premier en terre africaine, ne nous a toujours pas atteint. Cette tuerie de masse planifiée est restée un événement au cœur du continent noir, qui nous a été rapporté mais sur lequel nous ne mettons ni visages ni voix. Le livre de Jean Hatzfeld n'est pas le premier à rendre son lieu familier et ses noms personnels au génocide rwandais. Mais il y parvient mieux que d'autres grâce à ce que le défunt Prix Nobel de la littérature, Heinrich Böll, appelait, d'une expression terriblement allemande, *« la morale de la langue »*.

Journaliste à *Libération*, prix Albert Londres, reporter de guerre grièvement blessé à Sarajevo, Jean Hatzfeld, déjà auteur de deux livres sur un pays disparu, l'ex-Yougoslavie (1), est en rupture de ban avec sa profession. Peut-être fallait-il l'être pour aller passer des mois sur quinze collines au Rwanda, dans la commune de Nyamata, là où cinq sur six Tutsis ont été tués en cent jours. 50 000 morts hantent cet endroit, la mémoire des rescapés. Ce sont des récits de survivants que rassemble ce livre, quatorze monologues reliés par des textes de transition et illustrés de portraits, en noir et blanc, de Raymond Depardon. A tourner les pages, le génocide cesse d'être un non-lieu, aussi au sens d'une exemption de justice. Il devient crime contre l'humanité, parce qu'il habite des maisons, tue le temps *« Au coin des veuves »*, se fourre dans des bananeraies, une forêt d'eucalyptus, des marais. Il s'incarne dans un jeune berger, un vieil enseignant, une couturière, un aide-maçon, des cultivateurs et Sylvie Umubyeyi, assistante sociale et tenancière d'un restaurant, « La Permanence ».

C'est elle qui s'explique sur la langue commune des rescapés. *« Ça coule comme ça, parce que, si on revient de là-bas, on a voyagé dans le nu de la vie »*. Innocent Rwililiza, trente-huit ans, se souvient : *« On était couverts de boue parce qu'on ne pouvait plus se nettoyer. Il y avait des mamans qui avaient perdu leur pagne, des filles qui s'enroulaient les sous-vêtements sur la tête pour se protéger du soleil. Il y en a qui souffraient de blessures purulentes. Quand on retrouvait la tranquillité, le soir, on s'asseyait les uns aux côtés des autres, pour se retirer les poux et se frotter la peau. »* Le jour, il fallait se cacher des Hutus armés de machettes ou de gourdins, qui exterminaient en chantant. Trois d'entre eux, isolés et encerclés par les ombres qu'ils pourchassaient, se sont justifiés : *« A force de tuer, on avait oublié de vous considérer.»*

Quel est le ressort caché au bout de la nuit ? *« Plus on mourait, plus on était préparés à mourir et plus on courait vite pour gagner un moment de vie »*, dit Innocent Rwililiza. *« Je ne peux expliquer ce phénomène. Ce n'est pas un réflexe animal : parce que l'animal, lui, il veut vivre parce qu'il n'est jamais certain de mourir, puisqu'il ignore ce que signifie la mort. Pour nous, c'était une terrible envie originelle, si je puis dire maladroitement. »* Le livre de Jean Hatzfeld vit des « maladresses » de langage des rescapés.

L'auteur a tort de croire, et de faire croire, que les survivants du génocide au Rwanda se murent dans « un silence aussi énigmatique que le silence des rescapés au lendemain de l'ouverture des camps de concentration nazis ». C'est faux dans les deux cas. Nombreux sont déjà les témoignages recueillis au Rwanda et, dès 1955, l'un des premiers historiens de la Shoah, Philip Friedman, avait recensé plus de 18000 écrits de survivants de l'Holocauste. Encore, hier comme aujourd'hui, faut-il être lu, entendu. *« Pour tisser un fil jusqu'à une personne qui a été meurtrie*, explique Sylvie Umubyeyi, *il faut l'encourager d'abord à s'ouvrir un peu et à se décharger de quelques pensées, dans lesquelles apparaîtront les nœuds de son désarroi. »* Jean Hatzfeld y est parvenu admirablement.

Stephen Smith

(1) Un récit, *Air de la guerre*, en 1994, et un roman, *La Guerre au bord du fleuve*, en 1999, tous deux aux éditions de l'Olivier.

Corps enseignés

Marie Depussé parle de littérature et de cette communauté que forment étudiants et professeurs de Jussieu

QU'EST-CE QU'ON GARDE ?
de Marie Depussé.
POL, 166 p., 90 F (13,72 €).

Marie Depussé enseigne la littérature moderne à l'université. Elle pourrait probablement, une fois sa tâche accomplie, signer des essais, publier des travaux dans son domaine de compétence. Et acquérir par là, classiquement, une notoriété, une visibilité. Cette juste rémunération symbolique compenserait l'ingratitude d'un métier souvent ingrat, exercé la plupart du temps, sociologie étudiante oblige, sous le seuil de cette compétence. Et le soir, on l'entendrait se désoler du niveau trop bas, déplorer la dureté culturelle de l'époque, chercher à sortir de cette salle de cours habitée par des jeunes gens indistincts, *« qui viennent d'on ne sait quelles vies et parlent on ne sait quelle langue »*.

Mais justement, le désir de Marie Depussé, son désir d'enseignante, n'est pas d'imaginer un écart, de construire autour d'elle un fossé protecteur que les étudiants ne pourraient jamais franchir. Au contraire. Et c'est là que son livre est beau, émouvant : il montre que l'intérêt, l'amour pour la littérature, et la transmission de cet amour, et surtout de ses raisons, sont inséparables. L'auteur n'a pas la nostalgie de ce temps mythique où étudiants et professeurs appartenaient à un monde homogène et pouvaient deviser sans effort. Elle ne rêve pas, en s'appuyant sur une idée myope de la démocratie, de généraliser le modèle des classes préparatoires...

« Quitter la Sorbonne, lieu ancien, gris, doux, connu, pour une vague esplanade, ponctuée d'une série de tours... » Au début donc un déménagement, physique, matériel. On ne change pas de quartier. Jussieu n'est pas loin. Avant il y avait là une halle aux vins, mais elle est oubliée depuis longtemps. A présent, entre les tours 34 et 44, on travaille à la lumière de la « Science des textes et des documents ». Les professeurs viennent de mai 1968, et n'ont pas l'intention d'oublier Lacan, Foucault, Deleuze et Barthes. Les silhouettes de Marx et de Freud sont encore bien découpées à l'horizon. On a laissé la Sorbonne à « l'ennemi », aux mandarins, aux héritiers de Lanson et de Brunetière, aux vieilles statues figées de l'histoire littéraire.

Ici, dans le vent, sur cette esplanade invraisemblable qui se transforme en patinoire à la moindre pluie – ceux qui ont chuté se reconnaîtront –, on va tenter d'imaginer que la fraternité n'est pas morte entre les professeurs et les jeunes conscrits de l'éducation nationale, ces « bleus » maladroits et sans éducation. Bien sûr, il y a un peu de démagogie tutoyante. Mais l'essentiel est ailleurs, dans cette générosité, cette « gentillesse » – le mot n'est pas ridicule sous la plume de Marie Depussé – qui vient adoucir un sort bien incertain : *« ... il faut parler doucement aux étudiants qui préparent des concours où ils ne seront pas reçus et qui ont peur du froid, dehors. Leur dire "calme, calme", comme on parle aux chevaux. Car nous sommes dans une grande folie, et ces jeunes gens ont peu d'espoir. »*

Marie Depussé parle de la présence, du corps des étudiants. Et cela est vivant, juste, émouvant, presque déchirant dans les dernières pages de son récit. Elle parle de littérature, de la manière de comprendre et d'expliquer les textes ; de cette manière et de ces manières qu'il faut apprendre aux étudiants. Et c'est une seconde émotion que communique l'auteur : le truchement de la littérature existe toujours ; par lui, une « communauté » se constitue, où les paroles s'apprennent et s'échangent. *« Mieux vaut l'espoir charlatan qu'aucun »*, disait Beckett, que cite l'auteur. A partir de cette note, elle fait entendre, presque en sourdine, une bien belle chanson.

P. K.

Une Zazie 2000

AU PREMIER SANG
de Danièle Saint-Bois.
Julliard, 191 p., 119 F (18,14 €).

Danièle Saint-Bois publie un classique de la littérature : le roman d'un enfant. L'écriture vive et puissante, la tendre ironie, la précision vibrante des dialogues insufflent dynamisme et désespoir à la rébellion de Marion, une adolescente confrontée au « recyclage » amoureux de ses parents. Mais la romancière ne s'en tient pas là. Son récit est un insolent témoignage, un document pointu sur notre société. Tom et Claire, tous deux fort civilisés et brillantissimes appartiennent à la classe des intellectuels éclairés. Leurs trois enfants sont aimés. Marion est une gamine surdouée : elle capte l'envers des êtres, elle peint et écrit des textes étonnants et quelque peu dérangeants comme l'est sa peinture sanglante et énigmatique. Les cadets, des jumeaux, sont pleins d'intelligence et de vie.

Marion et ses frères doivent entériner le divorce de leurs parents. Claire découvre la passion dans les bras d'une femme alors que son mari tombe amoureux d'une très jeune femme. Tout ce monde tente de se comporter avec dignité, mais Marion, redoutable, blessée, révoltée, observe le drame et tisse les pièges. Elle adore sa mère et veille sur son propre bonheur : pourquoi la séparation des parents priverait-elle les enfants de leur paradis, la maison merveilleuse où ils ont grandi, heureux ? Peut-on tuer pour se sauver ?

Danièle Saint-Bois décrypte une situation très actuelle et en décrit les dimensions les plus intimes dans la perspective des récits d'initiation. Zazie 2000 en héroïne tragique, une toute jeune fille fait l'apprentissage de la liberté et subit l'épreuve de la solitude et du plus grand amour.

Hugo Marsan

A trois temps

Après un tango et un slow, Cyrille Fleischman fait valser son petit monde drolatique et attachant

JUSTE UNE PETITE VALSE
de Cyrille Fleischman.
Le Castor astral, 126 p., 78 F (11,89 €).

Après avoir promené ses personnages autour du métro Saint-Paul (1), dans le 3e ou le 4e arrondissement de Paris, Cyrille Fleischman les fait danser, depuis quelques années, à la lueur de son projecteur magique (2), ce qui ne les empêche pas de se chamailler, ou de rouspéter. A chaque recueil de nouvelles, il fait revivre tout ce petit monde d'ouvriers, de poètes, d'avocats, de vendeuses, de chanteuses et de musiciens. Et même parfois des fantômes qui reviennent faire un tour pour obtenir réparation ou voir un peu comment ça se passe.

Ce sont souvent des durs-à-cuire à la petite semaine qui ne se sont pas fait des muscles dans un club de gym (tout se passe dans les années 1950) mais en portant des caisses de casquettes ou de bouquins. Ils ont la répartie facile quand il s'agit d'envoyer promener les gens ou d'obtenir une faveur. Ils ont passé des années difficiles mais n'en parlent jamais – et c'est leur seule pudeur. Ce n'est pas qu'ils ne se plaignent pas, mais c'est plutôt du bouillon qu'on leur sert ou de leurs cors au pied.

Il y a aussi des bonnes pâtes. Tenez, Adam Herbslicht, un homme sympathique, avec *« une plaque de médecin vissée en bas de son immeuble »*. Il a juste commis la bêtise d'accepter une invitation au banquet d'une association. Il ne connaît personne et il y a un type en face de lui qui s'empiffre de cubes de pied de veau en gelée avec un cure-dents. Bon, cela fait sans doute *« au moins cent vingt ans »* qu'il n'en a pas mangé, mais quand même. Herbslicht n'a plus qu'à *« gérer sa morosité »* quand il se rend compte qu'une femme lui fait signe. Et pas n'importe laquelle. Rita ! Rita Kanoverz ! Toujours aussi belle qu'une star de cinéma. La première fois qu'il l'avait vue, c'était une réfugiée *« comme tout le monde »* mais, maigre et fagotée, elle avait déjà l'air d'une star. Tout change pour Adam. Ils dansent une valse et v'lan. Un casse-pieds. Parce qu'il y a toujours des casse-pieds, des imbéciles qui ne se rendent compte de rien et qui, même s'ils s'en rendaient compte, n'en auraient rien à faire.

Prenez les Amweg dans le recueil précédent : ils étaient tout contents de leur nouvel appartement dans un immeuble moderne près de la porte d'Orléans. Il a fallu que Wolf Mayerlift, leur voisin pendant quinze ans rue Sainte-Anastase, s'invite à dîner et vienne leur dire que le marbre noir de leur nouvelle salle de bains provenait probablement des soldes d'un marbrier du cimetière de Bagneux. Est-ce qu'on dit des choses pareilles ? Eh bien oui, on les dit, on est libre, on a le droit de s'exprimer librement.

Zalman Naukovitz, lui, il a dû *« attendre d'être divorcé de sa femme Bella pour pouvoir dire ses premiers mots »*. Parce que chaque fois qu'il voulait parler en société, c'était elle qui prenait la parole. Une maîtresse femme, Bella. Pas comme Berta ou Mina, avec des maris qui ne savent même pas qu'ils sont mariés, tellement ils s'intéressent à autre chose. Mais il y a des consolations, la famille, par exemple, *« c'est un peu comme les airs de valse. On n'est jamais obligé de danser avec – surtout si on sait pas ! –, mais ça reste quand même les plus belles musiques du monde »*.

Martine Silber

(1) *Rendez-vous au métro Saint-Paul, Nouveaux rendez-vous au métro Saint-Paul, Derniers rendez-vous au métro Saint-Paul* (éd. du Dilettante).
(2) *Tango pour le Ve acte* (Flammarion). *Un slow des années 50* (Le Castor astral).

Modeste romance

UN AMOUR MALHEUREUX
de Françoise Henry.
Pauvert, 166 p., 92 F (14,03 €).

A voix feutrée, par touches légères, Françoise Henry évoque des vies modestes où palpitent des émotions secrètes, des âmes sages que brûlent des passions indicibles. Comme *Journée d'anniversaire* et *Le Plombier*, *Un amour malheureux* est un roman intimiste où presque rien n'arrive, où le temps s'écoule au rythme calme des saisons.

Crissante, craquante, la neige éclaire le paysage du Jura, croqué avec précision et délicatesse. Monts bleutés, bocage peu touffu : c'est un pays accueillant où *« rien ne se dissimule »* – un lieu trop petit pour se perdre, même lors d'une marche acharnée, le jour où une *« pointe de bonheur »* devient douleur aiguë.

Mlle Cazot est aide-soignante à domicile. Grande, brune, un teint mat de *« Bressane sarrasine »*, elle s'habille de couleurs vives et incongrues, pour égayer ses vieilles patientes. Elle vit avec sa mère, qui bientôt meurt doucement d'un arrêt du cœur.

A quarante ans, Juliette Cazot pense enfin à un amour, même malheureux. Le passager imaginaire de sa petite voiture rouge, c'est Alphonse, le plombier, déjà marié et père d'un enfant : elle l'attend fiévreusement, guettant la moindre fuite d'eau, pour se souvenir qu'elle existe. Un baiser ? *« Aucune preuve. On peut croire qu'on a rêvé. »*

Françoise Henry trouve la juste distance, une ironie tendre, une cocasserie sans dérision, pour suggérer les embardées des sentiments : ainsi lorsque Mlle Cazot, *« la tête à l'envers, le cœur meurtri »*, essaie le pull-over oublié du plombier, qu'elle croit voir sa défunte mère en haut d'un poirier, ou qu'elle parcourt hardiment les chemins boueux du dégel.

Monique Pétillon

Voyage dans le temps

Zoé Valdès donne deux visions émouvantes – l'une politique, l'autre poétique – de Cuba

LE PIED DE MON PÈRE
(**El pie de mi padre**)
de Zoé Valdès.
Traduit de l'espagnol (Cuba)
par Carmen Val Julian,
Gallimard, « Haute enfance »,
208 p., 95 F (14,48 €).

CHER PREMIER AMOUR
(**Querido primer novio**)
de Zoé Valdès.
Traduit de l'espagnol (Cuba)
par Liliane Hasson,
Actes Sud, 336 p., 139 F
(21,19 €).

Paru dans la belle collection « Haute enfance », *Le Pied de mon père* est, semble-t-il, le roman le plus autobiographique de Zoé Valdès. Dédié à son père, il conte l'histoire d'Alma Desamparada. Enfant, celle-ci se souvient de la réponse de sa mère quand, tenaillée par la faim, elle osait réclamer quelque chose : *« Redresse-toi et marche, va faire le trottoir, jette-toi à la mer en radeau, crève. Je sais pas, moi. Mais surtout ne me réclame pas à manger. Qui t'a demandé de venir au monde ? »* Justement, c'est bien à cette question qu'Alma Desamparada tente désespérément de répondre tout au long de ce livre émouvant. A la recherche de ce père qu'elle n'a jamais connu (mais dont elle sait qu'il avait les mêmes pieds qu'elle), Alma s'invente un confident mystérieux, un clown qui lui donne la force de rédiger cette « Lettre à mon père » qui clôt la première partie de ce récit.

Les années passent. Alma tombe enceinte, avant de perdre son mari. Veuve à trente ans, cette *« femme meurtrie par l'incertitude »* envisage tout à tour l'avortement et le suicide. Pourtant, la naissance de Ruth (alias Luna) lui donnera l'occasion d'écrire une lettre extrêmement touchante et porteuse du plus bel espoir qui soit : *« Mon désir est que ce nouveau siècle, fruit de tant de sacrifices et de douleurs, nous octroie ce qui reste une dette envers notre sexe : le respect et l'équilibre. »* Sacrifices et douleurs dont Zoé Valdès se fait l'écho tout au long de ce texte. Exilée à Paris, l'auteur expose sans détour, et dans une prose souvent crue, son opinion sur le régime cubain : *« Nous ne saurons jamais le chiffre exact de vieillards abandonnés morts de faim, d'enfants victimes des épidémies, de la malnutrition ou du manque de médicaments, ni le nombre de chômeurs, de suicides, de crimes, de tortures, d'exécutions. Ces informations restent totalement confidentielles avec la bénédiction internationale. Censurées au nom d'une conspiration mondiale du silence* (...). *Ce qui est impardonnable, c'est d'avoir fait croire au rêve d'un monde meilleur* (...). *Les autres tragédies ont fait couler des flots d'encre. Nous n'avons pas eu de chance avec la nôtre, hideuse entre toutes, mais si raffinée dans ses pièges. »*

Parallèlement à cette vision « politique » de Cuba, Zoé Valdès donne, avec *Cher premier amour*, une vision plus poétique de l'île, alors même que le réalisme se teinte de magie. Lasse d'être l'esclave de son mari, vidée d'avoir tant donné sans ne jamais recevoir, Danaé s'offre un voyage dans le temps. Cette mère de deux enfants quitte, seule, La Havane pour retourner au pays de son enfance, au pays de son premier amour. Là, dans les champs de la province de Pinar del Rio qui l'ont vue grandir, elle retrouve Terre Fortune Monde, cette sauvageonne indienne qui lui a fait découvrir le désir et l'amour – défendu et secret – entre deux femmes. Cet éveil des sens donne l'occasion à Zoé Valdès de célébrer l'une des plus belles régions de l'île.

Comme dans *Le Pied de mon père*, c'est à un voyage dans le temps que nous convie l'auteur, mais cette fois le conte mythologique prend, sur fond de lamento, le pas sur le récit réaliste.

Emilie Grangeray

Freud défie Freud

Le philosophe Israel Rosenfield imagine que le maître viennois avait laissé un manuscrit inédit, ultime pied de nez à ses détracteurs comme à ses zélateurs

LA MÉGALOMANIE DE FREUD
d'Israel Rosenfield.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Lydia Flem,
Seuil, 184 p., 95 F (14,48 €).

On pensait en avoir fini avec Freud. Cent ans déjà qu'était parue *L'Interprétation des rêves*. La psychanalyse avait dominé le siècle : sa mythologie était devenue notre mythologie, sa sagesse délicieusement amère notre sagesse, sa rationalité têtue et modeste notre rationalité. Elle nous indiquait le chemin à suivre pour aboutir à la connaissance de soi. Grâce à elle, nous en savions long sur la sexualité infantile, le désir, la névrose et la pulsion de mort. Les colloques avaient succédé aux colloques, et il eût été malséant de ne pas s'étendre pendant quelques années sur le fameux divan breveté *« libre association »*. Certains, bien sûr, ricanaient ; d'autres criaient à l'imposture. Mais que voulez-vous ? Les résistances sont parfois dures à lever. Ils y viendraient eux aussi. Finalement, chacun était convaincu que si trop encenser la psychanalyse était une sottise, en dire du mal était une sottise bien plus grande encore.

Malgré tout, le doute avait fini par nous gagner. Peut-être n'était-ce qu'une forme de lassitude face à un système trop bien rodé. Ou le sentiment que, à l'exception des cas cliniques, des pages fulgurantes sur l'antisémitisme dans *Moïse et le monothéisme* et de ce chef-d'œuvre digne de Sade qu'est *Malaise dans la civilisation*, nous avions peut-être surestimé l'œuvre du grand Viennois : elle avait débuté bien avant lui avec Schopenhauer, avait connu son paroxysme chez Nietzsche et avait sans doute souffert du corset scientifique modèle bourgeois que Freud l'avait obligée à porter. Nous nous apprêtions donc à faire nos adieux à Freud, à tourner la page, lorsqu'un philosophe américain, Israel Rosenfield, connu pour ses travaux sur l'anatomie de la conscience (1) et ami du neurologue Oliver Sacks, nous tendit un prétendu inédit de Freud sur *La Mégalomanie*. Les circonstances romanesques dans lesquelles ce manuscrit de cent vingt-sept pages, rédigé en 1938, a été retrouvé sont si extraordinaires que, vraisemblablement, personne n'y ajoutera foi. Mais la lecture du texte balaie toutes les préventions : c'est bien Freud qui nous livre son ultime testament. Personne d'autre n'aurait été en mesure d'expliquer avec un tel génie les défaillances de son œuvre, les raisons pour lesquelles elle le laissait insatisfait et pourquoi, en définitive, la psychanalyse était condamnée.

IMPOSTURES

Et que nous dit Freud ? Que le complexe d'Œdipe, la sexualité infantile et tout ce qui s'ensuit, se révèlent finalement insignifiants face à une pulsion beaucoup plus fondamentale : celle qui consiste à se tromper soi-même et à tromper les autres. *« A vrai dire*, écrit-il, *nous savons, mais nous n'osons pas le dire, que la valeur d'un homme, sa réputation, tiennent le plus souvent à son imposture, à sa faculté de tricher, de réagir dans des circonstances où son ignorance est totale sans révéler même un instant à quel point il est ignorant. »* Ce n'est pas la culpabilité qui est le moteur de l'action humaine, mais le bluff : nous sommes experts dans l'art de travestir les plus grandes impostures en gloire et l'imposture mesquine, insignifiante et sans panache en crime.

Freud enfonce le clou : *« L'imposture et la fraude sont le commerce de la vie quotidienne, elles sont le roc au-delà duquel il n'y a plus rien. »* Et cela, il prétend l'avoir tardivement appris en observant le comportement psychotique des mégalomanes, à commencer par Moïse. Nous n'admirons finalement que ceux qui ont été capables de duper le monde. Il précise : *« Il ne s'agit donc pas d'assumer notre passé, notre histoire, nos souvenirs d'enfance, mais simplement de trouver comment réussir à duper les autres en réécrivant l'histoire à notre gloire. Nous ne sommes pas obsédés par nos souvenirs, mais par l'invention de souvenirs qui puissent œuvrer à notre avantage. »* Et, à sa manière inimitable, Freud reprend le fil de son auto-analyse pour expliciter le cheminement de sa pensée. Il revient sur l'un des événements les plus souvent passés sous silence de son existence : le rôle douteux qu'il joua dans le procès de son ami d'études, le professeur Julius Wagner-Jauregg, futur Prix Nobel de médecine, accusé à la fin de la première guerre mondiale d'avoir torturé à l'aide d'électrochocs des soldats souffrant de paralysie hystérique pour les renvoyer au front.

Freud, qui était expert à ce procès dont les minutes ont été publiées (2), se rangea du côté de l'autorité, médicale et politique, en soutenant Wagner-Jauregg qui, à ses yeux, avait bien servi l'Etat. Mais si Wagner-Jauregg considérait ses malades comme des simulateurs, Freud, lui, plaida pour l'utilisation de la psychanalyse dans des cas identiques. Il lui fallut affronter une sévère dépression avant de comprendre le défi que représentaient les troubles psychiques des jeunes soldats : *« Wagner et moi, chacun à sa manière, nous pensions qu'il y avait de profondes raisons psychologiques d'accepter les figures de l'autorité. »* C'est alors seulement qu'il en vint à comprendre que toute autorité qu'elle soit politique, morale ou intellectuelle est par sa vraie nature psychotique : elle est une forme de mégalomanie.

Il en profite au passage pour se moquer du prix Nobel (Thomas Mann voulait qu'il l'obtienne, mais pas pour la littérature ; Einstein de même pourvu que ce ne soit pas pour les sciences ; du coup, il sera attribué à Wagner-Jauregg). Freud sourit à l'idée que d'un seul coup des obsédés ordinaires se trouvent métamorphosés en génies. *« Ce que je trouve curieux*, écrit-il, *ce n'est pas tellement le fait que des hommes soient soudainement gratifiés d'un statut d'exception qui ne reflète nullement leur valeur réelle, mais qu'ils se mettent à croire qu'ils méritent, en vérité, toute l'attention et l'admiration qui se déploient autour d'eux. Pis encore, leur besoin maladif d'être acclamés s'accroît avec la vénération qui les entoure. »*

Si Freud défie Freud à la fin de sa vie, c'est en étant encore plus subversif, encore plus libertaire, encore plus indifférent aux valeurs et aux lois de la société qu'il ne l'était dans sa jeunesse, comme si la vieillesse, loin d'amollir ses facultés, les avait aiguisées au point d'en faire un rebelle sans cause. Mais, dira-t-on, Israel Rosenfield ne serait-il pas pour quelque chose dans cette évolution ? Et ne repère-t-on pas des traces du psychiatre Thomas Szasz dans les propos du maître ? Ne serions-nous pas en présence d'une fiction, voire d'une escroquerie intellectuelle, qui métamorphoserait le charlatan viennois, ainsi que le désignait Nabokov, en un moraliste ayant hissé sur son mât le drapeau noir de l'anarchie ? Laissons aux esprits mesquins le soin de répondre à ces questions. Pour nous, il ne fait aucun doute que le fantôme de Freud tenait la main d'Israel Rosenfield pendant que ce dernier noircissait les pages de ce manuscrit, ultime coup de poker d'un homme qui en savait long sur l'art de tromper les autres et de se tromper soi-même. Qui en savait peut-être même un peu trop long, comme le suggère Israel Rosenfield dans cet hommage inattendu.

Roland Jaccard

(1) *Une anatomie de la conscience. L'étrange, le familier, l'oublié,* d'Israel Rosenfield. Flammarion, 1996.
(2) *Freud sur le front des névroses de guerre*, de K.R. Eissler, PUF, 1992.

Les floraisons de l'après-communisme

Dix ans après l'effondrement de la tyrannie, Ismaïl Kadaré dresse le portrait de la nouvelle Albanie

FROIDES SUEURS D'AVRIL
(Lulet e ftohta të marsit)
d'Ismaïl Kadaré.
Traduit de l'albanais
par Jusuf Vrioni,
Fayard, 224 p., 98 F (14,94 €).

Le mythe et l'histoire, le rêve et la réalité, l'Albanie des ancêtres et celle d'aujourd'hui n'ont jamais cessé d'habiter l'œuvre d'Ismaïl Kadaré (1). Son dernier roman n'y fait pas exception. Quels sont les phénomènes qui accompagnent l'oubli de la sanglante utopie ? Dix ans après l'effondrement d'un communisme singulier, associations nouvelles et nouveaux partis font florès. Alors que des étudiants manifestent en hurlant *« A bas le peuple ! »*, que se succèdent les délégations du Conseil de l'Europe, qu'on braque une banque dans un bourg perdu en province et que l'on y assassine un vague directeur de police, pour venger un crime de sang, le pays hésite encore entre l'application du droit coutumier et la stricte légalité d'un Etat de droit. Malgré tout, l'expression la plus utilisée dans l'ensemble du bloc ex-communiste *(« Pas de problème »)* est brandie à tout bout de champ par les habitants de la nouvelle Albanie.

Sur cette toile de fond d'un pays solitaire et énigmatique, se dresse la silhouette de Mark Gurabardhi, le peintre meurtri. En délicatesse avec la jeune femme qui lui sert de maîtresse et de modèle, il essaye de se glisser dans les habits qui conviennent à ce temps où l'argent remplace l'ancien dictateur. Mais voici que son fantôme, suivi de ceux de Brejnev et d'Ulbricht descendent de leurs limousines lugubres ; ils se dirigent sur un sentier rocailleux vers la cache où sont enfouies les archives noires de l'Etat policier défunt sous le regard aveugle d'Œdipe, lequel, du bout de son bâton, les suit à la trace. Alors, *« le peintre, sans trop savoir pourquoi, eut envie de pleurer »*.

Edgar Reichmann

(1) Signalons, toujours chez Fayard, la parution du neuvième tome de ses *Œuvres complètes* composé de cinq grands récits et de onze nouvelles écrits et publiés à des périodes différentes (682 p., 240 F [36,58 €]).

Les zombies de Denis Johnson

Attendant, pour certains, le retour du messie, les anges déchus de l'écrivain américain déambulent entre un réel cauchemardesque et des rêves hallucinés

DÉJÀ MORT
(**Already Dead**)
de Denis Johnson.
LE NOM DU MONDE
(**The Name of the World**)
de Denis Johnson.
Traduits de l'anglais (Etats-Unis)
par Brice Matthieussent,
Ed. Christian Bourgois, 510 p.,
et 172 p., 170 F (25,91 €)
et 120 F (18,29 €).

UN PENDU RESSUSCITÉ
(**Resuscitation of a Hanged Man**)
de Denis Johnson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre Furlan,
Ed. Demoures (chemin des Lilas, 17, Case postale 70, 1018 Lausanne), 290 p.

Ecrivain secret planqué quelque part dans l'Idaho, Denis Johnson, né à Munich en 1949, serait le fils d'un agent de renseignement américain. De son passé il dit (ou affecte de) ne se souvenir de rien. De même affirme-t-il qu'à peine couchés sur le papier les événements qu'il a pu vivre, les individus qu'il a pu fréquenter et dont il se serait inspiré lui sortent de la tête. Feinte ou pas, cette attitude est la clé de son œuvre. Les personnages de Denis Johnson errent dans un no man's land où se brouille la frontière entre le rêve et le réel, le mort et le vivant.

D'abord parce qu'ils sont hébétés, anesthésiés par la douleur de leurs désillusions, en proie à la torpeur des alcoolos et des toxicos, le regard plongé *« dans des mondes perdus »*. Ensuite, à cause de (grâce à ?) leur idéalisme christique : paumés à la dérive mués en anges déchus, ils tentent de transcender une vie de misère, la solitude urbaine, la menace de l'asile psychiatrique, en lisant la Bible, espérant le retour des messies. Salué par Philip Roth et scandé par un refrain de Bob Dylan, son premier roman, *La Débâcle des anges*, dépeignait au fil d'un road-movie miteux le calvaire d'innocents aux prises avec le Mal (1). Le suivant, *Fiskadoro*, guettait sur fond d'apocalypse nucléaire et d'holocaustes indien et vietnamien l'irruption d'un rédempteur (2). Dans *Un pendu ressuscité*, texte datant de 1990 exhumé par un éditeur suisse, le héros, devenu détective privé pour un vieux flic à la retraite, est en quête de l'oubli après avoir tenté de se suicider. En proie à une psychose qui n'est pas sans rappeler celle du shérif illuminé de *1 275 âmes* de Jim Thompson, justicier atteint d'une cirrhose métaphysique, ange exterminateur dont l'identité a volé en miettes et qui déambule en fantôme, ce *« chevalier de la foi »* s'imagine que toutes ses impulsions lui sont inspirées par Dieu et se déguise en travesti pour assassiner l'évêque local.

FILS DE JÉSUS

« Quand je me fixe et que je flashe, chantait Lou Reed, *je me sens comme le fils de Jésus... »* : à partir de ces paroles vantant les paradis artificiels qui font *« flotter dans les ténèbres »*, Denis Johnson écrivit enfin ce recueil de nouvelles où, entre deux désintoxications, quelques junkies, sortes de mutants débarrassés de la pesanteur existentielle, n'ont de cesse d'aller à l'église pour n'avoir *« plus rien à foutre des ennuis d'avant et d'après »*. Porte-parole de l'auteur, qui travailla aux urgences d'un hôpital, le narrateur est payé par un établissement de paralysés pour *« toucher les gens »*. Les malades déambulent en fauteuil roulant dans les couloirs : il impose les mains sur leurs doigts, leur tête. L'un hurle : *« Seigneur ? Seigneur ? »*, et *« les bords du monde se mettent à fumer »* (3).

Avec *Déjà mort*, Denis Johnson plonge dans le gothique déjanté pour dépeindre une Californie effarante, décadente. Affublé de moustaches en guidon de vélo *« à la Fu Manchu »*, le héros, soupçonné d'être un démon réincarné, croise une galerie de personnages cauchemardesques qui finissent par *« l'obliger à reconnaître la vérité inhérente aux produits de l'imagination »*. L'intrigue, hallucinante, labyrinthique, lyrique, imbrique dans un concert de voix narratives les délires de son narrateur en *« pèlerinage léthargique »* et ceux d'un féru de philosophie planteur d'herbe qui veut faire tuer sa femme et se suicider, afin de *« survivre dans ce monde invertébré »*. Un flic épie les *« conneries psychotiques »* de cette communauté de hippies fin de siècle déboussolée par la marijuana, les puissances occultes, le sexe tentant de déchiffrer des carnets souillés de sang du disciple dément de Nietzsche... Tous moribonds, condamnés à l'agonie et au MPD (multiple personality disorder), ces pantins du rêve américain sont, *« déjà morts »*, à une époque où Dieu n'existe plus.

Mort, aussi, le héros du *Nom du monde*, qui, depuis le décès accidentel de sa femme et de sa fille, s'est réfugié dans un exil intérieur, une indifférence apathique, spectre cantonné à des *« conversations imaginaires »* avec un gardien de musée. Ce mort-là va être *« ressuscité »* par une femme, rencontrée lors d'un happening artistique où elle se rasait le sexe en public. La *« splendide rousse »* lui réapprend le sens des noms, du monde qui ne lui inspirait plus que répulsion. Comme transfiguré par cette vision digne de Courbet, et par la révélation du pouvoir magique des mots, de la lumière jaillie des littératures, le veuf retrouve un visage, le goût des larmes, des livres, et d'*« une existence que je crois absolument remarquable »*.

Jean-Luc Douin

(1) Seuil, 1985.
(2) Seuil, 1988.
(3) *Jésus' Son*, éd. Christian Bourgois, 1996.

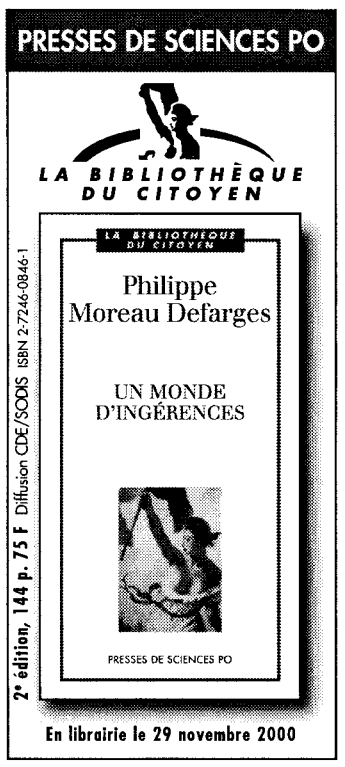

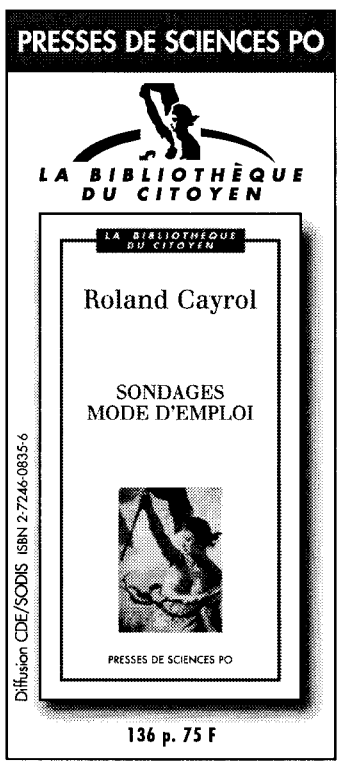

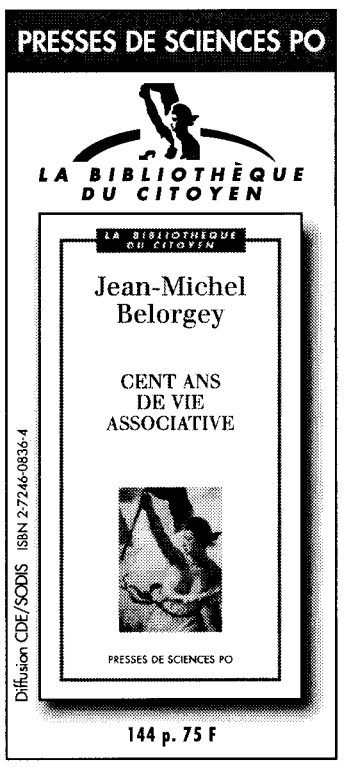

KENZO NAKAJIMA/G.I.P.

Mishima en mars 1956

L'énigme Mishima

Le 25 novembre 1970, l'écrivain japonais se suicidait. Trente ans après sa mort, à mesure que l'ombre provocatrice s'estompe, réapparaît la richesse de l'imaginaire et de l'esthétique de l'auteur du « Pavillon d'or »

Trente ans après son suicide théâtral par éventrement dans la tradition samouraï, le 25 novembre 1970 au quartier général des forces armées à Tokyo, Yukio Mishima demeure – comme il le souhaitait sans doute – une figure isolée et énigmatique de la littérature japonaise. A l'étranger, ce suicide a d'autant plus fasciné qu'il cadrait à merveille avec les clichés sur un supposé inconscient collectif nippon. Il faut dire que Mishima avait forcé le trait dans l'exotisme : le culte de l'empereur, le fanatisme, l'hémorragie de l'*« esprit japonais »* et enfin le rituel du bien mourir du samouraï.

Dans le Japon autosatisfait de ses prouesses économiques sanctionnées par l'Exposition universelle d'Osaka qui avait eu lieu la même année, ce suicide anachronique suscita émotion et malaise. Comme un cri tragique, malséant au milieu d'une liesse futuriste. C'est ce cri, plus que le message sur la *« japonicité »* défunte, qui continue à tarauder les consciences. Dans un monde littéraire japonais qui n'a plus de figure phare (à l'exception de Kenzaburo Oe, né en 1935), Mishima se dresse comme une figure difficile à oublier, impossible à ignorer et dont on commence à mesurer que, par sa mort, il mettait un terme à une période : celle que domina la génération d'écrivains dont l'adolescence coïncida avec la guerre puis la défaite (Mishima est né en 1925). Tel est le sentiment d'un romancier plus jeune, Yoshikichi Furui (né en 1937 et dont Le Seuil a publié *Le Passeur*), qui commença à écrire l'année où Mishima se suicida. Furui voit dans cette mort l'une des conclusions d'une phase de créativité littéraire : *« Celle qui s'ouvrait fut beaucoup plus pauvre »,* dit-il au cours d'une table ronde publiée par la revue littéraire *Shincho* qui a consacré un numéro spécial à l'écrivain : « Trente ans après la mort de Mishima ».

C'est peut-être le caractère « daté » de Mishima qui en fait aujourd'hui un auteur peu lu par la jeune génération. La difficulté de son style et l'emploi d'idéogrammes peu usités rebutent les moins de trente ans. Ses bravades (la revendication de son homosexualité, son attirance pour les éléments antisociaux, tel le jeune bonze incendiaire de son roman *Le Pavillon d'or*), qui avaient pu choquer dans les années 60, n'en sont plus aujourd'hui. De manière symptomatique, c'est le « premier » Mishima, celui du *Pavillon d'or*, et non le tragique *« fanfaron »* de la dernière décennie de sa vie qui retient l'attention d'un jeune écrivain, Keiichiro Hirano, Prix Akutagawa 1999, né sept ans après son suicide et qui participe à la table ronde de *Shincho*.

Cette mort grandiloquente avait quelque peu éclipsé l'écrivain. La richesse de son imaginaire, son style et ses métaphores recherchés, qui peuvent aller jusqu'au *« maniérisme »*, selon le critique et traducteur américain Donald Keene, et qui se nourrissent d'une familiarité avec les grands classiques nippons et d'une fréquentation assidue de la littérature occidentale (de Dostoïevski à Flaubert en passant par Novalis, Nietzsche, Sade ou Radiguet), au point que son œuvre apparaît comme *« un lieu de dialogue, puis de lutte, voire un règlement de compte avec la littérature occidentale »*, note Annie Cecchi dans une fine étude de littérature comparée (*Mishima Yukio, esthétique classique, univers tragique*, Honoré Champion, 1999).

Avec le temps s'estompe l'ombre du Mishima provocateur et *« histrionique »* jusque dans sa fin, et c'est l'homme dans les méandres de ses ténèbres intérieures et le travail de l'écrivain qui les mue en une esthétique qui reprennent le dessus. Au cours des derniers dix ans, des nouveaux textes (tels que sa correspondance avec Yasunari Kawabata, *lire ci-dessous*) jettent des lueurs sur son cheminement intellectuel. Les éditions Shinchosha ont commencé en outre à publier une nouvelle édition de ses œuvres complètes en 42 volumes comprenant des lettres et des manuscrits inédits. Le décès en 1995 de la veuve de Mishima, qui avait farouchement veillé à cacher des pans de la vie de son mari et, plus gravement, certains documents (tel qu'un film dans lequel Mishima mimait le suicide qu'il allait accomplir), a enfin levé certains tabous.

Un livre de l'un des amants de Mishima, Jiro Fukushima, *Le Sabre et le Piment rouge*, publié en 1998, fut par exemple le premier témoignage direct de l'homosexualité de l'écrivain. Ce récit fut temporairement interdit à la vente en raison du procès intenté à l'auteur par la famille Mishima. De notoriété publique – et confirmé s'il en était besoin par une lettre écrite par Mishima au psychiatre Ryusaburo Shikiba (publiée dans le premier volume des œuvres complètes) dans laquelle l'écrivain lui demande conseil peu après la publication de *Confession d'un masque*, récit d'un éveil angoissé à l'homosexualité –, l'amour que l'écrivain porta aux garçons a toujours été nié par sa famille ou ses proches, Takeshi Muramatsu comme, qui lui a consacré une volumineuse étude. Or l'homosexualité n'est pourtant en rien un thème prédominant dans l'œuvre de Mishima (comme elle le fut par exemple chez André Gide).

Ses relations homosexuelles ne remettaient pas en cause ses liens d'affection avec sa famille et avec ses enfants en particulier : *« Cela m'est égal que l'on se moque de moi de mon vivant mais l'idée que l'on puisse rire de mes enfants après ma mort m'est insupportable »,* écrivait-il à Kawabata le 4 août 1969 dans une lettre où, rétrospectivement, s'esquisse la pénible maturation de son geste ultime.

Avec le recul du temps, le « fascisme » de Mishima doit également être nuancé. Sa petite armée d'opérette (la Société du bouclier), son culte de la force, son suicide conforme à la Voie du guerrier ou sa vénération de la figure impériale témoignent d'un « nationalisme » exacerbé. Mais doit-on y voir un engagement politique authentique ou bien un masque ? Tout au long de sa vie, Mishima s'est senti en porte à faux par rapport à son époque et il a cherché à se situer à contre-courant : il était *réactionnaire* au sens premier du terme, abhorrant ceux qu'il nomme les *« réalistes aux visages gras »*. Or, dans les années 60, période où le Japon s'engageait dans l'expansion de la « haute croissance », ce sont eux qui tiennent le haut du pavé. Et Mishima bascule, lui, dans la frivolité, la légèreté exhibitionniste et la provocation : il fait de la musculation, pose à demi nu pour un photographe, chante ou joue au théâtre avec un célèbre travesti, Akihiko Miwa... Il dénonce la société et les valeurs qui la font courir et se fait en revanche l'apôtre d'une tradition japonaise sublimée. Il épouse en particulier la pensée du néo-confucéen Wang Yangming (1472-1529) : une pensée intuitive, individualiste, qui insiste sur la correspondance entre pensée et action.

Dès *Le Pavillon d'or* (1956), Mishima a mis en place son système de référence esthétique : une valeur absolue. Derrière un « donquichottisme » qui l'apparente à l'extrême droite se profile cette esthétique tragique dont la mort sera à la fois un gage de sincérité et l'aboutissement. A la fin de sa vie, Mishima se sentit peut-être aussi piégé par le maelström médiatique qu'il avait enclenché et qu'il ne maîtrisait plus. Son suicide grandiloquent en sera-t-il l'aboutissement ou le moyen de fuir ce dénouement ? Mishima était trop lucide pour ignorer que son « coup d'Etat » au quartier général des forces d'armées où il harangue les soldats est voué à l'échec. Les motivations politiques ne furent sans doute qu'un prétexte pour rompre avec son donquichottisme. Les paillettes de la provocation retombées, il reste l'homme dans l'effroi de son existence. Par son geste, Mishima le conjure en se fondant dans ce néant qui est à ses yeux la cristallisation d'une beauté suprême *« Je n'envie pas Mishima, mais je pense que, lorsqu'un homme a vu son pavillon d'or, le suicide peut être l'issue normale »*, avance Yoshikichi Furui.

Philippe Pons

Le Musée Mishima
Un petit musée consacré à Mishima a ouvert en 1999 au bord du lac Yamanaka, au pied du mont Fuji. La municipalité avait de l'argent et, à la suite de la mort de la veuve de l'écrivain, la famille souhaitait se défaire (en l'occurrence vendre) des manuscrits de romans, de pièces de théâtre et de poème ainsi que des photographies. Carnets de notes, manuscrits calligraphiés et raturés avec soin, photographies de jeunesse et exemplaires des nombreuses traductions des œuvres de Mishima : le musée, qui comporte une reproduction du bureau de l'écrivain et d'une partie de sa bibliothèque, se veut centré sur son œuvre littéraire. Aucune référence n'est faite à ses positions idéologiques ni à son suicide.

Les ateliers communicants

Durant vingt-cinq ans, Mishima (1925-1970) et Kawabata (1899-1972) suivirent mutuellement leurs œuvres et les commentèrent sans jamais pour autant construire une véritable amitié

CORRESPONDANCE
de Yasunari Kawabata et Yukio Mishima.
Traduit du japonais par Dominique Palmé et préfacé par Diane de Margerie.
Albin Michel, 310 p., 120 F (18,28 €).

Un quart de siècle séparait les naissances de Kawabata et de Mishima, mais cela ne les empêcha pas d'occuper ensemble, dans les années 50, une place prépondérante dans les lettres japonaises. Tous deux rattachés à une conception très traditionnelle de la littérature romanesque, liée à une définition de l'identité même de leur culture commune, dans ce qu'elle pouvait avoir de dangereusement conservateur, ils réfléchirent pourtant d'une façon assez profonde et vibrante sur le pouvoir du romancier.

On sait leur double destin tragique, puisque, à quelques années d'intervalle, ils se donnèrent la mort, pour des raisons certes très différentes (probablement personnelles dans le cas de l'aîné, qui venait d'être couronné du premier prix Nobel de littérature japonais, et politiques dans le cas du cadet, qui échouait dans une tentative de coup d'Etat militaire avec la faction d'extrême droite qu'il avait instituée). Toujours est-il que Mishima, à peine âgé d'une vingtaine d'années, avait exprimé son admiration pour Kawabata, qui, lui-même, fut sensible à cet hommage et suivit avec la plus grande attention les progrès de son jeune confrère.

Leur correspondance, très déséquilibrée, où Mishima s'épanche de façon plus profonde et plus ample que l'auteur de *Pays de neige*, laisse une curieuse impression. Elle commence de manière passionnante, car, tout de suite, Mishima va au cœur du problème, en abordant avec l'ardeur et la hardiesse d'un jeune intellectuel brillant, bien décidé à construire une grande œuvre, la question du réalisme et du naturalisme. Il s'adresse alors à un romancier auquel sont parfois reprochés le caractère très étroit et très répétitif de son inspiration et une tendance à l'abstraction, au vague, au dessin rapide et presque stéréotypé, mais auquel personne ne conteste la cohérence et la profondeur de sa culture. Et il confie ses ambitions déjà démesurées.

SOUCI DE CARRIÈRE

A vingt ans, inquiet de devoir abandonner la vie pour construire une œuvre originale, Mishima glose sur l'idée même de *« nouveauté »*. Un an plus tard, il envoie à Kawabata une véritable dissertation sur l'imitation. Diane de Margerie, dans sa belle préface où elle annonce les romans à venir de l'un et de l'autre et sait lire les accents prémonitoires de certaines analyses, souligne un poétique développement de Mishima sur la solitude de l'écrivain : *« J'attends que vienne un ami. Mais l'ami ne vient pas. Du plus profond de mon cœur, je maudis ces bras faits pour enlacer. Je voudrais me débarrasser de mes mains. Abolir le toucher. »*

Cette vision du métier d'écrivain comme inévitable automutilation est d'autant plus troublante que la correspondance tout entière tourne autour de la question personnelle de la vie quotidienne de l'un et de l'autre, et l'évite. De plus en plus conventionnels dans leurs rapports, les deux écrivains, qui finissent par avoir, au milieu des années 60, le même niveau de notoriété, renoncent à un discours sincère et s'en tiennent parfois à des considérations assez pragmatiques d'« hommes de lettres » soucieux de leur carrière et de leurs voyages à l'étranger.

On est alors accablé par le ton de cette correspondance, qui ne donne qu'une très vague idée de leurs créativités respectives. Il faut dire que Kawabata a l'essentiel de son œuvre loin derrière lui et que Mishima a multiplié les romans à quatre sous et les pièces de commande, qu'il évoque souvent avec honte. Il est malheureusement rare que Kawabata analyse en profondeur les romans ou les nouvelles de Mishima. En 1965, il se contente de dire à propos du roman *La Musique* (1), mineur il est vrai : *« Voilà un livre qu'on éprouve un grand plaisir à lire dans son intégralité, et je trouve que son titre lui convient fort bien. »* Quel auteur ne recevrait pas comme une gifle un commentaire aussi laconique venu d'un romancier admiré ? Les éloges du jeune Mishima à propos de *Pays de neige* paraissent, eux, bien raides et convenus : *« Ce roman est si grand, si sublime que dans ma petitesse je ne puis que le vénérer de loin, comme le jeune berger qui, regardant les cimes bleues des Alpes à l'horizon, rêve du jour où il sera en mesure d'escalader même la plus haute. »*

Le prix Nobel est une préoccupation pour tous deux. C'est Kawabata qui l'emporta évidemment, mais il dut obtenir la recommandation de son cadet et il fut longtemps convaincu que Mishima serait le premier japonais à être internationalement reconnu. On regrette de ne pas pouvoir lire leurs commentaires respectifs sur l'attribution de ce prix, sinon par une remarque assez complaisante et générale de Mishima sur le discours de Kawabata. Il faudrait, probablement, lire, en écho de ces lettres, non seulement les œuvres citées par tous deux ou celles qu'ils étaient en train d'écrire (comme le fait très justement la préfacière), mais aussi certains autres débats. Dans son discours de Stockholm, Kenzaburô Oé, qui lui-même avait joué avec Mishima un rôle équivalent de celui de Mishima avec Kawabata, mais sur un ton beaucoup moins déférent, étant donné la nature de l'un et de l'autre, devait critiquer assez durement celui de son prédécesseur, dont il avait su parfaitement reconnaître l'habileté diplomatique et une forme de langue de bois destinée à un public étranger.

René de Ceccatty

(1) Vient de paraître chez Gallimard, 230 p., 99 F (15,09 €), ainsi que la pièce de théâtre *Le Lézard noir*, 114 p., 99 F (15,09 €).

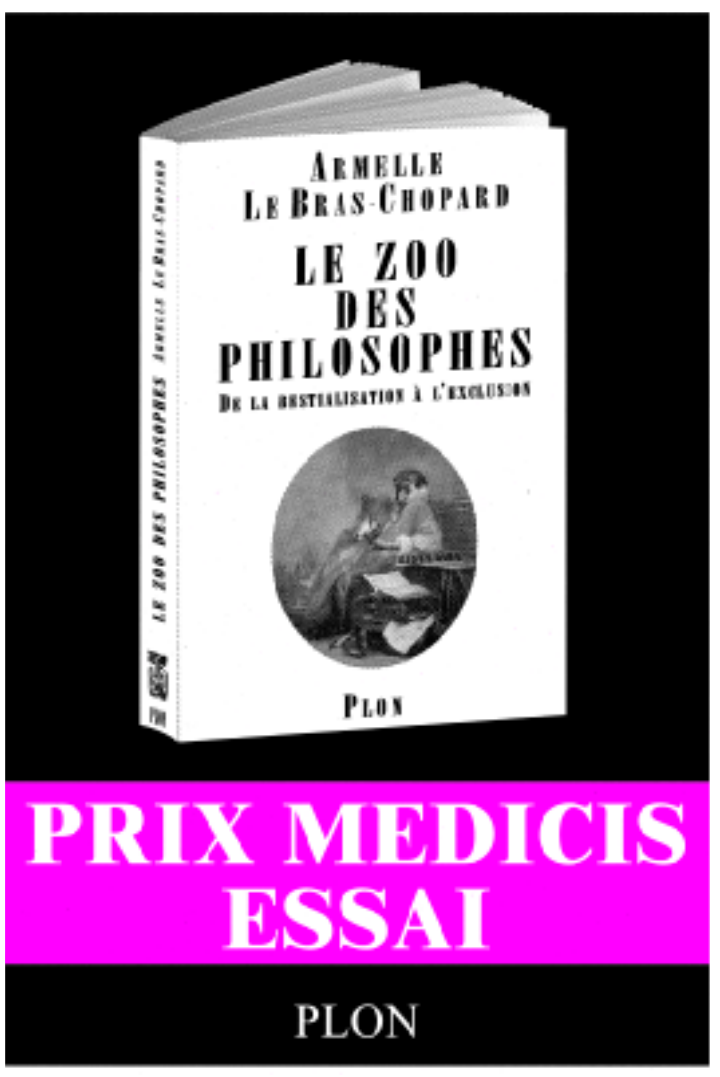

La chronique

de Roger-Pol Droit

C'est à quel sujet ?

Comment y voir clair dans notre époque ? Trois regards dissemblables abordent cette question, avec, pour seul dénominateur commun, une réflexion sur l'individu, la personne et la subjectivité

ÉLOGE DE LA SINGULARITÉ
Essai sur la modernité tardive
de Chantal Delsol.
La Table ronde,
« Contretemps », 254 p., 125 F (19,05 €).

FICTIONS FIN DE SIÈCLE
suivi de
QUE SE PASSE-T-IL ?
29 février, 31 mars, 30 avril 2000
de Marc Augé.
Fayard, 270 p., 110 F (16,76 €).

L'AUTRE VOIE DE LA SUBJECTIVITÉ
Six études sur le sujet et le droit naturel au XVIIe siècle
d'Yves Charles Zarka.
Beauchesne, « Le grenier à sel », 136 p., 84 F (12,80 €).

L'époque est opaque, indiscutablement. Et même opaque au carré : personne ne semble en mesure de dire exactement pourquoi nous n'y voyons pas clair. La liste est longue des repères perdus, des idéaux en panne et des dangers nouveaux. Celle des certitudes demeure presque vide. Ou bien se transforme chaque semaine, ce qui revient au même. Face à ce paysage de brume, monotone et faussement chatoyant, les attitudes sont diverses. Certains continuent d'avancer, en affirmant nettement qu'ils savent comment en sortir. D'autres s'efforcent de décrire les fines particules de l'air ambiant, espérant qu'une observation attentive livrera certains indices. Quelques-uns s'efforcent de creuser le sol pour retrouver sous nos pas les traces d'anciens chemins, porteurs peut-être de réorientations possibles. Voici des illustrations de ces trois attitudes.

L'ouvrage de Chantal Delsol, philosophe et romancière, appartient à la première de ces catégories. Elle porte en effet sur notre temps un regard qui discerne en lui une contradiction majeure. Il nous faudrait impérativement en sortir si nous voulons que cette époque ait encore un avenir. En effet, la *« modernité tardive »* – expression forgée sur le modèle de l'Antiquité tardive – voit le monde moderne à la fois décliner et persister, encore fidèle à lui-même et travaillé déjà par une époque différente. Le cœur de notre contradiction, selon Chantal Delsol, c'est l'impossible juxtaposition de la dignité humaine, constamment réaffirmée, et du sujet personnel, de plus en plus livré à l'abandon. Nous persistons ainsi à vouloir défendre les droits de l'homme au moment même où l'ensemble de nos comportements contribuent à saper leur fondement. Nous proclamons les droits d'un sujet que nous faisons simultanément disparaître. Nous soulignons la nécessité de respecter la personne humaine et nous faisons tout, par ailleurs, pour annuler son existence. Telle est la thèse soutenue.

Comment opère cette démolition du sujet ? C'est en effaçant la frontière séparant l'humain de l'animal, en laissant chacun faire ce qu'il veut comme il veut, en estompant ou en annulant le sens de la responsabilité, des valeurs, voire de la transcendance, que nous œuvrons, aux yeux de Chantal Delsol, à la perte des droits de l'homme. Ceux-ci ne sont en effet garantis, d'après elle, que si l'affirmation de l'existence d'une personne autonome, libre et responsable vient les soutenir. Ce n'est pas si évident. La lecture de cet essai – bien conduit, bien écrit, souvent intéressant – ne convainc pas, faute de véritable démonstration. Le lien indéfectible entre dignité humaine et croyance en l'existence d'un sujet personnel est affirmé plus qu'il n'est établi. Foucault et Deleuze, parmi d'autres, ont soutenu le point de vue exactement inverse : le combat pour les droits de l'homme demeure possible et nécessaire, quand bien même on ne croit plus dans l'Homme, ni dans le sujet – qu'il soit cartésien, kantien, husserlien ou personnaliste. Cette forte objection n'est pas mentionnée.

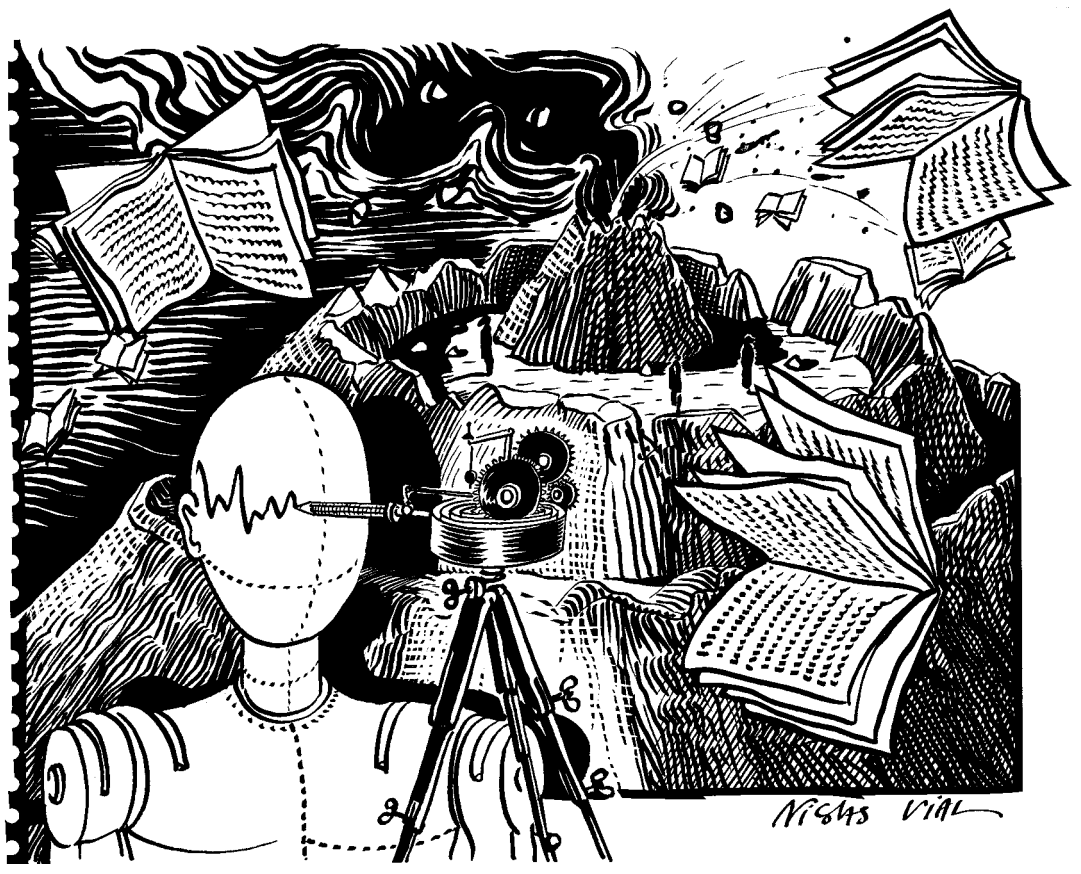

Marc Augé est plus modeste : il n'échafaude pas sur notre temps de discours péremptoire. Il observe. Ethnologue de la *« surmodernité »*, il se contente de la décrire à petites touches, du moins en apparence. Son écriture, à la fois joliment déliée et retenue, combine le regard de l'anthropologue et le journal des sentiments intimes. Il explore la frontière subtile entre sujet d'époque et sujet individuel, convaincu que les grandes évolutions mondiales ont aussi des répercussions décelables dans nos sensibilités particulières. Un regard pressé pourrait croire que notre temps est vu par le petit bout de la lorgnette : Tour de France, finale du Mondial, mort de Diana et disparition de John John Kennedy, funérailles en Côte d'Ivoire ou méditation sur le design. On pourrait s'imaginer une simple chronique des minimes soubresauts de notre imaginaire. Erreur complète. Marc Augé est un esprit sismographe. En scrutant de petits faits, il décèle les répercussions de grands chamboulements qui ont eu lieu ailleurs, autrement, à une échelle différente.

C'est particulièrement net dans *Que se passe-t-il ?* Marc Augé y tente une expérience qui n'aurait pas déplu à Georges Perec : faire le récit, actualité collective et actualité subjective mêlées, de trois journées définies arbitrairement à l'avance. Pour ces relevés chronographiques de l'année 2000, Marc Augé a choisi le 29 février, le 31 mars et le 30 avril. Ces trois jours-là, il a donc noté non seulement tout ce qu'il faisait, pensait, ressentait, mais aussi ce qu'il pouvait voir et apprendre de la marche du monde. Le résultat n'a rien d'austère ni de purement théorique. Il a le charme curieux des choses vues qui donnent à penser. Marc Augé réussit le tour de force de nous donner des aquarelles du temps qui passe, portraits intelligents et sensibles dans les brumes ambiantes, entre objectivité et subjectivité.

Cette subjectivité moderne, comment s'est-elle constituée ? Tout le monde va répétant, plus encore après Heidegger, qu'elle provient uniquement de Descartes. Le dernier recueil d'études d'Yves Charles Zarka montre qu'il convient de nuancer grandement. A côté de la conscience cartésienne et du type de sujet qu'elle définit, existe en effet une *« autre voie »*, repérable dans la constitution historique du sujet de droit. Avant Descartes, et donc indépendamment des répercussions de son œuvre métaphysique, les jurisconsultes sont conduits à élaborer à leur manière les notions de sujet, d'humanité, de dignité. Ils doivent dire en quoi consiste cet homme dont ils affirment qu'il est porteur de droits. L'évolution de cette élaboration oblige les penseurs du XVIIe siècle à distinguer clairement des concepts que nous avons fâcheusement tendance à croire équivalents : individu, personne, sujet.

Grand connaisseur des auteurs oubliés ou méconnus de cette période, Yves Charles Zarka souligne de façon savante et claire les méandres de cette invention du sujet de droit chez Grotius, Pufendorf, Cudworth et ses répercussions philosophiques, notamment chez Hobbes, Locke et Leibniz. Faute de pouvoir entrer dans le détail de ces analyses, on soulignera seulement qu'il serait erroné de les considérer comme des investigations historiques nous informant sur l'archéologie de notions contemporaines. Leur importance réside plutôt dans la possibilité qu'elles ouvrent de reconsidérer la question du sujet, aujourd'hui même, sous un autre angle. Et d'éviter de confondre le sujet supposé par les droits de l'homme avec celui de la métaphysique.

« C'est à quel sujet ? » disaient autrefois, quand on frappait au carreau, les dames qui occupaient les loges de concierge. Cette expression en perte de vitesse, il conviendrait peut-être de la reprendre. Elle pourrait signifier, approximativement : *« C'est à quel sujet (que tu te réfères) ? Dis-le, je te dirai comment tu vois le présent. »*

La République à l'épreuve de la Corse

A la lumière de l'expérience historique, loin du centralisme jacobin et des pratiques coloniales, Jean-Marie Colombani propose un retour à une conception girondine de l'Etat. Sans nostalgie ni passéisme

LES INFORTUNES DE LA RÉPUBLIQUE
de Jean-Marie Colombani.
Grasset, 174 p., 94 F (14,33 €).

Le grand mérite de Jean-Marie Colombani, c'est de ne pas avancer masqué. Pour la première fois, son livre, en partant du cas corse, relie des questions fondamentales, jusque-là éparpillées. Et la question de la Corse pose effectivement le problème de la France. » On ne peut que souscrire à ces mots de Max Gallo à propos des *Infortunes de la République*. D'ailleurs, l'entretien dont ils sont extraits, dans l'hebdomadaire *Le Point*, est passionnant précisément parce que ni Gallo ni Colombani ne s'y avancent masqués, dans l'exposition vigoureuse de leur radicale différence. Si peu masqué, Max Gallo, dans cet entretien, qu'il se laisse aller à des formulations préoccupantes. Je n'en choisis qu'une : *« ... Il y a aujourd'hui au niveau des élites gouvernantes une idéologie à l'œuvre qui les rend perméables au discours sur "l'Etat colonial", sur la République coupable de tortures en Algérie, de Vichy, de multiples forfaits, de scandales »*, dit Gallo. Et de conclure par cette affirmation effarante : *« Ce discours-là, depuis de longues années, a, d'une certaine manière, empêché la sérénité, la cohérence, la continuité de l'action de l'Etat en Corse. »*

On croit rêver, on se demande si on a bien lu. Ainsi, il faudrait éliminer de la conscience collective, de la mémoire historique des Français, toute question critique sur Vichy, sur la torture en Algérie, sur le colonialisme français en général et les scandales de la République, en particulier, pour assurer la continuité de l'Etat en Corse ? C'est ça, la République une et indivisible, à prendre en bloc, comme certains l'exigeaient pour la Révolution française ? L'idée d'une telle *« continuité »* fait froid dans le dos : si l'on voulait provoquer des dérives nationalitaires et violentes (pléonasme, presque toujours), on n'écrirait pas autre chose.

Jean-Marie Colombani a répondu par avance à cette sorte d'argumentations passionnelles, dans son introduction. Ce que j'ai lu de plus pertinent, de plus percutant, sur le sujet.

Quelques brefs commentaires, cependant, sur des points essentiels des *Infortunes de la République*.

Dans la première partie, *De la Corse*, Colombani procède à un rappel historique de la question. Cela permet de situer les problèmes de la spécificité corse dans son historicité : complexe, contradictoire, mais éclairante à bien des égards.

Pour cette mise en lumière historique, Colombani reprend quasiment *in extenso* un texte remarquable de Michel Rocard, publié naguère dans les colonnes du *Monde*. Au dossier irréfutable de Rocard on a envie d'ajouter quelques mots de Jean-Jacques Rousseau, qui écrivait dans le *Contrat social* : *« Il est encore en Europe un pays capable de législation ; c'est l'Isle de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériterait bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. »* Cet « homme sage », Rousseau essaya de l'être peu après, répondant à une invitation venue de l'île même : d'où son projet de Constitution pour la Corse.

A ce moment-là, malgré des interventions militaires (1738, 1747, 1764) aux côtés de ses alliés génois – oppresseurs impitoyables du peuple corse en lutte –, la France de Louis XV n'avait pas encore acheté ses droits de suzeraineté à la République de Gênes, ni procédé à l'annexion militaire et sanglante de l'île (1769).

Jorge Semprun

Mais ce n'est là que la préhistoire de la modernité corse. *« Après 1789*, nous rappelle Jean-Marie Colombani, *la Corse adhère, par raison politique autant que par sentiment, à la Révolution. C'est ainsi que la Corse de Paoli, dont le jeune Bonaparte était alors un ardent partisan, joua la France démocratique naissante contre l'Ancien Régime, et devint seulement ainsi véritablement française. »*

C'est à la lumière de cette expérience historique, d'une analyse prolongée jusqu'aux questions de l'actualité, que Jean-Marie Colombani élabore les idées les plus intéressantes, me semble-t-il, de son livre. Les plus novatrices, les plus justes et ajustées à la réalité. Celles qui seront également les plus controversées ; sans doute rejetées par certains : *vade retro...*

Car il s'agit – rien que ça ! – de proposer le retour à une conception girondine de la République. Retour qui ne serait pas, bien évidemment, nostalgique et passéiste, mais qui s'articulerait autour de la modernité renouvelée des idées de décentralisation et d'autonomie citoyenne.

Il faut être bien aveugle, en effet, pour ne pas voir que le centralisme jacobin révolutionnaire, qui fut pour un temps facteur de modernisation, se figea ensuite, sous l'Empire et les Républiques coloniales, en un centralisme bureaucratique, étouffant à tous les niveaux de la vie sociale et politique de la France.

Jean-Marie Colombani nous donne des pistes, ouvre des perspectives, dans cette recherche d'une République renouvelée, dynamisée, libérée de ses carcans.

Je trouve particulièrement opportunes les références qu'il esquisse à Jaurès et aux conceptions de celui-ci.

Le hasard veut que la Société d'études jauressiennes ait publié récemment ses Cahiers trimestriels (n° 152) qui réunissent un certain nombre d'études, sous le titre général, *Les Petites Patries dans la France républicaine*. A lire absolument : il n'y a pas de meilleure illustration, dans un contexte historique différent, des thèses de Colombani !

En particulier, j'en recommanderai la lecture à Max Gallo, auteur jadis d'une belle et chaleureuse biographie du *« grand Jaurès »*. Puisse-t-il revenir à ses amours anciennes !

Jean-Marie Colombani commence la deuxième partie de son livre, où il est question *« de la France »* et de la crise des institutions de la Ve République, par cette affirmation : *« Lionel Jospin est entré à reculons dans le "processus" de Matignon pour la Corse. Non sans une volonté forte, mais persuadé qu'il était inopportun d'en prévenir les Français. »*

C'est la seule affirmation de ce livre tonique et courageux qui me paraisse discutable. S'il y a *« volonté forte »*, s'il y a *« courage »*, comme le constate Colombani à un autre endroit de son livre, la question se pose : le premier ministre peut-il vraiment *« entrer à reculons »* dans un processus qu'il a engagé lui-même, en décidant du moment et des moyens, avec courage et volonté forte ?

La critique de Colombani porte plutôt sur la stratégie jospinienne de communication, d'explication publique des enjeux. A aucun moment, rappelle-t-il, Jospin n'est venu dire aux Français : *« Attention, la Corse est aux avant-postes de la réforme. »*

En effet, mais fallait-il procéder ainsi ? Le processus de Matignon est un projet politique sur le long terme. Démocratique par essence, il suppose des paliers de discussion, de contradictions surmontées ; il exige, pour éviter ou dépasser les moments de blocage, presque inévitables, un élargissement continu et soutenu de la base sociale et politique des partisans d'une solution négociée, d'un pacte de rupture avec le passé-présent jacobin de la Ve République.

En quoi les effets d'annonce auraient-ils augmenté les chances d'avancée de ce processus ? Surtout en période de cohabitation-opposition avec le néo-post-jacobinisme gaulliste ? Sur une question qui touche inévitablement à l'essence même de l'idée de la France que se font encore tant de Français, même si elle est objectivement obsolète et réductrice ? A l'idée que n'arrivent plus à se faire tant d'autres Français qu'attirent mais que désorientent l'Europe unie et la mondialisation dérégulée ?

La discussion sur la méthode gouvernementale est importante : elle va se poursuivre, à mesure de l'évolution du processus de Matignon. N'est pas discutable, en revanche, une autre affirmation de Jean-Marie Colombani.

« Quant à la gauche, dit-il, *elle serait bien inspirée, non seulement d'assumer davantage la démarche sur la Corse, mais aussi de prendre les devants. »*

En effet, et non seulement la gauche française, la gauche européenne aussi. Car le rapport entre les autonomies citoyennes d'une République plurielle et la supranationalité européenne en voie de construction est l'un des enjeux de la question corse.

Il y a deux siècles, Jean-Jacques Rousseau terminait son paragraphe sur cette question dans le *Contrat social* par ces mots : *« J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite Isle étonnera l'Europe. »* Pressentiment réalisé si la démocratie française réussit à mettre en pratique le processus de Matignon. Une réussite possible, à laquelle le livre de Jean-Marie Colombani apporte un soutien appréciable, par sa passion démocratique, si fidèle aux racines corses et aux exigences de l'universalisme citoyen.

Jean-Marie Colombani est directeur du *Monde*

UN MOYEN-AGE EN IMAGES
à
LA LIBRAIRIE DES puf
Jacques LE GOFF présentera et dédicacera son dernier ouvrage samedi 2 décembre à 16 H
49, Bld St Michel
75005 PARIS
Tél. : 01.44.41.81.20

lignes
octobre 2000
nouvelle série
Pierre Guyotat - Michel Surya
Jean Paul Curnier - Jacob Rogozinski
Medhi Belhaj Kacem
Jean Marc Levent
Maurice Blanchot - Christophe Bident
Jean Luc Nancy - Michel Koch
Georges Bataille - Robert Antelme
Kostas Axelos - Francis Marmande
David Rousset
Prix unitaire : 100 F
3 parutions par an. Abonnement 285 F/an.
Editions Léo Scheer
22, rue de l'Arcade 75008 Paris.
Tél : 01 42 66 13 89

L'autodéfense de Renaud Camus

Après l'« affaire » que son Journal de 1994 avait suscitée, l'écrivain, se considérant comme la victime d'un complot, prend la pose de l'offensé

CORBEAUX
Journal 9 avril - 9 juillet 2000
de Renaud Camus.
Les Impressions nouvelles,
286 p., 125 F (19,05 €).

LA SALLE DES PIERRES
Journal 1995
de Renaud Camus.
Fayard, 374 p., 150 F (22,86 €).

NE LISEZ PAS CE LIVRE !
de Renaud Camus.
POL, 180 p., 99 F (15,09 €).

Etre troublé, ébranlé, c'est faiblir, puis déchoir. L'urgence est toujours et partout de ne se donner jamais tort. Dans la constitution de sa *« personnalité artistique »* (comme il dit), à laquelle, en homme cultivé, il a largement contribué, Renaud Camus a choisi le genre raide et droit, martial. Devant l'adversité et le réel tourment représentés par l'« affaire » qui a porté son nom au printemps de cette année, mille attitudes et autant de réactions eussent été possibles. Il a choisi, non sans un certain panache, de se camper définitivement dans la pose de l'offensé, toujours raide et droit. Posture commode en ce qu'elle permet de récuser toute parole critique, tout propos n'émanant pas du camp des « amis ». Ainsi, tout ce qui a pu être écrit et pensé, moins contre lui que contre une expression se plaisant à errer à l'abord des plus mauvais lieux idéologiques, n'a pu être écrit et pensé que par ses « ennemis ». Le tour est joué. Inutile d'écouter, de discuter, de se troubler. Et l'offensé de se draper dans sa dignité bafouée, de mépriser, en un juste retour des choses, ceux qui, il en est convaincu, n'avaient qu'un but : l'abreuver de leur mépris.

Certes, Renaud Camus est de bonne foi. Le problème est ailleurs, dans le seul, l'exclusif, centre de gravité de cette bonne foi : lui-même. A partir de cet inamovible ancrage, le monde devient simple comme bonjour : d'un côté, ceux qui se rangent auprès de lui pour le défendre (*« mes troupes »*, dit-il) ; de l'autre, les agresseurs pervers et malveillants, journaux en tête. Passer par la case de l'autre pour faire retour sur soi n'est jamais, pas une seconde, envisagé.

Finalement, Renaud Camus ne fait que revendiquer une hautaine et aristocratique singularité, et le droit de penser ce qu'il veut, lui qui n'a de pouvoir que de sa plume. Mais il prend soin de réclamer un droit complémentaire : celui de se contredire – son Journal étant le témoin absolu et maniaque de cette pensée en perpétuel devenir. C'est d'ailleurs l'une de ses lignes de défense constante. Ce que j'ai écrit un jour – en comptabilisant le nombre de juifs dans une émission de France-Culture ou en accordant des brevets maurassiens de nationalité culturelle – ne peut être détaché de ce que j'ai pensé la veille et de ce que j'écrirai le lendemain. En conséquence, toute citation de mon Journal faite d'un paragraphe écrit un jour X est fatalement tronquée du jour Y, etc.

Trois livres paraissent aujourd'hui. Passons rapidement sur les deux derniers. le *Journal 1995* (Fayard) s'inscrit dans la longue suite des volumes précédents. Tous ont paru chez POL, sauf le dernier, *La Campagne de France, Journal 1994* – d'où est née la polémique –, publié au printemps chez Fayard, puis retiré de la vente, enfin réédité amputé des passages litigieux. *Ne lisez pas ce livre !* est une sorte d'extension, en arborescence – par Net interposé –, à la manière de Roubaud, d'un livre précédemment paru (*P.A.*, POL, 1997) ; arrêtons-nous au titre...

Le troisième ouvrage est donc le Journal de « l'affaire ». Dans la préface, celui-ci prévient : il s'agit d'un *« témoignage immédiat »* sur *« l'emportement furieux de toute une société* (l'auteur ne recule devant aucun pathos), *ou de sa presse à tout le moins ; et sur la façon dont cet emportement est subi, trois mois durant, par celui qui en est l'objet »*. En annexe, sont reproduites les pièces de la défense – entretiens accordés à des journaux, textes d'amis...

Agressif, répondant à ce que Camus a perçu comme une agression, son titre est conforme au parfait manichéisme de l'auteur. On passe du sourire – par exemple lorsqu'il exprime son mécontentement devant la préface contournée, à multiples détentes, que le PDG de Fayard, Claude Durand, donna à la réédition de sa *Campagne de France* – à la tristesse et à l'accablement face à un tel acharnement dans l'erreur doublée d'une risible naïveté quant à tous les complots qui se seraient, de maisons d'édition en rédactions de journaux, tramés contre lui : sa lecture exclusivement défensive des événements en pâtit.

Tout est tiré vers le bas ; la moindre réaction ou absence de réaction est analysée au pire. Certes, la passion polémique, quelques coups bas et le désir de nuire n'ont pas été absents de cette affaire. Mais comme Camus y répond avec lourdeur, raideur et, oui, sottise !

Patrick Kéchichian

Les Impressions nouvelles
Dans *Corbeaux*, Renaud Camus raconte les refus qu'il a essuyés pour la publication de ce journal : Fayard, POL, PUF, Albin Michel, Phébus, Plon, éditions des Syrthes... Finalement, c'est une petite maison, créée en 1986 par Marc Avelot, Benoît Peeters et Jan Baetens, qui a accepté son manuscrit. En sommeil depuis 1993, Les Impressions nouvelles, qui se définissent selon Marc Avelot comme des *« enfants de Barthes et du nouveau roman »*, ont publié Jean Ricardou, Jean Lahougue, des essais sur Paul Valéry et sur Claude Simon, et un roman de Jean-Yves Haberer, ancien PDG du Crédit lyonnais.

De l'indignation à l'inquiétude

Désigné comme « juif » par Renaud Camus, Antoine Spire livre une réflexion intime sur cette assignation suspecte à son origine

L'OBSESSION DES ORIGINES
d'Antoine Spire.
Verticales, 192 p., 88 F (13,41 €).

L'indignation d'abord, profonde et légitime. Antoine Spire, nommément désigné par Renaud Camus dans son livre *La Campagne de France, Journal, 1994*, comme un des trop nombreux juifs participant à l'émission « Panorama » de France Culture, s'est soudainement *« senti épinglé comme un papillon »*, montré du doigt, repéré et récusé. Ils n'avaient pas à être là, lui et les autres, du moins pas tous à la fois, *« sur une radio de service public »* de surcroît, ce n'était pas *« convenable »* ! Renaud Camus se défendait de tout antisémitisme, il s'irritait d'un *« défaut d'équilibre »*, faisait valoir un simple souci de pluralisme, une question de bon sens en somme. Mais cela sous-entendait, évidemment, que les juifs forment un groupe homogène, partagent les mêmes intérêts, adoptent les mêmes points de vue, pensent et parlent d'une seule voix. Tous pareils...

Contre cette identité assignée, qui réduit la diversité des personnalités, de leurs parcours, de leurs héritages et de leurs apprentissages à un profil unique, cerné par un trait culturel épais, il faut donc rappeler l'évidence : les individus sont singuliers, leur identité est plurielle, composite, énigmatique parfois. Ainsi, il y a bien des manières d'être juif et français. Chez les Spire, par exemple, c'est une histoire ancienne. L'arbre généalogique remonte jusqu'en 1710, sous le règne de Louis XIV. Les parents d'Antoine Spire étaient tous deux issus de vieilles familles juives françaises établies en Lorraine depuis des générations. Membres de cette bourgeoisie israélite assimilée, républicaine et patriote, qui accueillit d'ailleurs sans aménité les juifs pauvres venus de l'Est, ils considéraient le judaïsme comme un carcan de rites et de prescriptions archaïques. A tel point que le père, philosophe, influencé peut-être par son amitié pour Simone Weil et la fréquentation de Gabriel Marcel, a décidé de se convertir au catholicisme pour passer, disait-il, *« du règne de la Loi au règne de l'Amour »*. C'était à la fin des années 30. La famille, comme tant d'autres, a été rattrapée par la tourmente, ses membres ont dû porter l'étoile jaune et certains ont péri.

INTERROGATIONS

Pour Antoine Spire, né après la guerre, la conversion de son père, alors que montaient déjà les persécutions, reste un pénible mystère : il n'a pas su, ou pas pu, poser les bonnes questions sur ce qui lui apparaît maintenant comme un reniement. Sur ce fond de silence, il dit son trouble et ses regrets. Perplexe, il sonde cet *« espèce de trou d'être, de vide culturel »* qui lui a été légué en guise de judéité et dont il s'est longtemps accommodé, notamment pendant ses douze années de militantisme au PC, avant de chercher ce qu'il pourrait lui-même transmettre à ses enfants devenus grands. Cette dimension intime de son livre est émouvante, on y sent la sincérité d'un homme blessé. C'est aussi un vibrant démenti opposé à cette *« obsession des origines »*, éprise de souches et de racines, qui promeut la différence contre la diversité.

Antoine Spire raconte son histoire, d'autres seraient différentes, mais toutes les histoires sont des bricolages d'appartenance. Et s'il y a un trait commun à une partie de la génération des juifs nés après guerre, c'est précisément cette mémoire lacunaire. L'ombre portée du génocide, une sorte d'intranquillité, des bribes de souvenirs familiaux, des fragments de culture éventuellement reconstitués, forment une constellation de traces et de questions. Ainsi l'interrogation est-elle du côté de l'héritage juif, nullement du côté du patrimoine français. Bref, si des juifs se cherchent en tant que juifs, il y a au moins un Renaud Camus pour les trouver, et pour considérer qu'ils ne sont pas tout à fait des Français comme les autres. Ce qu'il pense également des *« musulmans de souche »*...

N'est-ce là qu'une manifestation anecdotique, l'expression malencontreuse d'un écrivain à l'humeur atrabilaire, une petite affaire gonflée par l'émoi d'un débat très parisien ? Non. C'est plutôt un symptôme, un signe d'époque. D'où l'inquiétude exprimée par Antoine Spire. *« Depuis 1945, on n'osait plus trier ouvertement juifs et non juifs, compter ceux qui le sont, ceux qui ne le sont pas. »* Finis désormais les tabous, il faut appeler un chat un chat, ou un juif un juif, avoir le courage de ses opinions et faire preuve d'audace dans la transgression ! Les petits bénéfices d'un tel renversement se ramassent aisément.

Celui par lequel le scandale arrive est le vaillant combattant de vieux interdits périmés, la malheureuse victime de censeurs acharnés. De surprenants alliés volent au secours de cet anticonformiste injustement vilipendé, pour dire qu'il a raison de craindre les ravages du métissage ou pour affirmer que l'on doit pouvoir mal penser. Le livre litigieux est retiré de la vente, puis republié avec des blancs pour exhiber les coupes et bien montrer que la censure a frappé la littérature, même si en réalité personne n'a mobilisé les tribunaux. Tout cela laisse traîner l'idée que la pensée convenue et liberticide est du côté de l'antiracisme, de ses vieux tabous, de ses vieux traumas... Ainsi va ce mauvais tour qui dépasse les humeurs de Renaud Camus et fait prendre le renouveau maurassien d'un antisémitisme policé pour la pointe avancée de la liberté post-moderne.

Nicole Lapierre

Nous autres langues savons que nous sommes mortelles

Même s'il dénombre quelques résurrections comme l'hébreu, Claude Hagège s'alarme : vingt-cinq langues meurent chaque année et aucune – hormis l'anglais – n'est à l'abri de ce phénomène

HALTE À LA MORT DES LANGUES
de Claude Hagège.
Ed. Odile Jacob, 402 p.,
140 F (21,34 €).

Chaque année en moyenne vingt-cinq langues disparaissent. Qui en est informé ? Le plus souvent personne : point de notice nécrologique pour une langue qui meurt. Qui en est affecté ? Généralement personne, pas même les quelques vieillards qui, avant de mourir, étaient encore capables d'enchaîner quelques sons de leur langue maternelle. Seul, parfois, le linguiste qui, quelques lustres auparavant, avait réussi à décrire ce qui subsistait de la langue versera un pleur inutile, et se consolera en pensant qu'il a, par sa thèse ou ses articles, sauvé du néant quelques traces du parler disparu.

Au rythme de vingt-cinq disparitions par an, les choses vont vite. Si, avec Hagège, on compte aujourd'hui quelque cinq mille langues, il n'en subsistera plus que la moitié dans un siècle. A moins, bien sûr, comme le craignent certains, que le rythme s'accélère. Et qu'il ne reste plus vers 2100 que quelques centaines de parlers, pour la plupart eux-mêmes menacés d'extinction.

A vrai dire aucune langue – sauf, actuellement, une seule : l'anglais – n'est à l'abri de la menace, même pas celles que semblent protéger le très grand nombre de leurs locuteurs ou les apparences de prestige qu'elles peuvent conserver. Bien sûr, le français a encore de beaux jours devant lui. Mais, déjà, il devient difficile d'exercer en français certaines activités : de nombreux congrès scientifiques, en France, se tiennent en anglais, telle grande entreprise impose l'anglais dans ses réunions de travail. L'anglais ? Même pas : un sabir angloïde, péniblement bredouillé par de tardifs apprenants, et souvent mal compris par les anglophones natifs. Un indice, infime, mais significatif : les livres publiés par le CNRS portent désormais la marque « CNRS Editions » ! Au fait, comment prononcer cette mention ?

Certains se félicitent de ce processus d'évacuation : ce serait, pensent-ils, la fin de la vieille malédiction de Babel, et le retour à cet état mythique originel où, selon le texte biblique, *« toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots »*. On a compris, par le titre de son livre, que Claude Hagège n'est pas de ceux-là. Il essaie d'agir autant que de parler, mieux : il tente, en parlant, d'agir. Son livre est un acte, militant allais-je écrire, en faveur de la survie des langues, et, nécessairement, de l'assistance à celles qui sont en danger. Car une langue, c'est, indissolublement, même quand elle n'est pas écrite, même quand elle n'est plus parlée que par quelques vieillards, une culture. On ne peut s'accommoder facilement de la disparition de la plus « petite », comme on dit, d'entre elles.

TROIS TYPES DE DISPARITION

Avec les connaissances encyclopédiques qu'on lui connaît en matière de langues, Hagège procède à un vaste effort de classification des faits. Pour le phénomène central de la disparition, il distingue trois « profils » : la transformation est illustrée par le cas du latin, qui, désormais langue « morte », survit sous l'aspect des langues romanes. L'extinction s'observe quand les locuteurs natifs ne transmettent plus leur savoir à leurs enfants : leur langue survit petitement tant que les adultes la pratiquent encore, mais s'éteint avec eux. Enfin la substitution est le processus par lequel une langue étrangère remplace progressivement les mots et les structures de la langue d'origine. Phénomène insidieux, que les locuteurs aperçoivent mal : les exemples que donne Hagège, notamment pour les langues aborigènes d'Australie, sont inquiétants.

La mort n'est pas, loin de là, le seul souci de l'auteur. Il pense aussi à la naissance, et surtout à la renaissance – mieux : la reviviscence – des langues. Car au contraire des hommes les langues « mortes » peuvent ressusciter. Toute la fin du livre est consacrée à ce phénomène. Hagège y décrit surtout l'histoire de l'hébreu, depuis l'époque prébiblique jusqu'à sa disparition comme langue parlée. Puis vient le moment de la « résurrection » : grâce aux efforts obstinés de Ben Yehuda, l'hébreu redevient une langue vivante. Le ton de ces pages ? Je ne trouve pas de meilleur mot que celui de lyrisme scientifique.

Au fil de la lecture, on peut, comme toujours, chicaner. D'abord sur le choix des langues alléguées. Pourquoi être si bref sur le breton, qui nous donne, *« tout près de Paris »*, un bel exemple de combat d'une langue menacée ? Mais la principale critique possible touche la métaphore qui donne son titre au livre : quel sens spécifique prennent les notions de vie et de mort quand on les applique aux langues ? Naturellement Hagège est parfaitement conscient du problème. Il va même, à propos de Saussure, jusqu'à rappeler que *« comparer n'est pas sans risque »*. Et il marque explicitement, en plusieurs points, ce qui sépare la mort des êtres vivants de celle des langues. Il n'empêche : pris par sa métaphore, il la file tout au long de son livre, la fait passer des langues aux mots, et va jusqu'à en envisager les « funérailles », les « cimetières », voire l'« inhumation ».

Je ne lui en tiens pas rigueur. C'est qu'ici le linguiste cède le pas au poète : ce beau livre scientifique se lit aussi comme une longue méditation poétique inspirée par l'amour des langues.

Michel Arrivé

Les rencontres à la librairie
Compagnie
le vendredi 24 novembre à 18h.
RAYMOND DEPARDON
à l'occasion de la parution de ses 2 livres
Errance (Ed. du Seuil)
Détours (Maison européenne de la photographie)
LIBRAIRIE COMPAGNIE, 58, rue des Ecoles, Paris 5e - Tél. 01 43 26 45 36

HÉLÈNE CIXOUS
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le samedi 25 novembre
à partir de 17h.30
autour de son livre
Le jour où je n'étais pas là
(Ed. Galilée)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4e
Tél. 01 42 72 95 06

ÉRIC HOLDER
Flammarion
« Éric Holder n'est jamais meilleur que lorsqu'il décrit, avec la justesse et la minutie qui sont ses qualités constantes, une relation étrange et intense entre deux personnes. »
Josyane Savigneau - Le Monde
« Un roman vagabond, nonchalant et sensible, un de ces romans dont Éric Holder a le secret et qui font notre bonheur. ».
Jérôme Garcin - La Provence
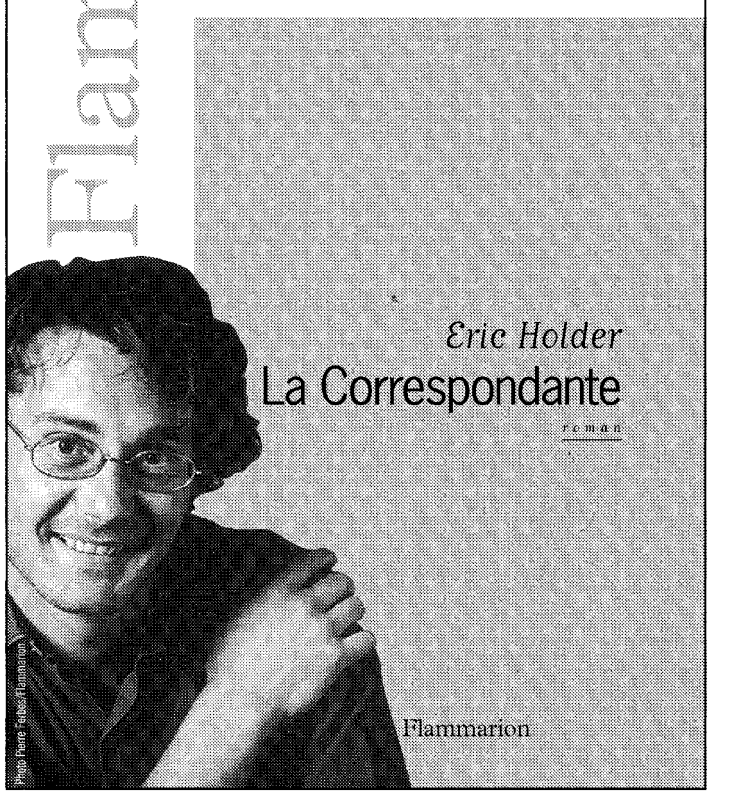

DROIT

● par Philippe Simonnot

Théologie du Léviathan

HOBBES ET LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU
de Luc Foisneau.
PUF, « Fondements de la politique », 421 p, 174 F (26,53 €).

Il eût été surprenant que la conception que l'on a de Dieu n'ait aucune influence sur l'idée même de la puissance publique, tout étrange que puisse paraître aujourd'hui une telle relation. Thomas Hobbes (1588-1679) étant, comme on le sait, l'un des inventeurs de l'Etat moderne, il était utile de dévoiler la théologie sous-jacente à ses œuvres. Après beaucoup d'autres – la théologie du politique est presque devenue une discipline à part entière – Luc Foisneau s'est aventuré courageusement sur un terrain passablement miné. Sa démarche peut s'appuyer sur le fait que la moitié de *Léviathan*, le traité le plus célèbre de Hobbes, est consacrée à la révélation divine, mais ce n'est pas vraiment un argument contre ceux qui voudraient minorer cet aspect de l'œuvre.

Au point de départ de la réflexion du grand philosophe anglais se trouve, rappelons-le, l'égalité naturelle des hommes. Il s'agit d'une égalité non pas de droit, mais de puissance : l'homme le plus faible est toujours assez fort pour porter un coup mortel à l'homme le plus fort. Il peut exister des différences de degré entre les hommes, mais non de nature. Pour qu'une différence de nature puisse apparaître, il faudrait qu'existe un être susceptible de ne jamais être tué. Or seul Dieu échappe à la mort. Ainsi le corollaire de l'égalité des hommes est-il la toute-puissance de Dieu. Encore faut-il qualifier la nature de cette toute-puissance. Est-ce que Dieu fait tout ce qu'il peut ou tout ce qu'il veut ? Pour nos contemporains, un tel distinguo semblera particulièrement abscons. Or, il y a des siècles de scolastique derrière ces mots tout simples. Si la puissance de Dieu est absolue, Dieu peut faire plus de choses qu'il n'a la volonté d'en faire réellement exister. Si sa puissance est ordonnée, il ne peut pas modifier les décrets qu'il a pris lui-même de toute éternité.

A partir du célèbre traité de Hobbes, Luc Foisneau analyse l'idée de toute-puissance dans la constitution de la philosophie politique du penseur anglais

Pour Hobbes la puissance ordonnée est absurde, car elle impliquerait qu'un sujet puisse s'obliger lui-même, ce qui est impossible aussi bien chez les hommes que chez Dieu. Mais la notion de puissance absolue ne lui convient pas non plus, car pour lui il n'y a pas le moindre écart entre ce que Dieu veut et ce qu'il fait. Hobbes hérite ici d'une longue tradition dans la scolastique, mais minoritaire, parfois hérétique. Boèce (480-525) avait déjà remarqué que si la capacité divine ne s'étend qu'aux choses bonnes, beaucoup de choses échappent à la puissance divine, qui sont pourtant au pouvoir de n'importe quel homme. Au niveau de la simple humanité, les correspondances de cette théologie sont cruciales. « *Rien n'est fait, dit ou pensé* [par l'homme] *qui soit contraire à la volonté de Dieu* », constate Hobbes. Conséquence : si l'homme est l'auteur de son péché, Dieu en est la cause. De même appartient à Dieu le droit d'affliger les hommes à son gré, même s'ils n'ont pas commis de faute. Il n'y a pas d'idée de la justice indépendamment de la puissance qui la détermine. Hobbes : « *Une puissance irrésistible justifie toutes les actions,* (...) *et parce qu'une telle puissance ne se trouve qu'en Dieu, il faut nécessairement qu'il soit juste en toutes ses actions.* »

Du même coup est évacué le dilemme classique selon lequel il faut que la responsabilité du mal incombe soit à l'homme soit à Dieu. Comme le note Luc Foisneau, la théologie de Hobbes permet de « *penser la réalité du mal dans toute sa brutalité sans recourir aux idéalisations de la raison* ». Autre conséquence : le principe de la conservation de soi, qui ne peut s'expliquer par l'instinct, puisqu'il y a des suicides, se fonde sur l'obligation de soi-même par rapport à Dieu. Ce n'est pas un droit, on ne le dira jamais assez, mais une obligation morale, sans fondement rationnel, imposée à l'homme seulement par la crainte de la toute-puissance de Dieu, s'il comprend cette puissance comme la cause de sa mort. Aussi convient-il de bien comprendre ce que recouvre l'expression de loi naturelle. Toute loi est « *proprement la parole de celui qui de droit commande aux autres* ». Dans la loi naturelle, celui qui commande est forcément Dieu, la raison humaine ne pouvant être à la source d'aucune obligation.

Entrons maintenant dans le système du Léviathan. L'égalité des hommes conduit à la guerre de tous contre tous qui met en danger le principe de conservation. Pour en sortir, les hommes étant incapables de coopération dans l'état de nature, s'accordent pour se soumettre à une puissance absolue, personnifiée par le Léviathan. La chaîne est ainsi complète. La toute-puissance divine aboutit à l'égalité des hommes qui elle-même conduit au pouvoir absolu du souverain. Comme le remarque justement Foisneau, une autre théologie n'eût pas conduit à la même anthropologie qui n'eût pas conduit à la même politique. Ainsi Pufendorf (1632-1694). L'importance que le juriste allemand, contemporain de Hobbes, accorde à la bonté divine détermine en partie sa théorie de la sociabilité, qui le conduit à concevoir l'état de nature comme un état de paix. Si les hommes sont capables de coopérer naturellement les uns avec les autres, l'état de nature n'est plus nécessairement un état de guerre, et l'alternative dramatique entre absolutisme et chaos cesse de s'imposer.

Retournons à la théologie du Léviathan. Reste à savoir comment il est possible de penser de façon rationnelle la genèse d'une puissance absolue parmi les hommes alors que le modèle de cette dernière est un modèle théologique, comme on l'a vu plus haut. Réponse : le pacte une fois conclu qui institue la souveraineté, ne pourra pas être rompu, l'opposition d'un seul contractant suffisant à faire obstacle à la volonté de rup-ture. « *Il est inconcevable*, écrit Hobbes, *que tous les sujets s'accordent unanimement, sans une seule exception, contre le pouvoir souverain.* » Ici on retrouve la contradiction bien connue du philosophe anglais, encore qu'elle n'apparaisse pas autant qu'on le voudrait dans le livre de Foisneau : ce pacte qui ne peut se défaire faute d'unanimité, comment a-t-il pu se former si un seul contractant pouvait faire obstacle ? Hobbes nous dit à la fois que les hommes ne sont pas capables de coopérer dans l'état de nature, mais qu'ils le sont tout de même suffisamment pour convenir entre eux d'un pacte social. La théologie, fût-elle de la toute-puissance, est impuissante à justifier que l'on puisse dire une chose et son contraire !

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
paraîtra dans *Le Monde* du jeudi 30 novembre daté 1er décembre 2000

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

De l'impérialisme culturel

CULTURE ET IMPÉRIALISME
de Edward W. Said.
Traduit de l'anglais par Paul Chemla.
Fayard - Le Monde diplomatique,
556 p., 159 F (24,24 €).

Voici un livre magistral, à tous les sens du terme. Professeur à l'université Columbia de New York, Edward W. Said a d'abord présenté les thèmes développés dans cet ouvrage au cours de conférences dans les collèges américains et britanniques avant de rassembler les différentes facettes de son érudition pour prolonger la thèse défendue dans un livre précédent, *L'Orientalisme*. Il y affirmait que l'Orient n'était qu'un fantasme créé par les orientalistes, c'est-à-dire par les Occidentaux. Avec *Culture et impérialisme,* il fait deux pas de plus. Il dépasse le monde musulman pour s'intéresser à l'extension de la culture occidentale à l'ensemble de la « *périphérie* » puis à ce qu'il appelle « *l'expérience historique de la résistance à l'empire* ». Il ne suffit pas en effet de constater la vocation « *impérialiste* » de la culture dominante, que ce soit celle des colonisateurs français ou britanniques au XIXe siècle, ou la culture américaine aujourd'hui. Refuser de voir que ces cultures dominantes ne se sont pas imposées dans un vide « *culturel* » mais ont au contraire refoulé, nié, détruit des cultures locales vivantes et riches, c'est se placer encore dans la position du colonisateur. « *Jamais,* écrit-il, *la "rencontre" impériale n'a confronté un Occidental plein d'allant à un indigène hébété ou inerte : il y a toujours eu une forme quelconque de résistance active et, dans l'immense majorité des cas, elle a fini par l'emporter.* »

Edward W. Said a pris comme point de départ de son étude le roman, qui lui paraît être la forme la plus achevée et la plus significative de la culture européenne aux XIXe et XXe siècles pour montrer comment même des auteurs qu'il qualifie d'« *anti-impérialistes* » ont succombé à une forme d'ethnocentrisme. Soit parce qu'ils ont contribué à imposer une « *vision occidentale du monde non occidental* », sans donner la parole aux colonisés comme si ceux-ci, par une sorte de loi de la nature, n'avaient rien à dire, soit parce qu'ils ont été incapables « *de faire le lien entre l'infâme cruauté de l'esclavage, de l'oppression colonialiste et raciste ou de la domination impériale, et la poésie, la littérature, la philosophie de la société qui se livre à ses ignominies pendant des siècles* ». La « *périphérie* » n'existe que dans ses rapports avec le « *centre* » ; elle n'est jamais un sujet autonome ; elle est de l'ordre de l'innommée, du non-dit ; elle est au mieux un décor pour les troubles de la « *conscience occidentale* ». Edward W. Said se montre d'une sévérité particulière à l'égard d'Albert Camus, auquel il reproche de n'avoir pas eu le courage d'être Franz Fanon ou Aimé Césaire. Pour lui, Camus est un agent de la culture oppressive parce qu'il laisse croire à « *un ethos détachable, suggérant l'universalité, l'humanisme, qui tranche radicalement sur les descriptions de la géographie locale données tout à fait ouvertement dans ses romans* », et caractéristiques de l'Algérie française qu'il ne remet jamais en cause. Autrement dit, Camus n'est pas le représentant « *d'une réalité aussi impondérable que la "conscience occidentale", mais bien de la domination occidentale sur le monde non européen* ».

Il reste que l'auteur lui-même est, par ses connaissances, son sens de l'analyse, ses références qu'on n'ose à peine appeler « *culturelles* », le meilleur produit de cette « *domination impérialiste* » que par ailleurs il dénonce. Il le sait. Il n'en est pas dupe. Il s'en explique. Palestinien né à Jérusalem, Arabe éduqué à l'occidentale, il a grandi « *dans l'orbite de ces trois puissances* (la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis). *Je me sens chez moi dans ces pays mais, en tant qu'indigène venu du monde arabe et musulman, je reste aussi de l'autre bord* ». Ce n'est pas une contradiction ; c'est un enrichissement. Il se souhaite médiateur entre différents mondes. Il veut mettre en relation « *le plaisir et le profit* » qu'il a retirés de la lecture des œuvres « impérialistes » avec « *la dynamique impériale dont* (elles) *faisaient ouvertement partie* ». L'autre paradoxe qu'il ressent comme une évidence, c'est qu'au cœur du monde impérialiste, aux Etats-Unis, qui, par leur puissance « *manifeste* », répandent la pensée unique sur le monde entier, il reste des îlots de liberté académique, des « *espaces d'utopie* » : les universités de l'*hegemon* offrent aux adversaires de l'impérialisme une tribune pour le fustiger.

Parmi ces « *utopies* », Edward W. Said propose d'utiliser la résistance à l'impérialisme politique et culturel (résistance qui se manifeste aussi « *au centre* », chez les populations immigrées de plus en plus nombreuses) non pour exalter l'identité et le particularisme, mais pour souligner les flux « *des forces exiliques, des énergies marginales, subjectives, migratoires de la vie moderne* », pour montrer comment « *tout cela s'est toujours superposé, par l'influence non hiérarchique, la traversée, les frontières, l'intégration, le souvenir, l'oubli délibéré et, bien sûr, le conflit* ». Cette ouverture au nomadisme culturel est aussi une conséquence inattendue et réjouissante de la globalisation.

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

L'opinion existe-t-elle ?

SONDAGES MODE D'EMPLOI
de Roland Cayrol.
Presses de Sciences-Po, 136 p., 75 F (11,43 €).

On ne saurait attendre de Roland Cayrol, directeur associé de l'institut CSA, qu'il critique la « *dérive* » des sondages comme il avait critiqué celle des médias, il y a trois ans, même si médias et sondages ont partie liée dans la démocratie d'opinion. Mais sa défense et illustration du métier de sondeur, par la richesse de ses informations et la netteté de ses démonstrations, rendra les plus grands services à ceux qui s'intéressent à l'histoire, à la technique et aux usages des enquêtes d'opinion, devenues aujourd'hui l'un des principaux outils de la vie politique, en France et ailleurs.

Ils y apprendront par exemple que, chez nous, la première enquête, menée en 1938 par l'Institut français d'opinion publique (IFOP), porta sur les accords de Munich et fit apparaître une majorité d'opinions hostiles ; et que *Paris-Soir* fut le premier journal français, l'année suivante, à publier un sondage, réalisé par le Centre d'études de l'opinion publique et consacré à l'image des hommes d'Etat étrangers. Ils sauront que la théorie des sondages repose sur deux notions-clés, « *l'opinion publique, un concept apparu à la naissance même de la pensée démocratique* » et « *l'enquête représentative, une méthode statistique rigoureuse et exigeante* ». Ils n'ignoreront plus la différence entre la « *méthode aléatoire* » et la « *méthode des quotas* ». Ils seront initiés aux règles strictes de construction des questionnaires, en prenant conscience des biais qu'introduit le questionnement lui-même et des réponses qu'y apportent les professionnels. Sur tous ces points, et sur bien d'autres, les explications de Roland Cayrol sont utiles et éclairantes.

La polémique qu'il engage contre Pierre Bourdieu est moins convaincante. Mais elle a le mérite de poser sans détours les termes d'un important débat. Le sociologue a publié il y a plus de vingt-cinq ans un article intitulé « L'opinion publique n'existe pas » (*Les Temps modernes*, janvier 1973). Roland Cayrol s'en prend avec une grande véhémence à cette « *diatribe facile* » et qualifie la discussion ouverte par Pierre Bourdieu de « *controverse idéologique s'habillant des oripeaux d'une prétendue "science"* ». Sur le fond, il reproche au sociologue de confondre « *volonté générale* » et « *opinion publique* » : les sondages, explique-t-il, mesurent (partiellement) la seconde, ils n'ont pas « *la prétention* » de rendre compte de la première.

Mais la question que soulève – légitimement – Pierre Bourdieu est de savoir ce que mesurent, au juste, les sondages. Il ne semble pas incongru de s'interroger sur ce point, quand on voit, par exemple, la cote de popularité de Lionel Jospin perdre dix-huit points en deux mois avant d'en regagner dix-sept le mois suivant. Si l'on s'en tient à la mesure des intentions de vote, la réponse va de soi : le sondage n'est qu'une anticipation, plus ou moins fidèle, du scrutin. La situation de l'enquêté n'étant pas très différente de celle de l'électeur, surtout quand l'enquête a lieu à proximité du vote, on comprend que, la plupart du temps, si les instituts font bien leur travail, ils donnent des chiffres fiables.

Mais dans les autres cas ? « *Les opinions que mesurent les sondages sont des produits complexes à analyser* », précise Roland Cayrol, qui ajoute : « *L'objet* opinion *n'est pas donné par la seule addition de réponses isolées.* » Ailleurs, il souligne que la technique des sondages « *ne permet que de saisir des opinions exprimées isolément par des individus dans une situation artificielle* ». Dès lors il est légitime de se demander quel est le statut de ces opinions au regard des tendances profondes de la population, pour autant que celles-ci puissent être connues.

L'opinion, écrit encore l'auteur, « *s'exprime par bien d'autres formes aussi, la presse, la manifestation, la pétition, la grève, le discours public, la chanson* » et toutes ces formes « *doivent être prises en compte* » si l'on vise à établir « *l'état de l'opinion d'une société* ». Il indique aussi que le baromètre conçu par son institut a mis en lumière « *la forte convergence de l'opinion publique "sondagière" avec les mouvements sociaux les plus divers* ». Et, citant Jean Stoetzel et Alain Girard, il note que « *l'opinion anonyme* », celle que construisent les sondages, est capable de saisir « *les intérêts profonds de la collectivité* ». Ou plutôt, pour reprendre la formulation un peu alambiquée de ces auteurs, qu'« *il n'est nullement prouvé* » qu'elle soit moins à même de le faire que « *l'opinion agissante* » ou que « *des groupes restreints habiles à faire entendre leur voix* ».

Dès lors, si les sondages sont assez crédibles pour rendre compte des inclinations réelles des gens, pourquoi tant d'insistance sur leurs limites ? Et comment s'étonner que leurs utilisateurs, à commencer par les journaux, les considèrent comme l'expression de la volonté populaire ? On voit qu'au-delà de la violente controverse qui l'oppose à Pierre Bourdieu et à ses disciples, le petit livre de Roland Cayrol ouvre sur ce sujet difficile un vaste champ de réflexion.

SOCIETE

● par Jean-Luc Douin

Bourgeois bohèmes d'Amérique

LES BOBOS
(**Bobos in Paradise**)
de David Brooks.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Marianne Thirioux et Agathe Nabet,
éd. Florent Massot, 310 p., 119 F (18,14 €).

Journaliste au *Weekly Standard*, David Brooks vient d'inventer une nouvelle science humaine : la « *sociologie comique* ». Et une nouvelle catégorie sociale : les « *bobos* ». C'est, dit-il, « *sans vouloir à tout prix faire preuve d'exactitude méticuleuse* », qu'il s'est piqué de dépeindre ce modèle culturel branché, celui des « *bourgeois bohèmes* », dont il se flatte de faire partie. Hier, résume-t-il, existaient d'un côté les bourgeois, *yuppies* conquérants des années 80, et de l'autre les bohèmes, défenseurs de la contre-culture des années 60. Dorénavant, les deux clans n'en font plus qu'un : « *Impossible de distinguer un artiste sirotant un expresso d'un banquier avalant un cappuccino.* » Le nouvel establishment est formé d'individus à la fois arrivistes et rebelles.

Selon Brooks, Bill Clinton incarnait cette nouvelle race de « *méritocrates* » : mi-pacifiste, mi-fanatique des échanges boursiers, il avait fait campagne en critiquant « *les vieux poncifs* » de la droite et de la gauche. Cette « *politique tiède* » a influencé la toute récente campagne pour les présidentielles : Al Gore se méfiant des « *instincts antiautoritaires* » de son parti, George W. Bush hésitant à réclamer trop agressivement un relâchement de l'intervention gouvernementale. A l'heure où les responsables politiques des deux bords militent en faveur du retour des uniformes dans les écoles publiques, où les enfants « *reçoivent une instruction morale plus présente encore qu'à l'époque victorienne* », les « *bobos* », en dépit de leur uniforme baba cool « *composé d'un catogan et d'une paire de sabots* », adoptent des attitudes conservatrices, plaident pour un rétablissement de l'ordre, cherchent à « *reconstruire une politique unie et un sens de la cohésion nationale* » : chez cette nouvelle élite qui a remplacé l'idéologie WASP, l'intention de diriger le pays ne fait pas de doute. Le prochain président, inéluctablement, doit être « *bobo* ».

Quels sont les modes de vie des membres de cette classe émergente qui « *savent être des hippies fous et des huiles de multinationales* » et « *réconcilient style étudiant attardé et occupations d'aristos* » ? Le livre de David Brooks est, sur ce plan, assez récréatif : il nous fait visiter par exemple les « *villes Latte* », ces « *communautés libérales chics* », cités universitaires devenues centres de gestation de la nouvelle culture américaine et havres de lieux incontournables, tels les usines désaffectées transformées en loft, les entreprises informatiques et les fabricants de biscuits biologiques. Dans ces refuges de tout ce qui porte le nom « *alternatif* », on organise des festivals de cerfs-volants, de yoga ou d'alimentation. Et on fait des affaires, dans le plaisir, en considérant la vie comme « *un hobby de longue durée* ». Ce capitalisme éclairé n'oublie évidemment pas d'associer le profit aux causes progressives : « *Vous pouvez sauver la forêt tropicale, atténuer le réchauffement de la planète, soutenir les Indiens d'Amérique,* (...) *tout cela sans quitter les allées réfrigérées des supermarchés.* »

Que consomment les « *bobos* » ? De la littérature beatniks, des cuisines grandes comme un hangar à avions, du sucre non raffiné, des pommes de terre françaises (quelle horreur que celles de l'Idaho !), des chemises en flanelle aux cols non amidonnés, casquettes de base-ball en chanvre, mocassins tout simples mais chers de chez Prada, dentifrice à options (blanchissement des dents, protection de la gencive, élimination des bactéries ?)... L'essentiel est de respecter les règles du « *financièrement correct* » (« *Seuls les parvenus se ruinent en produits de luxe* », « *Pratiquer le perfectionnisme des petites choses...* »), et celles du savoir-vivre en vogue, avec un principe : « *Le moderne est démodé* ».

Dénoncés par Edward Said, qui a stigmatisé leur souci de rester « *professionnels* », de « *ne pas s'écarter des paradigmes* », d'avoir un comportement « *commercialisable* » et « *présentable* », les intellectuels « *bobos* » élaborent « *des stratégies de marketing* » pour faire grimper les ventes de leurs livres, recherchent des « *créneaux* », s'ingénient à adopter un comportement « radical » (un poil parano, un rien ringard, prompt à attaquer des personnages vénérés... et à signer dans *Vanity Fair*). Une évidence : ne pas passer à la télévision équivaut à n'avoir pas su trouver un sens à sa vie. La plupart des intellectuels sont atteints d'une maladie : le DSS (Déséquilibre Statut/Salaire). Que David Brooks, mi-satiriste, mi-gourou, compare au coccyx. « *Comme le coccyx est censé être un vestige évolutionniste de l'époque où nos ancêtres primates avaient des queues, le DSS est un vestige de la lutte des classes entre les bourgeois et les bohèmes.* »

Dotés d'une vie spirituelle intense, et convertis à la ruée vers l'âme dans les paysages du Montana, les « *bobos* », enfin, sont accros aux plaisirs autrefois transgressifs. Ces « *écclésiastes de la toison pubienne* » achètent du « *sous-vêtement performant* » mais veillent à « *domestiquer la luxure pour en faire quelque chose de vertueux* ».

A la lisière du ridicule et pieds joints pataugeant dans un snobisme prosélyte, ce livre fait fureur aux Etats-Unis. Mon Dieu, préservez-nous...

La terreur au quotidien

Ancien agent du Komintern, Jacques Rossi, victime des purges staliniennes, passa plus de vingt ans dans les camps, d'où il ramena un « Manuel du goulag ». A quatre-vingt-onze ans, il publie des chroniques de cette période. La Polonaise Barbara Skarga et le Russe Varlam Chalamov ont eux aussi raconté le même enfer

QUELLE ÉTAIT BELLE CETTE UTOPIE !
Chroniques du goulag
de Jacques Rossi,
illustrées par l'auteur.
Avec la collaboration
de Sophie Benech,
Le Cherche-Midi, 236 p.,
98 F (14,94 €).

UNE ABSURDE CRUAUTÉ
Témoignage d'une femme au goulag (1944-1955)
de Barbara Skarga.
Traduit du polonais
et présenté par Maryla Laurent,
La Table ronde, 350 p.,
135 F (20,58 €).

VICHÉRA
« Antiroman »
de Varlam Chalamov.
Traduit par Sophie Benech,
préface d'Hélène Chatelain.
Verdier, « Slovo », 250 p.,
120 F (18,29 €).

ARCHIVES KIZNY/WOSTOOK PRESS
Chantier de prisonniers (1949-1953)

Tout a-t-il été dit sur le goulag ? Soljenitsyne, découvert en France en 1974, Evguenia Ginzbourg et Varlam Chalamov sont des classiques. Mais des textes continuent de surgir, des témoignages continuent d'être livrés, des morceaux contre l'oubli, des trouvailles posthumes et des récits de survivants. Tous sont des rappels, fulgurants, de ce qu'a été « l'autre » totalitarisme en Europe, au côté du nazisme. Des textes qui sont souvenirs de l'intérieur. En voici trois.

Il faut lire, d'abord, les récits de Jacques Rossi dans *Quelle était belle cette utopie !*. Parce que l'auteur a la particularité d'être français, d'avoir passé vingt-trois ans au goulag (dix-neuf de camp, quatre de relégation, de 1937 à 1961), d'avoir survécu, de s'être tourné vers l'écriture comme une planche de salut, d'être aujourd'hui un étonnant monsieur de quatre-vingt-onze ans, l'esprit vif, l'humour aux aguets, qui vit tranquillement à Montreuil-sous-Bois, et s'amuse parfois d'être devenu un objet de curiosité, de passer à l'occasion à la télévision, après tant et tant d'années de silence sur son compte.

Jacques Rossi est rentré en France en 1985 du bloc de l'Est. Mais il lui a fallu attendre dix ans pour être publié ! Pourtant, sa vie d'ancien agent du Komintern ayant sillonné l'Europe sous de fausses identités, happé par les purges de 1937 puis passé au laminoir du système pénitentiaire soviétique, au cœur de *« la civilisation goulaguienne, qui est au centre de l'expérience soviétique et pas seulement stalinienne »* (Nicolas Werth), fournirait, à elle seule, bien des scénarios de films. Sans compter que tout cela est arrivé non pas à un lointain Oudmourte ou Letton, mais bel et bien à un Français, qui, au fond des geôles, se souvenait de Voltaire, du Louvre, des rues de Paris. Il faut aussi souligner l'érudition du bonhomme, sa curiosité, son œil affûté et sa maîtrise des langues (du chinois au polonais, en passant, bien sûr, par le russe), toutes choses qui lui ont permis de « capter » le goulag, de recueillir auprès d'innombrables compagnons d'infortune tant de confidences, d'anecdotes vécues. Rien n'y a fait : en France, les éditeurs se détournaient. En Angleterre, aux Etats-Unis, il en allait autrement : l'œuvre maîtresse de Jacques Rossi, l'encyclopédique *Manuel du goulag* (1), trouvait preneur dès la fin des années 80.

Il a aussi fallu attendre l'automne 2000 pour que les récits autobiographiques, courts, ciselés, de Jacques Rossi sur le goulag soient publiés et distribués comme ils le méritent (une première version, chez un petit éditeur, Elikia, en 1995, et comportant une vingtaine de textes en moins, était pratiquement introuvable en librairie). Les voici donc, sous le titre sarcastique *Quelle était belle cette utopie !* et accompagnés de croquis que l'ancien *zek* a lui-même dessinés. Des textes où, comme l'a relevé Nicole Zand (« Le Monde des livres » du 26 juillet 1996), *« la terreur gît dans les détails »*. Surgit, par exemple, dans un récit inédit de cette nouvelle édition, un personnage comme Sergueï le truand, à *« l'esprit ouvert, qui aimait bavarder avec les intellectuels, si nombreux au goulag »*, et que chacun respectait parce qu'il avait su, pour échapper aux travaux forcés, trancher sa main gauche avec une hache, puis passer la droite dans une scie circulaire.

Barbara Skarga est polonaise. Elle raconte le goulag du point de vue des femmes, du point de vue des Polonais. Son histoire démarre sur une trahison : celle des résistants polonais antinazis par les troupes de l'Union soviétique en 1944. Bien des membres de l'Armée polonaise clandestine, l'AK, se sont retrouvés déportés vers le goulag par les troupes de Staline qui se prétendaient leurs alliés. C'est que Moscou, avant même l'écrasement définitif des nazis, préparait son hégémonie en Europe centrale et s'employait à étouffer toute potentielle voix critique. Nous voici donc, avec Barbara Skarga, jeune étudiante, future philosophe, dans les baraquements des femmes, dans un camp de l'Oural polaire. Elle décrit *« la vie quotidienne des femmes au goulag »*, la faim, le froid, l'épuisement, le monde des *« crevardes »*. Elle évoque les viols *(« la fille au regard humblement effrayé »)*, elle parle aussi de ces *« amours strictement interdites »*, ces rencontres furtives *« dans les entrepôts, dans la cave derrière une montagne de choux »*, en sachant que, *« au goulag, mieux valait ne pas aimer, avoir un cœur froid pour ne pas souffrir des séparations »*. Un monde avec *« un grand nombre d'avortements, parfois tragiques.* (...) *Certaines se flattaient d'être des spécialistes en la matière. "Un simple crochet suffit", disaient-elles »*.

Une absurde cruauté a circulé en Pologne à l'époque communiste, sous forme de samizdat. En 1985, l'écrivain polonais exilé en France Jerzy Giedroyc, récemment décédé, l'avait fait paraître à Paris, en langue polonaise, aux éditions de l'institut littéraire qu'il dirigeait. On pense immanquablement, à sa lecture, au témoignage d'une autre survivante illustre du goulag, l'Allemande Margarete Buber-Neumann.

Varlam Chalamov est le poète du goulag. Mais dans *Vichéra*, qu'il qualifie d'*« antiroman »*, on retrouve l'auteur des *Récits de la Kolyma* dans une phase différente, moins connue de sa vie, celle qui précéda son basculement dans l'enfer absolu du goulag, celle qui exista avant son séjour de quatorze années (1937-1951) dans les camps les plus durs de Sibérie. On est en 1929, au temps des premiers tâtonnements de l'univers concentrationnaire soviétique. Jeune étudiant moscovite contestataire attrapé par le KGB pour avoir diffusé le testament de Lénine, Varlam Chalamov est envoyé pour trois ans dans un centre de détention dans l'Oural, là où coule la rivière Vichéra. Seul prisonnier politique au milieu des droits communs, il se voit proposer des fonctions d'encadrement. Il accepte. Il est bientôt désigné *« inspecteur chargé de contrôler l'exploitation de la main-d'œuvre »*. Ambiguïté d'un choix, pragmatisme de la survie... Au détour de ces lignes, datées, selon les archives, de 1970 (Chalamov est mort en 1982 dans un hôpital psychiatrique soviétique, où il avait été transféré de force), il écrit : *« A l'époque, j'ai eu accès à des informations dont disposait le goulag, la direction des camps. Au 1er janvier 1931, il y avait en URSS seize camps.* (...) *En tout, il y avait dans ces camps environ deux millions de personnes. Le nôtre (à peu près soixante mille détenus) était l'un des principaux.* (...) *Le camp le plus peuplé était le Dmitlag, celui du Moskanal, dont le centre était la ville de Dimitrov, où Kropotkine est mort : 1,2 million de personnes. En 1933. Il n'y avait pas de chiffre plus élevé. »*

Natalie Nougayrède

(1) Traduit au Seuil en 1997 (« Le Monde des livres » du 14 novembre 1997).

En campagne avec Napoléon

Laurent Joffrin revisite huit combats fameux de l'épopée napoléonienne que l'on retrouvera avec force détails dans l'atlas de Rothenberg

LES BATAILLES DE NAPOLÉON
de Laurent Joffrin.
Cartographie de Caravan,
Seuil, 244 p., 185 F (28,20 €).

LES GUERRES NAPOLÉONIENNES 1796-1815
(**The Napoleonic Wars**)
de Gunther E. Rothenberg.
Cartographie de Cassell,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Geneviève Brzustowski,
éd. Autrement, « Atlas des guerres », 224 p., 198 F (30,18 €).

On pouvait penser la figure historique de Napoléon Bonaparte définitivement contaminée par sa dimension mythologique, affirmée avant même le trépas de l'empereur, mort en martyr de la réaction monarchique sur le rocher de Sainte-Hélène. Il est vrai que le général jacobin, parvenu par un coup de force audacieux à la tête de l'exécutif au lendemain du 18 brumaire an VIII, a très tôt assuré auprès de l'opinion la publicité de ses succès personnels par ce qu'on appellera bien plus tard de formidables « campagnes de communication ». Déjà tout juste révélé par le foudroyant début de la campagne d'Italie au printemps 1796, le jeune stratège orchestre sa gloire naissante, recevant des peintures héroïques qu'il fait graver pour les diffuser. Dès 1800, David métamorphose le passage des Alpes en allégorie du courage et de la détermination, au mépris de la réalité historique du franchissement du Saint-Bernard, que les corrections à venir (Delaroche, 1848) ne serviront que partiellement (1).

Depuis une cinquantaine d'années cependant, la figure du brillant stratège s'estompe, tant parce que Napoléon a quitté la scène des références politiques qu'en raison de l'« archaïsme » de combats conventionnels dont l'arsenal nucléaire et l'équipement de missiles des grandes puissances au XXe siècle ont périmé le code.

Seuls les Soviétiques et une frange du monde anglo-saxon ont entretenu le culte du chef de guerre. Même si nombre de Français restent attachés à une geste militaire dont la faillite de l'« histoire-bataille » a sonné le glas éditorial. Aussi l'album que livre cet automne Laurent Joffrin, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, tranche-t-il sur les usages en cours. Assouvissant une passion ancienne, le journaliste revisite huit combats fameux de l'épopée napoléonienne, posant au correspondant de guerre, tel que les conflits modernes l'ont inventé. De Lodi (1796) à Waterloo (1815), en passant par les Pyramides, Marengo, Austerlitz, Auerstedt – intelligemment mise en avant par rapport à Iéna –, Eylau et Wagram, les gros plans se succèdent astucieusement figurés par une cartographie « gigogne » qui donne l'illusion du zoom avant, du contexte stratégique de départ au plan de la bataille même. Malgré la prudence bienvenue du mode d'emploi, livré dès le début du volume, on regrettera toutefois l'absence d'échelle, d'autant que la cohérence iconographique est, elle, parfaitement tenue. Joffrin donc s'enrôle dans ce qui n'est pas encore la Grande Armée, avec flamme mais sans œillères. La gloire de Marengo revient à Desaix comme celle d'Auertstedt à Davout. Ce n'est pas un scoop mais la dureté de Bonaparte (la mort du général Mireur dans les sables égyptiens, le coup de génie de Kellermann fils à Marengo, jamais reconnu) comme la savante mise en scène des campagnes par leur réécriture sont clairement établies. Magnifiées même comme autant de *« vertus militaires »*. Cet enthousiasme explique peut-être l'impasse assumée sur les années sombres. Rien sur la campagne de Russie, celles d'Allemagne et de France et aucune conclusion après l'ultime épisode des Cent-Jours. Un choix plus admissible que celui de nous priver d'index.

Rien ne manque en revanche dans l'*Atlas des guerres napoléoniennes* – le titre de couverture n'est pas strictement identique à celui des gardes – qui nous vient de Londres et paraît simultanément. Quatrième titre d'une série dirigée par John Keegan (2) et appelée à en compter vingt-quatre, ce volume réfute clairement la vision archaïque des guerres napoléoniennes. Mobilisation quasi totale des ressources civiles et militaires qui bouleverse la taille et le caractère des armées engagées, les guerres de la Révolution et de l'Empire annoncent le modèle de campagnes éclairs cherchant, au terme de déploiement de forces bientôt gigantesques, la bataille décisive. Dont la postérité se retrouve en 1870, 1914, 1940 et sans doute encore dans la guerre du Golfe. D'autant que, de Jomini (3) à Clausewitz, la pratique napoléonienne (champion de l'unité de commandement, Bonaparte n'a cependant rien d'un théoricien : *« l'art de la guerre est un art simple et tout d'exécution »*) devait durablement inspirer les philosophies militaires et la lecture des interactions entre guerre, politique et société.

A ce compte-là, méditer sur les plans de bataille conserve quelque vertu.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Sur l'enjeu historiographique, rappelons deux parutions récentes : *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, de Natalie Petiteau (Seuil, 1999) et *Napoléon. Héros, imperator, mécène*, d'Annie Jourdan (Aubier, 1998), auteur par ailleurs d'un synthétique *Empire de Napoléon* (« Champs Université / Histoire », Flammarion, 352 p., cat. G).
(2) Auteur de *The Face of Battle* (1976), paru en français en 1993 (*Anatomie d'une bataille, Azincourt, Waterloo, la Somme*, Laffont, repris en Pocket, « Agora »).
(3) Rappelons la courageuse réédition de ses *Guerres de la Révolution (1792-1797)* (Hachette « Pluriel », 1998).

Les frères corses

BONAPARTE ET PAOLI
Aux origines de la question corse
du prince Charles Napoléon.
Perrin/La Marge éd., 252 p.,
129 F (19,66 €).

Issu d'une famille de notables, ce Corse, formé à l'école des Lumières, mu par une puissante ambition politique, tournée vers la transformation de l'homme par l'exercice de la raison. Il est d'une terrible lucidité, qui justifie son pragmatisme, voire un certain opportunisme. Féru de mathématique, il applique son savoir à l'artillerie. Reconnu comme le représentant de la nation corse, il a pourtant passé les deux tiers de son existence hors de son île, dont il reste la figure emblématique. Or, vu du continent, Pascal Paoli – car c'est de lui qu'il s'agit – est une gloire régionale éclipsée par celle de l'un de ses admirateurs zélés, Napoléon Bonaparte.

Chef de la maison impériale, Charles Napoléon s'appuie sur les similitudes troublantes entre les deux hommes, dont les liens passionnels sont autant d'aveux de filiation – Paoli meurt en exil à Londres en 1807, en paix avec l'Empire et son maître : *« Notre Patrie est maintenant libre »* –, pour resituer le débat politique autour de la Corse, ouvert depuis plus de deux siècles. Rappelant à grands traits l'histoire insulaire, le jeu des élites locales entre Gênes, la France et l'Angleterre, la singularité de l'expérience paoliste, dont les principes politiques préfigurent la norme américaine – si Bonaparte suit Rousseau, Paoli est dans le sillage de Montesquieu, affaire de génération autant que de sensibilité sans doute –, l'auteur clarifie le dilemme entre le combat pour les libertés individuelles et une émancipation politique compromise par 1789, qui rattache sans condition la Corse à la France. Un projet didactique d'une précieuse actualité.

Ph.-J.C.

Livraison

● **MÉMOIRES DU CHEF DES SERVICES SECRETS DE LA FRANCE LIBRE** du colonel Passy
Publiés entre 1947 et 1951, les *Mémoires* du colonel Passy, concepteur et chef des services secrets de la France libre jusqu'au printemps de 1944, sont à nouveau accessibles en un unique volume. Leur relecture, à un demi-siècle de distance, fait mieux apparaître qu'ils étaient aussi un livre de combat contre les adversaires du BCRA et de son chef. Intronisé à vingt-neuf ans à la tête d'un service qu'il dut monter de toutes pièces, Passy avait une vision éminemment gaullienne de la Résistance. Depuis 1951, sa présentation des faits a été corrigée, infléchie, voire démentie par des travaux de qualité, à commencer par ceux de Daniel Cordier. La nécessaire mise en perspective de ce texte qui porte trace des passions de l'époque est l'œuvre de Jean-Louis Crémieux-Brilhac qui, avec érudition et mesure, livre des clefs d'intelligibilité précieuses (Ed. Odile Jacob, 806 p., 220 F [33,53 €]). **L. Do.**

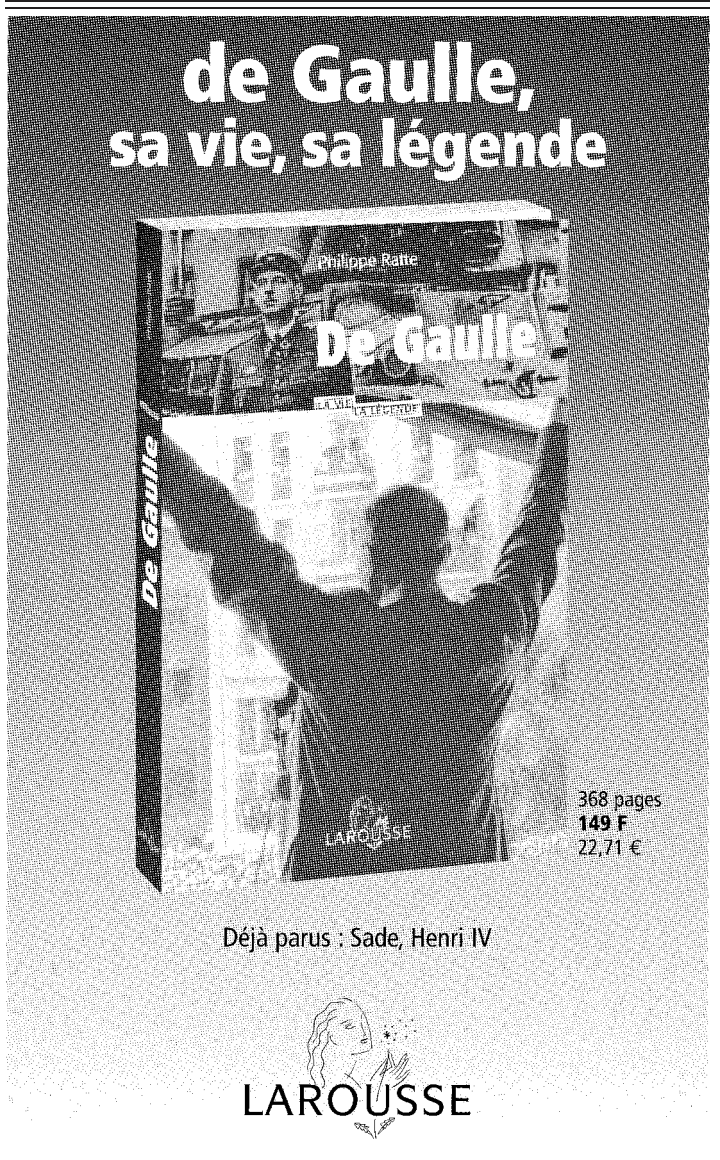

L'EDITION FRANÇAISE

● **Bruits**. Durant mille jours, d'avril 1997 à décembre 2000, Bernadette Griot-Cullafroz et Martine Cribier se sont adressées par courrier à une personne, connue ou inconnue, qui, pour une raison ou une autre, avait provoqué en elles une émotion. Elles demandaient chaque fois à leur correspondant (journaliste, signataire d'une lettre parue dans *Le Monde*...) qu'il leur envoie un petit texte. Ces *« bruits du monde »*, dits *« performance de mail-art »*, sont aujourd'hui réunis dans un ouvrage édité au Hêtre pourpre et disponible 66, rue Pierre-du-Diable, 5100 Jambes (Belgique).

● **Bruxelles.** Le conseil des ministres de la culture qui se tiendra jeudi 23 novembre doit examiner un projet de résolution sur le prix unique du livre présenté par la présidence française. Visant à renforcer le système du prix fixe, depuis longtemps dans le collimateur de la Commission européenne, celle-ci pourrait permettre d'étendre l'application effective des systèmes nationaux à l'intérieur des frontières de l'Union.

● **Montreuil.** Inauguré mercredi 29 novembre, le 16e Salon du livre de jeunesse, qui se tiendra du 30 novembre au 4 décembre, met cette année l'accent sur deux thèmes : la Scandinavie et la différence des sexes dans le livre pour enfants. Le premier ministre, Lionel Jospin, y est attendu jeudi 30 novembre à 16 h 30. En compagnie des ministres de l'éducation, Jack Lang, et de la culture, Catherine Tasca, il répondra aux questions sur la place du livre à l'école, la synergie entre bibliothèques et librairies et le multimédia. Enfin, le prix Baobab de l'album, décerné pour la première fois par le Salon en partenariat avec *Le Monde* et doté de 50 000 F (7622 F), qui a couronné Ian Falconer pour *Olivia* (Seuil, *Le Monde* du 23 novembre), y sera officiellement remis mercredi 29 novembre à 19 h 30 (avenue Léon-Gaumont, 75020 Paris).

● **Prix.** Quatre prix récompensent des romanciers de L'Ecole des loisirs : les **prix Tam-Tam** et **France Télévision 2000** pour *Oh boy !,* de Marie-Aude Murail ; le **prix Millepages** pour *Le Passage,* de Louis Sachar, et le **prix de l'Assemblée nationale** pour *Fils de guerre,* de Xavier-Laurent Petit. Le **prix du Quai des Orfèvres**, qui récompense un roman policier français, a été attribué à Guy Langlois pour son roman *Le fond de l'âme effraie* (Fayard). Le **prix de traduction Nelly Sachs** est allé à Isabelle de Gastines pour sa version française d'un classique persan, *Les Sept Portraits*, de Nezâmi (Fayard).

Précision

● Après la condamnation en référé de la revue *Théodore Balmoral* pour *« atteinte à la vie privée »* (« Le Monde des livres » du 6 octobre), Denis Zaslawsky et son épouse tiennent à préciser que *« la simple citation civile qui a été prise en leur faveur ne concernait nullement – comme aurait pu le laisser croire une citation tronquée – leur état de santé, mais leur réaction bien compréhensible à la lecture d'une prétendue "fiction" due à Jean-François Caujolle ». « Ce texte*, ajoutent les deux chercheurs en philosophie, et non professeurs comme nous l'avons écrit, *ne faisait en réalité que rapporter d'une manière fantaisiste quelques moments de leur histoire et de leur vie strictement personnelle. »*

LÉON WERTH
DÉPOSITION
JOURNAL 1940-1944
« Un passionnant document sur la France profonde à l'heure de Vichy. »
M. Ozouf, *Le Nouvel Obs*
« ... Il nous apprend la difficulté d'être et de rester un esprit libre. »
C.M. Cluny, *l'Express*
« Werth refuse de crier avec les loups. »
J.P. Azéma
ÉDITIONS
VivianeHamy

Le Paris-Roubaix des philosophes

Les carrefours de l'Odéon et Citéphilo renouvellent de façon inédite la vocation urbaine, orale et critique de la philosophie

Ni discussion de salon ni propos de bistrot. Après la vogue des cafés philo, voici de nouvelles formes d'invitation à la philosophie, porteuses d'un double souci : qualité du fond et ouverture de la forme. Les Carrefours de l'Odéon, d'une part, et Citéphilo, d'autre part, célèbrent de façon inédite la vocation urbaine, orale et éminemment critique de la philosophie.

Animée par une quarantaine d'enseignants de la région Nord-Pas-de-Calais, avec plus de 150 intervenants français (notamment Barbara Cassin, Christian Jambet ou Daniel Bensaïd), mais aussi étrangers (par exemple l'Allemand Peter Sloterdijk), Citéphilo tient jusqu'à la fin du mois sa quatrième session. Léon Wisznia et Gilbert Glasman, deux anciens lecteurs d'Althusser, ont inventé cette « fête » qui vise à mettre la philosophie *« à l'épreuve des gens »*. Citant Spinoza et Deleuze, ils mettent en garde contre une trop grande coupure entre les philosophes et la cité, et soulignent l'enjeu : *« Il s'agit de créer des espaces publics de confrontation, et de provoquer un questionnement sur notre façon de voir le monde. »*

Cette année encore, autour du thème « Résister ? », s'inventent de nouveaux modes d'expression de la philosophie, depuis l'exposé magistral jusqu'au débat contradictoire le plus incisif et au one-(wo)man-show : ainsi, le 16 novembre, Danielle Sallenave enflammait l'espace forum de la FNAC lilloise en appelant à la révolte contre l'*« entreprise raisonnée de destruction »* dont la littérature ferait, selon elle, l'objet. Devant un public composé en majorité d'étudiants et d'enseignants, l'écrivain a raillé le cynisme de *« nos politiques »*, qui réduisent l'enseignement de la langue française au simple relevé du champ lexical, et dénoncé l'*« autoritarisme »* des instructions officielles, qui *« matraquent »* toute velléité de dissidence, avant de finir sur cette consigne, séditieuse s'il en est : *« Plutôt que d'affronter le système de face, mieux vaut le ronger de l'intérieur... »* Moins charismatiques mais plus pédagogues, d'autres se sont contentés d'expliquer les finesses de telle ou telle œuvre philosophique : François-David Sebbah, enseignant à l'université technologique de Compiègne, s'est interrogé sur le *« travail de l'ambiguïté et du clignotement »* chez Lévinas. Soulignant la résistance de cette pensée éthique à toute tentative de récupération et d'affadissement, il s'est élevé contre *« un Lévinas faible et sucré »*, synonyme de moralisme niais, avant de dialoguer avec la salle sur la radicalité d'une injonction éthique d'ouverture à autrui qui ne saurait se réduire à des slogans du type « Touche pas à mon pote »...

Quelques heures plus tard, à Roubaix, la médiathèque faisait salle comble pour une soirée spéciale : « Le jazz comme résistance ». Ici, la tension fut d'emblée sensible entre, d'un côté, les philosophes, historiens et musiciens qui, à la tribune, tentèrent de s'engager dans un exposé en bonne et due forme, et, de l'autre, un public socialement très diversifié, avide d'échange collectif spontané. Véronique Lu, professeur au lycée Saint-Rémy de Roubaix et animatrice enthousiaste du café philo de la taverne Terken, avait pris soin de distribuer des textes de Bergson et se promenait dans les allées, micro en main, prompte à faire pièce à tout académisme. Interrompant un jeune professeur qui s'apprêtait à définir le concept de jazz, elle lança : *« Excuse-moi, mais il faut être plus clair, et parler aussi pour ceux qui n'y connaissent rien. Je passe donc la parole à la salle ! »* Lui faisant écho, une dame réclama alors *« des choses moins théoriques, pour des gens moyens, terre-à-terre, comme nous. On n'est pas à la fac ! »*.

JAZZ, BLUES ET RAP

Le débat n'en fut pas moins riche et passionnant, notamment sur la fonction sociale des *worksongs*, et quand on en vint à l'épineuse question de l'origine étymologique, tout le monde s'accorda à dire que *« l'une des premières résistances du jazz fut la résistance au mot jazz lui-même »*. Peu après, rendez-vous était fixé afin de poursuivre la libre improvisation autour d'un banquet musical, les questions remontant par écrit à des jazzmen aussi virtuoses qu'érudits, qui explorèrent la postérité subversive du blues dans le rap contemporain.

L'ambiance était toute différente, le lendemain vendredi, à l'auditorium du Palais des beaux-arts de Lille, lorsque le philosophe Jean-Luc Nancy vint réfléchir à haute voix sur le « désir de révolution ». Encore sous le coup de la perte de Gérard Granel, son collègue, il convoqua Arendt et Lefort pour témoigner de ce que l'histoire des révolutions révèle le rôle central de la mélancolie dans un Occident qui *« s'est construit tout entier sur l'effondrement des ordres théologico-politiques, et qui n'en finit pas de rêver au retour d'un astre éclairant, fondateur d'un monde où chacun trouverait sa place »*. Joignant le geste à la parole, il abrégea son propos pour permettre à la salle de s'exprimer : *« Je ne ferai pas d'exposé, d'ailleurs je n'en ai pas apporté. Je veux laisser surgir les questions. Ce soir, c'est la règle du jeu. »* Hélas, la chose n'étant pas courante, la plupart des étudiants reculèrent devant la perspective de briser le silence pesant qui soulignait les limites de l'exercice.

Changement de formule mais aussi de lieu, le lendemain samedi à Paris, pour des Carrefours de l'Odéon consacrés trois heures durant au thème : « Nietzsche et le corps ». Préparées et animées par Françoise Gaillard et Jacob Rogozinski, ces « rencontres philosophiques » fonctionnent selon un dispositif original, la discussion étant rythmée par de courtes pauses durant lesquelles deux comédiens disent des textes choisis (extraits ici du *Zarathoustra*). Servi par un savant jeu d'éclairages et par le brio des intervenants (Bernard Edelman, Mathieu Kessler et Didier Franck), le débat fut d'une grande vigueur, les arguments fusant de toutes parts pour défendre l'usage de tel mot, la force de telle idée : faut-il traduire *Triebe* par *« pulsion »* ou bien par *« instinct »* ? Peut-on parler d'un Nietzsche *« matérialiste »* ? Peut-on faire de l'*« éternel retour »* une simple alternative au dogme chrétien de la résurrection des corps ?

Dans l'ensemble, cette notion de corps fut ici envisagée comme l'outil critique utilisé par Nietzsche contre une métaphysique classique qui aurait fait de l'homme *« un animal malade, dénaturé, à la conscience hypertrophiée »*, selon l'expression de Bernard Edelman, dont les pointes d'ironie égayèrent par ailleurs toute cette après-midi. Quand, après deux heures de scène, la petite troupe tendit son micro au public, la réflexion s'orienta tout de suite et avec entrain vers la place du féminin et du *« grand homme »* chez l'auteur de *Par-delà le bien et le mal*, prouvant s'il en était encore besoin qu'à Paris comme à Lille ou à Roubaix la philosophie s'épanouit au mieux dans la dynamique de l'échange vivant : déjouant tant le dogmatisme des experts que le poujadisme des bavards, la dramaturgie de la pensée préserve l'exigence du questionnement et convie le plus grand nombre à y participer.

Jean Birnbaum

Une « Histoire » trop sensible de la Suède

Herman Lindqvist est l'un des auteurs suédois les plus populaires du moment. Chacun des huit premiers volumes de son *Histoire sur la Suède* s'est vendu à quelque 150 000 exemplaires en moyenne, ce qui en fait l'un des plus gros best-sellers dans ce pays peuplé d'à peine neuf millions d'habitants. Ancien journaliste résidant à Paris, M. Lindqvist raconte aux Suédois l'histoire de leur pays d'une façon simple et vivante, en se fondant surtout sur les recherches publiées par de « vrais » historiens. Il exerce aussi ses talents de vulgarisateur à la télévision. Les critiques d'amateurisme émises à son égard au début des années 90, notamment dans les milieux universitaires, s'atténuèrent peu à peu face au regain d'intérêt pour l'histoire que cet iconoclaste contribua à aviver.

Les sarcasmes à son encontre viennent toutefois de reprendre, à cause d'une erreur publiée dans le neuvième et dernier volume de sa série, consacré à la Suède au XXe siècle. Le chapitre incriminé – « Les admirateurs de Hitler » – aborde un sujet sensible et encore relativement méconnu des Suédois. Officiellement neutre, le royaume n'a pas été entraîné dans la deuxième guerre mondiale, à la suite de concessions faites aux nazis. Un sentiment proallemand dominait certains cercles de la société et Stockholm rechigna à accueillir des juifs fuyant le nazisme (*le Monde* du 13 octobre).

Dans son livre, M. Lindqvist raconte comment – en février 1939, soit après la Nuit de cristal – quelque neuf cents étudiants suédois votèrent, en majorité, contre l'arrivée dans le pays de médecins allemands d'origine juive. L'auteur commit l'erreur de mettre dans le camp majoritaire un certain Karl-Gustaf Hildebrand, futur professeur d'université et poète. Relevée par un quotidien d'Uppsala, la ville où se tint ladite réunion, la bévue de M. Lindqvist a conduit son éditeur, Norstedt, à retirer illico les 50 000 exemplaires du livre qui se trouvaient déjà en librairie. L'écrivain et sa maison d'édition ont présenté des excuses publiques et dédommagé l'octogénaire, présenté comme un *« antinazi »* par les médias.

Le dossier est-il clos ? Pas pour tout le monde. *« Herman avait-il vraiment tort ? »*, s'interroge le quotidien *Expressen,* qui publie des citations pour le moins ambiguës de textes ayant trait au national-socialisme, écrits par M. Hildebrand dans les années 30. Contacté, ce dernier affirme que ces bribes ont été retirées de leur contexte et ne représentaient en rien sa pensée d'alors. Il s'élève contre la thèse d'*Expressen,* selon laquelle il aurait été *« blanchi »*, comme d'autres intellectuels, à la fin de la guerre.

Le directeur de Norstedt, Svante Weyler, constate que celui-ci défendait en février 1939 *« une résolution qui serait, elle aussi, considérée comme xénophobe aujourd'hui »*. Antisémitisme ou défense corporatiste ? Aujourd'hui encore, les interprétations divergent quant à cet épisode de l'histoire suédoise. *« Il est temps de discuter du passé »*, estime M. Weyler.

Antoine Jacob

Page à Page : l'édition, pas à pas

Partant du constat froid qu'il n'existe dans le Nord-Pas-de-Calais aucune maison d'édition littéraire de notoriété nationale, Agnès Mantaux et Jean-François Planche décident, fin 1998, de créer Page à Page, une petite maison d'édition implantée dans le Vieux-Lille. Pour cette ex-étudiante en musicologie, qui a longtemps travaillé dans la publicité et la communication, et cet ancien étudiant en lettres, créateur d'un petit studio graphique à Lille, l'objectif est ambitieux : découvrir de nouveaux talents à l'écriture novatrice. *« On ne s'est pas lancés dans cette aventure en dilettantes, on vise un rayonnement national et on aimerait devenir, pourquoi pas, les Actes Sud du Nord »*, expliquent-ils.

Quoi qu'il en soit, leur première collection, « Nouvelles Latitudes », est lancée en février 1999, avec la sortie d'un premier recueil de nouvelles, *Oser*, composé de neuf nouvelles écrites par des auteurs nordistes. L'ouvrage est parrainé par Didier Daeninckx, qui, pour l'occasion, a livré un texte inédit. Tiré à 1 500 exemplaires, et diffusé exclusivement dans la région, il rencontre très vite un public : le stock est écoulé en huit semaines.

Dans la foulée, trois autres recueils – *Mentir, Choisir* et *Fêter* – sont publiés dans cette collection, qui repose toujours sur les mêmes principes : le choix d'un thème par les deux éditeurs, qui sert de fil conducteur aux auteurs, le parrainage de l'ensemble des textes par un écrivain qui jouit déjà d'un certain renom – il y eut successivement Sylvie Granotier, Eric Holder, Marie Desplechin – et un ancrage régional fort, mais qui tend peu à peu à s'estomper, l'origine des auteurs se diversifiant. *« L'objectif est de miser sur des écrivains qui ont les qualités nécessaires pour aller plus loin. »*

L'été 2000 marque *« une seconde naissance »* pour la jeune maison d'édition nordiste, puisque la diffusion devient nationale avec la signature d'un contrat avec Interforum (groupe Havas). C'est le moment choisi par Agnès Mantaux et Jean-François Planche pour lancer « Pépite », leur seconde collection, toujours consacrée à des œuvres de fiction, rédigées cette fois par un auteur unique. *Si encore l'amour durait, je dis pas...*, le premier roman, décalé et plutôt percutant, d'une Lilloise de vingt-cinq ans, Fanny Chiarello, sorti au mois juin dans cette collection et diffusé à 3 500 exemplaires, est bien accueilli. Cette jeune écrivain a fait partie de la sélection pour le prix de Flore.

Nadia Lemaire

AGENDA

● **LES 23, 24 ET 25 NOVEMBRE. GUERRE D'ALGÉRIE. A PARIS** se tient un colloque sur « La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises » (à partir de 9 heures à la Sorbonne, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005, rens. : 01-47-40-68-12).

● **LES 23 ET 24 NOVEMBRE ET LE 1er DÉCEMBRE. BARTHES. A PARIS,** deux rencontres autour de Roland Barthes : « Roland Barthes après Roland Barthes », au Collège international de philosophie (à partir de 9 h 30, hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014, rens. : 01-44-41-46-85) ; « Roland Barthes au Collège de France » (à 15 heures, Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, 75005, rens. : 01-44-27-12-11).

● **LE 26 NOVEMBRE. PÉGUY. A PARIS,** et à l'occasion du centenaire des *Cahiers*, l'Amitié Charles-Péguy organise un colloque intitulé « Les *Cahiers de la quinzaine* en leur temps » (à 9 heures, Maison Nicolas-Barré, 83, rue de Sèvres, 75006, rens. : 01-45-44-80-38).

● **LE 1er DÉCEMBRE. MYSTIFICATIONS. A PARIS,** les Colloques des Invalides organisent une journée d'étude sur « Les mystifications littéraires » (à partir de 9 heures, Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007, rens. : 01-44-43-21-12).

● **LES 1er, 2 ET 3 DÉCEMBRE. PALESTINE/ISRAËL. A MONTPELLIER,** l'Association pour un judaïsme humaniste et laïque organise trois journées d'étude sur le thème : « Israël, Palestine, trois Israéliens malmènent nos stéréotypes », avec la projection du film *Auto-stoppeurs*, en présence du réalisateur israélien Asher Tlalim (à 20 h 30, Centre Rabelais, esplanade-de-Charles-de-Gaulle, 34000 Montpellier, rens. : 04-67-79-22-93).

villa gillet
Littérature internationale
Richard Ford (États-Unis)
John Berger (Grande-Bretagne)
Mardi 28 novembre à 19h30
Soirée animée par Olivier Cohen
Philippe Sollers (France)
Stewart O'Nan (États-Unis)
Rodrigo Rey Rosa (Guatemala)
Mardi 5 décembre à 19h30
Soirée animée par Raphaëlle Rérolle
25, rue Chazière - 69004 Lyon
Renseignements et réservations :
04.78.27.02.48